Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/histoiredeladevo0000aham_u0t8

HISTOIRE

DE LA

DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR

I

Vie de Sainte Marguerite-Marie

Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur

TOME I. — **Vie de Sainte Marguerite-Marie.** 5e édit. (10e mille).
TOME II. — **L'aube de la dévotion.** *(en préparation).*
TOME III. — **Paray-le-Monial.** —
TOME IV. — **Luttes indécises.** —
TOME V. — **Royal Triomphe.** —

DU MÊME AUTEUR

Sainte Marguerite-Marie. *Sa vie intime* (2e édit., 6e mille, G. Beauchesne).

Les Auxiliatrices des Ames du Purgatoire :

* *La Mère Marie de la Providence* (3e édit., G. Beauchesne).

** *La Mère Marie du Sacré-Cœur, la Mère Marie de la Miséricorde.* (3e édit., G. Beauchesne).

Le P. de Maumigny (G. Beauchesne) (2e mille).

Le Message du Sacré-Cœur à Louis XIV, à la France, (G. Beauchesne).

Jean Bouchet, thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris. *Ouvrage couronné par l'Académie Française* (Oudin).

De Scevolae Sammarthani vita — et latine scriptis operibus (Oudin).

L'Intérieur de Jésus et de Marie par le P. Jean-Nicolas Grou. Nouvelle édition par A. Hamon (Haton).

Le Cœur de Jésus idéal des Cœurs, par le P. Gaspar Druzbicki, traduit par A. Hamon (Beauchesne). *Épuisé.*

HISTOIRE

DE LA

DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR

I

Vie de Sainte Marguerite-Marie

PAR

A. HAMON, S. J.

DOCTEUR ÈS LETTRES

5e ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

(10e mille)

ALMA COLLEGE
233.739
LIBRARY
H.185
Alma, California

GABRIEL BEAUCHESNE, ÉDITEUR

A PARIS, RUE DE RENNES, 117

MCMXXIII

2839

Nihil Obstat

J. V. Bainvel

Parisiis, die 12ª Martii 1908

IMPRIMATUR

Fages, Vic. gen.

Parisiis, die 13ª Martii 1908

PRÉFACE

« La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus apparaît, au début du XX^e siècle, comme la grande dévotion des temps modernes. Toute sa raison d'être se trouvait déjà dans le dogme de l'Incarnation, et saint Jean, par exemple, aurait pu en devenir et l'évangéliste et l'apôtre éloquent. Pendant plus de mille ans toutefois elle resta presque ignorée, tout au moins n'en connaissons-nous pas les rares et individuelles manifestations qui auraient précédé le XI^e siècle. A partir de cette époque, des âmes privilégiées s'y sentent attirées ; au XVII^e siècle, le P. Eudes obtient pour elle un culte liturgique; de 1673 à 1675, les grandes révélations de Paray sont faites à la bienheureuse Marguerite-Marie. A l'appel divin, l'Europe chrétienne ne s'ébranle d'abord que lentement, l'apostolat des Visitandines , des Jésuites et de tous les dévots du Sacré-Cœur ne devient fécond qu'avec les années : il faut les malheurs et les ruines de la Révolution française, nos désastres de 1870, pour lui donner son plein essor. Désormais, c'est partie gagnée ; le Cœur de Jésus règne sur le monde, et, le 11 juin 1889, Léon XIII lui consacrait solennellement le genre humain tout entier. L'heure semble donc venue d'écrire l'histoire de la jeune et universelle dévotion. Tous les documents nécessaires à sa parfaite intelligence existent, le voyage est sûr, sinon toujours facile, qui permet de remonter le grand fleuve, et d'en retrouver, à travers des siècles de méandres, la source aux eaux limpides. J'ajoute qu'il en est peu d'aussi instructif et d'aussi consolant.

« Pour être logique, ce travail tout historique devrait, semble-t-il, suivre l'ordre du temps. Cependant on peut dire, en exagé-

rant un peu, que la dévotion au Cœur de Jésus existe à peine avant la bienheureuse Marguerite-Marie, et, sans exagérer, que ses manifestations antérieures à 1675, n'ont eu presque aucune influence sur notre culte actuel. Dès lors, la vie et les révélations de la glorieuse servante de Notre-Seigneur commandent toutes les avenues du sujet, et, seules, peuvent l'expliquer. Il les faut donc étudier d'abord, quitte à exposer et à résumer brièvement plus tard les âges qui ont précédé. Le premier volume de notre *Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus* contiendra donc la *Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie.* »

Ces lignes écrites à Paray-le-Monial, en 1906, sont, dans l'ensemble, restées vraies en 1923 ; il convenait donc de les laisser en tête de cette cinquième édition (10e mille) de la *Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie*, ou plutôt de *sainte Marguerite-Marie* ; depuis 1920, l'élue du Cœur de Jésus porte, en effet, son nom éternel. Sa canonisation, la grande guerre ont donné un nouvel élan à la divine dévotion dont elle fut l'apôtre par excellence : d'autres, nous le verrons au cours de cet ouvrage, partagent avec elle ce titre glorieux ; il ne rayonne sur aucun autre front, comme sur le sien.

« J'aye eu en considération, écrit saint François de Sales dans la préface de son *Traité de l'Amour de Dieu*, la condition des espritz de ce siècle, et je le devois ; il importe beaucoup de regarder en quel aage on escrit. » Les esprits de notre vingtième siècle, doucement et fortement attirés vers la dévotion au Cœur de Jésus, ne font que suivre le mouvement des cœurs ; il est dès lors et facile et doux d'y céder. « S'il importe de beaucoup regarder en quel aage on escrit », je n'ai eu aucun effort à faire pour y réussir.

Cédant au goût des hommes et des chrétiens de ce siècle en racontant l'histoire de la dévotion au Cœur de Jésus, il arrivera pourtant que je ne serai pas toujours d'accord avec tous, puisque tous ne sont pas toujours d'accord entre eux. Je m'efforcerai de dire très nettement ma pensée, sans froisser personne.

J'exposerai les raisons de mes affirmations, qu'il sera toujours loisible de discuter. Ici où là, peut-être, je ferai de la polémique dans les notes, aussi brièvement que possible, contraint par la seule nécessité, je n'en ferai pas dans le texte. Je ne crois guère à son utilité, je ne l'aime pas beaucoup, laissons nos lecteurs juges du bien fondé de nos affirmations, à nous d'y mettre la clarté et la flamme qui les rendra convaincantes.

Écrire que la dévotion au Sacré-Cœur existe à peine avant sainte Marguerite-Marie, c'est, comme je le disais déjà en 1907, exagérer un peu ; mais j'estime toujours que ce n'est pas s'écarter beaucoup de la vérité. On pourra d'ailleurs longuement s'en convaincre. La question sera étudiée dans le second volume que je termine, il n'y suffira même pas. Il en est peut-être qui, après avoir lu ces lignes, vont se demander quels faits et quelles considérations pourront bien remplir six ou sept cents pages ; ils le sauront, s'ils veulent bien me faire l'honneur de les parcourir.

Voici comment se développera cette *Histoire de la Dévotion au Sacré-Cœur* : Le premier volume contient l'*Histoire de sainte Marguerite-Marie*. Je vais dire tout à l'heure pourquoi ce volume est le premier ; le second volume : l'*Aube de la dévotion*, se termine avec le XVI^e^ siècle ; le troisième volume : *Paray-le-Monial*, raconte les événements du XVII^e^ siècle ; dans le quatrième volume : *Luttes indécises ;* dans le cinquième : *Royal triomphe*, je ferai voir les difficultés qu'il fallut surmonter, au XVIII^e^ siècle, pour arriver à la pleine victoire, à la magnifique apothéose qui illumine les dernières années du XIX^e^, et projette, sur l'adolescence du XX^e^, une flamme toujours plus ardente.

La vie de sainte Marguerite-Marie remplit le premier volume de l'*Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur*, parce que, dans cette histoire, cette vie est le point culminant ; parce que, de cette histoire, cette vie est véritablement la source. Avant sainte Marguerite-Marie, on trouvera ici et là, au XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècle,

quelques idées bien peu nettes, lueurs bénédictines qui s'allument à l'horizon chrétien et s'éteignent ; plus tard, il y a Helfta et sainte Gertrude ; il y a le grand stigmatisé de l'Alverne et ses fils, parmi eux, saint Bonaventure, et aussi ce pauvre Ubertin de Cassal, si intéressant pour l'historien de la dévotion au Sacré-Cœur ; il y a la période dominicaine, les étincelles qui brillent tour à tour sur les monastères des bords du Rhin ; il y a le bienheureux Henri Suzo, cette figure de moine si originale, si complexe et si simple, si enfantine et si élevée, si déconcertante et si voisine de nous ; il y a les cris passionnés de sainte Angèle de Foligno et de sainte Catherine de Sienne ; j'abrège : il y a surtout le mouvement chartreux de Cologne : Lansperge, le *Legatus divinæ pietatis*, Canisius, Louis de Blois ; il y a l'influence indirecte, mais si réelle des Exercices de saint Ignace, le troisième prélude de la contemplation de l'Incarnation, leit-motiv des trois dernières semaines : « *Eric hic petere cognitionem intimam Domini qui pro me factus est homo, ut magis ipsum amem, eumque magis sequar* » ; et puis, tournant la page du livre des siècles, il y a saint François de Sales et la Visitation Sainte-Marie ; il y a le déconcertant problème de l'Éminence grise, du P. Joseph : un homme politique qu'il ne faut pas toujours regarder de trop près, le fondateur du Calvaire, devant lequel il est bien difficile de ne pas s'incliner et que l'on ne peut s'empêcher, à certaines heures, de vénérer comme un saint ; il y a le cardinal de Bérulle, qui nous arrête une minute, parce que, de ses mains, il a formé le bienheureux Eudes, le fondateur de Notre-Dame de Charité et de la Congrégation de Jésus et Marie, le grand dévot du Cœur de Jésus qui, dans ses deux Congrégations, institue sa fête ; qui le chante magnifiquement dans un office où brûle la flamme de de son amour. Il y a tout cela, oui, et nous n'avons pas tout dit, puisque tout cela remplira un bon tiers de nos pages. Cependant à parler en simple historien, à juger le développement de notre dévotion par le jeu extérieur des seuls efforts humains, tout cela n'a eu presque aucune influence au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle sur sa diffusion dans l'Église catholique : la source jaillie de l'âme

de sainte Marguerite-Marie, sous la pression de Jésus lui montrant son divin Cœur, a, presque seule, alimenté le fleuve d'espérance et de charité dont les flots miséricordieux baignent le monde et le lavent comme d'un nouveau baptême. Qu'on veuille bien aujourd'hui ne pas s'étonner de pareille affirmation : cette histoire montrera qu'elle ne dit rien de trop, et je ne crois avoir négligé aucun moyen de connaître toute la vérité.

A cause de cette influence unique, — seules de longues années d'études m'ont permis de la comprendre, et je ne pense pas l'avoir encore pénétrée tout entière, — l'historien de la dévotion au Sacré-Cœur ne doit rien ignorer de sainte Marguerite-Marie. Les faits, qui tissent la trame de cette modeste existence de Visitandine, se dirigent d'eux-mêmes comme à leur centre, comme à leur fin, vers cette grande dévotion. A partir de 1670, ils en sont véritablement l'âme ; l'apostolat, la mission de la sainte n'est sans doute pas toute sa vie ; mais toute sa vie est pour son apostolat, pour sa mission. Il fallait donc ou bien s'exposer à mal comprendre cette histoire, ou bien donner à la vie de l'élue du Sacré-Cœur un très large développement. Mais un long récit de cinq cents pages in-8°, s'il venait à sa place chronologique, fin du XVII^e^ siècle, après l'exposé des essais sans résultat appréciable mais très curieux, qui s'échelonnent pendant cinq cents ans et qu'il faut raconter, n'était-il pas à craindre qu'il alourdît et retardât un peu la marche de l'ouvrage. En parcourant ces quinze chapitres qui, du point de vue d'où nous regardons les faits, n'ont pas tous la même importance, les lecteurs, déjà intéressés par les premières tentatives, penchés par le souvenir sur les premières tiges sorties de terre, auraient pu trouver qu'on les faisait languir, et tourner les pages un peu vite pour voir ce qu'il advenait des bourgeons laissés au volume précédent, tout humides de sève et gonflés d'espérance, prêts à s'ouvrir sous les rayons du soleil déjà haut sur l'horizon. Ne valait-il pas mieux, dès lors, réserver à l'histoire de la dévotion l'étude des influences qu'a pu subir la sainte, concentrer en quelques pages ses idées sur le culte du Sacré-Cœur

et les faits de son apostolat, c'est-à-dire : montrer nettement l'originalité de sa mission et de sa doctrine ; et raconter ailleurs, dans un autre volume, les détails de sa vie simple et sublime, souffrante et radieuse, humble et triomphante.

Agir ainsi c'est, dès le début, affirmer nettement une pensée qui nous est chère : dans l'histoire de la dévotion au Cœur de Jésus, aucune influence, même de très loin, ne peut être comparée à celle de sainte Marguerite-Marie. C'est, dès le début encore, verser dans l'âme du lecteur le parfum céleste des confidences de Jésus à son élue de Paray-le-Monial ; l'embaumer par cette effusion magnifique des désirs, des volontés, des promesses, des grâces que le Médiateur divin a voulu nous faire connaître par sa disciple bien-aimée. Tout le récit est illuminé par ces premières pages ; leur douce clarté rayonne sur tout l'ouvrage.

*
* *

Sauf au chapitre XII, où j'ai traité assez longuement la question du message du Sacré-Cœur à Louis XIV, à la France, cette nouvelle édition reproduit celle de 1907 ; les variantes sont presque sans importance. On sait que le regretté Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, a publié, chez de Gigord, en 1915, la troisième édition de *Vie et Œuvres*. Le vénéré prélat préparait, depuis longtemps, ce beau travail ; il a eu en main tous les documents qui pouvaient l'aider à le mener à bonne fin ; pendant de longues années, il a vécu dans l'intimité de notre sainte, il n'a rien ignoré de ce qui la concerne. J'ai lu avec le plus grand intérêt, j'ai annoté soigneusement, les trois gros volumes de cette édition[1]. Le lecteur me permettra d'ajouter que, après cette lecture, sauf

1. Le travail de Mgr Gauthey est définitif là où le savant auteur cite les autographes de sainte Marguerite-Marie ; là encore où il n'existe qu'une seule copie d'autographes que nous ne possédons plus. Il n'en va pas malheureusement ainsi des écrits dont nous avons encore plusieurs copies ; le manuscrit 6 auquel Mgr Gauthey a donné la préférence et qu'il reproduit est loin d'être le meilleur, s'il est le plus complet. Souvent, les mots relégués dans les notes, donnent le vrai texte de la sainte. Il reste à faire un choix difficile et délicat, mais possible, entre les versions différentes ; ce choix nous mettrait en possession du texte définitif que nous attendons toujours, et qui viendra bien à son heure. Les renvois à l'édition de Mgr Gauthey sont indiqués de cette manière : G., 1, p. 25. Il va sans dire que là où je l'ai cru utile, j'ai choisi le texte que j'estimais le meilleur.

deux ou trois modifications de détail, je n'ai rien eu à changer à la *Vie de sainte Marguerite-Marie ;* cette vie est bien désormais fixée, nous connaissons sur elle tout ce que nous pouvons savoir ; l'édition de 1907 la raconte déjà comme elle sera toujours racontée.

Dans cette édition de 1907 j'avais, dans l'Introduction, longuement étudié les sources manuscrites et imprimées de mon travail ; je supprime cette étude en 1923. Elle semble désormais inutile ; on trouvera, dans l'édition de *Vie et Œuvres* de 1915, longuement développées, toutes les conclusions de mes recherches personnelles : plusieurs erreurs m'étaient échappées ; l'édition de 1915 rétablit la vérité. Je supprime encore le *Répertoire alphabétique des noms propres ;* dans la *Table des matières*, très complète, le lecteur trouvera facilement les renseignements utiles. L'histoire de la dévotion au Sacré Cœur terminée, l'heure viendra de publier des tables analytiques.

*
* *

Benoît XV, dans le bulle de canonisation de sainte Marguerite-Marie, déclare que la vie de la confidente du Cœur de Jésus est une merveille : « *Mira est rerum gestarum narratio ab ancilla Dei Margarita Maria Alacoque ad quam toties Ipse Dominus se manifestavit et cum qua pluries benignissime est allocutus ad charitatem et devotionem suscitandas in Sacratissimum Jesu Christi Cor.* » Pure et douce merveille ; c'est une sainte joie de la contempler et de rendre grâces au Dieu qui vit dans les siècles des siècles, d'avoir ainsi versé des flots de bénédiction et de grâces sur Marguerite-Marie, sa fidèle servante, de l'avoir choisie pour vivifier la dévotion envers le Cœur divin de notre Sauveur. « *Decet autem nobis ex corde gaudere et maximas gratias agere Deo vivenli in sœcula sœculorum, qui famulam suam Margaritam Mariam in omni spirituali benedictione benedixit, et eam elegit ut novam religionem erga divini Cor salvatoris nostri excitaret.* » Chef-d'œuvre d'un ouvrier tout-puissant, elle a été instruite par la Sagesse infinie, longuement amoureusement préparée pour faire connaître aux hommes la brûlante

charité du Cœur divin : « *Deus omnipotens ita paulatim fidam ancillam instituerat ut ad flagrantissimam divini sui Cordis charitatem hominibus denunciandam instructa jam atque expedita esset.* » Depuis le jour où, par elle, la volonté divine a été manifestée au monde, le nombre de ceux qui brûlent de réparer l'ingratitude et l'abandon des hommes qui vivent loin de Dieu, n'a fait que grandir et grandir toujours ; une fête solennelle en l'honneur du Cœur très saint a été établie dans tout l'univers, des chapelles, des temples, en grand nombre, lui ont été dédiés ; les fidèles du Christ viennent en foule y implorer la miséricorde du Sacré-Cœur et la grâce de la persévérance finale. « *A superna hujus voluntatis declaratione usque ad præsens tempus semper semperque crevit numerus eorum qui ingratissimæ desertioni hominum supplere studuerunt, festus solemnis ad Sacratissimum Cor honorandum per orbem est divulgatus, et quam plurima sacella ac templa eidem dicata sunt, et ea petunt christifideles ad quærendam sacri Cordis misericordiam et pœnitentiæ finalis beneficium*[1].

Il n'est pas permis d'ajouter quelque chose à la parole du Souverain Pontife. Charles de Quens (1725-1807), élève du P. André, S. J., au Collège de Caen, et plus tard grand ennemi de la dévotion au Sacré-Cœur, mais chrétien sincère, après avoir résumé pour lui la constitution *Auctorem fidei* promulguée par Pie VI, le 28 août 1794, qui condamne sa manière de voir, termine loyalement : *Petrus per Pium locutus est*[2]. C'est Pierre, c'est Jésus qui parle aussi par Benoît XV ; la parole de Benoît, qui est la parole de Pierre, qui est la parole de Jésus, rend tout autre éloge superflu, *Petrus per Benedictum locutus est.*

Versailles, 31 mai 1923.

---

1. *Acta Apostolicæ, Sedis* 2 nov. 1920.

2. Bibliothèque de Caen, M^{s} 261 ; in-4°, 158. Charles de Quens ajoute : « *Causa finita est ; finiatur et error* ». Nous lui pardonnerons beaucoup, à cause de sa chrétienne loyauté.

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

Manuscrits

Gervaise (D., ancien abbé de la Trappe). *Remarques sur la vie de sœur Marie Alacoque, religieuse de la Visitation, composée par Mgr Languet, évêque de Soissons*, 1745.

Ms. Fr. Nouv. Acquis. 1832.

Registres de catholicité de Verosvres et de Bois-Sainte-Marie.

Archives nationales : K. 1301-1303, 1717
L. 1083
S. 4791, 4794.

Plus de 150 lettres inédites et autographes de Marie d'Este, femme de Jacques II. — Un journal très curieux de ses visites au monastère de Chaillot en 1711, 1712, 1713.

Imprimés[1]

Anonymes :

Année sainte des religieuses de la Visitation Sainte-Marie, t. I-XII. Annecy, Charles Burdet, 1897.

Augustodunensis seu aeduensis beatificationis et canonisationis. Ven. servae Dei, Sor. Margaritae M. Alacoque, monialis professae ex ord. Visitationis M. B. V. instituti S. Franscisci Salesii, t. I-XIV, Romae.

Calendar of the Stuart Papers, belonging to His Majesty the King, preserved at Windsor Castle, vol. 1. London, 1902.

Collection de lettres circulaires émanées des religieuses de la Visitation Sainte-Marie, des différents monastères de France, ou à elle adressées de France ou de l'étranger. 1-156, B. N. Ld 173-2.

J'ai pu consulter à Annecy une collection incomparablement plus riche que celle de la rue Richelieu.

Courte biographie et lettres inédites de la B. Marguerite-Marie. Toulouse, Bureaux du *Messager du Cœur de Jésus*, 1890.

Coutumier et Directoire pour les religieuses de la Visitation Sainte-Marie. Annecy, Aimé Burdet, MDCCCL.

1. Je n'indique pas, dans cette bibliographie, sauf de rares exceptions, les ouvrages qui, à l'occasion de la dévotion au Sacré-Cœur, parlent de Sainte Marguerite-Marie : je m'en occuperai ailleurs. Je laisse également de côté les brochures nombreuses qui traitent de sa vie, de ses vertus et ou de sa mission ; s'il en est de médiocres pour ne rien dire de plus, quelques-unes aussi sont excellentes, mais presque toutes sont inutiles à l'historien. Je ferai une exception pour la *Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie*, éditée chez Paillart, en 1890. Cette plaquette de 32 pages est fort bien faite. Enfin je ne veux pas m'occuper d'une certaine littérature de *Bibliothèques anticléricales*. Je la connais, hélas ! Je ne prétends la juger ici qu'en historien. Dans un pamphlet de deux cents pages, j'ai relevé plus de deux cents erreurs historiques, et je ne dis rien des absurdités morales. C'est de la basse polémique. Chacun a le droit de noircir du papier ; mais, quand on veut traiter une question, la première chose à faire, c'est de l'étudier. Pourquoi ne pas nommer et le livre et l'auteur ? Il s'agit des *Cordicoles* de M. Gustave Téry qui depuis...

La dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par un Père de la Compagnie de Jésus (P. Croiset). Troisième édition, augmentée. A Lyon, chez Horace Molin, vis-à-vis le grand Collège, et rue Neuve, à l'Image S. Ignace, MDCXCIV.

La Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus-Christ. Troisième édition. A Rouen, chez Eustache Hérault, MDCXCVIII.

La Véritable Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus-Christ, par le P.*** (Froment) de la Compagnie de Jésus. A Besançon, chez François-Louis Rigoine, MDCXCIX.

Instruction pour la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Imprimé pour la première fois à Pont-à-Mousson en 1696. Montreuil-sur-Mer, 1895.

Notice historique sur le saint cœur et les yeux de sainte Jeanne-Françoise de Chantal..., suivie d'une notice sur les autres saintes reliques que possède le monastère de Nevers. Nevers, P. Bégat, 1865.

Nouvelles ecclésiastiques, 1730, 1731, 1732 et sqq.

Petites coutumes de ce monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Annecy. Annecy, Aimé Burdet, MDCCCXLIX.

Le pèlerin de Paray-le-Monial, années 1881-1884.

Règles de S. Augustin, constitutions et directoire pour les religieuses de la Visitation, Lyon, Sauvignet et Cie, MDCCCXXXV.

Le Règne du Cœur de Jésus, par un prêtre oblat de Marie-Immaculée. t. I-V. Paris, Montmartre, 1867.

Réponses de notre sainte Mère Jeanne-Françoise Frémiot baronne de Chantal. Annecy, Aimé Burdet, MDCCCXLIX.

La Vénérable Anne-Madeleine Rémuzat, 2e édition. Lyon, 1894.

La Vie de la V. Mère Anne-Séraphine Boulier. A Dijon, par J. Besseyre, imprimeur et libraire, MDCLXXXIX.

Vie de M. de Caylus, évêque d'Auxerre. 2 vol. A Amsterdam, chez Arkstée et Merkus. MDCCLXV.

Cet ouvrage est de l'abbé Dettey, chanoine et archidiacre d'Auxerre, mort en 1773.

Vie et Œuvres de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, 2 vol. Paray-le-Monial, au monastère de la Visitation. Paris, Poussielgue, 1876 (épuisé) ; 3e édition totalement refondue et notablement augmentée par les soins de Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, de Gigord, 1915. 3 vol.

Adam (Abbé J.-L). *Le mysticisme à la Renaissance ou Marie des Vallées dite la Sainte de Coutances*, 2e édit. Paris, Poussielgue, 1894.

Alet, (S.-J.),et le chanoine P. Lejeune. *La France et le Sacré-Cœur*. Paris, Lethielleux et J. Dumoulin (s. d.).

Amelotte (P.), de l'Oratoire. *Vie de la sœur Marguerite du St-Sacrement*. Paris, Le Petit, MDCLIV (B. N. Ln 27, 15745).

Aubineau. *Paray-le-Monial et son monastère de la Visitation*. Paris, Douniol 1873.

Bainvel (J.-V.). *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*. Doctrine-Histoire. Paris, Gabriel Beauchesne et Cie, 1906.

Barbier (avocat). *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*. Paris, 1847-1856.

Barnaud (abbé). *Notre-Dame de Romay*. Blois, C. Migault et Cie, 1904.

Baruteil (P.) *Genèse du culte du Sacré-Cœur de Jésus*, Paris, M. R. Leroy, 1904.

Bougaud (Mgr Em.). *Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie*, 10e édition. Paris, Ch. Poussielgue, 1900.

Bouzonié, S. J. *Entretien de Théotime et de Philotée sur la dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, d'après l'édition de 1697. Montreuil-sur-Mer, 1895.

Campana de Cavelli (Marquise). *Les derniers Stuarts à Saint-Germain-en-Laye. Documents inédits et authentiques*, t. I et II. Paris, Didier 1871.

Caphefigue. *Marie-Marguerite Al-Coq*, Paris, Amyot MDCCCLXVI.

Charrier (Pierre), S. J. *Histoire du Vénérable Père Claude de la Colombière, de la Compagnie de Jésus*, t. I et II. Lyon et Paris, Delhomme et Briguet, 1894.

Colombière (Vénérable Père Claude de la). *Œuvres complètes*, t. I-VI. Grenoble, 1900.

— *Retraite spirituelle*. A Lyon, chez Anisson Posuel et Bigaud, MDCLXXXIV (B. N. Inventaire D. 19841).

Colet (Abbé). *Annales du monastère de la Visitation de Dijon*. Dijon, Presses mécaniques de Loireau-Feuchot, 1854.

Cucherat (Abbé F.). *La question du Terreau*. Autun, Dejussieu, 1877.

— *Le Guide historique et archéologique du Pèlerin à Paray-le-Monial*. Paray-le-Monial, 1885.

— *Histoire populaire de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*. 4e édition, Paris, Haton, 1878.

Curley (Frédéric de), S. J. *Marie-Françoise de Saumaise*. Lille, Société de Saint-Augustin, 1884.

Dalgairns (Bernard Dobrée). *De la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, avec une introduction sur l'esprit du Jansénisme. Paris, Ambroise Bray, 1856.

Daniel (Ch.), S. J. *Histoire de la Bienheureuse Marguerite-Marie*. 4e édit. Paris, Jacques Lecoffre, 1874.

Dedouvres (Abbé). *Un précurseur de la bienheureuse Marguerite-Marie* (le P. Joseph). Angers, Germain, 1899.

Franciosi (Xavier de), S. J. *Notions doctrinales et pratiques sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, 4e édit. Paris, Taranne, 1873.

— *Petite Anthologie du Sacré-Cœur de Jésus*. Société de S. Jean l'Evangéliste, Desclée, Lefebvre et Cie, Rome-Tournai, 1903.

Fumel (Messire Jean-Félix Henri de), évêque et comte de Lodève. *Le culte de l'amour divin dans la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*. Montpellier, Aug. Virenque, 1827. (B. N. Inventaire D. 35475).

De Gallifet, S. J. *De cultu Sacrosancti cordis Dei ac Domini nostri Jesu Christi in variis christiani orbis provinciis jam propagati*. Romae, apud Joannem Mariam Salvioni, 1726. (B. N. Inventaire D. 7741).

— *L'excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ*. 1re Partie 1-299 ; 2e Partie 1-274. A Nancy, chez la veuve Baltasard. MDCCXLV. C'est l'édition dont je me suis servi, elle reproduit exactement celle d'Avignon MDCCXXIII ; la dédicace seule est changée.

Granger. *Les Archives de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et de Marie*, 3 vol. Ligugé, 1893.

Grèzes (R.P. Henri de). *Le Sacré-Cœur de Jésus*. Etudes franciscaines, Paris. Delhomme et Briguet, 1890.

Grimouard de Saint-Laurent. *Les images du Sacré-Cœur au point de vue de l'histoire et de l'art*. Paris, Bureaux de l'Œuvre du Vœu National, MDCCCLXXX.

Guilloré, S. J. *Conférences spirituelles pour bien mourir à soy-même*, t. I et II. A Paris, chez Estienne Michallot, rue Saint-Jacques. MDCLXXXIII.

Haile (Martin). *Mary of Modena*, queen of James II London. J.-M. Dent et Co, 29, Bedfort Street, W. C.

Hamon (A). *La bienheureuse Marguerite-Marie*. Portrait intime, Etudes, 20 juin, 5 et 20 juillet 1904.

— *Les vies de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*. Etudes, 20 juin. 1902.

Les derniers jours de la bienheureuse Marguerite-Marie. Etudes, 5 octobre 1905.

— *Le texte de la Grande Promesse*. Etudes, 20 juin 1903.

— *Au berceau de la bienheureuse Marguerite-Marie*. O Salutaris hostia. février et mars 1904.

— *M. le Docteur Rouby et la critique historique.* Revue de l'hypnotisme et de la psychologie physiologique, mai 1903.

— *Sainte Marguerite-Marie.* Sa vie intime, 6e mille, Beauchesne, Paris, 1922

Jean (Armand), S. J. *Les évêques et les archevêques de France, depuis 1682 jusqu'à 1804.* Paris, MDCCCXCI.

Languet (Mgr Jean-Joseph). *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation Sainte-Marie, du monastère de Paray-le-Monial en Charolois.* Paris, chez la veuve Maizières, MDCCXXIX.

Le Doré (R. P. A.). *Le R. P. Eudes, apôtre des SS. CC. de Jésus et de Marie.* Paris, Lethielleux, 1869.

Letierce (E.), S. J. *Etude sur le Sacré-Cœur,* 2 vol. Paris, Vic et Amat, 1890.

Mamessier (A.) *Parenté de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque,* 2e édit. Autun, Dejussieu, 1879.

Masson (T. R. P. Innocent Le). *Semaine du Sacré-Cœur de Jésus.* Toulouse, A. Régnault et fils, 1886.

Muguet (Abbé Paul). *Lautecour ou la vérité sur le lieu précis de la naissance de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.* Mâcon, imprimerie Protat, 1879.

— *Les reliques de la bienheureuse Marguerite-Marie.* Charolles, veuve Lambert, 1886.

Nilles, S. J. *De rationibus festorum sacratissimi cordis Jesu et purissimi cordis Mariæ, e fondibus juris canonici erutis,* libri IV. Æniponte, 1873.

Perraud (Mgr). *Le second centenaire et le jubilé de la bienheureuse Marguerite-Marie,* Autun, Dejussieu, 1890.

Pignot (J.-H.). *Un évêque réformateur sous Louis XIV, Gabriel de Roquette.* 2 vol. Paris, Durand, 1874.

Provane de Leyni (Mère Marie-Gertrude de). *Le charme du divin amour ou la vie de l'humble sœur Jeanne-Bénigne Gojoz, religieuse de la Visitation Sainte-Marie du monastère de Turin,* Besançon, 1901.

Quarré de Verneuil. *Le Charolais et la ville de Paray-le-Monial.* Annales de l'Académie de Mâcon, t. XV, p. 156 et sqq.

Saint François de Sales. *Œuvres.* Annecy, Niérat, en cours de publication. Toutes les fois que, dans les notes, nous citons les Œuvres de saint François de Sales sans renvoyer à une édition spéciale, c'est à celle-là qu'il faut recourir.

Sainte Jeanne-Françoise Fremyot de Chantal, *Sa vie et ses œuvres,* t. I-VIII. Paris, Plon, 1874.

Tabaraud. *Des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie,* par un vétéran du sacerdoce. Paris, chez Igonette 1823. (B. N. Inventaire. D. 50999.)

Terrien (J.-B.), S. J. *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus,* d'après les documents authentiques et la théologie. Paris, Lethielleux. 1893.

Thiers (J.-B.). *Traité des superstitions qui regardent les sacrements.* t. I-IV. Paris, Antoine Dezallier, MDCXCVIII.

Tournier (Abbé F.). *La dévotion au Sacré-Cœur, avant la bienheureuse Marguerite-Marie. Vie de Mme d'Herculais.* Paris, Lecoffre, 1903.

Vermeersch (Arthur), S. J. *La grande promesse du Sacré-Cœur.* Paris Retaux, 1903.

— *Pratique et doctrine de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus,* à l'usage du clergé et des fidèles. Tournai, H. et L. Casterman, 1906.

PREMIÈRE PARTIE

LA PRÉPARATION

CHAPITRE PREMIER

VEROSVRES

1647-1663

Rien n'est beau et simple à la fois comme le récit autobiographique, composé au monastère de Paray-le-Monial, en 1685, sur l'ordre du P. Rolin, par sainte Marguerite-Marie. Ces pages nous font entrer très avant dans son âme, elles nous révèlent les plus étonnants mystères de grâces et, presque jour par jour, de vertus en vertus, nous pouvons y assister à sa formation surnaturelle. Mais l'historien qui cherche à placer son personnage dans le milieu où il a vécu, qui s'efforce, pour le mieux présenter, de donner à sa vie le cadre même où elle s'est déroulée, éprouve une déception. Toute à ses relations intimes avec Dieu, la fille de Claude Alacoque et de Philiberte Lamyn ne nous dit rien de son pays, rien ou à peu près de sa famille, presque rien même de son cher monastère de Paray et des religieuses, ses sœurs, dont l'existence fut mêlée à la sienne. Et pourtant de ce qui la touche tout nous intéresse. A cause d'elle d'abord : caractère, volonté, intelligence, qualités et défauts, dons naturels et dons surnaturels, nous sommes avides de tout connaître et de tout comprendre. A cause de la dévotion au Cœur Sacré de Jésus ensuite : elle en fut l'apôtre choisie du ciel ; étudier sa vie, c'est donc contempler dans sa source, à l'heure même où il jaillit de notre sol de France, ce fleuve immense de grâces, de paix et d'amour, dont chaque goutte roule avec elle un bienfait divin.

Autant que possible il faut dès lors suppléer au silence de la sainte. Vraisemblablement la famille Alacoque est originaire du village d'Audour, commune de Dompierre-les-Ormes, en Charolais, dans le département actuel de Saône-et-Loire. Il existe un acte du 24 janvier 1470, par lequel Jean Fabry et Benoîte Alacoque, sa femme, font vente à noble Guillaume de Fautrières, seigneur d'Audour, « de tous leurs droits, soit dans la Combe de la Rate située à Audour, soit dans leurs maisons et dans tous leurs autres biens, meubles et immeubles situés au dit hameau d'Audour. » A partir de 1563, nous trouvons établis au village de Montot, paroisse de Verosvres, les ancêtres paternels de la sainte, parents eux-mêmes des Alacoque d'Audour. Vers le milieu du XVII^e^ siècle, époque où naquit Marguerite-Marie, les Alacoque ont fait souche et ils sont un peu partout, à Dompierre, à Verosvres, à Beaubery, à Charolles, à Ozolles, à Trivy, à Suin, à Meulin, au Bois-Sainte-Marie, laboureurs, notaires, prêtres, artisans, avocats, commerçants.

Claude Alacoque, originaire de Montot, épousait vers la fin de 1613, Jeanne Delaroche, du hameau de Lautecour, commune de Verosvres, et venait s'établir au domicile des parents de sa femme. Le 27 mars 1615, de ce mariage naissait un fils nommé Claude comme son père.

Laboureur illettré mais pourtant très à l'aise, Claude Alacoque voulut faire donner à son enfant une éducation libérale. A peine âgé de vingt-cinq ans, le jeune homme était déjà juge ordinaire de la seigneurie du Terreau et de toutes les terres et dépendances de Verosvres. Il avait perdu son père, probablement en 1633, et s'était marié au commencement de 1639 avec Philiberte Lamyn, fille de M. François Lamyn, notaire royal à Saint-Pierre-le-Vieux. De cette union, huit ans plus tard, devait naître, le 22 juillet 1647, celle dont nous commençons l'histoire, Marguerite-Marie Alacoque.

M. Claude Alacoque habitait Verosvres, et, dans Verosvres, le village de Lautecour, où déjà, à partir de son mariage, avait

vécu son père. Sa mère y était avec lui ; se trouvaient encore dans la même maison, son beau-frère Toussaint Delaroche, époux de Benoîte Alacoque, et probablement une de ses sœurs non mariées Catherine Alacoque.

Le village de Lautecour, au XVII^e^ sicèle et jusque dans la seconde moitié du XVIII^e^, était beaucoup plus important qu'aujourd'hui. Centre d'un commerce très actif, de marchés et de foires très courues qui s'y tenaient tous les mois, c'était là qu'on rendait la justice et qu'avaient lieu les ventes publiques aux enchères. « Ces foires, ces audiences, ces ventes, attirant un nombreux concours d'habitants de la contrée et des pays circonvoisins, faisaient vivre un certain nombre d'aubergistes, de boutiquiers et d'artisans divers[1]. » L'extrémité orientale de ce gros village ou de ce petit bourg, comme on voudra, s'appelait les *Janots*, et c'est précisément dans cette partie de Lautecour que se trouvait la maison patrimoniale des Alacoque[2].

Les choses ont bien changé depuis : en 1765 se terminait la grande route de Charolles à Mâcon. Elle laissait sur la droite, sans le traverser, le village de Lautecour. Ce fut sa ruine. Les foires furent transportées en un lieu plus abordable, au village des Bruyères, le juge de la seigneurie du Terreau trouva plus simple dès lors d'y transférer *son audience ;* tous les petits commerçants suivirent et il ne resta plus à Lautecour que les seuls cultivateurs. Peu à peu le village s'égrena, les vieilles demeures disparurent sans être remplacées, les espaces vides se multiplièrent, s'agrandirent, et de la ligne de maisons qui se continuaient, sans interruption, l'espace de deux cents mètres, il ne reste plus aujourd'hui que deux tronçons nettement séparés, avec leurs noms distincts qu'il n'est plus possible de

1. *Lautecour*, par l'abbé MUGUET, p. 5.

2. La remarque est importante pour l'interprétation de certains actes de l'époque ; Lautecour est le tout, les Janots sont la partie : la partie peut se confondre avec le tout, le tout ne se confond pas avec la partie. — Dans un acte du mardi 5 juin 1647, Michel Alavilette est qualifié marchand demeurant au *bourg* de Lautecour.

confondre ; à l'ouest Lautecour, à l'est les Janots. D'où il résulte que la maison de la famille Alacoque se trouve réellement au village actuel des Janots ; nous continuerons pourtant à dire qu'elle est à Lautecour, pour parler comme tout le monde, pour parler surtout comme au XVII^e siècle[1]. Humble et vénérable maison, il nous est impossible aujourd'hui de la reconstituer entièrement, mais il reste pourtant des reliques des jours d'autrefois, des chambres et des murs contemporains de la bienheureuse Marguerite-Marie et à la *ferme* et au *pavillon*.

Le bâtiment que l'on aperçoit à droite, en entrant dans la cour, avec sa porte cintrée, au seuil fait de gros blocs mal ajustés et qu'on appelle indifféremment la *ferme* ou le *manoir*, garde, entre ses pierres vieillies, et sur quelques-unes de ses solives, d'irrécusables souvenirs du passé. Au rez-de-chaussée, on trouve une pièce très longue et assez large : au milieu, une grande table ; dans les angles les plus éloignés, deux lits immenses ; au fond, une de ces vastes cheminées où l'on se réunit pour la veillée en commun, dans les longs soirs d'hiver. Le plafond assez bas menace ruine ; de grosses poutres le supportent ; mais sous le poids des années, elles-mêmes s'affaissent lentement, et l'on a dû les soutenir à l'aide de colonnes de bois mal dégrossies qui appuient sur le sol. Tout est noirci par le temps et la fumée. Opposée à celle par où nous sommes entrés, une porte donne sur une petite cour ; à gauche, un escalier extérieur tout en pierres nous conduit au premier étage. Les deux chambres qui s'y trouvent sont commandées par une galerie ouverte, elles servent toutes deux de greniers. On trouve renfermée dans la première de ces chambres, au fond, à droite, une petite cellule, aux solives couvertes de peintures ; là, d'après une tradition très vraisemblable, aurait habité sainte Marguerite-Marie, pendant les années qui précédèrent son entrée au couvent. Dans cette

1. La grande route qui, longeant la gare des Terreaux-Verosvres, va de Charolles à Trivy, traverse les deux villages de Lautecour et des Janots.

chambre de jeune fille éclairée par une petite lucarne, il y a juste la place d'un lit.

Le *pavillon* est un gros bâtiment carré au toit en auvent. Du côté de la cour, un mur, aux pierres d'angles grossièrement taillées, se dresse, sans ouvertures, sauf une petite fenêtre au ras du sol, et une autre encore moins grande qui touche le toit. Un escalier en pierre, fermé d'une légère grille et qui compte une dizaine de marches, conduit à une porte cintrée en bois plein ; cette porte ouvre sur une chambre dont on a fait une chapelle. Assez vaste, l'appartement a vue sur le nord. D'anciennes peintures allégoriques et mythologiques, — on y distingue nettement un Bacchus et des Amours, — recouvrent les poutres et les solives du plafond. Vers le milieu du côté gauche en entrant, un cartouche peint sur la frise reproduit les armoiries de la famille Alacoque, elles sont *d'argent à un coq d'or en chef, et en pointe un lion de même armé et lampassé de gueules*. Le frère de Marguerite-Marie, Chrysostome, en 1703, les fit vérifier, comme on peut le voir dans l'*Armorial de Bourgogne* : « Chrysostome Alacoque, maire perpétuel de Bourg-les-Marie *(sic)*, porte d'or à un coq de gueules en chef, et un lion de même en pointe[1] ».

Ce pavillon, qui consiste en une grosse tour carrée, est contigu à un bâtiment plus récent, dont les fondations semblent marquées encore par des traces d'incendie. Au premier coup d'œil on voit que le nouvel édifice a été bâti sur des murs préexistants, sur des assises plus anciennes et d'une excellente maçonnerie, identiques à celle de la tour carrée. Mais la disposition des pièces est moderne ; nous ne sommes plus dans les appartements où vécut la famille Alacoque.

Marguerite-Marie était le cinquième enfant de M. Claude Alacoque ; trois garçons et une fille : Jean, Claude-Philibert, Chrysostome et Catherine étaient venus tour à tour apporter à

1. *Armorial de Bourgogne*, t. II, p. 205, n° 310.

ce foyer chrétien une bénédiction du ciel[1]. Elle naquit à Lautecour[2].

La petite Marguerite, — nous l'appellerons désormais ainsi, car elle ne prit le nom de Marie qu'à sa confirmation, en 1669, — ne fut baptisée que trois jours après sa naissance, le 25 juillet. Voici l'acte tel que nous le lisons encore sur les registres de catholicité de la paroisse de Verosvres : « Marguerite, fille de M. Claude Alacoque, notaire royal, de dame Philiberte Lamain, a été baptisée par moi, soussigné curé de Verosvres, le jeudi vingt cinquième juillet 1647, et a été son parrain Antoine Alacoque prêtre curé dudit lieu (*en surcharge :* et Toussaint de la Roche qui l'a portée sur les saints[3] fonts baptismaux) et sa

1. Jean naquit le 9 juin 1640 ; Claude Philibert, le 27 juin 1642 ; Catherine, le 27 février 1644, et Chrysostome le 6 mai 1645. Catherine mourut très jeune, au plus tard en 1655.

2. Sainte Marguerite-Marie est-elle née à Lautecour, village de Verosvres, ou au Terreau, autre village de Verosvres ? Avant la brochure de l'abbé Cucherat : *La question du Terreau ou du lieu précis où est née la bienheureuse Marguerite-Marie*, le problème n'existait guère, et, depuis la brochure de l'abbé Muguet : *Lautecour ou la vérité sur le lieu précis de la naissance de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*, ce problème n'existe plus. En faveur du Terreau il n'y a qu'un seul témoignage sérieux, celui des contemporaines de la sainte qui écrivent : « Elle vint au monde le jour de sainte Madeleine, 22 juillet de l'année 1648, prit naissance au Terreau. » (*Vie et Œuvres*, t. I, p. 53.) Comment expliquer cette affirmation des religieuses de la Visitation de Paray, au commencement du XVIII^e^ siècle, une quinzaine d'années après la mort de la sainte ? Il faut, à mon avis, y voir une erreur de la sœur Françoise-Rosalie Verchère, pas autre chose. On aura remarqué d'ailleurs une autre inexactitude dans la même phrase ; la sainte est née en 1647, non en 1648.

Dans l'affirmation de la sœur Françoise-Rosalie Verchère a-t-on le droit de voir l'énoncé d'une tradition existant au monastère de Paray ? Non ; et j'en tire la preuve du registre mortuaire de ce monastère. « L'an 1690, le 17 du mois d'octobre, environ les sept heures du soir est décédée en ce monastère de la Visitation Sainte-Marie, en odeur de sainteté, notre vénérable sœur Marguerite-Marie Alacoque, native de Lautecourt. » Cette note a été écrite entre 1703 et 1747. De deux choses l'une : ou bien elle reproduit l'acte mortuaire tel qu'il a été rédigé au lendemain du décès de la sainte, — et c'est infiniment probable ; — alors en 1690, la tradition du monastère de Paray est que la sainte naquit à Lautecour ; ou bien elle a été modifiée lors de la transcription entre 1703 et 1747 ; alors à cette époque la tradition du monastère de Paray était que la sainte naquit à Lautecour. Si on refuse de voir dans la phrase du registre mortuaire la tradition du monastère de Paray, je demande pourquoi on la voit si transparente dans la phrase de la sœur Françoise-Rosalie Verchère ?

3. Sur l'autographe il y a *saints* écrits en abrégé, stz ; une main maladroite a ajouté un *r* et un *e* qui ne sont point d'une écriture de l'époque.

marraine M^lle Marguerite de Saint-Amour, femme de M. de Corcheval, lesquels se sont soussignés :

De Fautrières, M. de Saint-Amour,
Corcheval, Ant. Alacoque. »

Marguerite de Saint-Amour était fille de Jacques de Saint-Amour, seigneur de Foncrenne et de Villiers ; son mari, Claude de Fautrières, seigneur de Corcheval[1], fut, pendant neuf ans consécutifs, élu député de la noblesse aux Etats du Charolais. Le fait de voir si noble dame accepter d'être la marraine d'un enfant de M. Claude Alacoque montre, dans quelle haute estime, on tenait le jeune notaire royal. M^lle de Fautrières ne faisait d'ailleurs qu'imiter dame Claude-Couronne d'Apchon, épouse de Jean Arteloup, écuyer, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, baron de Sainte-Péruze et seigneur du Terreau, qui avait voulu être marraine de Claude-Philibert, le second fils de M. Alacoque[2].

Des longs soins maternels pendant les premières années de l'enfance, de l'éveil de la jeune âme au contact des personnes et des objets extérieurs, nous ne savons rien ; rien de l'influence du père, celle de la mère ne se manifeste que vers la dixième année ; mais déjà nous pouvons constater sur cette enfant qui ne se connaît pas encore elle-même l'action de Dieu. C'est une des divines privilégiées. Sans doute ce n'est pas, comme dans le berceau de Moïse, tout l'espoir d'Israël ; à plus forte raison n'est-ce pas, comme dans le berceau de Bethléem, tout l'espoir de la terre, qui repose dans le berceau de Lautecour. Et pourtant, selon les desseins éternels du Tout-Puissant, c'est bien un peu l'espoir du monde vieilli, du monde refroidi, glacé par les erreurs du Jansénisme. Cette enfant ne sera-t-elle

1. Le château de Corcheval se trouve dans la commune de Beaubery qui touche celle de Verosvres. Pour tous ces détails on peut consulter Mamessier : *Parenté de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*, p. 31 et 129.

2. Mamessier *op. cit.*, p. 105 et 106. Cf. *Registres de la catholicité de Verosvres.*

pas l'apôtre bénie de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, notre grande dévotion moderne dont chaque jour nous voyons mieux les progrès consolants et la marche victorieuse au sein de l'Église universelle. Aussi les célestes faveurs ne se font-elles pas attendre; avec le premier rayon de l'intelligence, c'est le premier rayon d'une grâce tout extraordinaire qui illumine cette âme :

« O mon unique Amour ! Combien vous suis [-je] redevable de m'avoir prévenue dès ma plus tendre jeunesse, en vous rendant le maître et le possesseur de mon cœur, quoique vous connaissiez bien les résistances qu'il vous ferait. Aussitôt que je me sus connaître, vous fîtes voir à mon âme la laideur du péché, ce qui en imprima tant d'horreur dans mon cœur, que la moindre tache m'était un tourment insupportable[1]. »

Cette horreur de toute faute, cet attrait inconscient vers la pureté de l'âme, ne tarde pas à transparaître ; les personnes chargées de la jeune Marguerite le remarquent et s'en servent pour réprimer les saillies de l'enfant. Pour l'arrêter court, il suffit de lui dire qu'elle va offenser Dieu.

A cette première faveur, qui semble comme un frein passé à la mauvaise nature dont elle dompte les écarts, Dieu, par une providence spéciale, ajoute et crée dans cette petite âme, un espèce d'instinct qui l'incline vers la chasteté. Sans en comprendre ni la nature, ni le mérite, elle en devine la beauté virginale. Avant l'éveil de son intelligence, ses lèvres la nomment, sa volonté la désire : « Et sans savoir ce que c'était, je me sentais continuellement pressée de dire ces paroles : « O mon Dieu, je vous consacre ma pureté, et je vous fais vœu de perpétuelle « chasteté[2]. » Sans doute, cet élan vers la vertu qui fait les vierges peut naître, en partie, de l'influence de la famille[3]. Dans l'âme de l'enfant, il se fait comme un rayonnement des vertus chré-

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 30, 387, 338. Les mots entre crochets [] manquent dans l'autographe de Paray-le-Monial, G. t. II, p. 29, 30.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 338, G. II, 30.
3. *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 3, édit. de 1729.

tiennes du père et de la mère, et les pures conversations du foyer grandissent naturellement les cœurs des petits qui écoutent. Mais par delà, l'action humaine qu'il ne faut pas nier, on doit aussi reconnaître l'action divine et une grâce de choix. On la retrouve facilement dans l'amour inné de la jeune enfant pour la solitude et la souffrance.

Marguerite avait un grand fonds de gaieté naturelle. Une sève de vie, qui ne cherchait qu'à se transformer en fleurs et en fruits de joie, bouillonnait en elle. « Naturellement portée au plaisir ,» elle trouve déjà toute petite la force de se vaincre, et d'ordinaire, quelque froid qu'il fasse, elle reste, sur ses genoux à nu, pendant toute la messe. « Toute mon intention, écrit-elle encore, n'était que de me cacher dans quelque bois[1]. » A deux cents mètres de la maison paternelle, descendant une toute petite colline pour s'arrêter au bord de la vallée, contre un gros bloc de granit étalé sur le sol, il existe encore ce bois de chênes. Il est si près de Lautecour que, même dans sa petite enfance, Marguerite pouvait y venir seule, sans inquiéter ceux qui veillaient sur elle. En s'y rendant, elle voyait, détachée sur le ciel, l'église de Verosvres, et peut-être, dès lors, le Dieu du Tabernacle révélait-il sa tendresse à celle qui, plus tard, devait être une de ces âmes dont l'Eucharistie fait toute la vie.

Campée sur un des nombreux replis de terrain qui sillonnent la vallée, l'église actuelle, gracieuse sous la parure de sa robe de pierre et dans la jeune grâce de ses quarante-cinq ans, occupe le centre d'un vaste amphithéâtre de collines, aux lignes harmonieuses, parfois brusquement interrompues et bondissant en vives arêtes. Beaucoup plus lourde, l'église ancienne, celle où fut baptisée Marguerite, où elle fut confirmée, où elle communia souvent, dressait à la même place son gros clocher quadrangulaire surmontant le chœur. Elle n'avait qu'une nef, celle

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 338 ; G. II, 30.

d'aujourd'hui en a trois[1]. De grands bois de pins couvrent les pentes de ce petit coin du Charolais, et semblent le bercer de leur murmure monotone. Il se dégage de tout le paysage, âpre et doux, une paix profonde imprégnée de je ne sais quel involontaire respect. Ce n'est pas l'admiration qui fond sur l'âme du sommet des hautes montagnes, ou se dégage, enveloppante, de l'infini des flots : c'est un sentiment plus humble, plus calme et qui rapproche de Dieu.

D'une nature très impressionnable, Marguerite subissait, sans trop s'en rendre compte, le charme de cette pacifique nature, qu'elle retrouvait encore, quand elle allait à Beaubery, chez sa marraine, M^me^ de Fautrières. Cette dame avait pris, en effet, sa petite filleule en grande affection, et elle obtint de l'emmener avec elle au château de Corcheval.

Sur la ligne de Charolles à Mâcon, à droite et tout près de la gare de Saint-Bonnet-Beaubery, le château de Corcheval se cache sous la verdure. A moitié détruit lors de la lutte de Louis XI avec Charles le Téméraire, incendié par Coligny pendant les guerres de religion, le vieux manoir fut acheté en 1619, par les seigneurs de Fautrières qui le restaurèrent et lui donnèrent l'apparence qu'il garde encore aujourd'hui. Deux de ses tours n'existent plus, les fossés sont comblés, mais il conserve encore une grande allure avec ses murs massifs, sa façade sévère et imposante[2].

Dès l'âge de quatre ans, s'il faut en croire le Mémoire de la Mère Greyfié[3], Marguerite vint à Corcheval chez sa marraine. Elle dut, jusqu'en 1654, y faire chaque année des séjours plus

1. La nef primitive fut démolie en 1760. Cette démolition fit disparaître les fonts baptismaux où fut portée notre sainte. Peut-être en 1858 et 1859, quand on construisit l'église actuelle, aurait-on pu garder le chœur et le sanctuaire de l'ancienne : c'étaient de précieuses reliques. Cf. MAMESSIER : *Parenté de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*,p. 74.

2. *Le Pèlerin de Paray-le-Monial*, 15 janv. 1882.

3. *Archives de Paray-le-Monial.* Le monastère d'Annecy possède une copie de ce *Mémoire*, il a d'ailleurs été presque entièrement reproduit dans *Vie et Œuvres*, t. I, morcelé, hélas ! en plus de vingt fragments.

ou moins longs. Contrairement à l'avis de ses différents historiens, il me paraît difficile que, pendant quatre années consécutives, elle y eût sa résidence fixe[1].

Sur la terrasse du château de Corcheval, il y avait une chapelle, et, très probablement dès 1652, un aumônier attaché au seigneur du lieu y célébrait chaque jour la sainte Messe. Marguerite n'avait pas de plus doux plaisir que d'aller devant l'autel, jamais elle ne s'y ennuyait, elle n'en partait qu'à regret. A genoux, ses petites mains jointes, elle se tenait recueillie, réfléchissant de son mieux aux premiers principes de la doctrine chrétienne qu'on apprend aux enfants dès qu'ils commencent à parler. « Elle croyait Dieu plus présent à l'église qu'ailleurs parce qu'on l'avait instruite, selon sa petite capacité, que Jésus-Christ, Dieu et homme, réside réellement [en corps et en âme] au Très Saint Sacrement de l'autel[2]. » Peut-être est-ce dans la

1. Aucun document contemporain n'affirme le fait ; on pourrait sans doute le conclure de la déposition de la Mère Marie-Rose de Carmoy, au procès apostolique de 1830, rapprochée du *Mémoire* de la Mère Greyfié : « La Vénérable a passé une partie de son enfance dans la maison de ses parents, une autre chez sa marraine jusqu'à huit ans ; à huit ans et demi elle fut mise chez les Urbanistes de Charolles, où elle est restée environ deux ans. » Mais quelle est exactement la valeur de cette affirmation faite cent quarante ans après la mort de la sainte ? Nous savons d'ailleurs, et cela par les pièces authentiques des registres de catholicité de Verosvres, que Marguerite Alacoque est marraine le 4 juin 1654 de sa cousine Marguerite Delaroche, le 26 août de la même année de Chrysostome Petit ; en juin et en août de cette année 1654, elle était donc à Verosvres. Dans un curieux mémoire de M. de Lapraye, apothicaire à Charolles, on trouve, à la date du 8 janvier 1652, cette mention très réaliste mais dont, je l'espère, personne n'aura le ridicule de s'offenser. « Pour quatre sols, poudre aux poux pour Marguerite ». L'enfant est donc à Lautecour le 8 janvier 1652. On répond à cela que la distance est petite, cinq kilomètres environ, qui sépare Corcheval de Lautecour, et c'est exact : Marguerite pouvait venir de temps à autre dans sa famille. Soit. Je demande alors comment les partisans du séjour de quatre années à Corcheval expliquent ce texte très authentique : « J'ai été élevée jusqu'à l'âge d'environ huit ans et demi sans autre éducation que des domestiques et villageois. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 338. Sa marraine, Mme de Fautrières, l'aurait gardée quatre ans chez elle, sans lui donner aucune instruction, est-ce vraisemblable ? La chose sans doute n'a pas grande importance, je ne fais nulle difficulté de l'avouer, mais ce qui a beaucoup d'importance dans la vie des saints et je dirais surtout dans la vie de sainte Marguerite-Marie, c'est de ne rien affirmer sans preuve solide.

2. *Mémoire de la Mère Greyfié*. Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 35. Les mots entre crochets ne se trouvent pas dans le manuscrit. Cf. G. I, 348.

chapelle de Corcheval qu'elle fit, sans le comprendre, son vœu de perpétuelle chasteté.

Mme de Fautrières chargea deux de ses femmes d'apprendre à sa filleule les prières ordinaires du chrétien. Elles devaient encore lui enseigner le catéchisme[1]. De ces deux femmes, l'une était d'un naturel doux et caressant, l'autre se montrait souvent rude et morose. Chose curieuse et que sa marraine ne parvenait pas à expliquer chez une si jeune enfant, Marguerite, aux caresses de la première, préférait les rudesses de la seconde. On sut plus tard que ses prédilections allaient à une personne vertueuse et que ses résistances tendaient à l'éloigner d'une femme qui vivait mal. Détail de rien et dont plusieurs peut-être seront portés à sourire. Ils ignorent ceux-là que, comme l'amitié humaine, l'amitié divine s'épanouit en délicatesses charmantes de grâces surnaturelles, et ne dédaigne aucune de ces attentions, puériles seulement pour ceux qui n'aiment pas.

Mieux encore qu'à Verosvres, l'âme naturellement méditative de Marguerite, se trouvait à l'aise au milieu des ombrages et des solitudes de Corcheval. Grands bois de chênes et de sapins escaladant les collines, rochers abrupts, étangs, ruisseaux gazouilleurs, et là-bas, vers le couchant, au sommet de la colline d'Artus, ruines amoncelées d'une antique forteresse féodale, tout cela, s'il est vrai que nous nous impressionnons toujours plus ou moins aux contacts extérieurs, tout ce mouvant décor mettait, sur les jeux solitaires et sur toute la vie de la jeune enfant, son empreinte de paix mélancolique.

Dans l'année 1654, Mme de Fautrières perdit son mari. L'année suivante, Jean de Chapon, seigneur de la Bouthière, la demande en mariage. Il l'épouse en 1656, et presque au même moment le fils aîné de Mme de Fautrières s'unit à Elisabeth de la Boutière.

1. Et à « *lire* » ajoute le *Mémoire de la Mère Greyfié*, Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 35, et Mgr Languet, *La vie de la V. M. Marguerite-Marie*, p. 4. Le texte de l'autobiographie de la sainte que j'ai cité dans une note précédente semble bien contredire cette affirmation.

On ne voit guère comment au milieu de ce deuil et de ces mariages il y aurait eu place pour Marguerite Alacoque au château de Corcheval. Ses visites cessèrent probablement dès 1654, certainement en 1655.

Cette année-là, vers le 10 ou le 11 décembre, M. Claude Alacoque mourait à Lautecour. Une maladie de poitrine l'avait enlevé en quelques jours. Juge des seigneuries du Terreau, de Corcheval , de la Roche, de Fressy-sous-Dondain et de Marchizeuil, notaire ordinaire des seigneurs du Terreau et de Corcheval, c'était un homme de bien, un chrétien d'une vraie piété. Au début de tous ses actes de notaire ou de juge, on trouve, tracé de sa main, le signe de la croix. Sa parfaite probité lui avait attiré l'estime et la confiance de tous. Il n'avait que quarante et un ans. Marguerite dut accompagner de Lautecour à Verosvres le cercueil de son père, mais elle ne nous dit rien de ses impressions à ce grand spectacle de la mort entrevu pour la première fois, rien de ses larmes ni de ses prières filiales.

Lorsque M. Alacoque eut été inhumé dans l'église paroissiale, dans le tombeau de famille, « au-dessous des saints fonts baptismaux, joignant la muraille[1] », il fallut songer à régler son importante succession.

Le 14 décembre, M^me^ Alacoque fut nommée tutrice des cinq enfants qui lui restaient, Jean, Philibert-Claude, Chrysostome, Marguerite et Jacques ; deux cousins-germains de son mari furent choisis comme curateurs, honnête Dimanche Alacoque, de Beaubery, et Claude Philippe[2], des Sertines, village de la paroisse de Verosvres. Son frère, M. Philibert Lamyn, notaire royal et procureur au baillage et siège présidial du Mâconnais, accepta de l'aider dans l'administration de ses biens et de régler ses comptes de tutelle[3].

1. *Registres de catholicité de Verosvres*, 24 avril 1663, 25 sept. 1665, 27 juillet 1676.

2. Claude Philippe avait épousé une Jeanne Alacoque. *Registre baptistaire de Verosvres*, 15 septembre 1652.

3. *Archives de la Visitation*. Cf. *Le Pèlerin de Paray-le-Monial*, 15 mars 1882.

Malgré tout son courage, elle ne pouvait pourtant songer à mener de front et tous le tracas d'une succession assez embrouillée, et l'éducation de ses cinq enfants.

Les deux aînés, Jean et Claude-Philibert, étaient depuis quatre ans déjà au collège de Cluny, pensionnaires chez M. Balland, curé de Saint-Mayeul, ils y continuèrent brillamment leurs études. Les trois plus jeunes seuls restaient à la maison : Chrysostome, Marguerite et Jacques. Jacques avait un peu plus de quatre ans, il ne pouvait quitter Lautecour. Chrysostome fut probablement envoyé au collège de Paray-le-Monial, dont le principal était Jacques Dumény[1], Marguerite âgée de huit ans et demi fut placée chez les Urbanistes de Charolles[2].

Une éducation éminemment chrétienne dans sa famille et chez sa marraine, un don d'observation et de réflexion très peu ordinaire à cet âge, avaient développé chez l'enfant les sentiments religieux qui lui étaient si naturels, et aussi la vivacité de son intelligence. Les faveurs divines avaient en outre déjà perfectionné la jeune élue du Cœur de Jésus. En contact avec les Urbanistes de Charolles, elle conçut nettement un idéal de perfection qu'elle avait déjà peut-être entrevu, dans la solitude de ses jeunes méditations, à Lautecour et à Corcheval.

A peine entrée au couvent, elle eut une grande joie. Admirablement instruite des vérités religieuses, on la jugea digne de faire sa première communion, bien qu'elle eût à peine neuf ans. « Cette communion, écrit-elle, répandit tant d'amertume pour moi sur tous les plaisirs et divertissements, que je n'en pouvais plus goûter aucun, encore que je les cherchais avec empressement[3]. » Cette phrase suffit pour nous faire comprendre avec quelle plénitude le Dieu de l'Eucharistie prit possession de cette

1. Nous n'avons pourtant de pièces établissant la présence de Chrysostome à Paray qu'à partir de 1658.

2. Les Urbanistes étaient des Clarisses qui suivaient la règle mitigée établie par Urbain IV. Cette règle leur permettait d'avoir des revenus au lieu de vivre simplement d'aumônes. Cf. Cucherat, *Histoire populaire de la bienheureuse Marguerite-Marie*, p. 17.

3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 339, G. II, 30, 31.

jeune âme. Telle fut la douceur de son premier passage, qu'à jamais tous les plaisirs et les divertissements de la terre n'eurent plus pour Marguerite qu'une étrange saveur d'amertume. Elle garde cependant son caractère joyeux, sa vivacité d'impression, l'élan irréfléchi d'une nature primesautière qu'il faudra des années à dompter. Tout imprégnés d'amertumes qu'ils soient, quand elle en jouit, elle recherche, avec le même empressement, les délassements et les joies, très légitimes d'ailleurs, de sa vie de pensionnaire ; ardente, elle voudrait, comme ses petites compagnes, au fruit qui semble toujours beau à son imagination, mordre à pleines lèvres, mais son maître divin ne le permet pas. Elle sent une force qui l'arrête, qui la tire comme par ses vêtements, la pousse « en quelque petit coin » et ne lui laisse pas de repos avant qu'elle ait cédé. Sainte et incompréhensible jalousie du Créateur qui veut l'hommage entier de sa créature bien-aimée. Plus de trente ans après l'impression reçue, la sainte tressaille encore au souvenir de l'irrésistible puissance qui la forçait ainsi à se prosterner et à prier, presque toujours les genoux à nu. Déjà à son insu, il lui fallait se résoudre à n'être entre les mains du Tout-Puissant qu'un instrument docile, laissant toute son âme et son corps lui-même suivre, en s'inclinant, le souffle céleste qui passait sur elle.

Le monastère des Urbanistes s'élève dans le quartier le plus vivant, au cœur même de Charolles, près des ruines du château dont il reste encore deux tours solitaires. Il nous serait doux de retrouver dans les ruines actuelles quelques vestiges de la chapelle où Marguerite fit sa première communion. Après avoir subi diverses transformations elle a été rasée, voici quelque soixante ans. Une petite chambre, au fond d'une cour, où l'on remarque encore une large fenêtre ogivale était peut-être la sacristie ; une porte, murée aujourd'hui, donnait accès sur un corridor conduisant à la chapelle[1].

1. *Le Pèlerin de Paray-le-Monial*, 15 juillet 1882, p. 20, note.

Par contrat du 17 mai 1632, les dames Urbanistes s'étaient obligées à enseigner gratuitement aux jeunes filles de Charolles « la crainte de Dieu, son service, le catéchisme, à lire, l'écriture, la couture en toutes façons et tout ce qui garde les bonnes et louables mœurs[1]. » Près de l'école gratuite, elles avaient fondé un pensionnat où les meilleures familles du Charolais envoyèrent bientôt leurs enfants ; au commencement de 1656, à l'entrée de Marguerite, la supérieure était la sœur du Bost.

Très intelligente, la petite élève eut vite fait d'apprendre à lire et à écrire dans la perfection[2] ; sa vivacité et la bonté naturelle de son cœur lui gagnèrent l'amitié de la communauté entière, sa maîtresse surtout, ravie de ses qualités, s'intéressait vivement à elle. Marguerite de son côté, à ce premier contact avec la vie religieuse, éprouve comme une secousse intérieure. Sa naïveté d'enfant sanctifiée par la grâce la pousse à l'imitation des actes de vertus qui ravissent ses yeux, et, dans sa candeur, s'imaginant qu'il suffit de s'enfermer dans un cloître pour devenir une sainte, elle rêve de rester chez les Urbanistes de Charolles. Une difficulté l'arrête. D'instinct elle reconnaît la nécessité de la solitude pour l'âme qui veut trouver Jésus, et elle ne croit pas ces religieuses « assez retirées » pour elle. Mais elle n'en connaît point d'autres, aussi pense-t-elle qu'il faut demeurer là. Ces projets d'ailleurs ont le temps de mûrir, la future religieuse n'a encore que neuf ans. Dieu saura garder les saints désirs qu'il a fait naître, et, le moment venu, indiquer, à celle qui cherche, la solitude bénie où elle trouvera réalisé son idéal de recueillement.

Vers la fin de 1656, le frère aîné de Marguerite, Jean, vint à Charolles, nous dirions aujourd'hui faire son droit. Il se préparait à succéder à son père. Mis en pension chez M. Chrysostome Dagormeau, parrain de son frère Chrysostome, et lieutenant du grand prévôt de la maréchaussée, le jeune homme

1. *Archives de l'hôtel de ville de Charolles.* Cf. Cucherat. *Histoire populaire de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*, p. 17.

2. *Mémoire de Chrysostome Alacoque, Vie et Œuvres*, t. I, p. 391 ; G. I, 586.

prenait les leçons de M. Jean Quarré, avocat au parlement et greffier au baillage du Charolais[1]. Souvent, sans aucun doute, il venait au parloir des Urbanistes voir la petite Marguerite. Bonheur et soutien pour l'enfant, sa présence à Charolles était aussi une consolation pour M^me^ Alacoque qui pouvait dès lors se donner plus librement aux affaires de son mari.

Marguerite allait bientôt atteindre sa onzième année, dès lors elle devenait capable de comprendre et de goûter une leçon austère que le maître divin n'épargne jamais à ceux qu'il aime. La jeune enfant, dont nous avons entrevu l'âme aimante et délicate, semble d'ailleurs en avoir eu plus que d'autres un impérieux besoin. Sa naturelle gaieté la porte à la joie et au plaisir, son cœur l'incline vers les créatures, leur beauté la séduit, leur affection l'enlace. Sans doute au jour de sa première communion, et, depuis, par des grâces spéciales, elle a senti le néant de tout ce qui n'est pas Dieu ; mais c'est notre irrémédiable faiblesse de ne pouvoir nous séparer d'un seul coup, et trancher d'un seul acte de volonté, les liens qui nous attachent si doucement aux joies de la terre. Dieu pourrait nous ravir par sa beauté, nous rendre siens, nous pénétrer comme l'Océan une éponge. Il le fera au ciel. Ici-bas il préfère nous détacher par la souffrance et cela vaut mieux, car qui souffre, mérite. Sainte Marguerite-Marie va donc souffrir. Pour la première fois, de ses mains encore si délicates, de ses mains de onze ans, elle va toucher aux épines et à la croix qu'elle verra, plus tard, dans une vision célèbre, entourer et surmonter le Cœur de son Dieu.

Une maladie assez difficile à déterminer, — on parle de rhumatisme et de paralysie, — la tient pendant trois ou quatre ans[2] dans un lit douloureux. Longtemps, elle ne peut marcher, elle ne peut même remuer qu'à grand'peine. Son pauvre corps amaigri ressemble à un squelette. « Les os me perçaient la peau

1. *Archives de la Visitation de Paray-le-Monial.*

2 « Mais je tombai dans un état de maladie si pitoyable que je fus environ quatre ans sans pouvoir marcher. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 339.

de tous côtés[1], » écrit-elle. En vain on consulte les médecins, en vain on multiplie les remèdes, la maladie ne cède pas. Et, pendant de longs mois, l'enfant souffre immobile, alors que son âge et l'impétuosité de sa nature étaient avides de mouvement. Dans ces années douloureuses, que se passa-t-il dans l'âme de Marguerite, quelles rudes leçons y furent enfoncées par la souffrance ? Nous l'ignorerons toujours, mais il nous suffit de savoir que la main de Dieu ne reste jamais inactive pour deviner quels traits austères elle gravait alors. Il fallut pour triompher du mal une promesse faite à la très sainte Vierge : Si Marguerite recouvre la santé elle deviendra l'une de ses filles[2]. « Je n'eus pas plus tôt fait ce vœu, que je reçus la guérison, avec une nouvelle protection de la très sainte Vierge, laquelle se rendit tellement maîtresse de mon cœur, qu'en me rendant comme sienne, elle me gouvernait comme lui étant dédiée, me reprenant de mes fautes, et m'enseignant à faire la volonté de Dieu. »

Pendant les premières années de Marguerite, la dévotion à la très sainte Vierge occupe dans son âme une place de choix, peut-être la première. Tremblante devant la Majesté divine, elle n'ose pas toujours s'adresser à Notre-Seigneur, mais pour sa Mère bien-aimée elle a la confiance d'un enfant. Cette guérison subite n'était qu'une nouvelle faveur ajoutée à bien d'autres ; plusieurs fois dans sa petite enfance, Marie l'avait sauvée de réels dangers[3]. Toute reconnaissante pour sa protectrice céleste, Marguerite avait pris déjà le nom de son esclave, déjà elle lui avait promis de jeûner tous les samedis, de réciter dès qu'elle saurait lire, l'office de l'Immaculée-Conception, de dire chaque jour sept *Ave Maria* pour honorer ses douleurs,

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 339 ; G. II, 31.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 339 ; G. II, 31.
3. Mgr Languet, *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 6. Dans son *Autobiographie* la Bienheureuse dit que dans son enfance la sainte Vierge la sauva de *très* grands dangers. Mgr. Languet a lu *trois*, au lieu de très.

et de faire à chaque *Ave Maria* une génuflexion[1]. Les liens entre la fille et la Mère se resserrent donc avec douceur ; la confiance filiale redouble, et plus délicate se fait la maternelle protection. Elle garde pourtant ses exigences toutes sanctifiantes. Un jour, Marguerite s'était assise en disant son rosaire, résistant probablement à une inspiration de la grâce qui la pressait de rester à genoux. Aussitôt la sainte Vierge se présente devant elle : « Je m'étonne, ma fille, que tu me serves si négligemment. » Ce fut tout, mais les paroles de Marie laissèrent dans l'âme de l'enfant une impression qui ne s'effaça jamais. « Elles m'ont servi toute ma vie[2] », ajoute la sainte ; ces mots nous aident à comprendre son respect profond et vraiment extraordinaire de la prière et de la présence de Dieu ; plus tard nous en admirerons les manifestations étonnantes. L'heure venait d'ailleurs, pour la divine protectrice, de bien garder son enfant.

A cette époque, la jeune fille subissait une espèce de crise morale, cause peut-être de la légère imperfection que nous venons de rapporter. Dans l'allégresse de la santé reconquise et la rayonnante ardeur de ses quatorze ans, Marguerite sent un afflux de vie tout bouillonnant envahir son être. Naturellement portée au plaisir, dans la pleine jouissance d'elle-même que la santé lui a rendue, trop peu en garde contre les vanités de son âge, plus avide d'affection que jamais, elle désire, comme les autres, prendre « ses petits divertissements » et se « donner du bon temps, » autant qu'elle voudra. Sans se soucier beaucoup d'accomplir sa promesse de malade, elle ne pense plus qu'à rechercher du plaisir dans la jouissance de sa liberté[3]. La tendresse de sa mère qui vit près d'elle, celle de ses frères, — Jean, l'aîné, vient d'avoir vingt ans, il est *praticien* à Verosvres, — doit tout lui faciliter.

Dieu, qui la façonnait à sa guise, sans pourtant le lui avoir

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 355 ; G. II, 46.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 340 ; G. II, 31.
3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 340, G. II, 31.

encore révélé, ne lui permit pas de réaliser ses désirs. Sur une nature comme la sienne, les angoisses du cœur et les larmes de l'âme agissent plus vivement que les souffrances de la maladie. Avec une sûreté de main toute divine, après l'avoir frappée dans son corps, son médecin céleste la frappe dans ses plus délicats sentiments. Si l'on suppose, et la supposition est vraisemblable, que la grande faute de sa vie si amèrement pleurée, son déguisement au moment du carnaval, est de cette époque, de 1661 ou de 1662, l'à-propos du remède n'apparaîtra que mieux.

« Une fois, dans un temps de carnaval, étant avec d'autres filles, je me déguisai par vaine complaisance[1]. » Voilà le simple aveu. Chrysostome, dans la déposition de 1715[2], n'admet pas le récit de sa sœur ; c'est lui-même qui lui propose de se déguiser avec d'autres jeunes filles, mais Marguerite repousse ses avances, et, saintement éloquente, les force tous à changer d'avis. En 1715, Chrysostome a soixante-dix ans, ses souvenirs ne sont plus sûrs, et il existe, dans son *Mémoire*, un trop grand nombre d'erreurs pour qu'il soit permis d'hésiter entre son affirmation et celle de sa sœur. Elle a commis la faute qu'elle avoue ; faute d'ailleurs dont il serait ridicule d'exagérer l'importance, faute qui, même si elle eût été grave, nous apparaît toute transfigurée à travers les larmes de la pénitence. Dans les desseins de Dieu, elle devait servir à mieux graver, dans l'âme de Marguerite, la leçon qu'il voulait lui donner.

Rien de plus dur, pour un cœur aimant, que les difficultés intimes qui divisent les familles ; Marguerite va les connaître et subir, pendant des années, les plus pénibles persécutions. Le domaine de Lautecour était possédé en commun par les Alacoque et les Delaroche : le partage définitif n'eut lieu qu'en 1676, après la mort de M^me^ Alacoque. M. Alacoque de son vivant, l'administrait lui-même. A sa mort, sa veuve, tout

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 347, G. II, 38.

2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 382 et 387. Cf. Languet : *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 12, Cf. G. I, 492.

entière à l'arrangement des affaires qui appartenaient exclusivement à la succession de son mari et à l'éducation de ses enfants, ne pouvait s'en occuper. Toussaint Delaroche ne l'aurait pas d'ailleurs permis ; Lautecour était un domaine patrimonial des Delaroche, et, pour plusieurs membres de cette famille, les Alacoque y avaient toujours été considérés un peu comme des intrus. Toussaint Delaroche devint donc, après la mort de son beau-frère, M. Claude Alacoque, le seul administrateur responsable de Lautecour.

C'était un homme sans instruction, dur et peu délicat. En 1672, M. de Lapraye, apothicaire à Charolles, lui présenta un mémoire des médicaments fournis de 1666 à 1668. Il refusa de le payer parce que « pour vaccations et salaires des chirurgiens et appoticquaires, la demande en doit estre faite par eux, à ceux qui les ont emploiés, dans six mois. » Il avait la loi pour lui ; la simple honnêteté, je ne parle pas de la délicatesse, aurait été plus exigeante. Collecteur d'impôts de Verosvres et procureur de la justice du Terreau, il développa encore, dans ses fonctions, ses habitudes de chicane. Pour lui la légalité est tout, en règle avec elle il ne redoute rien. Son intérêt, voilà son seul guide, les sentiments ne comptent guère pour un tel homme.

Sa femme Benoîte Alacoque lui ressemble. Ses rancunes sont tenaces. Elle n'a pas encore pardonné à son père, mort en 1633, d'avoir, par testament, avantagé, à ses dépens, son frère Claude Alacoque, et, lors du partage définitif de 1676, elle demandera vainement de rentrer en possession de l'héritage auquel elle estime avoir droit. L'occasion donnée, elle sera donc toute prête à faire sentir à M^me^ Alacoque, sa belle-sœur, et à ses enfants, ses neveux et nièces, qu'elle n'oublie rien. Avec la même légale ténacité que son mari, elle ira jusqu'au bout de ses droits, sans écouter les convenances ni la pitié.

Sa mère d'ailleurs l'encourage. M^me^ Claude Alacoque, la grand'mère de Marguerite, était, on s'en souvient, une Delaroche. Des Delaroche, elle garda toujours l'étroitesse d'esprit,

et je ne sais quelle prévention contre les Alacoque. Par son testament, qui fut d'ailleurs invalidé, elle déshéritait les enfants de son fils Claude et de Philiberte Lamyn, au profit de ceux de sa fille Benoîte et de Toussaint Delaroche. Elle mourut entre 1666 et 1672.

Du vivant de M. Claude Alacoque la paix régnait, au moins en apparence, au domaine de Lautecour. Le jeune notaire royal avait une haute situation dont sa mère devait être fière, et qui en imposait à son beau-frère Toussaint, comme à sa sœur Benoîte. M^me^ Alacoque vivait donc paisible et heureuse, sous la protection de son mari. Lui mort, tout change. Toussaint Delaroche, du consentement de M^me^ Alacoque, dirige l'exploitation du domaine, règle les comptes avec les métayers, gouverne tout à l'extérieur ; à l'intérieur la veuve du notaire royal et sa fille Marguerite doivent subir la tyrannie de Benoîte et de sa mère. Ecoutons le simple et poignant récit :

« Ma mère s'était dépouillée de son autorité dans sa maison, pour la remettre à quelqu'autres qui s'en prévalurent de telle manière, que jamais, elle, ni moi, ne fûmes en si grande captivité ; non que je veuille blâmer ces personnes en ce que je vais dire, ni croire qu'elles fissent mal en me faisant souffrir (mon Dieu ne me permettait pas cette pensée), mais seulement de les regarder comme instruments dont il se servait pour accomplir sa sainte volonté. Nous n'avions donc plus aucun pouvoir dans la maison, et n'osions rien faire sans permission. C'était une continuelle guerre, et tout était fermé sous la clef, en telle sorte que souvent je ne trouvais pas même de quoi m'habiller pour aller à la sainte messe [à moins] que je n'empruntasse coiffe et habits. Ce fut pour lors que je commençai à sentir ma captivité à laquelle je m'enfonçai si avant, que je ne faisais rien, et ne sortais point sans l'agrément de trois personnes[1]. »

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 340, G. II, 38. Dans sa déposition du procès de 1715 la sœur Jeanne-Marie Contois nous dit qu'elle avait entendu raconter, à la sainte elle-même, que Notre-Seigneur lui avait donné, dans son enfance, « assez de force pour supporter patiemment et sans murmure les mauvaises manières, traitements de *quelques-uns de sa famille.* » Mgr Languet, plus voisin des faits

« Me trouvant dans un village éloigné de l'église[1], je n'y pouvais aller qu'avec l'agrément de ces personnes ; et il se trouvait que quand l'une le voulait, l'autre ne l'agréait pas ; et souvent lorsque j'en témoignais ma douleur par mes larmes, l'on me reprochait que c'était que j'avais donné quelque rendez-vous à quelques garçons, et qu'il m'était bien sensible de ne les pouvoir aller trouver, sous prétexte de vouloir aller à la sainte messe, ou bénédiction du saint Sacrement. Et moi qui me sentais dans mon cœur une si grande horreur de tout cela que j'aurais plutôt consenti à voir déchirer mon corps en mille pièces que d'avoir telle pensée ! C'était pour lors que ne sachant où me réfugier sinon en quelque coin de jardin, ou d'étable, ou autre lieu secret, où il me fut permis de me mettre à genoux pour répandre mon cœur par mes larmes devant mon Dieu, par l'entremise de la très sainte Vierge, ma bonne Mère, à laquelle j'avais mis toute ma confiance, je demeurais là des journées entières sans boire ni manger. Mais cela était ordinaire, et quelquefois quelques pauvres gens du village me donnaient par compassion un peu de lait ou de fruit sur le soir. Et puis, lorsque je retournais au logis, c'était avec une si grande crainte et tremblement, qu'il me semblait être une pauvre criminelle qui venait recevoir sa sentence de condamnation : et je me serais estimée plus heureuse d'aller mendier mon pain, que de vivre comme cela, car souvent je n'en osais prendre sur la table. Car du moment que j'entrais à la maison, la batterie recommençait plus fort, sur ce que je n'avais pas pris soin du ménage, et des enfants de ces chères bienfaitrices de mon âme ; et sans qu'il me fût loisible de dire un seul mot, je me mettais à travailler avec les domestiques[2]. »

que nous, affirme qu'alors Marguerite eut à souffrir de « *personnes d'une vile condition.* » *(La vie de la V. M. Marguerite-Marie*, p. 13.) Voilà les deux témoignages qui, avec le récit de *Vie et Œuvres*, t. II, p. 340 et 394, avaient permis de conclure que notre sainte fut persécutée et par des personnes de sa famille, et par des domestiques indélicats et tyranniques. Mgr Gauthey croit que les trois personnes qui persécutèrent sainte Marguerite-Marie sont : Jeanne Delaroche, sa grand'mère paternelle, Benoîte de Meulin, dite mère Chappendye, sa grand'tante paternelle, et Benoîte Alacoque, femme de Toussaint Delaroche, sa tante paternelle. Cf. *Vie et Œuvres*, III, p. 520-530. La démonstration du vénéré prélat est très concluante et nous sommes pleinement de son avis.

1. Lautecour est à environ huit cents mètres de l'église de Verosvres.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 341, G. II, 33.

Le tableau est-il assez vivant, assez réaliste dans sa simplicité ? Par le grand chemin « tendant du Terreau à Trivy, » ou bien par les sentiers qui traversent les champs, Marguerite est revenue à Lautecour,; l'âme grosse de tristesse, le corps exténué ; depuis le matin elle a bu un peu de lait et mangé quelques fruits. A peine entrée, des yeux elle cherche sa mère pour se réfugier près d'elle, elle se fait toute petite pour qu'on ne la remarque pas. Mais la pauvre enfant tient encore trop de place : « D'où viens-tu ? Qu'as-tu fais toute la journée, crie sa grand'mère. » Et la tante Benoîte : « Pourquoi n'as-tu pas pris soin de tes petits cousins ? Regarde ta filleule Marguerite, personne ne s'en est occupé aujourd'hui, cette petite s'ennuie, ne pouvais-tu la distraire un peu[1] ? C'est au moment où elle pourrait nous être le plus utile que cette enfant s'éloigne. » Marguerite ne répond rien : elle jette sur sa mère un regard de détresse ; celle-ci d'un mouvement de tête lui fait comprendre à nouveau qu'elle n'y peut rien ; tant de fois déjà en vain elle a pris sa défense. La mère Chappendy qui travaille tout près contemple la scène d'un air méchant, dans ses yeux un stupide et mauvais sourire de joie ; elle n'aime pas Marguerite. Pour toute vengeance, celle-ci se lève et va l'aider. Quand arrive l'heure du repas, assise près de sa mère à la grande table de famille, à cette table que présidait jadis M. Alacoque, Marguerite ose à peine allonger la main pour prendre du pain. Son oncle Toussaint Delaroche va trouver qu'elle mange beaucoup. Toujours épiée, soupçonnée grossièrement, ayant pour seul appui la faiblesse de sa mère, on devine, à travers les lignes de son récit, l'amertume de sa vie humiliée, et les souffrances atroces de son âme si impressionnable, de son âme de quinze ans. Comme une plante délicate, elle ne demandait qu'à ouvrir sa jeune corolle au soleil de la joie, à s'épanouir doucement dans la tiède atmosphère du foyer domestique,

1. Toussaint Delaroche et Benoîte Alacoque avaient plusieurs enfants : Jean baptisé le 13 octobre 1639, Marguerite, le 14 juin 1654, Antoine, le 5 février 1656, Françoise-Gabrielle, le 5 mars 1659.

et, sous un poids immense de tristesse, il lui faut se replier sur elle-même, s'habituer à se suffire. On la froisse, on la persécute à plaisir, et les absences réitérées de sa mère ne lui permettent que rarement d'aller chercher la consolation de ses baisers silencieux. De pareilles épreuves laissent toujours leur empreinte ; si, plus tard, nous sommes tentés de trouver Marguerite un peu dolente, un peu indécise, nous nous rappellerons son adolescence dans la maison de Lautecour.

Et pourtant la main de Dieu, qui façonnait une grande sainte, dut laisser tomber sur son cœur, pour mieux le séparer des créatures, des douleurs plus lourdes. Il vint une heure où Marguerite put craindre de voir mourir, faute de soins, dans sa propre demeure, sa mère bien-aimée.

« La plus rude de mes croix était de ne pouvoir adoucir celles de ma mère qui m'étaient cent fois plus dures à supporter que les miennes, quoique je ne lui donnais pas la consolation de m'en dire un mot, crainte que nous n'offensassions Dieu en prenant plaisir à parler de nos peines. Mais c'était dans ses maladies où ma souffrance était extrême, car, étant tout abandonnée à mes petits soins et services, elle souffrait beaucoup ; d'autant que tout se trouvait quelquefois fermé à clef, il me fallait mendier jusqu'aux œufs et autres choses nécessaires aux malades. Ce n'était pas un petit tourment à mon naturel timide, encore chez des villageois qui m'en disaient souvent plus que je n'aurais voulu. Et dans un mortel érésipèle qu'elle eut à la tête, d'une grosseur, rougeur et dureté épouvantables, où on se contenta de lui faire faire une saignée par un petit chirurgien de village qui passait, lequel me dit qu'à moins que d'un miracle elle n'en pourrait revenir ; sans que personne s'en affligeât ni mît en peine que moi qui ne savais où recourir, ni à qui m'adresser, sinon à mon asile ordinaire, la très sainte Vierge et mon souverain Maître[1]. »

Toute souffrance est pénible, mais particulièrement celle qui atteint les personnes que nous aimons, surtout si nous sommes

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 344 ; G. II, 36.

impuissants à les consoler. Les douleurs filiales de Marguerite, rendues plus pénétrantes par l'indifférence et l'avarice des Delaroche, ajoutent aux siennes leur poignante amertume et mettent vraiment son âme à vif.

Une question se pose. Comment de 1660 à 1663 son frère Jean, majeur, qualifié dans les actes du temps « praticien à Verosvres, » comment de 1663, à 1665[1], après la mort de Jean, son second frère Claude-Philibert, n'interviennent-ils pas près de Toussaint Delaroche ? Leur oncle est sans doute administrateur responsable du domaine de Lautecour, mais ce domaine leur appartient aussi bien qu'à lui ; tous deux ils avaient le devoir de réclamer fortement contre les humiliations quotidiennes imposées à M^me^ Alacoque et à sa fille.

Historiquement, il n'y a pas de réponse certaine à cette question. Peut-être les deux jeunes gens, vivant à Charolles, n'étaient-ils pas très bien informés de ces persécutions domestiques. Marguerite devait se taire par vertu ; sa mère par prudence. Avec un homme aussi dur que Toussaint Delaroche, le plus sage sans doute, était d'éviter un éclat. Même en admettant que Jean et Claude-Philibert fussent au courant de tout, on peut croire que, intimidés devant leur oncle, craignant de rendre encore plus difficile la position de leur mère et de Marguerite, ils aient préféré se taire, ce qui ne laissa pas de leur coûter beaucoup.

Mais il faut savoir, au delà des réalités historiques, pénétrer jusqu'aux desseins de Dieu. Tout alors s'éclaire et brille, lumineux : les évènements s'inclinent sous la main du Tout-Puissant. Laisser, pendant ces dures années la joie entrer dans l'âme de Marguerite par l'influence des créatures, c'est permettre qu'elle s'y attache, c'est resserrer les nœuds déjà trop forts, déjà trop doux qui l'y enlacent, c'est donc entraver l'œuvre divine de

1. *Les Registres de catholicité* de Verosvres contiennent les actes de sépulture de Jean Alacoque et de Claude-Philibert Alacoque ; le premier est du 24 avril 1663, le second du 25 septembre 1665.

détachement et en compromettre le succès. Dieu ne peut pas, Dieu ne veut pas le permettre. Attentif à tout, de son immuable éternité, il dirige chaque événement vers son but providentiel.

L'âme humaine est pourtant trop faible pour vivre sans soutien, Marguerite le sentait plus qu'une autre. « Mais mon divin [Maître] me consolait et substantait d'une parfaite conformité à sa très sainte volonté, ne me prenant qu'à lui de tout ce qui m'arrivait lui disant : O mon souverain maître ! Si vous ne le vouliez, cela n'arriverait pas ; mais je [vous] rends grâces de quoi vous le permettez pour me rendre conforme à vous[1]. » Entre seize et dix-huit ans, Marguerite trouve donc d'abord une grande consolation à penser qu'elle accomplit la volonté de Dieu.

Notre-Seigneur, toutefois, connaît trop notre nature pour estimer suffisante à cette jeune fille une telle consolation. Ou plutôt, de temps en temps, il fait sentir à Marguerite tout ce qu'il y a de vraiment consolateur et doux dans cette pensée si austère en elle-même. Il l'attire à lui, par les touches délicates de sa grâce et lui fait entrevoir, dans l'oraison, une céleste béatitude. « Parmi tout cela, je me sentais si fortement attirée à l'oraison, que cela me faisait beaucoup souffrir de ne savoir ni pouvoir apprendre comme il la fallait faire, n'ayant aucune conversation des personnes spirituelles ; et je n'en savais autre chose que ce mot d'oraison qui ravissait mon cœur. » Avec une simplicité charmante, elle demande à Notre-Seigneur de vouloir bien l'instruire.

« Et m'étant adressée à mon souverain Maître, il m'apprit comme il voulait que je la fisse ; ce qui m'a servi toute ma vie. Il me faisait prosterner humblement devant lui, pour lui demander pardon de tout [ce] en quoi je l'avais offensé, et puis, après l'avoir adoré, je lui offrais mon oraison sans savoir comme il m'y fallait prendre. Ensuite il se présentait lui-même à moi dans le mystère où il voulait que je le con-

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 345 ; G. II, 37.

sidérasse : et il appliquait si fort mon esprit en tenant mon âme et toutes mes puissances englouties en lui-même, que je ne sentais point de distractions, mais mon cœur se sentait consommé du désir de l'aimer, et cela me donnait un désir insatiable de la sainte communion et de souffrir. Mais je ne savais comme faire. Je n'avais pas de temps que celui de la nuit ; j'en prenais ce que je pouvais, et quoique cette occupation me fût plus délicieuse que je ne le peux exprimer, je ne la prenais pas pour une oraison, et je me sentais continuellement persécutée de la faire ; lui promettant qu'aussitôt qu'il me l'aurait apprise, j'y emploierai tout le temps que je pourrais. Néanmoins sa bonté me tenait si fort dans l'occupation que je viens de dire, qu'elle me dégoûta des prières vocales[1]. »

Fortifiée et consolée dans l'oraison, Marguerite trouve encore force et soutien près du tabernacle. Malgré de nombreux refus, elle essaie pourtant toujours à nouveau d'obtenir, de ses persécutrices de Lautecour, « quelques moments pour le Saint Sacrement. » Adroitement elle tâche de gagner cette permission, et, plus d'une fois elle y parvient. Aussitôt, rapide, descendant à travers le petit bois de chênes, dans la vallée, elle a bientôt fait de remonter le coteau opposé que domine l'église. A peine entrée une force irrésistible la sollicite de s'approcher de l'autel. Elle en rougit, s'estimant indigne de ce divin voisinage ; et pourtant il lui faut céder et se mettre « tout le plus proche qu'elle pouvait du Très Saint Sacrement. » Alors l'oraison du matin se continue délicieuse ; toutes les fatigues, toutes les duretés, tous les manques d'égard disparaissent du ciel de son âme, et, tous les nuages dissipés, la foi l'illumine. Jamais, près du Dieu de l'Eucharistie, elle ne connut un moment d'ennui. « Et j'y aurais passé des jours et des nuits entières, sans boire ni manger, et sans savoir ce que je faisais ; sinon de me consommer en sa présence comme un cierge ardent, pour lui rendre amour pour amour[2]. »

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 346 ; G. II, 37, 38.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 346 ; G. II, 38.

A côté de ces grands bonheurs, la main divine délicatement maternelle faisait fleurir dans la vie de Marguerite des joies plus humbles, mais qui, certes, avaient bien leurs charmes. Toujours confiante, elle vint, lors de la grave maladie de M^me^ Alacoque, dont nous parlions tout à l'heure, exposer naïvement sa peine à Notre-Seigneur. C'était le premier janvier. Longtemps elle supplia son divin maître d'être « le médecin et le remède de sa pauvre mère, » puis, bien triste, en un jour si gai d'ordinaire, la messe terminée, elle revint à Lautecour. L'abcès était crevé, une plaie large comme la paume de la main s'était formée sur la joue, la puanteur était insupportable et personne ne voulait approcher. Marguerite, qui jusqu'alors avait toujours montré une grande horreur des plaies, qui ne pouvait ni les voir ni les toucher et ne savait pas les panser, pleine de courage et de confiance dans la bonté de son maître divin surmonte son impressionnabilité, et soigne la blessure avec le sang-froid d'un chirurgien. « J'y coupai tous les jours beaucoup de chair pourrie... enfin elle fut guérie en peu de jours, contre toute apparence humaine[1]. » Comme il sonne joyeux dans sa touchante simplicité, l'écho de sa reconnaissance filiale, et avec quel bonheur, dans cette guérison inespérée, elle voit une nouvelle preuve de la miséricordieuse bonté de son Dieu.

En même temps qu'il la consolait, son directeur divin l'instruisait. Presque toujours la souffrance nous irrite contre les choses et contre les personnes qui nous font souffrir. Une conséquence naturelle des persécutions de Lautecour aurait été d'exciter, dans l'âme de Marguerite, un profond ressentiment contre sa grand'mère, son oncle et sa tante Delaroche. Dieu ne le voulut pas. Par une grâce de choix il lui fit comprendre toute la béatitude de la souffrance, il ne lui permit pas de formuler même une plainte, même un murmure contre ceux qu'elle appelait naïvement « les véritables amies de son âme ; » bien

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 345, G. II, 37.

plus il exigea de la jeune fille une abnégation telle de ses propres sentiments qu'elle ne pouvait souffrir qu'on la plaignît ou qu'on lui portât quelque compassion : elle avait tort, les Delaroche avaient raison. Ceux qui ne soupçonnent pas tous les trésors d'humilité et d'abnégation que Dieu exige des âmes qu'il s'est choisi, seront tentés de voir du scrupule dans la délicatesse de Marguerite ; elle ne voulait même pas s'entretenir avec sa mère de leurs peines communes. Le plaisir qu'on éprouve à parler de ses souffrances lui paraissait un plaisir défendu. Il y a dans cet héroïque détachement, dans une pareille hauteur de vues chez une jeune fille de seize ans, quelque chose de plus divin que les grâces admirables d'oraison qu'elle recevait déjà.

Il faut tout dire pourtant. Sur ces croix si lourdes Notre-Seigneur étendait, comme un baume du ciel, la divine onction qui découle de la sienne. Marguerite se tait à l'exemple de Notre-Seigneur ; comme lui, jamais elle ne se plaint de ses persécuteurs ; comme lui, elle souffre par amour pour eux ; comme lui encore, sur la croix, elle prononce son *Pater dimitte illis* : « Je me sentais continuellement pressée de rendre toutes sortes de services et bons offices à ces véritables amies de mon âme, qui se serait sacrifiée de bon cœur pour eux ; n'ayant de plus grand plaisir que de leur faire du bien, et en dire tout celui que je pouvais[1]. » Et cette ressemblance consolatrice, cette union dans la souffrance, Notre-Seigneur, par une faveur spéciale dont il est assez difficile de préciser la nature, la rappelle sans cesse au souvenir et au regard intérieur de Marguerite. « Sous la figure du crucifix, ou d'un *Ecce homo* portant sa croix », il lui est toujours présent. Ce spectacle gagne son cœur : pour Jésus souffrant que n'accepterait-elle pas de souffrir ? « Toutes mes peines me devinrent légères en comparaison du désir que je sentais d'en souffrir pour me conformer à mon Jésus souffrant[2]. »

Ainsi vers sa dix-huitième année, trois désirs forment comme

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 342 ; G. II, 34.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 342 ; G. II, 34.

le fonds surnaturel de l'âme de Marguerite, désir de s'unir à Dieu par l'oraison, désir de souffrir, désir de communier. Elle écrira plus tard, parlant des débuts de sa vie religieuse : « Plus je souffrais et plus je contentais cette sainteté d'amour qui [avait] allumé trois désirs dans mon cœur qui me tourmentaient incessamment : l'un de souffrir, l'autre de l'aimer et communier, et le troisième de mourir pour m'unir à lui[1]. » Vers 1680, nous trouvons encore dans les Avis de la Mère Greyfié, mention de ces trois mêmes désirs[2]. En 1685 elle fait cet aveu au P. Rolin : « Sans le Saint Sacrement et la Croix je ne pourrais pas vivre et supporter la longueur de mon exil, dans cette vallée de larmes où je ne souhaitais jamais la diminution de mes souffrances[3]. » Il y a donc bien unité dans cette vie surnaturelle. A travers les événements de sa jeunesse dont nous allons continuer le récit, parmi les luttes pénibles qui ne furent pas toujours des victoires incontestées, plus tard, à Paray-le-Monial, au milieu des faveurs célestes les plus extraordinaires, son guide divin la conduisit sans cesse par le même sanglant chemin, courbée sous le fardeau de la croix. Pour la soutenir elle avait l'Eucharistie et le souvenir de la Passion.

---

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 375 ; G. II, 66.
2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 206.
3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 408 ; G. II, 97.

CHAPITRE II

LA VOCATION

1663-1671

Le 24 avril 1663, Jean Alacoque, le frère aîné de Marguerite, était inhumé à Verosvres, dans le tombeau de famille. La mort de son fils frappé à 23 ans, en pleine jeunesse, alors que, ses études terminées, il allait pouvoir prendre, à Lautecour, la place à laquelle il avait droit, émut profondément M^me^ Alacoque. Un moment elle avait cru, grâce à la rentrée de Jean au domaine paternel, sortir de la rude servitude où la tenaient les Delaroche : il n'y fallait plus songer. Elle souffrit encore de longs mois.

En 1665, alors que Marguerite atteignait sa dix-huitième année, elle conçut un nouvel espoir de délivrance, et résolut de la marier[1]. Elle irait alors vivre près d'elle, elle échapperait ainsi à l'odieuse tyrannie de son beau-frère.

M^lle^ Alacoque était un bon parti. Sa famille des plus recommandables était fort estimée dans toute cette partie de la Bourgogne qui s'étend de Charolles à Cluny. Sans être une riche héritière, Marguerite aurait une dot très suffisante. D'ailleurs s'allier aux Alacoque, c'était s'allier à l'honnêteté même, la grande réputation de justice, laissée par le chef de la famille, resplendissait sur chacun de ses enfants, et les châtelains du

1. *Déposition de Chrysostome Alacoque au procès de* 1715. Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 383 ; G. I, 493.

Terreau comme ceux de Corcheval n'avaient pas oublié, et n'oublieraient jamais sa loyale gestion.

Esprit enjoué, naturel heureux, la jeune fille, portée à la joie, possédait les plus aimables qualités personnelles. Les rudes années qu'elle venait de vivre avaient bien pu amortir, mais non pas éteindre, leur juvénile éclat. De toute sa personne se dégage comme un rayonnement de gaieté qui charme et attire. Aussi, dès l'abord, Mme Alacoque trouve-t-elle pour son enfant plusieurs partis très avantageux[1]. On savait, en outre, le filial dévouement et la parfaite abnégation montrés par Marguerite pendant les dernières années, et plus d'une mère, aux environs de Verosvres, lui aurait ouvert, à deux battants, la porte de sa demeure.

Ce fut là une des crises les plus aiguës de la vie de Marguerite. Au nom de l'amour filial, sa mère la pressait d'accepter l'un ou l'autre des partis qu'on lui proposait. Prise entre sa tendresse et le souvenir de la promesse faite à la très sainte Vierge, lors de sa guérison subite, quelques années auparavant, Marguerite n'ose prendre une décision. Comment allier le désir si naturel pourtant de Mme Alacoque, et le vœu fait à Marie, de devenir « un jour une de ses filles[2]. » Le démon profite adroitement de ses angoisses. Il lui représente que son entrée dans la vie religieuse causera, nécessairement, et à bref délai, la mort de sa mère, loin de laquelle elle ne pourra pas vivre et qui ne pourra pas vivre loin d'elle. Elle est tout abandonnée à ses soins, elle ne l'a que trop vu dans sa dernière maladie ; c'est donc elle qui en répond devant Dieu. Adroitement, l'infernal chicaneur s'efforce de résoudre ses objections. Le vœu de chasteté prononcé dans sa première jeunesse, la promesse faite à quatorze ans, lors de sa guérison, ne sauraient présenter à son mariage d'obstacles insurmontables. Son vœu, elle ne le comprenait pas, dès lors

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 348, G. II, 39.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 339 ; G. II, 31.

il est nul ; sa promesse ne peut garder sa force, ni l'obliger encore dans les pénibles circonstances où elle-même et sa mère se débattent ; d'ailleurs est-il donc si difficile d'en obtenir dispense ? Il y a plus. Sait-elle bien à quoi l'engage cette vie religieuse qu'elle veut choisir ? Immolant à une volonté supérieure sa volonté propre, elle sacrifie, par là même, la liberté de ses jeûnes, de ses aumônes, de ses disciplines, de ses austérités : une religieuse tout à l'obéissance ne garde plus de son indépendance, même la part la plus minime.

Et pour saisir dans un dernier lacet cette volonté hésitante, le démon attaque la jeune fille par son humilité même. En vérité, n'est-ce pas une présomption insupportable d'oser aspirer à la vie du cloître ? Ne comprend-elle donc pas combien elle est incapable d'atteindre à la sainteté d'un pareil état, et que dès lors, par ce choix orgueilleux, elle se jette dans la damnation éternelle[1] ?

La sainte nous expose avec une grande netteté ces attaques très adroites, et elle en note la succession avec une finesse de psychologue. Sous cette poussée elle cède d'abord. Sa nature exubérante et son amour filial l'entraînent. Livrée à elle-même, sans soutien, sans conseil, elle n'est pas éloignée de croire qu'il ne faut plus songer à la vie religieuse. « Je commençai donc à voir le monde et à me parer pour lui plaire cherchant à me divertir le plus que je pouvais. » Aveu naïf d'une bien naïve coquetterie. Mais Dieu veille sur son élue, et il ne tarde pas à intervenir dans cette lutte qui déchire l'âme de la jeune fille.

« Au milieu des compagnies et divertissements, il me lançait des flèches si ardentes qu'elles perçaient et consommaient mon cœur de toutes parts, et la douleur que je sentais me rendait tout inter-

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 349, 355. Il semble bien évident qu'aux deux endroits que nous indiquons, la sainte fasse allusion aux mêmes événements. Cf. G. II, 39, 40, 41.

dite. Et cela n'était pas encore assez pour un cœur aussi ingrat que le mien, pour lui faire quitter prise, je me sentais comme liée et tirée à force de cordes, si fortement qu'enfin j'étais contrainte de suivre celui qui m'appelait en quelque lieu secret, et il me faisait de sévères réprimandes, car il était jaloux de [mon] misérable cœur qui souffrait des persécutions épouvantables. Et après lui avoir demandé pardon, la face prosternée contre terre, il me faisait prendre une longue et rude discipline, et puis je retournais tout comme devant dans mes résistances et vanités[1]. »

Je ne sais vraiment s'il est possible de mieux exprimer ce duel entre Dieu et sa créature. Loyalement, Marguerite ne peut-elle se croire déliée d'un vœu qu'elle a prononcé sans le comprendre[2], et dont peut-être elle n'a parlé à personne ? Sa promesse d'enfant, et qui donc en pourrait déterminer l'exacte obligation ? De plus, sa tendresse pour sa mère la porte à procurer, au prix de tous les sacrifices, un adoucissement à ses peines, enfin sa nature ardente sourit à la vie avec toute l'ardeur naïve de ses dix-huit ans.

Contre ces raisonnements humains, dont les adroites tentations du démon décuplent la force, c'est Dieu lui-même qui combat. D'une flèche ardente il frappe le cœur hésitant de Marguerite et il le transperce. Consumée par une flamme d'amour elle s'arrête, indécise entre les appels qui la sollicitent. Dieu insiste. Sous la pression d'en haut et comme malgré elle, la jeune fille réfléchit un instant, et, prosternée contre terre, dans quelque coin secret, dans le petit bois de Lautecour ou près du rocher qui la cache à tous les yeux, elle demande pardon à son Maître bien-aimé. Victoire passagère ; avant de devenir une victoire définitive elle dut se renouveler bien des fois. Sans doute, il suffit d'une visite intérieure du Tout-Puissant pour transformer une âme, mais le maître souverain, dont les voies sont aussi

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 349 ; G. II, 41.

2. Marguerite écrit dans son *Autobiographie* qu'elle renouvela son vœu à vingt ans, « *commençant à le comprendre.* » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 356 ; G. II, 47.

divines qu'impénétrables, permet aussi que ses élues les plus favorisées résistent parfois à ses appels les plus délicats et les plus clairs. Plus tard, aux jours de la pleine lumière, Marguerite n'aura pas assez de larmes pour ses défaillances de jeunesse ; leur souvenir, cruel et doux, remplira son cœur de reconnaissance et d'humilité envers les éternelles miséricordes.

En attendant, sous « l'amoureuse violence » de son divin maître, elle s'efforce par de sanglantes pénitences de triompher de la tentation. Au soir des jours passés dans les vaines distractions et les joies un peu folles, quand elle se retrouve seule avec lui, il se manifeste à elle, « comme il était en sa flagellation, tout défiguré[1] », et lui fait de longs reproches qui la bouleversent. Pour venger alors sur elle-même les peines que ses hésitations lui font endurer, et pour offrir dans son corps une ressemblance avec l'Homme de douleur, la jeune fille se livre à de rudes mortifications. N'ayant aucun directeur pour la modérer, elle s'abandonne à sa passion de souffrance. Aucune austérité ne lui coûte qui pourra prouver son repentir et son amour :

« Je liais ce misérable corps criminel de cordes avec des nœuds, et le serrais si fort qu'à peine pouvait-il respirer et manger, et laissais si longtemps ces cordes, qu'elles étaient comme tout enfoncées dans la chair, laquelle venant à croître dessus, je ne pouvais les arracher qu'avec de grandes violences et cruelles douleurs, et de même aux petites chaînettes, dont je serrais mes bras, lesquelles emportaient la pièce en sortant. Et puis je couchais sur un ais, ou sur des bâtons avec des nœuds pointus, dont je faisais mon lit de repos et puis je prenais la discipline[2]. »

Dans ce travail purificateur, Dieu intervient lui-même, et, plus cuisante que toute autre, la douleur causée par la main divine entre dans l'âme de Marguerite. Tourmentée de remords, dans la claire vue de la perfection où elle est appelée, elle se

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 347 ; G. II, 41.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 350, ; G. II, 42.

lamente de ses défaillances journalières, de ses imperfections, et de ses fautes à demi volontaires. A la lumière de Dieu, elle en pénètre toute la malice et s'étonne que l'enfer ne s'entr'ouvre pas sous ses pieds de pécheresse. Comme une flèche enfoncée en pleine chair, le désir de plaire à son Maître bien-aimé ne la quitte pas. Avide de purification, elle voudrait se confesser chaque jour ; persuadée cependant qu'elle accuse mal ses fautes, ses confessions ne peuvent la rassurer entièrement. Sous la tempête qui passe, tempête soulevée à la fois, mais inégalement, et par sa nature trop impressionnable et par l'action divine qui l'épure et la sanctifie, la jeune fille ne sait à quel point ferme attacher sa vie. Elle souffre ; et, puisque son divin Maître lui demande encore ce sacrifice, elle cache sa douleur et ses larmes. Elle ne peut pourtant cacher la pâleur de son visage et autour d'elle on commence à s'alarmer.

Malgré ce qu'elle appelle ses « résistances et ses vanités, » Marguerite luttait avec une rare énergie, et rien à l'extérieur, ne pouvait révéler les légères infidélités dont elle se punissait avec une rigueur si impitoyable. Ses propres aveux nous le disent déjà, et voici comment son frère Chrysostome résume, sous la foi du serment, l'impression que lui a laissée la vie de sa sœur à Lautecour :

« Dans tout le temps qu'elle demeura dans sa famille elle y vécut avec une régularité édifiante, méprisant les vanités, les jeux et les plaisirs des jeunes gens, refusant les habits propres qu'on lui voulait donner, s'occupant du travail à ses heures réglées, et faisant tomber ordinairement toutes les conversations sur des matières de piété et de charité, de telle manière qu'on n'osait en sa présence mal parler de son prochain, tant on avait d'égard pour sa vertu, reprenant ceux qui le faisaient avec tant de douceur qu'on ne s'en fâchait jamais. »

Cette déposition d'un témoin mêlé à la vie de Marguerite et qui a vu de ses yeux, entendu de ses oreilles, met au point les

aveux de la jeune fille. Nous constatons les exagérations de son humilité, et nous comprenons comment, dans la résistance, elle est allée jusqu'au bout de ses forces. L'heure semblait donc venue d'un secours plus spécial et Notre-Seigneur ne le lui fit pas attendre.

Son frère Chrysostome épousa, le 30 janvier 1666, Angélique Aumônier, fille de Moïse Aumônier, seigneur de Chalanforge, et de Huguette de Chapon de la Bouthière. La famille Aumônier de Chalanforge habitait la commune de Trivy, voisine de celle de Verosvres. C'était une noble alliance, et qui fait bien connaître l'honorable situation de la famille Alacoque. L'entrée de la jeune femme dans la maison de Lautecour, et la place importante qu'y prenait aussitôt Chrysostome « qualifié avocat en parlement et bourgeois de Lautecour[1] », durent évidemment modifier les choses. Si elle ne cessa entièrement, la persécution des Delaroche diminua. Chrysostome ne l'aurait pas tolérée. En outre, protégée par son fils qu'elle avait beaucoup favorisé lors de son mariage[2], M^me^ Alacoque ne dut plus se montrer aussi pressante à l'égard de Marguerite. Toujours désireuse de vivre près d'elle, elle ne souhaitait plus la voir quitter Lautecour, puisque toutes deux maintenant pouvaient, dans la paix, y savourer le charme de leur tendresse commune.

Vers la même époque aussi probablement, le désir de la vie religieuse s'imprime dans l'âme de la jeune fille avec une force tellement souveraine qu'elle prend la résolution de le suivre à quelque prix que ce soit. Elle supplie son Directeur céleste de lui indiquer dès maintenant comment elle pourra devenir sainte. Il lui révèle alors la beauté des vertus chrétiennes et l'éclat plus intime des trois vœux de pauvreté, de chasteté et

1. Mamessier, *Parenté de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*, p. 38.

2. Nous possédons une copie du contrat de mariage de Jean Chrysostome Alacoque et d'Angélique Aumônier, expédiée pour maître Claude Salapy et Élisabeth Alacoque, sa femme, par Moïse Bonnetain, notaire royal. Cf. Mamessier. *Parenté de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*, p. 134.

d'obéissance. Pour garder plus présentes les divines leçons, elle cherche dans la *Vie des Saints*, son livre de lecture favori, les modèles qu'elle devra imiter : « Je me disais en l'ouvrant : Il m'en faut choisir une bien aisée à imiter, afin que je puisse faire comme elle a fait pour devenir sainte comme elle[1]. »

Voilà une de ces phrases révélatrices, et il en existe beaucoup de semblables dans son autobiographie, qui font pénétrer toute la candeur de cette âme, fraîche et pure comme un souffle d'avril.

Notre-Seigneur lui inspire alors un grand désir de pénitences et de mortifications, avec l'idée très nette que, pour être mieux agréées, elles doivent être faites par amour et par obéissance. Elle voudrait bien aimer Dieu, mais toujours humble, elle n'ose affirmer qu'elle l'aime, puisque ses actes démentent ses paroles. Simple et confiante malgré tout, elle demande alors à son divin maître comment s'y prendre. Elle sent bientôt que pour l'heure présente, c'est par un tendre amour envers les pauvres qu'elle doit prouver sa tendresse.

Ses aumônes ne connaissent plus de bornes. L'argent dont elle peut disposer lui sert à gagner la confiance des petits enfants des ouvriers et des laboureurs de Lautecour ; elle les réunit autour d'elle, leur apprend à prier et leur fait réciter le catéchisme. Son frère Chrysostome raille ce beau zèle et lui demande si elle songe à devenir maîtresse d'école[2]. Marguerite n'y prend pas garde. Quand il s'agit de ses petits protégés, rien ne coûte à son zèle de jeune apôtre. Elle ose même affronter les reproches de sa grand'mère et de sa tante Delaroche qui ne voient pas, sans ennui, la maison envahie par cette troupe en haillons. Aux jours d'hiver, ils sont si nombreux qu'elle ne sait où les loger, sinon dans une des grandes chambres du premier étage du domaine. Mais le peuple des enfants est tapageur, la maîtresse a beau recommander le silence, exiger le moins de bruit possible,

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 351 ; G. II, 43.

2. *Déposition de Chrysostome Alacoque au procès de* 1715. Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 383.

les langues s'agitent et les pieds encore plus. On se fâche en bas, et par l'escalier de pierre extérieur monte la tante Benoîte irritée ; les reproches tombent drus sur Marguerite, et la voilà forcée de déguerpir avec ses tumultueux élèves. Les colères calmées, elle recommencera.

Sa générosité l'expose à des soupçons. L'avarice des Delaroche est toujours en éveil. Ils estiment que pour distribuer d'aussi larges aumônes, la jeune fille doit prendre sans discernement « tout ce qu'elle peut attraper. » A cette charitable imputation, Marguerite s'émeut et elle affirme bien haut que jamais pareille idée ne lui vint à l'esprit. Tout au contraire, sa charité ne lui servait qu'à mieux pratiquer l'obéissance. N'osant disposer de rien sans permission, elle harcèle sa mère de demandes sans cesse réitérées. Toujours bonne, M^me^ Alacoque cède facilement aux sollicitations de sa fille bien-aimée. Pourtant il est des heures où ses demandes incessantes la fatiguent, elle refuse. Marguerite se retire docile, mais non découragée. Après quelques instants, elle revient suppliante, elle multiplie ses caresses, et, par une douce violence, obtient la permission désirée. Altérée de dépendance, elle se soumet non seulement à sa mère, mais encore à toutes les personnes qui ont sur elle une ombre d'autorité. Avant d'agir, elle se croit souvent obligée d'obtenir l'autorisation de sa grand'mère et de sa tante. C'est là, dans sa pensée, comme un premier essai de vie religieuse. A Lautecour, elle fait un rude noviciat, celui de Paray lui semblera plus doux.

Elle voudrait ne laisser échapper aucune grâce, répondre à tous les appels multipliés qui sonnent à l'oreille de son cœur. Quand, même sans le vouloir, elle les néglige, elle s'en confesse humblement comme elle ferait d'une grande faute. Son œil, éclairé par la lumière divine, perçoit les plus légères défaillances. Opposant à l'amour et à la bonté de Notre-Seigneur ce qu'elle appelle sa noire malice et son ingratitude, elle s'épouvante de voir un Dieu combler de faveurs une misérable pécheresse comme

elle. Une si candide humilité attire les grâces nouvelles de celui qui aime tant les humbles de cœur. Et comme dans sa simplicité, elle s'étonne des flots de grâces surnaturelles qui doucement envahissent et submergent son âme, elle entend cette réponse : « C'est que j'ai envie de te faire comme un composé de mon amour et de mes miséricordes[1]. »

L'année qui suivit le mariage de son frère Chrysostome (1666), fut donc, pour la sainte, une année de calme et de repos. Dans l'allégresse de la consolation, Marguerite essaie de vivre, à la maison paternelle, comme une religieuse au fond de son cloître, une vie obéissante et humiliée, une vie d'apôtre et une vie de dévouement. D'ailleurs, elle n'a point révélé à M^me^ Alacoque son doux secret, et Dieu seul, qui la lui a inspirée, connaît sa chère détermination.

Son silence faillit lui être fatal. Elle a vingt ans. C'est le moment de se décider pense sa mère ; c'est aussi l'avis de Chrysostome et celui des Delaroche. Les projets de mariage abandonnés l'année précédente sont repris. Marguerite n'ose pas avouer le choix qu'elle a fait de la vie religieuse. Le démon, comme il fallait s'y attendre, se met de la partie : « Pauvre misérable, que penses-tu faire en voulant être religieuse ? Tu vas te rendre la risée de tout le monde, car jamais tu n'y persévéreras ; et quelle confusion de quitter un habit religieux et sortir d'un couvent ! Où pourras-tu te cacher après cela[2] ? »

L'assaut fut court mais violent. Pressée et comme broyée entre les sollicitations des siens et les appels d'en haut si clairs à son âme, la pauvre enfant va peut-être, malgré tout un passé de grâce, céder aux angoisses qui la tuent quand, par une faveur décisive, son Maître Tout-Puissant fixe à jamais sa volonté hésitante.

Celui qui aime à se représenter si souvent, dans la sainte

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 354 ; G. II, 45.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 355.

Écriture, comme l'époux de nos âmes daigna, après une communion, montrer à cette âme troublée, à cette âme que des promesses sacrées avaient depuis longtemps faite sienne « qu'il était le plus beau, le plus riche, le plus puissant, le plus parfait et accompli de tous les amants[1]. » Avec une divine jalousie qui étonne et ravit, tant elle dépasse nos petitesses humaines, il fit comprendre à Marguerite qu'il l'avait choisie et voulait la garder pour lui seul[2]. En même temps, comme signe de sa présence et de son action, il mettait, dans le cœur tourmenté de son humble servante, un calme et une paix qui surpassent tout sentiment. Encore une fois la tempête venait de lui obéir. Dans la jeune fille ainsi pacifiée, il se fait comme une délivrance. Tous les liens sont rompus, sa résolution s'affirme inébranlable, elle sera religieuse, plutôt mourir qu'hésiter désormais.

Une telle grâce de force soulevait sa volonté que la sainte écrit : « Il (Notre-Seigneur) s'empara si fortement de ma liberté, que je n'en ai plus [eu] de jouissance dans tout le reste de ma vie[3]. » L'exagération est manifeste. Quatre ans plus tard, au noviciat de Paray-le-Monial, elle refusera, trois mois durant, un sacrifice que Dieu lui demande. Toujours elle garda la pleine possession de sa liberté. Mais l'afflux de grâce enlève alors si puissamment son âme qu'il semble emporter sa volonté, comme un fleuve la plume qui flotte sur ses eaux.

Hautement et sans peur elle déclare qu'il faut renvoyer tous les prétendants, et qu'elle repousse tous les partis même les plus avantageux. Elle veut être religieuse. Son cœur « devenu insensible comme un rocher » ne se laisse plus émouvoir. Ni les larmes maternelles, ni les offres désintéressés de son frère Jacques[4] ne peuvent l'ébranler. En vain on lui répète que son départ

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 355 ; G. II, 47.

2. « Oh ! apprends que si tu me fais ce mépris, je t'abandonne pour jamais; mais si tu m'es fidèle, je ne te quitterai point, et me rendrai ta victoire contre tous tes ennemis. » *Ibid.*, p. 355, 356 ; G. II, 47.

3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 355 ; G. II, 47.

4. « Et un frère qui m'aimait beaucoup fit tous ses efforts pour me détourner

occasionnera la mort de sa mère, qu'elle en répond devant Dieu, qu'elle se fera tout aussi bien religieuse après son trépas ; elle n'écoute plus rien. Ses vingt ans appartiendront à Jésus seul.

Elle n'en a pourtant pas fini avec les difficultés. Son frère Chrysostome, chef de la famille, s'oppose nettement à sa vocation. Il devait, par son contrat de mariage, payer la dot de sa sœur. Probablement il ne le pouvait alors sans se gêner un peu, de là son refus[1].

Pour gagner du temps et peut-être aussi trouver une solution, on résolut à Lautecour d'envoyer Marguerite à Mâcon, chez son oncle M. Philibert Lamyn, le frère de sa mère qui était aussi son tuteur. Notaire royal et procureur au baillage et siège présidial du Mâconnais, M. Lamyn était, en même temps qu'un homme fort honorable, un parfait chrétien. Deux de ses enfants avaient embrassé la vie religieuse, l'un était entré chez les Dominicains, l'autre chez les Ursulines de Mâcon[2].

M. Lamyn aimait beaucoup Marguerite et la traitait comme sa propre fille ; il la retint assez longtemps, un peu contre la volonté de Chrysostome et peut-être même de Mme Alacoque. Il avait son plan, et ce plan humain va nous permettre de suivre de plus près l'action divine.

Étroitement liée avec sa cousine, la sœur Sainte-Colombe, Mlle Alacoque eut bientôt fait de la mettre au courant de ses désirs secrets, et de ses aspirations vers la vie des cloîtres. La religieuse, ravie de la communication, jugea que sa jeune pa-

de mon dessein, m'offrant de son bien pour me loger dans le monde. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 356 ; G. II, 48.

1. « Outre ce de payer à damoiselle Marguerite et Jacques Alacoque, ses fils et fille, et à chacun d'eux la somme de cinq cents livres qu'elle veut et entend leur être payée lorsqu'ils trouveront leurs partis en loyal mariage, ou qu'ils auront atteint l'âge de majorité. » *Contrat de mariage de Jean-Chrysostome Alacoque et d'Angélique Aumônier.*

2. Les Dominicains, plus connus alors sous le nom de Jacobins, avaient été établis à Mâcon par saint Louis en 1260. Les Ursulines avaient été appelées en 1615 par Mgr Gaspard Donet, évêque de Mâcon. Leur maison, presque au centre de la ville, se trouvait entre l'ancienne cathédrale et l'ancienne église de Saint-Pierre.

rente n'avait rien de mieux à faire que d'entrer avec elle, chez les Ursulines de Mâcon. Ce fut aussi l'avis de la supérieure, et M. Philibert Lamyn trouva la solution excellente. Dès lors c'est un véritable assaut d'empressements, on redouble de caresses ; de toutes les manières on sollicite la volonté de Marguerite, et on ne recule devant rien pour faciliter son entrée. On se montre peu exigeant pour la dot, la sœur Sainte-Colombe offre à sa cousine de partager avec elle sa pension annuelle[1] de cent livres, et de lui fournir son ameublement. Qu'elle dise oui, cela suffit, tout le reste s'arrangera.

Timide et craignant toujours de faire de la peine, Marguerite ne sait que résoudre. Il semble d'ailleurs que jusque là, elle n'ait pas eu d'idée bien arrêtée sur l'ordre où elle devait vivre. Dieu, dont l'action est si évidente dans toute sa vie, intervient seulement à l'heure nécessaire. C'est à Mâcon que, pour la première fois, notre sainte pense à la Visitation. Elle sent d'abord, d'une façon très nette, qu'elle ne doit pas se faire ursuline, et plus on la presse, plus, au fond de son âme, elle s'éloigne. Une voix secrète se fait alors entendre : « Je ne te veux pas là, mais à Sainte-Marie[2]. »

Enhardie, elle fait alors part de ses désirs à son oncle et à sa cousine. Les difficultés commencent, et les objections se dressent de toutes parts. Mâcon possède un monastère de Visitandines, Marguerite y a même plusieurs parentes, on pourrait l'y conduire, la mettre en relations avec la supérieure. Mais non ; ce désir ne cadre pas avec le plan de la sœur Sainte-Colombe, et, par petitesse d'esprit, M. Lamyn ne permet pas à sa nièce d'aller au couvent de la Visitation. « L'on m'en disait des choses

1. Ces pensions annuelles étaient alors fort fréquentes. Marguerite elle-même, par son testament daté du 19 juin 1671, s'en réserve une petite. Son héritière universelle, Claude Alacoque, fille de son frère Chrysostome, devra « lui payer annuellement la somme de cinq livres, payables à compter du jour de sa profession, sa vie durant. »

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 357 ; G. II, 48, 49.

capables d'en rebuter les esprits les mieux déterminés[1]. » Derrière cet *on*, hélas ! il nous faut bien voir toujours son oncle et sa cousine. « Soit prévention, soit intérêt, soit je ne sais quelle antipathie, écrit Mgr Languet, il (son oncle) entreprit, aussi bien que les autres parents de la demoiselle, de la traverser. On faisait en sa présence des portraits effrayants de cet Institut, on en racontait des fables propres à décourager une jeune personne. on faisait des pratiques de cet Ordre, des railleries capables de dégoûter un cœur moins constant et moins fidèle[2]. » Avec un surnaturel parfait, Mlle Alacoque a beau dire à la sœur Sainte-Colombe : « Voyez que si j'entre en votre couvent, ce ne sera que pour l'amour de vous, et je veux aller dans un où je n'aurai ni parente, ni connaissance, afin d'être religieuse pour l'amour de Dieu[3]. » Rien n'y fait.

M. Lamyn écrit même à Lautecour qu'il va mettre sa nièce au couvent des Ursulines, sans rien dire de ses résistances. Chrysostome, qui pense que sa sœur approuve les desseins de son oncle, s'irrite ; il est trop directement intéressé dans la résolution à prendre pour ne pas protester. La sainte Vierge et saint François de Sales interviennent alors pour garder celle que Notre-Seigneur leur a donnée comme fille bien-aimée. Marie lui fait comprendre, par une grâce dont nous ne connaissons pas la nature, toute la douceur de son nom et de sa protection maternelle. Saint François de Sales, un jour qu'elle s'était attardée à contempler longuement un de ses tableaux, jette sur elle un regard tout imprégné de tendresse, et, doucement, l'appelle sa fille. Cette double faveur affermit dans l'âme de Marguerite la résolution d'entrer à la Visitation, et de considérer toujours le saint évêque, comme son père bien-aimé.

Malgré des grâces si évidentes, toujours craintives et redoutant toujours, par une opposition trop nette à leurs désirs, d'affliger

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 375 ; G. II, 48.
2. Languet, *La vie de la V. M. Marguerite-Marie*, p. 29.
3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 357 ; G. II, 48.

M. Lamyn et la sœur Sainte-Colombe, elle n'ose pourtant pas affirmer sa volonté. Les sollicitations redoublent. Indécise, fatiguée de la lutte, comme un nageur, à bout de force, au fil de l'eau, elle se laisse aller, presque sans résistance, au cours des événements. Sa volonté, si énergique dans d'autres circonstances, nous apparaît dans sa faiblesse native. Dieu veille, il agit au moment où peut-être elle allait céder. « Et comme on était près de m'ouvrir la porte, je reçus la nouvelle que mon frère était fort mal et ma mère à l'extrémité[1]. »

Marguerite n'hésite pas, elle part sur-le-champ. Il fait nuit, dix lieues séparent Mâcon de Verosvres, les luttes tout intimes mais si pénibles des derniers temps l'ont fatiguée ; peu importe, le devoir est clair, elle y court. Peu de jours après son arrivée à Lautecour, toute trace de danger avait disparu ; M^me^ Alacoque et Chrysostome étaient guéris et M^lle^ Alacoque n'avait plus à craindre de se voir forcée d'entrer chez les Ursulines. Libre de ce côté, elle allait trouver à Verosvres d'autres entraves.

On est à l'automne de 1667. Son frère garde toujours les mêmes idées sur sa vocation, et ne veut pas entendre parler de son entrée au couvent ; sa mère n'essaie plus de l'ébranler, elle se contente de pleurer ; les Delaroche semblent bien avoir recommencé leur tyrannie des années précédentes[2]. Nous avons peine à concevoir comment Chrysostome, marié depuis presque deux ans, Chyrostome, « bourgeois de Lautecour, » n'intervient pas en faveur de sa sœur. Il avait pourtant le droit de parler haut. Dieu sans doute le permet ainsi parce qu'il veut, par la souffrance, travailler l'âme de son élue. Il reste vrai que nous ne saurions comprendre la conduite du protecteur né de Marguerite. Elle ne l'accuse jamais ; pourtant, s'il avait agi, et il en avait le devoir, aurait-on traité sa sœur aussi durement ? « Il me fallait travailler, tant que le jour durait, avec des domes-

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 358 ; G. II, 49.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 358, 360 ; G. II, 49.

tiques, et puis, le soir, il se trouvait que je n'avais rien fait qui eût contenté les personnes avec qui j'étais. L'on me criait de telle manière que je n'avais pas le courage de manger, et je me retirais où je pouvais, pour avoir quelques moments de paix de laquelle j'avais un grand désir[1]. »

Plus que de ces mesquines persécutions, écœurantes par leur continuité, la jeune fille souffre de ses rapports avec son parrain Antoine Alacoque, curé de Verosvres[2]. Au lieu de trouver dans ce prêtre qui, probablement, était son confesseur, aide et protection, elle se heurte à une grande étroitesse d'esprit. Superstitieux, il ne manque pas chaque année de rappeler à ses paroissiens que, pour communier à la messe de minuit, il est nécessaire d'avoir dormi auparavant ; Marguerite a beau essayer, elle ne peut dormir, elle n'ose donc communier[3]. Atteint sans doute par le Jansénisme, il ne permet que fort rarement à sa filleule de s'approcher de la table sainte. Enfin, trop faible, il se laisse intimider par les influences de famille. Il aurait dû favoriser la vocation religieuse de sa petite cousine, vocation si évidemment surnaturelle. C'est lui, au contraire, qui y met des entraves.

A une jeune fille, très facilement impressionnable, il s'en va répétant que son entrée à la Visitation causera la mort de sa mère, et qu'elle en répond devant Dieu. Toujours graves, de pareilles paroles prennent, dans sa bouche, une autorité toute particulière. Et cependant au cœur de Marguerite l'appel divin se fait toujours entendre, avec la même précision. L'âme de la pauvre enfant tirée ainsi, et violemment, en sens contraire, se déchire de douleur.

Si encore on lui eût permis de s'approcher de la sainte com-

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 360 ; G. II, 51.

2. Antoine Alacoque, fils de Denis Alacoque et de Claudine Morel, était cousin germain du père de Marguerite. Curé de la Chapelle-sous-Dun, en 1636, il devint l'année suivant curé de Verosvres. Cf. *Le Pèlerin de Paray-le-Monial*, 15 février 1883, p. 244.

3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 346. Cf. J.-B. Thiers : *Traité des superstitions*, t. II, p. 283, 284.

munion aussi souvent qu'elle l'eût désiré, unie à son Dieu, elle eût trouvé force et joie. Mais « on ne me le voulait permettre que rarement, et j'aurais cru être la plus heureuse du monde si je l'avais pu faire souvent, et passer les nuits, seule, devant le Saint Sacrement. Je me sentais là une telle assurance qu'encore que je fusse extrêmement peureuse, je n'y pensais plus dès que j'étais en ce lieu de délices[1] »

Elle se consume en efforts et en désirs impuissants. Elle souhaite, de toute son âme, rencontrer un guide qui la soutienne au rude chemin de la douleur, et, naïvement, quand elle se trouve seul à seul avec son Dieu, elle formule son désir dans une supplication ardente : « Hélas ! mon Seigneur, lui disais-je, donnez-moi quelqu'un pour me conduire à vous. — Ne te suffis-je pas, me répondit-il ; que crains-tu ? Un enfant autant aimé que je t'aime peut-il périr entre les bras d'un Père tout-puissant[2] ? Par bonheur les bras du Père céleste étaient alors des bras caressants. *Un enfant autant aimé que je l'aime*, voilà des paroles qui remplissaient, doucement et jusqu'au bord, son âme d'une joie infinie.

Elle aurait voulu goûter longuement ces chers souvenirs et ces douces faveurs, se renfermer dans quelque petit coin avec sa joie, pour la savourer mieux, mais on n'avait garde de lui en laisser le loisir.

Son maître souverain, tout en exigeant amour pour amour, exigeait aussi souffrance pour souffrance, et Marguerite n'avait rien de plus à cœur que de satisfaire tous ses désirs.

« Je me cachais, autant que je pouvais, pour apprendre à aimer mon souverain Bien, qui me pressait si fort de lui rendre amour pour amour. Mais je ne croyais pas de jamais pouvoir l'aimer, quoi que je pusse faire, si je n'apprenais à faire l'oraison, car je n'en savais que ce qu'il m'en avait appris, qui était de m'abandonner à tous ses

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 359 ; G. II, 50 : « de mes plus chères délices ».
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 360. Saint François de Sales a écrit : « L'enfant ne périra pas qui demeurera entre les bras d'un Père qui est tout-puissant. » *Les Epistres du bienheureux Messire François de Sales*. A Lyon, MDCXXVI, liv. III, lett. 2, p. 504.

saints mouvements, lorsque je pouvais me renfermer en quelque petit coin avec lui[1]... Et quelquefois, me jetant aux pieds de mon crucifix, je lui disais : « O mon cher Sauveur, que je serais heureuse si vous imprimiez en moi votre image souffrante. » Et il me répondit : « C'est ce que je prétends pourvu que tu n'y résistes pas et que tu y contribues de ton côté. » Et pour lui donner quelques gouttes de mon sang, je me liais les doigts et puis j'y plantais des aiguilles, et puis je prenais la discipline tous les jours, tant que je pouvais, en carême, pour honorer les coups de fouet de sa flagellation. Mais quelque long temps que je me la donnasse, je n'en pouvais guère avoir de sang pour offrir à mon bon Maître, pour celui qu'il avait répandu pour mon amour. Et comme c'était sur les épaules que je me la donnais, il me fallait bien du temps. Mais les trois jours de carnaval, j'aurais voulu [me] mettre en pièces pour réparer les outrages que les pécheurs faisaient subir à sa divine Majesté. Je les jeûnais tant que je pouvais au pain et à l'eau, donnant aux pauvres ce que l'on me donnait pour ma nourriture[2]. »

Vraiment cette âme est limpide, l'œil traverse sa candeur comme le rayon de soleil un cristal. Et que de grandeur simple il y admire. Amour de l'oraison, désir brûlant de l'Eucharistie, amour de la souffrance pour imiter Jésus-Christ souffrant. Ce sont toujours les mêmes traits qui s'impriment plus avant, le même feu qui purifie, qui illumine, qui échauffe et transforme tout en lui. Marguerite, avide de mortifications, se laisse emporter par la fougue de ses vingt ans et elle va trop loin.

Retirée dans sa petite chambre du premier étage, pauvre cellule que plus d'une religieuse aurait trouvée trop dénudée et trop étroite, elle pense pouvoir se livrer librement à toutes ses austérités. Elle prolonge ses disciplines et ses veilles. Les domestiques de son frère Chrysostome l'entendent bien avant dans la nuit ; le matin même ils la trouvent encore à genoux, et un simple coup d'œil sur le lit, suffit pour voir qu'elle ne

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 359 ; G. II, 50.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 359 ; G. II, 50.

s'est pas couchée. Mme Alacoque informée se plaint, elle exige que Marguerite cesse des mortifications qui lui paraissent exagérées. Pour être plus sûre de son obéissance, elle lui fait momentanément quitter sa petite chambre. La jeune fille se soumet, mais elle regrette beaucoup la solitude de sa cellule.

S'ajoutant aux persécutions des Delaroche, aux luttes intimes qu'elle a du supporter à Mâcon et à Verosvres, ses jeûnes, ses veilles, ses mortifications et ses disciplines sanglantes l'ont épuisée ; elle est d'ailleurs d'un faible tempérament. Une douleur très aiguë du côté la fait souffrir de longs jours, elle la porte sans se plaindre. Une chute imprévue la révèle. Incapable au premier moment de mesurer l'expression de sa souffrance, elle s'écrie, tombée à terre : « Mon Dieu, mon côté me fait bien plus mal ; » on l'entoure, on l'interroge, Mme Alacoque veut absolument savoir d'où vient cette douleur de côté qu'elle ignorait, depuis combien de temps elle en souffre. La jeune fille s'est reprise. Elle n'a pu supporter courageusement une petite souffrance, assure-t-elle, c'est lâcheté de sa part ; mais on aurait tort de s'inquiéter. Mme Alacoque constate qu'il n'y a rien d'anormal, pas même une légère enflure ; elle se rassure d'autant mieux que Marguerite continue à ne pas se plaindre, en souffrant toujours. Elle a tort sans doute, et elle eût mieux fait d'avouer simplement la vérité, mais elle ne songeait qu'à s'attacher plus fortement à la croix de son Jésus.

Lui-même d'ailleurs l'y aidait. Des ulcères lui viennent aux jambes ; elle en profite pour demander à sa mère la permission de reprendre sa petite chambre. Les plaies peuvent les incommoder l'une ou l'autre, il est donc mieux de se séparer. Après plusieurs refus, Mme Alacoque finit par céder.

Marguerite, au fond, ne voulait qu'une chose, recouvrer la liberté de ses anciennes pratiques de pénitences. Sans se soucier d'apporter aucun remède au mal dont elle souffre, elle recommence ses austérités. Sa mère, voyant que ses plaies ne se

ferment pas, la supplie de se soigner, la jeune fille l'embrasse doucement et pour toute réponse :

« Sachez, ma mère, que Dieu qui m'a envoyé si peu de mal, me guérira bien sans remèdes humains, et même prévoyant le mauvais usage que j'en ferais, il m'a si fort ménagée que je ne m'aperçois pas tant que vous de cela, qui n'en jugez que par les apparences ; car si je souffrais beaucoup, je suis assez sensible pour en donner des marques[1]. »

Tout le surnaturel et toute l'humilité de cet aveu ne purent rassurer complètement M^me^ Alacoque. Comme c'était son devoir, elle fit venir un chirurgien. On était alors en hiver. Le chirurgien déclara tout remède inutile avant le printemps ; le fait est que la purgation et les saignées n'eurent aucun résultat. Marguerite triomphait un peu, on le devine à travers la rhétorique du récit de Chrysostome : « Quelques mois s'étant écoulés, étant toujours en même état, sa mère ayant voulu visiter son mal, elle lui dit en l'embrassant :

« Eh bien, ma chère mère, voyez combien sont faibles les remèdes humains ; j'ai fait ce que vous m'avez commandé, mais souvenez-vous de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire : le Seigneur qui m'a envoyé une si légère affliction, voyant que je n'en sais pas profiter, me guérira avant qu'il soit un mois, pour me punir de mes offenses ; et le chagrin que vous cause un si petit mal, joint aux larmes que la tendresse vous fait verser, fait que je joindrai mes faibles prières aux vôtres pour obtenir de ses miséricordes une guérison qui ne peut produire autre avantage que celui de vous rendre tranquille[2]. »

La mère et la fille commencent alors une neuvaine, et avant le neuvième jour la prédiction se réalise ; les plaies des jambes

1. *Mémoire de Chrysostome Alacoque.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 389. Mgr Languet, *La vie de la V. M. Marguerite-Marie*, p. 10, place les événements que nous racontons vers 1662 ou 1663, je ne sais pour quelle raison ; Chrysostome dit formellement (p. 390), que sa sœur fut miraculeusement guérie de la maladie dont nous parlons, trois ans avant son entrée à la Visitation.

2. *Mémoire de Chrysostome Alacoque.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 390.

se ferment, la douleur du côté disparaît. Prosternées devant le crucifix toutes deux remercient le divin Maître de ses bontés, et Mme Alacoque profite de cette occasion pour supplier à nouveau Marguerite de rester près d'elle pour la soutenir et la consoler. La jeune fille qui toujours, au fond de sa conscience, entendait l'intime appel de son Dieu, répondit simplement : « Ne vous inquiétez pas. J'espère que Dieu m'accordera des forces suffisantes pour vous servir de mon mieux. » En fait elle ne fut plus malade à Lautecour, pendant les trois années qu'elle y vécut.

L'année 1668 s'achève et la suivante se passe pour Marguerite au milieu des mêmes difficultés : son frère Chrysostome refuse toujours de la laisser partir, et les Delaroche ne manquent pas une occasion de la faire souffrir ; Mme Alacoque, heureuse de la garder près d'elle, comprend que ce bonheur tout éphémère est l'occasion d'une peine toujours plus vive pour son enfant.

Dans les derniers jours d'août ou les premiers jours de septembre 1669, Marguerite fut confirmée, elle avait vingt-deux ans. Un pareil retard ne pourrait, à notre époque, s'expliquer sans une négligence coupable. A Autun, au XVIIe siècle, il en est autrement. Mgr Doni d'Attichi, évêque d'Autun de 1652 à 1664, vit les dernières années de son administration troublées par de pénibles discussions, il ne put faire ses visites pastorales. Il meurt à Dijon le 30 juin 1664, l'évêché reste vacant pendant trois ans ; en 1667 Mgr Gabriel de Roquette lui succède. Retenu trop souvent à la cour par ses fonctions d'aumônier du roi, le nouveau prélat prie son voisin de Châlon-sur-Saône de vouloir bien lui venir en aide, pour la visite de son diocèse. Aussi est-ce Mgr Jean de Meaupou qui confère à Marguerite le sacrement de confirmation[1]. La sainte ne nous a rien dit des effets pro-

1. Lors du procès apostolique sur l'héroïcité des vertus, la confirmation tardive de Marguerite provoqua une sérieuse objection du promoteur de la Foi. On vient de le voir, la réponse était facile.

Dans une lettre circulaire du monastère de la Visitation de Paray, datée du 17 décembre 1717, nous lisons que l'évêque d'Autun donna la confirmation « à quelques-unes de nos *sœurs* et de nos pensionnaires ; » dans une autre du 9 juillet 1729 on voit que Mgr de Moncley donna « la confirmation à plusieurs de *nos jeunes sœurs professes* ».

duits en elle par la venue du Saint-Esprit, le céleste dispensateur des dons de la grâce. De ce jour, qui n'est qu'une date dans sa vie, il reste pourtant un souvenir ; le nom de Marie ajouté à celui de Marguerite qu'elle avait reçu au baptême.

Pour lutter contre des obstacles chaque jour renouvelés, et sortir des difficultés où elle s'enfonçait plus avant, Marguerite-Marie avait besoin d'un aide ; il lui fallait un directeur pour suppléer à l'insuffisance, et peut-être à l'opposition plus ou moins avouée du curé de Verosvres, son parrain.

Nous connaissons déjà sa prière quotidienne et fervente : « Seigneur, donnez-moi donc quelqu'un pour me conduire à vous. » Dieu lui-même s'était sans doute chargé de sa direction. Mais dans les moments de trouble, la jeune fille n'osait plus croire à ce bonheur si délicieusement senti aux heures de consolation. Il entre d'ailleurs dans les desseins éternels du Tout-Puissant de guider les âmes non seulement par les touches délicates et sûres de sa grâce, mais encore par les conseils de ses représentants : il charge leurs mains de ses bénéditions, il éclaire leur intelligence de ses lumières, il brûle leur cœur de son amour. Dans la période critique qu'elle traversait M^lle^ Alacoque avait besoin d'un directeur éclairé, Dieu le lui envoya.

Clément X, lors de son élection au trône pontifical, avait accordé un jubilé universel (1670). A cette occasion, un religieux franciscain d'une éminente piété et que chacun, avec raison, considérait comme un grand homme de bien[1], passe à Verosvres, et même couche à Lautecour dans la maison de la famille Alacoque[2]. Ainsi tout le monde aura le loisir de faire une confession générale.

1. Languet, *La vie de la V. M. Marguerite-Marie Alacoque*, p. 32.

2. « Il vint au logis un religieux de saint François, et il y coucha pour nous donner loisir de faire nos confessions générales. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 360. Le Père Henri de Grèzes, franciscain, croit que ce fut un Père du Tiers-Ordre régulier. Ces Pères avaient un couvent à Charolles depuis 1620. Les histoires locales affirment que les religieux de ce monastère, fort estimés dans le pays, rendaient de grands services, principalement aux populations des campagnes environnantes, qu'ils parcouraient en apôtres. *Le Sacré Cœur de Jésus*, études franciscaines, p. 329. Cf. G. II, 51.

Marguerite-Marie s'y prépare depuis quinze jours. Avec une anxiété exagérée, elle scrute sa conscience. Surprise de n'y trouver que des fautes légères, par une illusion qui chez elle tient moins au scrupule qu'à l'humilité et à un secret besoin jamais inassouvi d'expiation, elle imagine de copier, pour son accusation, les longues pages d'un examen de conscience. Elle se rend bien compte qu'elle n'a pas, à sa connaissance du moins, commis tous ces péchés, elle en serait inconsolable. Mais, qui sait ? Elle a pu les commettre à son insu, et dès lors il lui paraît bon de s'en accuser. Son erreur est manifeste. Me permettra-t-on cependant de faire remarquer, à nouveau, que cette erreur diffère de celle du scrupuleux. C'est pour avoir la paix que celui-ci multiplie les accusations et se fait plus coupable qu'il n'est en réalité ; c'est pour s'humilier que Marguerite-Marie accumule les fautes qu'elle veut avouer. « Je me disais à moi-même : Je les ai peut-être faites ; je ne les connais pas, ni ne m'en souviens. Mais il est bien juste que j'aie la confusion de le dire, pour satisfaire à la divine justice[1]. » Le confesseur d'ailleurs ne s'y trompe pas, impitoyable, il l'oblige au bout de quelques instants, à passer les feuillets amoncelés sans les lire.

L'aveu achevé, dans la grande joie de la paix qui inonde son âme, la jeune fille sent que l'heure est venue de demander la direction qu'elle cherche depuis si longtemps. Elle s'efforce d'expliquer sa manière de vivre, les grâces qu'elle reçoit de Dieu, et le désir d'expiation par la souffrance qui remplit son âme. Mais elle n'ose pas tout dire. Le démon — et c'est là sa tactique séculaire — lui fait croire que le besoin de dérouler naïvement les replis les plus secrets de sa conscience, et d'exposer ses plus intimes désirs de perfection, n'est chez elle qu'une subtile vanité : elle craint de se montrer trop bonne en se montrant telle qu'elle est. « Ne sachant pas discerner le sentiment d'avec le consen-

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 361 ; Cf. de G. II, 52.

tement[1], » elle prend, d'une impression sans valeur, le même souci que d'un acte délibéré.

Cette ouverture de conscience, la première dont elle nous ait laissé le récit, eut pourtant une grande importance ; elle y reçut de sages avis, d'abord, et puis surtout l'affaire de sa vocation s'y décida.

Son âme s'ouvrant peu à peu, elle en vient en effet à raconter comment depuis quatre années, malgré ses instances réitérées, son frère Chrysostome l'empêche de se faire religieuse. Les signes divins illuminaient d'un tel éclat toute la suite de cette vie que le religieux franciscain ne pouvait s'y tromper. Sa conviction établie, il n'hésite pas à parler haut. Nettement il reproche à Chrysostome l'injustice de son refus, et il insiste avec une telle force que celui-ci doit se rendre. Toutefois, avant de prendre une résolution, il demande à sa sœur si elle persiste toujours dans son projet : « Plutôt mourir, que de changer », répond Marguerite-Marie. Il n'y avait plus qu'à se résigner, et il cède enfin.

L'affaire de la vocation tranchée on n'en avait pourtant pas fini avec les difficultés. On reprend alors à Lautecour les projets qui, trois ans avant, avaient failli réussir à Mâcon. M^me^ Alacoque estime que Marguerite ne peut mieux faire que d'entrer dans le couvent de sa cousine, la sœur Sainte-Colombe, qui d'ailleurs n'a pas renoncé à son projet et la poursuit toujours des mêmes instances. De leur côté, les Ursulines de Mâcon se montrent aussi accueillantes que jadis, et M. Philibert Lamyn se réjouit toujours à la pensée de revoir sa nièce près de lui. Marguerite-Marie fait des difficultés. Mais, seule contre tous, on ne l'écoute pas et Chrysostome part pour arranger l'affaire qui ravit tout le monde, sauf la principale intéressée.

Voilà donc encore la pauvre malheureuse dans les angoisses. Elle jette vers le ciel un cri de pitié, la sainte Vierge y répond avec une maternelle tendresse : « Ne crains rien, tu seras ma vraie

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 361 ; G. II, 52.

fille, et je serai toujours ta bonne Mère[1]. » Cette parole intérieure descend dans l'âme de Marguerite-Marie avec une telle puissance, qu'elle chasse toute angoisse ; sa prière est exaucée, le jeune fille n'en saurait douter un instant[2]. Aussi au retour de Chrysostome, qui annonce que les Ursulines demandent quatre mille livres de dot, répond-elle avec décision : « Jamais [cette chose] ne se conclura. Je veux aller aux Saintes-Maries, dans un couvent bien éloigné où je n'aurai ni parentes ni connaissances ; car je ne veux être religieuse que pour l'amour de Dieu. Je veux quitter le monde tout à fait, en me cachant dans quelque petit coin pour l'oublier et en être oubliée, et ne le plus voir[3]. »

Cette réponse si nette emporte les dernières résistances. Après plusieurs autres monastères de la Visitation, on lui propose celui de Paray. A ce nom prédestiné, le cœur de la jeune fille éclate de joie et, d'instinct, sans raisonner son attrait, elle accepte aussitôt. Elle part avec Chrysostome et se dirige vers le lieu de son bonheur, vers son cher Paray.

Passant à Charolles, elle s'arrête quelques heures chez les religieuses urbanistes, ses premières maîtresses. On lui prodigue mille marques d'amitié qui ne semblent pas avoir été toutes désintéressées, on lui laisse entendre qu'elle ne pourra s'habituer à la vie des Visitandines, qu'elle ferait beaucoup mieux de rester dans cette maison, qui est la sienne. Gaiement Marguerite-Marie répond qu'au moins veut-elle essayer. « Promettez-vous que si vous ne restez pas à Paray, vous viendrez chez nous. » Sûre de sa vocation, elle promet volontiers, et puis enfin elle se met en route. C'était probablement le 25 mai 1671[4].

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 362 ; G. II, 53.

2. Marguerite-Marie nous dit qu'elle pria Marie par l'entremise de saint Hyacinthe. Dans un recueil de prières de l'époque, j'ai trouvé des « *Litanies et Oraisons du glorieux saint Hyacinthe, de l'ordre sacré des Frères Prêcheurs, grand favory de la Mère de Dieu, Refuge assuré des malades et Consolateur des affligés.* Pour demander à Dieu ce de quoi on aura besoin, chacun selon sa condition. »

3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 362, G. II, 53.

4. Les Contemporaines (*Vie et Œuvres*, t. I, p. 56) fixent l'entrée de Marguerite-Marie au noviciat à cette date du 25 mai 1671. Mgr Languet (*La vie de la V. M.*

Dans la pensée de Chrysostome, ce voyage avait pour but de faire connaître à sa sœur le monastère de la Visitation et la présenter aux religieuses. Il ne devait pas être question des désirs de la jeune fille, et encore bien moins de prendre une détermination.

Marguerite-Marie le laissait exposer ses projets, sans lui faire part des siens. Forte du secours de Dieu, l'âme toute remplie des encouragements de la très sainte Vierge et de saint François de Sales, elle a résolu de tout terminer ce même jour. Sur le seuil de la maison qu'elle franchit, elle entend, à l'intime de son cœur, cette réconfortante parole : « C'est ici que je te veux[1]. » Dans cet avis céleste, sa volonté prend une nouvelle ardeur, et là, dans le parloir, attendant la très honorée Mère Marguerite-Hiéronyme Hersant, qu'ils ont fait demander, elle fait connaître à son frère son inébranlable résolution. Surpris, Chrysostome objecte que ce ne sont pas là les conventions primitives ; elle devait laisser de côté, dans ce voyage, toute question de vocation. Elle en convient, mais elle a changé d'avis ; elle ne quittera pas le couvent sans avoir vu les choses définitivement arrangées. Son frère essaie de résister, mais la jeune fille, timide à Lautecour, se montre à Paray si résolue dans la force divine qui la soutient, qu'il faut céder. M^lle^ Alacoque ne consentit à reprendre la route de Verosvres qu'après avoir été admise postulante.

Enfin elle entrerait donc aux Saintes-Maries.

Marguerite-Marie, p. 36) les imite, et beaucoup d'historiens les ont suivies. Ils se trompent. La sainte affirme qu'elle est entrée à la Visitation de Paray un samedi (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 364) ; le 25 mai 1671 était un lundi. De plus, son testament, dont nous parlerons tout à l'heure, a été fait le 19 juin 1671 à Lautecour. Enfin son acte de vêture, daté du 25 août 1671 et écrit tout entier de sa main dans le *livre du noviciat*, contient ces mots : « après avoir demeuré deux mois en la maison de céans. » Elle y était donc entrée quelques jours après le 19 juin, probablement même le lendemain, 20 juin, qui était un samedi. Les Contemporaines auront sans doute confondu la date de sa première visite avec Chrysostome et la date de son entrée ; et cette confusion très vraisemblable nous porte à croire que Marguerite-Marie vint pour la première fois à Paray le 25 mai 1671.

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 363.

A son retour, les témoins habituels de sa vie la reconnaissent à peine. Dans la paix qui l'inonde, dans la joie qui la soulève, elle ne peut retenir ni cacher sa radieuse félicité. Donnée à son Dieu, certaine de lui appartenir à jamais, tous les moyens lui sont bons qui peuvent révéler son intime bonheur. « Il me semblait que j'avais pris une nouvelle vie tant je me sentais de contentement et de paix... Je portais plus d'ajustements de vanité que jamais je n'avais fait, et me divertissais de même pour la grande joie que je sentais de me voir bien toute à mon souverain Bien[1]. » Un sourire illumine ce naïf aveu. La fête de l'âme ne peut se célébrer toute à l'intérieur, sa splendeur éclate au dehors. On y sent passer la grâce joyeuse, la vie exubérante, l'entrain charmant, et l'amour pour son Dieu de cette jeune fille. Sous l'afflux du bonheur enfin conquis, elle se transfigure, et les derniers jours passés dans la maison paternelle révèlent une Marguerite-Marie que l'on ne connaissait pas. Quelques-uns s'étonnent, d'autres se scandalisent, et parmi eux sans doute, au premier rang, les Delaroche. Leur nièce paraît bien légère, emportée sur les ailes de la joie, ses parures bien déplacées, à la veille d'adieux cruels et sur le seuil du couvent. Et l'on secoue la tête d'un air scandalisé, et l'on s'en va répétant : « Voyez-là, qu'elle a bien les façons d'une religieuse. » Ces gens-là ne comprennent rien à la sainte félicité de la victime qui s'immole pour Jésus-Christ ; tant pis pour eux. Dieu aime celui qui donne d'un cœur allègre, et c'est dans la joie, le sourire au front, qu'il convient d'offrir son holocauste.

Le vendredi 19 juin, par devant Me Gaspard Declessy, notaire royal à Saint-Martin d'Ozolles[2], « en la maison de ladicte damoiselle testataire, en une chambre du costé du matin », probablement celle convertie aujourd'hui en chapelle, « sur l'heure de dix

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 363 ; G. II, 54.

2. Ancienne paroisse dont on trouve mention dans un pouillé du diocèse d'Autun, et qui maintenant fait partie de celle d'Ozolles.

du matin », Marguerite-Marie Alacoque dictait son testament[1].

Après avoir fait le « vénérable » signe de la croix, son premier souvenir est pour l'église de son baptême ; elle lègue une somme suffisante pour acheter une bannière ou une chasuble. Cela fait, elle distribue ses biens entre sa chère mère Philiberte Lamyn, Jacques Alacoque, son frère, étudiant à Cluny, et ses trois nièces, les filles de Chrysostome, Claude[2], Huguette et Madeleine, Claude l'aînée, est nommée son héritière universelle.

Si l'on suppose que les Visitandines de Paray ont demandé à Marguerite Alacoque la même dot que les Ursulines de Mâcon, c'est-à-dire quatre mille livres, on peut conclure que la fortune personnelle de la jeune fille devait être à peu près de dix mille livres[3]. Sans un regret, elle en fait le joyeux sacrifice.

Le lendemain, 20 juin, elle quittait Lautecour.

Une joie toute divine illumine son âme. Parlant à son cœur, la voix de celui pour qui elle abandonne tout, lui murmure des mots d'une douceur et d'une force infinie. Enfin, en toute liberté,

1. La minute du testament de la Bienheureuse a été retrouvée par M. Mamessier, curé de Dompierre-les-Ormes, dans l'étude de Me Thévenin, notaire à Charolles. On en possédait déjà une copie notariée, faite le 12 juillet 1692, moins de deux ans après la mort de la sainte ; cette copie, à peu près conforme à la minute, avait été tirée par M. Tornon, notaire royal « pour valloir et servir ce que de raison à M. Jean Lombard, notaire royal, mary et maistre des droits de damoiselle Huguette Alacoque, l'une des légataires desnommées audit testament. »

2. Claude, née à Verosvres le 6 novembre 1667, fut baptisée le 27 décembre de la même année. Son parrain fut Claude de Thibaud, seigneur du Terreau ; sa marraine, Philiberte Lamyn, sa grand'mère. Elle mourut, sans être mariée, le 1er janvier 1686, au Bois-Sainte-Marie.

Huguette, née le 20 et baptisée le 27 novembre 1668, à Verosvres. Elle eut pour parrain son oncle Guillaume Aumônier de Chalanforge, et pour marraine sa grand'mère, Huguette de Chapon de la Bouthière.

Madeleine, née le 13 et baptisée le 19 juin 1670, à Verosvres. Elle eut pour parrain Claude Aumônier, seigneur de Cymolan, et pour marraine Anne Alacoque.

Sur ces deux dernières, on peut consulter Mamessier, *Parenté de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*, et *les Registres paroissiaux de Bois-Sainte-Marie.*

3. C'était pour l'époque une fort jolie fortune. Quand Mme de Lyonne rendit à ses enfants ses comptes de tutelle, le 4 novembre 1679, et leur partagea les biens de leur père, sa fille Marie-Marguerite de Lyonne, que nous retrouverons dans ce récit, ne reçut pour sa part que trois mille livres. La famille de Lyonne était une des grandes familles de Paray. *Lettres spirituelles du V. Père de la Colombière*, 1902, p. 346.

elle va donc pouvoir jouir de sa présence, de ses trésors, de son amour. Hier, esclave enchaînée, elle sort aujourd'hui de ses liens et de sa prison, pour entrer dans la maison du céleste Époux. Aussi passe-t-elle comme insensible au milieu des larmes et des regrets des siens. « Jamais je ne sentis tant de joie ni de fermeté dans mon cœur, qui était comme insensible, tant à l'amitié comme à la douleur que l'on me témoignait, surtout ma mère ; et je ne versai pas une larme en les quittant[1]. » La force divine la soutient ; mais dans quelques heures, sur le seuil du monastère de la Visitation, tous les souvenirs de la jeunesse remontant à son âme, il se fera en elle comme un immense regret. Loin de la délicate tendresse maternelle, loin de ses frères, loin de Lautecour où chaque sentier, chaque pierre du chemin, chaque recoin du pavillon ou du domaine garde un peu de sa vie, pourra-t-elle donc vivre désormais ? L'angoisse fut si poignante qu'elle crut en mourir. Peut-être en la voyant partir, les yeux secs, les Delaroche pensèrent-ils qu'elle n'avait pas de cœur ; et peut-être aussi en la voyant pâlir et se trouver mal à franchir la porte du monastère, les sœurs de la Visitation crurent-elles que Mlle Alacoque aimait trop sa famille, pour se donner toute à Dieu. Elle aimait bien sa famille, mais elle aimait Dieu par-dessus tout ; voilà la vérité.

---

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 364, G. II, 54.

CHAPITRE III

LE NOVICIAT

1671-1672

De Verosvres à Paray il y a une trentaine de kilomètres. Jusqu'à Charolles, les adieux de Marguerite à son passé continuèrent. De loin elle revit, au pied de sa colline, à l'ombre de ses grands bois, le château si connu de Corcheval. Jamais elle n'y reviendrait ; et dans sa mémoire, frais parfum de jeunesse, ils remontèrent un instant les souvenirs de sa toute petite enfance et des jours écoulés sous les yeux et dans les bras de sa marraine, M^me^ de Corcheval. Oh ! les joies saintes du premier appel divin, comme elle les goûtait mieux encore qu'autrefois. Elle en voyait maintenant toute la suite bénie. C'est vers Paray-le-Monial que la dirigeaient déjà ses goûts naïfs de solitude, et les longues heures de ses journées d'enfant consumées devant le Dieu du tabernacle. Ce soir, elle y serait à Paray. Après Corcheval, voici Charolles. Comme au mois de mai, elle dut s'y arrêter quelques instants, dire à ses maîtresses un suprême adieu, et prier encore une fois dans la chapelle de sa première communion. Ce fut là son dernier regard ému sur le passé. Au delà de Charolles c'était l'inconnu, c'était l'avenir, mais, tout caché qu'il fût, cet avenir ne l'inquiétait pas, elle était assurée d'y trouver Dieu.

Du haut de la colline de Survaux, Marguerite Alacoque découvrit enfin Paray-le-Monial ; le spectacle devait être magnifique dans la splendeur d'une soirée de juin. Rarement ailleurs, j'ai

vu d'aussi belles fins de journées. La flamme du soleil qui tombe à l'horizon jette sur le ciel un vaste manteau de pourpre, elle chauffe, jusqu'à les rougir, les trois clochers de la basilique incendiée. En face, les collines brûlent tour à tour ; à gauche, le Val d'Or étend ses larges prairies silencieuses, où, dans le fin brouillard qui monte de la Bourbince, sont nonchalamment couchés de grands bœufs blancs à moitié endormis. Les montagnes du Brionnais, du Charolais, et la chaîne du Forez agrandissent le paysage, sans lui rien ôter de sa tranquillité majestueuse.

Au XVII^e siècle, la petite ville de Paray gardait encore sa ceinture de murailles, elle ne l'a dénouée qu'à la fin du siècle suivant. Quatre portes seulement y donnaient accès, la porte Cornillon à l'ouest, celle du Périer au sud, le Guichet de l'eau près de l'église du doyenné, et enfin, à l'est, la porte de la Rays ou de Charolles. Descendant de la colline de Survaux, c'est par cette dernière que Marguerite entra. Elle était déjà, dès les premiers pas, presque chez elle, et touchait les jardins du monastère de la Visitation que la très honorée Mère Françoise-Angélique Garin avait, une trentaine d'années auparavant, entourés de solides murailles.

Ce monastère existait depuis le 4 septembre 1626. La veille de ce jour, huit religieuses de la Visitation Sainte-Marie, sous la conduite de la très honorée Mère Marguerite-Élisabeth Sauzion, arrivaient à Paray, dans la joie de leur âme, « le Seigneur, riche en miséricorde, voulant honorer notre cher Institut du don précieux de son Sacré-Cœur[1]. » Mais, de la messe solennelle dite le lendemain par M. Serrurier, docteur en théologie, date seulement

1. *Histoire manuscrite de l'établissement de la maison de la Visitation Sainte-Marie de Paray-le-Monial.* La première partie de cette histoire a été écrite par la sœur Marie-Catherine Carme du Chailloux ; entrée au couvent en 1667, elle y vécut dix ans avec la très honorée Mère Anne-Françoise Thouvant, qui s'y trouvait elle-même depuis 1626, année de la fondation. Le témoignage de la sœur du Chailloux, qui ne mourut qu'en 1739, est donc, pour tout un siècle, un témoignage de premier ordre.

l'ouverture de la jeune maison ; sans le Dieu de l'Eucharistie, on ne saurait concevoir un monastère de la Visitation[1].

Les débuts furent pénibles, et à travers les lettres de sainte Jeanne de Chantal, comme dans l'*Histoire manuscrite* du monastère, on assiste à toutes les difficultés de cette héroïque fondation. La peste s'en mêla. En 1629, il fallut quitter la demeure trop petite, pour aller vivre, quatre mois, dans la maison de campagne de M. Rosselin, l'une de ses filles faisait partie de la communauté. En 1632, la Mère Anne-Éléonore de Lingendes et le P. Sébastien Barthoquin, supérieur des Jésuites, firent échange des maisons qu'ils habitaient, et les Visitandines vinrent s'installer dans leur monastère actuel qui, pendant quinze ans, avait servi de résidence aux Révérends Pères. « Les sœurs arrivèrent en procession, un cierge à la main, psalmodiant à haute voix les Vêpres des Morts, portant un cercueil où étaient les ossements des cinq défuntes[2]. »

Dès 1633, la Mère de Lingendes entreprit de bâtir une chapelle. « Mes chères sœurs, avant toutes choses, il faut dresser le pavillon à Dieu, et il bénira le reste de nos desseins. » L'édifice coûta six mille francs et de la hauteur de Survaux, Marguerite Alacoque avait pu voir la longue toiture et le petit campanile qui la surmonte. Ils sont restés les mêmes encore aujourd'hui, pour la plus grande joie des yeux et du cœur des pèlerins de Paray-le-Monial. La chapelle de la Mère de Lingendes est la chapelle actuelle, la chapelle des Apparitions du Sacré-Cœur. D'habiles remaniements ont bien pu lui donner un air de jeunesse, mais c'est toujours le cher monument de 1633 et de 1673, avec ses murs antiques et les vénérables souvenirs qu'ils rappellent.

Peu à peu, avec les années, le monastère s'était élevé ; cha-

1. La permission de fonder le monastère de Paray fut signée par l'abbé de Cluny, le 12 juin 1626 ; c'était le vendredi dans l'octave du Saint Sacrement.

2. *Histoire manuscrite de l'établissement de la maison de la Visitation Sainte-Marie de Paray-le-Monial.* Il semble bien qu'à cette époque les Jésuites pensèrent quitter Paray ; le catalogue de cette année ajoute aux noms des Pères la mention *ad tempus sunt.*

cune des supérieures y ajoutait sa pierre, parfois au prix des plus grandes difficultés. La Mère Marie-Agnès Favre de la Valbonne, supérieure de 1651 à 1657, fit bâtir le quatrième côté du cloître.

« Nous lui avons une obligation infinie, écrit la sœur du Chailloux, de nous avoir fait construire un si beau et si solide monastère... Le total de notre dépense pour nos bâtiments revient à plus de quatre-vingt mille livres. Nous ne le ferions pas élever à présent pour deux ou trois cent mille livres, selon que nous ont assuré des connaisseurs[1]. »

Le couvent était donc achevé depuis un peu plus de vingt ans lorsque, le samedi 20 juin 1671, M^lle^ Alacoque vint humblement demander que l'on voulût bien, selon la promesse déjà faite, lui en ouvrir l'entrée. Au moment de franchir la porte qui, se fermant sur elle, allait, pour jamais, la séparer des siens, une indicible angoisse traversa son âme, la brûlant comme un fer rouge. Sainte Thérèse avait éprouvé la même impression déchirante, au sortir de la maison paternelle : « Je sentis tous mes os qui allaient se détacher les uns des autres[2]. » Mais la grâce prit le dessus, la joie surnaturelle, jaillissant à plein de l'âme de Marguerite, l'inonda bientôt d'un tel bonheur, qu'à peine dans le cloître intérieur elle s'écria : « C'est ici où Dieu me veut[3]. »

Elle avait raison, c'est bien là où Dieu la voulait. La jeune postulante ne devait pourtant pas entrer de plain-pied au noviciat. Avant le jour de la prise d'habit, qui introduit dans ce vestibule de la vie religieuse, un temps plus ou moins long s'écoule. On le nomme *essai*. La future novice, en effet, y essaie si elle pourra se faire à la vie qu'elle désire embrasser, et les religieuses, ses compagnes de demain, essaient de se rendre compte de ses défauts et de ses qualités[4].

1. *Récit de ce qui s'est passé de plus remarquable en la fondation de ce monastère de la Visitation de Paray.*

2. *Vie* de la sainte par elle-même, ch. IV, p. 32. Bouix, 2e édit.

3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 364 ; G. II, 55.

4. La postulante admise à l'essai, suit les exercices du noviciat, mais son novi-

La postulante est confiée à la maîtresse des novices. La maîtresse des novices du monastère de Paray-le-Monial était la sœur Anne-Françoise Thouvant. Chargée d'aller chercher en 1651, au premier monastère d'Annecy, la Mère de la Valbonne qui devait lui succéder dans la direction de celui de Paray, la sœur Thouvant y avait été reçue avec beaucoup d'empressement et d'estime, et traitée comme une des grandes supérieures de l'Ordre. Depuis lors, pendant six ans, de 1657 à 1663, elle avait à nouveau dirigé la maison de Paray. On en était un peu fier, et sa vocation ne laisse pas d'être assez extraordinaire. M. Thouvant, avait un grand nombre de filles et désirait beaucoup voir l'une d'elles entrer à la Visitation. Avec une audace toute patriarcale, il les fit tirer au sort afin de connaître celle que le Seigneur choisissait pour son partage. Le sort tomba sur Anne-Françoise, qui s'estima bien fortunée. Les religieuses n'étaient pas encore depuis un mois à Paray, qu'elle était au milieu d'elles. « Elle pouvait se vanter, comme Salomon, d'avoir reçu une bonne âme par sort, ayant un si grand intérieur qu'il paraissait même à son extérieur[1]. » Sainte Jeanne de Chantal, lors de sa visite en 1626, avait été charmée de ses dispositions, et, mettant la main sur sa tête, avait prédit que sa vertu solide et son jugement la rendraient un jour bien capable de servir le monastère de Paray. Habile, mais sévère directrice, elle avait gardé toute la rigueur des anciennes Mères. Son talent particulier était de fortifier les personnes dans la peine et de les conduire à une vertu mâle et courageuse. Son œil exercé distinguait dès l'abord, dans la conduite des âmes, l'action divine des illusions et des ferveurs passagères, nées de l'imagination ou de l'amour-propre[2]. Le Maître divin

ciat proprement dit, c'est-à-dire l'année à la fin de laquelle elle pourra faire profession, ne commence véritablement qu'à sa prise d'habit.

Directoire et Coutumier des religieuses de la Visitation Sainte-Marie, ch. IV, p. 45 et 46.

1. *Récit de ce qui s'est passé de plus remarquable en la fondation de ce monastère de la Visitation de Paray.* Cf. *Registre mortuaire*, 15 février 1677.

2. *Abrégé de la vie et des vertus de notre vénérable et précieuse déposée sœur Anne-Élisabeth de la Garde-Marzac*, p. 3. Mgr Languet, *La vie de la V. M. Marguerite-Marie*, p. 37.

qui dirigeait Marguerite, ne pouvait donc mieux choisir celle qu devait l'aider à façonner l'âme privilégiée, sur laquelle il avait de si grands et si miséricordieux desseins.

A peine entrée à la Visitation, la nouvelle postulante se sentit chez elle. Rien dans les années de Lautecour ne l'avait préparée à cette vie, et pourtant, dès l'abord, elle y sembla toute faite. « Elle paraissait, même avant d'avoir pris l'habit de la sainte religion, toute recueillie en Dieu[1] », affirme a sœur Marie-Catherine Carme du Chailloux, et la sœur Catherine-Augustine Marest apporte un témoignage identique, dans sa déposition au procès de 1715. Les premiers jours passèrent tout embaumés. dans une suavité divine. La grâce imprégnait tout de son charme, et les petites épreuves qui, d'ordinaire, rendent pénibles les débuts de la vie religieuse, semblaient ne pas atteindre Mlle Alacoque.

A son réveil, pendant quelque temps, elle entendit distinctement, sans les comprendre, plusieurs paroles : « *Dilexisti justitiam* », et le reste du verset : « *Audi filia et vide*, etc. » Et encore celles-ci. « Tu as reconnu ton sentier et ta voie, ô ma Jérusalem, maison d'Israël ! mais le Seigneur te gardera en toutes tes voies, et ne t'abandonnera jamais[2]. » Étonnée de ces faveurs qu'elle ne s'expliquait guère, elle allait, docile et confiante, tout raconter à la sœur Thouvant, qu'elle regardait comme son Jésus-Christ en terre. Joie et sûreté de son intelligence, la facilité qu'elle avait de pouvoir tout soumettre à sa directrice la ravissait ; chacune des réponses lui semblait un oracle, et la candeur de son obéissance imprimait à sa vie un surnaturel élan. Enfin, elle allait donc pouvoir vraiment obéir, et s'instruire, et apprendre à faire oraison.

Elle avait faim de cette science divine. « Comment faut-il s'y prendre pour méditer ? » telle fut l'une de ses premières demandes.

1. *Déposition de la sœur Marie-Catherine Carme du Chailloux.* Procès de 1715.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 365 ; G. II, 55.

La sœur Thouvant, qui ne laissait rien échapper de tout ce qu'elle voyait et entendait, eut d'abord peine à comprendre la question de la jeune fille. Marguerite allait avoir vingt-quatre ans le 22 juillet ; il suffisait de l'observer un peu pour entrevoir que, par le fond de son âme, elle vivait toujours unie à son Dieu. Sans se prononcer sur ce qu'il pouvait y avoir d'extraordinaire dans cet état, la directrice, de prime abord, ne voulut pas croire que Marguerite ignorât toute méthode de faire oraison, et celle-ci dut répéter que personne ne lui avait jamais enseigné cette science des saints. Avec son grand tact surnaturel, la sœur Thouvant entrevit la vérité et les mystères de grâces dont, plus tard, elle devait pénétrer les ineffables merveilles. Un maître divin, plus habile que les maîtres de la terre, avait pris soin de former cette âme ; à lui seul, pensa-t-elle, d'achever le travail que seul il avait commencé. Aussi, sans hésiter, dit-elle à sa disciple : « Allez vous mettre devant Notre-Seigneur, comme une toile d'attente devant un peintre. » « J'aurais voulu qu'elle m'eût expliqué ce qu'elle me disait, ne le comprenant pas, continue naïvement la sainte, et je ne [le] lui osais pas dire. » Notre-Seigneur intervint : « Viens, je te l'apprendrai[1]. »

Elle suivit l'appel d'en-haut et alla se mettre en oraison.

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 465. Ce n'est pas la sœur Thouvant qui, la première, eut l'idée de cette « toile d'attente. » On lit dans l'*Année sainte*, t. X, p. 181 : « En ce même jour (8 octobre), l'année 1628, dit la mère de Chaugy, décéda en notre monastère de Paray-le-Monial, notre chère sœur Marie-Marguerite Fontaney. Elle était professe de Lyon, en Bellecour, où elle demeura plusieurs années après sa profession, pratiquant les vertus religieuses et exerçant les charges avec grande exactitude et édification. Elle fut envoyée à la fondation de Paray pour seconder la bonne Mère, et y rendit de très utiles services. Notre-Seigneur voulant l'en récompenser lui fit souffrir durant dix-huit mois de violentes coliques qui la prenaient quasi d'heure en heure, et avec tant de violence, qu'elle ne pouvait s'empêcher de jeter des cris pitoyables et qui faisaient compassion. On ne savait où la mettre afin qu'elle ne fût pas entendue de la rue. Son exclamation ordinaire était celle-ci : « O douce main de mon Jésus, crayonnez, crayonnez en moi, selon votre volonté », paroles qu'elle criait de tout son cœur et de toute sa force. La supérieure lui demandant une fois ce qu'elle voulait dire par là : « Ma très chère Mère, dit-elle, c'est que je me tiens devant Dieu *comme une toile d'attente devant son peintre.* Mon Dieu est mon peintre, je le supplie de crayonner en moi l'image parfaite de mon Jésus crucifié. » Cf. *Année sainte*, t. V, p. 720, et t. XII, p. 155.

Son maître céleste lui fit alors comprendre que, dans son âme, comme un peintre sur une toile, il entendait reproduire l'image de sa vie terrestre. Les deux traits que sa main toute-puissante s'efforcera de marquer avec le plus de netteté, sont l'amour de Dieu et l'amour de la souffrance. D'abord il rendra nette de toute souillure cette toile où il veut dessiner un chef-d'œuvre, il purifiera le cœur de sa servante, effaçant et l'amour-propre et toute inclination mal ordonnée pour les créatures[1].

C'était le point délicat. Nature sensible, un peu trop repliée sur elle-même, Marguerite avait encore besoin de souffrir pour ne pas s'attarder dans la douceur des affections humaines. Depuis longtemps déjà, nous l'avons vu, l'artiste divin travaillait à épurer cette âme par la douleur, et, en juillet 1671, on aurait pu croire l'œuvre terminée, si jamais elle s'achevait ici-bas.

Avec toute la générosité de son âme et la ferveur enthousiaste des premières heures de vie religieuse, Marguerite cède au désir de son directeur céleste, et ne pense plus qu'à l'aimer en se crucifiant. Elle obtient de sa maîtresse les permissions dont elle a besoin pour se mortifier, mais elle ne la trouve pas assez généreuse. Pourquoi d'elle-même, n'irait-elle pas plus loin ? Personne ne le saura jamais, sauf Notre-Seigneur, qui ne pourra lui en vouloir, car elle recherche la souffrance uniquement pour lui plaire.

« De quoi m'étant mise en devoir, écrit-elle, mon saint Fondateur me reprit si vivement, sans me laisser passer outre, que jamais depuis je n'ai eu le courage d'y retourner. Car ces paroles sont toujours demeurées gravées dans mon cœur : « Eh quoi ! ma fille, penses-tu pouvoir plaire à Dieu en passant les limites de l'obéissance, ce qui est le principal soutien et fondement de cette Congrégation, et non pas les austérités[2]. »

Frappées de la ferveur de la nouvelle postulante, de son humeur

Vie et Œuvres, t. II, p. 365. La sainte avoue que, d'un *naturel complaisant*, elle avait beaucoup de penchant pour les créatures. Cf. G. II, 56.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 366 ; G. II, 57.

douce, affable, et remplie de charité pour ses sœurs, de sa rare modestie, et de la solide sagesse dont, chaque jour, elle donnait mille preuves[1], les religieuses professes n'hésitèrent pas à la juger digne de porter leur habit. La cérémonie de vêture eut lieu le 25 août. Mme Alacoque et son fils Chrysostome y assistaient, ainsi que le curé de Verosvres, Messire Antoine Alacoque. Tous trois ont signé, avec la très honorée Mère Marguerite-Hiéronyme Hersant et la sœur Marguerite-Marie Alacoque, l'acte que nous possédons encore :

« Je, Marguerite Alacoque, fille de feu sieur Claude Alacoque et de demoiselle Philiberte Lamyn, de la paroisse de Verosvres, âgée de vingt-trois années[2], certifie à tous qu'il appartiendra que de mon propre mouvement et sans aucune contrainte, j'ai ce jourd'hui vingt-cinquième août mil six cent septante et un pris publiquement l'habit de novices dans ce monastère, en foi de quoi j'ai signé le présent acte avec notre très honorée Mère Supérieure et deux témoins qui sont Messire Antoine Alacoque et mon frère.

Sœur Marguerite-Marie Alacoque ;
Sœur Marie-Hiéronyme Hersant, supérieure ;
P. Lamyn ; A. Alacoque ;
Chr. Alacoque ; Michon. »

Ce fut un jour du ciel, suivi d'une période de paix, le véritable temps de ses fiançailles divines[3].

1. *Déposition ce la sœur Marie-Emerentiane Rosselin. Procès de* 1715. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 59.

2. Ce n'est pas exact. La sainte, née le 22 juillet 1647, a le 25 août 1671 vingt-quatre ans accomplis.

3. Il reste une autre formule de l'acte de sa prise d'habit écrite de sa main et signée d'elle seule. La voici avec son orthographe :

« Je, Marguerite Alacoque, fille de feu sieur Claude Alacoque et demoiselle Philiberte Lamyn mes père et mère, agée de 23 ans, de mon plaint gré et du consantement de ma mère, après avoir demeuré deux mois en la maison de céans, veu et considérés les Reigles et exercisces dicelle, ay volontairement demandé destres receue à l'habit au rand des sœur choriste de cette congrégation, lequel jay obtenu par la grâce de Dieu ayant avec lhabit changée de non et receue celuy de Marguerite-Marie. Ce jourdhui 25 aoust 1671. Sœur Marguerite Marie Alacoque. »

La première formule se trouve au *Registre des vêtures*, commencé le 20 novembre

« Étant donc revêtue de notre saint habit, mon divin Maître me fit voir que c'était là le temps de nos fiançailles, lesquelles lui donnaient un nouvel empire sur moi, qui recevais aussi un double engagement de l'aimer d'un amour de préférence. Ensuite il me fit comprendre qu'à la façon des amants les plus passionnés, il ne me ferait goûter pendant ce temps que ce qu'il y avait de plus doux dans la suavité des caresses de son amour[1]. »

Une joie qui n'est pas de la terre coule dans cette âme comme un fleuve éternel de paix ; elle l'envahit toute et la plonge dans une sainte quiétude qui la rend presque incapable d'agir. Étonnée de ces faveurs qui la troublent si doucement, la sœur Marguerite-Marie ne sait que devenir. Elle voudrait se cacher non pas pour jouir mieux de son bonheur, mais pour dérober au regard de ses compagnes de noviciat et de la sœur Thouvant sa confusion ; elle rougit de ces grâces dont elle se connaît si indigne. Un pareil état, si peut-être au Carmel il a chance de passer ignoré pendant quelque temps, apparaît d'abord à la Visitation. Le règlement est trop serré dans sa trame journalière pour lui permettre de se dissimuler, et celles qui vivent près de la sainte ont vite fait de remarquer cette singulière novice, à la volonté comme absente, au regard perdu dans un rêve lointain, au front toujours radieux d'un bonheur dont on cherche vainement la cause.

Avec sa grande simplicité, la sœur Marguerite-Marie raconte d'ailleurs, comme elle peut, à sa maîtresse les étranges luttes

1667, selon l'ordonnance de Louis XIV ; celle que je viens de citer dans un cahier qui a pour titre : *Lyvre ou long escrit la Reception des Seur nouvises a lhabit du noviciat.*

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 366. La sainte s'exprime avec une liberté dont sa candeur ne soupçonne pas l'audace. *Lingua amantis non amanti barbara est*, disait déjà saint Bernard (in *Cantic.*, serm. XLI) : le langage de celui qui aime est barbare pour celui qui n'aime pas. Ses expressions ont fait bondir les Jansénistes et peut-être est-il encore des chrétiens qui s'en étonnent : l'Église, ses plus grands saints et ses plus grands docteurs sont moins sévères. Dans son ouvrage : *Le miracle et les sciences médicales*, p. 260, 261, le P. de Bonniot, S. J., développe fort bien cette pensée de Fénelon et de tout le monde : L'esprit a son langage et le cœur a le sien.

d'amour qu'elle subit sans les comprendre. La sœur Thouvant et la très honorée Mère Hersant lui dirent que « cela n'était point l'esprit des filles de Sainte-Marie. » On lui fit entendre qu'il fallait secouer ce repos délicieux qui l'enveloppait ; il y allait de sa vocation. Rien ne devait la distinguer de ses compagnes.

Trois autres sœurs faisaient leur noviciat en même temps que la sainte : la sœur Anne-Hiéronyme Piedenuz, entrée le 28 octobre 1669, elle ne fit profession que le 25 septembre 1672 ; la sœur Françoise-Catherine Carme du Chailloux, elle avait pris l'habit le 28 décembre 1670 et fit profession le 3 janvier 1672 ; enfin la sœur Anne-Liduvine Rosselin. Cinq religieuses du même nom avaient vécu dans le monastère de Paray; trois tantes d'Anne-Liduvine qui toutes trois étaient mortes, et deux de ses sœurs ; l'aînée Françoise-Catherine était partie pour le ciel dans sa vingt et unième année, l'autre Marie-Emerentiane fut une intime de la Bienheureuse et, comme elle, une dirigée du P. de la Colombière. Il serait d'un grand intérêt de pouvoir connaître les sentiments des novices du monastère de Paray sur leur nouvelle compagne, et de saisir sur le vif leurs premières impressions. Dieu ne l'a pas voulu. La sœur Françoise-Catherine Carme du Chailloux et la sœur Anne-Hiéronyme Piedenuz moururent dans la fleur de leur vie religieuse, l'une à dix-huit, l'autre à vingt-deux ans ; la sœur Anne-Liduvine Rosselin vivait bien lors du procès de 1715, mais nous n'avons pas sa déposition. Nous avons celle de sa sœur Marie-Emerentiane : « Elle a vu entrer et prendre l'habit à ladite vénérable sœur Alacoque avec un grand empressement et véritable désir de servir Dieu dans cet état. » « Aussitôt qu'elle eut pris l'habit, affirme la sœur Marie-Catherine Carme du Chailloux, son zèle parut s'augmenter à proportion qu'elle avançait[1]. »

Un témoignage doit passer avant tous les autres, celui de la sœur Jeanne-Marie Contois. Entrée en 1656, elle comptait donc

1. *Procès de* 1715.

déjà, en 1671, quinze années de vie religieuse ; d'une régularité, qui souvent devenait de la minutie, elle avait horreur de l'extraordinaire : elle fut, quinze ans plus tard, une des plus opiniâtres adversaires de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Voici comment elle juge la sœur Marguerite-Marie dans ses premiers mois de noviciat :

« Elle l'a vue lorsqu'elle entra au noviciat qu'elle était dans une joie et une ferveur extraordinaire, ce que ses maîtresses apercevant, elles l'éprouvèrent préférablement aux autres par plusieurs mortifications et humiliations, ce qu'elle faisait sans réplique ni excuse, mais toujours fort empressée et d'un air riant et content, qu'elle ne perdit point le goût de l'oraison, qu'au contraire il s'augmenta considérablement, ce qui fit croire à ladite déposante et à la communauté que cette fille ne fut pas propre pour rester en la maison, et que pour la retirer de cette voie on la mit à toutes sortes d'épreuves, et on l'employa à toutes sortes d'ouvrages à quoi elle ne résista jamais, et dès ce temps-là ladite déposante ouït dire à la supérieure et à la maîtresse des novices qui conféraient sur son sujet, qu'elle serait un jour une sainte, et qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire en elle[1]. »

Rien de plus précis, rien de plus concluant, il fallait citer intégralement ce témoignage. La sœur Contois a vu juste ; elle résume fort bien l'année de noviciat de notre sainte, au moins pour l'extérieur.

Il y eut donc, dès l'abord, une menace pour la vocation de la sœur Marguerite-Marie : l'empressement qui la portait à toujours vivre unie à Dieu. Elle frémit à l'idée d'être un jour obligée de quitter Paray, la mort plutôt. Elle apporte à la lutte son énergie que double l'amour de sa vocation, et, comme Jacob, elle combat contre l'ange du Seigneur. La sœur Thouvant frappée de son ardeur et de sa bonne volonté la soutient de son mieux. Avide de recueillement, la novice n'aspire qu'à méditer ;

1. *Procès de* 1715.

elle la charge d'aider une officière[1] pendant l'oraison. Privée d'un exercice qui fait sa joie, elle court, au premier moment libre, demander à sa directrice la permission de le reprendre ; rudoyée, on la renvoie avec ses compagnes. Il lui faut abandonner la méthode d'oraison plus simple, plus affectueuse, plus paisible que lui imposa son divin maître, pour suivre la méthode ordinaire[2]. Encore l'y oblige-t-on dans des conditions particulières. Elle écoute les points avec les autres religieuses, au chœur, puis on la contraint de sortir et d'aller balayer jusqu'à prime.

L'heure terminée, elle vient rendre compte de la manière dont elle a employé son temps. En vain elle a essayé de suivre les points. Dès qu'elle veut penser à Dieu, elle le trouve si uni à son âme, qu'elle s'oublie à goûter sa divine présence et à en jouir surnaturellement. Les actes d'amour s'épanchent de son cœur, comme les flots d'une source intarrissable, sans effort, ininterrompus, tranquilles.

Avec son simple bon sens, elle remarque bien qu'elle n'est pas comme les autres, et qu'on ne la traite pas comme les autres, elle s'en étonne et s'en effraye, mais elle n'y peut rien.

Sans cesse elle prie la directrice de lui permettre de nouvelles austérités. Celle-ci refuse ; mais, saintement habile, à la place des pénitences demandées, elle en ménage à la novice d'autres entièrement imprévues et complètement opposées à son naturel, dont elle devine l'extrême sensibilité. Sous l'effort violent qu'elle doit faire pour mater son âme impressionnable, la sœur Marguerite-Marie défaille parfois, et jette vers Notre-Seigneur un appel angoissé. Une de ces occasions est restée célèbre.

La sainte n'aimait pas le fromage. C'était chez elle, comme chez tous les membres de sa famille, une répugnance invincible. Rien n'avait pu la surmonter. Aussi son frère Chrysos-

1. On appelle *officière* la religieuse chargée d'un emploi.

2. Les Règles de la sœur directrice lui recommandent de faire aux novices « les méditations qui sont dans Philotée *(la Vie dévote)*, et souvent parmi l'année du noviciat elle fera bien de leur faire lire des livres qui traitent de ce sujet. »

tome avait-il fait statuer, dans le contrat passé avec la très honorée Mère Hersant, qu'on ne la forcerait jamais à manger de fromage. La chose parut insignifiante, — la sœur Marguerite-Marie le remarque elle-même dans son *Autobiographie*, — elle fut acceptée sans la moindre difficulté. Quand on servait du fromage aux autres religieuses, on ne lui en servait pas. Il arriva ce qui devait arriver. Un jour la serveuse, par mégarde, en mit devant elle. On devine assez la lutte qui s'engage dans cette âme avide de perfection. Elle veut offrir une victoire qui lui coûtera si cher à son Dieu bien-aimé, il l'exige, pense-t-elle, elle ne peut la lui refuser ; et cependant sa nature se révolte avec une telle violence que la mort lui semble moins affreuse. Ce n'est pas tout. Elle s'imagine, et le démon le lui persuade, que cette épreuve est voulue de sa directrice, si elle s'y refuse, on la jugera indigne de la vie religieuse. Avant tout, sa vocation. Elle essaye, elle ne peut pas.

La sœur Thouvant qui a tout vu, qui devine déjà sa haute vertu, qui a besoin de l'éprouver durement pour mieux juger ses voies intérieures, qui tient, sans l'avoir cherchée, une occasion incomparable de connaître la sincérité de ses désirs de mortification, croit pouvoir la laisser trois jours dans la violence de cet effort qui l'abat ; elle va plus loin, elle exige l'austère mortification. Dans son âme, sans doute, elle peut admirer le courage de sa novice et en avoir pitié, au dehors elle ne manifeste que la volonté d'être obéie. Malgré son énergie, la sœur Marguerite-Marie ne peut vaincre sa répugnance : « Allez, lui dit alors durement sa maîtresse, vous n'êtes pas digne de la pratiquer, et je vous défends maintenant de faire ce que je vous commandais. »

Toute confuse, la novice se retire devant le Saint Sacrement, son asile ordinaire, pour prier, gémir et reprendre courage. Elle demande avec larmes, pendant trois ou quatre heures, l'extraordinaire secours qui la fera victorieuse, et, confiante dans la parole qui retentit à l'oreille de son cœur : « Il ne faut point de réserve à l'amour », elle revient se jeter aux genoux de la sœur

Thouvant, et implore la permission d'essayer encore une fois : « enfin je le fis, quoique je n'aie jamais senti une telle répugnance, laquelle recommençait toutes les fois qu'il me fallait le faire, ne laissant de le continuer pendant environ huit ans[1]. »

La Mère Greyfié, elle tenait ce détail de notre sainte, ajoute « que son estomac en fut mal toute la journée. » Notre-Seigneur voulut dès le soir même récompenser cette héroïque victoire. Au moment où la sœur Marguerite-Marie commençait son oraison, il remplit soudain son âme d'ineffables délices, et, dans ces profusions du divin amour qui l'étonnent, tout émue elle ne cesse de répéter : « Suspendez, ô mon Dieu, ce torrent qui m'abîme, ou étendez ma capacité pour le recevoir. »

D'autres victoires furent encore plus pénibles. Une révolte du corps s'apaise plus facilement qu'une révolte de l'âme ; il avait fallu trois jours à la novice pour triompher de son dégoût pour le fromage, elle met trois mois à vaincre une affection trop sensible pour l'une de ses sœurs. Notre-Seigneur lui demandait ce sacrifice, il lui était impossible de mettre en doute l'ordre donné, et cependant, malgré la vue évidente de la peine qu'elle cause à son Jésus bien-aimé, elle s'obstine et persiste, très volontairement, à vouloir goûter une joie du cœur purement naturelle. Il fallut un secours spécial de la grâce et comme un divin ultimatum pour la faire céder. Elle-même, en toute humilité, raconte et les appels réitérés du ciel et sa résistance obstinée :

« Ayant passé quelques mois de mon noviciat sans me pouvoir détacher de quelque affection particulière qui mettait beaucoup d'empêchement à l'amour que mon Bien-Aimé désirait de moi, et, m'en ayant repris intérieurement plusieurs fois sans que je m'en voulus corriger, jusqu'à ce qu'il m'eût fait reproche un soir à mon oraison qu'il ne voulait point de cœur partagé, et que, si je ne me retirais des créatures, qu'il saurait se retirer de moi; cela me fut si sensible que je le priai aussitôt de ne me laisser de pouvoir, de fidé-

1. *Vie et Œuvres*, t. II ,p. 386, 369 ; Cf. *Vie et Œuvres* t. I, p. 61, 62. *Mémoire de la Mère Greyfié*. Mgr Languet, *La vie de la V. Marguerite-Marie*, p. 43.

lité, que pour l'aimer, lui promettant que je ferais mon possible pour me détourner de tout ce qui me séparerait de lui. Depuis ce temps-là je me sentis [si] détachée des créatures qu'elles m'étaient toutes indifférentes en amitié[1]. »

C'est à la très honorée Mère Marie-Françoise de Saumaise, que la sœur Marguerite-Marie faisait l'humble aveu de son infidélité. A l'Ascension de 1672, la Mère Hersant avait terminé ses six années de supériorité et la Règle exigeait qu'on la remplaçât. Les sœurs de Paray, puisqu'elles ne pouvaient plus la garder à leur tête, demandèrent qu'on voulût bien au moins la laisser vivre au milieu d'elles pour le bonheur de la communauté. Sa maternelle bonté avait gagné tous les cœurs : souvent on l'avait vue, par les plus rudes nuits d'hiver, se lever pour aller consoler l'une de ses filles souffrantes. Mais déjà les sœurs de Chalon-sur-Saône la réclamaient ; elle les gouverna six ans, puis revint à son monastère de profession, le premier de Paris, où elle mourut le 30 janvier 1679, à dix heures du soir. A son départ de Paray, elle emportait des vertus de la sœur Alacoque, une haute opinion[2]. D'un grand esprit et d'un jugement solide, Dieu avait voulu que, la première, elle eût à se prononcer sur la vocation de notre sainte, mais une autre devait lui ouvrir les portes de la Visitation et recevoir les confidences de ses révélations immortelles[3].

Née en 1620, la Mère de Saumaise avait cinquante-deux ans à son arrivée dans le monastère de Paray. A l'âge de dix ans, elle était entrée à la Visitation de Dijon pour y faire son éducation ; novice à quinze ans, elle faisait, l'année suivante, sa profession. Sainte Jeanne de Chantal, qui la vit alors, admira la solidité de son esprit, et prédit qu'elle deviendrait une des

1. *Manuscrit de Roanne.*

2. *Déposition de la sœur Jeanne-Marie Contois, Procès de* 1715. Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 384 ; G. I, 510.

3. *Lettres circulaires du premier monastère de Paris*, 7 avril 1679. — *Année Sainte*, t. I, p. 742.

bonnes supérieures de l'Ordre. Très apte aux affaires temporelles, elle les menait avec une rondeur et une sûreté de main qui étonnaient les hommes du métier. Il semble bien qu'il y eût un peu d'exubérance dans le début de sa vie religieuse. Pour dompter cette impétuosité naturelle, Dieu lui fit souffrir des maux de tête violents suivis d'une complète surdité. « La nature se trémoussa un peu de cet accident, » raconte l'annaliste de Dijon, mais la vénérable Mère Anne-Séraphine Boulier, avec une rigueur toute surnaturelle, réprima les intempérances de la jeune malade, qui sortit de l'épreuve toute pacifiée, toute soumise à la main divine, et remplie pour sa supérieure d'une amitié respectueuse et confiante.

L'impétuosité de son caractère domptée, la sœur de Saumaise put développer, dans le calme des longues années qui suivirent sa guérison, la fermeté et la précision de son esprit tout judicieux. Issue d'une de ces vieilles familles parlementaires, au proverbial bon sens, tout pétillant parfois d'une sève bourguignonne, qui fuse, malgré tous les efforts pour la comprimer, à travers l'austérité un peu raide du légiste, la religieuse montra, dès le début, un amour passionné de la règle. Toujours elle conserva la conviction intime que, de la fidélité aux exercices communs, naît la perfection la plus élevée. Son éducation religieuse lui avait appris la force de l'humilité et de la douceur, et, près de la Mère Boulier, elle avait déjà entrevu les merveilles de l'oraison et de l'amour divin[1]. Son mérite n'avait pas d'ailleurs échappé à ses compagnes du monastère de Dijon, et elles venaient de la nommer assistante, en 1671, quand, l'année suivante, les sœurs de Paray la choisirent pour supérieure ; la Mère Boulier elle-même la leur avait désignée[2].

Presque à son arrivée au monastère de Paray, la Mère de Sau-

1. La Mère Anne-Séraphine Boulier a laissé sur l'oraison des pages très élevées et d'une grande sûreté de doctrine.

2. On peut consulter sur la Mère de Saumaise : *Marie-Françoise de Saumaise*, par Frédéric de Curley, S. J ; *Année Sainte*, t. VII, p. 766 ; *les Annales du monastère de la Visitation de Dijon.*

maise eut à s'occuper de la sœur Marguerite-Marie. Son année de noviciat allait se terminer dans quelques mois, le 25 août, la question se posait de savoir si on devait l'admettre à la profession. Toutes les sœurs qui, depuis près d'un an, l'observaient de très près rendaient hommage à sa haute vertu. Mais, quand il s'agissait de décider si la novice était vraiment faite pour la Visitation, les esprits se partageaient. Elle avait admirablement supporté les épreuves très rudes à cette époque, toutes l'avouaient encore ; que deviendrait cependant l'exquise simplicité visitandine si l'on se montrait trop facile pour admettre les novices menées par les voies extraordinaires. Avant de prendre une décision irrévocable, ne convenait-il pas d'attendre encore ? Et le 25 août 1672 passa, sans que la sœur Alacoque fît profession[1].

Ce retard lui fut très pénible. Ses anxiétés redoublèrent, et, avec une candeur d'enfant, elle se plaignit à Notre-Seigneur lui-même : « Hélas, mon Seigneur, vous serez donc la cause que l'on me renverra ? » Une douce réponse la tira d'inquiétude : « Dis à ta supérieure qu'il n'y a rien à craindre pour te recevoir, que je réponds de toi, et que si elle me trouve solvable je serai ta caution[2]. »

Difficile message. Les âmes auxquelles Dieu fait l'insigne faveur de se manifester dès ici-bas n'aiment pas à révéler leurs divins secrets, ils y perdent toujours un peu de leur fraîcheur et de leur parfum. De plus, une pudeur bien compréhensible les arrête. Comment pourra-t-on croire ces grâces merveilleuses dont elles-mêmes osent à peine admettre la troublante réalité ? Est-ce que leurs paroles ne paraîtront pas insensées, et leurs révélations des folies ?

1. Les trois compagnes de la sœur Marguerite-Marie au noviciat virent toutes les trois aussi leur profession retardée ; la sœur Anne-Liduvine Rosselin fit quinze mois de noviciat, la sœur Françoise-Catherine Carme du Chailloux deux ans, et la sœur Anne-Hieronyme Piedenuz, près de trois ans, exactement trente-cinq mois.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 370 ; G. II, 60.

La sœur Marguerite-Marie devait parler, elle parle. La supérieure écoute, sans émotion apparente, sa communication, et à son tour prie la novice de vouloir bien demander à Notre-Seigneur, comme signe de son action, « de la rendre utile à la sainte religion par la pratique de toutes ses observances. » Nous reconnaissons bien la Mère de Saumaise, son amour de la règle et de la vie commune. La réponse de Notre-Seigneur dut lui plaire.

« Eh bien, ma fille, dit-il à la sœur Alacoque, je t'accorde tout cela, car je te rendrai plus utile à la religion qu'elle ne pense, mais d'une manière qui n'est encore connue que de moi ; et désormais j'ajusterai mes grâces à l'esprit de ta règle, à la volonté de tes supérieures et à ta faiblesse, en sorte que tu tiennes suspect tout ce qui te retirera de l'exacte pratique de ta règle, laquelle je veux que tu préfères à tout le reste. De plus je suis content que tu préfères la volonté de tes supérieures à la mienne, lorsqu'elles te défendront de faire ce que je t'aurai ordonné. Laisse-les faire tout ce qu'elles voudront de toi : je saurai bien trouver le moyen de faire réussir mes desseins, même par des moyens qui y semblent opposés et contraires. Et je ne me réserve que la conduite de ton intérieur, et particulièrement de ton cœur, dans lequel ayant établi l'empire de mon pur amour, je ne le céderai jamais à d'autres[1]. »

Et souverainement efficace, la parole divine se réalise aussitôt. Dans l'âme de la novice, il se fait un grand calme, et la Mère de Saumaise, comme la sœur Thouvant, ne peuvent qu'admirer sa parfaite obéissance en toutes choses. L'accomplissement des promesses de Notre-Seigneur dans le présent les porte à croire qu'il en sera de même pour l'avenir, et toutes deux se demandent quels sont les desseins éternels sur l'humble novice ; en quoi cette jeune fille, presque ignorante, pourra bien être utile à leur Ordre et à l'Église de Dieu.

Toutefois, prudente jusqu'au bout, la Mère de Saumaise

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 370 ; G. II, 61.

veut avant de prendre une décision irrévocable, s'éclairer de toutes les lumières possibles, divines et humaines. Elle écrit à la Mère Anne-Séraphine Boulier pour lui soumettre ses hésitations. D'une sainteté très élevée et favorisée de grâces extraordinaires, cette vénérable religieuse pouvait, mieux que toute autre, la renseigner. Elle-même a passé par ces cruelles indécisions, elle-même a vu ses révélations traitées d'illusion et de tromperie[1] ; elle sait à quels signes se reconnaît l'action divine, et pour l'avoir expérimentée et pour avoir vu comment d'autres la jugeaient en elle. A la lecture de la lettre de la Mère de Saumaise, elle ne doute pas un instant. La sœur Marguerite-Marie est une âme privilégiée. Sans hésiter, on doit l'admettre à la profession[2].

L'opinion de la supérieure de Paray était fixée, fixée encore celle de la sœur Thouvant. Fut-ce à leur persuasion ? fut-ce au contraire grâce après un mûr examen ? nous ne pouvons le dire

1. *Annales du monastère de la Visitation de Dijon*, p. 312.

2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 442. Trois fois dans ses lettres à la Mère de Saumaise, la sainte parle de la Mère Boulier. Elle écrit le 10 juillet 1678 : « Je ne vous oublie pas... non plus que la très honorée Mère Boulier, pour laquelle je conserve une amitié et une estime toutes particulières. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 38.

La Mère Boulier mourut à Dijon le 7 septembre 1683 ; quelques jours plus tard, une lettre arrivait de Paray : « Je crois que je dois plutôt me réjouir avec vous du bonheur que vous avez d'avoir une si puissante avocate dans le ciel, en la personne de feu votre très honorée Mère Anne-Séraphine Boulier, que de prendre part à la douleur que vous a fait ressentir la séparation d'une si sainte amie. Je vous avoue, ma très unique sœur, que sans avoir le bien de la connaître particulièrement, je l'aimais et l'estimais plus que je ne peux dire, sans que, pour cela, je puis m'en attrister, la croyant jouissante de son souverain Bien qui la rend toute-puissante à nous donner des marques d'une vraie amitié. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 79. Sainte Marguerite-Marie avait souvent des visions d'âmes du purgatoire, la Mère de Saumaise lui demanda si la Mère Boulier s'y trouvait. Elle reçut cette réponse : « Quant à ce que votre charité me demande au sujet de la bonne Mère Boulier, elle n'est plus, si me semble, dans la nécessité ; et je la crois bien haute dans la gloire et dans le rang de ces Séraphins destinés à rendre un perpétuel hommage au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour réparer les amères amertumes de ce divin Cœur a souffertes et souffre encore au Très Saint Sacrement, par l'ingratitude et la froideur des nôtres. Elle a bien du pouvoir pour vous aider, voilà tout ce que je vous en peux dire. (*Vie et Œuvres*, t II., p. 795.) Les quelques variantes viennent du manuscrit de Roanne. Sur la Mère Boulier, on peut consulter *Année sainte*, t. III, p .176, et surtout les *Annales du monastère de la Visitation de Dijon*, p. 271-278.

sûrement, mais le fait demeure indéniable, la communauté changea, elle aussi, son premier avis, et la novice fut admise à la profession, par l'unanimité des votantes[1].

La cérémonie devait avoir lieu le 6 novembre. Le 27 octobre, la sœur Marguerite-Marie commence la retraite qui doit la préparer à ce grand bonheur. Cette retraite a, dans sa vie, une importance capitale, et, grâce aux documents conservés, nous pouvons suivre, presque jour par jour, le travail merveilleux qui se fait dans son âme.

Pour le mieux comprendre, il faut dire que, quelques mois auparavant, Notre-Seigneur avait exigé de la jeune novice une promesse qu'elle n'avait pas cru pouvoir faire sans l'autorisation de la Mère de Saumaise. « Je cherche, lui avait-il dit, une victime pour mon Cœur, laquelle *se* veuille sacrifier comme une hostie d'immolation à l'accomplissement de mes desseins[2]. » La sœur Marguerite-Marie, trop humble pour croire qu'elle-même pourrait bien être la victime cherchée, indique candidement plusieurs religieuses qui lui semblent toutes dignes du choix divin. Avec une netteté qui enlève toute équivoque il lui fut dit alors : « Mais je n'en veux point d'autre que toi, et je veux que tu consentes à mon désir. » Mise en demeure de se prononcer, la jeune novice n'ose répondre immédiatement. Avant d'accepter elle doit, selon la règle céleste qui lui a été imposée, demander l'autorisation de sa supérieure. La Mère de Saumaise, inspirée d'en-haut, permet à sa fille obéissante de dire oui, et celle-ci n'obtient le repos qu'après s'être offerte pour accomplir, jusqu'au bout, le bon plaisir de Notre-Seigneur[3].

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 67. Le fait est aussi relaté dans le procès apostolique ; *positio nova virtutibus*, n° 6, p. 92.

2. *Lettre de la Bienheureuse au P. Croiset*, 3 novembre 1689. Le manuscrit d'Avignon porte *je veuille*, la faute paraît évidente.

3. Cette demande de Notre-Seigneur eut lieu certainement pendant le noviciat de la sainte. La lettre du 3 novembre 1689 le prouve d'une façon évidente, la demande se fit en effet avant une retraite qui est celle de sa profession, car Notre-Seigneur ne l'a pas gratifiée encore de sa *présence actuelle et continuelle*. Or elle reçut ce don pendant sa retraite de profession. Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 371 ; G. II, 62.

Aussi un double sentiment remplit-il, au début de sa retraite, le cœur de la novice ; c'est d'abord la reconnaissance pour Dieu qui vient d'exaucer sa longue attente, en la fixant dans son cher Paray, c'est ensuite le désir de comprendre son rôle de victime et comment elle doit y conformer sa vie.

Les premiers jours passent délicieux. Tout enivrés des faveurs divines, la sainte vit au ciel. Pour calmer les transports qui font de sa vie une extase perpétuelle, la sœur Thouvant la charge de garder l'ânesse du monastère et son petit ânon[1]. A tout prix il fallait les retenir dans une prairie située au bas de l'enclos, et les empêcher de pénétrer dans le jardin potager. Il eût été fort simple de les attacher, mais la directrice, et elle avait ses raisons, ne l'entendait pas ainsi. Libre aux deux animaux de courir tant qu'ils voudront, la retraitante doit les poursuivre et les empêcher de franchir la limite fixée. Et jusqu'à l'*Ave Maria* du soir, ce sont dans l'enclos de la Visitation des courses sans fin. Le souper sonne à six heures, la sœur Marguerite-Marie s'y rend ; à huit heures trois quart, quand, au chœur, les religieuses psalmodient matines, il lui faut retourner à l'étable faire manger les deux bêtes. Cette agitation continue ne devait guère favoriser le recueillement. Mais lorsque Notre-Seigneur veut, par une faveur de choix, s'imposer divinement à une âme, il se rit de tous les obstacles. La sœur Marguerite-Marie ne perd pas une minute la présence de son Bien-Aimé. Dans ses courses, elle le voit, elle le sens près d'elle, et, à cette vue, tout semble facile à son amour.

Parfois même, le Maître Tout-Puissant ne veut pas que l'ordre de l'obéissance trouble sa disciple chérie.

« Un jour, raconte l'*Histoire de la Fondation*, qu'elle allait interrompre l'entretien qu'elle avait avec son Sauveur pour courir après l'ânesse et l'ânon, son divin Maître lui dit : « Laisse-les faire, ils ne

1. La Mère de Saumaise malade avait besoin de lait d'ânesse. Voir *Abrégé de la vie et des vertus de notre vénérable et précieuse déposée sœur Anne-Elisabeth de la Garde-Marsac*, p. 4.

feront aucun mal. » Sur ces paroles, sœur Marguerite-Marie demeura où elle était, s'entretenant toujours avec le Bien-Aimé de son âme. Cependant, des fenêtres du monastère, on voit les animaux à travers le jardin potager. On alla prévenir la supérieure, et on se rendit sur les lieux pour se rendre compte du dégât qu'ils y auraient certainement dû faire, mais l'on n'en trouva aucune trace[1] »

Malgré ses courses distrayantes, la sœur Marguerite-Marie, le soir venu, s'estimait aussi heureuse que si, toute la journée, elle avait pu rester en oraison devant le Saint Sacrement. Dans sa joie ineffable elle n'avait qu'une crainte, celle de ne pas assez aimer Dieu, et cette pensée la tenait éveillée pendant la nuit.

Ces faveurs avaient pour but évident, dans la pensée de Notre-Seigneur, de préparer sa servante aux souffrances à venir. Elle garda toujours le souvenir d'une lumière qui alors éclaira son âme, lui révélant le mystère de la passion et de la mort de Jésus-Christ. Dans son *Mémoire* au P. Rolin, elle y fait allusion sans insister, car « c'est un abîme à écrire, la longueur me fait tout supprimer[2]. » Plus tard, montrant à la sœur Claude-Marguerite Billet un bosquet de noisetier, près duquel elle se tenait en veillant sur l'ânesse et l'ânon elle lui dit simplement : « Voilà un endroit de grâces pour moi car Dieu m'a fait connaître ici l'avantage qu'il y a à souffrir, par les connaissances et lumières qu'il m'a données de sa Passion[3]. » Ainsi, à travers toutes les faveurs, nous retrouvons, donnant à leur suavité une céleste amertume, la souffrance entrevue, prédite, acceptée.

Le 1er novembre, fête de la Toussaint, Notre-Seigneur, à cette première leçon, ajoute, pour sa disciple chérie, un second

1. *Histoire de la fondation du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Paray-le-Monial en Charolais*, t. I, p. 46, 47. Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 68.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 376 ; G. II, 66.

3. *Déposition de la sœur Claude-Marguerite Billet.* Procès de 1715. Le noisetier existe toujours. Les pèlerins de Paray-le-Monial qui ont eu le bonheur de pénétrer dans le jardin de la Visitation ont baisé et pillé, bien souvent, les vigoureux rejetons qui, chaque année, verdissent sur les vieilles racines.

enseignement. Dans son âme et dans son cœur elle ne devra jamais souffrir aucune tache. Sans craindre de perdre quelque chose dans cet abandon absolu, elle doit s'immoler tout entière à son Dieu et lui confier tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle possède. Il est la souveraine Puissance, et saura tout garder. Rien ne dure sur la terre ; au ciel, mais seulement au ciel, rien ne passe, et tout s'achève dans l'éternel amour[1]. Le divin Maître, pour mieux graver dans l'âme de sa disciple l'austère leçon, l'illumine soudain d'un rayon de son infinie beauté, et l'enivre d'une goutte de béatitude anticipée ; le ciel s'ouvre à ses yeux éblouis. « Il me fut montré en même temps un petit échantillon de cette gloire, ô Dieu ! dans quel transport de joie et de désir cela ne [me] mit-il pas ! » Naïvement elle croit toucher au terme de son attente, et n'avoir plus qu'à cueillir, comme un fruit mûr, la récompense éternelle. Son âme s'échappe en transports de feu, en inexprimables désirs d'union avec son Dieu si grand et si beau. Il faut lui rappeler la réalité. La route reste longue à parcourir et le chemin du ciel, c'est le chemin de la croix.

Dans une vision très nette se déroulent alors aux yeux de Marguerite-Marie les peines qui doivent faire de sa vie une longue souffrance ; chacune, à son passage, lui enfonce dans l'âme un trait qui la déchire. Son corps frémit et saigne sous ces blessures de l'imagination, non pas autant, c'est elle qui le remarque, qu'il devait, plus tard, frémir et saigner sous les blessures réelles[2].

1. C'était l'explication de ces quatre vers qui lui furent dits intelligiblement :

Rien de souillé dans l'innocence ;
Rien ne se perd dans la puissance ;
Rien ne passe en ce beau séjour ;
Tout s'y consomme dans l'amour.

2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 114 ; t. II, p. 387. *Lettre du* 3 *novembre* 1689 au P. Croiset. D'ordinaire les historiens de sainte Marguerite-Marie mettent à une autre époque cette vision du 1er novembre ; ils n'en donnent aucune raison. Voici pourquoi nous ne les avons pas suivis. Cette vision eut lieu dans une retraite (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 387) ; dans cette retraite la sœur Marguerite-Marie connut tout ce qu'elle aurait à souffrir pendant le cours de sa vie (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 387) ; dans cette retraite encore elle fit une confession où il lui sembla se voir revêtue d'une robe d'innocence (*Vie et Œuvres*, t. I, p. 90, et t. II, p. 387). Or, la retraite de profession de la sainte, et elle seule, correspond à ces précisions. 1° On y

Alors, comme gage de sa tendresse et signe visible de son secours, Notre-Seigneur promet et accorde à cette religieuse de vingt-cinq ans une des plus grandes faveurs surnaturelles qu'il ait jamais faites à ses saints.

« Sur quoi il me dit que je ne devais rien craindre, parce qu'il me promettait une des plus grandes grâces qu'il eût jamais accordées à aucun de ses amis, qui était de me gratifier de sa présence actuelle et continuelle... Et dans ce moment, il effectua si bien sa promesse qu'il m'était toujours présent, et je le sentais toujours proche de moi, comme si l'on était proche de quelqu'un que les ténèbres de la nuit empêcheraient de voir des yeux du corps, mais la vue perçante de l'amour me le fit voir et sentir d'une manière bien plus aimable et certaine et de différente manière[1]. »

Cette présence de Dieu « actuelle et continuelle », ou, comme elle s'exprime ailleurs, « actuelle et sensible[2] », reçue pendant sa retraite de profession, transfigure en un instant la vie de notre sainte. C'est le don royal de l'Époux à celle qui dans cinq jours va se donner à lui sans réserve. A partir de cette heure, par un miracle permanent, elle voit son Dieu, elle le sent tout proche d'elle, elle l'entend mieux que par ses « sens corporels[3]. » Ami divin qui la console, Époux le plus passionné d'amour qui la ravit, Père plein d'une tendresse qu'il ne sait comment

trouve la date du 1er novembre ; 2° la sainte y connaît tout ce qu'elle devra souffrir (*Lettre au P. Croiset*, 3 novembre 1689) ; 3° Au moment de sa profession elle a déjà été revêtue de la robe d'innocence (*Vie et Œuvres*, t, I, p. 70). La seule objection sérieuse, la voici : la sainte ne raconte cette grâce du 1er novembre dans son *Autobiographie*, qu'après la première grande révélation du Sacré-Cœur ; or, cette révélation n'eut lieu qu'en 1673, un an après sa profession. La réponse est très simple : dans l'*Autobiographie*, les faits ne sont pas racontés dans l'ordre chronologique ; il suffit d'une lecture, même peu attentive, pour s'en convaincre.

1. *Lettre du 3 novembre* 1689, au P. Croiset.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 385. La sainte remarque cependant que parfois Dieu lui cachait sa présence sensible, quand il voulait la plonger dans les douleurs de la sainteté de justice. (*Vie et Œuvres*, t. I, p. 156.) D'ailleurs il y avait des degrés dans la manifestation de cette divine présence. (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 379 ; G. II, 69.)

3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 371 ; G. II, 62.

témoigner à son enfant unique ; mais aussi Seigneur tout-puissant et digne du plus souverain respect ; — elle ne l'oubliera jamais, seule dans sa cellule elle n'ose s'asseoir en présence de celui qui s'y trouve avec elle, lisant, écrivant, travaillant elle reste toujours à genoux et parfois même se prosterne la face contre terre ; — mais encore Juge très clairvoyant, dont la pensée pénètre chacun de ses actes, qui lui révèle tout ce qu'ils contiennent d'imparfait ou de moins bon, qui la poursuit de son immaculée sainteté, et pour les fautes les plus légères lui inflige de rigoureux châtiments.

Dix ans plus tard, dans une lettre à la Mère de Saumaise la sœur Marguerite-Marie tâchait de faire comprendre à son ancienne supérieure toujours aimée, la sensation éprouvée au contact de cette mystérieuse présence. Malgré son humilité, elle ose affirmer que Dieu lui-même l'aide à exprimer ce qu'elle ressent.

« C'est comme si un puissant monarque, pressé d'exercer sa charité, jetait les yeux sur tous ses sujets, pour choisir le plus pauvre et misérable et destitué de tous biens : afin que, l'ayant trouvé, il l'enrichit par la profusion de ses libéralités et faveurs, dont la plus grande serait si ce puissant monarque voulait s'abaisser à marcher toujours à côté de cette pauvre misérable, portant un flambeau et tout éclatant de sa pourpre royale ; et, qu'après s'être laissé voir il cachât cette lumière dans l'obscurité de la nuit, pour donner plus de confiance à cette pauvre de s'approcher de lui, pour l'entendre et lui parler confidemment, recevoir ses caresses[1] et lui en faire de son côté ; ayant soin de pourvoir à tous ses besoins et prenant tout le soin de ce qui la concerne. Oh ! si, parmi tout cela, cette créature venait à se détourner de son bienfaiteur, et à lui être infidèle, et que lui, pour la punir, ne se servît d'autre moyen que de faire paraître la lumière

1. Le mot *caresses* n'a pas toujours au XVII^e^ siècle et à la Visitation, le sens que nous lui donnons aujourd'hui : Les principales *caresses* que la Directrice peut faire à ses novices, c'est de les traiter doucement et cordialement... Les *caresses* des novices à leur maîtresse doivent être principalement de lui avoir une entière et parfaite confiance... *Directoire pour la sœur Directrice*, p. 14...

qu'il tenait cachée, pour lui faire voir ce qu'il est et ce qu'elle est : lui, tout éclatant de beauté, et elle, toute couverte de fange, de plaies et d'ordures, et qu'elle vît en même temps, la grandeur de sa malice et ingratitude, opposée à la bonté de ce souverain !... Je ne sais si je m'exprime suffisamment pour vous faire comprendre ce que je vous dis...

« Il est vrai que cette divine présence fait sur moi diverses impressions. Quelquefois elle m'élève au comble de tout bien, dont la jouissance surpasse toute expression, n'ayant d'autres paroles que celles-ci : « Mon Amour, ma Vie et mon Tout ! Vous êtes tout pour moi et je suis toute pour vous ! » D'autres fois il m'abîme jusque dans le centre de mon néant où je souffre des confusions étranges de voir cet abîme de toute misère, proche de l'abîme de toute grandeur et de toute perfection[1]. »

Il semble vraiment que, pendant cette retraite de profession, Dieu ait voulu verser sur son élue l'abondance de toutes ses faveurs. L'admirable grâce dont nous venons de parler en précédait ou suivait, nous ne saurions préciser davantage, une autre presque aussi étonnante. *Le Directoire pour la Directrice*[2] veut que l'on recommande aux novices de faire, lors de leur profession, une confession générale de toute leur vie. Sainte Marguerite-Marie s'y prépara de son mieux, avec un peu trop d'anxiété cependant, comme jadis à Lautecour, et Notre-Seigneur dut la rassurer. Il lui fit comprendre qu'un aveu sincère, un vrai repentir, et le ferme propos de ne plus lui déplaire suffisaient, et que, dès lors, elle ne devait pas se tourmenter, si, dans son accusation, elle oubliait, par inadvertance, des détails insignifiants. Confiante, elle entre donc au confessional. Au moment où descendaient sur son âme, comme une rosée de paix, les paroles de l'absolution, elle éprouve une étrange sensation.

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 60, 61. La lettre XIII[e] semble bien être composée de différents fragments, trois au moins. Le manuscrit de Roanne la donne beaucoup plus courte, mais, pour le passage cité, il concorde, sauf de légers détails, avec le texte de *Vie et Œuvres*. Cf. G. II, 249.

2. *Directoire et Coutumier*, p. 45.

« Il me semblait me voir et sentir dépouillée et revêtue en même temps d'une robe blanche, avec ces paroles : « Voici la robe d'inno- « cence dont je revêts ton âme, afin que tu ne vives plus que de la vie « d'un Homme-Dieu, c'est-à-dire que tu vives comme ne vivant plus, « mais me laisser vivre en toi[1]. »

Le 2 novembre, jour des Morts, Notre-Seigneur voulut revenir sur une idée qu'il tenait à faire entrer bien avant dans l'âme de sa disciple. Sans doute il l'y avait déjà enfoncée assez profondément pour qu'elle n'en sortît jamais, il voulut pourtant y appuyer encore, et c'était l'heure, après les prodiges de miséricorde et d'amour qu'il venait d'accomplir. Abîmée dans son néant, elle se tenait tout près de la grille, agenouillée devant l'autel, les maintes jointes, et demandait pardon de toutes les négligences passées. Par le désir, elle offrait le sacrifice d'immolation qu'elle allait consommer dans quatre jours. Son divin Maître, dans une image sanglante, lui rappelle alors les conditions de son holocauste : « Souviens-toi que c'est un Dieu crucifié que tu veux épouser ; c'est pourquoi il te faut rendre conforme à lui, en disant adieu à tous les plaisirs de la vie, puisqu'il n'y en aura plus pour toi qui ne soient traversés de la croix[2]. »

Joies du ciel qui enivrent son âme et pourtant n'étanchent pas son inextinguible soif de bonheur, austères souffrances qui la font frémir et ne peuvent la rebuter, la victime choisie par Dieu a touché de sa main les deux joyaux immortels de sa couronne d'épouse, et fait les premiers pas sur chacune des deux routes où passera sa vie. Avant le solennel baptême de la profession religieuse qui, dans son innocence recouvrée, va l'unir plus intimement à celui qu'elle aime par-dessus tout, il convient que son directeur céleste lui fasse entrevoir les hautes raisons de ses faveurs et de sa particulière prédilection. Jésus ne peut oublier les intérêts de son Cœur Sacré. Il en

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 388. Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 70.
2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 67.

parle donc à Marguerite-Marie. Dans quels termes, nous ne le saurons jamais. Un an nous sépare encore de ce qu'on appelle les *grandes révélations*, et nous ne pouvons dire, d'une manière précise, ce que furent les premières confidences faites à l'élue du Très-Haut. Il faut nous contenter de ce qu'elle veut bien nous faire connaître : « Seulement je dirai que ce fut alors où sa bonté me *découvrit* la plus grande partie des grâces qu'il avait destiné de me faire, et surtout ce qui regarde son aimable Cœur[1]. »

En outre nous pouvons affirmer que, dès lors, la plaie du côté lui fut ouverte comme sa demeure actuelle et perpétuelle[2]. La douce colombe pénétra dans le creux du rocher. Après y être restée enfermée quelques mois, s'enivrant à la source sacrée du pur amour, Marguerite-Marie entendra des paroles de feu, et recevra la mission de les jeter au monde refroidi pour le réchauffer à jamais. Il entre dans les desseins de Dieu de ne développer que lentement ses œuvres les plus saintes. Les hommes se hâtent, parce que la vie leur échappe, leurs années s'écoulent, fugitives comme l'eau ; Dieu ne se presse pas ; il dispose des siècles et de l'éternité. Les grandes révélations de 1673, 1674 et 1675, les immortelles promesses de 1685 et de 1688, splendide rayonnement de la dévotion au Sacré-Cœur, eurent donc pendant la retraite de 1672 une radieuse et calme aurore.

On était au 6 novembre, et l'heure avait sonné de répondre par un holocauste entier à l'appel de Dieu. Dans la chapelle de la Visitation, tout près de la grille dont les voiles sont tirés pour la cérémonie, M^me^ Alacoque et ses deux fils ont pris place, sa belle-fille, Angélique Aumônier, la femme de Chrysostome, est là aussi ; derrière eux quelques parents et amis dont les noms se lisent au bas de l'acte de profession, de la Bellière, de Chalan-

1. *Lettre du 3 novembre* 1689 au P. Croiset. Le texte porte *découvrant*, au lieu de *découvrit*.

2. *Vie et Œuvres*, t. I, 70 ; G. I, 92.

forge. Peut-être même Toussaint Delaroche assiste-t-il à l'oblation de sa nièce ; il ne savait pas signer; l'absence de son nom au procès-verbal ne prouve donc rien.

La cérémonie commence toute simple dans sa grandeur.

Le célébrant vient de bénir le voile de la jeune professe ; et celle-ci, entre la Mère de Saumaise et l'assistante de la communauté, d'une voix lente, toujours un peu tremblante d'émotion, prononce la formule immolatrice :

« O cieux, oyez ce que je dis, que la terre écoute les propos de ma bouche. C'est à vous, ô Jésus, mon Sauveur à qui mon cœur parle, encore que je ne suis que poudre et cendre ; ô mon Dieu, je vous fais vœu de vivre en perpétuelle chasteté, obéissance, et pauvreté, selon la règle de saint Augustin et les Constitutions de la Congrégation de Notre-Dame de la Visitation, pour l'observation desquelles j'offre et consacre à votre divine Majesté et à la sacrée Vierge Marie, votre Mère, Notre-Dame, et à la dite Congrégation ma personne et ma vie. Recevez-moi, ô Père Eternel entre les bras de votre très pitoyable paternité, afin que je porte constamment le joug et le fardeau de votre saint service, et que je m'abandonne à jamais totalement à votre divin amour auquel derechef je me dédie et consacre. O très glorieuse, très sacrée, et très douce Vierge Marie ! je vous supplie, pour l'amour et par la mort de votre divin Fils, de me recevoir au giron de votre protection maternelle. Je choisis Jésus, mon Seigneur et mon Dieu, pour l'unique objet de ma dilection. Je choisis sa sainte et sacrée Mère pour ma protection et la Congrégation de céans pour ma perpétuelle direction. Gloire soit au Père et au Fils et au Saint Esprit[1].

La sœur Marguerite-Marie reçoit alors, des mains du célébrant, sa croix et son voile de professe : le voile sur lequel, tout à l'heure, on posera une couronne de roses blanches. Dans la joie de ses désirs accomplis, elle chante : « *Haec requies mea in sæculum sæculi, hic habitabo quoniam elegi eam*[2]. C'est bien ici

1. *La solitude religieuse ou méditations propres pour se disposer à recevoir le saint habit et à faire les vœux solennels de religion*, p. 30. Cf. *Directoire et Coutumier*, p. 60.

2. *Ps.* CXXXI, 15.

le lieu de mon repos pour l'éternité ; je l'habiterai puisque je l'ai choisi. » Sans doute elle l'avait choisi ce monastère de Paray où elle venait de jurer de vivre toujours, puisqu'elle l'avait préféré à tous les autres, à ceux de Mâcon et de Charolles, mais, avant elle, Dieu l'avait choisi, ce pauvre monastère ignoré, pour faire connaître au monde les trésors d'amour du Cœur de son Fils bien-aimé.

On prononça dans la fin de cette cérémonie des paroles prophétiques qui eussent fait frissonner d'enthousiasme les assistants s'ils avaient pu, même de très loin, entrevoir leur magnifique signification. La jeune professe, couchée sous le drap mortuaire préparé dans le chœur des religieuses, avait entendu l'une de ses sœurs lui rappeler la brièveté de la vie humaine pleine de misères, fleur écrasée sur sa tige, ombre toujours mobile, toujours fuyante, qui ne mérite pas même un regard[1] ; le célébrant, après l'avoir bénie, lui avait crié : « Levez-vous, vous qui dormez, relevez-vous d'entre les morts et Jésus-Christ vous illuminera » ; et, rejetant le voile funèbre, elle se tenait en face de lui, derrière la grille entr'ouverte. Il lui remit un cierge et lui dit : « Avancez dans les sentiers du juste comme l'aurore resplendissante, et ne cessez d'y croître jusqu'à la perfection du jour. »

La sœur Marguerite-Marie répondit : *Dominus illuminatio mea et salus mea, quem timebo* ? *Dominus protector vitæ meæ, a quo trepidabo*[2] ? Dans le sentier de la perfection, rien, en effet, ne devait l'arrêter, elle irait de lumières en lumières, de clartés en clartés, jusqu'au midi radieux du jour parfait. Appuyée sur Dieu, elle marcherait, très souvent sans aucun secours des hommes, parfois même obligée de lutter, contre leurs efforts réunis, vers le but qu'il lui marquerait de son doigt tout-puissant ; à sa lumière elle ne trébucherait pas, et sous sa protection elle ne tremblerait pas.

1. *Job*, XIV, 1 et sqq.
2. *Ps.* XXVI, 1, 2.

Et lorsque, une dernière fois, le célébrant en lui remettant son crucifix lui adressa la parole en ces termes : « Votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu, mais lorsque Jésus-Christ qui est votre vie paraîtra, alors vous paraîtrez avec lui en gloire ; à Dieu ne plaise que vous vous glorifiiez, sinon en la croix de Jésus-Christ[1] » ; emportée par le désir de souffrance qui toujours avait consumé son âme, tressaillant au souvenir des grâces de lumières reçues hier encore sur tous les mystères sanglants de son Dieu, elle répondit, animant les paroles de saint Paul de toute sa générosité, et y mettant un cœur presque aussi grand que celui du magnanime apôtre : « *Absit mihi gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi per quem mihi mundus crucifixus est et ego mundo*[2]. » « Loin de moi l'idée de chercher ma gloire ailleurs que sur la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; par lui le monde est mort pour moi et je suis morte au monde[3]. »

Le 6 novembre 1672, c'était bien là le dernier mot qu'il fallait dire, la suite de cette vie le prouvera. Mais Notre-Seigneur ne semble pas l'entendre, et, loin de faire monter avec lui sa nouvelle épouse sur le Golgotha, il l'enivre des joies du Thabor. Succombant sous le poids de son bonheur, la sœur Marguerite-Marie s'en afflige presque. Elle avait rêvé autre chose et c'est le

1. *Coloss.*, III, 4.

2. *Galat.*, VI, 14.

3. Voici la formule signée par la sainte et ses témoins, le jour de sa profession : « Je Marguerite-Marie Alacoque, fille de feu sieur Claude Alacoque et de damoiselle Philiberte Lamyn de la paroisse de Verosvres âgée d'environ vingt-quatre ans (elle en avait vingt-cinq en réalité) certifie à tous qu'il appartiendra que de mon propre mouvement et sans aucune contrainte, j'ai ce jourd'hui sixième novembre 1672, fait solennement les vœux et la profession dans ce monastère, en foi de quoi j'ai signé le présent acte avec notre très honorée Mère Supérieure et deux témoins. »

Sœur Marguerite-Marie Alacoque.
(Par une curieuse distraction, la sainte signa : Sœur Marie-Marguerite Alacoque.)
Sœur Marie-Françoise Saumaise, Supérieure,
P. Lamyn, Ch. Alacoque, J. Alacoque,
Angelle Aumonier,
C. de la Bellière, de la Niolle (?), curé de Granvaux,
J.-M. Kehor (?), De Chalanforge, Michon.

Calvaire qu'elle voulait gravir avec son Jésus. Elle ne sait pas encore combien rudes en sont les sentiers, et pourtant elle s'y est déjà ensanglanté les pieds. Elle ne soupçonne pas toute la force de courage qu'il lui faudra, dans quelques mois, pour porter les révélations divines, gloire et tourment de sa vie religieuse. En directeur expérimenté, Notre-Seigneur, par les joies d'aujourd'hui, la prépare aux luttes de demain.

Le reste de la journée fut consacré à ses sœurs de la Visitation et à sa famille. Pour satisfaire, même en ce jour, son désir de souffrance, Notre-Seigneur permit qu'une tristesse assombrît la joie, il enfonça une épine dans les roses de sa couronne de nouvelle professe. La piqûre fut pénétrante et la peine très sensible. Il s'agissait, s'il en faut croire la tradition du couvent de Paray, d'une affaire d'argent. Chrysostome ne se trouvait pas en mesure de satisfaire à toutes les conditions du contrat. Très délicate, la sœur Marguerite-Marie souffrit vivement de ce léger manque de parole dont elle était la cause involontaire. « Depuis que j'ai eu le bonheur d'être l'épouse d'un Dieu crucifié, dit-elle, je ne me souviens pas d'avoir été sans cette aimable livrée de la croix, commençant par le jour de ma profession que j'en eus une très sensible à la nature[1]. »

Le soir, rentrée dans sa cellule, après avoir lentement repassé dans son âme les joies de cette journée et les faveurs de son Dieu, elle se demanda, s'il pourrait exister jamais des limites à sa reconnaissance, et ce qu'elle devait faire pour payer tant de bienfaits. Alors, elle prit sur sa petite table, pour la relire une dernière fois, la feuille où elle avait écrit ses résolutions de retraite.

« Voici mes résolutions qui doivent durer toute ma vie, puisque mon Bien-Aimé les a dictées lui-même. Après l'avoir reçu dans mon cœur, il me dit : Voici la plaie de mon côté pour y faire ta demeure actuelle et perpétuelle ; c'est là que tu pourras conserver la robe

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 71.

d'innocence dont j'ai revêtu ton âme, afin que tu vives désormais de la vie d'un Homme-Dieu ; vivre comme ne vivant plus afin que je vive parfaitement en toi, pensant à ton corps et à tout ce qui t'arrivera comme s'il n'était plus ; agissant comme n'agissant plus, mais moi seul en toi. Il faut pour cela que tes puissances et tes sens demeurent ensevelis en moi ; que tu sois sourde, muette, aveugle et insensible à toutes les choses terrestres ; vouloir comme ne voulant plus, sans jugement, sans désir, sans affection et sans volonté que celle de mon bon plaisir, qui doit faire toutes tes délices ; ne cherchant rien hors de moi, si tu ne veux faire injure à ma puissance et m'offenser grièvement puisque je te veux être toutes choses.

« Sois toujours disposée à me recevoir, je serai toujours prêt de me donner à toi, parce que tu seras souvent livrée à la fureur de tes ennemis. Mais ne crains rien, je t'environnerai de ma puissance, et serai le prix de tes victoires. Prends garde de ne jamais ouvrir les yeux pour te regarder hors de moi. Qu'aimer et souffrir à l'aveugle soit ta devise : un seul cœur, un seul amour, un seul Dieu. »

Les lignes qui suivent sont écrites avec son sang. Elle s'y nomme l'épouse indigne de son Dieu, et nous savons qu'après sa profession seulement elle crut avoir droit à ce titre[1] ; peut-être donc avons-nous là, au soir du 6 novembre, le dernier cri de son cœur et de son amour.

« Moi, chétif et misérable néant, proteste à mon Dieu me soumettre et sacrifier à tout ce qu'il demande de moi ; immolant mon cœur à l'accomplissement de son bon plaisir, sans réserve d'autre intérêt que sa plus grande gloire et son pur amour, auquel je consacre et abandonne tout mon être et tous mes moments.

« Je suis pour jamais à mon Bien-Aimé, son esclave, sa servante et sa créature, puisqu'il est tout à moi ; et suis son indigne épouse, sœur Marguerite-Marie, morte au monde. Tout de Dieu, et rien de moi ; tout à Dieu et rien à moi ; tout pour Dieu et rien pour moi[2]. »

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 371.
2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 71. Cf., p. 148 ; G. I, 92.

Cette relique insigne de la Bienheureuse où son âme et son sang parlaient avec une telle éloquence, nous ne pouvons plus la vénérer aujourd'hui. Remise après la Révolution, par la supérieure de l'hospice de Paray, à M. Jean Gaudin, curé de Vaudebarrier, qui l'avait demandée pour consoler ses derniers instants et protéger son lit d'agonie, elle a disparu pour jamais[1]. Nous ne reverrons pas les lignes tracées avec le sang virginal de la sœur Marguerite-Marie ; mais, si la relique matérielle n'existe plus, nous gardons, dans les mots brûlants, toute l'ardeur de son âme, tout l'élan de ses jeunes désirs de professe, une relique de son cœur.

1. *Histoire populaire de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*, p. 79, 80.

CHAPITRE IV

LA PREMIÈRE ANNÉE DE PROFESSION

1672-1673

La nouvelle épouse de Jésus-Christ vécut pendant quelques jours comme tout extasiée ; premières joies de la consécration nouvelle, toutes les âmes unies à Dieu les sentent passer sur elles, les toucher au moins du bout de l'aile. Mais trop souvent le contact céleste ne fait qu'effleurer, et les divines consolations n'ont pas de lendemain. Dieu qui voulait tremper pour les douleurs à venir l'âme de sa servante, la maintint assez longtemps plongée dans la suavité de sa paix et de son amour. Dans son bonheur même il ne lui permettait pas cependant d'oublier qu'il l'avait choisie surtout pour souffrir.

Le 3 novembre 1672, la sœur Anne-Élisabeth de la Garde-Marsac, d'une famille très distinguée du Mâconnais, que ses grandes alliances mettaient au premier rang de la noblesse de cette province, était entrée dans son essai. Voici, sur la première année de profession de notre sainte, son piquant témoignage, il est de souveraine importance : dix-huit ans elle vécut à côté de la sœur Marguerite-Marie, elle était donc bien renseignée ; dix-huit ans, elle gouverna plus tard le monastère de Paray-le-Monial, voilà qui prouve la valeur de sa déposition :

« Dit... qu'elle est entrée trois jours avant la profession de la vénérable sœur Alacoque dans la maison, qu'elle est restée deux ans au noviciat avec elle, pendant lesquels elle s'apercevait que la maîtresse des novices s'appliquait à humilier ladite sœur, et la mortifier dans

toutes les occasions, lui imposant des pénitences sur les moindres imperfections, et que, quand elle ne lui en remarquait point, elle la prenait sur ses vertus, lui disant que ses longues oraisons et pratiques extraordinaires étaient la marque d'une orgueilleuse et d'un amour-propre contraire à la simplicité de son institut, ce qui paraissait fort sensible à ladite vénérable sœur, quoiqu'elle parut toujours fort contente ; que, pour la retirer de sa grande application, elle l'envoyait travailler au jardin, à la cuisine et aux endroits les plus humiliants, jusqu'à aller garder une ânesse dans le verger[1]. »

Ainsi rien n'est changé, au moins extérieurement. La sœur Thouvant traite la jeune professe, qui reste sous sa direction deux années entières après ses vœux, comme elle avait traité la novice[2]. « Ses longues oraisons, ses pratiques extraordinaires » étonnent toujours, et toujours on l'oblige à s'opposer aux attraits de la grâce, à la puissance divine qui parfois soulève et emporte son âme comme un fétu de paille. Elle résiste de toutes ses forces, on le lui a commandé, et, pas à pas, pensée par pensée, elle fait effort pour suivre les points d'oraison. Son divin maître l'arrête par une prise de possession de tout son être. Les conseils de la veille, la direction donnée depuis un an déjà, en une minute tout disparaît, tout s'éclipse dans la présence et sous l'action divine, comme une torche fumeuse dans le rayonnement du jour. Mais il faut l'entendre elle-même décrire, sur l'ordre de la Mère de Saumaise, la manière dont elle fait oraison[3].

« Lorsque je m'éveille, il me semble trouver mon Dieu présent auquel mon cœur s'unit comme à son principe et à sa béatitude ; c'est ce qui me donne une soif si ardente d'aller devant le saint Sacrement[4] que les moments que je mets à m'habiller me durent des heures, et

1. *Déposition de la sœur Anne-Elisabeth de la Garde-Marsac.* Procès de 1715.

2. On sait par l'*Abrégé de la vie et des vertus de la sœur Anne-Elisabeth de la Garde* que la sœur Thouvant resta directrice en 1673.

3. Je cite d'après le manuscrit de Roanne dont le texte me paraît préférable à celui de *Vie et Œuvres*, t. I, p. 92. Nous n'avons plus l'autographe de sainte Marguerite-Marie.

4. La méditation se fait au chœur.

je me sens une douleur si vive et si pressante qui s'empare de mon côté gauche et de ma poitrine que je sens serrés et liés si fortement qu'il m'est impossible d'y résister. Et je m'en vais, ainsi qu'une malade languissante, me présenter à mon médecin hors duquel je ne peux trouver de repos et de soulagement. Je me mets à ses pieds, comme une hostie vivante qui n'a d'autre désir que de lui être immolée et sacrifiée, pour me consommer, comme un holocauste, dans les pures flammes de son saint amour, où je sens que mon cœur se perd comme dans une fournaise ardente sans que j'en aie plus la jouissance. Et il me semble que mon esprit s'éloigne de moi, pour s'unir et se perdre dans l'immense grandeur de Dieu, sans qu'il soit à mon pouvoir de l'appliquer au point que je prends pour faire mon oraison ; mais seulement il se contente de cet unique objet où il trouve une plénitude si grande que tout le reste lui est indifférent et inutile.

« Mais mon entendement demeure dans un aveuglement si grand qu'il n'a aucune lumière ni connaissance que celle que ce divin soleil de justice lui communique de temps en temps, dont je n'ai autre impression ni mouvement que celui de l'aimer, dont je me sens quelquefois si pressée que je voudrais donner mille fois ma vie pour lui témoigner le désir que j'ai de l'aimer. Et c'est dans ce temps-là que j'épuise toutes mes forces pour l'embrasser ce bien-aimé de mon âme. Mais ce n'est pas des bras du corps mais des intérieurs qui sont toutes les puissances de mon âme qui reçoit un contentement si grand que la mort me serait plus aimable que cette séparation ; contentement qui me laisse comme enivrée, sans savoir ce que je fais à l'oraison, qui m'est si courte que j'adresse souvent mes plaintes à mon Dieu lui disant : « Quand sera-ce que ces moments qui me sont si précieux, « par leur légère course n'auront plus le pouvoir de limiter mon bonheur ? »

« Et le plus souvent je m'en vais sans autre préparation que celle que mon Dieu fait en moi, qui se fait par des attraits si puissants qu il me semble que ma poitrine est toute traversée de rasoirs, ce qui m'ôte souvent le pouvoir de me remuer, ni de faire autre mouvement que celui de respirer avec bien de la peine, demeurant quelquefois comme cela tout le long de l'oraison, mon corps souffrant avec Jésus, et mon cœur et mon esprit s'épuisant en l'aimant. Mais c'est là où la partie

inférieure ne trouve pas grand plaisir, parce qu'elle ne voit ni ne connaît ce qui se passe en la partie supérieure de mon âme, qui, s'oubliant soi-même, n'a autre désir que de s'unir et perdre dans son Dieu souffrant.

« Et d'autrefois, à l'oraison, mon Dieu me faisant sentir sa divine présence, découvrant à mon âme ses bontés et son amour, liant en même temps toutes mes puissances, je demeure sans lui pouvoir rien dire pour lui témoigner mon amour, ce qui m'est un si rude tourment. Quoique la douleur soit bien grande, je ne laisse de faire tous mes efforts pour sortir de cet état. Mais c'est en vain, car mon Dieu prend plaisir de voir mes peines inutiles, sans me donner aucun secours. Ce qui fut cause qu'une fois, me sentant pressée de l'aimer, et ne pouvant exprimer mes pensées, je lui dis simplement : « Seigneur, il me semble que vous [vous] moquiez de la peine que mon cœur « a à vous aimer. — Oui, parce que tu n'en as plus la jouissance, et « j'en connais tous les mouvements. » Après je demeurai en repos.

« Voilà les plus ordinaires oraisons, non pas que je fais, mais que mon Dieu fait avec moi, sa chétive créature, puisque j'en sors le plus souvent sans savoir ce que j'y ai fait, ni sans faire autre résolution, demande ni offrande que celle que je fais de mon Jésus à son Père Éternel, en cette sorte : « Mon Dieu, je vous offre votre Fils Bien-Aimé pour mon action de grâces de tous les biens que vous m'avez faits, pour ma demande, pour mon offrande, pour mon adoration, pour toutes mes résolutions ; et enfin, je vous l'offre pour mon amour et mon tout. Recevez-le, Père Éternel, pour tout ce que vous désirez que je vous rende, puisque je n'ai rien à vous offrir qui ne soit indigne de vous, sinon Celui dont vous me donnez la jouissance avec tant d'amour. »

« Mais bien souvent la nature et l'amour-propre qui ne sont jamais contents, s'ils ne voient et ne connaissent tout ce qui se passe en nous, cela fait qu'ils me livrent de furieux assauts, et me font entendre que je perds mon temps, et que je suis dans la voie de perdition. C'est ce qui me met quelquefois si hors de moi et me trouble si fort que je ne sais à qui recourir, sinon à mon Dieu que je trouve toujours prêt à me secourir ; car pour chasser l'inquiétude de mon âme, il me fait jouir de la paix et douceur de sa divine présence, qui me remet aussi-

tôt dans une grande confiance par ces paroles que Notre-Seigneur me répète souvent : que l'enfant ne périra jamais entre les bras d'un Père Tout-Puissant. C'est ce qui me fait abandonner sans cesse à sa volonté afin qu'il agisse en moi selon toute l'étendue de son bon plaisir sans avoir égard à mes [satisfactions[1]], soit que je me perde ou que je me sauve, pourvu que j'accomplisse cette aimable volonté, qui m'est si chère qu'il me semble que j'aimerais mieux que mon corps fût abîmé dans l'enfer, exposé à toutes les furies infernales que de faire aucune chose qui fût contraire au bon plaisir de mon Dieu, auquel je me veux soumettre aveuglement, même ès choses qui me sont les plus difficiles à pratiquer. »

Il fallait, sans rien omettre, citer ces pages où passent, encore toutes chaudes et toutes vibrantes, les impressions de la sœur Marguerite-Marie, au début de sa vie religieuse. A leur contact tout sanctifiant, on sent mieux, on estime davantage et la candeur de cette âme simple et la force de l'action divine qui la pénètre, par sa toute-puissance, jusque dans les plus intimes profondeurs. La conduite de la sœur Thouvant et celle de la Mère de Saumaise se comprennent mieux ; on juge très naturel de les voir, par tous les moyens, tâcher de soustraire la jeune professe à cette force mystérieuse dont elles ont le droit et même le devoir de se défier encore ; on admire surtout et chez l'une et chez l'autre cette connaissance des voies divines qui les pousse à bien s'assurer, avant toute chose, que la nouvelle religieuse est humble et obéissante. Et voilà pourquoi, sans doute, au lendemain de ses vœux, on la donnait comme aide à la sœur Catherine-Augustine Marest, chargée de l'infirmerie[2].

Mgr Languet n'est pas tendre pour la sœur Catherine-Augustine Marest,

1. Le mot manque dans le manuscrit de Roanne. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 95, le donne.

2. Mgr Languet (*La vie de la B. M. Marguerite-Marie*, p. 89) et les Contemporaines *Vie et Œuvres*, t. I, p. 73) sont d'accord pour assigner à la Bienheureuse, comme premier emploi, celui d'aide à l'infirmerie.

« officière fort zélée pour son emploi, active, empressée, et qui épuisait tellement sa charité en faveur des malades qu'elle servait, qu'il lui en restait très peu pour les sœurs qui lui étaient subordonnées dans ce ministère. Si son action était vive, son humeur ne l'était pas moins, cette humeur ne pouvait s'accommoder de la manière posée et flegmatique dont sœur Marguerite agissait. »

Eh bien, non, Mgr l'Archevêque de Sens exagère un peu, ou du moins, s'il n'exagère pas les faits, on sent percer, dans son récit, une animation peu contenue à l'égard de la sœur infirmière. La vérité paraît tout autre.

La sœur Marest et la sœur Alacoque étaient toutes les deux des religieuses d'une grande vertu. Pauvres toutes deux, par le désir, jusqu'au plus humble dénuement, elles ne se croyaient même pas dignes de porter les voiles et les robes qui ne pouvaient plus servir aux autres sœurs ; dévouées toutes deux jusqu'au complet épuisement, elles croyaient n'en faire jamais assez ; pendant tout un carême, la sœur Catherine-Augustine, jour et nuit au service des malades, se contente de quatre heures de sommeil, sans omettre de jeûner un seul jour ; héroïques toutes deux à supporter la souffrance, la sœur Marguerite-Marie ne bronche pas quand il faut lui fendre le pouce jusqu'à l'os, et la sœur Catherine-Augustine dit simplement au médecin chargé de lui remettre l'épaule et qui la prévenait que l'opération serait douloureuse : « Faites votre devoir, je ferai le mien, ne m'épargnez pas les douleurs et je souffrirai en silence. »

Mais l'héroïsme et la vertu habitent parfois les natures les plus différentes : c'est le triomphe de la grâce. Ame généreuse et toute de feu, la sœur Marest, faite pour l'action, sait prévoir avec décision, exécuter avec adresse. Sa robuste santé et la vigueur de ses trente ans méprisent la fatigue, rien ne trouble son sang-froid, et si, aux jours d'épidémie, les lits viennent à manquer à l'infirmerie, simplement elle s'étend pour dormir aux côtés d'une sœur dont le sommeil éternel vient de clore les yeux :

cette place en vaut une autre. D'ailleurs elle ne connaît pas les embarras de conscience. Un jour, pourtant, son beau calme l'abandonne, mais elle le retrouve en un quart d'heure. Au commencement de Prime, elle va exposer son doute à un confesseur extraordinaire ; avec l'office sa peine est terminée. Un sourire aux lèvres, elle reçoit la mort en aimable visiteuse, sans un regret: « Je sens qu'il est bien doux de ne s'être attachée à rien pendant la vie ; je la quitte sans peine, et je m'en vais avec joie vers mon Dieu[1]. »

Au contact de cette bouillante officière, la sœur Alacoque, très timide, très douce de nature, abîmée dans son humilité et dans l'ineffable présence de son Dieu, devait se troubler nécessairement. Ce trouble augmente une gaucherie et une maladresse natives qui la rendent déjà peu apte aux mille et un détails d'une infirmerie. Tout lui échappe des mains ; la sœur Catherine-Augustine se fâche au nom de la pauvreté; elle ne parvient pas à se persuader qu'une sœur puisse être moins forte, moins adroite qu'elle-même. Elle se plaint. Marthe se plaignait bien de Madeleine à Béthanie. Elle ne conteste pas la vertu de son aide, son empressement à rendre service aux sœurs malades l'édifie, elle en déposera bien volontiers au procès de 1715, mais pourquoi donc la sœur Marguerite-Marie est-elle si distraite, et comment n'est-elle pas plus adroite ? Il y eut à l'infirmerie de la Visitation de Paray-le-Monial, dans les premiers mois de 1673, des actes de patiente humilité que nous ne connaîtrons jamais, mais que nous devinons assez. Le maître divin, pour sanctifier les âmes, se sert de tous les moyens. « L'on me mit à l'infirmerie, écrit la sainte, Dieu seul peut connaître ce que j'y ai eu à souffrir, tant de la part de mon naturel prompt et sensible, que de celle des créatures et du démon[2]. »

1. Sur la sœur Catherine-Augustine Marest on peut consulter une *Lettre circulaire* du 17 décembre 1717 ; l'*Année Sainte*, t. II, p. 242 ; *Vie et Œuvres*, t. I, p. 445, Mgr Languet, *loc. cit.*, et G. III, 308-318.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 391 ; G. II, 80.

Cette souffrance d'ailleurs ne l'effraye pas, elle la désire même, et, depuis sa profession, les délices dont son Époux céleste l'inonde, en même temps qu'ils la consolent, l'affligent vivement. « Eh quoi, mon Dieu, s'écrie-t-elle, me laisserez-vous toujours vivre sans souffrir ? » Un jour, après une communion formulant à nouveau le désir de son âme, elle aperçut une croix immense, dont elle ne pouvait voir l'extrémité : elle était couverte de fleurs. Et Notre-Seigneur lui disait : « Voilà le lit de mes chastes épouses où je te ferai consommer les délices de mon amour : peu à peu ces fleurs tomberont et [il] ne te restera que les épines qu'elles cachent à cause de ta faiblesse, mais elles te feront si vivement sentir leurs piqûres que tu auras besoin de toute la force de mon amour pour en supporter la douleur[1]. »

Loin de la troubler, la terrible parole la transporte de joie, ce n'est pas la croix jonchée de fleurs, c'est la croix toute nue qu'elle désire. Elle la recontrera plus tôt qu'elle ne le pense, et surtout très différente de ce qu'elle imagine. Si Notre-Seigneur ne lui voilait pas l'avenir tout prochain, elle aurait peur de ses désirs. Les faveurs qu'elle reçoit, même les plus douces, la glaceraient de frayeur si elle pouvait en prévoir les terribles conséquences.

Vers la fin de janvier, un peu plus de deux mois après ses vœux, elle apprend de saint François de Sales que les vertus qui ont surtout uni ce grand saint à Dieu sont la charité et l'humilité. Leçon personnelle, sans doute, et c'est bien ainsi que l'entend la sœur Marguerite-Marie, mais déjà pourtant on peut y entrevoir sa mission réformatrice. Ces deux vertus, le fondateur de la Visitation Sainte-Marie regrette de ne pas les voir fleurir dans le monastère de Paray. Ses filles se recherchent trop elles-mêmes, et les amitiés particulières voilent la splendeur de la charité commune. L'amour-propre de quelques religieuses les porte à juger mal, sur de simples apparences, les

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 375 ; G. II, 65.

actes de leurs compagnes. « Je viendrai au jour de ma fête, pour choisir toutes mes vraies filles qui posséderont mon vrai esprit, et les écrirai dans mon cœur, pour les offrir sans cesse à la divine Majesté, en odeur de suavité, pour suppléer aux imparfaites[1]. » Et cela me revenait souvent dans la mémoire, ajoute la sœur Marguerite-Marie. Dans une autre occasion Notre-Seigneur lui avait déjà demandé si elle ne serait pas bien aise de souffrir toutes les peines que méritaient *ses péchés et ceux de ses sœurs*[2].

Ainsi, victime choisie par Dieu, la sainte devra d'abord expier les fautes des religieuses de la Visitation de Paray. Les rapports de l'évêché d'Autun signalent, vers 1670, c'est-à-dire précisément à cette époque, des visites de séculiers trop fréquentes et des conversations trop longues au parloir[3]. Mgr Languet, — j'ai déjà fait remarquer sa trop grande sévérité, — s'exprime ainsi : « Quelque réglée que fût la maison où elle était, il ne s'y trouvait encore que trop de ces filles, qui, après avoir renoncé à tout, croient pouvoir se réserver leur humeur, et qui font peu de scrupule de s'y laisser aller[4]. » Taches légères, personne n'y contredit, et qui disparaissent dans l'éclat de rayonnantes perfections. La Mère Greyfié, — et toujours son témoignage est d'un grand poids, — déclare qu'en 1678 la communauté « était très bonne et remplie de vertus et de piété[5], » elle appelle Paray, « le Thabor des Supérieures, » et M. Michon, qui, pendant toute la vie de la sœur Marguerite-Marie, fut aumônier du monastère, regardait cette maison comme une des plus régulières du royaume[6]. Mais pourtant les taches devaient disparaître, Dieu l'exigeait ; les fautes devaient

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 78. Les changements sont faits d'après le manuscrit de Roanne.
2. *Manuscrit de Roanne. Ecrits que la très honorée Mère Marie-Françoise de Saumaise fit faire à notre sœur Marguerite-Marie.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 64.
3. Pierre Charrier, *S. J.*, *Histoire du vénérable P. Claude de la Colombière*, t. I, p. 232.
4. *La Vie de la V. M. Marguerite-Marie*, p. 89.
5. *Mémoire de la Mère Greyfié*, Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 151 ; G. I, 350.
6. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 467 ; G. I, 564.

être expiées, sœur Marguerite-Marie était la victime choisie. Cette révélation et ce choix durent sans doute bien étonner la Mère de Saumaise, quand elle les connut, mais peut-être n'y attacha-t-elle pas une grande importance. L'heure n'était pas venue, de prendre une redoutable décision. Notre-Seigneur ne voulait, pour l'instant, qu'enfoncer dans l'âme de sa servante une pointe acérée, une des premières épines cachées sous les roses de la croix nuptiale.

La sœur Thouvant comme la supérieure se préoccupait surtout alors de sa méthode d'oraison. C'étaient les mêmes difficultés qu'avant la profession. La vocation n'était plus en jeu, mais on faisait entendre à la sœur Alacoque, qu'il pouvait exister un grave danger dans ses voies extraordinaires, opposées à l'esprit de la Visitation[1], et qui l'exposaient aux plus redoutables difficultés. Et celle-ci de s'en plaindre à Notre-Seigneur. Pourquoi ne pas la laisser suivre le sentier battu ? D'autres méritaient mieux qu'elle ces divines faveurs, pourquoi ne pas les leur accorder et la choisir elle, tout indigne ? Pourquoi ? C'est le secret du Tout-Puissant. Elle a beau s'écrier : « Je ne veux rien que votre amour et votre croix, et cela me suffit pour être une bonne religieuse, qui est tout ce que je désire[2]. » Elle a raison, mais Dieu en a décidé autrement. Le choix divin est descendu sur elle et l'a marquée comme d'une onction royale ; élue céleste elle devra, fût-ce malgré elle, marcher par les sommets, et y porter, à travers les ronces et les épines, le fardeau de sa merveilleuse et crucifiante destinée. Lumineuse, la réponse de Notre-Seigneur est sans réplique : « Je te veux apprendre que je suis le maître absolu de mes dons et de mes créatures, et que rien ne pourra m'empêcher d'accomplir mes desseins. » Il ajoute : « Non seulement je veux [que tu fasses ce] que tes supérieures te diront, mais encore que tu ne fasses rien de tout ce que je

1. Sainte Jeanne de Chantal, théoriquement au moins, n'aurait pas, sans doute, entièrement partagé la manière de voir des sœurs de Paray. *Directoire pour la sœur directrice*, p. 159.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 374 ; G. II, 64.

t'ordonnerai sans leur consentement. Car j'aime l'obéissance, et sans elle on ne peut me plaire[1]. »

Rassurées, la sœur Thouvant et la Mère de Saumaise permettent à la sœur Marguerite-Marie de s'abandonner au désir et à la puissance de son souverain maître ; joie pure et grande paix pour son âme.

Fidèle à lui-même et à la direction qu'il donnait à sa servante, Notre-Seigneur maintenait en elle et y faisait grandir, avec le désir de communier fréquemment, une ardente dévotion pour le Très Saint Sacrement de l'autel.

« Dès le commencement que la vénérable sœur entra en religion, écrit la sœur Anne-Elisabeth de la Garde-Marsac, jusqu'à la fin de sa vie, elle a été très fidèle à passer les temps qui lui ont été libres devant le Très Saint Sacrement, dans une adoration profonde, les mains jointes et sans faire aucun mouvement qu ressentît la légèreté[2]. » Les jours de fête et les dimanches elle vivait au chœur, agenouillée devant le Dieu de l'Eucharistie depuis l'heure du lever jusqu'au dîner ; la récréation à peine finie elle reprenait sa longue adoration pour ne la terminer qu'après vêpres. Naturellement timide et d'un grand tact ; de plus, entendant la sœur directrice et probablement aussi quelques autres religieuses répéter qu'il ne fallait se singulariser en rien, pas même en demeurant longtemps au chœur, la sainte résolut de rester chez elle pour prier. Elle ne put y parvenir. La même force victorieuse qui, à Verosvres, la poussait à monter jusqu'au sanctuaire pour être plus proche de l'autel, la contraignit à quitter sa cellule pour aller à Celui qui l'appelait. Il semble bien, en effet, qu'il y avait quelque pusillanimité dans la réserve de la sœur Alacoque. Aux jours de fête, la règle lui laissait le libre emploi de son temps, et Notre-Seigneur n'avait promis d'assujettir ses faveurs qu'à la règle. Aussi, pendant qu'elle se rendait au chœur, un peu de vive force, entendit-elle au fond de son âme

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 374 ; G. II, 64.
2. *Déposition de la sœur Anne-Elisabeth de la Garde-Marsac. Procès de* 1715.

comme une voix irritée : « Apprends que, si tu te retires de ma présence, je te le ferai bien sentir, et à toutes celles qui en seront cause. Je leur cacherai ma présence, et elles ne me trouveront point lorsqu'elles me chercheront. » — « Je résolus, ajoute-t-elle, de ne plus me mettre en peine de ce que l'on dirait[1]. »

Cette dévotion au Très Saint Sacrement restera toujours aussi ardente, dans l'âme de sainte Marguerite-Marie, et, c'est devant l'hostie exposée, que le Sacré-Cœur de Jésus lui fera, dans quelques mois, les plus solennelles faveurs. Rien de plus naturel. C'est pendant la Cène, incliné sur la poitrine de son Maître, que saint Jean entendit, le premier, les battements du Cœur divin. N'est-ce donc pas là encore où il est toujours vivant, au sacrement de son amour, que les hommes peuvent le mieux entrevoir le mystère ineffable de ses tendresses ; et dès lors ne convenait-il pas que ce fût de l'Eucharistie et par l'Eucharistie qu'il se manifestât ?

Dieu ne vit pas au tabernacle pour seulement y recevoir nos adorations, il s'y cache pour devenir notre nourriture : « J'ai un si grand désir de la sainte communion, écrit la sœur Marguerite-Marie, que quand il faudrait marcher par un chemin de flammes, les pieds nus, il me semble que cette peine ne m'aurait rien coûté en comparaison de la privation de ce bien[2]. » Ses actions de grâces sont des moments du ciel. Anéantie dans la présence divine elle reste, pendant un demi-quart d'heure, comme pénétrée d'une joie infinie. Dans un respectueux silence elle écoute, toute recueillie, la voix de celui qui fait son bonheur ; voix qui console, voix qui calme, voix qui encourage, mais aussi voix qui enseigne, voix qui reprend. Elles sont étonnantes parfois les exigences divines. De combien de grâces la sœur Marguerite-Marie — c'est elle-même qui l'affirme — ne se priva-t-elle pas, par une distraction à demi-volontaire, par un coup d'œil

1. *Ecrits que la très honorée Mère Marie-Françoise de Saumaise fit faire à notre sœur Marguerite-Marie.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 79, et *Manuscrit de Roanne*.
2. *Vies et Œuvres*, t. I, p. 77.

curieux, par une tenue un peu plus abandonnée ou un peu moins respectueuse[1], devant le Très Saint Sacrement. Sans doute elle reconnaît aussitôt sa faute, et promptement, sur l'ordre de son divin maître, va demander une pénitence à sa supérieure ; mais elle ne peut oublier que lentement le déplaisir que sa négligence a causé, déplaisir rendu plus amer par les faveurs dont elle est comblée.

Un jour, dans les premiers mois qui suivirent sa profession, elle avait demandé à Notre-Seigneur, une veille de communion, d'unir son cœur au sien, sans trop comprendre comment pareille union pourrait se faire, comment le néant pourrait s'unir à l'Etre. Alors « par la suprême pointe de l'entendement », elle vit le cœur du Dieu fait homme plus éclatant que le soleil et d'une infinie grandeur. Un petit point noir semblait faire effort pour approcher de cette belle lumière et y entrer, mais sans y pouvoir parvenir. Le Cœur divin l'attire alors lui-même et, pendant que le sombre atome s'illumine à ce rayonnant contact, Marguerite-Marie entend ces paroles : « Abime-toi dans ma grandeur et prends garde de n'en jamais sortir, parce que si tu en sors tu n'y rentreras plus[2]. »

Ces faveurs, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, ne laissaient pas de toujours étonner un peu la très honorée Mère de Saumaise. Malgré la décision de la Mère Boulier, malgré toutes les marques de haute vertu, d'humilité et d'obéissance données par la sœur Marguerite-Marie, la supérieure n'osait porter, sur ses grâces, un jugement définitif. Pour les mieux connaître et les mieux apprécier, elle lui ordonna, vers le mois de mai 1673, d'écrire tout ce qui se passait dans son intérieur. La religieuse y éprouva une grande répugnance, mais son divin Maître lui fit comprendre qu'il exigeait d'elle ce sacrifice, et dès

1. Languet, *La vie de la V. M. Marguerite-Marie*, p. 65. Cf. *Abrégé de la vie de la sœur Marguerite-Marie*, par le P. Croiset, édition du P. Daniel, p. 23.

2. *Ecrits que la très honorée Mère Marie-Françoise de Saumaise...* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 80.

lors elle n'hésita plus. Je l'ai dit déjà nous ne possédons pas l'écrit autographe de la sainte ; les copies qui en restent ont été mal prises, des faits s'y trouvent qui se sont passés sous la Mère Greyfié : elles sont cependant bien précieuses car, seules, elles permettent d'établir la succession chronologique à peu près exacte des événements de cette première année, tout embaumée des célestes miséricordes.

La veille de la Visitation, à Matines, la sœur Marguerite-Marie, après avoir fait de vains efforts pour chanter à l'invitatoire, s'aperçut qu'elle ne pouvait même qu'à grand'peine suivre la psalmodie. Au premier verset du *Te Deum* un recueillement surnaturel envahit toutes ses puissances, et, dans une douce adoration, elle s'incline devant la majesté de son Dieu. Sur ces bras croisés dans ses manches voici que tout à coup se pose une divine lumière, « en la figure d'un petit enfant ou plutôt d'un soleil éclatant[1]. »

« Mon Seigneur et mon Dieu, murmure-t-elle humblement, par quel excès d'amour abaissez-vous ainsi votre grandeur infinie ? — Je viens, ma fille, te demander pourquoi tu me dis si souvent de ne me point approcher de toi ? — Vous savez, ô mon Souverain, que c'est que je suis indigne de m'approcher de vous et bien moins de vous toucher. — Apprends que plus tu te retires dans ton néant, plus ma grandeur s'abaisse pour te trouver. »

Enhardie par cette miséricordieuse condescendance, et troublée pourtant à la pensée que le démon, afin de la tromper, pourrait revêtir les apparences de cette lumineuse beauté, elle demande simplement : « Si c'est vous, ô mon Dieu, faites donc que je chante vos louanges. » Libre alors et plus forte que jamais, sa voix s'unit à celle des sœurs ; pendant le chant du *Te Deum*, et pendant tout le reste de matines, elle continue, au milieu des plus suaves caresses de son Dieu, à chanter au chœur. L'Office

1. Il est assez difficile de bien saisir le récit de la sainte. Je crois qu'il faut comprendre qu'elle vit un petit enfant entouré d'une lumière éclatante.

terminé, Notre-Seigneur lui dit : « J'ai voulu éprouver le motif pour lequel tu récites mes louanges, car si tu te fusses tenue un moment moins attentive à les dire, je me serais retiré[1]. »

Il savait d'ailleurs, à l'occasion, lui rappeler qu'elle devait sacrifier ses goûts et même les faveurs surnaturelles à l'obéissance. Le jour de Pâques, elle n'avait pu faire son oraison avec la communauté, et elle s'en chagrinait un peu trop. Son souverain maître l'en reprit : « Sache, ma fille, que l'oraison de soumission et de sacrifice m'est plus agréable que la contemplation[2]. »

Un autre jour, elle venait, selon la permission donnée, de prendre la discipline pendant un *Ave maris stella* : « Voici ma part », lui dit Notre-Seigneur, et comme elle continuait : « Voilà celle du démon que tu fais maintenant, » ce qui la fit cesser bien vite[3].

Au mois d'octobre et dans sa solitude, elle reçut des lumières sur son rôle de victime. Le jour de la fête de saint François d'Assise[4], ce grand saint lui apparut revêtu d'une lumière et d'une splendeur incompréhensible. Sa gloire lui fut présentée comme la récompense de l'amour qu'il avait eu pour la Passion du Sauveur ; cet amour l'avait rendu digne des sacrés stigmates et en avait fait l'un des grands favoris du Cœur de Jésus. Par une faveur toute spéciale, il avait reçu un grand pouvoir sur le sang rédempteur, pouvoir qui le rendait, en quelque façon, dis-

1. *Ecrits que la très honorée Mère Marie-Françoise de Saumaise...* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 82 ; G. II, 137.

2. *Ecrits... Vie et Œuvres*, t. I, p. 79.

3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 378 ; G. II, 68.

4. Voici les raisons qui me font réunir cette grâce à celle qui suit, d'ordinaire elles sont séparées ; les Contemporaines rapportent la première à l'année 1686 (*Vie et Œuvres*, t. I, p. 281), et la seconde à l'année 1673 (*Vie et Œuvres*, t. I, p. 87). Premièrement, les deux grâces sont exposées dans le manuscrit de Roanne, à la suite l'une de l'autre, comme si dans le compte rendu qu'en fit la sainte à la Mère de Saumaise, rien ne les avait séparées, et le récit se termine par une autre faveur qu'elle reçut « bien peu de temps après, dans la première solitude après sa profession » ; secondement, les deux grâces offrent un enchaînement évident, et il apparaît d'abord que le rôle de saint François d'Assise est présenté à la sainte comme un modèle du sien. Mgr Languet (*La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 235) est aussi de cette opinion que partage l'abbé Cucherat. *Histoire populaire de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, p. 156.

tributeur de ce trésor. Prosterné devant le Tout-Puissant, c'est son rôle de s'exposer à la colère d'un Dieu irrité, pour obtenir que la rigueur de la justice cède à la douce supplication de la miséricorde, particulièrement en faveur des religieux déchus de leur régularité ; un Ordre surtout aurait reçu de grands châtiments sans son intercession. Le saint fut donné à la sœur Marguerite-Marie pour conducteur, il devait la diriger dans ses peines et souffrances[1].

Quelques jours plus tard la sainte méditait sur les douleurs de Jésus au jardin des Olives, pressée du désir de participer à ses angoisses infinies. Son maître céleste l'aidait lui-même à les comprendre.

« C'est ici, lui disait-il, où j'ai plus souffert intérieurement qu'en tout le reste de ma Passion, me voyant dans un délaissement général du ciel et de la terre, chargé des péchés de tous les hommes. J'ai paru devant la sainteté de Dieu, qui, sans avoir égard à mon innocence, m'a froissé dans sa fureur, me faisant boire le calice qui contenait tout le fiel et l'amertume de sa juste indignation, et comme s'il eût oublié le nom de Père pour me sacrifier à sa colère. »

Notre-Seigneur lui révèle qu'il se prépare à punir des pécheurs cachés. Quand elle sentira s'appesantir sur elle la sainteté divine, c'est le signe que la justice se dispose à frapper. Alors par des prières et des bonnes œuvres, elle devra, vers le ciel, élever son cœur et ses mains, présentant au Père irrité son Fils crucifié. Victime d'amour immolée pour le monde, il sera comme un rempart entre la justice et les pécheurs. Quand il voudra faire grâce, elle se sentira comme enveloppée de miséricorde ; et parfois même, toute réjouie d'un rayon de béatitude éternelle, elle connaîtra, par cette joie céleste, que l'âme, objet de sa prière, « persévérera pour le ciel[2]. »

Dans la solitude où elle entre peu de temps après, la sainteté

1. *Manuscrit de Roanne.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 281.
2. *Manuscrit de Roanne.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 84.

divine s'imprime si fort sur tout son être, sur son âme en particulier qu'elle la rend incapable de faire oraison. Elle éprouve un tel désespoir que, pour en porter l'amertume, il lui faut, comme soutien, la même Toute-Puissance infinie qui la fait souffrir. Mais il est nécessaire d'entendre cette jeune fille de vingt-cinq ans. Elle n'a pour décrire ces états surnaturels que sa propre expérience ; et, dans des mots de feu, tout brûlants encore du contact des grâces reçues, elle parle pourtant de ces ineffables merveilles, comme personne n'en a parlé peut-être.

« Une autre fois le Souverain de mon âme me dit : « Je te veux « être toute chose, ta joie et ta consolation, mais je serai aussi ton « supplice. » Je connus l'effet de ces paroles.

« Entre ses perfections divines, celle qui devait effectuer ces promesses était sa sainteté d'amour et de justice. Je confesse qu'il est difficile à une créature d'en exprimer les effets, n'ayant jamais rien senti de si douloureux que cette sainteté de justice, qui s'imprime dans l'âme d'une manière si terrible qu'elle voudrait se précipiter dans toutes les peines imaginables et s'immoler à souffrir celles des damnés, plutôt que de paraître devant la sainteté de justice, avec un seul péché. L'âme ressemble à une huile bouillante qui pénètre jusqu'à la moelle des os, et rend le corps si insensible à toutes les autres douleurs qu'elles lui semblent plutôt un rafraîchissement qu'une souffrance. Ce que je trouve de plus rigoureux, c'est la présence de mon Souverain, lorsqu'il m'en favorise en cet état. Il donne de telles impressions de sa pureté qu'il est impossible à l'âme de se supporter, se voyant dans un état si abominable. Elle voudrait pouvoir fuir et se cacher, mais c'est en vain. Ce Dieu plein d'amour prend plaisir de la voir en cet état, lui fait trouver partout ce qu'elle fuit. Ce n'est pas qu'elle voulût, pour quoi que ce soit, perdre la vue de son Bien-Aimé en faisant aucune action qui pût [lui] déplaire. Elle souffrirait mille morts à la vue de son indignité. Elle dit souvent avec saint Pierre : « Retirez-vous de moi, car je suis une pécheresse. » Bien loin d'être délivrée de cet état souffrant, j'aurais voulu à chaque moment voir augmenter mes peines.

« La sainteté d'amour ne cause guère moins de souffrances, à la

réserve que toutes ces peines donnent à l'âme des mouvements de joie et de contentement si grands qu'il n'est pas moins difficile de les exprimer. Elle donne à l'âme un désir [si] ardent d'être unie à Dieu qu'elle n'a de repos ni jour ni nuit, car le lit et la table lui semblent un gibet où elle va pour se crucifier ; les conversations font son supplice. Dieu se faisant voir incessamment à l'âme et lui découvrant les trésors dont il l'enrichit, et l'ardent amour qu'il a pour elle, et le peu de correspondance qu'elle a, son amour la presse si vivement de l'aimer qu'il n'y a que le divin auteur de ces opérations qui puisse exprimer ce que c'est. Alors l'âme n'a plus d'intérêts, ni de désirs et d'empressements que pour son unique amour, le reste lui semble superflu ou inutile[1]. »

La voilà, telle que nous pouvons l'entrevoir, à l'aide de ses écrits et des documents contemporains, pendant sa première année de vie religieuse, l'obéissante professe du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Paray-le-Monial ; la voilà, dans sa vie intime, l'humble élue du Sacré-Cœur, à la veille des grandes révélations qui vont changer son existence, et développer, au sol fécond de l'Église, les germes d'une dévotion qui y étaient enfouis depuis bientôt dix-huit siècles. Toute près de Dieu, par les grâces d'une oraison extraordinaire qui, chaque matin, sans effort, l'unissent par d'ineffables ravissements à la Beauté Souveraine, elle marche toujours en sa divine présence et comme à son ombre, non seulement par les élans d'une volonté pleine d'amour, mais encore et surtout par un sentiment, par une merveilleuse sensation qui ne sont plus uniquement de la terre, puisqu'ils supposent une action directe soit de Dieu lui-même, soit de ses Anges. « Je le voyais, le sentais proche de moi, et l'entendais beaucoup mieux que si c'eût été des sens corporels... mais je ne pouvais mettre d'empêchement à cela n'y ayant rien de ma participation[2]. » Que la Mère de Saumaise et la sœur directrice s'étonnent, c'est leur affaire, comme c'est leur devoir ;

1. *Ecrits que la très honorée Mère Marie-Françoise de Saumaise...* Sur cette sainteté de justice et d'amour, on peut encore consulter les *Lettres* au P. Croiset, 3 novembre 1689 et 17 janvier 1690 ; *Vie et Œuvres*, t. I, p. 76, et II, p. 372 ; G. II, 144.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, 371 ; G. II, 62.

que la sœur Marguerite-Marie Alacoque cédant à leur injonction bataille contre le Dieu Fort, l'obéissance l'y oblige ; mais les obstacles humains n'arrêtent pas la volonté divine ; ils lui servent pour atteindre ses fins éternelles. La lutte, qu'elle se déroule dans les salles d'une infirmerie ou dans les replis intimes d'une conscience, trempe l'âme, et, au milieu d'une succession presque ininterrompue de faveurs extraordinaires, lui rappelle que le temps de la vie est le temps du combat ; même par un chemin de fleurs, la victime que Dieu s'est choisie, marche pourtant toujours à l'autel du sacrifice.

En même temps qu'il prépare la victime, le Sacré-Cœur prépare son apôtre, et la suite de cette vie montrera que chaque gloire de l'apôtre est une blessure pour la victime. Sur l'année de noviciat de la sœur Marguerite-Marie, sur ses premiers mois de profession, il se glisse déjà une lumière d'aube blanchissante, un rayon indécis de l'astre dont l'éclat enflammera demain le midi de sa vie. Les grandes révélations s'annoncent. Au 4 octobre, Notre-Seigneur donne à sa servante, pour protecteur, le séraphique pauvre d'Assise, le brûlant stigmatisé du mont Alverne, qui prêtait à Jésus, dans un de ses cantiques d'amour, ces paroles de flamme :

Serre-moi bien tendrement,
Baise mon côté,
Pour toi je suis blessé
De la tête aux pieds.

Regarde un peu
Où me réduit l'amour :
J'ai le cœur transpercé
Par une lance...

Mon cœur désire ton cœur
Tu me vois d'amour languir ;
Hâte-toi de venir à moi,
Livre-moi ton cœur[1].

1. Si ces vers ne sont pas du grand patriarche d'Assise, ils sont d'un franciscain du XIII[e] siècle. Cf. *Annales franciscaines*, IX, 142.

Dans des visions, qui commencent dès l'année 1672 et se continuent en 1673, la sainte est lentement préparée à sa mission, la plaie du côté lui est donnée pour demeure actuelle et perpétuelle ; un jour même elle comprend, par la suprême pointe de l'entendement, que son cœur vient d'être uni au Cœur de Jésus d'une façon merveilleuse ; et dans ce Cœur divin elle entrevoit des abîmes d'amour et de sanctification. L'heure est venue des révélations plus précises, l'heure des grandes apparitions. Pour en parler dignement il faudrait des lèvres purifiées, comme celles d'Isaïe, par un charbon de feu ; aussi laisserons-nous simplement la sœur Marguerite-Marie exprimer ce qu'elle a vu, ce qu'elle a senti. Souvent, c'est elle-même qui l'assure, son divin maître voulut l'aider à raconter, selon qu'elle en avait reçu l'ordre, les faveurs dont il l'avait comblée ; toucher à ses paroles serait en ternir la douce simplicité et surtout en amoindrir la grâce surnaturelle.

DEUXIÈME PARTIE

LES GRANDES RÉVÉLATIONS

CHAPITRE V

LES PREMIÈRES GRANDES RÉVÉLATIONS

27 Décembre 1673 — Février 1675

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est une fleur magnifique, éclose sur le dogme catholique. Ses premiers apologistes, avec grande raison, n'oublient jamais de faire remarquer que sa légitimité ne repose pas uniquement, ni même principalement, sur les révélations de sainte Marguerite-Marie. Il suffit d'ailleurs, pour s'en convaincre, de jeter un simple coup d'œil sur les débats si longs, si vifs quelquefois, de la Sacrée Congrégation des Rites[1]. Il reste vrai pourtant que, *disciple* et *apôtre* choisie par Notre-Seigneur lui-même, la sœur Marguerite-Marie Alacoque nous aide singulièrement, par ses écrits et par sa vie, à comprendre mieux l'esprit et la nature de cette chère et incomparable dévotion. Il reste vrai encore, historiquement parlant, que, sans les révélations de Paray-le-Monial, on ne voit pas quelle occasion aurait déterminé l'Église à instituer le culte du Sacré-Cœur tel que nous l'avons aujourd'hui.

L'importance de ces révélations est donc manifeste, et tout ce qui s'y rattache, tout ce qui peut aider à les comprendre ou à en expliquer mieux certains détails, devient d'un suprême intérêt.

Avant 1673, il y eut dans l'Église de Dieu bien des âmes dévotes au Sacré-Cœur, et la liste est longue depuis saint Anselme ou, si l'on préfère, depuis le bienheureux Guerric, abbé d'Igny

1. Cf. J.-B. Terrien, S. J., *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.* Introduction, XI.

(†1511 ?), de ceux et de celles qui honorèrent d'un culte privé le Sacré-Cœur de Jésus. Le bienheureux Jean Eudes lui rendit même un culte public dès l'année 1672[1].

Il paraît évident, qu'à Lautecour, Marguerite Alacoque ne lut jamais rien sur le Cœur de Jésus et n'entendit jamais parler de cette dévotion.

En fut-il de même à Paray ?

Les documents positifs font défaut, et cependant la réponse ne paraît pas douteuse[2]. Peut-être sainte Marguerite-Marie ne connut-elle jamais les grands dévots du Sacré-Cœur qui illustrèrent le XIVe et le XVe siècle, peut-être même ignora-t-elle toujours les écrits de Lanperge, du bienheureux Canisius et de cette légion d'apôtres et d'écrivains : chartreux, franciscains, jésuites, qui, au XVIe siècle, célébrèrent, parfois en accents de feu, les louanges du divin Cœur ; au moins peut-on affirmer, presque à coup sûr, qu'avant 1673, elle ne les connaît pas. Je n'oserais pas être aussi affirmatif pour les révélations de sainte Gertrude.

Restent les ouvrages de saint François de Sales. On a pu dire — et c'est la vérité — que l'ordre qu'il a fondé « mérite aussi bien le nom d'ordre du Sacré-Cœur que celui de la Visitation Sainte-Marie[3]. » Le saint écrivait à sainte Jeanne de Chantal,

1. Baruteil, *Genèse du culte du Sacré-Cœur de Jésus*, p. 70 et sqq. ; p. 104. Il est difficile de rencontrer avant le XIe siècle des vestiges certains d'une dévotion même privée au Cœur de Jésus. C'est en particulier par une fausse interprétation qu'on a tenté de la trouver dans la fameuse inscription autunoise, découverte, en 1839, par le futur cardinal Pitra. On traduisait (P. Alet et le chanoine P. Lejeune, *La France et le Sacré-Cœur*. Lethielleux, p. 178, note)

Ἰχθύος ο[ὐρανίου θε]ῖον γένος ἥτορι σεμνῷ

par : Divine race du Céleste Poisson, au Cœur sacré ; en réalité les mots ἥτορί σεμνῷ dépendent du verbe χεῖσε le premier mot du second vers, et le sens qu'il faut admettre semble bien celui-ci : Race divine du céleste Ichtys, conserve un cœur saint... Cf. *L'Inscription autunoise de Ichthys*, par Otto Pohl, traduit de l'allemand par Joseph Déchelette, Autun, MDCCCCI.

2. Dans un prochain volume de l'*Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur*, je traiterai à fond la question des influences qu'a pu subir sainte Marguerite-Marie ; mes conclusions seront exactement celles que résume cette page.

3. Baruteil, *Genèse du culte du Sacré-Cœur de Jésus*, p. 93. Cf. *Messager du Cœur de Jésus*, juin 1906.

trois jours après la profession des premières mères, le 10 juin 1611 :

« Ma fille, je vous dirai à notre première vue mille petites cogitations qui me sont venues à ce sujet (le blason de la Visitation), car vraiment notre petite congrégation est un ouvrage du Cœur de Jésus et Marie ; le Sauveur mourant nous a enfantés par l'ouverture de son Sacré-Cœur[1]. »

Et plus tard, précisant son idée, il disait :

« Les Religieuses de la Visitation, qui seront si heureuses que d'observer leurs règles, pourront porter le nom de filles évangéliques, établies particulièrement en ce siècle pour être les imitatrices des deux plus chères vertus du Sacré-Cœur du Verbe incarné, la douceur et l'humilité, qui sont la base et le fondement de leur ordre, et leur donnent ce privilège et cette grâce incomparable de porter le nom de *filles du Sacré-Cœur*[2]. »

Dans ses lettres, il verse, comme un parfum, son amour pour le Cœur de Jésus, elles en débordent :

« Je ne sais, écrit-il à l'une de ses filles, où vous serez ce carême selon le corps, selon l'esprit j'espère que vous serez dans la caverne de la tourterelle et au côté percé de Notre-Seigneur ; je veux bien m'essayer d'y être souvent avec vous ; Dieu par sa souveraine bonté, nous en fasse la grâce. Hier, je vous vis, ce me semble, voyant le côté de Notre-Seigneur ouvert, vous vouliez prendre son cœur pour le mettre dans le vôtre, comme un roi dans un petit royaume ; et, bien que le sien soit plus grand que le vôtre, si est-ce qu'il le raccourcissait pour s'y accommoder. Que ce Seigneur est bon, ma très chère Fille ! Que son cœur est aimable ! Demeurons-là en ce saint domicile ; que ce cœur vive toujours dans nos cœurs ; que ce sang bouillonne toujours dans les veines de nos âmes[3] ! »

1. *Œuvres de saint François de Sales*, édit. Vivès, t. V, p. 198. Cf. édit. Annecy, t. XV, p. 63.

2. *Vie de saint François de Sales*, par Mgr de Maupas, 5e part., chap. I, p. 310. Cf. Languet, *La vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. xlviii, et *Vie et Œuvres*, t. I, p. 257. *La solitude religieuse*, 2e partie, p. 231. Cf. Revue du diocèse d'Annecy, 7 avril, 2, 9, 16, 23, 30 juin 1905 ; 1, 8, 15, 22, 29 juin 1906 ; 22 mars, 31 mai, 7, 14, 21, 28 juin, 5 juillet 1907.

3. *Œuvres de saint François de Sales*. Paris 1758. Lettre 653, t. V, p. 254. *Œuvres*, édit d'Annecy, t. XIV, p. 253.

Et à sainte Jeanne de Chantal, le 29 avril 1622, veille de la fête de sainte Catherine de Sienne :

« Je m'en vais à l'autel, ma chère Fille, où mon cœur répandra mille souhaits pour le vôtre, ou plutôt notre cœur répandra mille bénédictions sur soi-même ; car je parle plus véritablement ainsi. Dieu ! ma chère sœur, ma fille bien-aimée, à propos de notre cœur que ne nous arriva-t-il comme à cette bénite sainte de laquelle nous commençons la fête ce soir (sainte Catherine de Sienne), que le Sauveur nous ôtât notre cœur et mît le sien au lieu du nôtre. Mais n'aura-t-il pas plus tôt fait de rendre le nôtre tout sien, absolument sien, purement et irrévocablement sien ? Oui, qu'il le fasse ce doux Jésus ! Je l'en conjure par le sien propre et par l'amour qu'il y confirme, qui est l'amour des amours ; que s'il ne le fait (oh ! mais il le fera sans doute, puisque nous l'en supplions), au moins ne saurait-il empêcher que nous ne lui allions prendre le sien, puisqu'il tient encore sa poitrine ouverte pour cela ; et si nous devions ouvrir la nôtre pour, en ôtant le nôtre, y loger le sien, ne le ferions-nous pas[1] ? »

Dans le *Traité de l'Amour de Dieu*, les textes sont fréquents qui se rapportent à la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus.

Or, chaque année, la sœur Marguerite-Marie entendait lire au réfectoire une partie des écrits du saint Fondateur[2], elle-même pouvait en outre, dans sa cellule, consulter tous les ouvrages de son bienheureux Père. Dès son noviciat, elle connut donc, comme toutes les sœurs de la Visitation Sainte-Marie, qu'elle devait se considérer comme une fille du Sacré-Cœur, qu'elle devait mettre dans son âme, avant toute autre vertu, l'humilité et la douceur, vertus du Sacré-Cœur ; et plus d'une fois, sans doute, avant que son désir devînt une céleste réalité, elle demanda, suivant le conseil de saint François de Sales à

1. *Œuvres de saint François de Sales*, Lettres 555, t. IV, p. 480. Les textes sont traduits en italien dans le *Mémoire* présenté en 1697 à la Sacrée Congrégation des Rites. Cf. Benedicti PP. XIV. *De Servorum Dei beatificatione*, lib. IV, P. II, 31, n° 19.

2. *Directoire et Coutumier*, p. 79.

sainte Jeanne de Chantal, que Notre-Seigneur voulût bien mettre son cœur à la place du sien.

Le germe de la grande dévotion, déposé depuis soixante ans au sol fécond de la Visitation, s'était d'ailleurs, dès 1673, développé merveilleusement. Dévouée au Cœur divin, comme son bienheureux Père, l'ardente fondatrice avait légué à ses filles son amour tout de feu ; et un peu partout, sur notre terre de France, dans les enclaves visitandines, des âmes s'étaient trouvées pour se consacrer à Jésus, doux et humble de cœur. Dans le premier monastère d'Annecy, quatre ans après la fondation, la sœur Anne-Marie Rosset passait un jour devant l'oratoire du noviciat. Elle s'arrête et baise les pieds du grand crucifix. Il lui semble alors que Notre-Seigneur s'incline vers elle ; ses lèvres sont sur la plaie du côté avant qu'elle ait fait un mouvement ; son âme est rav e en Dieu :

« Il me serait impossible, avoue-t-elle, de dire ce qui se passa en moi dans cet emportement de mon cœur et de mon esprit dans le Cœur de mon Jésus. Il me semblait que ce Cœur divin disait au mien chétif : « Nous ne nous séparerons jamais, nous nous aimerons éternellement cœur à cœur ; je te reçois pour ma fille et mon épouse, j'aurai toujours soin de toi[1]. »

Le 25 août 1618, la Mère Anne-Marguerite Clément faisait sa profession au premier monastère d'Annecy. Le lendemain, Notre-Seigneur lui apparut et commença les merveilleuses visites qu'il devait, pendant quarante ans, continuer à sa fidèle servante. Comme à sainte Catherine de Sienne, il veut lui donner son Cœur en échange du sien ; il lui fait connaître que saint François de Sales avait reçu mission d'établir un ordre dans l'Église pour honorer l'adorable Cœur de Jésus et ses deux plus chères vertus.

« Il n'y avait point d'ordre, écrit-elle, qui fît profession de rendre hommage à ce divin Cœur. Il y en a qui honorent les prédications de

1. *Archives de la Visitation d'Annecy.* Cf. *Œuvres de sainte Jeanne de Chantal. Lettres*, t. I, lettre XXIV, note.

Notre-Seigneur, d'autres ses jeûnes, quelques-uns sa solitude, quelques autres sa pauvreté et son mépris du monde ; mais celui de la Visitation est établi pour rendre un continuel hommage à son Cœur, et pour imiter sa vie cachée[1]. »

A Périgueux, la sœur Marie-Pacifique Collet, morte le 1er janvier 1664, reposa, par une insigne faveur, pendant un long espace de temps, sur le Cœur de Notre-Seigneur, le jour de l'Immaculée-Conception (*Année Sainte*, t. I, p. 8). A Nantes, Notre-Seigneur fait connaître à la sœur Claude-Angélique Garnier, avant 1667, que la demeure des âmes anéanties est le Cœur de Jésus, qu'il les chérit comme la prunelle de ses yeux, qu'il les possède entièrement, et qu'en lui la vertu prend sa consommation (*Année Sainte*, t. V, p. 474). Vingt ans avant les révélations de Paray-le-Monial, la Mère Marie-Constance de Bressand considérait un jour Notre-Seigneur sur la croix, il lui fut dit :

« Que son côté était ouvert, afin de nous montrer son amour et à dessein de recevoir tous nos cœurs dans le sien. J'y voulus aussitôt jeter le mien, mais cette grâce me fut refusée à cause de mon indignité. Toutefois je compris que ce refus n'était que pour me la faire demander avec plus d'ardeur, ce que je fis avec grande affection ; et alors mon cœur fut tiré près de ce Sacré-Cœur, qui s'y joignit et serra d'une manière très intime pour lui imprimer ses vertus, et pour le fermer de telle sorte qu'il n'y puisse plus entrer autre affection que celle de l'amour. Puis, par des paroles toutes de dilection, ce divin Cœur m'assura de sa spéciale protection et assistance en toutes les occasions où j'aurais recours à lui. Je suis restée pleine de confiance en ce Sacré-Cœur de Notre-Seigneur, lequel depuis j'ai souvent invoqué, non sans en être toujours soulagée et fortifiée[2]. »

1. *La vie de la vénérable Mère Anne-Marguerite Clément*. Paris, M. DC. LXXXVI, p. 266. Il existe, de cette Vie, un manuscrit très curieux, au monastère d'Annecy. Nombre de passages intéressants s'y trouvent qui ont été omis dans le volume imprimé en 1686.

2. *Année Sainte*, t. X, p. 610.

Les monastères d'Aix, d'Avignon, de Chartres, de Melun, de Montpellier, de Poitiers, de Saint-Étienne et bien d'autres sans doute, eurent, avant 1670, des âmes tout embaumées par la dévotion au Cœur de Jésus ; il est inutile d'y insister. Je ne veux dire qu'un mot sur la sœur Jeanne-Bénigne Gojoz, morte en odeur de sainteté au monastère de Turin, le 5 novembre 1692, comme elle-même l'avait annoncé. Elle reçut du Cœur divin les faveurs les plus merveilleuses ; il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir, presque au hasard, l'histoire de sa vie, par la mère Marie-Élisabeth de Provane de Leyni. Des révélations particulières lui firent connaître plusieurs des grâces faites à la sœur Marguerite-Marie Alacoque. Alors que personne, au monastère de Turin, n'avait encore entendu parler des grandes choses opérées à Paray, elle dit à la Mère de Provane que cette religieuse « enseignerait et apporterait dans l'Église une dévotion très profitable[1]. »

Au XVII^e^ siècle, comme de nos jours, les relations étaient fréquentes entre les divers monastères de la Visitation Sainte-Marie, et nombreuses les lettres qui apportaient, avec des nouvelles toujours impatiemment attendues, le récit abrégé de la vie et des vertus des sœurs défuntes. Très probablement donc, à Paray, il devait exister dans les Archives certains écrits relatant quelques-unes des faveurs faites par le Cœur divin aux filles de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal ; probablement encore, de temps à autre, on lisait, aux novices et aux religieuses professes, ces pages glorieuses de l'histoire visitandine, modèles de sanctification laissés par les grandes ancêtres disparues. Comme ses sœurs, sainte Marguerite-Marie les entendit ; et puisque Dieu, dans sa Providence, aime tou-

1. *Le charme du divin Amour ou la vie de l'humble sœur Jeanne-Bénigne Cojoz*, p. 567. On connaît aussi la belle et prophétique méditation de la Mère Hélène-Angélique l'Huillier : De la reconnaissance que nous devons à Notre-Seigneur pour le don et faveur qu'il a fait à notre saint Ordre de son Cœur divin. Cf. *Sainte Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, sa vie et ses œuvres. Lettres*, t. II, p. 65, note.

jours à proportionner les moyens à la fin, il est clair que, par le jeu naturel de tous ces événements, par les impressions nées dans l'âme de sa servante à cette lecture, il la dirigea, tout à son insu, vers le but divin qu'il s'était fixé.

Il reste vrai pourtant que lui-même voulut presque tout faire. L'influence des causes humaines sur la naissance ou le développement, dans l'âme de sainte Marguerite-Marie, de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, restera toujours un peu une hypothèse. je veux dire que, historiquement, je ne crois pas qu'on parvienne jamais à en démontrer l'absolue certitude ; le milieu où elle vécut était un terrain favorable ; voilà tout ce qu'on peut affirmer. Il est impossible de trouver dans les grandes révélations des influences humaines nettement marquées ; montons plus haut, et cherchons l'action divine.

Dans la direction ordinaire du monde, la Providence semble s'être fixé une loi qu'elle n'enfreint jamais. Du commencement à la fin, ou d'une frontière à l'autre, selon l'énergique expression du livre de la *Sagesse*, elle atteint toutes choses avec force, et pourtant les conduit avec douceur[1]. Tout se tient dans son œuvre. tout s'y enchaîne, sans rupture, ni heurt ; c'est dans le ciel de l'humanité comme une lente dégradation de couleurs, il est impossible de déterminer nettement où l'une finit, où l'autre commence, plus on les regarde, moins on peut distinguer la ligne qui les sépare ; aussi bien cette ligne n'existe pas. Cette loi providentielle, nous la retrouvons dans la suite des révélations faites à sainte Marguerite-Marie. Le Cœur sacré de Jésus ne se manifeste que peu à peu. Dans les années 1672 et 1673 il y a comme une préparation douce et lente, la tige divine perce à peine le sol, une pointe verdoyante seule paraît. Elle grandit soudain au soleil des années 1674 et 1675. Alors, mais en s'y prenant encore à plusieurs fois, Notre-Seigneur révèle à l'élue de sa tendresse l'amour de son Cœur sacré pour tous

1. *Attingit a fine... ad finem forfiter et disponit omnia suaviter.* (Sap., VIII, 1).

les hommes, pour elle en particulier, et les actes précis qu'il demande à tous les hommes comme à elle-même pour reconnaître cet amour. Et puis dix ans s'écoulent qui mûrissent la tige de grâce et dorent son fruit surnaturel. En 1685 et 1686 seulement, la sainte connaît les magnifiques promesses faites au genre humain; deux ans avant sa mort, en 1688 et 1689, son Maître divin lui dévoile le rôle spécial que, dans son incompréhensible prédilection, il a réservé à l'ordre de la Visitation Sainte-Marie et à la Compagnie de Jésus.

Dans son *Autobiographie*, la sœur Marguerite-Marie nous rapporte que, forcée par la sœur directrice d'aller, pendant l'oraison, balayer, elle se consolait de ne pouvoir méditer comme les autres, en chantant :

Plus l'on contredit mon amour,
Plus cet unique bien m'enflamme;
Que l'on m'afflige nuit et jour,
On ne peut l'ôter à mon âme;
Plus je souffrirai de douleur,
Plus il m'unira à son Cœur[1].

Voilà sans doute la première mention du Cœur divin dans la vie de la sœur Alacoque.

Pendant son noviciat encore, Notre-Seigneur lui demande de se sacrifier comme une victime d'immolation à l'accomplissement de ses desseins, de se faire la victime de son Cœur[2].

Toujours en 1672[3], un jour qu'elle avait peine à soumettre sa volonté aux ordres de l'obéissance, elle vit le corps sacré

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 367. Mgr Languet corrige : « *Plus mon Dieu s'unit à* mon cœur. » *La vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 42. Une copie des cantiques de la sainte reproduite dans *Vie et Œuvres*, t. II, p. 572, donne : « Et plus il m'unit à son Cœur. »

Le texte de *l'Autobiographie* doit être préféré, c'est le texte autographe. Cf. G. II, 58.

2. *Lettre* au P. Croiset, 3 novembre 1689.

3. C'est au moins l'opinion des Contemporaines et nous n'avons aucune bonne raison de la récuser.

de Jésus, couvert des plaies qu'il avait acceptées pour son amour. En même temps, son maître divin lui reprochait son ingratitude et sa lâcheté à se vaincre pour l'amour de lui : « Que voulez-vous donc, mon Dieu, que je fasse, s'écrie-t-elle désolée, puisque ma volonté est plus forte que moi ? » Ce qu'il lui fallait faire, c'était mettre cette volonté dans la plaie du sacré côté. Notre-Seigneur le fait comprendre, et elle aussitôt de lui dire : « O mon Sauveur, mettez-l'y si avant et l'y fermez si bien, que jamais elle n'en sorte[1]. »

En novembre 1672, ce n'est même plus sa seule volonté qu'elle doit renfermer dans cette retraite bénie, elle y doit vivre tout entière : « Voici la plaie de mon côté pour y faire ta demeure actuelle et perpétuelle[2]. »

Il est bien impossible que, cachée dans la blessure divine, l'âme ne pénètre pas plus avant[3], et que Notre-Seigneur ne l'introduise pas, lui-même, jusqu'à son Cœur sacré. Aussi dans les premiers mois de 1673, la sœur Marguerite-Marie voit-elle, par la suprême pointe de l'entendement, son cœur, atome tout noir et tout défiguré, s'unir au beau Cœur de son Dieu plus éclatant que le soleil et d'une infinie grandeur. Première vision du Cœur de Jésus et toute spirituelle[4].

A cette époque Notre-Seigneur, préparant toujours les révélations futures, lui montra, de son divin Cœur, plusieurs représentations allégoriques[5]. Un jour, à l'assemblée d'après vêpres,

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 63.
2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 70.
3. Comme dans l'âme de sainte Marguerite-Marie, la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus eut dans l'Église de Dieu, comme prélude, la dévotion à la plaie du côté de Notre-Seigneur. « De très longs siècles, écrit l'abbé Baruteil, devront s'écouler avant qu'il soit donné à l'Église de franchir le seuil du Temple saint de Dieu, et d'arriver jusqu'au Tabernacle du Très-Haut et de l'ineffable charité. Pendant cette longue attente, elle se réfugiera dans le côté ouvert du Sauveur, où, sans toutefois s'introduire jusqu'au Cœur, semblable à la colombe, elle fera son nid. » *Genèse du culte du Sacré-Cœur*, p. 61. Cette idée reviendra souvent au tome II de ce travail.
4. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 80.
5. Ces visions nous sont présentées par les Contemporaines comme ayant précédé les grandes révélations, elles sont en outre relatées dans les *Ecrits* donnés par la sainte à la Mère de Saumaiss.

assemblée qui a lieu vers trois heures et demie, et pendant laquelle les sœurs, tout en travaillant, ou bien rendent compte des lectures qu'elles ont faites dans la journée ou bien s'entretiennent pieusement, la sœur Marguerite-Marie croyait entendre une voix lui répéter sans cesse qu'elle était sur le bord d'un précipice. Ne comprenant pas ce que cela voulait dire, elle s'adresse à son maître : « Unique amour de mon âme, faites-moi connaître ce qui m'inquiète. » Après complies, c'est-à-dire vers cinq heures et demie, elle vient à peine de se mettre en oraison, qu'il se présente devant elle, couvert de plaies et lui dit de regarder par l'ouverture du côté. Là se trouvait l'abîme sans fond creusé par une flèche sans mesure, celle de l'amour. C'est dans cet abîme qu'elle devait se perdre, pour éviter tous les autres. L'âme y trouve une source d'eau vive pour se purifier, le cœur une fournaise d'amour qui ne le laisse plus vivre que d'une vie d'amour[1].

Une autre fois elle préparait la lecture dont elle devait rendre compte à cette même assemblée d'après vêpres. Son Bien-Aimé se présente devant elle et lui dit : « Je te veux faire lire dans le livre de vie où est contenue la science d'amour. » Alors il découvre son divin Cœur, dans lequel elle lit ces paroles : « Mon amour règne dans la souffrance, il triomphe dans l'humilité, et il jouit dans l'unité. » Les mots s'imprimèrent si fortement dans son esprit que jamais elle ne les oublia[2].

Elle souffrait, un jour, et c'était dans son âme comme une agonie douloureuse. « Entre, ma fille, dit Jésus, dans ce parterre délicieux pour ranimer ton âme languissante » Il appelait ainsi son Sacré-Cœur, qui semblait à la sœur Marguerite-Marie un lieu de repos orné des fleurs les plus belles et les plus aimables. Elle les regardait sans les oser toucher :

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 83. C'est peut-être au souvenir de cette vision que la sainte composa *Les abîmes du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur pour toutes sortes de dispositions*. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 523 ; G. II, 751.

2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 96. Cf. Mgr Languet, *La vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 84.

« Tu en peux cueillir à ton gré lui dit le céleste visiteur. — O mon divin Sauveur, s'écrie-t-elle en se jetant à ses pieds, je n'en veux point d'autre que vous qui m'êtes un bouquet de myrrhe que je veux porter continuellement entre les bras de mes affections. — Tu as bien choisi, lui dit-il, car toutes les autres fleurs sont passagères et ne peuvent longtemps durer en cette vie mortelle sans se flétrir, il n'y a que la myrrhe que tu choisis qui puisse conserver sa beauté et son odeur[1]. »

Voici une vision qu'il faut sans doute placer entre sa solitude de 1673 et le 27 décembre de cette même année[2], quelques jours donc seulement avant la première grande révélation. Elle a trait à son rôle de victime, et probablement de victime pour la communauté de Paray-le-Monial. Un matin elle venait de se lever, lorsqu'il lui sembla entendre ces paroles : « Le Seigneur se lasse d'attendre. Il veut entrer dans ses greniers, pour cribler son froment, et séparer le bon grain d'avec le chétif. » La sœur Marguerite-Marie étonnée chassa cette pensée comme importune, et ne voulut pas s'y arrêter. Entrée dans son âme, la voix divine la poursuit ; elle ne peut faire oraison. C'est alors un violent combat entre son esprit et l'idée absorbante qui l'envahit. La sainteté de Dieu s'appesantit sur elle. « Comme si c'eût été pour l'anéantir » elle la met hors de tout mouvement, et la voix terrible sonne de nouveau : « Mon peuple choisi me persécute secrètement, et ils ont irrité ma justice ! Mais je manifesterai ces péchés secrets par des châtiments visibles, car je les cribleraï dans le crible de ma sainteté, pour les séparer d'avec mes bien-aimés... » Me découvrant ensuite son Cœur amoureux, tout déchiré et transpercé de coups :

« Voilà, me dit-il, les blessures que je reçois de mon peuple choisi. Les autres se contentent de frapper sur mon corps ; ceux-ci attaquent

1. *Manuscrit de Roanne.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, 97 ; Languet, *op. cit.*, p. 236.

2. Les Contemporaines (*Vie et Œuvres*, t. I, p. 97) ont l'air d'insinuer que cette vision se rapporte à la solitude de 1673 ; le *Manuscrit de Roanne* sépare cependant d'une façon très nette les deux récits.

mon Cœur qui n'a jamais cessé de les aimer. Mais mon amour cédera enfin à ma juste colère pour châtier ces orgueilleux attachés à la terre, qui me méprisent et n'affectionnent que ce qui m'est contraire, me quittant pour les créatures, fuyant l'humilité pour ne chercher que l'estime d'eux-mêmes... »

Pendant ce temps, la sœur Marguerite-Marie ne cesse de demander à Dieu la conversion de ces âmes, lui offrant les mérites de la vie, de la mort et de la Passion de son divin Fils, s'offrant elle-même à la divine Bonté pour souffrir toutes les peines qu'il lui plairait de lui envoyer. Elle accepte même d'être anéantie plutôt que de voir périr des âmes qui ont coûté si cher[1].

Ainsi, jour par jour, vision par vision, Notre-Seigneur rapprochait sa servante des secrets divins qu'il avait résolu de lui révéler. La divine Sagesse préparait la merveille de grâce qui devait resplendir sur la vieillesse de l'univers et, au brûlant contact de l'amour éternel, réchauffer les âmes engourdies et glacées par l'indifférence. Dans l'histoire du monde le moment est solennel et pas un tressaillement ne le révèle. Au matin du 27 décembre 1673 la vie, sur notre terre de France, a été reprise au point où les hommes l'avaient abandonnée la veille au soir. Partout les mêmes occupations, les mêmes plaisirs, les mêmes douleurs, les mêmes haines et les mêmes tendresses, les mêmes travaux et les mêmes guerres : Bourdaloue et Bossuet prêchent, La Fontaine songe à ses *Fables*, Boileau rime l'*Art Poétique*, Racine compose *Iphigénie*, Turenne défend la frontière du Rhin

1. Cette vision est très intéressante. Elle permet de suivre toute la marche de l'action surnaturelle. C'est d'abord une parole plus ou moins précise : *il semble* à la sœur Marguerite-Marie *entendre une voix qui lui disait... (Vie et Œuvres*, t. I, p. 85). Elle ne reconnaît pas de suite la voix céleste, et lutte une demi-heure ou plus, — jusqu'à l'oraison — contre l'impression reçue. L'action surnaturelle s'affirme davantage, la sainteté de justice s'appesantit sur elle et *la met hors de tout mouvement*. Voilà l'extase. La voix se fait entendre de nouveau, et, dans une vision imaginaire, Notre-Seigneur découvre à sa servante son *Cœur amoureux tout déchiré et transpercé de coups*. On le voit par ces simples remarques, la sainte saisit parfaitement la suite des événements, et se montre assez lente à admettre l'intervention surnaturelle, elle ne la reconnaît que lorsqu'il lui est impossible de la nier, et ne s'y soumet que lorsqu'elle ne peut plus y résister.

contre les Impériaux, Condé celle du Nord contre Guillaume d'Orange, Louis XIV, tout à sa gloire et à ses plaisirs, tient tête à l'Europe, et personne ne sait que Jésus-Christ va révéler son Cœur divin. L'âme tout émue d'amour et de reconnaissance, écoutons le récit de la sœur Marguerite-Marie.

« Une fois [donc] étant devant le saint Sacrement, me trouvant un peu plus de loisir, car les occupations que l'on me donnait ne m'en laissaient guère, me trouvant tout investie de cette divine présence, mais si fortement que je m'oubliai de moi-même et du lieu où j'étais, je m'abandonnai à ce divin Esprit, livrant mon [cœur] à la force de son amour. Il me fit reposer fort longtemps sur sa divine poitrine, où il me découvrit les merveilles de son amour et les secrets inexplicables de son Sacré-Cœur qu'il m'avait toujours tenus cachés, jusqu'à-lors qu'il me l'ouvrit pour la première fois[1]. Mais d'une manière si effective et sensible qu'il ne me laissa aucun lieu d'en douter, pour les effets que cette grâce produisit en moi, qui crains pourtant toujours de me tromper en tout ce que je dis se passer en moi. Et voici comme il me semble la chose s'être passée :

« Il me dit : « Mon divin Cœur est si passionné d'amour pour les « hommes, et pour toi en particulier, que, ne pouvant plus contenir « en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les

1. Cette révélation est donc bien la première de celles où les secrets du Cœur de Jésus furent révélés à la sainte ; avant ce jour, Notre-Seigneur lui avait *découvert* son Cœur, il ne le lui avait pas *ouvert*. Par ailleurs nous savons que la première grâce signalée fut reçue un jour de saint Jean l'Évangéliste. (Cf. *Lettre* 4e *au P. Croiset*, 3 novembre 1689 ; *Vie et Œuvres*, t. II, p. 222). Reste à déterminer l'année. Ce fut certainement avant l'arrivée du P. de la Colombière (février 1675) puisque la dernière révélation importante eut lieu en juin 1675. La date du 27 décembre 1674 paraît très improbable ; comme nous le verrons par la suite du récit, la sainte fut longtemps malade entre les diverses révélations, ces maladies semblent bien avoir précédé l'arrivée du P. de la Colombière ; il faut donc choisir entre le 27 décembre 1672 et le 27 décembre 1673. La plupart des historiens, après les Contemporaines, ont accepté cette dernière date, et nous faisons comme eux. Mieux que tout autre, elle s'harmonise avec les différents faits que nous pouvons placer, à coup sûr, pendant la première année de profession de la sœur Marguerite-Marie ; il faut pourtant avouer que, sur ce point précis, nous n'avons pas une certitude absolue. Je reconnaîtrai même que certaines expressions de la *Lettre du 3 novembre* 1689, comme plusieurs détails de la *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, par le P. Croiset, inclineraient à admettre la date du 27 décembre 1672 ; elle reste pourtant beaucoup moins probable.

« répande par ton moyen et qu'il se manifeste à eux pour les enrichir « de ses précieux trésors que je te découvre, et qui contiennent les « grâces sanctifiantes et salutaires, nécessaires pour les retirer de « l'abîme de perdition ; et je t'ai choisie comme un abîme d'indignité « et d'ignorance pour l'accomplissement de ce grand dessein, afin « que tout soit fait par moi. »

« Après il me demanda mon cœur, lequel je le suppliai de prendre, ce qu'il fit, et le mit dans le sien adorable, dans lequel il me le fit voir comme un petit atome qui se consommait dans cette ardente fournaise, d'où le retirant comme une flamme ardente en forme de cœur, il le remit dans le lieu où il l'avait pris, en me disant : « Voilà, ma bien- « aimée, un précieux gage de mon amour, qui renferme dans ton côté « une petite étincelle de ses plus vives flammes, pour te servir de « cœur et te consommer jusqu'au dernier moment, et dont l'ardeur « ne s'éteindra, ni ne pourra trouver de rafraîchissement que quelque « peu dans la saignée, dont je marquerai tellement le sang, de ma « croix, qu'elle t'apportera plus d'humiliation et de souffrance que « de soulagement. C'est pourquoi je veux que tu la demandes sim- « plement, tant pour pratiquer ce qui vous est ordonné, que pour te « donner la consolation de répandre ton sang sur la croix des humi- « liations.

« Et pour marque que la grâce que je te viens de faire n'est point « une imagination, et qu'elle est le fondement de toutes celles que j'ai « encore à te faire, quoique j'aie refermé la plaie de ton côté, la dou- « leur t'en restera pour toujours, et si jusqu'à présent tu n'as pris « que le nom de mon esclave, je te donne celui de la disciple bien- « aimée de mon Sacré-Cœur[1]. »

C'est dans le chœur des religieuses, agenouillée derrière la grille, devant le Saint Sacrement exposé, que la sœur Marguerite-Marie entendit, pour la première fois, Notre-Seigneur lui révéler les merveilles de son Cœur adorable. Le pèlerin de Paray-le-Monial peut facilement reconstituer la scène. L'autel d'aujourd'hui solennellement consacré, en présence de Mgr de Marguerye,

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 379, 380. Cf. p. 107 ; G. II, 69, 70.

évêque d'Autun, par Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, le 17 septembre 1856, occupe la place de l'ancien qui était de bois très simple, et surmonté d'un tableau de la Visitation de la sainte Vierge. Le chœur des religieuses est toujours au même endroit, du côté de l'épître, et si la grande grille qui le ferme a changé, si de nombreux ex-voto y chantent maintenant l'amour et la reconnaissance des âmes pour le Sacré-Cœur de Jésus, elle se trouve où se trouvait l'ancienne. C'est derrière le voile qu'à certains moments l'œil peut traverser, dans ce chœur plein d'ombre et de silence, où l'on distingue quelques silhouettes de religieuses en adoration, agenouillée comme elles, que la sainte entendit son divin Maître l'appeler la disciple bien-aimée de son Sacré-Cœur. Elle avait ce jour-là plus de loisir que d'ordinire et a sœur Catherine-Augustine Marest s'était montrée moins pressante ; aussi, dès qu'elle l'avait pu, était-elle, accourue devant le Saint Sacrement. L'extase la saisit presque aussitôt. Investie de la présence divine, elle s'abandonne à la force toute-puissante qui l'emporte, oublie tout et le lieu et le temps et elle-même, ne sachant plus si elle vit au ciel ou sur la terre[1].

Dans cette extase au moyen des sens intérieurs de l'âme, dont les perceptions sont beaucoup plus claires et plus vivantes que celles des sens extérieurs, elle est gratifiée d'une vision imaginaire[2]. Après avoir reposé très longtemps sur la poitrine du Sauveur et goûté les merveilles de son amour, elle reçoit les divines confidences. Le Cœur de Jésus, passionné d'amour pour les hommes et pour elle en particulier, veut se manifester au monde pour le tirer de l'abîme de perdition. A cause de son ignorance et de son indignité, elle a été choisie pour l'accomplissement de ce grand dessein. Ainsi l'action divine paraîtra mieux, personne ne pourra la nier.

1. *Vies et Œuvres*, t. II, p. 380 ; G. II, 70.

2. Une vision *imaginaire* est une vision perçue par l'imagination. Les auteurs mystiques donnent au mot *imaginaire* un sens tout différent de celui qu'il a dans langue courante.

A ces idées fort claires, mais qui restent très générales, se réduit la première grande révélation. Notre-Seigneur veut pourtant donner, à sa disciple, une preuve authentique de son intervention. Jusqu'à la dernière année de sa vie, sainte Marguerite-Marie, sentit en elle des doutes sur l'esprit qui la dirigeait. En vain lui fut-il répété, bien des fois, que ses révélations portaient avec elle tous les caractères du bon esprit. Elle hésita toujours, malgré les décisions du P. de la Colombière et du P. Rolin, de la Mère de Saumaise et de la Mère Greyfié ; et il faut voir, dans ces hésitations mêmes, un signe de l'action divine. Son maître céleste veut, dès cette première heure, lui donner une assurance contre sa timidité à croire. Il lui demande donc son cœur, et, sur son autorisation, il le prend et le dépose dans le sien, atome dans une fournaise ardente. Quand il est devenu, à ce contact, flamme brûlante, il le remet où il l'avait pris, gage de sa tendresse, gage aussi des souffrances futures. La Bienheureuse endurera désormais une douleur violente du côté, qu'une saignée seule pourra diminuer. Cette douleur, elle la ressentira jusqu'à la fin de sa vie, et elle devra y voir la preuve que la grâce reçue en ce jour, bien loin d'être une imagination, est le germe de toutes les grâces à venir ; cette douleur deviendra pour elle une source d'humiliations .

Il suffira de remarquer ici que toute la vie de la sœur Marguerite-Marie Alacoque justifie cette prophétie du 27 décembre 1673[1].

1. Voici, sur ce point particulier, le témoignage de la Mère Greyfié, supérieure du monastère de Paray, de 1678 à 1684.

« Dieu lui envoya de plus un mal de côté qu'elle portait en l'honneur de la plaie sacrée du côté de Notre-Seigneur, qui lui dit un jour qu'elle n'en pourrait être soulagée par aucun autre remède que par la saignée ; et afin qu'elle reçut ce soulagement sans peine, il lui promit de le lui rendre méritoire, pourvu qu'en le recevant, elle eût mémoire du sang et de l'eau qu'il rendit sur la croix par la plaie de son côté sacré. Je l'ai vue pressée de sa douleur se tenir en paix, sans demander la saignée, à laquelle nos sœurs et moi aussi avions de la répugnance, parce qu'il la lui fallait trop souvent ; on s'en prenait à elle, comme si c'avait été un remède attaché à sa fantaisie, plutôt que propre à son mal. Elle a eu de bonnes occasions à ce sujet de souffrir et de patienter en silence, comme elle faisait, entre Dieu et elle. Moi-même, une fois, je m'obstinai à ne vouloir pas qu'elle fût

Après cette visite divine, la sainte reste pendant plusieurs jours comme tout enivrée, et tout embrasée d'amour. Sous l'impression ressentie, son âme agitée trop fortement a peine à se reprendre, il lui faut faire effort pour prononcer une parole, et, des actions les plus simples de sa vie de visitandine, elle ne vient à bout qu'au prix de violences extraordinaires. Cet état l'humiliait beaucoup, et causait à ses sœurs un grand étonnement. Les moins charitables, en présence de ces distractions continuelles, et de cette perpétuelle absence d'elle-même, qu'elles ne pouvaient comprendre, haussaient les épaules, et la disaient stupide[1].

La précieuse blessure intérieure, qu'elle a reçue au côté, lui cause de vives douleurs qui l'empêchent de dormir, et, selon son énergique expression, la brûlent toute vive. En outre la plénitude de Dieu qui la possède encore et la trouble, ne lui permet pas de raconter à la Mère de Saumaise tout ce qu'elle vient d'éprouver. Le secret du roi lui paraît si élevé, elle ressent une telle confusion d'avoir été choisie pour cette divine confidence, qu'elle n'ose parler. Elle eût mille fois préféré faire en plein réfectoire sa confession générale.

A cette époque on lui fait quitter l'infirmerie, et on la donne

saignée ; on lui fit plusieurs autres remèdes qui ne servirent qu'à aigrir sa douleur. Elle en vint à un vomissement de toutes sortes d'aliments qu'on pût lui donner, jusqu'à la confection d'hyacinthe. Elle ne refusait rien de tout ce qu'on lui donnait, pendant deux ou trois jours, ni ne se plaignait jamais d'être en ce pauvre état, faute de lui vouloir faire une saignée. Quand je lui en parlais : « Ma mère, me disait-elle, je sais bien qu'il n'y a que ce remède qui me soulage, mais je ne le désire pas si votre charité ne le veut pas, parce que mon Jésus vous fait vouloir tout ce qu'il veut pour moi : je suis bien aise de souffrir tant qu'il lui plaira. » A la fin, le mal l'ayant réduite dans l'état de ne pouvoir presque plus respirer, ni parler, et ses vomissements lui ayant donné une grande faiblesse, je la conduisis à l'infirmerie, où on ne lui eut pas plutôt tiré une palette de sang qu'elle reprit la liberté de la respiration et de la parole, et se trouva si vigoureuse qu'aussitôt que son bras fût bandé, elle aurait voulu que je lui eusse permis d'aller à la suite de la communauté. » (*Vie et Œuvres*, t. I, p. 167, 168.) Les modifications de texte ont été faites d'après une copie du mémoire de la Mère Greyfié, consultée aux Archives du monastère d'Annecy. G. II, 353.

1. Mgr Languet, *La Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 117.

comme aide à la maîtresse des Petites Sœurs[1]. Ainsi nommait-on les jeunes filles qui faisaient leur éducation à la Visitation. Les plus illustres familles de Bourgogne avaient pris l'habitude d'envoyer leurs enfants à Paray ; citons les comtes de Coligny-Saligny, de Busseul de Saint-Sernin, d'Amanzé, les marquis de Lévy-Châteaumorand, de Vichy-Champrond, de Thoiry, les barons de Sirot, de Damas, de la Garde, MM. de la Souche, des Escures, de Fougères, de Fautrières. Nous connaissons trois des jeunes pensionnaires de 1674, la sœur Françoise-Angélique de Damas de Barnay, qui prit l'habit à la Visitation de Paray le 3 décembre 1679, et deux religieuses ursulines de Paray, la sœur Marie Chevalier de Montrouan de Saint-Étienne, et la sœur Catherine Billet de Saint-Xavier : toutes trois déposèrent au procès de 1715, et par elles, nous pouvons quelques instants vivre dans ce frais milieu d'éducation visitandine.

Tout d'abord les jeunes enfants sont frappées par la sainteté de leur nouvelle maîtresse ; la manière charmante et pratique dont elle leur parle de Dieu les ravit ; sa modestie et son silence les impressionnent vivement ; elles s'étonnent de voir cette jeune religieuse toujours à genoux, soit qu'elle prie à l'écart dans un coin de l'appartement où elle les surveille, soit qu'elle se livre à quelque travail manuel. Aussi, dans leur naïveté d'enfants, considèrent-elles comme des reliques les petits cadeaux, images ou chapelets de la sœur Marguerite-Marie.

Ses moindres paroles les frappent, M^lle^ Billet de Saint-Xavier, qui n'a pourtant guère que sept ou huit ans, songe déjà, paraît-il, à se faire visitandine.

Un jour il lui prend fantaisie de planter, dans le jardin, un petit arbre dont plus tard, jeune professe, elle mangera les pre-

1. Mgr Languet, *La vie de la Bienheureuse Mère Marguerite-Marie*, p. 90. *Vix anno in valetudinario transacto* (1674), *omnium consensu, tyruncularum magistra eligitur. Procès apostolique*, t. I, p. 5. Le *Coutumier* permet de recevoir un très petit nombre d'enfants, trois ou quatre ; les pensionnats n'y sont pas prévus ; il donne les *Règles de nos chères petites sœurs*, p. 336, 337, 338, édition d'Annecy, Bardet, 1850.

miers fruits. « Mon enfant, lui dit en souriant sa maîtresse, ne prenez pas cette peine, vous ne serez pas religieuse dans cette maison. » Rien ne justifiait alors cette prophétie, ni les désirs de l'enfant, ni surtout les projets de ses parents qui souhaitaient de tout leur cœur son entrée à la Visitation ; et pourtant, Catherine Billet de Saint-Xavier entra chez les Ursulines. Elle avait d'ailleurs appris, toujours par la sœur Alacoque, que, des quatorze pensionnaires qui se trouvaient dans la maison, deux seulement y resteraïent.

L'une des deux était M^lle^ Angélique de Damas de Barnay[1]. Elle prit l'habit le 3 décembre 1679, après un essai d'environ trois mois. Sa déposition de 1715, ne nous fait presque rien connaître sur la sainte, il nous faut donc revenir aux témoignages des deux religieuses ursulines.

Rien n'échappe aux yeux toujours ouverts des enfants. Plus d'une fois Marie Chevalier de Montrouan eut la curiosité d'observer la nouvelle maîtresse. Son recueillement l'étonnait fort, et elle allait « avertir les autres de venir voir comme leur sainte priait Dieu. » Catherine Billet de Saint-Xavier s'aperçoit que la sœur Marguerite-Marie, qui couche avec les pensionnaires, passe « souvent une bonne partie de la nuit à genoux en prières ; » toutes les fois qu'elle se réveille, elle la trouve en oraison.

On racontait aussi, parmi les plus jeunes élèves, que la nouvelle maîtresse était d'une mortification étonnante. On l'avait vue ramasser les restes, souvent malpropres, des repas, et en faire sa nourriture. Marie Chevalier de Montrouan avait assisté à une scène plus extraordinaire. Une de ses compagnes avait un abcès au pied. La sœur Marguerite-Marie la soignait. Le jour où la plaie commence à suppurer, elle obtient de la malade, à force d'instances, la permission de lécher son mal. Et plus tard

1. L'autre fut probablement la sœur Marie-Elisabeth Quarré, dont plus tard nous aurons à reconter la mort. Elle prit l'habit le 16 septembre 1674, après un essai d'environ quatre mois ; elle entra donc au noviciat vers le commencement de mai.

on apprit qu'elle aurait continué son héroïque lutte contre elle-même, si on ne le lui eût défendu. Elle agissait ainsi, en effet, pour vaincre la mortelle répugnance qu'elle éprouvait dans ces occasions[1].

Les Petites Sœurs de Paray remarquent des choses qui surprennent encore bien plus. Catherine Billet de Saint-Xavier « a vu plusieurs fois qu'on traitait mal de paroles la vénérable sœur, en lui disant qu'elle était une hypocrite, visionnaire, et comme la déposante lui demandait d'où vient qu'on avait si peu d'égard pour elle et qu'on la traitait de la sorte, elle lui répondait : Mon enfant c'est que ces personnes me connaissent mieux que moi-même et ainsi remerciez le bon Dieu avec moi, ce sont des grâces qu'il me fait. » Marie Chevalier de Montrouan « est témoin comme la servante de Dieu souffrait les mépris, les paroles de raillerie piquantes et mêmes insultantes, avec une patience et humilité admirables. Ce que voyant la déposante, elle prenait la liberté de lui dire : « Ma chère Mère, vous êtes bien bonne de souffrir tout cela, il faut que vous soyez une sainte ! » A quoi elle lui répondait avec une grande bonté : « Ma chère enfant, allons-nous-en devant le Saint Sacrement ; demandez-lui pardon et en même temps priez pour celle qui me procure l'occasion de souffrir quelque chose pour Jésus-Christ. »

Ainsi ces deux petites, dont l'aînée avait à peine dix ans, s'étonnent de la manière, souvent très rude, dont quelques religieuses traitent leur maîtresse ; elles l'ont entendu nommer hypocrite. Sans doute on ne se gêne pas devant elles ; on ne se gêne même pas assez, et l'on scandalise ces âmes simples, dont la candeur ne comprend rien alors, mais qui comprendront tout un jour. Elle se glisse donc jusqu'au pensionnat, la troublante animosité qui, sourdement déjà, dans la communauté, monte contre cette jeune professe, à la vie si extraordinaire, aux oraisons si prolongées, au recueillement si surnaturel.

1. *Mémoire de la Mère de Saumaise. Vie et Œuvres*, t. I, p. 145 ; G. I, 96.

La grande révélation du 27 décembre n'a été qu'un prélude, a sœur Marguerite-Marie en reçoit d'autres, où le Cœur de Jésus se manifeste davantage et dévoile, avec plus de netteté, ses éternels desseins. Chaque premier vendredi du mois, il se montre à elle, comme un soleil brillant d'une éclatante lumière. Les rayons tout ardents tombent à plomb sur son cœur, qui s'embrase soudain, pendant que tout son être semble comme se réduire en cendre. Deux de ces révélations laissèrent dans son âme une impression plus profonde, elle nous en a fait le récit.

« Ce divin Cœur me fut présenté dans un trône de flammes, plus rayonnant qu'un soleil et transparent comme un cristal, avec cette plaie adorable, et il était environné d'une couronne d'épines qui signifiait les piqûres que nos péchés lui faisaient et une croix au-dessus qui signifiait que dès les premiers instants de son Incarnation, c'est-à-dire que dès lors que ce Sacré-Cœur fut formé, la croix y fut plantée, et il fut rempli dès les premiers instants de toutes les amertumes que lui devaient causer les humiliations, pauvreté, douleur et mépris que la sacrée humanité devait souffrir pendant tout le cours de sa vie et en sa sainte Passion[1]. Et il me fit voir que l'ardent désir qu'il avait d'être aimé des hommes et de les retirer de la voie de perdition où Satan les précipite à foule lui avait fait former ce dessein de manifester son Cœur aux hommes avec tous les trésors d'amour, de miséricorde, de grâces, de sanctification et de salut qu'il contenait, afin que tous ceux qui voudraient lui rendre et procurer tout l'amour, l'honneur et la gloire qui seraient à leur pouvoir, il les enrichît avec abondance et profusion de ces divins trésors du Cœur de Dieu qui en était la source, lequel il fallait honorer sous la figure de ce cœur de chair, dont il voulait l'image être exposée et portée sur moi et sur le cœur pour y imprimer son amour et le remplir de tous les dons dont il était plein, et pour y détruire tous les mouvements déréglés, et que

1. Dans un livre imprimé à Paris chez Sébastien Hervé en 1669, *la Morale du Bienheureux François de Sales, composée et tirée mot à mot de tous ses écrits*... par Maistre François Le Goulx, prêtre... une gravure représente le saint ; dans le le coin à gauche, on voit un cœur blessé, entouré d'épines, d'où s'échappent des flammes, le cœur est surmonté, d'une croix. Le volume devait être à Paray ; sainte Marguerite-Marie l'a peut-être lu pendant ses premières années de vie religieuse.

partout où cette sainte image serait exposée pour y être honorée, il y répandrait ses grâces et bénédictions, et que cette dévotion était comme un dernier effort de son amour qui voulait favoriser les hommes en ces derniers siècles de telle rédemption amoureuse, pour les retirer de l'empire de Satan, lequel il prétendait ruiner pour nous mettre sous la douce liberté de l'empire de son amour, lequel il voulait rétablir dans le cœur de tous ceux qui voudraient embrasser cette dévotion[1]. »

La pensée de Notre-Seigneur se précise, la dévotion à son Cœur sacré, qu'il veut répandre sur le monde, est comme le dernier effort de son amour, le dernier rayon de feu qui rechauffera la terre attiédie. Saint Jean l'avait déjà révélé à sainte Gertrude :

1. *Lettre* au P. Croiset, 3 novembre 1689. Ce récit, modifié dans le goût du temps, avait été reproduit par le P. Croiset lui-même dès 1691 dans son *Abrégé de la vie de la sœur Marguerite Alacoque*. Il intéresse surtout par la description du Sacré-Cœur devenue classique. Mgr Bougaud (*Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie*, 10e édit., p. 236) a réuni cette apparition à celle du 27 décembre et des deux n'en a fait qu'une. Pourquoi ? Parce qu'il a cru que toutes deux étaient du même jour de saint Jean l'Évangeliste. Le texte de *Vie et Œuvres*, t. II, p. 324, qu'il suivait, pouvait l'autoriser à penser ainsi ; le texte véritable de la *Lettre* du P. Croiset permet de croire le contraire. Après avoir dit, en effet, que la première grâce particulière, reçue du Sacré-Cœur, lui fut faite un jour de saint Jean l'Évangéliste, la sainte, avant de commencer le récit que nous venons de reproduire textuellement, écrit ces deux mots : *Après cela*. Or, à qui connaît ses habitudes, ces deux mots suffisent pour intercaler entre le fait qui les précède et celui qu'ils annoncent des jours, des mois, des années même, si cela est nécessaire. Donc les deux faits ne se tiennent pas nécessairement. Maintenant comparons attentivement les deux apparitions que nous avons déjà relatées ; si la représentation très nette du Cœur de Notre-Seigneur, des flammes et de la plaie, de la couronne d'épines et de la croix, avait été vue par la sainte dans la première révélation dont elle a gardé un si inoubliable souvenir (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 222), l'aurait-elle omise dans son *Mémoire* au P. Rolin ? Rien ne permet de le supposer. Qu'on ne parle pas d'oubli. Si elle ne se souvient plus en 1685, pourquoi se souviendrait-elle en 1689 ? La sainte elle-même nous met d'ailleurs en garde contre la chronologie des événements qu'elle raconte dans ses lettres au P. Croiset, elle écrit à la fin de celle du 3 novembre 1689, donc précisément de celle qui nous occupe : « *Je m'oubliais de vous dire que je ne puis vous spécifier le temps, auquel il me semble toutes ces choses s'être passées*, ne pensant plus devoir être obligée d'en jamais parler. » D'où il faut conclure très vraisemblablement, que le 27 décembre 1673, la sainte ne vit pas le Sacré-Cœur avec sa plaie sacrée, sur un trône de flammes, entouré de la couronne d'épines, surmonté de la croix ; elle eut cette apparition plus tard. Quand ? Rien ne l'indique, mais je crois être dans la vérité en la fixant à l'un de ces premiers vendredis du mois de l'année 1674, où Notre-Seigneur fut si prodigue de faveurs.

« A l'Église encore jeune, j'avais à transmettre sur le Verbe incréé de Dieu une simple parole : elle suffira, jusqu'à la fin du monde, à satisfaire l'intelligence des hommes, et personne ne parviendra jamais à la pleinement comprendre. Mais l'éloquence de ces divines pulsations [du Cœur de Jésus], il est réservé à ces derniers siècles de l'entendre, le monde vieilli l'écoutera, et son amour de Dieu refroidi y brûlera d'une nouvelle flamme[1]. »

Dans la nouvelle dévotion, il faudra vénérer le Cœur divin sous la figure d'un cœur de chair, la plaie de la lance y sera visible, des flammes l'entoureront ; ceint d'une couronne d'épines, il sera surmonté d'une croix. Des grâces sont promises à ceux qui honoreront la sainte image exposée en public, la sœur Marguerite-Marie la devra porter sur son cœur.

Peu à peu les promesses se préciseront, et les traits encore indécis prendront de la netteté et du relief. Notre-Seigneur procède avec une lenteur divine ; les grandes lignes de l'œuvre se dessinent, dix années s'écouleront avant que l'Ouvrier Tout-Puissant songe à lui donner sa forme définitive. Un autre travail doit précéder celui-là.

Il s'agit maintenant de désigner au monde, et de lui faire accepter celle qu'il a choisie. Aussi, dans les révélations qui vont suivre, le Maître va-t-il imposer à sa disciple des obligations qui vont attirer sur elle, d'une façon encore plus particulière, l'attention de la Mère de Saumaise. L'élection divine est sans doute une incomparable faveur, mais, parce qu'elle sépare des créatures et semble parfois élever au-dessus d'elles, elle est toujours un crucifiant martyre. Sainte Marguerite-Marie va faire ses premiers pas, au moins les premiers pas qui comptent, dans le chemin sanglant.

« Une fois, entre les autres, écrit-elle, que le Saint Sacrement était exposé, après m'être sentie retirée toute au dedans de moi-même par un recueillement extraordinaire de tous mes sens et puissances,

1. S. Gertr., *Legatus divinæ pietatis*, l, 4, c. iv, p. 305, édit. Solesm.

Jésus-Christ, mon doux Maître, se présenta à moi tout éclatant de gloire avec ses cinq plaies brillantes comme cinq soleils, et de cette sacrée humanité sortaient des flammes de toutes parts, mais surtout de son adorable poitrine qui ressemblait [à] une fournaise ; et s'étant ouverte me découvrit son tout aimant et tout aimable Cœur, qui était la vive source de ces flammes. Ce fut alors qu'il me découvrit les merveilles inexplicables de son pur [amour], et jusqu'à quel excès il l'avait porté d'aimer les hommes, dont il ne recevait que des ingratitudes et méconnaissances[1]. »

Cette apparition est plus éclatante, plus royale que les précédentes. Ce n'est pas sans raison que Notre-Seigneur essaie de figurer, en traits sensibles, en traits de feu, son amour pour les hommes. Puisqu'il va se plaindre de leur ingraditude, n'avait-il pas, comme le miséricordieux devoir de leur montrer ses plaies sacrées et la flamme de son Cœur. Pendant que la sainte tout émue le contemple, il fait entendre ses plaintes et ses désirs.

« Ce qui m'est beaucoup plus sensible (il fait allusion à la froideur ingrate des hommes), me dit-il, que tout ce que j'ai souffert en ma passion ; d'autant que s'ils rendaient quelque retour d'amour, j'estimerais peu tout ce que j'ai fait pour eux et voudrais, s'il se pouvait, en faire davantage, mais ils n'ont que des froideurs et du rebut pour tous mes empressements à leur faire du bien. Mais, du moins, donne-moi ce plaisir de suppléer à leur ingratitude autant que tu en pourras être capable. » Et lui remontrant mon impuissance, il me dit : « Tiens, voilà de quoi suppléer à tout ce qui te manque. » Et en même temps ce divin Cœur s'étant ouvert, il en sortit une flamme si ardente que je pensai en être consommée ; car j'en fus toute pénétrée, et ne pouvais plus la soutenir, lorsque je lui demandai d'avoir pitié de ma faiblesse : « Je serai ta force, me dit-il, ne crains rien, mais sois attentive à ma voix et à ce que je demande pour te disposer à l'accomplissement de mes desseins[2]. »

Divin mendiant, Notre-Seigneur vient tendre la main ; son

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 381 ; G. II, 71.
2. *Vie et Œuvres, loc. cit.*

amour appelle notre amour. Au contact de la flamme qui jaillit de son Cœur, il sera trop heureux si le nôtre se réchauffe, et si, enfin, il en sort une étincelle de gratitude. Reconnaître ses tendresses infinies, expier les crimes du monde, voilà le double caractère de la dévotion qu'il demande envers son Cœur sacré. Mais l'heure n'a pas sonné où sa voix résonnera par toute la terre ; aujourd'hui c'est une faible jeune fille, agenouillée, qui seule l'entend, aussi c'est à elle seule qu'il propose de suppléer à l'ingratitude universelle. C'est le cœur de Marguerite-Marie seul qu'il pénètre de la flamme du sien. Solennellement — « sois attentive à ma voix » — il lui fait plusieurs demandes, qui doivent la disposer à l'accomplissement de ses desseins éternels :

« Premièrement, tu me recevras dans le saint Sacrement autant que l'obéissance te le voudra permettre, quelques mortifications et humiliations qui t'en doivent arriver, lesquelles tu dois recevoir comme des gages de mon amour. Tu communieras de plus ous les premiers vendredis de chaque mois ; et toutes les nuits du jeudi au vendredi je te ferai participer à cette mortelle tristesse que j'ai bien voulu sentir au jardin des Olives ; laquelle tristesse te réduira, sans que tu la puisses comprendre, à une espèce d'agonie plus rude à supporter que la mort. Pour m'accompagner dans cette humble prière que je présentai alors à mon Père parmi toutes mes angoisses, tu te lèveras entre onze heures et minuit, pour te prosterner pendant une heure avec moi[1], la face contre terre, tant pour apaiser la divine colère, en demandant miséricorde pour les pécheurs, que pour adoucir en quelque façon l'amertume que je sentais de l'abandon de mes apôtres, qui m'obligea à leur reprocher qu'ils n'avaient pu veiller une heure avec moi, et pendant cette heure tu feras tout ce que je t'enseignerai. Mais, écoute, ma fille, ne crois pas légèrement à tout esprit, et ne t'y fie pas ; car Satan enrage de te décevoir ; c'est pour-

1. Telle est l'origine de l'Heure sainte, pieuse pratique répandue aujourd'hui dans l'Église entière. Pie VIII et Grégoire XVI l'ont enrichie de nombreuses indulgences. Les statuts de l'Archiconfrérie de l'Heure sainte établie à Paray-le-Monial se trouvent dans *Vie et Œuvres*, t. I, p. 621. Le registre où se lit le nom des associés est conservé dans la chambre, convertie en chapelle, où mourut sainte Marguerite-Marie.

quoi ne fais rien sans l'approbation de ceux qui te conduisent, afin qu'ayant l'autorité de l'obéissance, il ne te puisse tromper ; car il n'a point de pouvoir sur les obéissants[1]. »

Cependant les religieuses qui se trouvaient au chœur avec la sœur Marguerite-Marie s'étonnent de sa longue prière ; l'heure a sonné de sortir. On l'en avertit. Revenue à elle-même la sainte ne sait plus où elle est. Il devient évident, pour toutes les assistantes, qu'i s'est passé quelque chose d'extraordinaire. On l'interroge, elle ne peut répondre, elle marche et se soutient à grand'peine. On la conduit à la Mère de Saumaise. Dès quelle se trouve seule avec sa supérieure, la sœur Marguerite-Marie, toute brûlante et toute tremblante, se jette à genoux.

On aime peu les singularités à la Visitation. La Mère de Saumaise mortifie à plaisir sa fille ainsi agenouillée, et l'humilie fortement. Grande joie pour elle. La visite de son Bien-Aimé l'a couverte d'une telle confusion, qu'à cette heure bénie toute souffrance est la bienvenue. Si, à ce prix, elle pouvait se taire. Mais il faut parler. « Tu communieras de plus tous les premiers vendredis de chaque mois... » L'ordre est formel, et, pour en mieux marquer l'obligation pressante, son Maître n'avait-il pas dit : « Sois attentive à ma voix ? » D'ailleurs il lui a promis d'être sa force, elle n'a rien à craindre. Pourtant que va penser d'elle la très honorée Mère de Saumaise ? On la traitera de folle, d'extravagante. Ses oraisons extraordinaires, ses longues prières au chœur étonnent déjà tant. Que va-t-on croire aujourd'hui ? « Tu communieras de plus tous les premiers vendredis de chaque mois. » Il le veut, elle parlera.

Tout émue, toute bégayante, elle raconte la vision céleste, elle balbutie les divines demandes, et puis elle se tait.

La Mère de Saumaise n'a pas oublié les leçons de la Mère Boulier, c'est le moment de les appliquer. Là où Dieu passe, il crée dans l'âme visitée une humilité inébranlable. Cette jeune

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 382, 383, G. II, 72.

religieuse, agenouillée devant elle, et qui ne compte pas encore deux ans de profession, est-elle véritablement humble ? C'est l'heure de la mettre à l'épreuve. La supérieure, aux révélations étonnantes qu'elle vient d'entendre, ne s'est même pas émue ; elle veut les ignorer, elle refuse tout ce qu'on lui demande, et « c'est avec mépris » qu'elle reçoit toutes ces confidences[1].

Cet accueil console beaucoup la sœur Marguerite-Marie, et elle se retire avec une grande paix. Son divin maître n'a-t-il pas ajouté : « Ne fais rien sans l'approbation de ceux qui te conduisent. » Dans son humble obéissance elle a transmis l'ordre céleste. Sa supérieure n'a pas voulu l'entendre. Elle ne peut plus rien. Si Dieu veut véritablement obtenir ce qu'il a demandé, il tient dans sa main toute-puissante les moyens d'arriver à son but, c'est là sa divine affaire. Ainsi pense-t-elle, et la douce paix remplit son âme ; ainsi pense la Mère de Saumaise, et, plus émue que sa fille, elle se demande quels peuvent bien être, sur cette âme, les éternels desseins.

Dès lors c'est au Maître souverain d'agir et il va le faire. Il arrive parfois que l'extase et les transports d'amour qui l'accompagnent et la suivent agissent profondément sur le corps. La vénérable Anne de Saint-Barthélémy, dans sa jeunesse, en tomba malade, et longtemps on crut qu'elle en mourrait[2]. Il se passe, après les révélations que nous venons de raconter, quelque chose d'analogue pour la sœur Marguerite-Marie Alacoque.

Le feu qui la dévore la jette dans une fièvre continue. Mais sa douleur lui est trop précieuse pour en parler, et la souffrance de son corps soulage un peu l'ardente soif d'immolation qui brûle son âme. « Ce feu dévorant ne se nourrissait ni contentait que du bois de la croix, de toutes sortes de souffrances, mépris, humiliations et douleurs, et jamais je ne sentais de douleur qui pût égaler celle que j'avais de ne pas assez souffrir[3]. »

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 383.
2. *Vie de la vénérable Anne de Saint-Barthélémy*, par le P. Bouix, 2e édit., liv. II, ch. II.
3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 384.

Enfin, à bout de forces, elle doit avouer à sa supérieure les accès de fièvre qui la minent, et on la met à l'infirmerie. Le docteur Billet, médecin du monastère, mandé, reconnaît vite la cause de cette extrême faiblesse. La sœur Marguerite-Marie aurait dû avouer plus tôt son mal, son inexcusable retard à parler l'a réduite à cet état. En vain essaie-t-il de la soulager, la fièvre ne cède pas, et la pauvre malade en supporte encore plus de soixante accès. Ce n'est plus qu'un squelette, plusieurs pensent qu'elle en mourra.

Notre-Seigneur, cependant, continue de la traiter avec une paternelle tendresse. Pendant une de ses défaillances[1], les trois personnes de la Sainte Trinité se montrent devant elle sous la forme de trois jeunes hommes tout resplendissants de lumière, vêtus de blanc, de même âge, de même grandeur et de même beauté. Le Père Éternel portait une grosse croix toute hérissée d'épines et chargée de tous les instruments de la Passion. La lui présentant, il dit : « Tiens, ma fille, je te fais le même présent qu'à mon Fils bien-aimé. » — « Et moi, dit mon Seigneur Jésus-Christ, je t'y attacherai comme j'y ai été attaché, et je t'y tiendrai fidèle compagnie. » La troisième de ces adorables personnes me dit que lui « qui n'était qu'amour, m'y consommerait en me purifiant. » A cette visite, il se fit, dans l'âme de la sœur Marguerite-Marie, une grande paix et une joie inconcevable, l'impression reçue ne s'effaça jamais, et Dieu permit que, toute à son bonheur, elle ne comprit pas alors nettement les rudes souffrances signifiées par la lumineuse vision[2].

Une nuit, un vif désir envahit son âme de se lever pour aller au chœur y recevoir la sainte communion. Dans son impatience, il lui semble que le jour ne viendra pas ; d'ailleurs elle sent trop sa faiblesse pour croire son projet réalisable. Son Dieu pourtant ne pourrait-il lui donner la force qui lui manque ; et de toute son

1. La sainte elle-même emploie ce mot. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 384 ; G. II, 73.
2. D'autres visions de la Sainte Trinité sont célèbres, celle de saint Ignace et celle de sainte Thérèse.

âme elle implore son secours. Aussitôt il lui semble que le céleste médecin exauce sa prière, qu'il la touche de la main, lui disant : « Que crains-tu, fille de peu de foi ? Lève-toi et me viens trouver. » Et la voilà debout, à l'insu de la sœur Catherine-Augustine Marest, qui, avertie, la fait recoucher aussitôt, sans croire à sa guérison. La malade, dans la circonstance, n'en était probablement pas bien certaine elle-même, car elle n'ose dire à la Mère de Saumaise pourquoi elle s'est levée, « craignant que ce ne fût une imagination. » Elle y gagne une bonne semonce[1]. La sœur infirmière d'ailleurs fut moins réservée et raconta tout à la supérieure. Dieu avait son but.

La Mère de Saumaise trouve peut-être, dans ce récit, la raison dernière qui détermine sa résolution. Un jour, elle ordonne à la malade de demander la santé. Obéissante, la sœur Marguerite-Marie le fait, mais sans trop désirer de se voir exaucée; elle aime tant sa douleur. La Mère de Saumaise connut sans doute les répugnances vertueuses de sa fille. Alors, avec une sainte audace, elle lui dit que, par le rétablissement de sa santé, elle connaîtra si vraiment c'est l'Esprit de Dieu qui la dirige, et qu'alors elle n'hésitera plus à lui permettre ce qu'elle lui a toujours refusé jusque-là : la communion des premiers vendredis du mois et l'heure de veille, entre onze heures et minuit, de la nuit du jeudi au vendredi. Par obéissance, la malade renouvelle sa demande, et la santé revient aussitôt. Ce fut la sainte Vierge qui voulut guérir elle-même son enfant et lui apprendre les raisons de son miraculeux secours.

« Prends courage, ma chère fille, dans la santé que je te donne de la part de mon divin [Fils], car [tu as] encore un long et pénible chemin à faire, toujours dessus la croix, percée de clous et d'épines et déchirée de fouets ; mais ne crains rien, je ne t'abandonnerai [pas] et te promets ma protection[2]. »

Cette guérison impressionna vivement et la Mère de Saumaise

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 99.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 385 ; G. II, 74.

et la communauté[1]. Sans doute la preuve n'était pas infaillible ni la démonstration évidente, mais, de plus en plus, l'attention de toutes se portait sur cette jeune professe à l'extérieur si simple, à la timidité si grande. Par sa naissance, par ses talents, elle devait passer inaperçue au milieu de ses sœurs dont les noms étaient bien plus illustres que le sien et dont les qualités frappaient d'abord les regards. Et voilà qu'entrée depuis trois ans à peine dans la communauté, elle en devient comme le centre. Elue du ciel, elle voudrait disparaître, et elle ne marche qu'entourée d'un éclat surnaturel ; cet éclat, par la force divine des choses, voilà qu'il va traverser les murs du monastère, et resplendir au dehors.

Pour guider l'âme de la sœur Marguerite-Marie, la très honorée Mère de Saumaise éprouve en effet le besoin de secours et de lumière. Notre-Seigneur l'avait bien prévu, et les nouvelles démarches qu'elle va faire entrent dans son plan éternel. Vers le milieu de 1674, la glorieuse privilégiée du Cœur de Jésus reçoit l'ordre de raconter, à quelques personnes de doctrine, sa manière de faire oraison et les grâces qu'elle a reçues dans son âme et dans son corps.

Il est assez difficile de déterminer quelles furent ces personnes de doctrine consultées par notre sainte. Évidemment, il ne s'agit pas de M. Michon, confesseur du couvent de la Visitation de 1670 à 1694, c'est-à-dire pendant toute la vie de la sœur Marguerite-Marie. Homme de foi, très pieux, il ne semble pourtant pas avoir eu les lumières suffisantes pour guider les âmes menées par des voies extraordinaires. « Bien zélé, mais il n'est pas beaucoup savant », disent de lui les notes gardées à l'évêché d'Autun[2]. La Mère de Saumaise pouvait choisir parmi les sociétaires du Mépart, prêtres nés à Paray de parents paroissiens de Notre-Dame, ou bien parmi les religieux bénédictins, ou bien

1. Languet, *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 123.

2. P. Charrier, S. J., *Histoire du vénérable P. Claude de la Colombière*, t. I, p. 143.

parmi les Pères jésuites, le directeur qui devait l'aider à connaître l'esprit dont l'influence guidait sa fille. Qui choisit-elle ?

Il est certain que la sainte fut en relation avec les Pères bénédictins ; certain également qu'elle fut en relation avec les Pères jésuites. Des rapports qui, d'une façon générale, existaient alors entre les religieuses de la Visitation Sainte-Marie et les Pères de la Compagnie de Jésus, plus particulièrement des relations établies entre eux à Paray-le-Monial, on peut conjecturer que la Mère de Saumaise recourut à leurs lumières[1]. Dans quelques mois elle s'adressera au P. de la Colombière, leur supérieur ; vraisemblablement, en 1674, elle dut aussi s'adresser à leur supérieur : c'était le R. P. Pierre Papon.

A Paray depuis 1669[2], il y était très estimé malgré une certaine brusquerie naturelle ; d'une franchise un peu brutale il ne reculait pas devant l'expression parfois très réaliste de sa pensée. C'est lui qui appelait M^lles^ de Lyonne, toujours bien mises et un peu trop soucieuses de leur toilette, des fumiers masqués. Elles ne s'en formalisaient d'ailleurs pas, et ce rude traitement leur faisait plaisir[3].

D'après Mgr Languet[4], la Mère de Saumaise ne se serait pas adressée au seul P. Papon, la sœur Marguerite-Marie dut consulter plusieurs autres personnes, peut-être quelques Pères bénédictins, peut-être quelques sociétaires du Mépart.

Les avis furent unanimes. Pour s'éviter la peine d'approfondir et d'examiner une question délicate, ou bien pour couvrir,

1. La lettre circulaire du 8 août 1691, par laquelle le monastère de Paray annonce la mort de la sœur Marguerite-Marie, nous dit que la Mère de Saumaise consulta des « Pères de religion ».

2. Le P. Pierre Papon, né le 27 janvier 1618, entra dans la Compagnie de Jésus le 23 octobre 1636, et fit ses grand vœux à Chambéry, le 24 janvier 1655. Supérieur de Paray de 1669 à 1675, il mourut, peu après son départ, le 2 avril 1676, au collège de Gray dont il était recteur. Ce n'était point un littérateur *(profectus in litteris mediocris)*, mais esprit droit et d'un jûgement sûr, il avait un vrai talent pour diriger une communauté *(habet talentum ad gubernandum)*.

3. *Abrégé de la vie et des vertus de notre très honorée sœur Marie-Rosalie de Lyonne*, p. 3.

4. *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 124.

par une décision hardie et précipitée, leur ignorance des voies spirituelles, au premier récit, les doctes directeurs « secouèrent la tête, ils regardèrent la sœur Marguerite-Marie comme une visionnaire, ils ordonnèrent qu'on fit manger de la soupe à cette fille, et l'oracle qu'ils prononcèrent fut de condamner son attrait pour l'oraison, et de défendre à la sœur et à sa supérieure de s'arrêter à toutes ces merveilles, quelque évidentes qu'elles fussent : encore s'applaudirent-ils de la prétendue sagesse de leur décision[1]. »

A la Mère de Saumaise cette réponse cause une cruelle anxiété, elle devient pour la sœur Marguerite-Marie l'occasion d'un véritable supplice. Si éblouissante fut la lumière divine qui éclaira son âme, qu'elle ne peut en nier l'éclat ni la transparente réalité, et cependant il lui faut pratiquement obéir à la ridicule décision de ces pauvres gens[2].

« Je fis, dit-elle, tous mes efforts pour résister à ces attraits, croyant assurément que j'étais dans l'erreur. Mais n'en pouvant venir à bout, je ne doutais plus que je ne fusse abandonnée, puisqu'on me disait que ce n'était pas l'esprit de Dieu qui me gouvernait, et que cependant il m'était impossible de résister à cet esprit[3]. »

Rien de plus pénible qu'une pareille indécision, et la sœur Marguerite-Marie dut la porter pendant de longs mois. Son âme y prenait l'habitude qui devait lui être si nécessaire de compter sur Dieu seul ; elle s'y fortifiait dans la souffrance, et à force d'énergie, jour par jour, victoire par victoire, elle domptait lentement son impressionnabilité.

D'ailleurs le maître divin qui la formait n'abandonnait ni sa disciple, ni les desseins éternels qu'il avait fondés sur elle pour le bonheur des hommes. Nous ne savons au juste à quelle époque, mais très probablement pendant les derniers mois de

1. *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 124.
2. *Abrégé de la vie de la sœur Marguerite-Marie Alacoque*, par le P. Croiset, p. 9.
3. *Vies et Œuvres*, t. I, p. 112.

1674, il lui avait annoncé qu'il allait lui envoyer « un sien serviteur. » C'est lui qu'il avait désigné pour être le confident de toutes ses pensées. Elle devait, selon qu'elle pourrait, lui dévoiler les mystères les plus intimes de son âme, tous les trésors et les secrets qui lui avaient été confiés sur le Sacré-Cœur. En retour, il la rassurerait entièrement, et approuverait sans réserve la voie où elle marchait. Sur tous deux, sur leurs communications, la grâce d'en haut descendrait, illuminatrice et fortifiante[1].

L'élu du ciel était alors à Lyon, dans la maison de Saint-Joseph où les Pères de la Compagnie de Jésus faisaient leur troisième année de noviciat. Il achevait les Exercices de saint Ignace, et sur la dernière page de son journal de retraite il écrivait :

« J'ai résolu : 1° de m'abandonner tellement à Dieu, qui est toujours en moi, et en qui je suis et vis, que je ne me mette nullement en peine de ma conduite, non seulement extérieure mais même intérieure, reposant doucement entre ses bras, sans craindre ni tentation, ni illusion, ni prospérité, ni adversité, ni mes mauvaises inclinations, ni mes fautes même, espérant qu'il conduira tout par sa bonté et sa sagesse infinie, de telle sorte que tout réussira à sa gloire.

2° De ne vouloir ni être aimé, ni être soutenu de personne, voulant avoir en lui et mon père, et ma mère, et mes frères, et mes amis, et tout ce qui pourrait avoir pour moi quelque sentiment de tendresse. Il me semble qu'on est bien à son aise en un asile si sûr et si doux et que je n'y dois craindre ni les hommes, ni le démon, ni moi-même, ni la mort. Pourvu que Dieu m'y souffre, je suis trop heureux[2]. »

Ces lignes étaient signées : Claude de la Colombière, de la Compagnie de Jésus.

---

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 402 ; G. II, 91.
2. P. Charrier, S. J., *Histoire du vénérable P. Claude de la Colombière*, t. I, p. 131, 132.

CHAPITRE VI

LA DERNIÈRE GRANDE RÉVÉLATION

Février 1675 — 21 Juin 1675

Claude de la Colombière était né le samedi 2 février 1641, à Saint-Symphorien d'Ozon, de Bertrand de la Colombière et de Marguerite Coindat. Homme juste, d'une foi sincère et pratique, Bertrand de la Colombière vivait estimé de tous, grâce à ses qualités et à ses vertus personnelles, plus encore qu'à ses grands biens. Comme ses ancêtres, depuis 1429, il était notaire royal à Saint-Symphorien. Tout entier à sa charge, il laissait à sa « chère et bien-aimée femme » Marguerite Coindat, l'éducation de leurs enfants.

Au mois d'octobre 1650, le jeune Claude commençait à Lyon, ses études classiques, dans le petit collège de Notre-Dame de Bon-Secours, accroché au flanc de la colline de Fourvières. Trois ans plus tard il faisait ses humanités au collège de la Trinité, puis il étudia deux ans la rhétorique et deux ans la philosophie. Le 25 octobre 1658, il entrait à Avignon, au noviciat de la Compagnie de Jésus.

Il y apportait « d'heureuses dispositions à remplir tous les devoirs de sa vocation, une complexion assez robuste, un esprit vif et naturellement fort poli, fin et pénétrant, une âme noble, des inclinations honnêtes, de l'adresse même et de la grâce à toutes choses[1]. » C'était d'ailleurs sans enthousiasme qu'il

1. *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. I, p. 2.

choisissait sa voie, et sa vocation semble bien avoir été une vocation toute de raison : « Je sais, écrivait-il plus tard, que j'avais une horrible aversion de la vie à laquelle je me suis engagé lorsque je me fis religieux[1]. »

Généreux, il foule aux pieds toutes ses impressions, et, sans faiblesse, se met à son devoir. Le 26 octobre 1660, il prononce ses premiers vœux, étudie ensuite la philosophie pendant un an, et, en 1661, il est nommé professeur de sixième au collège d'Avignon. Pendant cinq ans, il garde les mêmes élèves et les conduit jusqu'à la classe d'humanités. Avec eux et pour eux, il recommence lui-même toute sa formation classique. Dans ce long et pénible travail, il acquiert une sûreté de goût parfaite, une exquise finesse littéraire. Et si je disais qu'il devint un des hommes du royaume qui entendirent le mieux notre langue je penserais comme « M. Patru qui, accoutumé lui-même à être admiré, admirait les réflexions du P. La Colombière touchant les secrets les plus fins du style français[2]. »

En 1666, nous trouvons le P. de la Colombière à Paris, étudiant la théologie au collège de Clermont et chargé, en même temps, de veiller sur les deux fils de Colbert, Jean-Baptiste, marquis de Seignelay, futur ministre de la marine, et Nicolas, qui devint archevêque de Rouen ; il leur donnait des répétitions. Un pareil emploi confié au jeune religieux montre assez, dans quelle haute estime, le tenaient ses supérieurs. Pour mieux s'en rendre compte, il suffira de rappeler que son prédécesseur, près des fils du ministre de Louis XIV, s'appelait Bouhours, et que Bourdaloue et Rapin avaient élevé les enfants du président de Lamoignon.

Colbert eut bien vite reconnu le mérite du P. de la Colombière. Non seulement il en faisait grand cas, mais il l'aimait beaucoup. Il obtint des supérieurs de l'emmener souvent à sa maison de

1. *Lettres spirituelles du vénérable P. de la Colombière*, lettre LXX.
2. *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. I, p. 3.

campagne de Sceaux[1]. Là, dans le cercle littéraire dont le contrôleur général des finances était le Mécène, le Jésuite fit preuve de grandes qualités littéraires et d'une rare finesse de goût ; son talent heureux, tout de mesure, s'y développa dans son milieu naturel. Et, comme il eut la bonne fortune de faire réussir très brillamment, lors de sa soutenance de thèses sur toute la philosophie, l'aîné de ses jeunes élèves, il vit chaque jour croître sa réputation et augmenter sa faveur.

Son esprit s'affinait au contact des lettres, et, en même temps, il prenait de son époque, là même où il pouvait la mieux juger, une exacte et précieuse connaissance. Par ses relations avec Colbert et le cercle littéraire de Sceaux, par ses rapports fréquents avec les Jésuites, que leurs prédications ou leurs ouvrages mêlaient au mouvement contemporain, il fut au courant de ce qui se passait à la cour, au Parlement, à la Sorbonne. Sans être mêlé aux luttes de l'époque il les voyait se dérouler devant lui, et, chaque jour, il pénétrait mieux cette société du XVII^e^ siècle qu'il devait, à son heure, évangéliser. On était en pleine révolte et en pleine victoire janséniste, puisque *la paix de l'Eglise* est de 1669. Pour consacrer cette date glorieuse, les Messieurs faisaient frapper à la Monnaie une grande médaille d'argent. D'un côté, elle portait le nom et la figure du roi, de l'autre, on y voyait, sur un autel, un livret ouvert ; au-dessus, un Saint-Esprit rayonnant avec ces mots : *Gratia et pax a Deo ;* au-dessous de l'autel on lisait : *Ob restitutam Ecclesiæ concordiam* 1669[2]. L'homme choisi pour être le premier propagateur de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus assistait aux louches machinations de cette secte, que les révélations de Paray-le-Monial devaient écraser, plus victorieusement que les écrits de Bouhours ou les prédications de Bourdaloue[3].

1. P. Charrier, S. J., *Histoire du vénérable P. Claude de la Colombière,* t. I p. 59.

2. L'Abbé Fuzet, *Les Jansénistes du XVII^e^ siècle,* p. 406.

3. Boileau disait chez le président Lamoignon : « Les Jésuites ont défait les Jansénistes en bataille rangée, le P. Bouhours par la plume, le P. Bourdaloue

Sa théologie terminée, le P. de la Colombière, qui avait été ordonné prêtre en 1669, revient à Lyon en 1670[1]. Pendant trois ans il enseigne la rhétorique, une année il prêche, puis, en 1674, il s'enferme dans la solitude de la maison Saint-Joseph, pour y faire sa troisième année de probation[2].

Dieu l'attendait là.

Les années passées à Avignon, à Lyon, à Paris l'avaient lentement préparé à sa mission future, perfectionnant en lui les trois qualités naturelles dont il aura surtout besoin : l'art de bien dire, la rectitude du jugement, la connaissance des hommes. Il fallait maintenant tremper cette âme dans l'humilité, y allumer le feu de l'amour divin et le zèle des âmes.

Le P. de la Colombière, dans des pages admirables, nous fait assister à cette opération surnaturelle ; les *Exercices spirituels* de saint Ignace en furent l'instrument. « J'ai commencé, note-t-il au début de son *Journal de retraite*, ce me semble, avec une volonté assez déterminée, par la grâce de Dieu, à suivre tous les mouvements du Saint-Esprit, et sans aucune attache qui me fasse appréhender d'être à Dieu sans réserve[3]. » Il avait raison,

par la prédication. » P. Charrier, S. J., *Histoire du vénérable P. Claude de la Colombière*, p. 78. Cf. Abbé Fuzet, *Les Jansénistes du XVII^e siècle*, p. 82.

1. Dans une note manuscrite, on trouve ce curieux détail sur la disgrâce de Colbert encourue par le P. de la Colombière. La scène se passe à Sceaux : « Un jour, étant entré dans la chambre du Père qui était sorti, il (Colbert) vit sur une table un recueil écrit de sa propre main et ouvert. Il fut tenté d'y jeter les yeux et y lut une épigramme sur la taxe des boues et lanternes qui fut alors imposée sur toutes les maisons de Paris (décembre 1666). Elle finissait par ces deux vers :

Colbert est sorti de la boue,
Il craint encor d'y retomber.

Vivement piqué, il demanda au supérieur de renvoyer ce Père dans sa province » (P. Charrier, S. J., *Histoire du vénérable P. de la Colombière*, p. 78, 79). Tel qu'il est présenté dans ce récit, c'est-à-dire ayant eu lieu vers 1667, le fait n'est pas vraisemblable, le P. de la Colombière ne quitte Paris qu'en 1670 ; il est encore en 1668 précepteur des fils de Colbert.

2. Pendant trois ans, 1671-1674, le P. de la Colombière eut pour recteur, à Lyon, le P. François d'Aix de la Chaise, qui, en 1675, devint confesseur de Louis XIV.

3. *Retraite spirituelle*, p. 1, édit. de 1684 ; *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. VI, p. 1 et 2.

et pour s'en convaincre il suffit de relire son *Projet d'un vœu*, et les motifs qui le poussent à cette pleine et entière observation de toutes ses règles. Voici le dernier : « Pour faire de mon côté tout ce qui est en mon pouvoir, pour être à Dieu sans réserve, pour détacher mon cœur de toutes les créatures et l'aimer de toutes mes forces, du moins d'un amour effectif[1]. » Et à la veille de terminer cette retraite, qui avait duré trente jours, il résumait ainsi les crucifiantes et héroïques aspirations de son cœur :

« Saint Paul disait : *Conversatio nostra in cœlis est.* Bienheureux sont ceux qui peuvent dire la même chose. Pour moi, je demande à Dieu de pouvoir vivre entre le ciel et la terre, sans jouir, ni des plaisirs d'ici-bas, ni de ceux du paradis, dans un détachement universel, n'étant lié qu'à lui seul qu'on trouve partout. C'est à nous de nous soustraire tous les plaisirs de la terre, du moins de n'en prendre aucun par le motif du plaisir, en détacher son cœur, si l'on ne peut pas y renoncer réellement ; s'en faire une peine, par le désir ardent qu'on aurait de s'en priver pour l'amour de Dieu. Pour ceux du ciel il faut laisser faire Dieu, qui connaît nos forces et qui a ses desseins, et vivre dans une grande indifférence et tout disposé à s'en passer[2]. » Et le dernier mot vaut encore d'être cité : « A quelque prix que ce soit, il faut que Dieu soit content[3]. »

Pendant un mois et demi, le P. de la Colombière, les *Exercices spirituels* terminés, put encore lentement recueillir les fruits de grâce qui, pour lui, avaient mûri pendant ces jours de fécond travail ; puis, le samedi 2 février, il faisait sa profession solennelle dans la chapelle de la maison Saint-Joseph. De sa part le don était aussi complet que possible. Tout ce qu'il avait reçu, qualités naturelles du corps, dons plus précieux du cœur et de l'esprit, vertus surnaturelles, seul trésor de l'âme, ses longues

1. *Retraite spirituelle*, p. 74, édit. de 1684 ; *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. VI, p. 34.

2. *Retraite spirituelle*, p. 129. *Œuvres du vénérable P. de la Colombière*, t. VI, p. 59.

3. *Retraite spirituelle*, p. 139. *Œuvres du vénérable P. de la Colombière*, t. VI, p. 64.

années d'efforts et de mérites, il rendait tout, il offrait tout pour être, entre les mains de Dieu, un instrument docile. Dieu n'allait pas tarder à se servir de lui.

Le 26 janvier 1675, le P. Pierre Papon, supérieur des Jésuites de Paray-le-Monial, avait été désigné comme recteur du collège de Gray ; pour lui succéder on nomma le P. Claude de la Colombière. Ce choix ne laissa pas de surprendre un peu, et l'on pensait que c'était une bien petite ville pour un homme d'un aussi grand mérite. Le P. Forest, professeur au collège de Paray, auquel Mlle de Lyonne, dans la suite, fit part de son étonnement, répondit : « Mademoiselle, c'est en faveur d'une âme de choix qui avait besoin de sa direction[1]. »

Nous connaissons cette âme de choix : c'est la sœur Marguerite-Marie Alacoque.

Après s'être arrêté à Roanne, le P. de la Colombière se dirigea vers Paray, où il dut arriver vers le 15 février.

Dans les jours qui suivirent son installation, il fit à la Mère de Saumaise une visite de politesse. Presque partout, les Jésuites étaient confesseurs extraordinaires des monastères de la Visitation ; le P. Papon l'avait été à Paray, le P. de la Colombière allait lui succéder. Aussi la supérieure jugea-t-elle bon de présenter sa communauté au nouvel arrivé. A peine la sœur Marguerite-Marie était-elle entrée dans le parloir avec les autres religieuses que, brusquement, à l'intime de son âme, elle entendit ces paroles très nettes : « Voilà celui que je t'envoie[2]. » Rien, à l'extérieur, ne révéla cette communication céleste, et la sainte ne crut pas devoir en faire part aussitôt à la Mère de Saumaise. Celle-ci, d'ailleurs, avait invité le nouveau supérieur des Jésuites à faire bientôt une exhortation à ses filles. Il revint dès la fin de février ou dans les premiers jours de mars.

C'est à la chapelle, devant la grille du chœur découverte,

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 126.

2. Languet : *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 205 ; *Vie et Œuvres*, t. I, p. 119, II, p. 403 ; *Troisième lettre au P. Croiset.*

que le P. de la Colombière adressa la parole aux religieuses. Il les voyait devant lui, et même le rideau d'étamine noire était levé. Une sœur surtout le frappa par son attitude recueillie, il remarquait en elle je ne sais quoi de surnaturel qui l'intrigua fort, et, l'entretien terminé, il crut devoir demander à la Mère de Saumaise quelle était cette jeune religieuse. On la lui nomma, et lui, si réservé, n'hésita pas à dire que c'était une âme de grâce. La supérieure n'ajouta rien ; au maître divin qui dirigeait la sœur Marguerite-Marie, elle laissait le soin de nouer, entre ses deux élus, les rapports que lui-même avait déterminés. Sa volonté allait sans doute se manifester bientôt.

Les Quatre-Temps tombaient, en cette année 1675, le 6, le 8 et le 9 mars ; le P. de la Colombière vint donc entendre les confessions des religieuses[1]. Il ne connaissait pas la sœur Marguerite-Marie. Il l'avait vue sans doute, quelques jours auparavant, lors de son exhortation, mais il ne savait rien d'elle ; sans doute encore, il avait remarqué son attitude recueillie, mais ce vague souvenir suffisait-il pour la lui faire distinguer dans l'obscurité d'un confessionnal, entre quarante religieuses qui toutes lui étaient inconnues ? De son côté la sainte, malgré la parole entendue au parloir, avait résolu de ne rien révéler, dans cette première rencontre, de la vie intime de son âme. Mais elle eut beau faire, elle eut beau essayer de se confesser aussi simplement que possible, même à l'insu de ceux qui le portent et contre leur désir, le parfum de Jésus se trahit toujours. A ceux qui comprennent, — et celui qui écoutait la sœur Marguerite-Marie était de ceux-là, — un rien, un mot révèle le mystère. « Homme d'une vertu éminente, et que Dieu avait doué d'un rare discernement des esprits pour la direction des âmes[2] », le P. de la Colombière ne s'y trompa pas, et par des questions réitérées, par des paroles

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 403 ; G. II, 92.

2. C'est le P. de Galliffet qui parle ainsi dans son beau livre : *La Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, p. 13. Il ajoute à la page suivante : « Nous qui écrivons ceci, et qui avons eu le bonheur de vivre avec lui et sous sa direction la dernière année de sa vie, nous pouvons en rendre un témoignage certain. »

toutes profondes et singulièrement lumineuses, il montrait à la sainte qu'il lisait dans certaines parties de son âme comme dans un livre ouvert. Il la retint fort longtemps. Par la connaissance naturelle qu'il avait des consciences, et aussi, sans doute, par une grâce surnaturelle toute spéciale, il sentait bien qu'on ne lui avait pas tout dit : c'était timidité, il le voyait encore. Aussi voulait-il à force de bonté, faire pénétrer, goutte à goutte, la confiance dans ce cœur qui peut-être avait besoin de s'ouvrir. Le cœur resta fermé, et quand le confesseur, à bout de ressources, et voyant qu'un si long entretien commençait à gêner sa pénitente, propose à la sœur Marguerite-Marie de venir la voir une autre fois pour converser avec elle plus à loisir, il la sent hésitante, elle ne veut rien promettre, mais fera tout ce que la Mère de Saumaise lui ordonnera[1].

Le P. de la Colombière vit-il, dans cette parole, comme une invitation à s'adresser à la Mère supérieure ; celle-ci toujours inquiète sur les voies extraordinaires de sa fille, conçut-elle d'elle-même la pensée de la lui faire examiner, la question est insoluble. En fait, quelques jours après le supérieur des Jésuites revenait au couvent de la Visitation, et ce jour-là la privilégiée du Cœur de Jésus avait ordre de lui manifester son âme tout entière.

A cette ouverture de conscience elle éprouvait une répugnance effroyable[2]. Les expériences passées n'étaient en effet guère encourageantes, et, naturellement parlant, on conçoit très bien l'état d'âme de la sainte. Le démon d'ailleurs ne restait pas inactif. Avec une belle générosité la sœur Marguerite-Marie avoue au P. de la Colombière la violence qu'elle doit se faire pour parler. Celui-ci lui répond qu'il est bien aise de lui donner occasion de faire un sacrifice à Dieu. Cette parole suffit, la tentation disparaît ; avec une extrême facilité, oubliant qu'il s'agit d'elle-même, la religieuse raconte les merveilles de l'amour divin

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 403; Cf. II, 92.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 403 ; G. II, 92.

qui font de sa vie un martyre délicieux. Bien et mal, vertus et défauts, elle expose tout avec candeur, comme son Dieu le lui apprend[1]. Quand elle eut achevé son récit, le P. de la Colombière, avec une décision où il faut sans doute faire une large part aux lumières surnaturelles, lui répondit qu'elle n'avait rien à craindre en suivant la direction de l'Esprit qui la conduisait, car il la maintenait dans la voie toujours sûre de l'obéissance. Cette première réponse, cette première approbation envahit doucement comme un fleuve de paix, l'âme de la sœur Marguerite-Marie, elle y répand des flots de très grandes consolations. Et le Père continue. Puisque c'est le bon Esprit qui la dirige, elle doit donc suivre ses mouvements, y abandonner tout son être, se sacrifier et s'immoler à son bon plaisir, en un mot devenir la victime du Cœur de Jésus, comme ce divin Cœur le lui a demandé, comme elle-même, avec l'autorisation de la Mère de Saumaise, l'a promis. La direction générale est donnée, elle ne suffit pas. Aussi le sage confesseur en vient-il aux détails. A cette âme illuminée des splendeurs divines et toute brûlée des flammes de l'éternelle charité, il fait admirer la grande bonté de son Dieu qui ne s'est pas rebuté de ses longues résistances ; quel motif pour elle d'estimer les dons surnaturels et de recevoir avec respect et humilité les fréquentes communications et familiers entretiens dont elle est favorisée. Comprise enfin, et pénétrée jusque dans les intimes replis de son âme, la sainte ose alors décrire les plus spéciales caresses et les secrets de son union d'amour avec son Bien-Aimé ; le P. de la Colombière ne s'étonne de rien : « Il me dit que j'avais grand sujet en tout cela de m'humilier, et lui d'admirer les grandes miséricordes de Dieu à mon égard[2]. » Sur

1. *Troisième lettre au P. Croiset.* Cependant il semble ressortir de la *quatrième lettre* au P. Croiset que la sœur Marguerite-Marie ne parla au P. de la Colombière de l'apostolat et de la dévotion au Sacré-Cœur que dans l'octave du Saint Sacrement, en juin. Il faut reconnaître que les différents récits ne concordent pas toujours entre eux.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 404. Là où le P. de la Colombière n'a pas jugé bon de s'étonner ; là où il admire les grandes miséricordes de Dieu, les incrédules, avec une méchanceté qui n'essaie même pas de se dissimuler depuis deux siècles, et

un point de conduite pratique qui tourmentait la sœur Marguerite-Marie, comme il tourmente parfois certaines personnes qui passent par les mêmes états mystiques, elle reçut encore une prudente direction. Lorsque l'action divine, pénétrant son âme, la séparait comme graduellement du corps, qu'elle soustrayait à sa puissance, et l'empêchait de réciter des prières vocales, il était inutile de lutter contre cette force. Pourvu qu'elle s'acquittât des prières de règle, elle n'avait à s'inquiéter de rien. Quand elle pourrait, elle ajouterait le chapelet, mais il fallait renoncer à ces violents efforts, au milieu desquels elle restait parfois « la bouche ouverte sans pouvoir prononcer aucune parole. »

Cet entretien, qui fut suivi de plusieurs autres, laissa, dans l'âme de la sœur Marguerite-Marie, une paix profonde[1]. Mais il entra toujours dans les desseins de Dieu sur elle de mettre l'amertume à côté de la douceur ; les roses de sa vie eurent toujours leurs épines. Les fréquentes entrevues de la jeune professe avec le supérieur des Jésuites ne pouvaient passer inaperçues. Lors des Quatre-Temps, plusieurs personnes avaient déjà trouvé bien longue leur communication. On se rappelait aussi qu'elle avait consulté plusieurs directeurs ; c'était bien du bruit pour une seule religieuse, victime sans doute de son imagination. Et les têtes se montaient dans la communauté, et les langues parlaient. Encore un que la sœur Marguerite-Marie Alacoque abuse avec ses rêveries : elle va le tromper comme les autres, ajoutaient les moins charitables[2]. Le P. de la Colombière con-

certains catholiques, au nom d'une réserve dont ils se prétendent les juges infaillibles, ont-ils raison de crier à l'aberration et au scandale ? Le P. de la Colombière, seul, a connu tous les secrets de sainte Marguerite-Marie. Le précepteur des fils de Colbert et l'habitué des réunions de Sceaux n'était pas un naïf, le retraitant de la maison Saint-Joseph possédait bien quelque vertu ; Dieu, en outre, qui avait sur la religieuse de Paray les desseins que l'on sait, ne lui refusa pas sans doute des lumières surnaturelles tout à fait particulières ; juger comme lui, c'est donc rester dans le bon sens et dans la vérité. Cf. G. II, 93.

1. *Troisième lettre* au *P. Croiset. Vie et Œuvres*, t. II, p. 404 ; G. II, 94.

2. Sainte Thérèse raconte (*Vie écrite par elle-même*, c. 28, p. 345) comment le P. Balthasar Alvarez eut aussi beaucoup à souffrir à son sujet. Comme le P. de la Colombière, il fit jusqu'au bout son devoir.

naissait tout ce tapage, et il en souffrait. Mais renoncer pour cette persécution à diriger sa pénitente, il n'en eut pas même la pensée. Son œuvre lui paraissait bonne, et nous savons aujourd'hui combien elle l'était ; aussi rien ne pouvait l'arrêter. Un autre aurait pu penser que du bruit excité dans le couvent de Paray-le-Monial, des paroles imprudentes de certaines religieuses, il pouvait rejaillir, sur son apostolat tout entier, un léger discrédit, et cet autre, du seul point de vue naturel, il ne faudrait pas le blâmer. Mais Dieu voulait cette direction donnée par le P. de la Colombière à la sœur Marguerite-Marie, et il en mettait dans son âme la si évidente certitude, qu'il passait, sans les regarder, au milieu des épines du chemin, tout entier à sa mission. Il allait d'ailleurs bientôt, et d'une manière surnaturelle, voir grandir son assurance et sentir mieux encore qu'il était dans la vérité.

Un jour qu'il était venu dire la messe dans la chapelle du couvent de la Visitation, Notre-Seigneur lui fit de très grandes grâces, et la sœur Marguerite-Marie eut une vision significative. Au moment où elle s'approchait de la grille du chœur pour recevoir la sainte communion, le Sacré-Cœur de Jésus, brûlant de flammes, lui apparut ; deux autres cœurs étaient près de lui, qui cherchaient à s'y unir et à s'y perdre. Une voix disait : « C'est ainsi que mon pur amour unit ces trois cœurs pour toujours[1]. » La sainte comprit que son union avec le P. de la Colombière était toute pour la gloire du Sacré-Cœur ; elle comprit en outre qu'elle devait lui découvrir les trésors de cette nouvelle dévotion dont il serait l'apôtre. Choisis tous deux pour la même mission, ils devaient mettre en commun leurs richesses spirituelles, comme il convient entre frères et sœurs. Toujours humble, la sœur Marguerite-Marie objecte l'inégalité qui existe entre un homme de si grande vertu et une pauvre chétive pécheresse comme elle ; elle entend cette réponse :

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 405 ; G. II, 93.

« Les richesses infinies de mon Cœur suppléeront et égaleront tout. Dis-lui seulement sans craindre. — Ce que je fis, ajoute la Bienheureuse, à notre premier entretien. Et la manière d'humilité et d'actions de grâce avec laquelle il le reçut, avec plusieurs autres choses que je lui dis de la part de mon souverain Maître, en ce qui le concernait me toucha tellement, et me profita plus que tous les sermons que j'aurais pu entendre[1]. »

Ainsi, avant cette vision des trois cœurs, dont il nous est difficile de fixer la date, il n'y avait eu, entre le P. de la Colombière et la sœur Marguerite-Marie, aucune parole échangée sur le culte du Sacré-Cœur. Il fallut un ordre précis pour qu'elle lui révélât son secret, et pourtant, depuis plusieurs semaines, depuis plusieurs mois peut-être, ils communiquaient fréquemment entre eux. Nous avons là une nouvelle preuve de la discrétion de l'élue divine, et une nouvelle raison de croire que, avant 1675, elle n'avait parlé que très vaguement à la Mère de Saumaise de cette nouvelle dévotion[2]. La volonté divine allait d'ailleurs se manifester plus clairement encore, et le choix du P. de la Colombière devenir plus évident.

On était au mois de juin. Le supérieur des Jésuites venait de prêcher le jour de la Pentecôte, dans la chapelle des Ursulines[3], un sermon qui avait enlevé l'auditoire et gagné pour jamais à Dieu, l'âme de M^lle^ de Lyonne. Dans l'octave de la fête du Très Saint Sacrement, célébrée le 13 juin, la bienheureuse Marguerite-Marie reçut la plus célèbre de toutes ses faveurs.

Les temps étaient accomplis. Lentement Notre-Seigneur avait préparé toutes choses. Il avait, dans des visions successives, affirmé et l'amour de son divin Cœur pour les hommes,

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 405, ; G. II, 94.

2. « Mais pour en revenir à la dévotion du Sacré-Cœur, il est vrai, je vous l'avoue, que c'est ce bon Père (de la Colombière) à qui j'en fis la première ouverture. » *Troisième lettre au P. Croiset.*

3. Cette chapelle existe toujours ; mais l'ancien couvent des Ursulines a été remplacé par une maison de religieuses du Saint-Sacrement ; elles s'occupent, comme leurs devancières du XVII^e^ siècle, de l'éducation des jeunes filles.

et son désir de voir vénérer ce Cœur sacré sous la figure d'un cœur de chair ; céleste suppliant il avait ensuite demandé à sa servante Marguerite-Marie de reconnaître, par son amour, ses tendresses infinies et d'expier, par les moyens qu'il lui avait fait connaître, les crimes du monde. Cela fait, par des contradictions, par des souffrances, par une guérison qui avait surpris toute la communauté, et, en dernier lieu, par les paroles tombées des lèvres du P. de la Colombière, il avait voulu accréditer près des hommes celle qu'il avait choisie pour messagère. Sans doute ce dernier dessein n'était pas achevé et, dans l'ordre de sa Providence, la sœur Marguerite-Marie devait toujours trouver devant elle de pénibles résistances. Mais pourtant il avait illuminé sa mission de telles clartés, qu'on ne pouvait plus se refuser à l'examiner sérieusement. Il pouvait donc désormais aller jusqu'au bout de ses miséricordes et de ses désirs. Écoutons leur dernière et touchante expression.

« Étant une fois devant le saint Sacrement, un jour de son octave[1], je reçus de mon Dieu des grâces excessives de son amour, et me sentis touchée du désir de quelque retour et de lui rendre amour pour amour. Et il me dit : « Tu ne m'en peux rendre un plus grand qu'en faisant ce que je t'ai déjà tant de fois demandé. » Alors me découvrant son divin Cœur : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consommer pour leur témoigner son amour ; et pour reconnaissance je ne reçois

1. On fixe cette révélation au 16 juin 1675 ; (Mgr Bougaud, *Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie*, p. 252 et 586) ; la vérité est que ni Mgr Bougaud, ni personne ne peut rien affirmer de précis sur la date. La sainte dit « un jour de son octave », voilà tout. On pourrait peut-être penser que « un jour de son octave » signifie « *le* jour de son octave », et en effet pour dire « *le* jour de la Toussaint » elle écrit « *un* jour de Toussaint » (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 386). Mais, entre les deux expressions, il y a une nuance qui n'échappe à personne, et je dois ajouter que là où elle veut préciser la sainte sait bien le faire ; elle écrit « *la* veille de la Présentation » (p. 395) ; « devant le Saint Sacrement *le* jour de sa fête » (p. 471). Il faut donc dans l'expression « *un* jour de son octave » laisser au mot *un* son sens indéfini, et se résoudre à ignorer de quel jour exact il s'agit. On peut consulter sur ce point une lettre de M. Cucherat et une réponse de Mgr Bougaud, *Univers*, 25 mai et 1er juin 1875. On ne peut rien conclure du fait que le Saint Sacrement était exposé ce jour-là.

de la plupart que des ingratitudes, par leurs irrévérences et leurs sacrilèges et par les froideurs et les mépris qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour. Mais ce qui m'est encore le plus sensible est que ce sont des cœurs qui me sont consacrés qui en usent ainsi. C'est pour cela que je te demande que le premier vendredi d'après l'octave du Saint Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur en communiant ce jour-là, et en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels[1]. Je te promets aussi que mon Cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur et qui procureront qu'il lui soit rendu. » Et répondant à cela que je ne savais comme pouvoir accomplir ce qu'il désirait de moi depuis tant de temps, il me dit de m'adresser à son serviteur qu'il m'avait envoyé pour l'accomplissement de ce dessein. Et l'ayant fait, il m'ordonna de mettre par écrit ce que je lui avais [dit] touchant le Sacré-Cœur de Jésus-Christ[2]. »

1. Cette expression est vague. Le P. de la Colombière l'interprète parfois ainsi : « durant toute l'octave qu'il aura été exposé sur nos autels, dans le monde chrétien. » *Lettres spirituelles du V. P. Claude de la Colombière*, lettres LXXXI[e] et LXXXIX[e]. Mais c'est là un sens beaucoup trop restrictif, je dois ajouter cependant que le P. Croiset adopte l'interprétation du P. de la Colombière, *La dévotion au Sacré-Cœur de N.-S. Jésus-Christ*, p. 216, édit. de 1691.

2. *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. VI, p. 118 et sqq. Comme elle le dit dans son *Autobiographie*, la sainte remit par écrit, au P. de la Colombière, le récit de cette vision ; celui-ci le transcrivit dans son journal de retraites à Londres, en 1677 ; on le trouve imprimé dès 1684, du vivant même de la sœur Marguerite-Marie, dans la *Retraite spirituelle du P. Claude de la Colombière, jésuite*. Lyon, Anisson. Rien donc de plus authentique. C'est probablement dans les jours qui suivirent la vision, peut-être dès le lendemain, que, toute vibrante de l'émotion reçue, elle en consignait dans cette page immortelle le vivant souvenir. Nous pouvons préciser encore. D'après la tradition du monastère de la Visitation de Paray, tradition que nous connaissons par les Contemporaines de la Bienheureuse (*Vie et Œuvres*, t. I, p. 125), le P. de la Colombière se consacra au Sacré-Cœur le 21 juin 1675, vendredi dans l'octave du Saint-Sacrement. Par là, évidemment, il entendait répondre au désir exprimé par Notre-Seigneur, il le connaissait donc à cette date, et vraisemblablement il avait déjà demandé à la sœur Marguerite-Marie, le compte rendu de la vision qu'elle venait d'avoir l'un des huits jours précédents « un jour de son octave » ; peut-être même avait-il déjà ce récit en main. Tous les écrivains qui nous parlent de lui, Mgr Languet, le P. Croiset, les Contemporaines, le P. Froment, le P. de Galliffet, ne cessent de vanter sa prudence. Dès lors aura-t-il voulu se décider à un acte aussi grave que sa consécration du 21 juin, sans avoir pris toutes les précautions possibles, sans avoir médité sur un texte écrit, toujours plus précis dans sa concision voulue

Nous avons encore cet écrit composé par la Bienheureuse sur l'ordre du P. de la Colombière. Entièrement conforme, sauf quelques détails insignifiants, à la plus grande partie du texte que nous venons de citer, il s'en distingue pourtant vers la fin et le complète. La sœur Marguerite-Marie, dans son mémoire au P. Rolin, reproduit exactement le cri de tendresse passionnée, les désirs et les promesses de Notre-Seigneur, et puis, cela fait, — c'était l'essentiel, — elle coupe son récit et supprime certains détails plus intimes qu'elle pouvait croire inutiles. Les voici d'après son texte de 1675 conservé par le P. de la Colombière. Après la demande de son Maître bien-aimé qui veut l'établissement de la fête du vendredi dans l'octave du Saint-Sacrement, elle ose lui dire :

« Mais, mon Seigneur, à qui vous adressez-vous ? A une si chétive créature et pauvre pécheur que son indignité serait même capable d'empêcher l'accomplissement de votre dessein. Vous avez tant d'âmes généreuses pour exécuter vos desseins. — Eh ! pauvre innocent que tu es, ne sais-tu pas que je me sers des sujets les plus faibles pour confondre les forts, que c'est ordinairement les plus petits et les pauvres d'esprit sur lesquels je [fais voir[1]] ma puissance avec plus d'éclat, afin qu'ils ne s'attribuent rien à eux-mêmes ? — Donnez-moi donc, [lui dis-je][2], le moyen de faire ce que vous me commandez. Pour lors il m'ajouta : Adresse-toi à mon serviteur N. (le P. de la Colombière) et lui dis de ma part de faire son possible pour établir cette dévotion et donner ce plaisir à mon divin Cœur ; qu'il ne se décourage point pour les difficultés qu'il y rencontrera, car il n'en manquera pas ; mais il doit savoir que celui-là est tout-puissant qui se défie entièrement de soi-même pour se confier uniquement à moi[3]. »

qu'une conversation où le sens des paroles est un peu flottant, où souvent le terme exact fait défaut ? Vraiment la réponse se fait d'elle-même. Et c'est une grande joie pour nous, et une cause de juste confiance, de pouvoir estimer que le récit de cette révélation de juin 1675 a été composé, par la sainte, à un moment où, de l'action divine, elle ne pouvait avoir oublié le plus petit détail.

1. Le texte de 1684 porte : je *vois* ma puissance.
2. « Je lui dis », texte de 1684.
3. *Retraite spirituelle du P. Claude de la Colombière*, p. 249, 251.

Et voilà l'origine du grand mouvement qui, d'un élan irrésistible, emporte les nations modernes vers la dévotion au Sacré-Cœur. La parole d'une jeune professe de la Visitation Sainte-Marie a bouleversé le monde. En 1675, le culte du Sacré-Cœur est, dans l'Église de Dieu l'apanage de quelques âmes privilégiées : aujourd'hui c'est l'héritage de tous les chrétiens. Les faits ne peuvent se nier. A leur lumière éblouissante nous comprenons la grandeur de ce qui se passait, voilà deux cent trente ans, dans la chapelle de Paray-le-Monial, et la gloire du choix divin qui réunissait, dans une même élection, la sœur Marguerite-Marie Alacoque et le P. Claude de la Colombière, l'une pour entendre les demandes divines, l'autre pour les répandre parmi les hommes, avec son autorité de prêtre de Jésus-Christ.

Dans sa liberté toute-puissante, Dieu prend ses élus où il veut, et de ses décisions, il ne doit compte à personne : c'est notre droit pourtant de rechercher, avec une humble et respectueuse curiosité, non pas les raisons dernières de ses préférences, nous ne les connaîtrons que dans l'éternité, mais les motifs apparents qui auraient pu les déterminer. La Visitation Sainte-Marie et la Compagnie de Jésus n'avaient évidemment aucun droit strict à leur glorieuse élection, mais pourtant si Dieu voulut les regarder, il trouva, dans l'un et l'autre de ces ordres religieux, des raisons qui pouvaient l'incliner à les choisir comme apôtres du Cœur de Jésus[1].

Le P. Bouzonié remarquait déjà en 1697[2] que la sœur Marguerite-Marie appartenait à un « ordre dont l'esprit est la plus parfaite douceur... parce que son saint fondateur était la douceur même, vivante et animée en sa personne et dans ses écrits, d'où vient que les peintres lui mettent son cœur entre les mains dans

1. L'appel de Notre-Seigneur, qui semble n'être que personnel et s'adresser seulement à la sœur Marguerite-Marie et au P. de la Colombière, atteint en réalité les deux ordres de la Visitation et de la Compagnie de Jésus. Nous le comprendrons mieux dans la suite. Voir chapitre XIII.

2. *Entretien de Théotime et de Philothée sur la dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, p. 51.

leurs tableaux », et, dans cette douceur, il voyait comme un appel lointain à prêcher la dévotion au Cœur de Jésus. J'ai dit ailleurs, et je n'ai fait qu'effleurer le sujet, combien l'amour du Cœur de Jésus pénètre et anime tous les écrits de saint François de Sales. Comme le bienheureux Elzéar, comte d'Arian en Provence, époux de la dévote et chaste Delphine[1], le saint habite toujours dans la plaie du côté de notre doux Jésus et on le chercherait ailleurs « pour néant. » Au contact du Cœur divin il s'est pénétré de douceur et d'amour, et, désireux « de répandre cette huile sacrée sur toute la face de la terre, » il en a d'abord imprégné son œuvre, et partout avec elle s'écoule le délicieux parfum. Les religieuses de la Visitation continuent la mission de leur glorieux Père.

« Il a établi, écrit-on en 1697, une congrégation destinée au culte particulier du Cœur de Jésus et à l'amour de ces deux vertus qui en font le caractère. Cet admirable évêque a appelé ses filles à cette école intérieure, après s'y être rendu lui-même parfaitement savant, et, quoique le Sauveur l'ait ouverte à tous les fidèles par ces paroles : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, » il les a néanmoins distinguées de telle manière, qu'il a voulu, cet illustre panégyriste du Cœur de Jésus-Christ, que non seulement elles en fussent les disciples pour l'étudier, mais aussi les oracles pour le faire connaître aux autres, les adoratrices pour lui rendre un perpétuel hommage, les favorites pour lui faire continuellement leur cour, les épouses choisies pour en conserver éternellement les feux[2]. »

Ce jugement, qui date de la fin du XVII^e^ siècle, précède la diffusion du culte du Sacré-Cœur, il n'est donc pas formulé pour les besoins de la cause. Ceux qui veulent savoir comment l'histoire de la Visitation le confirme n'ont qu'à ouvrir le premier volume de la belle *Etude sur le Sacré-Cœur* du P. Letierce, ou à chercher dans la collection de l'*Année Sainte* les noms de

1. *Œuvres de saint François de Sales*, t. III, p. 94.

2. *Entretien de Théotime et de Philothée sur la dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, p. 78.

quelques-unes de ces grandes dévotes du Sacré-Cœur qui s'appellent la vénérable Mère Anne-Marguerite Clément, la sœur Jeanne-Bénigne Gojoz, la Mère Marie-Constance de Bressand, la Mère Anne-Catherine de Beaumont, la sœur Claude-Angélique Garnier, la Mère Marie-Michel Bouffard, la sœur Marie-Pacifique Collet, et cette sœur Marie-Marthe Le Sieur, morte en 1684, qui, chaque fois qu'elle trempait sa plume dans l'encre, « abîmait alors intérieurement son âme dans le Cœur de Jésus[1]. » Pour répandre la nouvelle dévotion, Notre-Seigneur pouvait sans doute choisir d'autres apôtres que les religieuses de la Visitation Sainte-Marie ; mais il faut avouer que, dans les soixante-cinq années écoulées du 6 juin 1610 au 21 juin 1675, les filles de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, par leurs vertus modestes, leur humble douceur, leur dévotion, si naturelle qu'elle semble un héritage de famille, pour le divin Cœur, s'étaient acquis, à cette mission, des droits qu'il a plu à Dieu lui-même de consacrer.

En était-il ainsi de la Compagnie de Jésus ? Des grandes révélations de 1673, 1674 et 1675 que nous venons de raconter, il ressort d'une manière évidente que Notre-Seigneur veut surtout manifester son amour miséricordieux pour les hommes. Elles sont dans toutes les mémoires les consolantes paroles :

« Mon divin Cœur est si passionné d'amour pour les hommes... que, ne pouvant plus contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen et qu'il se manifeste à eux pour les enrichir de ses précieux trésors... Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consommer pour leur témoigner son amour... Je te promets aussi que mon Cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur[2]. »

Miséricordieux amour, amoureuse miséricorde, c'est bien le

1. *Année Sainte*, t. VII, p. 414.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 379 et 414 ; G. II, 69 et 102.

résumé des paroles de Notre-Seigneur, et c'est toujours un cri de tendresse qui le premier s'échappe de ses lèvres et de son Cœur.

Or ne semble-t-il pas, l'histoire en main, qu'un des buts providentiels voulus de Dieu par la fondation de la Compagnie de Jésus, ce fut de maintenir, dans toute leur intégrité, les droits de son infinie miséricorde ? A chacun sa part dans l'Église universelle, et la vigne du Père de famille s'étend assez, en longueur et en largeur, pour le travail et le mérite de tous. En cette fin du XVII^e^ siècle les Jésuites étaient un peu les ouvriers de la onzième heure, et, avant eux, les autres grandes familles religieuses avaient porté noblement le poids du jour et de la fatigue : c'est une justice de le reconnaître, c'est une joie de le proclamer bien haut. Dieu lui-même avait traité ces premiers ouvriers en bons serviteurs : Dominicains, Franciscains et Carmes avaient reçu de son Église des privilèges glorieux, à eux se rattachaient les dévotions du Rosaire, du Scapulaire et du Chemin de la Croix. En unissant les Jésuites plus étroitement que d'autres au culte du Sacré-Cœur, il suivait donc la marche ordinaire de sa Providence ; il semblait récompenser un siècle et demi de bon combat à travers le monde, et quarante années de luttes en France, contre les dogmes désespérants du Jansénisme. En outre, personne ne pouvait le prévoir en 1675, mais nous le savons aujourd'hui, à ceux qui dans un siècle allaient mourir pour lui, Jésus voulait, après leur avoir donné son nom, offrir comme consolation, comme suprême asile et comme tombeau son Cœur divin. Ce sépulcre-là, comme celui de Joseph d'Arimathie, ne garde pas éternellement ses morts, et, un jour ou l'autre, il devient glorieux.

« Ajoutons, écrit magnifiquement Mgr Bougaud, que, pour prix de tant de services, pour la récompenser d'avoir élevé la jeunesse européenne tout entière, civilisé le Paraguay, évangélisé le Japon, versé son sang sur mille plages inhospitalières, enrichi la civilisation d'une foule de découvertes précieuses, et, ce qui vaut mieux, embaumé le monde du parfum de toutes les vertus, la Compagnie de Jésus allait

être persécutée, honnie, ses membres les plus vénérables jetés en prison ou envoyés en exil, et qu'il était bien juste que Dieu lui donnât, dans des circonstances aussi critiques non seulement un appui et une consolation, mais surtout un signe public de son amour[1]. »

Encore une fois, le choix de Dieu se justifie lui-même, et nos approbations humaines ne peuvent que lui rendre hommage, sans rien ajouter à sa divine valeur. Nous avons pourtant le droit de reconnaître qu'il avait, pour s'arrêter sur les deux élus de Paray, des motifs qu'il nous est possible d'apprécier.

Le 21 juin, le vendredi dans l'octave du Saint Sacrement qui suivit la vision de la sœur Marguerite-Marie, le P. de la Colombière voulut, le premier, répondre à l'appel de Notre-Seigneur. Pendant trois mois il avait longuement réfléchi sur les confidences de la jeune visitandine, il avait eu avec elle de fréquents entretiens ; pour la mieux connaître, il avait interrogé sa supérieure, la très honorée Mère de Saumaise : tous les témoignages lui avaient paru concluants. Ce n'était plus l'heure de douter, il croyait. Dès lors n'était-il pas logique, n'était-il pas loyal de mettre ses actes d'accord avec sa croyance ? Au mois de novembre, pendant sa grande retraite de trente jours, il avait « résolu d'être fidèle à Dieu, même dans les plus petites choses[2], » il lui serait donc fidèle, et persuadé que Dieu lui demandait de se consacrer au Sacré-Cœur de Jésus, il s'y consacrerait. Consécration tout intime ; on peut croire que le vénérable Père l'a formulée à peu près dans les mêmes termes dont, plus tard, il se servit pour l'acte d'offrande qui termine sa seconde retraite spirituelle. En voici la fin :

1. *Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie*, 10e édition, p. 166. — J'aurais pu dire que, longtemps avant 1675, de nombreux Jésuites avaient rendu un culte privé au Sacré-Cœur. Le fait est si connu que je n'y insiste pas, je me contente de renvoyer au P. Letierce, *Etude sur le Sacré-Cœur*, t. I, p. 35-86. D'une révélation faite au P. Claude Bernier, il résulterait même que Notre-Seigneur, en maintes circonstances, fit à saint Ignace le don de son Cœur. De Guilhermy, *Ménologe de l'Assistance de France*, 17 juin.

2. *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. VI, p. 33.

« Sacré-Cœur de Jésus, apprenez-moi le parfait oubli de moi-même, puisque c'est la seule voie par où l'on peut entrer en vous. Puisque tout ce que je ferai à l'avenir sera à vous, faites en sorte que je ne fasse rien qui ne soit digne de vous. Enseignez-moi ce que je dois faire pour parvenir à la pureté de votre amour, duquel vous m'avez inspiré le désir. Je sens en moi une grande volonté de vous plaire et une grande impuissance d'en venir à bout sans une grande lumière et un secours très particulier que je ne puis attendre que de vous. Faites en moi votre volonté. Seigneur, je m'y oppose, je le sens bien ; mais je voudrais bien, ce me semble, ne m'y opposer pas. C'est à vous à tout faire, divin Cœur de Jésus-Christ ; vous seul aurez toute la gloire de ma sanctification si je me fais saint, cela me paraît plus clair que le jour, mais ce sera pour vous une grande gloire, et c'est pour cela seulement que je veux désirer la perfection. Ainsi soit-il[1]. »

Pendant que cette consécration sortait tout émue du cœur du supérieur des Pères Jésuites, la sœur Marguerite-Marie Alacoque, instruite sans doute de tout, s'offrait, elle aussi, dans le chœur de la chapelle des religieuses de la Visitation. Rien ne prouve que la Mère de Saumaise ait pris part à ce premier et tout intime hommage ; mais les événements qui suivirent, la confiance que dès lors elle avait dans le P. de la Colombière, l'estime qu'elle professait pour sa sainte fille nous permettent de penser qu'il en fut ainsi.

Cette journée du 21 juin 1675 termine les grandes révélations du Cœur de Jésus. Il nous importe trop de les bien comprendre pour qu'on ne nous permette pas d'y insister un peu.

Nous avons signalé du 27 décembre 1673 au mois de juin 1675 quatre manifestations principales de ce divin Cœur. Il y en eût d'autres certainement[2], mais la sainte les indique d'une façon générale et sans y insister. Dans celles que nous avons étudiées, Dieu semble se proposer un triple but. Il veut d'abord convaincre

1. *Retraite spirituelle*, p. 268-270. *Œuvres complètes du vénérable P. Claude de la Colombière*, t. VI, p. 126.

2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 381.

la sœur Marguerite-Marie des faveurs qui lui sont faites et comme témoignage de son action, il lui fait dans l'âme cette blessure d'amour toute surnaturelle qui lui occasionne de temps à autre une violente douleur de côté ; une saignée seule peut la soulager. Avant la première révélation l'élue du Cœur de Jésus n'avait jamais éprouvé cette souffrance ; depuis lors, et selon l'assurance de son divin Maître, elle la ressentit toute sa vie.

Dieu veut ensuite faire connaître le motif, l'objet et l'acte propre de la nouvelle dévotion. Le Cœur de Jésus se manifeste aux hommes parce qu'il est passionné d'amour pour eux, c'est là comme le dernier effort de sa tendresse. Il désire être vénéré sous la figure d'un cœur de chair, ceint d'une couronne d'épines, entouré de flammes, surmonté d'une croix, et sur lequel sera visible la plaie de la lance. De tous il exige un retour d'amour réparateur ; aux fils rachetés par ses douleurs, il demande de reconnaître ses tendresses infinies et d'expier les crimes de la terre. Voilà l'essence et la moelle de la dévotion au Sacré-Cœur. A ceux qui répondront à cet appel, des promesses sont faites qui se préciseront plus tard.

Dieu veut enfin désigner au monde la personne qu'il a choisie pour faire connaître ses miséricordes. Aussi lui fait-il des demandes qu'elle doit transmettre à sa supérieure : la communion des premiers vendredis du mois, l'heure d'oraison de la nuit du jeudi au vendredi. La Mère de Saumaise refuse, mais une guérison extraordinaire de la sœur Marguerite-Marie confirme et signe, pour ainsi parler, l'ordre divin. La suite de cette histoire nous apprendra que, sur ce point précis, ce ne fut pas la seule intervention céleste ; le Tout-Puissant n'hésita jamais à faire un miracle pour mieux affirmer toute sa pensée.

Enfin, dans une dernière manifestation, Dieu vient de choisir pour la sœur Marguerite-Marie un frère dans son Cœur sacré, un auxiliaire qui doit l'aider et la soutenir, le P. de la Colombière ; il lui a fait en outre une suprême demande. Le premier vendredi après l'octave du saint Sacrement doit être consacré à une fête

en l'honneur du Cœur de Jésus ; ses adorateurs feront ce jour-là une communion et une amende honorable pour réparer les injures qu'il reçoit au sacrement de son amour. Ici ce n'est plus à la Mère de Saumaise, ce n'est plus au P. de la Colombière, c'est à l'Église, c'est au Souverain Pontife d'intervenir, et l'écho des révélations de Paray-le-Monial viendra un jour ou l'autre battre les murs de Rome. Comme tout se développe, comme tout grandit, comme tout se divinise, et comme l'on touche l'intervention surnaturelle ! Ce n'est pas la fille de Claude Alacoque et de Philiberte Lamyn, la persécutée tremblante de Lautecour, l'adolescente irrésolue qui n'ose affirmer sa vocation, la religieuse si humble et si timide qui a pu trouver cela toute seule et concevoir un pareil plan. Dire ou écrire que le P. de la Colombière le lui a soufflé, c'est une fausseté historique et une absurdité morale. *Digitus Dei est hic*[1]. Le doigt de Dieu est là.

Essayons encore d'en mieux voir la trace lumineuse.

Les grâces extraordinaires resteront toujours des mystères ineffables. Avec une respectueuse humilité et une reconnaissance pleine d'amour, nous pouvons cependant chercher à résoudre quelques-uns des problèmes qu'elles soulèvent. Dans les révélations de Paray-le-Monial, sainte Marguerite-Marie a-t-elle vu, de ses yeux de chair, le Cœur sacré qui bat dans la poitrine humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; les apparitions dont elle fut honorée sont-elles des apparitions extérieures ?

Je pose la question, et je vais essayer de la résoudre seulement pour les quatre grandes révélations dont je me suis occupé. Question et réponse sont en effet très complexes, une vision diffère souvent beaucoup d'une autre vision, il faut donc les étudier séparément.

Le problème est évidemment un problème historique, pour le résoudre il faut des arguments historiques. En avons-nous ?

1. *Exod.*, 8, 19.

Il suffit de relire la vision racontée par la sainte dans sa troisième lettre au P. Croiset et celle du mois de juin 1675, pour se convaincre qu'aucun détail ne peut nous aider à déterminer leur nature. Vision *extérieure*, ou, si l'on préfère, vision *corporelle*, vision *imaginaire*, vision *intellectuelle*, dans laquelle de ces catégories faut-il les ranger, nous l'ignorerons probablement toujours. A moins de prétendre, — et l'argument ne manque pas de vraisemblance, — que ces quatre visions formant un tout, et se trouvant dirigées par la pensée divine vers un même but, elles furent toutes d'une même nature ; alors les deux dont nous parlons ressembleraient aux deux que nous allons étudier. Mais c'est là une simple probabilité ; pratiquement, il faut bien avouer notre ignorance.

Restent la vision du 27 décembre 1673 et celle qui eut lieu un premier vendredi du mois de l'année 1674 ; sur toutes deux nous sommes mieux renseignés.

« Me trouvant tout investie de cette divine présence, écrit la sœur Marguerite-Marie, mais si fortement que je m'oubliai de moi-même et du lieu où j'étais, et je m'abandonnai à ce divin Esprit, livrant mon [cœur] à la force de son amour... Après une faveur si grande, et qui dura un si long espace de temps, pendant lequel je ne savais si j'étais au ciel ou en terre[1]. » Et encore : « Après m'être sentie retirée toute au dedans de moi-même par un recueillement extraordinaire de tous mes sens et puissances... Et pendant tout ce temps je ne me sentais pas ni ne savais plus où j'en étais[2]. »

De ces paroles il est facile de conclure que, et le 27 décembre 1673, et pendant l'autre révélation, la sœur Marguerite-Marie était en extase ; or, dans l'extase, les sens extérieurs n'agissant plus, les visions ne peuvent être des visions extérieures ou corporelles. Quand la sainte nous dit qu'elle vit Jésus-Christ son doux Maître « tout éclatant de gloire avec ses cinq plaies,

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 379, 380 ; G. II, 69, 70.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 381, 383 ; G. II, 71, 73.

brillantes comme cinq soleils » et, dans sa poitrine divine entr'ouverte, « son tout aimant et tout aimable Cœur qui était la vive source de ces flammes[1], » il faut bien reconnaître qu'elle ne le vit pas avec ses yeux de chair qui étaient comme morts, l'âme en étant comme séparée, mais tout au plus avec les yeux de l'imagination, si je puis ainsi parler, avec ses sens imaginatifs. L'âme en effet, dans l'extase, isolée du monde extérieur, vit intimement présente à Dieu. Selon l'énergique expression de sainte Thérèse, « dans l'oraison d'union, l'âme est très éveillée à l'égard de Dieu et pleinement endormie à toutes les choses de la terre et à elle-même[2]... Il [Dieu] suspend l'action naturelle de toutes ses puissances afin de mieux imprimer en elle la véritable sagesse[3]. » L'extase est donc à la fois mort et vie, mort à la créature et vie au créateur. Dans cette nouvelle vie d'une intensité admirable, l'âme, pour ses opérations, ne se sert plus du corps qu'elle continue pourtant d'animer, mais elle agit, elle converse à la façon des anges. Action que nous ne pouvons comprendre, paroles mystérieuses qui ne font point vibrer l'air, entretiens d'esprit à esprit, prompts comme la lumière, pénétrants comme la flamme, où la vérité dans sa clarté radieuse envahit sans effort et imbibe l'intelligence tout entière, comme les flots de l'océan une éponge ; où la volonté, au contact du Dieu de charité, s'enflamme comme une paille dans une fournaise, et, en brûlant, répand dans l'âme, avec d'indicibles délices, la paix du ciel qui surpasse tout contentement. Le Tout-Puissant, soit par lui-même, soit par ses anges, ne dédaigne pas d'agir alors sur nos deux plus hautes facultés, l'intelligence et la volonté, qui sont comme dégagées de leur enveloppe corporelle et toutes spiritualisées. Parfois même, l'action surnaturelle atteint l'imagination, mais alors l'extase est moins intime.

Au sortir de ce colloque tout mystérieux, l'âme enivrée est

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 381,; G. II, 71.
2. *Le Château intérieur, cinquième demeure*, ch. I, p. 381.
3. *Le Château intérieur, cinquième demeure*, p. 385, 386.

comme anéantie. « Je ne me sentais pas, ni ne savais plus où j'en étais... Je demeurai plusieurs jours comme tout enivrée et tellement hors de moi que je ne pouvais en revenir pour dire une parole qu'avec violence[1]. » Mais de ce bonheur ineffable, et des vertus qu'a développées ou même fait naître la visite divine, nous n'avons pas à nous occuper pour l'instant ; ce qui nous intéresse, c'est d'essayer de comprendre comment, lorsqu'elle en recevra l'ordre, cette âme privilégiée pourra traduire, en langage humain, l'entretien qu'elle vient d'avoir avec un pur esprit.

La voilà de nouveau aux prises avec le corps. Prisonnières des sens, dépendantes de l'imagination et de la sensibilité, son intelligence comme sa volonté ne peuvent plus agir sans leur intermédiaire. Parole intellectuelle ou parole imaginaire, la parole divine, pour se manifester à d'autres, doit devenir parole humaine ; elle doit se glisser, se matérialiser d'abord dans les replis des facultés sensibles, se charger lentement d'images et d'impressions, perdre encore de sa spiritualité en entrant dans le moule des mots, et, pour pénétrer jusqu'à un autre esprit, par les yeux ou les oreilles, se vêtir enfin d'un corps lumineux ou vibrant, air battu ou caractères écrits. Dans ce voyage à travers notre être, sous ce travail humain, elle n'a pas changé sans doute substantiellement, c'est bien toujours la parole divine entendue ; mais passant à travers l'organisme de la sœur Marguerite-Marie Alacoque ou bien à travers celui de la Mère Thérèse de Jésus, elle en a, pour ainsi parler, pris l'empreinte, et nous ne la connaissons que revêtue de leur imagination et de leur sensibilité, marquée à la tournure de leur esprit[2].

Il faut tout dire. La révélation surnaturelle qui nous est transmise ainsi par le moyen d'une intelligence, d'une imagination et d'une langue humaine, peut nous parvenir un peu déformée.

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 380-383 ; G. II, 69, 73.

2. Voir sur ce point précis une excellente remarque du P. de Galliffet : *De l'excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ*, seconde partie, p. 44.

Dieu, sans doute, voudra que sa parole nous arrive intacte dans ce qu'elle a d'essentiel, mais il n'est pas tenu de faire, il ne fait pas d'ordinaire un miracle pour que rien d'humain ne s'y mêle Les habitudes d'esprit, les préoccupations ordinaires de la sœur Marguerite-Marie Alacoque, comme de la Mère Thérèse de Jésus, s'y retrouveront, faciles à reconnaître. Elles prêteront à Dieu leur manière d'exprimer les choses, ou plutôt elles exprimeront les choses de Dieu à leur manière, et ils sont naïfs, pour ne rien dire de plus, ceux-là qui se scandalisent d'entendre Notre-Seigneur parler tantôt un espagnol original, ferme, classique, et tantôt un français lourd, traînant et plein d'incorrections. Il pouvait paraître très spirituel à Voltaire, aux philosophes, voire aux gallicans du XVIII^e^ siècle de s'en étonner ; aujourd'hui c'est leur étonnement qui nous amuse.

Il arrivera même quelquefois que des erreurs évidentes seront données par des extatiques comme des révélations surnaturelles. De bonne foi, la personne honorée d'une révélation surnaturelle peut croire, revenue à elle-même, que certaines idées généralement admises à son époque, certaines doctrines qu'elle préfère lui ont été confirmées par Notre-Seigneur ou par les anges. Elle ne sait pas alors distinguer entre les impressions venues d'une cause surnaturelle et celles que, dès longtemps, les sens extérieurs ont emmagasinées dans son âme ; elle mêle les unes et les autres ; elle donne à la fois du naturel et du surnaturel, et pourtant elle estime ne donner que du divin.

Voilà pourquoi les révélations, même les plus autorisées, même les plus évidemment célestes, ont besoin d'être étudiées, critiquées. Sans doute il y faut une prudence délicate et une humble réserve ; mais pourtant il paraît clair aussi qu'il ne faut pas se scandaliser trop vite, ni jeter à la légère l'anathème aux sacrilèges qui osent porter une main téméraire sur l'arche sainte[1].

Dieu fera son œuvre, que l'on se rassure. Le devoir de notre

1. P. de Gallifet : *La dévoion au Sacré-Cœur de J.-C.*, p. 31, édit. de 1745.

intelligence est de chercher la trace de son passage céleste ; et nous avons le droit d'être sévère avant de reconnaître et de baiser la marque de ses pas. Toujours ses desseins rencontrent des obstacles, toujours ils sont contredits, mais c'est précisément par la contradiction qu'ils s'affirment, et, de la lutte, ils sortent victorieux.

Toute la suite de l'histoire de la sainte Marguerite-Marie prouvera cette loi providentielle ; et notre orgueil, comme notre joie de dévots du Sacré-Cœur, c'est de voir ses révélations attaquées, pendant quinze ans, dans le monastère de Paray-le-Monial, et, pendant plus d'un siècle, dans l'Église de Dieu. Leur triomphe en paraît plus divin.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉPREUVE DES GRACES DIVINES

CHAPITRE VII

FIN DU GOUVERNEMENT DE LA MÈRE DE SAUMAISE

1675-1678

Les grandes révélations que nous venons de raconter passèrent à peu près inaperçues dans le monastère de Paray-le-Monial. La Mère de Saumaise seule les connut ; les sœurs de la communauté furent sans doute témoins des extases de la sainte, mais des visions qui les accompagnaient, elles n'apprirent, que beaucoup plus tard, les consolants détails. Les visites fréquentes du P. de la Colombière, ses entretiens avec la sœur Marguerite-Marie étonnaient ; pour l'un comme pour l'autre il y eut là matière à souffrance. Certaines religieuses ne se lassaient pas de répéter que le supérieur des Jésuites allait se faire tromper comme les autres, et qu'il avait tort de croire aux illusions d'une dévote entêtée[1]. On savait cependant que la Mère de Saumaise approuvait tout, et l'on gardait une certaine réserve.

La supérieure de Paray venait d'être réélue pour trois ans, à l'Ascension de l'année 1675 ; il semble que jusqu'en 1678 l'élue du Sacré-Cœur ait joui d'une paix plus grande. Son prudent directeur lui avait d'ailleurs fait modifier sa manière d'agir. Persuadée naïvement que les autres religieuses recevaient les mêmes grâces, elle parlait assez facilement des faveurs dont elle était comblée ; il lui défendit de continuer[2]. Sur un point cependant, il fut moins sévère. Souvent la sœur Marguerite-Marie se sentait poussée à écrire et à donner, soit à ses sœurs, soit même à

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 404 ; G. II, 93.
2. *Quatrième lettre au P. Croiset.*

des personnes étrangères au couvent, des billets qu'elle croyait lui être inspirés par Dieu. Cette pratique lui avait attiré bien des mortifications, et pourtant une puissance irrésistible la portait à continuer malgré tout. Le P. de la Colombière lui conseilla de ne pas lutter contre un attrait qu'il croyait divin. Elle devait simplement écrire ces billets, et, sans redouter aucune des conséquences possibles, les remettre à la très honorée Mère de Saumaise, qui en disposerait à son gré. Il voulut aussi qu'elle notât soigneusement les mouvements de la grâce qui agitaient son âme : ce qui lui causa une répugnance mortelle. Elle obéissait pourtant, mais elle brûlait à mesure ce qu'elle avait écrit, persuadée qu'ainsi elle avait accompli tout ce qu'on lui demandait. Elle avait tort, on le lui fit comprendre, mais beaucoup trop tard. Combien de merveilles célestes nous a ainsi dérobées sa trop scrupuleuse humilité. Ce fut toujours chez elle un besoin de faire disparaître tout ce qui pouvait lui donner de l'éclat ; presque dans toutes ses lettres à la Mère de Saumaise et au P. Croiset, elle recommande de brûler ce qu'elle leur écrit. Qu'on parle de son Bien-Aimé, qu'on parle du Sacré-Cœur de Jésus, oui, elle le désire et pour cela elle n'épargne ni ses peines, ni sa vie. Mais sur elle qu'on se taise, qu'à tout jamais elle reste inconnue dans son humilité et sa bassesse.

Les détails nous manquent sur la fin de 1675, et les premiers mois de 1676. Le mardi, 16 juin 1676, le mariage de sa tante Benoîte Alacoque avec Toussaint Delaroche fut réhabilité. Peut-être avons-nous là l'occasion d'un avis qu'elle reçut de son ange gardien : souvent elle jouissait de sa présence : « Une fois, écrit-elle dans son mémoire au P. Rolin, m'étant voulu mêler de parler d'un mariage d'une parente, il me fit voir cela si indigne d'une âme religieuse, et m'en reprit si sévèrement qu'il dit que si je retournais à me mêler de ces sortes d'intrigues, il me cacherait sa face[1]. »

1. *Ecrits que la très honorée Mère de Saumaise fit faire à notre sœur Marguerite-Marie.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 157, et. II, p. 391.

Environ un mois après cette réhabilitation, la mère de la sœur Marguerite-Marie mourait à Verosvres, après avoir reçu « tous les sacrements nécessaires à une fidèle chrétienne ». Nous avons pu constater quels liens étroits unissaient la fille et la mère ; les persécutions communes de Lautecour avaient donné à leur mutuelle tendresse le charme indéfinissable de la souffrance supportée à deux : de temps à autre, aux jours plus solennels de sa prise d'habit et de sa profession religieuse en particulier, Mme Alacoque était venue à Paray voir sa chère enfant toujours regrettée. Des filiales douleurs de la sainte nous ne connaissons rien. Sa peine fut grande sans doute de ne pouvoir suivre, à côté de ses deux frères Chrysostome et Jacques, jusqu'au tombeau de famille, le cercueil de celle qu'elle aimait tant, mais cette peine elle l'avait acceptée, avec bien d'autres, en fermant sur elle les portes du monastère de Paray.

Deux mois ne s'étaient pas écoulés et, à côté de ce premier vide, un autre allait se creuser dans son âme : le P. de la Colombière partait ; ses supérieurs l'envoyaient à Londres pour être prédicateur de Mme la duchesse d'York. Arrivé depuis un peu plus d'un an, il avait déjà fait un très grand bien. Françoise II de Nérestang, abbesse de la Bénissons-Dieu, lui avait demandé une mission sur ses terres. A Paray surtout son apostolat avait été fécond. Ses qualités éminentes lui acquirent d'abord une grande autorité : la distinction de son esprit et l'amabilité de son caractère lui permirent de fonder, après quelques mois d'efforts, une congrégation de la très sainte Vierge, qui groupait une élite de catholiques. M. Bouillet, curé de Paray, voulut en faire partie. Par ces chrétiens choisis, le supérieur des Jésuites luttait avec succès contre les protestants : c'était là le ferment nouveau qui devait purifier la masse corrompue. Le 18 août 1677, il écrivait d'Angleterre à ses anciens congréganistes une lettre où il est facile de deviner l'élan donné jadis et l'influence qu'il avait gardée sur ses « très chers confrères[1]. » Cette lettre

1. *Lettres spirituelles du R. P. Claude de la Colombière*, lettre XVIIe.

fit une telle impression, le souvenir du Père restait si vivant qu'on résolut de la faire imprimer. L'auteur prévenu se contenta de répondre à M. le curé de Paray : « Pour Messieurs de la congrégation, ils sont trop sages pour songer à faire imprimer la misérable lettre que je leur ai écrite. Mais j'espère que s'ils y ont trouvé quelque chose capable de les enflammer en l'amour de notre bon Maître et de notre bonne Mère, ils le graveront si avant dans leur âme que jamais ils ne l'oublieront[1]. »

Les Jésuites devaient prêcher « tous les dimanches de l'Avent et du Carême et les fêtes de la Vierge[2] » dans l'église des Bénédictins de Paray. Le P. de la Colombière s'y fit entendre souvent pendant les dix-huit mois de son séjour, et fut assez heureux pour rétablir une parfaite concorde entre le prieur des réformés, dom Eustache d'Avesnes, et le prieur des anciens, dom Palamède Baudinot. Chez les Ursulines encore, près des religieuses et près de leurs élèves, son apostolat avait été fécond ; là, il avait préparé, à sa première communion, une jeune enfant que nous retrouverons dans le couvent de la Visitation et près du lit de mort de sainte Marguerite-Marie, Claude Marque de Farges ; « il ménagea si bien les lumières et les touches de la grâce sur son cœur, qu'il lui inspira de se livrer au Seigneur dans toute l'étendue de ses forces[3]. » Quand plus tard nous aurons à nous occuper de la sœur Marie-Rosalie de Lyonne, nous verrons avec quelle sagesse et quelle prudence, il sut conduire cette âme et peu à peu l'attirer à la perfection ; il attendit longtemps le moment de Dieu ; il ne se croyait pas le droit de le prévenir et n'essayait de le hâter que par ses prières.

Mais c'est pour la Visitation surtout que Notre-Seigneur avait fait venir à Paray son serviteur, et c'est à la Visitation aussi que surtout il déploya son zèle d'apôtre. Il aimait l'œuvre

1. *Ibid.*, lettre XVI[e].

2. P. Charrier, S. J., *Histoire du vénérable P. Claude de la Colombière*, t. I, p. 227.

3. *Circulaire du* 23 *novembre* 1735.

de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, cette *religion sainte.*

« Je la connais à fond, écrit-il à sa sœur, par le grand commerce que j'ai eu, durant un an et demi, avec deux de vos monastères. Il est vrai que je ne vois pas de règles plus propres pour conduire bientôt à une grande perfection. Aussi ai-je trouvé parmi vos sœurs des personnes d'une sainteté si élevée que je n'ai jamais eu connaissance d'une plus grande vertu[1].»

Nous avons vu ses rapports avec la sœur Marguerite-Marie Alacoque ; des liens tout aussi intimes l'attachaient à la très honorée Mère de Saumaise ; il suffit de parcourir les lettres qu'il lui envoie d'Angleterre pour deviner l'union toute sainte de mutuel respect et de confiance réciproque, qui rapprochait ces deux âmes. La supérieure de Paray recourait au P. de la Colombière dans toutes ses difficultés, mais le supérieur des Jésuites n'hésitait pas aussi à demander un conseil à la religieuse dont il appréciait la haute prudence. « Je vous suis extrêmement obligé, lui écrit-il en 1677, un an après son départ de Paray, des conseils que vous me donnez, soit touchant ma santé, soit touchant ma conduite[2]. » Il vit aussi plus particulièrement la sœur Marie-Anne Cordier, intime amie de sainte Marguerite-Marie, les deux sœurs Rosselin, Marie-Emerentiane et Anne-Liduvine, et la sœur Catherine-Marie Carme du Chailloux[3]. Sur toutes ces âmes, grande et sanctifiante fut son action, même lorsqu'il se fut éloigné. Il écrivait le 21 novembre 1676 à la Mère de Saumaise : « Je me recommande aux deux sœurs que j'ai vues un peu plus souvent que les autres. Que j'ai de

1. *Œuvres complètes*, t. VI, p. 256. Cette lettre est adressée à sa sœur Marguerite-Elisabeth de la Colombière, qui prit l'habit le 4 avril 1674, au monastère de la Visitation de Condrieu. Les deux monastères dont parle le P. de la Colombière sont ceux de Paray et de Charolles.

2. *Œuvres complètes*, t. VI, p. 341.

3. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 415, 418, 423, 428 et les *Circulaires* du 4 mars 1704, 18 avril 1713, 23 mars 1725 et 7 juillet 1743.

joie de savoir qu'elles sont contentes. Elles seraient bien malheureuses, si elles changeaient[1]. »

L'annonce du départ prochain du P. de la Colombière causa beaucoup de peine au monastère de la Visitation de Paray. La sœur Marguerite-Marie qui, par son moyen, avait reçu tant de lumière et de force, s'affligeait intérieurement et se plaignait à son Maître divin. Sa plainte ne fut pas agréée : « Eh ! quoi, ne te suffis-je pas, moi qui suis ton principe et ta fin ? » lui dit Notre-Seigneur[2]. Moins que toute autre d'ailleurs elle avait raison de s'étonner. Par deux fois, et alors même que toutes les prévisions humaines permettaient de mettre sa parole en doute, Dieu avait révélé à sa servante d'une façon très nette le départ redouté[3]. Aussi ne fut-ce là chez elle qu'un mouvement de nature vite réprimé.

Le P. de la Colombière quitta Paray dans la dernière quinzaine de septembre[4]. Avant de partir, il fit à l'une de ses pénitentes, M^lle^ Catherine Mayneaud de Bisefranc, une singulière confidence et qui montre bien l'estime qu'il avait pour la sœur Marguerite-Marie. Jeune alors, elle n'avait que vingt-cinq ans, et inexpérimentée, M^lle^ de Bisefranc se désolait de voir s'éloigner un directeur qui avait toute sa confiance. Le supérieur des Jésuites lui dit pour la consoler : « On vous fera connaître une personne aux Sainte-Marie de laquelle vous devez suivre les avis comme si je vous parlais, puisque moi-même je la consulte dans ce qui me regarde et suis ses avis[5] ». Cette parole peut paraître étrange, nous n'avons pourtant pas le droit de la mettre en doute, car M^lle^ de Bisefranc la révéla sous la foi du serment, lors du procès de 1715. Elle prouve quelle haute estime et natu-

1. *Œuvres complètes*, t. VI, p. 327.
2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 126 ; G. I, 139.
3. Mgr Languet, *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 131.
4. Il existe une quittance de dame Pernette Collesse au R. P. de la Colombière datée du 16 septembre 1676.
P. Charrier, S. J., *Histoire du vénérable Père Claude de la Colombière*, t. II, p. 353
5. *Procès de* 1715. *Déposition de M^lle^ Catherine Mayneaud de Bisefranc.*

relle et surnaturelle le P. de la Colombière avait pour l'humble visitandine.

Au moment de la quitter, peut-être pour jamais, il voulut, en quelques mots, lui tracer, toute lumineuse, la route qu'elle devait suivre pour atteindre la perfection. Voici les termes de cette direction qui pouvait être la dernière :

« Il faut vous souvenir que Dieu demande tout de vous et qu'il ne demande rien. Il demande tout, parce qu'il veut régner sur vous et dans vous, comme dans un fonds qui est à lui en toute manière, de sorte qu'il dispose de tout, que rien ne lui résiste, que tout plie, que tout obéisse au moindre signe de sa volonté. Il ne demande rien de vous parce qu'il veut tout faire en vous, sans que vous vous mêliez de rien, vous contentant d'être le sujet sur qui et en qui il agit, afin que toute la gloire soit à lui, et que lui seul soit connu, loué et aimé éternellement[1]. »

Sans doute à les presser trop, on pourrait faire jaillir de ces mots un sens que le P. de la Colombière ne voulait certes pas y mettre ; sainte Marguerite-Marie ne s'y trompa d'ailleurs point, et dans cette formule d'abandon elle ne lut jamais ni l'ordre, ni même le conseil de renoncer à tout effort personnel. Dieu voulait tout faire en elle, oui, mais à la condition qu'elle aidât toujours l'action divine, selon les lumières et la force qui lui seraient données. Ses paroles et sa vie en témoignent assez pour qu'il puisse être utile d'insister.

Le P. de la Colombière, en quittant Paray, emportait aussi un billet que la Mère de Saumaise lui avait remis au nom de la sœur Marguerite-Marie. Plus d'une fois déjà sa pénitente lui avait fait connaître les lumières surnaturelles qu'elle recevait à son sujet[2] ; c'était encore une communication qu'elle estimait venir du ciel. Elle contenait trois avis.

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 127 ; G. I, 149.

2. Dans le journal de sa seconde retraite spirituelle, le P. de la Colombière écrit que, pendant un certain temps, il sentit en lui une vive passion pour la vaine gloire. Il ajoute : « Cette tentation commença à s'affaiblir par une parole que me

1° « Le talent du P. de la Colombière est d'amener les âmes à Dieu : pourquoi les démons feront leurs efforts contre lui ; même des personnes consacrées à Dieu lui donneront de la peine, et n'approuveront pas ce qu'il dira dans ses sermons pour les y conduire ; mais la bonté de Dieu dans ses croix sera son soutien autant qu'il se confiera en lui.

2° « Il doit avoir une douceur compatissante pour les pécheurs, et ne se servir de la force que lorsque Dieu le lui fera connaître.

3° « Qu'il ait un grand soin de ne point tirer le bien de sa source. Cette parole est courte, mais qui contient beaucoup, dont Dieu lui donnera l'intelligence selon l'application qu'il y fera[1]. »

Dans une lettre du 17 février 1677, le P. de la Colombière écrivait que ce billet « était rempli de presque autant de mystères que de paroles. » Il avait raison, mais Dieu lui-même, au moment voulu, se chargea de lui en faire comprendre le sens et constater la prophétique vérité.

On l'a remarqué sans doute, dans ces derniers conseils, dans cet échange d'adieux, il ne se trouve pas un mot des grandes révélations du Sacré-Cœur. Celui qui partait avait pourtant dû donner à l'élue du ciel une direction pratique, et lui enseigner comment il fallait s'y prendre pour répondre aux célestes exigences. Ces paroles ne sont pas arrivées jusqu'à nous. Nous savons, toutefois, que le P. de la Colombière s'en allait, déterminé à répandre, par tous les moyens, la nouvelle dévotion. Ce

dit un jour N. N. (Le contexte prouve que ces lettres remplacent le nom de Marguerite-Marie). Car comme on me dit qu'en priant Dieu pour moi, Notre-Seigneur lui avait fait entendre que mon âme lui était chère, et qu'il en aurait un soin particulier, je lui répondis : « Hélas ! N. N. comment cela peut-il s'accorder avec ce que je sens en moi-même ? Notre-Seigneur aimerait-il une personne aussi vaine que je le suis, une personne qui ne cherche qu'à plaire aux hommes, qu'à s'en faire considérer, qui est remplie de respect humain ! » — « O mon Père, me répliqua-t-on, tout cela n'habite point en vous. » Il est vrai que cette parole me calma, et que, comme je commençai à me troubler moins de ces tentations, aussi commencèrent-elles à s'affaiblir et à être moins fréquentes. » *Retraite spirituelle*, édit. de 1684.

1. *Retraite spirituelle*, édit de 1684. Les Contemporaines *(Vie et Œuvres*, t. I, p. 121) et Mgr Languet *(La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 132) donnent ce texte avec quelques variantes insignifiantes.

zèle devait s'accroître dans la retraite qu'il devait faire quelques mois plus tard, à Londres, en février 1677.

« J'ai reconnu, écrit-il dans son journal, que Dieu voulait que je le servisse en procurant l'accomplissement de ses désirs touchant la dévotion qu'il a suggérée à une personne à qui il se communiquait fort confidemment et pour laquelle il a bien voulu se servir de ma faiblesse ; je l'ai déjà inspirée à bien des gens en Angleterre, et j'en ai écrit en France, et prié un de mes amis de la faire valoir à l'endroit où il est ; elle y sera fort utile, et le grand nombre d'âmes choisies qu'il y a dans cette communauté me fait croire que la pratique, dans cette sainte maison, sera fort agréable à Dieu. Que ne puis-je, mon Dieu, être partout et publier ce que vous attendez de vos serviteurs et amis[1] ! »

Avant son départ il avait sans doute, à Paray même, commencé à répandre la semence bénie de la grande dévotion ; les lettres écrites de Londres le prouvent assez[2]. Ce fut pourtant dans les premiers mois de son séjour en Angleterrre qu'il entra plus pleinement dans les désirs du Cœur de Jésus. Et c'est là pour cette terre protestante une immense espérance. Il sortira un jour le germe divin du sol où, tout d'abord, il fut déposé par le prédicateur de S. A. R. Madame la duchesse d'York, et, convertie par le Sacré-Cœur, la grande île deviendra sans doute, une fois encore et pour jamais, la terre aux moissons riches d'élus, l'île des saints.

Les liens qui unissaient le P. de la Colombière à la Visitation de Paray-le-Monial étaient d'ailleurs trop étroits pour se trouver, du jour au lendemain, brisés par son départ ; lui-même avait trop de confiance dans les prières et les lumières surnaturelles de la sœur Marguerite-Marie pour s'en priver. La Mère de Saumaise avait pris les devants, et lui avait écrit

1. *Retraite Spirituelle.* Cf. *La véritable dévotion au Sacré-Cœur de Jésus,* par le Père *** de la Compagnie de Jésus..., p. 18, Besançon, 1699.

2. Dans la lettre XVII[e] adressée à Messieurs de la Congrégation de Notre-Dame de la ville de Paray, le P. de la Colombière écrit : « Je vous embrasse dans le Cœur de Jésus-Christ. » *Œuvres complètes,* t. VI, p. 314. Cf. lettre XXXIX[e].

une lettre à Paris qui ne lui parvint qu'à Londres. Il répondait le 12 novembre ; de nouveau il écrivait le 20, car il avait, entre le 12 et le 20, reçu une seconde lettre de Paray[1].

« On ne trouve point ici de Filles de Sainte-Marie et beaucoup moins de sœur Alacoque, disait-il, mais on trouve Dieu partout quand on le cherche, et on ne le trouve pas moins aimable à Londres qu'à Paray. Je le remercie de tout mon cœur de la grâce qu'il me fait d'être dans le souvenir de cette sainte religieuse. Je ne doute point que ses prières ne m'attirent de grandes grâces ; mais je crains bien que je n'en fasse pas le profit que je devrais. Je tâcherai de faire usage des avis que vous me donnez par l'écrit, et surtout de celui que vous me marquez avoir été confirmé dans sa dernière solitude. »

Il s'agit évidemment du billet aux termes si obscurs qu'il avait emporté. Pendant la retraite qu'elle venait de faire dans le mois d'octobre, la sainte avait été avertie de nouveau qu'il contenait bien la pensée de Dieu sur son serviteur. L'énigme n'allait pas d'ailleurs tarder à s'éclaircir et la vérité de la révélation à se manifester.

Le 17 février 1677, une lettre pour la Mère de Saumaise partait de Londres :

« Vous serez bien aise d'apprendre que le billet que vous me donnâtes à mon départ était rempli de presque autant de mystères que de paroles. Je n'en ai compris le sens que dans une retraite que je fis il y a dix jours. Mais il est vrai que Notre-Seigneur n'avait rien laissé à dire, et qu'il y avait des préservatifs contre tous les maux qui me pouvaient arriver. Tout est accompli, à la réserve de la persécution dont il est parlé au premier article, qu'une personne consacrée à Dieu me doit susciter ; car pour celles du démon, qui sont prédites au même point, il est vrai qu'il n'y a sorte de pièges qu'il ne m'ait tendus.

« Le deuxième et le troisième article étaient de la dernière conséquence pour le repos de ma vie et pour ma perfection. Je m'imagi-

1. *Œuvres complètes*, t. VI, p. 326, note.

nai d'abord, et je l'ai cru durant trois mois, que ce n'étaient que des avis généraux qui s'étendaient à toute la vie ; mais j'ai connu que c'étaient des conseils pour les occasions présentes et des remèdes contre des pensées et des desseins qui me troublaient et qui étaient fort opposés à ceux de Dieu.

« Le dernier surtout que je n'avais jamais pu comprendre, s'ouvrit tout d'un coup à mon esprit avec une si grande clarté qu'il n'y avait rien au monde de plus net.

« Je ne saurais vous dire la joie que cette lumière me causa parce qu'elle vint dans un temps que je m'appliquai à la chercher, après avoir fait réflexion sur ces paroles qui sont à la fin : « Que Dieu m'en donnerait l'intelligence selon l'application que j'y ferais. » Je ne vous dis pas tous les trésors que j'ai découvert dans ce petit mémoire, je serais trop long. Tout ce que je puis dire, c'est que si c'est le mauvais esprit qui l'a dicté, il est extrêmement contraire à lui-même, vu que j'y ai puisé de si grands secours contre ses attaques et qu'il fait sur moi tous les effets que le Saint-Esprit a coutume de produire[1]. »

Le passage est caractéristique, il fallait n'en rien omettre. Le P. de la Colombière y reconnaît, avec une netteté sans équivoque, le don de prophétie accordée à la sœur Marguerite-Marie Alacoque. Il le reconnaît non sur des on dit, mais à propos de faits personnels. Il avoue qu'il a dû changer sa manière de voir ; il croyait d'abord à des recommandations générales, et les termes vagues de l'écrit le lui permettaient ; mais il se trompait, il s'agissait d'événements précis, il a bien fallu se rendre à l'évidence. Sans doute avec notre manie un peu vaniteuse et sceptique de prétendre tout juger par nous-mêmes, nous voudrions connaître les faits dont il s'agit, et les interpréter à notre tour. Désir irréalisable. Mais le P. de la Colombière les a connus, les a jugés, et vraiment quelle raison tout homme de bonne foi a-t-il de mettre en doute son appréciation ? J'entends quelle raison historique, car nous faisons de l'histoire. On me pardonnera cette digression qui, après tout, n'en est pas une, elle

1. *Œuvres complètes*, t. VI, lettre XXIII[e], p. 333, 334.

nous aide à mieux connaître sainte Marguerite-Marie, au lendemain des grandes révélations, à la veille de ses nouvelles épreuves.

En attendant, Dieu allait lui donner la consolation de gagner une âme à la vie religieuse, par ses prières et ses conseils. En 1677, le mardi de la semaine de la Passion, 6 avril, Anne de Maréchalle, âgée de treize ans, était entrée, bien contre sa volonté, au monastère de la Visitation de Paray-le-Monial. Élevée dans la religion protestante par sa mère Jeanne Morelet, épouse de Philémon Guinet, sieur de Maréchalle, cette petite, dès qu'elle s'aperçut qu'on voulait la retenir dans le couvent, s'écria, pleine de rage : « Coupez-moi la tête ; je mourrai contente, plutôt que de me rendre papiste et rester avec ces loups et ces démons de religieuses[1]. » Malgré l'abjuration de sa mère, obtenue par le P. de la Colombière, « qui tenait, pour ainsi dire, tous les cœurs entre ses mains, pour les porter à Dieu, sans leur faire de violence », Anne, sous l'influence de ses sœurs aînées, s'obstinait dans l'erreur. La Mère de Saumaise, malgré tout le charme de sa douceur, ne put l'apaiser, elle la confia à deux de ses parentes, la sœur Marie-Christine Melin et la sœur Claude-Françoise Chapuis. Ce furent alors des scènes incroyables. Conduite à la messe, la petite entêtée tournait le dos à l'autel ; dans le jardin, elle ne parlait de rien moins que de franchir les murs de clôture. Elle monta sur les grands arbres de l'enclos et, au moyen d'une corde, tenta une périlleuse évasion ; ses forces trahirent sa volonté. Jusqu'au 12 mai, c'est un petit démon qui, partout, répand le désordre. A cette date, elle a un songe mystérieux. Une colombe d'une beauté charmante voltigeait autour d'elle ; elle comprit que cette colombe figurait le Saint-Esprit, et en même temps une voix lui disait qu'elle aussi pourrait avoir la même blancheur et s'élever à Dieu avec la même facilité, si elle voulait sortir de l'hérésie. Elle résiste d'abord, puis se rend

1. *Circulaire du* 1er *mars* 1732, *Abrégé de la vie de notre très honorée sœur Anne Alexis Guinet de Maréchalle*, p. 3.

au Seigneur qui l'attirait si puissamment, le mardi de la Pentecôte, elle fait son abjuration entre les mains de M. du Feu, grand-vicaire d'Autun, et supérieur du monastère de Paray.

La lutte n'était pas terminée. Le démon souleva, dans l'esprit de cette enfant, des difficultés étranges contre le sacrement de pénitence. Sa sœur Judith l'étant venue voir put lui glisser, sans être aperçue, le catéchisme du fameux ministre Lenoir. La petite Anne devait, au dire de son aînée, y trouver la démonstration évidente de toutes les erreurs papistes, il suffisait seulement de le bien cacher pour que les religieuses ne pussent le lui enlever. La pauvre enfant se laissa convaincre, et la lecture produisit l'effet attendu. Anne de Maréchalle résolut de retourner au calvinisme, et reprit son fameux projet de franchir la clôture, au moyen des grands arbres de l'enclos. Dieu intervint de nouveau. Dans une vision terrible, l'enfer lui est représenté ouvert sous ses pieds, les démons s'efforcent de l'y entraîner. Elle comprend alors le danger qui la menace ; de nouveau, elle jette vers Marie un cri d'angoisse et promet de se faire religieuse, si elle échappe au péril. La vision disparaît, et, dès le lendemain, l'enfant allait rendre compte à la Mère de Saumaise de ses terreurs et de sa résolution.

Treize ans, c'était bien tôt pour entrer au noviciat. On lui dit qu'il fallait attendre, et, pour assurer ses jeunes désirs, on la confia aux soins de la sœur Marguerite-Marie. Dans sa déposition au procès de 1715, la sœur Anne-Alexis de Maréchalle qui, dans l'intervalle, avait été supérieure du monastère de Bourbon-Lancy, rappelle quelle puissance les exhortations de la sainte eurent pour l'aider à « persévérer dans le bien ». Elle attribue même à cette influence bénie sa vocation religieuse. Les hésitations sans doute revinrent après l'accès de ferveur dont nous venons de parler, il fallut, pour les calmer, l'affirmation très nette de celle à qui Dieu daignait parfois révéler l'avenir. La sœur Marguerite-Marie dit un jour à M^lle^ de Maréchalle que Notre-Seigneur l'avait choisie pour prendre,

dans la communauté, la place d'une pensionnaire que l'on destinait à la vie religieuse, mais qui n'y entrerait pas. L'accent était si convaincu qu'il emporta toutes les hésitations[1].

Deux ans plus tard, la Mère Péronne-Rosalie Greyfié, qui avait succédé à la Mère de Saumaise, donnait l'habit à la petite calviniste révoltée de 1677 ; elle n'avait pas de dot ; on la reçut cependant au rang des sœurs choristes. La sœur Anne-Alexis de Maréchalle garda toujours à sainte Marguerite-Marie une vive reconnaissance ; en 1685, lorsque cette dernière devint directrice des novices, elle voulut s'associer à toutes les pratiques données par la sainte maîtresse, et, malgré les occupations d'une charge absorbante, elle trouvait toujours le temps d'assister à ses instructions. Ce fut, dans le monastère de Paray, une des premières conquêtes du Sacré-Cœur[2].

Dieu pourtant ne permettait pas à la sœur Marguerite-Marie d'oublier qu'il l'avait choisie comme victime, et que, pendant la retraite qui avait précédé sa profession, elle avait, avec l'autorisation de la Mère de Saumaise, accepté cette élection sanglante. Pendant l'été de 1677, plusieurs grâces de choix la lui rappelèrent encore, et de loin la préparèrent au rude sacrifice du 21 novembre.

Le jour de l'Assomption, elle comprit que la très sainte Vierge avait dessein de se tresser comme une couronne de gloire, où chacune de ses filles de la Visitation était représentée. Mais quand elle voulut s'élever vers le ciel, quinze seulement la suivirent, et parmi ces quinze, il n'y en eut que cinq à être choisies pour épouses par son divin Fils.

Une autre fois, cinq cœurs lui furent montrés que le Cœur sacré de Jésus était sur le point de rejeter du sien. La sœur

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Anne-Alexis de Maréchalle.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 486 et sqq. *L'Année sainte*, t. II, p. 222 et sqq ; G. I, 523-527.

2. *Circulaire du* 1er *mars* 1732. Le P. de la Colombière, mis au courant de cette conversion, écrivait à la Mère de Saumaise : « J'espère que cette merveille s'étendra plus loin et que plusieurs conversions suivront celle de cette petite prédestinée. » *Œuvres complètes*, t. VI, p. 340.

Marguerite-Marie, sans essayer de reconnaître ces ingrates, s'offrit aussitôt comme victime : « O mon Dieu, il vous est bien permis de me détruire et de m'anéantir, mais je ne vous quitterai pas que vous ne m'ayez accordé la conversion de ces cœurs[1]. »

Avant d'exiger la cruelle immolation qu'il lui faisait vaguement entrevoir, Notre-Seigneur voulut obtenir un nouvel acquiescement à toute sa divine et crucifiante volonté. Voici le récit authentique de la sainte :

« Une fois, cet unique amour de mon âme se présenta à moi portant d'une main le tableau d'une vie la plus heureuse qu'on se la puisse figurer pour une âme religieuse, toute dans la paix, les consolations intérieures et extérieures, une santé parfaite jointe à l'applaudissement et estime des créatures, et autres choses plaisantes à la nature. De l'autre main il portait un autre tableau d'une vie toute pauvre et abjecte, toujours crucifiée par toutes sortes d'humiliations, mépris et contradictions toujours souffrante au corps et en l'esprit. Et me présentant les deux tableaux il me [dit] : « Choisis, ma fille, celui qui t'agréera le plus, je te ferai les « mêmes grâces au choix de « l'un comme de l'autre. » Et [je] me prosternai à ses pieds pour l'adorer, en lui disant : « O mon Seigneur, je ne veux rien que vous, « et le choix que vous ferez pour moi. » Et après m'avoir beaucoup pressée de choisir : « Vous m'êtes suffisant, ô mon Dieu ! Faites pour « moi ce qui vous glorifiera le plus, sans nul égard à mes intérêts et « satisfactions. Contentez-vous et cela me suffit. » Alors il me dit qu'avec Madeleine j'avais choisi la meilleure part qui ne me serait point ôtée, puisqu'il serait mon héritage pour toujours. Et me présentant ce tableau de crucifixion : « Voilà, me dit-il, ce que j'ai choisi et qui m'agrée le plus, tant pour l'accomplissement de mes desseins « que pour te rendre conforme à moi. L'autre est une vie de jouis- « sance et non de mérites : c'est pour l'éternité. » J'acceptai donc ce tableau de mort et de crucifixion en baisant la main qui me le

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 136. Les Contemporaines rapportent les deux faits à l'année 1677. Nous n'avons aucune raison de récuser leur témoignage. Nous savons en outre que les deux récits se trouvent parmi ceux que la sainte remit à la Mère de Saumaise pendant qu'elle était supérieure.

présentait ; et quoique la nature en frémit, je l'embrassai de toute l'affection dont mon cœur était capable, et en le serrant sur ma poitrine, je le sentis si fortement imprimé en moi, qu'il me semblait n'être qu'un composé de tout ce que j'y avais vu représenté[1]. »

Notre-Seigneur dut être content. Rien de plus clair que le choix divin, si ce n'est peut-être la raison qui le détermine, *tant pour l'accomplissement de mes desseins que pour le rendre conforme à moi* ; rien de plus clair aussi que l'acceptation qui en est faite. La Mère de Saumaise, mise au courant, approuve l'engagement de sa fille ; il reste à savoir jusqu'où allèrent, pendant l'hiver de 1677, les célestes exigences.

Quelque temps après, Notre-Seigneur fit connaître plus nettement à sa servante le sacrifice qu'il exigeait d'elle. La communauté de Paray, sans être tombée tout à fait dans le relâchement, comme l'affirme Mgr Languet[2], avait cependant besoin, nous l'avons vu, de sérieuses réformes. Dieu armé de colère s'apprêtait à la frapper, son élue, devait détourner les coups de la justice divine et s'offrir comme victime pour ses sœurs infidèles. En pressant sur sa poitrine le tableau de mort et de crucifixion, elle n'avait entrevu que vaguement les souffrances qui lui seraient demandées. Malgré son acceptation presque enthousiaste, cette réalité si imprévue lui fit peur, tout son être frémit dans la claire vue de ce qu'il lui fallait souffrir, et elle n'eut pas le courage de se sacrifier[3]. Indécision bien humaine, elle nous aide à mieux comprendre le caractère et les écrits eux-mêmes de sainte Marguerite-Marie. Sous l'impulsion d'une grâce énergique, tout parfois semble facile à son âme transfigurée ; en présence de la douleur, sa faiblesse de femme reparaît, elle a peur. *Transeat a me calix iste*[4].

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 389. Dans l'*Autobiographie* de la sainte, comme dans le récit des Contemporaines (*Vie et Œuvres*, t. I, p. 134), cette apparition précède le récit de la nuit du 21 novembre 1677.
2. Languet, *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 135.
3. *Autobiographie*, *Vie et Œuvres*, t. II, p. 395 ; G. II, 84.
4. *Matt.*, xxvi 39.

Elle n'ose pourtant dire non, elle se rappelle qu'elle a tout accepté. Mais elle recule, elle se réfugie derrière son vœu d'obéissance. « Je dis que n'étant pas à moi, je ne pouvais le faire sans consentement de l'obéissance[1]. » Vaine défaite, la Mère de Saumaise n'a-t-elle pas déjà tout approuvé. Cependant elle peut croire que sa supérieure n'a pas prévu ce cas tout particulier ; l'honneur de la communauté est en cause, elle ne peut agir sans permission. Notre-Seigneur semble avoir admis l'excuse, rien pourtant ne l'indique, d'une façon positive, dans l'*Autobiographie*. Nous y comprenons que la sœur Marguerite-Marie, en réalité, ne songe qu'à gagner du temps. Elle redoute le consentement de la Mère de Saumaise, aussi néglige-t-elle d'aller le demander. Qui sait ? Dieu oubliera peut-être.

Dieu aime trop ses élus pour oublier, et la pauvre sœur va en faire la cruelle et sanctifiante épreuve. Notre-Seigneur la poursuit, et ne lui donne pas un instant de repos. La flèche est entrée en pleine chair, la victime ne peut s'en dégager, elle a beau la secouer, le fer ne lâche pas la blessure et mord toujours plus avant. La Mère de Saumaise, informée de la nouvelle demande, accorde à sa fille troublée la permission de tout accepter.

Rien ne l'arrête donc désormais. Cette autorisation prévue ne fait pourtant que l'effrayer davantage : « Mon Dieu, ce fut alors que ma peine se redoubla encore plus fort, car je n'avais pas le courage de dire oui, et je résistais toujours[2]. » C'est une faiblesse sans doute, mais si humaine. Et les jours passent, et la victime refuse toujours d'accepter. Notre-Seigneur va frapper un grand coup.

Les premières semaines de novembre s'étaient écoulées dans cette torturante indécision. Peut-être, dans la communauté, avait-on remarqué l'air bouleversé et les larmes de la

1. *Autobiographie. Vie et Œuvres*, t. II, p. 395 ; G. II, 84.
2. *Autobiographie. Vie et Œuvres*, t. II, p. 395 ; G. II, 84.

sœur Marguerite-Marie, peut-être quelques religieuses s'étaient-elles un peu irritées de cette vie toujours extraordinaire et de ces souffrances que l'on constatait, sans jamais en connaître la cause.

On était à la veille du 21 novembre. Le lendemain, chaque religieuse devait, avant de recevoir la sainte communion, renouveler ses vœux[1]. Notre-Seigneur avait attendu cette heure-là. Dans la soirée, avant complies, ou plus probablement pendant l'oraison d'une demi-heure qui suit, la divine Justice se manifeste à notre sainte d'une manière si terrible qu'elle en demeure épouvantée ; elle entend alors son Maître courroucé lui adresser ces reproches :

« Il t'est bien dur de regimber contre les traits de ma justice, mais puisque tu m'as tant fait résistance pour éviter les humiliations qu'il te conviendra souffrir par ce sacrifice, je te les donnerai au double : car je ne te demandais qu'un sacrifice secret, et maintenant je le veux public, et d'une manière et dans un temps hors de tout raisonnement humain, et accompagné de circonstances si humiliantes, qu'elles te seront un sujet de confusion pour le reste de ta vie, et dans toi-même, et devant les créatures, pour te faire comprendre ce que c'est que de résister à Dieu[2] ! »

« Hélas ! je le compris bien, en effet, ajoute-t-elle, car jamais je ne me vis en tel état. » Tremblante sous la colère divine, elle n'a pas la force de sortir, à cinq heures trois quarts, avec les autres religieuses ; elle reste au chœur, broyée, anéantie, dans des pleurs et des gémissements continuels, jusqu'au dernier coup du souper. Il était six heures. Elle put alors se traîner au réfectoire, et, après la collation, à la communauté.

La veille de la Présentation, il n'y a pas de récréation le soir.

1. *Coutumier et directoire*, p. 183. Voici la formule de renouvellement : Je N. confirme et renouvelle de tout mon cœur les vœux que j'ai faits à mon Dieu, pour le servir à jamais en la congrégation de céans, par obéissance, chasteté et pauvreté. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*

2. *Autobiographie. Vie et Œuvres*, t. II, p. 395 ; *G.* II, 84.

Les sœurs réunies, tout en travaillant, « se doivent entretenir de choses de dévotion, elles peuvent y rapporter leurs lectures[1]. » Mêlée aux autres religieuses, la sœur Alacoque parvient quelques instants à maîtriser son trouble. La parole entendue sonne pourtant toujours à son oreille, dans sa terrible précision. Il faut que ce sacrifice soit public, « d'une manière et dans un temps hors de tout raisonnement humain ». Cette manière et ce temps, voilà qu'ils se précisent à son esprit[2]. Elle devra parler en présence de la communauté[3]. La supérieure seule peut l'y autoriser. Il faut donc lui demander la permission. Elle est dans sa chambre, malade. Il faut donc se lever et sortir. Et la sœur Marguerite-Marie, comme contrainte par une volonté supérieure, quitte le lieu de l'assemblée.

La chambre de la Mère de Saumaise se trouvait assez loin. Pour l'atteindre, il fallait descendre une dizaine de degrés. A peine dans le corridor, la pauvre victime, troublée par la solitude où elle se trouve, et encore plus par la demande qu'elle va faire, s'arrête soudain toute hors d'elle-même, immobile, écrasée sous son fardeau divin.

« Je me voyais comme une personne qui aurait pieds et mains liés, et à qui il ne resterait plus rien de libre en l'intérieur, et pour l'extérieur que les larmes que je versais en abondance, pensant qu'elles étaient la seule expression de ce que je souffrais ; car je me voyais comme la plus criminelle du monde, traînée à force de cordes au lieu de mon supplice. Je voyais cette sainteté de Dieu, armée des traits de sa juste colère, prête à les lancer pour m'abîmer, ce me semblait, dans cette gueule béante de l'enfer que je voyais ouverte, prête à m'engloutir. Je me sentais brûlée d'un feu dévorant qui me pénétrait jusqu'à la moelle des os, et tout mon corps était dans un tremblement étrange, et [je], ne pouvais dire autre chose sinon : « Mon [Dieu] ayez pitié de moi, selon la grandeur de vos miséricordes[4]. »

1. *Réponses...* p. 405.
2. « En manière que Dieu *me faisait connaître* le vouloir de moi. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 395. C'est moi qui souligne.
3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 396 ; G. II, 85.
4. *Autobiographie* ; *Vie et Œuvres*, t. II, p. 396 ; G. II, 85.

Si vive a été la sensation que, huit ans après, la sœur Marguerite-Marie trouve, pour la rendre, des mots de feu. Comme il est facile de la voir, dans le corridor du monastère, à quelques pas de cette porte de la chambre de l'assemblée qu'elle vient de refermer, broyée par sa douleur, debout, sans pouvoir faire un pas. Le sacrifice prochain épouvante la victime, sa main qui tremble ne peut porter jusqu'à ses lèvres le calice d'amertume que lui présente un Dieu irrité ; et pourtant il faut boire. La malheureuse comprend en outre qu'elle est coupable. « Je me voyais comme la plus criminelle du monde, traînée à force de cordes au lieu de mon supplice. » Sa longue résistance a déchaîné la colère de son Dieu, devant elle s'entr'ouvre, pour l'engloutir, la gueule béante de l'enfer. L'exagération est manifeste. Mais de cette erreur que Notre-Seigneur permet, que le démon sans doute entretient, car il est là lui aussi, la victime souffre jusqu'à l'agonie. « Je me sentais brûlée d'un feu dévorant qui me pénétrait jusqu'à la moelle des os. » Un seul cri échappe à sa bouche tremblante, et de son âme angoissée monte au tout-puissant Sacrificateur qui veut son immolation : « Mon Dieu, ayez pitié de moi, selon la grandeur de vos miséricordes. »

Elle reste ainsi de longues minutes, écrasée sous le divin pressoir.

Il était près de huit heures lorsqu'une sœur, qui passait par hasard, la voyant dans un pareil état, la conduit à la Mère de Saumaise. Elle n'a la force de rien dire.

La supérieure surprise, mais qui sait, qu'en pareille occasion, l'obéissance seule peut lui délier les lèvres, lui ordonne de tout raconter. Elle expose alors le sacrifice effroyable que Dieu demande d'elle en présence de la communauté, et le motif pour lequel il l'exige ; « lequel je n'exprimerai point, dit-elle dans son *Autobiographie*, crainte de blesser la sainte charité et en même temps le Cœur de Jésus-Christ dans lequel cette chère vertu prend sa naissance ». Héroïque et sublime délicatesse, ces deux lignes nous font pénétrer bien avant dans le

cœur, si humainement bon, d'une sainte à la vertu parfois si effrayante.

La Mère de Saumaise a tout compris. Notre-Seigneur demande à la sœur Marguerite-Marie qu'elle dise bien haut, devant toute la communauté, qu'elle a été choisie par lui comme victime, et comme victime expiatoire des défauts et des fautes de ses sœurs du monastère de Paray-le-Monial. Le cas est singulièrement grave. Que va-t-il résulter de cet aveu ? La sœur Marguerite-Marie est une des plus jeunes professes, plusieurs parmi les anciennes religieuses ont, pour ses voies extraordinaires, peu de sympathie ; beaucoup l'estiment sans doute, mais sa conduite étonne. Cette révélation inattendue, à la veille de la rénovation des vœux, peut troubler toute la communauté, et le mécontentement général atteindre la supérieure qui aura tout approuvé. Humaine prudence sans doute, mais pour la blâmer, mais pour passer outre, il faut être bien sûr que l'on marche à la lumière divine. La Mère de Saumaise n'hésite pourtant pas. Elle se souvient des révélations de 1673, de 1674 et de 1675, elle se souvient de ce qu'elle a vu de ses yeux, entendu de ses oreilles ; si le P. de la Colombière était là, il approuverait, lui aussi, pense-t-elle. Et elle donne son consentement. Je ne sais pas si, en même temps, elle pouvait nous donner une preuve plus évidente de la confiance qu'elle avait dans la sainteté de sa fille et dans l'esprit qui la conduisait.

La scène n'avait duré que quelques minutes. La sœur Marguerite-Marie rentra dans la chambre des assemblées. Les sœurs se préparaient à l'obéissance, qui ce jour-là avait lieu au demi-quart, avant huit heures un quart. C'est le moment où chaque religieuse demande ce qui lui est nécessaire pour son ouvrage ou pour sa charge ; alors aussi les officières et l'assistante font diverses recommandations[1].

On peut y faire en outre des *avertissements*[2], c'est-à-dire

1. *Directoire et Coutumier*, p. 81.
2. *Petite Coutume*, p. 71.

qu'une religieuse, après en avoir obtenu la permission, peut signaler les défauts d'une sœur en particulier. Alors elle vient se mettre à génoux, et, en presence de toutes, dit simplement ce qu'elle croit devoir dire[1].

Au moment donc où le 20 novembre 1677, l'assistante, qui remplaçait la supérieure malade, demanda aux religieuses, rangées le long des murs de la chambre, si elles n'avaient aucune remarque à faire[2], la sœur Marguerite-Marie, encore toute troublée et les yeux rouges de larmes, vint s'agenouiller et accomplir son sacrifice. Au milieu d'un effrayant silence, elle laisse tomber de ses lèvres les menaces célestes, ajoutant que le Tout-Puissant l'a choisie elle, comme pure hostie, pour expier les fautes commises.

Il y avait là, écoutant cette jeune professe de cinq ans à peine, des religieuses qui comptaient vingt ans, trente ans, quarante ans depuis leur entrée au monastère, et, de l'aveu universel, quelques-unes parmi elles étaient des saintes. Qu'on essaie de se rendre compte de l'effet produit par ces paroles. Humainement parlant, elles sont au moins téméraires sur les lèvres d'une sœur à la conduite si discutée. Comment la Mère de Saumaise a-t-elle permis un pareil avertissement ? Quelques-unes auxquelles le genre de vertu de la sœur Marguerite-Marie n'est pas du tout sympathique, vont sans doute plus loin. Voilà encore cette entêtée, cette visionnaire qui fait des siennes, et prend pour des réalités ses hallucinations. Après le P. de la

1. Mgr Languet *(La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 137) ne raconte pas les choses ainsi : il suppose que la Mère de Saumaise envoya la sœur assistante ordonner de sa part aux religieuses assemblées pour réciter Matines de faire, le soir même, une pénitence pour apaiser Dieu fort irrité. Mgr Languet avait interrogé plusieurs religieuses, témoins de cette scène, son témoignage est donc d'une très grande autorité. Pourtant la sainte, dans son *Autobiographie*, affirme que Notre-Seigneur voulait son sacrifice « en présence de la communauté » et elle ajoute : « Ayant fait et dit ce que mon Souverain désirait de moi. » Cela semble aussi net que possible. La suite du récit montrera d'ailleurs que, dans cette hypothèse, les faits sont bien plus vraisemblables que dans celle de Mgr Languet.

2. *Petite coutume*, p. 71.

Colombière, voilà la Mère de Saumaise qui se laisse entièrement gouverner par elle. Est-ce tolérable ? Les meilleures reconnaissent humblement qu'elles méritent ces reproches de Notre-Seigneur, mais pourtant si la sœur Marguerite-Marie était le jouet du démon. De plus saintes ont été trompées.

« Jamais je n'avais tant souffert, écrit de son côté la pauvre victime, non pas même quand j'aurais pu rassembler toutes les souffrances que j'avais eues jusqu'alors, et toutes celles que j'ai eues depuis[1]. » Et nous le comprenons. On frémit à la pensée des conséquences possibles d'un tel acte : c'était peut-être sacrifier les joies les plus saintes de sa vie, sa réputation, sa place dans le monastère de Paray, rien vraiment ne manque à l'holocauste.

L'assistante cependant avait dissous l'assemblée, et, à huit heures un quart, le grand silence commençait, pour se continuer jusqu'après prime du lendemain. A huit heures et demie, les sœurs se retrouvaient au chœur pour matines. Les matines achevées, on fait l'examen de conscience et la lecture des points de la méditation du lendemain, « après quoi toutes les sœurs se retirent pour être couchées toutes à dix heures précisément[2]. »

La sœur Marguerite-Marie assistait-elle à matines, était-elle là quand l'assistante vint, au nom de la Mère de Saumaise, ordonner à toutes les religieuses de prendre la discipline pour apaiser la colère de Dieu irrité contre elles ? Les documents ne nous disent rien, Mgr Languet suppose qu'elle était à l'infirmerie[3]. Voici d'après lui, les derniers événements de cette nuit terrible.

« Tandis que les plus vertueuses se retiraient dans leurs cellules pour y pratiquer ce que la supérieure avait ordonné, les autres, au sortir des matines, accoururent à l'infirmerie où était encore sœur Marguerite accablée dans sa douleur ; elles ne purent apprendre autre chose de ce qui s'était passé, sinon que la sœur avait dit que

1. *Autobiographie* ; *Vie et Œuvres*, t. II, p. 397 ; G. II, 86.
2. *Constitution VI*e.
3. Lorsque parut, en 1729, l'ouvrage de Mgr Languet, une religieuse vivait encore qui avait été témoin de la scène du 20 novembre 1677, la sœur Marie-Catherine Carme du Chailloux. Entrée en 1677, elle mourut en 1739.

Dieu était fort irrité contre la maison[1], mais ce récit ne fit qu'augmenter leur indignation. Elles se crurent déshonorées par cet avis, et, au mépris du silence, et encore plus de la charité, elles commencèrent à faire à la servante de Dieu toutes sortes d'insultes. Elles se mirent à lui faire des reproches, à la railler, à la questionner avec indiscrétion ; mais elle ne répondait rien, et se tenait immobile à genoux, les mains jointes, au milieu de ces filles attroupées et mutinées. Il fallut cependant sortir de l'infirmerie, à cause que la retraite était sonnée.

« Ces filles entreprirent de conduire chez elle la servante de Dieu, mais ce ne fut pas la charité qui les guidait dans cet office, elles la traînèrent plutôt qu'elles ne la conduisirent, parce qu'en effet, dans son accablement, elle ne pouvait ni parler ni se soutenir ; elles la traînèrent, dis-je, tantôt dans un endroit et tantôt dans un autre[2], chacune la questionnant ou la querellant selon sa fantaisie, et, comme la sainte fille ne pouvait parler, on lui faisait un crime de son silence. Quelques-unes disaient qu'elle était devenue folle ou hébétée, et qu'il fallait la renfermer ; d'autres disaient que c'était une apoplexie et voulaient lui faire prendre quelques drogues. Il y en eut qui imaginèrent qu'elle était obsédée ; elles faisaient le signe de la croix sur elle en récitant des oraisons pour conjurer le démon. La nuit se passa partie dans ces traitements qui ne cessèrent que par la lassitude de ces religieuses qui allèrent enfin se coucher, partie dans l'accablement où resta la sœur, toujours opprimée sous le poids de la colère de Dieu, sans pouvoir ni se coucher, ni dormir[3]. »

Tout finit pourtant, les nuits de Gethsémani comme les autres, et le lendemain, à six heures, les religieuses se trouvaient au

1. Mgr Languet n'admet pas l'avertissement donné par la sœur Marguerite-Marie à la fin de l'assemblée. J'ai dit ailleurs pourquoi je pensais autrement.

2. La sainte dit textuellement : « L'on me traînait de lieu en lieu, avec des confusions effroyables. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 397. Ce texte me semble signifier qu'on la traîna du lieu où elle se trouvait à un autre pratiquement ici de l'infirmerie à sa cellule. Mgr Languet semble dire qu'on la traîna dans divers lieux, « tantôt dans un, tantôt dans un autre. » Il pouvait le savoir par la tradition ; la sainte, plus voisine des faits, paraît dire le contraire. Quant au mot traîner il a bien, dans l'*Autobiographie*, la signification que lui donne l'archevêque de Sens ; la note des éditeurs de *Vie et Œuvres*, t. II, p. 397, se comprend fort bien, mais l'interprétation charitable qu'elle tente de faire prévaloir est impossible à justifier.

3. *La Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 138.

chœur pour l'oraison. Quelques-unes de celles qui, la veille au soir, s'étaient montrées particulièrement violentes envers la sainte, sentaient de vifs remords ; elles voulurent se confesser afin de célébrer, dans la joie et le repos de la charité, la fête de la Présentation et de renouveler dignement leurs vœux[1].

Pendant la sainte messe qui commençait à neuf heures, la sœur Marguerite-Marie comprit que la paix était faite entre elle et Notre-Seigneur. Son sacrifice avait été agréé. Elle reçut aussi, après la sainte communion, des lumières nouvelles. Etre victime, c'était ne plus songer aux mérites de ses souffrances, ni à leur vertu expiatrice, mérites et vertu qu'elle immolait à la charité. Sans aucun retour sur elle-même, elle ne devait plus penser qu'à la gloire de Dieu, et aux intérêts du Cœur de Jésus, dont elle serait l'apôtre[2].

A l'intérieur, le calme était donc revenu ; son divin maître ne la sortit point de son état souffrant. Elle y gardait une paix inaltérable, mais, une à une, elle en ressentait toutes les douleurs et toutes les amertumes. Mépris, humiliations tombaient sur elle de toutes parts, ; objet de contradiction il lui semblait que tout conspirait à l'anéantir. Elle ne pouvait plus ni manger, ni dormir, ni parler. Les sœurs l'interrogeaient les unes par charité, les autres par mauvaise humeur ; elle ne pouvait répondre, écrasée par ses souffrances, et par l'impression que produisait dans son âme la souveraine grandeur divine qui lui était toujours présente. « Je ne me sentais plus d'esprit ni

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 465, 466.

2. Le P. de la Colombière, mis au courant de tout, adressait cette lettre à la Mère de Saumaise : « Je vous écris, ma Révérende Mère, pour vous faire part de ma douleur sur ce qui se passe au lieu où vous êtes. J'en reçus hier des lettres qui m'ont beaucoup affligé, et si je n'espérais fermement de la miséricorde de Dieu qu'elle aura soin de ces bonnes filles, j'aurais bien de la peine à être consolé. Quelle désolation si, tandis que Notre-Seigneur bénit ici nos travaux, l'ennemi de notre salut détruisait ailleurs ce que j'ai eu la consolation d'y voir établi par la miséricorde de Dieu. » *Œuvres complètes*, t. VI, p. 347.

de vie, que pour voir et sentir ce qui se passait de douloureux en moi[1]. »

On crut bon de la faire réagir : la Mère de Saumaise et l'abbé Michon, confesseur de la communauté, la réprimandèrent vivement et lui ordonnèrent de manger tout ce qu'on lui servirait. L'ordre lui parut au-dessus de ses forces. Sans excuse ni réplique, elle mit toute son énergie à l'accomplir. Elle y réussit ; mais après le repas, il lui fallait rendre la nourriture qu'elle avait prise. L'estomac ne put supporter un pareil régime ; hélas ! il avait duré trop longtemps. La Mère de Saumaise permit à la sœur Marguerite-Marie de se servir au réfectoire, comme elle le voudrait. Celle-ci alors crut pouvoir suivre son attrait pour la mortification, elle prenait toujours ce qu'il y avait de moins bon, par amour de la pauvreté, persuadée que le pain et l'eau lui suffisaient. C'était une autre exagération, et vraiment nous comprenons que les repas lui aient causé de rudes tourments ; un peu par sa faute toutefois, et nous aimerions, dans son obéissance, plus de sens pratique et plus de simplicité. Cependant pour bien la juger il ne faut jamais oublier trois choses : l'impétuosité native de son caractère qui la porte toute vers la joie et le plaisir, par vertu elle a lutté, elle lutte toujours ; sa triste adolescence dans la maison de Lautecour, elle y a pris l'habitude de ne se compter pour rien, et de se contenter, en fait de nourriture, de ce qui est indispensable ; les tentations du démon qui se sert de ses dispositions naturelles, comme du rôle de victime pour lequel Notre-Seigneur l'a choisie, afin de lui faire dépasser la limite et de l'entraîner aux extrêmes. Sans doute elle agit toujours par vertu, et en cela les ruses du diable sont déjouées, mais s'il pouvait obtenir que la sœur Alacoque s'entêtât dans ses mortifications au point de sacrifier l'obéissance, quelle victoire ; et, malgré ses défaites, voilà bien pour lui un motif suffisant de continuer ses attaques.

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 398 ; G. II, 87, 88.

Il faut tout dire, plus d'une fois sainte Marguerite-Marie, cédant à son impressionnabilité et à ses répugnances, résista aux inspirations qui lui semblaient venir du ciel. Elle était si douillette que la moindre saleté lui faisait bondir le cœur. Notre-Seigneur l'en reprenait souvent, sans jamais diminuer sa sensibilité. C'était là pour elle matière à victoires, mais aussi occasions de défaites : « Je ne suis pas fidèle et je tombe souvent[1]. » Ces défaites contribuaient à augmenter sa défiance d'elle-même et sa résolution de lutter contre son tempérament. De plus, divinement bon et divinement délicat, il arrivait que son divin Maître trouvait, dans ces chutes elles-mêmes, une occasion de mieux manifester sa tendresse :

« Alors ce souverain bien de mon âme venait à mon secours, et comme un bon Père me tendait les bras de son amour en me disant : « Tu connais donc bien « que tu ne peux rien sans moi », ce qui me faisait fondre de reconnaissance envers son amoureuse bonté, laquelle me faisait fondre en larmes de voir qu'il ne se vengeait pas de mes péchés et continuelles infidélités que par des excès d'amour, par lesquels il semblait combattre mes ingratitudes[2]. »

Sous ces caresses divines, il se formait dans l'âme naturellement si élevée de la sœur Marguerite-Marie, comme une irrésistible poussée de générosité. *Sic nos amantem quis non redamaret.* Pour prouver son amour, rien ne lui paraissait impossible. A lire deux ou trois de ces récits, le mot de folie nous monte naturellement aux lèvres, comme il monta, s'il faut en croire son témoignage, aux lèvres divines elles-mêmes : « Tu es bien folle de faire cela ! — O mon Seigneur, répondit-elle, je le fais pour vous plaire et pour gagner votre divin Cœur ; j'espère que vous ne me le refuserez pas. Mais vous, mon Seigneur que n'avez-vous pas fait pour vous gagner celui des hommes.

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 393 ; G. II, 82.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 394 ; G. II, 83.

et cependant ils vous le refusent et vous en chassent bien souvent[1]. »

Ces remarques faites, nous n'hésiterons pas à le dire très nettement, quelques-unes des victoires remportées, probablement dans cette année 1677[2], par notre sainte, sur ses répugnances naturelles nous étonnent, et tout d'abord nous scandalisent. Elle-même les raconte dans son *Autobiographie*, et les Visitandines de Paray en 1687, moins hardies que les sœurs de 1715, n'ont pas osé tout transcrire ; elles remplacent ainsi les lignes supprimées : *La délicatesse du siècle ne saurait supporter le récit que l'obéissance fait écrire ici à la Bienheureuse.* En deux mots, la sœur Marguerite-Marie n'hésita pas, dans une audacieuse mortification où l'entraînait l'amour de Notre-Seigneur, à avaler la nourriture qu'une malade n'avait pu garder ; et, une autre fois, soignant une religieuse atteinte de la dysenterie, à prendre avec la langue, et à garder dans la bouche, ce qui lui faisait bondir le cœur. Nerfs trop tendus, impressionnabilité un peu maladive, mais aussi tentation du démon qui la guette, auquel, pour l'éprouver comme l'or dans la fournaise, Dieu a tout permis, sauf les attaques contre la vertu de pureté[3] ; mais encore et surtout désir de se vaincre, et de se vaincre par amour pour Notre-Seigneur : « Tu es bien folle de faire cela. — O, mon Seigneur, je le fais pour vous plaire[4]. » Il est une folie qui surpasse toutes les sageses.

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 394 ; G. II, 83.

2. Il semble bien que la Mère de Saumaise fasse allusion à ces mortifications de la sœur Marguerite-Marie dans le *Mémoire* qu'elle écrivit en 1690. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 145 ; G. I, 96.

3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 390 ; Cf. G. II, 80.

4. On me reprocherait sans doute de ne pas citer le texte exact du *Manuscrit de Paray*. Le voici intégralement : « J'étais si fort douillette que la moindre saleté me faisait bondir le cœur. Il me reprit si fortement là-dessus qu'une fois, voulant nettoyer le vomissement d'une malade, je ne pus me défendre de le faire avec ma langue et le manger en lui disant : « Si j'avais mille corps, mille amours, mille vies, je les immolerais pour vous être asservie. » Et lors je trouvai tant de délices dans cette action, que j'aurais voulu en rencontrer tous les jours de pareilles, pour apprendre à me vaincre et n'avoir que Dieu pour témoin. Mais sa bonté, à qui seule j'étais redevable de m'avoir donné la force de me surmonter, ne laissa pas

L'état d'anéantissement où se trouvait la sœur Alacoque depuis le 21 novembre continuait cependant toujours ; et les religieuses ne savaient toujours pas ce qu'il fallait en penser. Quelques-unes croyaient sérieusement à une possession, et, pour chasser le malin esprit, jetaient sur elle force eau bénite et faisaient sur elle de nombreux signes de croix. Elle n'en désirait la souffrance qu'avec plus d'ardeur.

Il y avait pourtant dans cette vie si extraordinaire, surtout au milieu de pareilles circonstances, un véritable danger pour la communauté. Aussi la Mère de Saumaise, à bout de ressources,

de me témoigner le plaisir qu'il y avait pris. Car la nuit ensuite, si je ne me trompe, il me tint bien environ deux ou trois heures la bouche collée sur la plaie de son Sacré-Cœur. Et il me serait bien difficile de pouvoir exprimer ce que je sentis alors, ni les effets que cette grâce produisit dans mon âme et dans mon cœur. Mais cela suffit pour faire connaître les grandes bontés et miséricordes de mon Dieu sur un sujet si misérable.

« Mais il ne voulait point diminuer ma sensibilité ni mes grandes répugnances, tant pour honorer celles qu'il avait bien voulu ressentir au jardin des Olives, que pour me fournir des matières de victoires et d'humiliations. Mais, hélas ! je ne suis pas fidèle et je tombe souvent ! à quoi quelquefois il semblait prendre plaisir, tant pour confondre mon orgueil, que pour m'établir dans la défiance de moi-même ; voyant que sans lui je ne pouvais que le mal et faire de continuelles chutes sans m'en pouvoir relever. Et alors ce souverain bien de mon âme venait à mon secours, et comme un bon Père me tendait les bras de son amour, en me disant : « Tu connais donc bien que « tu ne peux rien sans moi » : ce qui me faisait fondre de reconnaissance envers son amoureuse bonté, laquelle me faisait fondre en larmes de voir qu'il ne se vengeait pas de mes péchés et continuelles infidélités que par des excès d'amour par lesquels il semblait combattre mes ingratitudes, lesquelles il exposait quelquefois devant mes yeux, avec la multitude de ses grâces, me mettant dans l'impuissance de lui parler que par mes larmes, souffrant alors plus que je ne peux dire. C'est ainsi que ce divin amour se jouait de son indigne esclave.

« Et une fois que j'avais fait quelque soulèvement du cœur en servant une malade qui avait la dysenterie, il m'en reprit si fortement que je [me] vis contrainte pour réparer cette faute, en portant verser ce qu'elle avait fait, d'y tremper ma langue un long espace de temps et d'en remplir ma bouche ; et l'aurais-je avalé, s'il ne m'avait mis alors l'obéissance devant les yeux, laquelle ne me permettait pas de rien manger sans congé. Après cela, il me dit : « Tu es bien folle de faire « cela ! — O mon Seigneur, lui-dis-je, je le fais pour vous plaire et pour gagner « votre divin Cœur ; j'espère que vous ne me le refuserez pas. Mais vous, mon Sei- « gneur, que n'avez-vous pas fait pour vous gagner celui des hommes, et cepen- « dant ils vous le refusent, et vous en chassent bien souvent. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 393, 394 ; G. II, 82, 83.

Voilà un des faits reprochés le plus vivement à la sainte, on voudra bien me permettre d'y insister. Le motif de cette mortification est tout d'abord évident : « O mon Seigneur, je le fais pour vous plaire », écrit la sœur Alacoque ; il est donc

ordonne-t-elle à sa fille de demander à Notre-Seigneur de tout faire cesser et de la mettre dans sa première disposition. Son Maître consentit à exaucer sa prière. Mais il lui fit clairement comprendre que, s'il lui rendait sa santé, c'était pour la préparer à de nouveaux combats et « l'immoler à de nouveaux supplices ». Lors donc qu'elle eut communié et présenté à son divin Sacrificateur la demande de la Mère de Saumaise, elle se sentit changée sur l'heure, et soudain délivrée de toute entrave, comme un esclave à qui l'on vient de donner sa liberté[1].

impossible d'en suspecter la droiture et la haute moralité ; si bizarre qu'en soit la forme, c'est un acte d'amour de Dieu.

On ne peut s'en prendre à la volonté de la sainte, est-il aussi facile de justifier son intelligence ? Pareille austérité ne semble-t-elle pas en contradiction avec le bon sens ? Qu'une de ses novices vienne lui raconter un fait de cette nature, la sœur Alacoque ne l'approuvera certainement pas. Comment dès lors se permet-elle ce qu'elle reprocherait à une autre. C'est que, dans la circonstance, son cœur semble faire mal à sa tête, elle se laisse guider par l'amour sans écouter la raison : elle va où sa tendresse la pousse, sans rien considérer d'autre.

Il s'agit de se vaincre : elle est douillette, « si fort douillette que la moindre saleté *lui* faisait bondir le cœur », souvent Notre-Seigneur l'a reprise de cette trop grande impressionnabilité, une occasion se présente de triompher ; elle triomphera. Dans ce combat, elle met toute sa générosité : « Si j'avais mille corps, mille amours, mille vies, je les immolerais pour vous être asservie. » Son héroïsme est admirable, mais il fait frémir ; on voudra pourtant remarquer que, pour elle, il s'agit non pas de crucifier sa chair, mais de prouver à Dieu sa tendresse.

Sans doute certains caractères, certains tempérament reculeront toujours devant des mortifications de cette nature, et, puisqu'elles ne sont pas à louer sans réserve, puisqu'elles demandent une grâce et un attrait particulier, il serait ridicule de les leur conseiller. Toutefois à ceux qui ont toujours à la bouche le mot d'hystérie et pour qui tous les saints sont des névropathes, je recommande de lire la page 251 de la traduction française du livre de William James. *L'expérience religieuse ;* elle est caractéristique et tout à fait *ad rem.*

Rien pourtant n'est plus compliqué que l'âme humaine. La sainte, agissant surtout par amour de Dieu, n'a-t-elle pas pu céder inconsciemment à une certaine exaltation des nerfs, et même à une tentation du démon qui la poussait à d'apparentes extravagances, pour jeter le discrédit sur son apostolat et sur sa vie ? Ces deux suppositions sont vraisemblables, mais, dans le cas présent, aucun témoignage historique ne nous engage à les admettre ; c'est tout ce que nous pouvons dire.

Le lecteur sera sans doute heureux de savoir que, lors du procès de béatification, les faits dont je m'occupe ont été étudiés avec soin, et le défenseur de la cause eut à répondre aux objections du promoteur de la Foi. *Novissima positio super virtutibus* p. 159, 160.

J'ajoute que la vie de presque tous les saints contient des actes d'austérité analogues.

1. C'est probablement à cette époque que la sainte subit les assauts du démon qu'elle nous décrit dans son *Autobiographie* : « Il (Notre-Seigneur) m'avertit

Ces faveurs extraordinaires, dont elle était l'unique dépositaire, confirmaient la Mère de Saumaise dans l'idée qu'elle avait de la sainteté de la sœur Marguerite-Marie. Les confidences de ses religieuses y contribuaient encore. La sœur Claude-Marguerite Billet, nièce du P. Billet, jésuite, et du docteur Billet, médecin de la maison, était entrée au monastère le 8 septembre 1675 et avait fait sa profession le 27 juin 1677. Toute jeune encore, — elle n'avait pas vingt ans, — et d'une humeur enjouée, elle n'aimait guère la sœur Alacoque, son air trop sérieux ne lui convenait pas ; aussi tâchait-elle de l'éviter le plus possible. Notre-Seigneur voulait pourtant réunir ces deux âmes qui lui étaient chères. Un jour la sœur Marguerite-Marie, poussée par une inspiration céleste, aborde la sœur Claude-Marguerite. Après lui avoir fait beaucoup d'amitié, elle l'entretient sur ses dispositions intérieures les plus intimes, et lui donne, pour l'avenir, les conseils de perfection les plus précis. Percée à jour et tout émue, la sœur Claude-Marguerite sent bien qu'il y a là quelque chose de surnaturel, et, joyeusement, s'attache à celle dont Dieu lui-même venait de lui faire connaître la sainteté[1].

La sœur Marie-Emerentiane Rosselin, une des deux sœurs dont le P. de la Colombière s'était un peu plus occupé, n'avait pas su, après son départ pour l'Angleterre, garder l'élan qu'il lui avait imprimé pendant les dix-huit mois passés à Paray. La

donc une fois que Satan avait demandé de m'éprouver dans le creuset des contradictions et humiliations, tentations et dérélictions comme l'or dans la fournaise et qu'il lui avait tout permis, à la réserve de l'impureté... Je ne tardai guère ensuite d'entendre les menaces de mon persécuteur. Car s'étant présenté à moi en forme d'une chose épouvantable, les yeux étincelants comme deux charbons... il me dit : Maudite que tu es, je t'attraperai...

« L'on me mit à l'infirmerie. Dieu seul peut connaître ce que j'y ai eu à souffrir, tant de la part de mon naturel prompt et sensible, que de celle des créatures et du démon, lequel me faisait souvent tomber et rompre tout ce que je tenais entre les mains, et puis se moquait de moi, en me riant quelquefois au nez : « Oh ! la lourde, tu ne feras jamais rien qui vaille. » ...Une fois il me poussa du haut d'un escalier, tenant une pleine terrasse de feu, sans qu'il s'en répandit, et [je] me trouvai au bas sans m'être fait aucun mal, bien que ceux qui me virent tomber crurent que je m'étais cassé les jambes. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 390, 391 ; G. II, 79, 80, 81.

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Claude-Marguerite Billet.*

sainte le remarqua bientôt. Et cependant rien, naturellement, n'avait pu le lui révéler. Un jour, en secret, elle dit à la sœur Marie-Emerentiane, qui en déposa sous la foi du serment : « Je crois que, depuis le départ du Père, vous vous êtes relâchée, et n'êtes plus dans les mêmes dispositions[1]. » L'avis était juste ; il fut mis à profit.

La Mère de Saumaise elle-même aurait pu raconter un fait beaucoup plus caractéristique.

La sœur Marguerite-Marie, divinement instruite des difficultés au milieu desquelles se débattait, à Londres, le prédicateur de la duchesse d'York, lui fit parvenir plusieurs fois, par l'entremise de la supérieure de Paray, des billets qui lui furent d'un grand secours[2]. Un jour, entre autres, elle en présenta un à la Mère de Saumaise, qui contenait des choses très consolantes, dictées par Notre-Seigneur. Celle-ci le prit sans rien manifester. A quelque temps de là, recevant des lettres du P. de la Colombière, elle voit qu'il demande des prières et croit que le billet peut lui être utile. Sans en rien dire à personne elle le copie donc, dans le dessein de le lui envoyer. La sœur Marguerite-Marie vient alors la trouver, et lui dit qu'en copiant elle a changé quelque chose que Notre-Seigneur n'approuve pas ce changement. La supérieure s'étonne, relit son texte, et voit qu'en effet elle a mis, sans y prendre garde, quelques mots qui ne sont pas, ceux du billet ; ils s'en rapprochaient pourtant assez, mais n'avaient pas tout à fait la même force.

« Le P. de la Colombière ayant reçu cet écrit, manda qu'il était venu très à propos, et que, sans ce secours, il ne savait ce qu'il aurait pu faire[3]. »

De Londres, il suivait attentivement tout ce qui se passait au monastère de Paray ; tous les mois, au moins, il en recevait

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Marie-Emerentiane Rosselin.*
2. *Œuvres complètes*, t. VI, p. 374.
3. *Mémoire de la Mère de Saumaise écrit en* 1690. Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 146, 147 ; G. I, 97, 98.

des nouvelles, et sans doute, le début de cette lettre de février 1678 fait allusion aux difficultés et aux faveurs que nous venons de raconter.

« Ma Révérende Mère,

« Je me réjouis des grâces que Notre-Seigneur continue de faire à celle dont vous avez effacé le nom dans votre lettre ; je me réjouis encore de la part que vous y avez eue ; ce sont là les véritables faveurs de souffrir pour la justice et pour la gloire de notre bon Maître. O les excellentes croix, et qu'elles doivent être de bon goût pour les âmes que Dieu a remplies de son amour. Je confesse que ce serait pour moi une grande douceur de vous parler et à cette bonne sœur. Mais que la volonté de Dieu s'accomplisse en tout à mon égard[1]. »

Quelques mois plus tard, il s'associait d'Angleterre à la douleur des religieuses de Paray-le-Monial sur le point de perdre la Mère de Saumaise. C'est en effet une loi intangible à la Visitation Sainte-Marie : après six ans de gouvernement, la supérieure doit être remplacée. Au commencement d'avril 1636, sainte Jeanne de Chantal était à Meaux, où la Mère de Furnes achevait sa sixième année de supériorité. Une jeune professe demande à la fondatrice de prolonger son gouvernement. Pour lui faire entendre qu'il n'est pas d'affection qui tienne en face de la règle, la sainte, regardant le portrait de saint François de Sales, répond : « Ma fille, j'aime bien ce bienheureux Père, mais j'aime mieux encore la règle[2]. » La Mère de Saumaise, arrivée quelques jours après l'Ascension, en 1672, devait donc quitter Paray en 1678. La Mère Anne-Séraphine Boulier la rappelait à Dijon.

En laissant la communauté qu'elle avait gouvernée pendant six ans, la Mère de Saumaise emportait l'intime conviction que tout ce qui se passait dans la sœur Marguerite-Marie était du bon esprit ; trop lumineux avaient été les signes de l'action divine

1. *Œuvres complètes*, t. VI, p. 260.
2. *Les Souvenirs de Sainte-Marie*, par Mgr Allou, évêque de Meaux, p. 12.

et, en premier lieu, la sincère humilité de sa fille. Pendant six années, elle l'avait vue fidèle à faire régner Dieu dans son âme, en tout, avant tout, au-dessus de tout, comme elle l'avait promis au jour de sa profession religieuse, elle avait admiré son abnégation, sa passion de souffrir qui lui avait fait endurer « des choses très crucifiantes, avec une paix, patience, douceur presque incroyables » ; jamais elle ne s'accordait aucun plaisir soit pour l'esprit, soit pour le corps, et, par charité pour les âmes, elle se dévouait avec une joie inexprimable aux exigences divines. Quand elle avait à souffrir des procédés de quelques personnes,. elle demandait à se mortifier pour elles « L'on pourrait dire, écrivait la grande religieuse, sans exagérer, qu'il n'y a point d'ambitieux d'honneur et de plaisir plus ardent qu'elle ne l'était des *croix*, *humiliations* et *souffrances*, dont elle faisait sa joie, bien qu'elle y fût très sensible[1]. »

La sœur Marguerite-Marie gardait aussi de la supérieure qui partait le plus affectueux et le plus reconnaissant souvenir. Dieu lui-même avait uni trop étroitement ces deux vies pour que la séparation ne fût pas très pénible. Les âmes, de loin, continuaient à vivre dans la même intimité.

« Votre séparation, quoiqu'elle ne soit grande que de corps, m'a été plus sensible que je ne vous le peux dire ; mais ma consolation ou affliction ne me sont pas considérables pourvu que vous soyez contente. Et comme je crois que vous l'êtes, il me suffit[2]. »

La première partie des desseins du Cœur sacré de Jésus sur la Mère Marie-Françoise de Saumaise était accomplie. Il l'avait choisie pour aider les débuts si pénibles de son apôtre et de sa victime. Elle avait dû, dans des circonstances particulièrement difficiles, prêter son appui à la sœur Marguerite-Marie, et la défendre contre de pénibles attaques. La lutte n'était pas

1. *Mémoire de la Mère de Saumaise, Vie et Œuvres*, t. I, p. 145. C'est moi qui souligne.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 36, 37 ; G. II, 227.

terminée, on peut dire même qu'en 1678 se déroulait une de ses phases les plus aiguës ; mais, du moins, celle qui partait n'avait pas hésité à prendre, avec douceur sans doute, mais aussi avec une grande fermeté, les décisions qu'elle croyait justes. Elle en souffrit sans aucun doute[1] ; mais c'est vraiment pour elle une gloire précieuse d'avoir supporté, la première avec sainte Marguerite-Marie, des contradictions, pour les intérêts du Cœur de Jésus.

Elle semble d'ailleurs n'avoir été choisie que pour ce grand apostolat ; au moins est-il certain que, de sa vie, nous ne connaissions rien d'autre que ce rôle glorieux. Des années passées à Dijon, avant 1672, tout nous échappe ; des jours de Paray, nous ne pourrions rien dire, sans les divines manifestations de 1673, 1674 et 1675, sans le Cœur de Jésus et la sœur Marguerite-Marie. A Moulins, où elle va se rendre en 1679, elle n'aura de forces que pour implanter la nouvelle dévotion, et les douze années qu'elle vivra encore, de retour à Dijon, disparaîtraient dans l'ombre du passé, sans les fatigues et les travaux supportés pour la même fin : c'est la seule lumière qui les révèle. Encore faut-il ajouter que les œuvres dont elle fut l'âme, ce n'est point elle qui les exécuta. Singulière et douce conformité entre la vie de la Mère Marie-Françoise de Saumaise et celle de la sœur Marguerite-Marie Alacoque ; les deux saintes amies restent cachées, anéanties, et c'est leur joie, pourvu que le Cœur sacré de Jésus règne et triomphe.

---

1. *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière,* t. VI, p. 560.

CHAPITRE VIII

LA MÈRE GREYFIÉ

1678-1679

Au moment où la Mère de Saumaise allait partir, les religieuses de Paray-le-Monial s'étaient adressées, pour avoir une supérieure, au premier monastère d'Annecy, la sainte source. La Mère Philiberte-Emmanuel de Monthoux leur avait proposé la sœur Péronne-Rosalie Greyfié, elles l'élurent à l'Ascension de 1678. Voici le jugement que portait alors sur sa fille la supérieure d'Annecy ; elle écrivait aux Visitandines de Paray :

« Mes chères sœurs, c'est un vrai sacrifice et dépouillement de mon cœur d'accorder à votre demande ma très honorée sœur la déposée de Thonon, à présent notre digne directrice ; c'est un sujet de distinction qui possède parfaitement l'esprit de force et de douceur propre au bon gouvernement, une âme droite et sincère profondément humble et très exacte à l'observance. Enfin, mes chères sœurs, il faut aimer autant que je le fais le cher Paray, pour éloigner de nous une Mère dont je suis persuadée que vous serez parfaitement contente, comme sa bonne conduite précédente nous donne lieu de le croire[1]. »

Le 17 juin, la Mère Péronne-Rosalie Greyfié arrivait à Paray. Elle avait été choisie de Dieu pour mettre, encore une fois à l'épreuve, sainte Marguerite-Marie, et porter sur elle un jugement définitif. Personne ne l'a connue comme elle, je n'excepte

1. *Histoire manuscrite de l'établissement de la maison de la Visitation Sainte-Marie de Paray-le-Monial*, p. 52. Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 148.

pas la Mère de Saumaise, personne peut-être ne l'a mieux aimée et personne encore ne l'a traitée aussi rudement à certaines heures. Il importe donc de connaître, et intimement, cette femme, cette religieuse qui vient du fond de la Savoie, et ne sait rien des partis qui divisent sa nouvelle communauté. Elle était supérieure, c'est-à-dire indépendante et toute-puissante ; elle avait quarante ans, l'âge de la pleine maturité, et, trente-cinq ans plus tard, on lui trouvait encore assez de fermeté d'esprit pour conduire la première communauté de l'Ordre, celle d'Annecy.

Née dans cette ville, le 10 octobre 1638, d'une famille de magistrats distingués du présidial du Génevois, la Mère Greyfié eut souvent le bonheur de recevoir, toute petite encore, la bénédiction de sainte Jeanne de Chantal. Orpheline très tôt — elle perdit son père à trois ans et sa mère peu après, — elle fut confiée à un oncle et à une tante, excellents chrétiens. La vivacité incroyable de son caractère fit longtemps le désespoir de ceux qui devaient veiller sur elle. Elle n'avait peur de rien. Un jour, se trouvant seule dans une prairie, elle est saisie sous les bras par un taureau qui l'enlève entre ses cornes, et fuit d'une course rapide. On s'effraye, on accourt pour la secourir ; la petite seule ne paraît pas étonnée, et voilà que, comme pour lui donner raison, le taureau s'arrête, revient sur ses pas, plie les jambes de devant, et dépose doucement son fardeau sur un tertre de gazon.

A douze ans, M^lle^ Greyfié fut admise comme pensionnaire à la Visitation par la Mère de Blonay déposée, qui lui fit le meilleur accueil. Deux mois après, le 7 septembre, quand elle entra, la Mère de Blonay était partie pour le ciel ; la Mère de Chaugy ne se montra pas moins aimable, et huit jours plus tard lui donna le petit habit.

La jeune fille était chez elle ; du pensionnat elle passa tout naturellement au noviciat, et le 10 août 1655, n'ayant pas encore achevé sa dix-septième année, elle faisait profession. Une parole l'avait vivement frappée : « Ma sœur, lui avait dit le célébrant, vous êtes morte au monde et à vous-même pour ne plus vivre

qu'à Dieu »; et encore : « Votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu. » Longtemps elle médita cette austère et consolante leçon qui porta ses fruits. Quelques années plus tard, elle aidait la Mère de Rabutin dans les longues procédures qui préparèrent la canonisation de saint François de Sales. Un jour, elle devait dépouiller le courrier et trier les lettres qui exigeaient une prompte réponse. Une de ces lettres, que personne n'avait encore lue, faisait d'elle une amère critique, et tendait à la rendre suspecte à la supérieure. Que faire ? Ira-t-elle trouver la Mère de Rabutin, écrira-t-elle à celle qui a signé cette calomnie ? Oui, et le sang des Greyfié bouillonne, la lettre sera de bonne encre. Elle commence :

Vive † Jésus.

A peine a-t-elle tracé ces deux mots, que toute son émotion tombe soudain. Vive Jésus ! Une morte ne répondrait rien ; et, au jour de sa profession, elle a promis de mourir au monde et à elle-même ; M^lle^ Greyfié est morte, il n'y a plus que la sœur Péronne-Rosalie. Elle n'écrira rien, elle ne dira rien, et la Mère de Rabutin, qui bientôt sait tout, a beau essayer de la mettre sur ce délicat sujet, pas un mot ne sortira de ses lèvres. Plus d'une fois encore, en pareille circonstance, elle sut virilement triompher.

A trente-deux ans, en 1670, elle fut élue supérieure par les sœurs du monastère de Thonon. La croix était lourde ; elle aimait Annecy, elle se croyait peu apte à diriger les autres : son inexpérience et sa jeunesse l'épouvantaient. Mgr Jean d'Arenthon d'Alex, évêque de Genève, successeur de Charles-Auguste de Sales, qui la dirigeait, l'encouragea. Dès l'abord apparaissent son grand don de gouvernement et la sagesse pratique de son bon sens : « Si une action avait cent visages, il faudrait la regarder du meilleur, » telle est sa joyeuse et simple devise. Pour toutes ses filles, c'est une mère charitable ; son zèle pour l'office divin est de feu, sa belle voix fait l'ornement du chœur, elle est habile à toutes sortes de travaux, et les connaisseurs admirent les bro-

deries faites de ses mains. C'est la gaîté même en récréation hors de là elle s'enferme dans un grave et doux silence. Elle ne comprend pas qu'on puisse désobéir. Une sœur malade n'avait pas pris au réfectoire un plat qu'on avait cru devoir lui servir ; elle le lui fait manger en récréation ; une sœur domestique n'avait pas accompli un ouvrage commandé ; pendant la récréation suivante elle lui ordonne de s'asseoir à sa place, et va faire le travail. Une anectode est restée célèbre au second monastère de Rouen. La Mère Greyfié, toute aux premières impressions de sa vie religieuse, répétait sans cesse : « Voilà comment on fait à Annecy, » et en face d'un manquement : « On n'agit pas ainsi à Annecy. » Annecy, toujours Annecy, il faut croire que le souvenir ne plaisait pas à toutes, car un jour deux jeunes religieuses, un peu agacées, se disaient à mi-voix dans un couloir : « Sans doute on ne fait jamais de fautes à Annecy. — On fait des fautes à Annecy comme ailleurs, mais on les répare. » La Mère Greyfié qui passait avait tout entendu. C'en fut assez et pareil plainte ne se renouvela jamais. On montre encore au monastère de Rouen le lieu de cette petite scène, restée trés vivante dans l'esprit des religieuses[1].

Cette grande supérieure avait de l'esprit jusqu'au bout des doigts, et un esprit très français, tout de mesure et de bon sens ; la haine de l'extraordinaire et de l'exception. « Ma sœur, écrivait-elle à l'une de ses religieuses, dans le désir de vous conduire uniquement suivant le bon plaisir divin, il m'est tombé subitement dans l'esprit les paroles adressées par notre saint fondateur à la supérieure de chaque monastère : « Qu'elle retranche toute prétention de faire plus ou moins que ce qui est porté par les règles, constitutions et directions. Ce n'est pas là une révélation, mais ce n'est pas aussi une illusion ; les écrits de nos saints fondateurs m'en garantissent, et je m'y arrête de tout mon cœur, de toute mon âme, et de toutes mes forces avec

1. *Histoire manuscrite du second monastère de Rouen.*

consolation. Suivez gaiement et constamment le train de l'obéissance, et prenez les paroles ci-devant écrites comme un message que je vous fais de la part de Notre-Seigneur[1]. »

Droite et simple, elle ne se gênait pas pour ne pas approuver les formules trop élogieuses, employées dans les circulaires de nombreux monastères, en parlant des supérieures en charge. N'était-ce pas s'exposer aux railleries des personnes séculières, et prêter à penser que, malgré toute l'humilité dont on fait profession dans les cloîtres, on n'y déteste pas un grain d'encens. Elle s'en abstint toujours, et les lettres signées de sa grande écriture virile, nous en sont encore le vivant témoignage.

Et pour grandir toutes ces qualités si belles, une générosité admirable et un cœur d'or. C'est une mère qui veille à tout. A Rouen, on a soin de noter qu'elle crut pouvoir laisser à ses filles « l'usage des manteaux de peau pour se couvrir la nuit, à cause que les couvertures de ce pays sont beaucoup moins chaudes que celles dont on se sert à Annecy[2]. » On craignait que, très sévère pour elle-même, elle n'éloignât les sœurs infirmes qui n'oseraient recourir à une supérieure si mortifiée. « J'en serais bien fâchée, dit-elle. Nos sœurs doivent, dans toute l'effusion de leur cœur, m'exposer ce que je puis pour elles, et être sûres que je les seconderai de toute la tendresse du mien. Mais qu'elles ne prennent point tant garde à moi, sinon autant qu'elles voudront se souvenir des paroles de nos saintes règles, qui ordonnent que la supérieure soit exacte et sévère pour elle-même[3]. » Mais à quoi bon insister ? A Paray, nous allons voir ce grand cœur développer toutes les richesses et toute la splendeur de son amour maternel.

Il faut pourtant donner plus d'ampleur à cette esquisse ; il faut rappeler que la supérieure déposée de Thonon, après avoir gouverné Paray de 1678 à 1684, prendra la direction du monas-

1. *Vie manuscrite*, p. 42 ; elle se trouve au monastère d'Annecy.
2. *Histoire manuscrite du second monastère de Rouen.*
3. *Vie manuscrite.*

tère de Semur, de 1684 à 1690, puis du second monastère de Rouen, de 1691 à 1697. Le 17 avril 1697, elle est de retour dans son cher Nessy, après dix-neuf ans ; on la choisit comme supérieure en 1700, et six ans elle gouverne la première maison de l'Ordre ; en 1712, quand elle a soixante-quatorze ans, les religieuses la mettent encore à leur tête, et elle y meurt cinq ans plus tard, le 26 février 1717, comme une vraie sainte. Ce sont des regrets universels. De tous les monastères qu'elle a visités dans ses longs voyages à travers la France, d'Annecy à Paray, de Paray à Semur, de Semur à Rouen, de Rouen à Paris, à Dijon, à Lyon, de tous les monastères où, à partir de 1690, elle a jeté à pleines mains la semence bénie de la dévotion au Cœur de Jésus, ce sont des éloges unanimes. La perte n'est pas ordinaire, on le sent d'abord ; des témoignages vibrants d'affection et de reconnaissance, je pourrais, si je le voulais, remplir les pages de ce livre. Et si je n'ai rien dit de la considération et du respect dont l'entourait la reine d'Angleterre, l'épouse de Jacques II, qu'elle avait vue et charmée au monastère de Chaillot[1], si je n'ai pas rappelé l'estime dont elle jouissait à la cour de Savoie, c'est qu'il faut savoir se borner. Que de détails charmants toutefois. En 1716, n'avait-elle pas avancé sa retraite pour la faire coïncider avec la visite du souverain ; au moins on la laisserait tranquille. Elle n'y gagna rien, le prince voulut la voir, et il lui fallut sortir du petit coin où elle s'était retirée dans le chœur des religieuses.

Après une pareille vie, veut-on savoir comment elle se jugeait ? Dans une lettre autographe et inédite conservée aux Archives nationales, elle termine ainsi une longue consultation adressée à la sœur Françoise-Angélique Priolo :

« Voilà, ma très honorée sœur, notre réponse que votre charité et la très honorée Mère pourrez réduire en plus petit abrégé et le faire

1. Cf. *Le Monastère de Chaillot et le Sacré-Cœur*, dans le *Messager du Cœur de Jésus*, juin, juillet 1919.

copier par quelques-unes de nos chères sœurs : je ne suis pas propre à rien faire qui puisse paraître aux yeux des personnes auprès desquelles il faut agir avec prudence, j'en ai manqué toute ma vie, et je suis trop vieille pour attendre rien de mieux de moi, il me suffit que vos charités me pourront entendre et se contenteront de ma simplicité et bonne foi[1]. »

Lorsque Dieu, dans ses desseins éternels, choisit, pour éprouver encore une fois la mission de la sœur Marguerite-Marie, la Mère Péronne-Rosalie Greyfié, il savait donc bien ce qu'il faisait ; et vraiment n'y eût-il rien d'autre, pour témoigner dans cette cause, que l'affirmation d'une pareille femme, il faudrait, pour ne pas l'admettre, des preuves irrécusables. Six ans, cette supérieure douée d'un bon sens si parfait, et qui a horreur de l'extraordinaire, six ans cette religieuse d'une grande et austère vertu, que tous reconnaissent et louent, six ans la Mère Péronne-Rosalie Greyfié vit s'écouler sous son regard, à nu et sans voile possible, l'existence de la sœur Marguerite-Marie Alacoque, qui n'avait pas de secret pour elle ; le juge est sage, il est bien informé, voyons ce qu'il pense.

Arrivée à Paray-le-Monial le 17 juin 1678, il est probable que la Mère Greyfié put s'entretenir avec la Mère de Saumaise, il est certain que, dès le début, elle remarqua combien les sentiments de la communauté étaient divisés au sujet de sainte Marguerite-Marie[2]. Avant de prendre aucune détermination, elle veut l'entendre. Celle-ci, avec beaucoup de simplicité, comme une fille à sa mère, raconte les grâces extraordinaires qu'elle croit avoir reçues de Notre-Seigneur et son désir de faire connaître, aimer et adorer le Cœur de Jésus à tout l'univers, si elle le pouvait[3]. Elle ajoute que son divin Maître lui a promis

1. *Archives nationales*, L. 1083. Dans cette lettre, la Mère Greyfié répond à des questions très délicates, se rapportant à la fondation du monastère de Strasbourg.

2. *Mémoire de la Mère Greyfié*. J'ai dit ailleurs quelle est l'autorité hors pair de ce témoignage. Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 151.

3. *Mémoire de la Mère Greyfié*. Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 167 ; G. I, 366.

de lui manifester, par ses supérieures, ses volontés sur elle. Cette assurance semble de bon augure à la Mère Greyfié, mais elle n'en laisse rien paraître. Amie de la tranquillité et de la paix, elle résolut de prêter, extérieurement, le moins d'attention possible aux visions et aux révélations de la sœur Marguerite-Marie, et de n'en parler à personne, soit de la communauté soit du dehors.

Cependant elle observe la religieuse avec le plus grand soin. Dès l'abord elle remarque son désir des humiliations, la soif qu'elle a du mépris des créatures. Toujours, à son gré, on l'estime trop; celles qui la jugent sévèrement sont encore indulgentes et ne la traitent point comme elle le mérite. Ses actes ne démentent jamais ses paroles. Elle sait très bien, pour l'avoir entendu de ses oreilles, que plusieurs religieuses la critiquent fort, mais elle est toujours également prête à parler ou à travailler avec celles qui ne l'approuvent pas, comme avec celles qui lui témoignent le plus d'amitié ; elle veut tout oublier, même les traitements si odieux de la nuit du 21 novembre . Sans doute, ces durs souvenirs ne laissent pas de la rendre un peu timide et craintive ; mais, sous cette timidité, il n'y a pas trace d'amour-propre ; elle redoute seulement de voir, à cause d'elle, la douce charité blessée et Dieu offensé.

La Mère Greyfié se rend encore compte que, presque toujours, les explications ou les excuses de la sœur Marguerite-Marie sont mal reçues ou mal interprétées. Dieu le veut ainsi pour humilier et mortifier sa servante. Il y a même dans son Mémoire une phrase singulièrement éloquente ; s'adressant, en 1690, probablement à la sœur des Escures, elle écrit : « Je vous fais ici, ma très chère sœur, un petit ébauché qu'il vous sera aisé de comprendre, parce que vos yeux ont vu, vos oreilles ont entendu plus que ma plume ne doit dire[1]. » Voilà qui rend bien des suppositions vraisemblables, et, sous ces mots, nous devinons

1. *Mémoire de la Mère Greyfié. Vie et Œuvres*, t. I, p. 151 ; G. I, 350.

des souffrances et des larmes, comme aussi des manquements nombreux à cette dilection sacrée tant recommandée par saint François de Sales.

La nouvelle supérieure, qui avait peu l'expérience des voies extraordinaires, voulut s'appuyer sur la décision de directeurs qui lui parurent éclairés. Par son ordre, la sainte les consulta ; elle y perdit la paix de l'âme, au moins pour quelque temps. Elle se trouvait alors dans une charge qui lui coûtait beaucoup, sans doute à l'infirmerie, aide de la sœur Catherine-Augustine. De tous côtés elle avait donc à souffrir et souffrait généreusement. « Le bon Dieu soit béni de toute chose, écrivait-elle le 10 juillet 1678 à la Mère de Saumaise, puisque rien ne nous peut empêcher d'être tout à lui[1]. »

Ayant appris que, pendant la nuit du jeudi au vendredi, après Matines, la sœur Marguerite-Marie faisait, dans sa cellule, une heure d'oraison, la Mère Greyfié lui défendit cette pratique. La sainte obéissait, on s'en souvient, à une demande formelle de Notre-Seigneur ; elle se soumit. Cependant, plusieurs fois, souvent même, elle vint toute craintive trouver sa supérieure, et lui dire qu'elle croyait Dieu irrité par cette interdiction ; elle redoutait un châtiment. La Mère Greyfié n'en voulut pas démordre. Or, il arriva, au milieu du mois d'octobre, qu'une jeune religieuse, sur laquelle on fondait les plus riches espérances, la sœur Marie-Elisabeth Quarré, mourut, emportée par un flux de sang, en quelques jours ; elle avait vingt et un ans[2]. Par l'examen attentif de toutes les circonstances de cette mort, la supérieure demeura convaincue que c'était une punition céleste, elle rendit à la sœur Marguerite-Marie son heure d'oraison[3].

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 38, ; G. II, 228.
2. *Registre mortuaire*, 14 oct. 1678.
3. « Mais voyant ma sœur Quarré mourir assez promptement d'un flux de sang, dont personne dans le monastère ne fut malade qu'elle, et quelques autres circonstances qui accompagnaient la perte d'un aussi bon sujet, je rendis vite l'heure d'oraison à notre précieuse défunte, la pensée me poursuivant fortement que c'é-

C'était l'époque des solitudes annuellles ; celle de 1678 laissa dans la vie de la sœur Marguerite-Marie une trace profonde : elle y connut mieux les desseins du Sacré-Cœur. Depuis 1675, il semble que Notre-Seigneur ne lui avait rien révélé de nouveau sur la grande dévotion; comme un germe fécond, la céleste parole se développait lentement dans l'âme de la sainte, rien ne la manifestait encore. Quelle fut la nature de la grâce du mois d'octobre 1678 ? probablement une simple illumination intérieure.

« Vive Jésus, dans ma retraite de l'année 1678 ! Voici ce que mon divin Maître *m'a fait entendre*[1]. Comme je me plaignais de ce qu'il me donnait ces consolations avec trop d'abondance, ne me sentant pas capable de les soutenir, il me dit que c'était pour me fortifier dans ce que j'avais à soutenir. « Bois et mange, me dit-il, à la table de mes délices pour te rafraîchir, afin que tu marches courageusement ; car tu auras un long et rigoureux chemin à faire, où tu auras souvent besoin de prendre haleine et repos dans mon Cœur, qui pour cela sera toujours ouvert tandis que tu marcheras dans ces voies. Je veux que ton cœur me soit un asile où je me retirerai pour y prendre mon plaisir, lorsque les pécheurs me persécuteront et me rejetteront des leurs[2]. »

Son rôle de victime lui est rappelé ; entre les mains du Tout-Puissant, elle ne doit être qu'un instrument souple et docile ; elle ne s'appartient plus, elle est toute au Cœur de Jésus. Mais aussi le Cœur de Jésus est tout à elle, de ses trésors elle est constituée la dépositaire et la distributrice : « N'en sois pas chiche, car ils sont infinis. » De nouveau, l'obéissance à la règle lui est recommandée, et Notre-Seigneur termine par une magnifique promesse : « Je suis ton gouverneur, auquel tu dois être tout abandonnée, sans soin ni souci de toi-même, puisque tu ne manqueras de secours que lorsque mon Cœur manquera de puissance.

tait là la punition dont elle m'avait menacée de la part de Notre-Seigneur. » *Mémoire de la Mère Greyfié*, Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 152 ; G. I, 359.

1. C'est moi qui souligne.
2. *Vie et Œuvres*, t.I, p. 154.

Et je prendrai soin de récompenser ou venger tout ce qui te sera fait. De même je penserai à ceux qui auront confiance en tes prières, afin que tu t'occupes et t'emploies toute à mon amour[1]. »

Notre-Seigneur voulait donc qu'entre lui et sa servante il y eût donation mutuelle. Avec une prodigalité qu'il faudrait appeler royale, si elle n'était divine, il laissait à la sœur Marguerite-Marie, la libre disposition de ses richesses infinies, lui-même prendrait soin de ses intérêts.

Pour mieux montrer la réalité de son intervention, et probablement aussi pour faire connaître à la Mère Greyfié cette grâce nouvelle, il exigea que la sœur Marguerite-Marie fît un testament en sa faveur, par écrit, et renouvela ainsi la donation d'elle-même qu'elle lui avait faite de vive voix[2]. Elle devait demander à la Mère Greyfié de vouloir bien lui servir de notaire et d'écrire le testament. A son défaut, elle s'adresserait au P. de la Colombière.

La Mère Greyfié hésita-t-elle quelque temps, voulut-elle, avant de prendre une décision, demander conseil, le fait est qu'à la proposition faite par sa fille, au nom de Notre-Seigneur, elle accéda seulement à la fin de décembre. Le testament, qu'elle écrivit et signa, porte la date du 31 ; le voici :

« Vive Jésus dans le cœur de son épouse, ma sœur Marguerite-Marie, pour laquelle, et en vertu du pouvoir que Dieu me donne sur elle, j'offre, dédie et consacre purement et inviolablement au Sacré-Cœur de l'adorable Jésus tout le bien qu'elle pourra faire pendant sa vie et celui que l'on fera pour elle après sa mort, afin que la volonté de ce Cœur divin en dispose à son gré, selon son bon plaisir et en faveur de quiconque il lui plaira, soit vivant soit trépassé. Ma sœur Marguerite-Marie protestant qu'elle se dépouille volontiers généralement de

1. *Ibid.*, p. 155.

2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 158, t. II, p. 406. Cf. *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, par Mgr Languet, p. 166 et sqq. et *Lettres au P. Croiset*, lettre IV, G. II, 95.

tout, excepté la volonté d'être à jamais unie au divin Cœur de son Jésus et de l'aimer purement pour l'amour de lui-même. En foi de quoi elle et moi signons cet écrit. Fait le dernier jour de décembre 1688.

Sœur Péronne-Rosalie Greyfié, à présent supérieure, et de laquelle ma sœur Marguerite-Marie demandera tous les jours la conversion à ce cœur divin et adorable, avec la grâce de la pénitence finale[1]. »

La sœur Marguerite-Marie avait à signer à son tour. C'était dans sa vie, elle en avait conscience, un moment solennel, Saintement audacieuse, à l'exemple de sa bienheureuse Mère Jeanne de Chantal, et de plusieurs autres religieuses de la Visitation, elle voulut d'abord, comme gage de sa tendresse et de son union indissoluble avec son Dieu, graver sur son cœur, avec un canif, l'adorable et sacré nom de Jésus. Elle n'en dit rien à sa supérieure, et elle eut tort. Très obéissante, mais, dans la circonstance, toute à l'ardeur de son amour, elle n'y pensa pas, et voilà qui la justifie devant Dieu comme devant les hommes. Elle était d'ailleurs persuadée qu'elle plairait à Notre-Seigneur. Au-dessous du nom de la Mère Greyfié, elle signe alors : Sœur Marguerite-Marie, disciple du divin Cœur de l'adorable Jésus.

Dans la communion qui suivit, Notre-Seigneur fit lire, à sa servante, ce qu'il avait gravé pour elle dans son Cœur divin. Rentrée dans sa cellule, la Bienheureuse écrivit, de son sang, la donation que lui avait faite son Maître tout aimant ; lui-même, croyait-elle, lui en dicta les termes[2] :

« Je te constitue héritière de mon Cœur et de tous ses trésors, pour

1. Nous n'avons plus le texte autographe de la Mère Greyfié ; mais dans la copie qu'en donnent les Contemporaines et Mgr Languet ,les variantes sont insignifiantes. *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 166. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 158.

2. Le récit des Contemporaines, ou plutôt le texte de la sainte donné par les Contemporaines, diffère un peu du texte de l'*Autobiographie*. (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 406). Je crois pourtant devoir le suivre. Écrit au lendemain des événements, il doit être plus exact, il est certainement plus complet.

le temps et l'éternité, te permettant d'en user selon tes désirs ; je te promets que tu ne manqueras de secours que lorsque mon Cœur manquera de puissance. Tu en seras pour toujours la disciple bien-aimée, le jouet de son bon plaisir et l'holocauste de ses désirs, et lui seul sera le plaisir de tous tes désirs, qui réparera et suppléera à tes défauts et s'acquittera de tes obligations[1]. »

Je ne crois pas, et j'explique pourquoi dans la note, que ce soit véritablement là le texte des paroles dictées à la sœur Marguerite-Marie, mais l'authenticité de la promesse reste indiscutable. Notre-Seigneur, en échange du don reçu, assure sa volontaire victime qu'il prend en main ses intérêts, il se charge

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 159 ; G. I, 173. L'obscurité de la dernière phrase est manifeste, comme encore sa préciosité. Et cependant la sainte prétend que Notre-Seigneur la lui dicta. Nous ne possédons plus son autographe ; j'ai cité la copie des Contemporaines. Est-elle exacte ? Pour le sens général, oui ; pour les mots, très probablement non. Nous avons mille preuves de la facilité avec laquelle elles les modifient. Voici d'ailleurs du même passage le texte transmis par Mgr Languet : « Je te constitue héritière de mon Cœur et de tous ses trésors pour le temps et l'éternité, te permettant d'en user selon *ton désir*. Je te promets que tu ne manqueras de secours que lorsque *je* manquerai de puissance. Tu en seras pour toujours la disciple bien-aimée, le jouet de son bon plaisir et l'holocauste *de son amour*. *Lui* seul sera *l'objet* de tous tes désirs, *il* réparera et suppléera tes défauts et s'acquittera de tes obligations. » *La vie de la V. vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 166. J'ai souligné les variantes. Dans son *Autobiographie*, *Vie et Œuvres*, t. II, p. 406, la Bienheureuse dit textuellement « desquelles (richesses) il fit une donation à l'heure même me la faisant écrire de mon sang, selon qu'il la *dictait*, » mais elle ne donne pas les termes de cette donation. Le 3 novembre 1689, écrivant au P. Croiset, elle raconte ainsi le même fait. « Il me dit : « Enfin te voilà toute pour moi et toute à moi pour faire tout ce qui me plaira comme de ma fille, mon épouse, mon esclave, ma victime et le jouet du bon plaisir de mon Cœur », dans lequel il me fit lire et ensuite écrire ce qu'il y avait d'écrit pour moi dont voici quelques mots qu'il me *disait*, (elle ne dit pas *dictait*) avec un testament fait en ma faveur : « Je te constitue héritière des trésors de « mon Sacré-Cœur pour en disposer à ton gré en faveur des sujets disposés, ce « Cœur sera ta caution qui répondra et paiera pour toi ; il sera le réparateur de « tous tes défauts et prendra soin de s'acquitter de tous les devoirs et obliga- « tions et tu ne manqueras de secours que lorsqu'il manquera de puissance. » Notre-Seigneur a-t-il dicté réellement un texte à la sœur Marguerite-Marie ? La réponse est douteuse, mais en eût-il dicté un, nous pouvons dire, à coup sûr, que nous ne le possédons plus, des trois textes parvenus jusqu'à nous les idées concordent, les mots ne sont pas les mêmes. Toutefois le dessein de Dieu apparaît manifeste ; il veut que la sainte s'abandonne toute à Lui ; il se porte caution pour elle, il met à la secourir sa toute-puissance ; des deux côtés la promesse est solennelle, c'est un testament.

de payer toutes ses dettes, et d'acquitter toutes ses obligations : « Tu ne manqueras de secours que lorsque mon Cœur manquera de puissance. » Divine munificence dont, sur l'heure, il va lui fournir une preuve. Le service rendu à la sœur Marguerite-Marie par la Mère Greyfié qui a signé le testament, il le regarde comme rendu à lui-même, il veut donc lui donner une récompense, et il choisit celle qu'a reçue sainte Claire de Montefalco[1]. La sainte en éprouve une grande consolation, car déjà elle aime beaucoup cette supérieure, qui la nourrit « du pain délicieux de la mortification et humiliation, » pain très agréable au goût de son souverain Maître.

Curieux de connaître la marche et l'enchaînement des grâces surnaturelles, nous nous demandons peut-être quel fut le but de Notre-Seigneur, dans cette nouvelle faveur accordée à sa fidèle servante. Fut-elle la récompense des héroïques efforts, des luttes qui avaient rempli les derniers mois de 1677 et presque toute l'année 1678 ? Nous pouvons le croire, mais sans y voir pourtant toute l'expression de la pensée divine. Dans sa lettre du 3 novembre 1689, la sœur Marguerite-Marie affirme au P. Croiset que cette faveur et plusieurs autres qu'elle indique avaient aussi pour but de la disposer à l'apostolat de la dévotion au Sacré-Cœur. Ainsi tout se tient, tout s'enchaîne et dans sa vie et dans les desseins célestes.

La Mère Greyfié avait signé le testament fait par la Bienheureuse en faveur de Notre-Seigneur ; il ne faudrait pas en conclure que son jugement fut à jamais fixé ; toujours elle se fit un devoir d'éprouver l'obéissance et l'humilité de sa fille, et, longtemps encore, elle hésita sur la bonté de l'esprit qui la conduisait. Peu à peu cependant brillait la lumière ; le passage du P. de

1. La bienheureuse Claire de Montefalco, religieuse augustine, morte le 17 août 1309, eut les instruments de la Passion gravés dans son cœur. Les Bollandistes visitèrent ces reliques en 1660 : ils ont donné le dessein de son cœur. *Acta sanctorum*, 18 août. Il est impossible de préciser la nature de la récompense donnée à la Mère Greyfié, semblable à celle qu'avait reçue sainte Claire de Montefalco. Est-ce une faveur spéciale ? Est-ce le même mérite et la même gloire ?

la Colombière à Paray, dans les derniers jours de février 1679, dissipa encore quelques obscurités.

L'ancien supérieur des Jésuites, le prédicateur de la duchesse d'York, dénoncé par un traître nommé du Fiquet, avait été le 24 novembre, dès deux heures du matin, mis aux arrêts dans sa chambre du palais de Saint-James[1], puis conduit en prison le 26, à midi. On l'accusait d'avoir dit que le roi était catholique dans l'âme et que le Parlement ne serait pas toujours le maître, d'avoir converti un ancien moine récollet, de prendre soin d'un couvent de religieuses qui vivaient cachées à Londres, et d'avoir cherché des prêtres pour évangéliser la Virginie. Rien dans tout cela qui ressemble à une conspiration contre le roi ou contre l'État ; le P. de le Colombière avait fait son devoir d'apôtre, pas autre chose. Pour ces crimes, le marquis de Winchester demande, dans un rapport à la Chambre des lords, que « les lords spirituels et temporels, rassemblés en Parlement, ordonnent que les lords à verges blanches se rendent auprès de Sa Majesté et lui expriment humblement le désir de cette Chambre, qu'il plaise à Sa Majesté de donner l'ordre de bannir ledit la Colombière hors du royaume, de tous les autres territoires et de tous les domaines de Sa Majesté[2]. »

Le jésuite attendait, dans la prison de Kings'Bench, le résultat de cette démarche. Le 16 décembre, l'ordre de banissement fut signé ; mais comme le prisonnier était très affaibli par des crachements de sang, dix jours lui étaient accordés pour se remettre. Ces dix jours, il les passa dans une presque entière liberté à son habitation du palais Saint-James[3].

1. La lettre de dénonciation de Fiquet se trouve encore dans les archives du marquis de Bath, à Longleat. P. Charrier, *Histoire du vénérable P. de la Colombière*, t. II, p. 180.

2. P. Charrier, *op. cit.*, t. II, p. 187.

3. *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. VI, p. 293, lettre XII[e]. Les détails donnés dans cette lettre par le vénérable Père sont confirmés par deux actes extraits des registres du Conseil privé conservés dans les archives de Whitehall. Voici la désignation de ces deux actes : Mons[r] Columbier to be delivered into a Messinger's hand, in order to his transportation, et pour le second : Mons[r]

Vers le 29 ou le 30 décembre, il quittait Londres, pour s'embarquer à Douvres, et de là passer en France. Après quelques semaines de séjour à Paris, il partit, à la fin de janvier ou au début de février[1], pour se rendre à Lyon par la route de Bourgogne.

Dijon était sur son chemin, et, depuis quelques mois, la Mère de Saumaise était revenue dans cette ville. Entre elle et lui, l'absence avait augmenté l'estime, et de Paris il lui avait écrit quelques jours auparavant : « Que de choses j'aurai à vous dire, si Dieu nous fait la grâce de nous entrevoir[2]. » Descendu au collège des Godrans, il ne pouvait donc manquer de se rendre au monastère de la Visitation. Ce fut une grande joie de part et d'autre. Le P. de la Colombière raconta les succès de son apostolat ; il parla des âmes chéries de Dieu qu'il avait laissées à Londres ; plusieurs d'entre elles, il en avait la confiance, viendraient un jour faire leur noviciat à Dijon, sous la Mère de Saumaise. Celle-ci l'interrogea sur les souffrances qu'il avait eu le bonheur d'endurer pour sa foi ; il était le banni de Jésus-Christ ; trois semaines il avait été son prisonnier. Mais ni Paray, ni la dévotion au Sacré-Cœur, ni la sœur Marguerite-Marie ne furent oubliés. Il serait dans quelques jours à Paray, il lui importait donc de connaître tout ce qui s'était passé depuis son départ et de fixer, par les renseignements qu'il pouvait obtenir, la conduite à tenir avec la nouvelle supérieure. Il se fit raconter alors, et plus en détail, les difficultés qu'avait eues la Bienheureuse après la terrible nuit du 21 novembre ; il apprit encore qu'elle se trouvait très heureuse sous la Mère Greyfié, qui la menait un peu rudement, à sa grande joie.

Columbier to continue in the custody of John Brandley ten days, for the recovery of his health. La déposition de la sœur anglaise, religieuse visitandine de Charolles qui connut le P. de la Colombière et sainte Marguerite-Marie est pleine d'inexactitudes ; on en trouve les principaux passages dans *Vie et Œuvres*, t. I, p. 162, 163, 184, 185.

1. *Œuvres complètes*, t. VI, p. 283, lettre X^e^.
2. *Œuvres complètes*, t. VI p. 390, lettre XLII^e^.

La Mère Boulier, cette religieuse si avancée dans les voies surnaturelles, voulut voir le P. de la Colombière, elle en avait tant entendu parler par sa fille, la Mère de Saumaise. Elle obtint qu'il fît une conférence à la communauté ; à la demande de la Mère de Saumaise, il voulut bien aussi en accorder une aux novices[1]. Dans cette dernière, resté seul un moment avec les jeunes religieuses, il leur fit le plus grand éloge de leur maîtresse, et leur dit simplement qu'il souhaiterait vivre, comme elles, sous une aussi habile direction. Quelques jours après, il était à Paray.

Il y arriva très fatigué ; en deux jours, il était remis, et pendant toute une semaine, du matin au soir, il put travailler sans le moindre inconvénient.

Tous ceux qui jadis l'avaient connu voulurent l'entretenir[2]. Très occupé, il ne put voir qu'une seule fois la sœur Marguerite-Marie. « Mais, écrit-il, à la Mère de Saumaise, j'ai bien eu de la consolation en cette visite, je la trouvai extrêmement humble et soumise, dans un grand amour de la croix et du mépris. Voilà des marques de la bonté de l'esprit qui la conduit, lesquelles n'ont jamais trompé personne[3] ». Ainsi donc son jugement sur l'élue du Sacré-Cœur n'a pas changé ; il regarde toujours comme surnaturelles les faveurs qu'elle reçoit en si grande abondance.

1. *Notes manuscrites sur l'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, au Monastère de Dijon.*

2. « Je ne saurais vous dire combien Dieu m'y a donné (à Paray) de sujets de consolation. J'ai trouvé les choses dans une disposition admirable ; et il me semble que tout s'est augmenté depuis mon départ. Il y a je ne sais combien de pauvres personnes que j'avais oubliées, en qui Dieu a fait valoir des semences dont j'attendais peu ; en sorte qu'elles produisent dans leur âme des vertus solides et une constance admirable. Vous pouvez croire qu'en huit jours de temps, je n'ai pu avoir de longs entretiens avec tous ceux qui ont désiré me parler ; et néanmoins il a plu à la miséricorde infinie de Dieu de donner tant de bénédictions au peu de paroles que je leur ai dites, que tout le monde a été content et comme renouvelé dans la ferveur : Dieu en soit éternellement glorifié. » *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. VI, p. 392, lettre XLIII[e].

3. *Œuvres complètes*, t. VI, p. 392, lettre XLIII[e]. Mgr Languet dit que le P. de la Colombière entretint plusieurs fois sainte Marguerite-Marie, *La Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 149), il se trompe évidemment.

A travers les mots de sa lettre à la Mère de Saumaise, c'est aussi une réponse aux doutes de la Mère Greyfié qu'il faut lire.

La nouvelle supérieure de Paray, voyant la sœur Marguerite-Marie très hésitante, et redouter toujours d'être trompée, craignait elle-même, surtout depuis qu'elle l'avait obligée de consulter plusieurs directeurs Elle voulut avoir l'avis du P. de la Colombière. Celui-ci désira voir la sœur Alacoque au confessionnal, elle le permit très volontiers. Après cet entretien, sans hésiter, il déclara qu'il croyait toujours à la réalité des grâces. « Mais qu'importe, ajouta-t-il, quand ce seraient des illusions du démon, pourvu que cela produise en elle les mêmes effets que feraient des grâces du Seigneur ? » Puis se reprenant aussitôt : « Il n'y a nulle apparence à cela, parce qu'il se trouverait que le diable, en la voulant tromper, se tromperait lui-même, l'humilité, la simplicité, l'exacte obéissance et la mortification n'étant point les fruits de l'esprit de ténèbres[1]. »

Cet avis rassura la Mère Greyfié, car de quelque manière qu'elle s'y prit, pendant six années entières, elle trouva toujours la religieuse fidèle à l'exacte pratique de ces solides vertus. Or, il arriva que, parfois, elle s'y prit de bien étrange façon. A l'occasion même de cette visite du P. de la Colombière, sa conduite ne laisse pas de nous étonner.

Plusieurs religieuses de la communauté n'avaient pas approuvé l'entretien de la sœur Marguerite-Marie avec son directeur, peut-être parce qu'il avait eu lieu au confessionnal, peut-être parce qu'il avait été trop long. Pareille critique ne nous surprend pas. Les mécontentes d'ailleurs avaient évidemment tort, elles se mêlaient de ce qui ne les regardait pas, de ce qui, en outre,

1. *Mémoire de la Mère Greyfié.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 160. La déposition de la sœur Anne-Elisabeth de la Garde au procès de 1715 est très curieuse. Interrogeant la Mère Greyfié sur ce qu'il fallait penser des grâces faites à la sœur Alacoque, elle reçut cette réponse : « Ce ne sont pas des articles de foi, cependant je vous dirai que, pour me sortir de la peine où j'étais moi-même, j'en ai parlé au R. P. de la Colombière, qui, comme vous savez, est un saint homme, il m'a dit que, selon toute apparence,ce qui se passait dans ladite sœur Alacoque était de Dieu... »

avait obtenu l'approbation de la supérieure[1]. Celle-ci pourtant, au chapitre qui suivit, réprimanda la sainte, comme si vraiment elle méritait un reproche. La réponse était facile. La sœur Marguerite-Marie n'avait rien fait qu'avec permission, elle pouvait donc, quand l'occasion s'en présenterait, et peut-être devait-elle se justifier. « Toute autre qu'elle, écrit la Mère Greyfié, m'aurait fait souvenir qu'elle n'avait pas recherché cet entretien, et qu'elle n'y était allée que pour m'obéir. » Mais par humilité, par mortification, la religieuse ne dit pas un mot. Nous admirons cette nouvelle preuve d'une vertu héroïque, et pourtant nous sommes tentés d'en vouloir à la supérieure. N'aurions-nous pas prétexte de nous en prendre à son jugement et de l'accuser d'injustice ? Elle-même s'en accuse. Elle assure que ses décisions à l'égard de la sœur Alacoque « tenaient quelquefois de l'injustice[2]. » Mais de pareilles preuves, en même temps qu'elles trempent la vertu, la rendent aussi plus éclatante. Personne ne peut plus la nier; et de l'évidence de cette vertu surhumaine, c'est aussi l'évidence des dons surnaturels qui jaillit éblouissante. Peu à peu notre conviction, comme celle de la Mère Greyfié, grandit et s'affirme irrésistible. S'il a été commis une faute, faute d'ailleurs avouée et que, sans la justifier peut-être tout à fait, les circonstances expliquent, nous pouvons dire que c'est une heureuse faute.

Un fait curieux prouva, mieux encore, les lumières surnaturelles de la sœur Marguerite-Marie. Pendant son séjour en

1. Le P. de la Colombière avait d'ailleurs vu, outre sainte Marguerite-Marie, toutes les religieuses dont il s'était occupé particulièrement pendant son séjour à Paray. Seule la sœur Marie-Catherine Carme du Chailloux ne put l'entretenir, malgré l'extrême désir qu'elle en avait.

Année Sainte, t. VI, p. 205, et *Circulaire du 7 juillet* 1743.

2. *Mémoire de la Mère Greyfié.* Voici le texte entier qui est incomplet dans *Vie et Œuvres*. Après le passage : « Toute autre », cité plus haut, viennent ces lignes : « On m'eût peut-être dit quelque autre chose de plus, et l'on n'aurait pas cru avoir tort de se plaindre, au moins avec les meilleures amies, de mon parti qui *très assurément tenait de l'injustice quelquefois à son égard.* » *Le Mémoire de la Mère Greyfié* est cité *in-extenso* dans *Vie et Œuvres*, édition Gauthey, t. I, p. 346- 386.

Angleterre, le P. de la Colombière avait envoyé en France plusieurs personnes qui désiraient embrasser la vie religieuse. L'une d'elles était entrée, par humilité, comme servante chez les Ursulines de Paray. Il la vit lors de son passage, en février 1679, et il parla d'elle à notre Bienheureuse. Très nettement, elle lui dit que cette dame ne devait pas rester chez les Ursulines de Paray, mais aller à la Visitation de Charolles ; c'était là, pensait-elle, la volonté divine. Le Père s'étonne. Les Ursulines ne peuvent que gagner au spectacle et comme au contact d'une aussi haute vertu ; pourquoi le leur enlever ? — « Dieu nous *ôte* souvent les choses qui nous seraient utiles pour notre sanctification, lorsque nous *avons* trop résisté à ses grâces et comme lassé sa patience », lui fut-il répondu.

La parole était sévère, mais elle ne surprit pas le P. de la Colombière. Mieux que personne, il connaissait les abus qui s'étaient glissés chez les Ursulines, leur tiédeur et leur manque de régularité[1]. Cependant il ne crut pas devoir suivre les indications qu'on lui donnait. Peu de jours après son départ de Paray, les événements montrèrent que la sœur Marguerite-Marie voyait juste. Les Ursulines elles-mêmes le prièrent de retirer sa protégée, insinuant qu'elle leur était une charge. Il n'hésita plus et la mit au monastère de Charolles, où elle vécut saintement[2]. Cette dame avait d'ailleurs eu, pendant son séjour à Paray, des preuves nombreuses de la sainteté de la sœur Alacoque, et des lumières « qui lui faisaient connaître les choses, avant qu'elles arrivassent ; » aussi avait-elle une entière confiance dans ses décisions. Par reconnaissance pour elle et pour son sage

1. Il écrivait d'Angleterre à propos de cette communauté : « Moins il y a de vertu en général dans cette maison (où il y en a pourtant plus qu'on ne pense), plus il y aura de moyens pour vous de vous sanctifier... Je crois que ce serait faire un sacrifice fort agréable à Notre-Seigneur, que de se mettre dans une maison où les choses ne sont pas tout à fait dans l'ordre, dans la vue de contribuer à la rétablir dans la ferveur. » *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. VI, p. 439, lettre LVIII[e] ; p. 393, lettre XLIII[e].

2. *Op. cit.*, t. VI, p. 397, lettre XLV[e].

directeur, elle voulut prendre, en même temps que l'habit religieux, les deux noms de Claude-Marguerite[1].

Le P. de la Colombière resta dix jours à Paray, puis il partit pour Lyon, où il arriva le 11 mars. Son passage avait rassuré la Mère Greyfié et fortifié la sœur Marguerite-Marie. Extérieurement, la supérieure ne changea pourtant rien dans sa conduite envers sa fille ; jusqu'au bout elle voulut l'éprouver. Mais, plus à l'aise avec elle, parce qu'elle avait plus de confiance dans l'esprit qui la dirigeait, elle se montra plus maternelle. La sœur Alacoque avait besoin de son aide, car les tentations du démon l'assaillaient à la fois et dans son âme et dans son corps.

Tentation de profond désespoir. Il lui semblait qu'une aussi méchante créature qu'elle ne pouvait penser avoir part aux joies éternelles du ciel, puisque déjà, dans cette vie, elle n'en avait aucune à l'amour de son Dieu. Toutes les faveurs passées étaient comme oubliées, comme noyées sous un océan d'amertume. Dans son immense tristesse, elle ne trouvait un peu de repos qu'aux pieds de Notre-Seigneur, caché au sacrement de l'autel ; dès qu'elle le pouvait, elle allait se prosterner devant lui et y répandre son cœur. Confiante, elle disait aussi tout à sa supérieure. La Mère Greyfié, avec son grand tact naturel, ne s'y trompait pas. Au delà de la tentation du démon, elle reconnaissait, dans ces poignantes douleurs, l'action divine purifiant lentement une âme ; et, quand la peine était trop forte, elle tentait de l'adoucir avec une maternelle indulgence et une admirable hauteur de vue.

Vive † Jésus.

« Tout ce que je puis vous dire, mon enfant, touchant la disposition dont vous m'avez parlé et qui fait votre souffrance, c'est que vous vous plaignez, comme l'on dit, d'abondance. J'estimerais une grande grâce que Dieu me fît sentir une peine semblable à la vôtre. Je vous ai déjà dit que c'est maltraiter la divine Bonté, ou en mal juger, que

1. *Sentiments de sœur Anglaise sur la Bienheureuse* (manuscrit). Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 163, et surtout la circulaire du 6 avril 1744, du monastère de Charolles.

de laisser entrer chez vous la pensée qu'elle veuille abandonner à la privation éternelle de son amour, un cœur qui aspire à aimer son Dieu dans le temps et dans l'éternité. Non, il ne l'a jamais fait, et jamais il ne le fera. Il ne perd par les pauvres misérables, quand ils ne sont pas tels par leur malice. Que si, en vous faisant la faveur de vous donner quelques sentiments extraordinaires de ses divins attributs, il vous laisse voir en même temps quelque chose de votre indignité à cause de vos péchés, qui ne vous laissent rien à espérer que l'abîme de l'enfer et le comble de tous les maux, il ne faut pas que vous abusiez de cette connaissance. Elle vous est donnée afin que vous connaissiez la grandeur de la divine miséricorde de Notre-Seigneur, qui oppose ses mérites à vos démérites ; vous veut sauver de vos péchés et de ce qui leur est dû. Ainsi, vous devez donner pour refrain à toutes vos vues ces paroles : « Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur, parce qu'il est bon éternellement. » Cependant, il faut durant le temps de notre vie donner quelque chose à la justice ; et ce que nous lui devons, c'est la patience, l'humilité et la soumission dans les peines et les souffrances, de quelque nature qu'elles soient, quand elles nous arrivent. Portez de cette façon la vôtre, que vous devez estimer et chérir, parce qu'elle n'est pas de celles qui arrivent aux réprouvés. De grands saints l'ont soufferte, et vous ne méritez pas de la sentir ; recevez-la donc avec action de grâces, paix, douceur et humilité. Vous seriez très heureuse si elle vous mettait à rien, et que vous ne vous trouvassiez plus. Dieu soit béni[1] ! »

Aux tentations de l'esprit, de beaucoup les plus pénibles, s'en joignaient d'autres très crucifiantes aussi, des tentations de gourmandise en particulier. Sainte Marguerite-Marie souffrait de faims effroyables. Son austérité était connue de toutes : on la savait ennemie jurée de toute singularité comme de toute délicatesse, et dans la santé et dans la maladie. Elle avait demandé à la Mère Greyfié de jeûner cinquante jours au pain et à l'eau ; la permission lui avait été refusée, mais elle avait obtenu de passer le même temps sans boire, mortification encore plus

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 164, 165. Cf. Mgr Languet, *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 143.

terrible pour elle[1]. Elle voulait sans doute ainsi réagir contre les attaques de son ennemi. Elles devenaient plus violentes pendant ses exercices spirituels. Devant son imagination excitée, passaient les mets les plus propres à exciter son appétit. La faim persistait, lancinante, jusqu'au moment où il lui fallait aller au réfectoire. Alors c'était chez elle un si terrible dégoût de toute nourriture qu'elle ne pouvait rien prendre, sinon en se faisant une extrême violence. Dès qu'elle était sortie de table, la faim recommençait plus violente que jamais. Mise au courant de tout, la Mère Greyfié lui ordonna de venir, chaque fois qu'elle se sentirait pressée de cette torture incompréhensible, demander la permission de manger. Cet ordre fut, pour la sœur Marguerite-Marie, une cause de nombreuses mortifications. Il lui en coûtait de répéter si souvent la même chose, et parfois sa supérieure la recevait très rudement. Pourquoi ne mangeait-elle pas au réfectoire, comme les autres ; à l'heure du repas, elle pourrait prendre quelque chose, qu'elle attendît jusque-là. D'autres fois, on lui ordonnait d'aller demander humblement de quoi satisfaire sa faim à la sœur dépensière ; et elle obéissait toujours.

Pour honorer la soif de Notre-Seigneur sur la croix, elle s'abstenait d'ordinaire de boire, pendant la journée du vendredi ; mortification d'autant plus pénible qu'elle était toujours altérée et « dans la nécessité de boire souvent de grandes tasses d'eau pour se rafraîchir[2]. » La Mère Greyfié jugea bon de le lui défendre. Elle se soumit aussitôt et comme, en même temps, elle avait reçu l'ordre de boire trois ou quatre fois chaque jour, entre les repas, elle s'y conforma sur-le-champ. Elle estima pourtant que la mortification pouvait accompagner l'obéissance. On lui avait prescrit de boire entre les repas, sans préciser davantage ; il lui sembla que l'eau ayant servi à laver la vaisselle en valait une autre, si malpropre fût-elle, et elle s'en contenta quelque

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 410.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 410. Cf. *Mémoire de la Mère Greyfié ; Vie et Œuvres*, t. I, p. 169 ; G. I, 356.

temps. Elle alla même plus loin, et boire cette eau lui parut une délicatesse, elle s'avisa, pour se désaltérer, de se servir d'eau de lessive. Mais on s'en douta bientôt, et la sœur Jeanne-Élisabeth Héritier, l'ayant prise sur le fait, alla vite avertir la Mère Greyfié. Mandée aussitôt, la sœur Marguerite-Marie dut avouer. La correction ne se fit pas attendre, elle fut sévère, sa mortification fut traitée de désobéissance ; la supérieure, et avec grande raison, allégua la parole de saint François de Sales : « La vraie obéissance obéit non seulement au commandement, mais encore à l'intention du supérieur[1]. » Dieu lui-même, dans une occasion semblable, se chargea de rappeler à sa servante, combien il tenait à toute la perfection de cette vertu.

Dans les derniers mois de 1679, quelques jours avant d'entrer en solitude, et pour s'y mieux préparer, la sœur Marguerite-Marie résolut de graver, à nouveau sur son cœur, le nom de Jésus qu'elle y avait tracé en caractères sanglants, au mois de janvier. L'empreinte était encore visible, mais commençait à s'effacer : elle fut ravivée à la flamme d'une bougie. La douleur dut être terrible ; il se forma des plaies qui causèrent une vive souffrance, et la sainte se vit dans la nécessité de tout avouer à la Mère Greyfié. Celle-ci lui dit qu'elle aviserait et ferait examiner la blessure pour y porter remède.

Cet examen effraya la sœur Alacoque, elle s'en plaignit à Notre-Seigneur et lui dit avec une sainte liberté : « O mon unique amour ! souffrirez-vous que d'autres voient le mal que je me suis fait pour l'amour de vous ? N'êtes-vous pas assez puissant pour me guérir, vous qui êtes le souverain remède à tous mes maux[2]. » Le divin Maître eut pitié de sa disciple, il l'assura que, le lendemain, elle serait guérie ; ce qui arriva comme il l'avait promis.

La sainte voulut, dès la première heure, prévenir la Mère

1. *Mémoire de la Mère Greyfié.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 170 ; G. I, 356.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 421 ; G. II, 110.

Greyfié, mais elle ne put la rencontrer. Celle-ci pourtant n'avait pas oublié sa promesse de la veille, et, dans la matinée, elle envoyait la sœur Marie-Madeleine des Escures pour examiner la blessure. Le mal n'existait plus, la sœur Marguerite-Marie crut pouvoir ne pas obéir à l'ordre très formel de sa supérieure. Peut-être n'avait-elle pas entièrement tort : mais pourtant, dans ce refus, il y avait une faute légère, au moins matérielle, contre la perfection de l'obéissance. Dès qu'elle en trouva l'occasion d'ailleurs, elle prévint la Mère Greyfié de ce qu'elle avait fait. Celle-ci fut terrible. La guérison pouvait n'être qu'apparente, il est si facile de prendre un désir pour une réalité, et, même réelle, elle devait être constatée. Ce léger manquement extérieur lui fournissait, en outre, une nouvelle occasion de mettre à l'épreuve la vertu de sa fille. « Elle se montre donc sans indulgence et fait une réprimande très sévère ; de plus, sachant que rien ne peut lui être plus pénible, elle prive la sœur Marguerite-Marie de communion pour ce jour-là ; elle exige en outre qu'elle montre la plaie à la sœur des Escures, suivant l'ordre qui lui avait été donné[1]. » Elle fut obéie. Les blessures étaient cicatrisées et « couvertes de grandes croûtes desséchées, qui ne laissaient plus paraître que la forme très bien marquée du nom de Jésus écrit en grands caractères, tels que sont ceux qu'on peint avec des moules dans de grands livres[2]. » Le prodige était manifeste.

Notre-Seigneur, de son côté, se montre plus sévère encore que la supérieure de Paray. Il tient à manifester à sa disciple quelle horreur il ressent pour le « moindre petit manquement d'obéissance dans une âme religieuse[3] ». Pendant les cinq premiers jours de sa solitude, il la relègue sous ses pieds sacrés, où elle

1. *Ibid.*, p. 422. Cf. t. I, p. 172, et *Procès de* 1715, *Déposition de la sœur Claude-Rosalie de Farges.*

2. Mgr Languet, *La Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 170.

3. L'expression est de la sainte elle-même, elle n'exagère donc rien et se rend bien compte de la valeur de sa faute.

ne fait que pleurer sa faute et en demander pardon par de continuelles pénitences. Ces regrets sont accompagnés d'une si vive lumière, que la sainte déclare n'avoir pas compris, jusqu'alors, ce que devait être l'obéissance d'une âme toute donnée à Dieu. Notre-Seigneur voulut en outre que, de cette mortification, il ne restât aucune trace. Pour elle, c'eût été une vraie joie de porter, gravé sur sa poitrine, le nom de Celui qu'elle aimait, et qui avait tant souffert pour elle ; les lettres disparurent, des brûlures et des plaies il ne demeura rien[1].

Le sixième jour, Notre-Seigneur vint pourtant sécher les larmes de sa servante et redonner la vie à son âme, mais ses divines caresses ne purent la consoler entièrement, et cette solitude de 1679 fut véritablement une solitude de douleur.

De 1678 à 1684 la sœur Marguerite-Marie fut très souvent malade, et ces maladies offrirent à la Mère Greyfié de nombreuses occasions de l'éprouver ; elle souffrit toujours de la douleur qu'elle avait au côté depuis les grandes révélations du Sacré-Cœur. La saignée, on s'en souvient, était le seul remède qui pût la soulager. Mais comme elle devenait très fréquente, la sœur infirmière et la supérieure y avaient répugnance. Souvent elles affectaient d'y voir un caprice de son imagination ; et leur rigueur excessive fut pour la malade le sujet de rudes souffrances connues de Dieu seul.

Il semble que Notre-Seigneur voulut la récompenser de toutes les douleurs qu'elle supportait, en lui offrant une première occasion de répandre la dévotion à son Cœur sacré. Le 18 mai, la Mère de Saumaise avait été élue supérieure par les religieuses du monastère de Moulins. L'heureux succès de son gouvernement chez les sœurs de Paray, fut un des motifs de cette élection. A peine arrivée dans sa communauté, et comme tout naturellement, elle mit quelques-unes de ses filles en rapport avec la sœur Marguerite-Marie. L'ancienne supérieure, Louise-

1. *Lettre de la Mère Greyfié à la sœur des Escures*, 16 déc. 1690 ; l'autographe est au monastère de Paray.

Henritte de Soudeilles, alors directrice des novices, lui écrivit presque aussitôt. La sainte répondit; cette lettre, dont nous avons encore l'autogrphe est sans doute le premier élan d'amour apostolique, sorti de son âme, en faveur du Cœur sacré de Jésus. Il faut citer ces lignes précieuses. Je voudrais, qu'à les parcourir, chaque lecteur éprouvât quelque chose de la douce et pieuse émotion que j'ai ressentie, en touchant de mes mains la chère feuille jaunie par les années.

Pour ma très honorée sœur Louise-Henriette de Soudeilles, à Moulins

VIVE † JÉSUS

Ma très honorée Sœur,

« Je prie le Sacré [Cœur] de Jésus vouloir consumer les nôtres dans les ardeurs de son saint amour, lequel, je crois, vous a incitée à me procurer l'honneur de votre connaissance, à une personne dont les grandes misères la poussent incessamment de vivre inconnue et oubliée de toutes les créatures ; mais si la volonté de notre souverain Maître en dispose autrement, je tiens, à grande faveur, une petite part dans votre souvenir devant Notre-Seigneur, qui me donne un retour d'affection bien particulière, à celle que votre charité me témoigne, dont je suis bien indigne. Mais Dieu peut, quand il veut, tirer sa gloire de nos moindres actions. Comme j'espère qu'il fera du désir que sa bonté vous donne que nous entrions en particulière société de biens, [moi] qui vous peux dire que je n'en fais point ; mais Dieu est si bon qu'il nous laisse approprier le trésor des vrais pauvres, qui est le Sacré-Cœur de Jésus, dont la céleste abondance peut contenter, sans défaut, notre nécessiteuse indigence. C'est de ce bien précieux duquel il faut faire notre association, mettant, dans ce Sacré-Cœur adorable, tout le bien que nous pouvons faire avec sa grâce, pour échanger avec les siens que nous offrirons au Père éternel en place des nôtres.

« Voilà, mon intime sœur, une vraie société et notre délicieuse retraite que ce Cœur adorable, où nous vivrons à l'abri de tous les orages, et où nous nous verrons et apprendrons à nous connaître. Je vous avoue que je vous y ai déjà rendu quelques visites, car il me semble que l'amour vous y a placée bien avant. Pour moi, il est vrai

que j'y aspire ; mais je n'ai pas ce qu'il faut pour y entrer, qui est un cœur pur, vide de tout désir et affection, humble et abandonné à tout le bon plaisir du pur amour, qui en veut être le seul possesseur, pour y disposer à son gré. Je le supplie qu'il ne permette pas que jama s nous lui fassions de résistance, et que notre amitié soit tout en lui et pour lui.

« J'espère, ma très honorée Mère[1], que vous aurez la bonté de m'excuser, si je vous parle ainsi. Je ne saurais faire autrement que de dire simplement mes pensées, qui sont toutes pleines d'estime pour votre charité pour laquelle je suis sans réserve, en l'amour sacré.

« Votre très humble et obéissante et indigne sœur et servante en Notre-Seigneur.

Sœur Marguerite-Marie Alacoque,
De la Visitation Sainte-Marie.
D. S. B.

« Pour ce que votre charité me dit de recommander à Notre-Seigneur, j'espère qu'il en sera autant glorifié que vous y aurez de soumission et d'abandon, pour cette occasion, à son bon plaisir, qui nous doit dépouiller de tout propre intérêt, et il nous doit suffire que Dieu soit content.Je suis sûre que vous ne voulez que cela, ni moi non plus. Aimons donc le Seigneur, et lui donnons tout sans réserve. Et c'est par ce même amour que je vous conjure, ma très aimée sœur, de vous détromper envers moi et de ne me plus croire ce que je ne suis pas[2]. »

Dans ces lignes, on l'a remarqué, pas un mot n'est dit des révélations faites à la sœur Marguerite-Marie, pas un mot des demandes du Cœur de Jésus, ni de ses divines promesses. Une phrase nous rappelle sans doute l'incompréhensible prodigalité de Notre-Seigneur pour sa servante : « Dieu est si bon qu'il nous laisse approprier le trésor des vrais pauvres qui est le Sacré-Cœur de Jésus. » Mais la sœur de Soudeilles ne comprit certainement pas l'allusion, si transparente pour nous, au testa-

1. « Mère » est bien sur l'autographe. La sainte aurait dû écrire : Sœur » ; sa distraction est évidente.

2. *Archives du monastère de la Visitation de Nevers.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 40, 41 ; G. II, 231.

ment du 31 décembre 1678; la sainte a d'ailleurs grand soin d'écrire : il nous laisse, au lieu de : il *me* laisse, qui rendrait certainement mieux toute la pensée. Trésor des pauvres, le Cœur sacré est encore une délicieuse retraite, un abri pour l'orage, il faut pour y pénétrer un cœur pur, vide de tout désir et de toute affection, humble et abandonné à tout le bon plaisir du pur amour. Vraiment il semble que la sœur Alacoque affecte de rester dans les généralités. Ce premier appel à la grande dévotion, dont elle doit être l'apôtre, ne nous dit rien du désir anxieux, du cri d'amour passionné sorti des lèvres divines : « Voilà le Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consommer pour leur témoigner son amour, et pour reconnaissance je ne reçois de la plupart que des ingratitudes ». Sans doute, on lui avait conseillé cette sage réserve ; car dès l'abord, sa vie et ses écrits en font foi, elle avait compris le caractère d'amour douloureux et réparateur qui est bien le trait distinctif de sa dévotion au Cœur sacré de Jésus.

La Mère de Soudeilles était digne de recevoir les confidences de la sœur Marguerite-Marie, et d'avoir part à son amitié. Issue d'une ancienne famille du Limousin, de vieille noblesse et de grande vertu, Louise-Henriette de Soudeilles, élevée chez les Ursulines de Tulle, développa, dès sa plus jeune enfance, les riches qualités qu'elle avait reçues de Dieu. Sa gaieté, sa distinction ravissaient tous ceux qui l'approchaient. La duchesse de Montmorençy, retirée à la Visitation de Moulins, voulut avoir près d'elle une des filles de M. de Soudeilles. Louise-Henriette fut choisie. Arrivée le 22 octobre 1644. elle entrait quelques jours après au noviciat, elle avait quinze ans. La Mère Françoise-Jacqueline de Musy, supérieure, les religieuses, la duchesse de Montmorency elle-même furent, dès l'abord, sous le charme de cette jeune fille ; gagnées par la grâce et la noblesse de ses manières, par la séduction de son esprit et de sa personne, toutes la recherchaient avec empressement. Sa maîtresse eut

peur d'un pareil succès, elle traita la jeune postulante avec une rigueur extrême. Celle-ci soutint toutes les épreuves, et, par degrés, monta vers Dieu à force de mortifications et d'austérités. Huit années elle souffrit les plus vives tentations contre la foi, et, dans sa solitude de 1654 seulement, elle sentit descendre en son âme un peu de paix céleste.

D'une héroïque obéissance, et d'une vertu qui ne voyait rien d'impossible, elle avança pendant longtemps, par le chemin de la crainte, le cœur serré. Un de ses directeurs sut dilater son âme dans la confiance :

« Il faut, ma chère sœur, vous remplir des sentiments de la bonté de Dieu, le chercher dans la simplicité de votre cœur, ne plus écouter vos raisonnements ni en tirer des conséquences si terribles. Tant que vous tiendrez votre esprit resserré par la crainte et par les pensées qui vous agitent, vos pas dans la perfection seront chancelants comme ceux d'un enfant. Honorez les miséricordes de Dieu par vos misères, et dites-lui avec l'Église : Seigneur, je suis toute à vous et vous m'êtes toutes choses. »

Infirmière, maîtresse des pensionnaires, directrice des novices, assistante, Mgr de Roquette, évêque d'Autun, la mit volontiers sur le catalogue des Supérieures, elle fut élue en 1673. « Me voilà enfin content de voir la maison pourvue d'une si bonne supérieure », dit le Père spirituel en rentrant dans la sacristie. Les sœurs pensèrent comme lui, et jusqu'à sa mort, arrivée en 1714, elles élurent la Mère Louise-Henriette de Soudeilles, aussi souvent que la règle le permettait ; elle était dans son dixième triennal quand Dieu vint la chercher.

Lorsque Jacques II, roi d'Angleterre, et la reine Marie Béatrix d'Este visitèrent le monastère de Moulins[1], la Mère Louise-

1. La Mère de Soudeilles avait demandé à la reine d'avoir quelque chose qui eût servi au roi, Sa Majesté lui envoya une petite sentence avec le billet suivant : « Voici, ma chère Mère, ce que je vous ai promis hier, le petit papier est écrit de la main du roi, il est un peu sali, mais vous ne l'en aimerez pas moins pour cela, à

Henriette de Soudeilles les charma par son affabilité, comme elle avait charmé, quelques années auparavant, M^me^ de Sévigné, petite-fille de sainte Jeanne de Chantal, venant vénérer le cœur de sa sainte aïeule. Elle savait alors, par son aisance et sa distinction, redevenir grande dame ; la visite terminée, on la retrouvait, humble religieuse de la Visitation Sainte-Marie, et, gaiement, pendant la récréation, elle disait à ses filles groupées autour d'elles : « Parlons un peu de Notre-Seigneur, il fait si bon parler de ce que l'on aime[1]. »

Il semble que Notre-Seigneur ait voulu témoigner, par trois miracles successifs, combien il agréait la vertu de la Mère de Soudeilles, et celle de ses filles de la communauté de Moulins. Ce fut, en 1701, la célèbre guérison de la sœur Jeanne-Marie Péret, puis, quelques années plus tard, celle de la sœur Marie-Louise Durye, toutes deux obtenues par l'intercession de saint François Régis. Enfin, vers 1710, une nièce de la Supérieure de Moulins, Louise de Soudeilles, élevée au monastère près de sa tante, recouvra l'usage de son bras, contre toute attente des médecins, L'application d'une relique du même saint opéra le prodige.

Quand la Mère de Soudeilles mourut, les regrets éclatèrent unanimes, non seulement au monastère de la Visitation, mais dans toute la ville de Moulins. Le souvenir de la grande amie de la sœur Marguerite-Marie, de l'illustre religieuse, dévouée jusqu'à la fin au culte du Cœur de Jésus, garda, dans toutes les âmes, cette place glorieuse réservée, au témoignage de l'*Ecclésiastique*, au souvenir des justes : « Leur nom vivra de génération en génération, et les peuples loueront leur sagesse[2]. »

cause qu'il a été longtemps dans un de ses livres duquel il se sert tous les jours. Je vous dis adieu avec regret, ma chère Mère, car je ne vous ai pas assez vue ni assez dit combien je suis contente de vous et de votre communauté.

MARIE, Reine.

1. *Recueil des vertus de feu notre très honorée Mère Louise-Henriette de Soudeilles. Manuscrit de la Visitation de Nevers.* Cf. *Année sainte*, t. IV, p. 592 et sqq.

2. *Eccli.* LXIV, 14, 15.

A relever ainsi les noms vénérables des premiers apôtres du Sacré-Cœur, nous éprouvons une sainte joie, et nous sentons grandir notre confiance. Au reflet de leur sagesse humaine et dans la splendeur de leurs vertus surnaturelles, il semble que la dévotion au Sacré-Cœur et la vie de la sainte Marguerite-Marie nous apparaissent plus lumineuses; tout au moins, nous comprenons davantage la valeur de leur témoignage. Plus on examine les œuvres de Dieu, et mieux on voit les évidents caractères qui les distinguent.

CHAPITRE IX

INTERVENTIONS SURNATURELLES
LA MORT DU P. DE LA COLOMBIÈRE

1680-1682

Le passage du P. de la Colombière à Paray-le-Monial et son entretien avec sainte Marguerite-Marie avaient comme retrempé son âme dans la dévotion au Cœur de Jésus. Dans plusieurs lettres, écrites au mois de mai 1679, il recommande à la Mère de Saumaise, à sa sœur, à la Mère de Thélis, de faire la sainte communion le vendredi dans l'octave du Saint-Sacrement[1]. Vers la même époque, il décide la vocation de M^lle^ Marie-Marguerite de Reclesne de Lyonne, demoiselle des Regards, une des premières adoratrices du Cœur divin dans le monastère de la Visitation. Notre sainte eut une grande part à cet événement, ses lumières surnaturelles, contrôlées par la Mère Greyfié, s'y manifestèrent avec une nouvelle évidence.

Marie-Marguerite de Lyonne était fille d'Antoine de Reclesne, seigneur de Lyonne, près de Gannat, en Auvergne, et d'Anne de Baudinot de Selorre, sœur de Palamède Baudinot, seigneur de Selorre, près de Paray, conseiller au Parlement de Bourgogne et vicomte maïeur de Dijon. Née à Paray, elle y est baptisée le 3 septembre 1644. A quatre ans, la petite Marie-Marguerite, passant devant le monastère de la Visitation, s'arrête soudain et dit : « Voilà une belle maison, je mourrai dedans ». Cela ne

1. *Œuvres complètes*, t. VI, p. 261, 397, 503, 512, 527.

l'empêcha pas de prendre tous les cloîtres en horreur et de les fuir, autant que possible, pendant au moins trente ans.

Elle a bien d'autre souci que de penser à se faire religieuse. Très belle et très adulée, très bonne et très fière, elle reçoit, sans trop s'émouvoir, les hommages d'une foule de prétendants qui appartiennent aux meilleures familles du Charolais et de la Bourgogne. Naïvement elle considère leurs égards comme une chose due ; elle ne trouve d'ailleurs aucun de ces jeunes seigneurs dignes de sa main ; elle l'eût refusée à un prince. Elle s'applique à ne froisser qui que ce soit. Dans sa chaste fierté, aucune trace de morgue ; aussi personne ne lui en veut ; tous l'aiment. Elle jouit simplement des plaisirs semés pour ainsi dire sous ses pas : promenades sur la Saône quand elle vit à Lyon, bals, comédies, fêtes de toutes sortes. Mais dans son âme il restait toujours un grand vide. Après ces réunions dont elle avait fait le charme : « Ce n'est donc que cela, disait-elle à ses admirateurs, et vous m'aviez promis de si belles choses. »

Adulée, elle eut pourtant, comme tout le monde, ses déconvenues.

Un jour, en grande toilette, elle sortait de l'église de Paray, Il y avait foule. Par la rue étroite, débouche soudain un troupeau de cinquante cochons qui reviennent des champs. Tout le monde s'écarte. M^lle^ de Lyonne, seule, reste au plein milieu de la chaussée ; évidemment ce n'est pas à elle de céder la place. Les animaux ne se croient pas obligés à plus d'égards, et continuent leur chemin. Le plus gros tient la tête ; il est, nous dit une chronique contemporaine, de la taille d'un âne. Le choc devient inévitable ; il se produit. Comment ? Personne ne pourrait le dire, mais ce que tous peuvent voir, au bout d'un instant, c'est M^lle^ Marie-Marguerite de Lyonne, hissée à reculons sur le quadrupède, et tenant la queue en main, comme une bride. L'éclat de rire est universel. Serrés autour de leur chef, les animaux hurlent à rendre les gens sourds, et empêchent tout secours. La noble demoiselle ne peut quitter son

étrange monture qu'après une longue demi-heure, si fatiguée qu'il fallut la mettre au lit[1]. Cette étrange chevauchée fit la joie de la province ; chantée en vers et en prose, elle fut, pendant quinze jours, un sujet inépuisable de plaisanteries, et puis on l'oublia, sauf peut-être l'héroïne.

Encore ne s'en troubla-t-elle pas autrement. Le P. Papon, supérieur des Jésuites de Paray, de 1669 à 1675, l'avait habituée à ne pas trop se formaliser et à entendre des vérités assez rudes. Mlle de Lyonne aimait la franchise. Peu à peu le sage directeur lui retire ses idées trop romanesques ; il l'accoutume à lire chaque jour un chapitre de l'*Imitation*, à s'occuper d'œuvres de charité, et, par degrés, elle s'éloigne du monde et se rapproche de Dieu.

Le 28 août 1675, au milieu d'une partie de plaisir, elle entend la cloche des Ursulines, sonner le sermon : « Nous ferions bien mieux d'aller entendre ce bon Père, dit-elle simplement, que de nous divertir ainsi. » Ce bon Père, c'était le P. de la Colombière. Arrivé à Paray depuis quelques mois, sa parole, toute vibrante de zèle apostolique, avait déjà frappé la noble demoiselle, le jour de la Pentecôte. Pour lui plaire, toute la bande joyeuse se dirige vers la petite chapelle des Ursulines. Le prédicateur ne lui semble parler que pour elle : « O beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, que je vous ai tard connue, que je vous ai tard aimée ! » Les regrets du pénitent d'Hippone lui brûlent le cœur ; à son exemple elle veut se dévouer toute à Dieu. Elle ne cherche pas longtemps le guide de sa nouvelle vie, et, sur l'heure, donne sa confiance au P. de la Colombière. Elle lui obéira en toutes choses, à condition qu'il ne lui demande jamais de se faire religieuse.

Le supérieur de Jésuites connaît vite à fond cette âme, qui a la candeur et la légèreté impressionnable d'un enfant. Capable de toutes les générosités, elle aurait pu s'effrayer d'une ombre,

1. C'est du moins ce qu'affirme le récit que nous suivons.

aussi le prudent directeur s'efforce-t-il de lui rendre tout facile. A sa prière, il vient même passer quelques jours au château de Selorre, autorisant de sa présence les innocents plaisirs qu'elle prend en famille. Elle aime passionnément la danse, le Père agrée qu'elle danse avec modération. Il sait l'arrêter dans ses désirs de mortification, et, souriant, permet certaines parures d'une naïve coquetterie, quand il paraît impossible de s'en passer. C'était là profonde sagesse : la sœur Marie-Rosalie répéta bien souvent aux religieuses de la Visitation que, sans ces ménagements, elle eût bientôt abandonné la dévotion.

La vertu d'ailleurs n'y perd rien ; plus on se montre facile, plus elle est avide de soumission. Tout Paray avait admiré sa beauté, tout Paray connaît sa dévotion qu'elle n'essaya jamais de cacher. Un jour, son directeur lui proposait de prendre un sablier pour savoir quand terminer son oraison : « Dieu me garde, mon Père, de mesurer le temps à Dieu. »

De Londres, le P. de la Colombière doit modérer sa charité, elle aurait tout donné, il lui enjoint d'obéir à sa mère. Son désintéressement ne va pas cependant jusqu'à vouloir admettre tous les desseins possibles de Dieu sur elle ; toujours elle garde la même aversion pour la vie religieuse. Or, pendant l'année 1678, Notre-Seigneur fait connaître à la sœur Marguerite-Marie, et très clairement, ce qu'il désire de M^lle^ de Lyonne ; elle doit se consacrer à lui et entrer au monastère de la Visitation Sainte-Marie de Paray-le-Monial. Le P. de la Colombière, dès qu'il apprend cette révélation, y ajoute foi ; il connaît trop bien sa pénitente pour s'étonner du choix divin. M^lle^ de Lyonne a tout ce qu'il faut pour faire une sainte religieuse, jamais il n'en a douté. Il lui écrit donc qu'elle fera bien d'entrer en relation avec la sœur Alacoque : c'est la plus sainte fille qu'il ait jamais vue.

Son directeur avait parlé, elle obéit, mais avec grande répugnance. Sa première visite l'impressionne mal. En présence de notre sainte, toute timide, toute concentrée dans son néant,

elle se repent de l'avoir fait demander. Comme elle a l'air gênée, pense-t-elle, évidemment elle va m'insinuer, peut-être me dire qu'il faut me faire religieuse, mais je ne l'écouterai pas. Elle écoute pourtant ; les paroles portent avec elle une onction si merveilleuse, qu'elle s'y laisse prendre ; elle promet de suivre tous les conseils sauf, bien entendu, ceux qui pourraient avoir trait à son entrée dans un cloître. Cela jamais, sa décision est irrévocable. Elle tourne même à la manie. Ayant reçu quelque temps après une lettre d'Angleterre qui commence ainsi : « Il faut mourir à vous-même, ma chère fille, » elle s'arrête à ces mots, tout épouvantée, versant des larmes, prête à défaillir. Sa mère accourt, elle n'en peut rien tirer. Dans l'après-midi seulement, elle consent à livrer à une amie son secret. Le P. de la Colombière vient de lui écrire pour l'engager à se faire religieuse, elle n'y consentira jamais, et pourtant elle ne veut pas lui désobéir. Que faire ? Il semble en effet assez difficile de le savoir. Mais d'abord est-elle bien certaine de ce qu'elle dit ; où se trouve la fameuse lettre ? La voilà. On lit à tête reposée, elle ne contient rien de pareil ; et Mlle de Lyonne doit rire la première de sa déplorable impressionnabilité. Enfin elle respire librement.

Sur ces entrefaites, le P. de la Colombière passe à Paray, se rendant à Lyon ; il voit sa pénitente, l'encourage, sans lui parler de vocation, l'heure n'est pas venue. Quelque temps après, la sœur Marguerite-Marie fait demander Mlle de Lyonne. Redoutant un piège, elle vient en tremblant, entr'ouvre la porte, et, refusant d'approcher de la grille, demande ce qu'on lui veut : « Réciter à mon intention l'oraison de trente jours[1]. — Très bien, je le ferai ; et elle s'en va. — Je la connais son intention. Mais je l'attraperai bien ; ma première demande en récitant cette prière sera de n'avoir jamais la vocation. »

1. L'oraison de trente jours est une prière assez longue à la très sainte Vierge « mère de miséricorde, mère de grâce et espoir de tous les chrétiens. » On la fait à une intention spéciale, et des grâces nombreuses justifient cette pratique, très conforme à l'esprit de l'Église.

Les trente jours terminés, la sœur Marguerite-Marie reçoit à nouveau, de Notre-Seigneur, la claire assurance qu'il veut que Mlle de Lyonne se fasse religieuse, et elle en informe le P. de la Colombière. Il était alors dans sa famille à Saint-Symphorien, soignant sa santé délabrée. Il prie Mlle de Lyonne de le venir voir, et jugeant l'instant favorable, il lui pose avec netteté la terrible question : « Si Jésus-Christ vous demandait pour épouse, le refuseriez-vous, ma fille ? — O mon Père ! — Pourriez-vous le refuser ? » Il se fait alors dans l'âme hésitante et troublée comme un grand calme, une paix céleste l'envahit, et, sans effort, comme portée par une grâce toute-puissante, celle qui tant de fois avait affirmé qu'elle n'entrerait jamais dans un cloître, promet de suivre jusqu'au bout la divine volonté.

Mme de Lyonne refuse son approbation. Elle avait laissé toute liberté à sa fille de vivre dévotement et de se consacrer aux œuvres de charité, elle continuera ; mais elle ne consentira jamais à s'en séparer. Malgré une lettre très respectueuse[1] et fort énergique du P. de la Colombière, elle ne change pas sa résolution, et pendant une dizaine de mois refuse la permission demandée.

Pendant le Carême de 1680, la sœur Marguerite-Marie s'en vient un matin trouver le Mère Greyfié, toute hors d'elle-même. « Ma Mère, Notre-Seigneur veut absolument cette âme ; il m'a dit : Je la veux, je la veux, à quelque prix que ce soit. » La supérieure avait été mise par les intéressés au courant de tout ce qui touchait la vocation de Mlle de Lyonne ; elle connaissait la décision très nette du P. de la Colombière[2], les obs-

1. *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. VI, p. 466.

2. Pendant l'automne de 1679, le P. de la Colombière avait écrit à Mlle de Lyonne : « Je m'étonne, Mademoiselle, que vous ayez été si surprise de ma lettre. Il me semble qu'ayant demandé, trente jours durant, à Dieu la grâce de connaître sa volonté, sans que j'en susse rien, et ma lettre vous étant rendue justement le lendemain, il y avait quelque apparence que vous étiez exaucée et que, par là, Notre-Seigneur vous faisait connaître ce que vous désiriez de lui.

« Pour les difficultés qui se rencontrent à l'exécution, je ne m'en étonne point : le démon ne peut pas voir sans dépit les démarches que nous faisons pour nous

tacles mis par Mme de Lyonne aux désirs de sa fille, les lumières déjà reçues par la sœur Marguerite-Marie, elle n'hésite pas. Sur l'heure elle envoie quérir Mlle de Lyonne. Celle-ci, tout émue, se rend à l'église de la Visitation, où elle entend la messe, puis entre au parloir. La Mère Greyfié et la sœur Alacoque l'y attendaient. Avec une audace incroyable et que, seule, la croyance d'accomplir un ordre divin peut justifier, la supérieure lui prescrit d'entrer, sur l'heure, au monastère, sans en rien dire à sa mère. Telle est la volonté de Dieu. Hésitations, combat terrible dans l'âme de Mlle de Lyonne, elle affirme à une amie qui l'accompagne que, si elle voyait le purgatoire ouvert devant elle, elle s'y jetterait tout aussi bien que dans ce couvent. Elle obéira pourtant et elle entrera.

Avec un dépit quelque peu enfantin, elle distribue d'abord tout l'argent qu'elle a sur elle ; elle se donne elle-même, c'est bien assez, et l'on doit s'estimer satisfait. D'ailleurs, elle ne vivra pas quinze jours dans cette maison, il lui faudra se faire trop de violence. Tout au moins si elle ne meurt pas au bout de deux semaines. elle va, dès les premières heures, se distinguer entre toutes, et briller dans le cloître comme elle brillait dans le monde. A la réserve de la supérieure, ces religieuses sont des femmes d'un si pauvre esprit. Tristes dispositions chez une novice, et bien orgueilleuses, pensera-t-on. Elles passent vite. On rit de si bon cœur en récréation à la Visitation Sainte-Marie, une telle gaieté illumine le visage des religieuses que Mlle de Lyonne change d'avis. Non vraiment la vie n'est pas triste à en mourir ; et si la nouvelle postulante est de bonne

sanctifier et pour plaire à Dieu ; mais si vous avez du courage et de la résolution, celui qui vous appelle à lui vous aplanira toutes les voies et vous donnera des forces pour vaincre.

« Je vous pardonne vos larmes et votre tendresse pour votre mère ; mais cela n'empêche pas qu'en cela même je ne découvre une grande raison pour vous séparer ; car, si vous étiez à Notre-Seigneur aussi parfaitement que vous devriez être, votre cœur ne souffrirait pas tant à la seule pensée de la quitter. Ce reste d'attache, quoique innocent, est ce qui donne de la jalousie à Dieu et ce qui doit lui être sacrifié... »

noblesse, il y a dans le cloître de Paray beaucoup de religieuses d'égale naissance ou de plus illustre maison. L'émotion calmée, la grâce prend le dessus, Le mois de mars n'est pas achevé que Mlle de Lyonne fait, par sa charmante simplicité, le bonheur de toutes ses sœurs. Elle n'était plus de première jeunesse, elle allait bientôt achever sa trente-sixième année : aussi ses deux compagnes de noviciat, la sœur Anne-Alexis Guinet de Maréchalle et la sœur Françoise-Angélique de Damas de Barnay, l'appellent-elles gaiement leur grand;mère; toutes trois d'ailleurs rivalisent de zèle et de vertu[1]. Toujours la sœur de Lyonne garda la plus grande reconnaissance à la sœur Marguerite-Marie. Entre ces deux âmes, avec l'autorisation de la Mère Greyfié, il se forma une amitié toute surnaturelle.

La novice avait pris l'habit le 1er mai, deux mois environ après son entrée. Quelques jours plus tard, en la fête de l'Ascension, la sœur Marguerite-Marie reçut de son Maître bien-aimé une précieuse faveur. La communauté était réunie dans le chœur, pour honorer l'heure où le Fils de Dieu avait fait son entrée glorieuse dans le ciel[2]. Agenouillée devant le Saint Sacrement, la Bienheureuse aperçoit tout à coup Notre-Seigneur tout resplendissant de lumière. Il s'approche et lui dit :

1. Mme de Lyonne se montra fort irritée de la conduite de sa fille ; elle ne lui pardonna qu'un an plus tard, lors de sa profession. Le P. de la Colombière, mis au courant, écrivait :

« Mademoiselle,

« Notre-Seigneur Jésus-Christ soit désormais votre tout !

« Je me réjouis extrêmement avec vous de ce qu'il a plu à Notre-Seigneur de vous ouvrir sa maison sainte. Je ne doute point qu'en même temps il ne vous ait aussi ouvert son Sacré-Cœur, pour vous y donner place parmi toutes les âmes saintes, qui y font leur continuel séjour ; bénissez-le de tout votre pouvoir de ce qu'il vous a attirée à lui, et louez-le d'autant plus volontiers que la chose s'est faite avec plus de peine. Ayez confiance au Seigneur, et pour vous et pour votre mère, vous verrez que, pourvu que vous ne manquiez pas de courage, tout tournera au bien de toutes deux, et que bientôt le grand calme fera oublier les agitations de la tempête. »

Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière, t. VI, p. 452. Sur la vocation de Mlle de Lyonne, il faut consulter dans la *Circulaire* du 9 juillet 1729, l'*Abrégé* de sa vie et de ses vertus, les *Lettres* du P. de la Colombière, passim, et surtout les lettres LII-LXX. Cf. aussi *Année sainte*, t. VIII, p. 399 sqq.

2. Cf. *Petites Coutumes*, p. 27.

« J'ai choisi ton âme pour m'être un ciel de repos sur la terre, et ton cœur un trône de délices à mon amour. — Mon Dieu, répond-elle, ravie, parmi toutes vos caresses amoureuses je ne puis oublier toutes les injures que je vous ai faites, et que vous êtes tout et que je ne suis rien[1]. »

Au début de juin, elle montait à l'infirmerie. La souffrance cette fois encore fut la bienvenue[2]. La maladie fut d'abord assez bénigne. Le 6 juin elle écrit, sans fatigue, à la sœur Louise-Henriette de Soudeilles une lettre où elle laisse librement se déployer toute la tendresse de son cœur. Elle a peine à comprendre comment on peut se souvenir d'une si chétive créature « qui vous chérit pourtant et vous aime dans le Sacré-Cœur de Jésus, plus que je ne vous peux dire. » Chaque jour, à la sainte messe, entre les deux élévations, elle pense à son amie et le cher souvenir demeure présent jusqu'à ce qu'elle ait dit au divin Maître tout ce qu'on lui a demandé de dire. Vraiment la sœur de Soudeilles a pris son cœur, et, si elle n'était assurée que c'est pour le rendre tout à Dieu, elle prierait pour sentir cette affection diminuer. Elle termine ainsi :

« Adieu, ma tout aimable sœur, il me semble que je ne vous aurais rien dit si la croix de Notre-Seigneur ne trouvait quelque place en notre entretien. Oh ! que vous êtes heureuse si vous la savez bien porter, chérir et caresser pour l'amour de celui qui l'a tant aimée pour l'amour de nous, qu'il a voulu mourir entre ses bras ! Ne nous étudions donc plus qu'à aimer et à souffrir dans cet amour ; et quand nous aurons appris cette science parfaitement, nous saurons et ferons tout ce qu'il veut de nous[3]. »

La souffrance de la sœur Marguerite-Marie ne tarde pas à s'aggraver, il lui faut garder le lit, et la Mère de Saumaise,

1. Lettre à la Mère de Saumaise, *Vie et Œuvres*, t. II, p. 44, et t. I, p. 174 ; G. II, 234, note.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 50 ; G. II, 230.

3. *Lettre à la sœur Louise-Henriette de Soudeilles*, 6 juin 1680. L'autographe est au monastère de Nevers.

inquiète, écrit pour obtenir des nouvelles. La réponse est du 10 juillet. A mots voilés, la sainte parle de sa guérison obtenue le jour de la fête du Très Saint-Sacrement ; la Mère Greyfié, dans son mémoire, est plus explicite. La malade se remettait lentement, elle était encore au lit, lorsque la supérieure vint la visiter, précisément la veille de la fête du Très Saint-Sacrement. On sait combien la sœur Marguerite-Marie aimait cette solennité, aussi demande-t-elle humblement congé de se lever le lendemain et d'aller à la sainte messe. La Mère Greyfié hésite ; la malade comprend qu'elle doute de ses forces, et dit aimablement : « Ma bonne Mère, si vous le voulez bien, Notre-Seigneur le voudra bien aussi, et m'en donnera le pouvoir. » La supérieure consent alors et donne l'ordre à la sœur Marest de lui faire prendre quelque nourriture le lendemain matin, puis de la faire lever, vers l'heure de l'office, pour la conduire à la messe. Le soir, la sœur Marguerite-Marie dit à l'infirmière qu'elle souhaiterait beaucoup, le lendemain, faire la sainte communion, elle espère en avoir la force. La sœur Marest, persuadée que la supérieure y consentira, l'autorise, autant que cela dépend d'elle, à suivre son désir, et promet d'avertir la Mère Greyfié. Le lendemain elle fait lever la malade un peu plus matin, et s'apercevant qu'elle a oublié de prévenir la supérieure, part pour l'avertir et obtenir son agrément. Pendant qu'elle sort d'un côté, celle-ci entre de l'autre. Elle s'étonne de voir la malade levée, elle s'étonne bien plus d'apprendre qu'elle est à jeun et se prépare à faire la sainte communion et, sans demander de plus amples explications, lui fait une verte semonce. Elle exagère la désobéissance, lui reproche son manque de soumission, blâme rudement son attache à sa volonté propre. Eh bien oui, elle ira à la messe, elle communiera, mais puisqu'elle trouve assez de force pour agir à sa guise, il faudra qu'elle en trouve assez pour obéir. Au plus tôt elle devra emporter ses draps de lit à sa cellule, son couvert au réfectoire, aller à l'office quand il sonnera, et suivre, comme ses sœurs, tous les

exercices de la communauté. Cinq mois durant elle devra se passer de remèdes et ne plus mettre les pieds à l'infirmerie, sinon pour visiter les malades et leur rendre service. La sainte reçoit cette correction à genoux, les mains jointes, le visage tranquille, et sur-le-champ, sans un mot, se met en devoir d'obéir. Après avoir humblement demandé pardon à la Mère Greyfié, elle prend son couvert et sort.

L'ordre était dur et humainement inexécutable. Il ne dépendait pas de la sœur Marguerite-Marie de vivre cinq mois en parfaite santé. La supérieure le comprend d'abord, et s'en rend mieux compte quand la sœur Françoise-Marguerite d'Athose, aide-infirmière, qui avait assisté à cette scène[1], lui a tout raconté. Elle croit pourtant pouvoir passer outre et maintenir son commandement. Elle le modifie toutefois ; sans doute il reste aussi impérieux, mais, dans sa nouvelle forme, son exécution prouvera surtout la sainte violence faite à Dieu par les prières de notre sainte.

Vive † Jésus.

« Je soussignée, en vertu de l'autorité que Dieu m'a donnée en qualité de supérieure de ma sœur Marguerite-Marie, lui commande, en vertu de la sainte obéissance, de demander sa santé à Notre-Seigneur avec tant de ferveur et d'instance, qu'elle fléchisse sa bonté à la lui accorder, pour n'être pas toujours à charge à la sainte Religion, et pour y pouvoir pratiquer assidûment tous les exercices de la sainte règle, suivant le train ordinaire de la communauté, obéissant à ce qui pourra être ordonné, et ce jusqu'à la Présentation de Notre-Dame de cette année 1680, auquel jour nous verrons ce que nous avons à faire pour l'avenir .

Sœur Péronne-Rosalie Greyfié, supérieure. »

Il y a un post-scriptum.

« Si Notre-Seigneur vous donne la santé, ainsi que je le crois du pouvoir de l'obéissance, vous direz chaque jour d'ici à la Présentation

1. Procès de 1715. Déposition de la sœur Françoise-Marguerite d'Athose.

le *Te Deum laudamus*, prosternée devant le saint Sacrement ; vous ferez la discipline le long d'un *Salve Regina*, une fois chaque semaine outre celle de Communauté ; et vous ferez trois communions extraordinaires, aux jours de votre particulière dévotion, à votre choix, offrant le tout au Cœur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour que son divin amour en dispose selon son bon plaisir.

Amen. D. S. B.[1]. »

La Mère Anne-Élisabeth de la Garde, la sœur Catherine-Augustine Marest, la sœur Françoise-Marguerite d'Athose affirment, dans leurs dépositions du procès de 1715, que la santé de la sœur Marguerite-Marie fut parfaite du 20 juin au 21 novembre, pendant les cinq mois fixés par la Mère Greyfié. Toutes trois furent témoins de ce qu'elles affirment ; les deux dernières, on ne l'a pas oublié, étaient infirmières, c'est dire toute la valeur de leur témoignage[2].

Ainsi la supérieure avait encore obtenu un nouveau signe, et il ne devait pas être le dernier. Il semble que pour le moment elle s'en contenta. Le jour de la Présentation, Notre-Seigneur, acceptant la rénovation des vœux de sa servante, lui rend, comme une insigne faveur, les maux dont il l'a privée pendant cinq mois. Il faut reprendre le chemin de l'infirmerie. La sœur de la Garde, compagne de noviciat de la sœur Marguerite-Marie, dit à la Mère Greyfié : « Vous devriez commander, ma Révérende Mère, à ma sœur de ne point rentrer dans l'infirmerie de deux ans, puisque vous avez si bien réussi pour cinq mois. » A quoi la supérieure répondit : « Ce temps me suffit pour me prouver que la voie que tient cette fille est de Dieu[3]. »

Une lettre du P. de la Colombière, arrivée au monastère de Paray, dans cette fin d'année 1680, dut la confirmer dans son sentiment. Adressée à sainte Marguerite-Marie, elle est trop belle pour ne pas être citée tout entière.

1. *Procès de béatification*, nº 6, p. 108 ; Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 178, 179.
2. Dans sa déposition la sœur Catherine-Augustine Marest dit *trois* mois, au lieu de *cinq*.
3. *Procès de* 1715. *Déposition de la Mère Anne-Elisabeth de la Garde.*

Ma chère sœur dans l'amour et dans le Cœur de Jésus-Christ,

« Il est tout visible que l'esprit qui vous trouble et qui tâche de vous faire tomber dans la défiance, en vous persuadant que vous êtes trompée et que vous ne devez pas prétendre à aimer Dieu, soit en ce monde ou en l'autre, il est tout visible, dis-je, que cet esprit est un malheureux esprit et du nombre de ceux qui connaissent Dieu sans l'aimer, et même sans pouvoir l'aimer. Notre bon Maître a permis qu'il ne vous attaquât que par des artifices extrêmement grossiers, afin que je pusse les découvrir, tout ignorant que je suis. Je me réjouis et je loue Dieu, de tout mon cœur, de ce que tout tombera sur cet imposteur, et de ce que vous êtes purifiée par tous les efforts qu'il fait pour vous détacher de votre Tout. Non, encore une fois, vous n'êtes nullement trompée ; il n'y a point d'illusion dans les faveurs que vous recevez de la miséricorde du Seigneur ; je n'ai nul sujet de vous soupçonner de dissimulation ni d'hypocrisie ; et quoi qu'il y ait lieu de s'étonner que le souverain Maître s'abaisse jusqu'à des créatures si viles et si imparfaites, ce serait un blasphème de penser que sa bonté ne puisse aller jusque là et qu'elle soit capable d'être surmontée par nos infidélités.

« Je comprends tout le mal que vous ne pouvez pas me dire de vous-même, plus que vous ne sauriez penser ; il me semble que je lis dans votre conscience et que j'y découvre vos ingratitudes envers votre souverain Bienfaiteur. Mais tout cela ne peut me donner nulle défiance de votre état : au contraire, cela me persuade encore plus des miséricordes de Dieu envers vous, parce qu'il est digne de cette bonté infinie de se communiquer avec profusion à des âmes, où rien ne l'attire que ces mêmes profusions et le plaisir qu'il a à faire du bien. Et je suis si sûr de ce que je vous dis, que, s'il était nécessaire, il me semble que je pourrais vous répondre, sur le salut même de mon âme, que vous devez marcher avec confiance et ne songer qu'à être reconnaissante de la conduite que Dieu tient sur vous. Je ne vous ai jamais flattée ; je me sens encore plus éloigné de le faire que jamais, d'autant plus que je n'ai jamais regardé les bontés que Jésus-Christ vous témoigne comme des biens qui sont à vous ou de vous, mais comme des effets de sa charité sans borne, qui se plaît avec les pécheurs, qui fait abonder sa grâce là ou le péché a abondé davan-

tage, qui remplit les vaisseaux les moins précieux, afin que nulle créature ne se glorifie en sa présence et qu'on n'attribue pas ce qu'il met en l'âme à l'âme qui le reçoit.

« Ne vous mettez point en peine de lire la *Vie de sainte Thérèse*, pour le conseil qui vous en a été donné autrefois, si d'ailleurs vous ne vous y sentez pas autrement attirée.

« Je lis très facilement vos lettres, et je n'ai pas de peine à les comprendre. Lorsque je reçus la dernière, je n'étais pas en état de vous y faire réponse ; on croyait même que je devais mourir cet automne. Présentement je suis mieux, ce me semble, que je n'ai été depuis que je suis incommodé ; mais pour l'intérieur, à quoi je ne doute point que vous ne preniez autant de part que vous me le témoignez, il vous ferait grande compassion, si vous le voyiez. Je sens d'assez grands désirs pour glorifier notre grand Maître ; mais je ne sais comment les exécuter ; j'ai même sujet de craindre que tous ces désirs ne soient fort impurs, et que ce ne soit plutôt l'envie de sortir de la vie obscure et abjecte que je mène à présent, qu'un véritable zèle ; car, dans le fond, si je m'acquittais bien du petit emploi que j'ai, peut-être ferais-je plus de bien que dans des occupations plus laborieuses et de plus grand bruit. J'aurais envie de me remettre en tout au train commun et surtout à une oraison réglée, parce que je me trouve mieux que je n'ai été depuis longtemps. D'ailleurs comme je suis déjà souvent retombé, je crains que je ne sois pas encore suffisamment rétabli et qu'il n'y ait de l'illusion à vouloir reprendre les exercices communs. Ce que je trouve de bon dans l'état où je suis, c'est une grande abjection, soit intérieure, soit extérieure ; je comprends que c'est un trésor inestimable, mais priez bien Notre-Seigneur, qu'il me le fasse aimer pour son amour, et qu'ensuite, si c'est sa gloire, il l'augmente, tous les jours davantage, et le conduise jusqu'au comble, sans avoir égard à mes répugnances ni à mon indignité[1]. »

Expériences personnelles, témoignages réitérés du P. de la Colombière, tout se réunit donc pour établir, dans l'âme de la Mère Greyfié, une conviction inébranlable. Ses doutes persévérants ne doivent pas nous étonner ; la sœur Marguerite-

1. *Œuvres complètes du vénérable P. Claude de la Colombière*, t. VI, p. 415.

Marie, elle-même, hésitait encore à la veille de sa mort, et cependant, outre les décisions de ses directeurs, elle avait, pour se rassurer, les signes que Notre-Seigneur lui avait donnés, comme preuve infaillible de l'authencité des faveurs qui lui étaient faites : toujours les grâces divines sont accompagnées d'humiliations, de mépris, de contradictions des créatures, toujours elles produisent dans l'âme des sentiments d'anéantissement et de confusion, toujours elles étouffent la vaine complaisance ; jamais elles n'apportent le mépris de qui que ce soit, et jamais encore elles n'éloignent de la règle ni de l'obéissance : aimer Notre-Seigneur, se soumettre à son exemple, souffrir pour son amour et souffrir inconnue, toujours avide de sa présence, vivre d'union avec lui près du tabernacle et dans le sacrement de sa tendresse, telles sont les traces lumineuses laissées par l'Esprit de Dieu là où il est passé. Un regard sur sa vie aurait donc pu rassurer la sœur Marguerite-Marie, et chasser son anxiété désespérante ; elle craignit toujours.

D'ordinaire, aux approches du Carême, pendant le temps de carnaval, ses souffrances redoublaient ; elles furent très pénibles en 1681. Toute cette année d'ailleurs et la suivante furent douloureuses entre toutes[1]. Notre-Seigneur voulut préparer sa disciple par deux visions[2]. Vers le début du mois de janvier, il se présenta devant elle chargé d'une croix, couvert de plaies et de meurtrissures. Son sang adorable coulait abondamment et, d'une voix douloureusement triste, la divine Victime disait : « N'y aura-t-il personne qui ait pitié de moi, et qui veuille

1. Nous ne possédons que deux lettres de sainte Marguerite-Marie, écrites pendant cette année 1681. La première datée du 16 février est adressée à la Mère de Saumaise. « Mes douleurs de tête ne me permettent pas de beaucoup écrire », y lisons-nous, et encore : « Notre-Seigneur me fait toujours la miséricorde de me gratifier de sa croix. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 54. L'autographe de la seconde (22 juillet) se trouve au monastère d'Aurillac.

2. Les Contemporaines, ou au moins les éditeurs de *Vie et Œuvres*, rapportent cette vision à l'année 1682, sans donner aucune raison (t. I, p. 186). Je ne vois aucun motif évident d'adopter l'une plutôt que l'autre des deux dates 1681 et 1682. Sur le soin que Notre-Seigneur avait de préparer la sainte aux croix qu'il lui destinait, on peut consulter *Vie et Œuvres*, t. II, p. 429 ; G. II, 244.

compatir et prendre part à ma douleur, dans le pitoyable état où les pécheurs me mettent surtout à présent[1]. » La sainte s'offrit ; et, sur ses épaules, le Sauveur du monde déposa sa lourde croix toute hérissée de pointes et de clous. Elle comprit alors la malice et la gravité du péché ; elle en conçut une telle haine que, pour éviter d'en commettre un seul, elle se fût précipitée dans les tourments de l'enfer : « O mauvais péché, disait-elle, que tu es détestable pour l'injure que tu fais à mon Souverain Bien. » Une cruelle maladie lui fit bientôt sentir les pointes des clous dont la croix était hérissée[2].

Une autre fois elle se rendait à la sainte Communion. L'hostie lui parut resplendissante comme un soleil, et, dans cette lumière, elle distingua Notre-Seigneur tenant à la main une couronne d'épines. Pendant l'action de grâces, il lui sembla que son divin Maître la lui mettait sur la tête en disant : « Reçois, ma fille, cette couronne en signe de celle qui te sera bientôt donnée par conformité avec moi. » Ces paroles ne lui parurent pas avoir un sens précis, elle ne devait pas tarder à les comprendre.

Elle était maîtresse des pensionnaires. Puisant un jour de l'eau au puits du préau qui se trouve à l'intérieur du cloître, elle laisse échapper de ses mains le seau rempli jusqu'au bord. Il retombe de tout son poids, faisant tourner avec une extrême vitesse la manivelle de fer, qui atteint en pleine tête la sœur Marguerite-Marie, et, sous la violence du coup, la jette à terre. « Mon Dieu », s'écrie-t-elle. Plusieurs dents avaient sauté hors de la mâchoire, et un morceau de chair, détaché de l'intérieur, pendait « long et gros comme la moitié du doigt. » Sans s'étonner ni se plaindre, la sœur se relève et prie l'une des pensionnaires présentes de le lui couper. L'enfant affolée refuse. Tranquille-

1. Ces paroles de la sainte et quelques autres semblables ne doivent pas nous faire croire à la passibilité *actuelle* de Notre-Seigneur au saint Sacrement. Elles signifient seulement que Notre-Seigneur a souffert réellement des ndignités qu'on lui fait subir *actuellement*, et qu'il en souffrirait encore s'il pouvait en souffrir.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 427, et t. I, p. 186 ; G. II, 115.

ment alors elle prend ses ciseaux et tranche en pleine chair, comme si elle avait coupé un morceau de sa robe. A la suite de cette singulière opération, il se forme dans la bouche une plaie qui la fait rudement souffrir à chaque repas. Le coup, en outre, a causé, dans la tempe, une douleur qui, à midi et le soir, devient insupportable, comme une rage de dents. La sœur Marguerite-Marie se voyait obligée de quitter la récréation, pour aller faire quelqus tours d'allées ; la souffrance calmée, elle revenait prendre sa place au milieu de ses sœurs.

Depuis quelque temps déjà, et à la suite de plusieurs autres accidents[1], elle avait à supporter de terribles névralgies, qui durèrent toute sa vie. Comme son divin Maître, elle porte sa couronne de douleurs, et la préfère à tous les diadèmes. Celle-là, personne ne la lui ravira. Bien souvent, la nuit, elle ne peut dormir, ni appuyer sa tête endolorie au chevet de son lit. Le souvenir de Jésus crucifié la réconforte ; lui aussi ne put appuyer, au bois de la croix, sa tête couronnée d'épines. A se sentir quelque conformité avec lui, elle éprouve une joie et une consolation inexprimables.

Avec une force d'âme invincible elle souffre ces maux sans se plaindre, sans demander aucun soulagement. Elle suit le train commun, on la voit à tous les exercices, tant que sa fatigue ne la force pas à s arrêter ; encore bien souvent faut-il l'y contraindre[2].

Ses douleurs, très violentes d'ordinaire pendant les mois de janvier et de février, se calment un peu avec le Carême, et elle trouve assez de force pour jeûner. Sa faiblesse reste extrême, elle se traîne d'exercice en exercice, se demandant quand elle en commence un si elle l'achèvera. « O mon Dieu, faites-moi

1. « Portant deux cruches d'eau elle tomba sur les degrés qu'elle montait, donnant de la tête contre la pierre de taille. Le second fut une grosse perche qui lui tomba sur la même partie. Et le troisième un furieux coup qu'elle prit contre un travon. »

Vie et Œuvres, t. I, p. 190.

2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 173, 174, et t. II, p. 426 ; G. II, 114.

la grâce de pouvoir aller jusqu'à la fin », disait-elle, et, de douleur en douleur, elle y parvenait[1].

Au mois de mai, elle eut la grande joie d'assister à la professsion de la sœur Marie-Rosalie de Lyonne, joie assombrie par les mauvaises nouvelles qu'elle reçut, en même temps, de la santé du P. de la Colombière. Le saint religieux écrivait à la nouvelle professe :

« Jésus-Christ possède tout votre cœur !

Ma très chère Sœur,

« Je ne vous ferai aujourd'hui qu'un billet, faute de santé : car je retombai le jour de Pâques dans un crachement de sang qui me dura trois jours. Cela n'empêche pas que je ne prenne beaucoup de part à votre bonheur et que je ne pense, avec une très grande joie, que vous allez mettre le sceau à cette sainte alliance que vous avez contractée avec Notre-Seigneur. Après cette profession, il n'y a plus de retour. Vos vœux sont des liens qui vous doivent attacher à Jésus-Christ et à sa croix pour toute la vie. O les doux liens, ma très chère sœur, et qu'ils doivent vous être chers ! O si nous pouvions, au lieu de trois, nous lier à cet aimable époux par un million de chaînes[2] ! »

Sainte Marguerite-Marie connaissait, par expérience, la valeur surnaturelle des souffrances, et leur puissante fécondité. A l'occasion de la maladie de son très vénéré et très aimé directeur, elle écrivit à la Mère de Saumaise que le serviteur n'était pas plus grand que le Maître. Il y a temps pour toutes choses ; temps pour agir, temps pour souffrir, temps pour semer, temps pour arroser. Comme une rosée céleste, la souffrance d'aujourd'hui fait croître les graines jetées en terre aux jours de l'apostolat. Il importe donc de se soumettre à la sainte et divine volonté même dans ce qu'elle a de rude et d'affligeant. Dieu est bon dans

1. Elle ajoute cette phrase précieuse : « Je rendais grâce à mon Souverain de quoi il mesurait ainsi mes moments par l'horloge de ses souffrances, pour en faire toutes sonner les heures avec les roues de ses douleurs. » (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 428.).

2. *Œuvres complètes du vénérable P. Claude de la Colombière*, t. VI, p. 459, lettre LXVIII[e].

tout ce qu'il fait, et en tout temps il mérite louange, amour et gloire[1]. Cette maladie allait rapprocher celui qui souffrait de son cher Paray, et sa présence, manifester, de la façon la plus éclatante, l'esprit prophétique de la sœur Marguerite-Marie.

Le crachement de sang du 6 avril avait épuisé, pendant les trois jours qu'il dura, les forces du P. de la Colombière. Longtemps on crut cet accident mortel ; grâce à des soins empressés, on parvint à sauver le malade, mais non à lui rendre la santé. Les supérieurs pensèrent que le séjour de Paray lui ferait du bien. Il y vint au mois d'août, déjà frappé à mort. Sa faiblesse était si grande qu'il ne pouvait s'habiller ni se déshabiller seul. L'air de la campagne et le beau temps le remirent un peu[2]. Les derniers jours d'été et le début de l'automne sont parfois, à Paray, d'une incomparable splendeur. C'est, dans le ciel et autour de la petite ville, au fond du Val d'Or, et sur les collines qui dominent la Bourbince, une atmosphère de paix pénétrante, un calme bienfaisant et pour l'âme et pour le corps. Le malade parut reprendre vie ; il fit des promenades qui lui donnèrent l'illusion de la santé recouvrée. Plus d'une fois, sans doute, après être allé à Notre-Dame de Romay par la route merveilleuse qui gravit la colline de Survaux, il revint vers la petite résidence des Jésuites, à l'heure où le soleil rougissait de sa dernière flamme l'église du monastère des Bénédictins. Devant lui, déjà dans l'ombre, il apercevait le couvent et le jardin de la Visitation ; que de souvenirs dans ces arbres, dans cette chapelle, dans cette cour des séraphins, qu'il savait là tout près, au-dessous des fenêtres du chœur. Devinait-il l'éternel retentissement des divines merveilles ; à travers l'obscurité d'aujourd'hui, les gloires de demain ? Il n'a pas voulu nous révéler le secret de ses solitaires méditations.

Nous savons pourtant qu'il vit, au moins deux fois, sainte

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 52, lettre X^e^; G. II, 242.

2. *Œuvres complètes du vénérable P. Claude de la Colombière*, t. VI, p. 551 lettre XCIX^e^.

Marguerite-Marie, Dans ces visites, il ne pouvait parler qu'avec peine, « ce que peut-être Dieu fait ainsi pour avoir plus de plaisir et de loisir pour parler à son cœur », écrivait-elle à la Mère de Saumaise[1]. Il aurait bien voulu lui-même donner de ses nouvelles à l'ancienne supérieure de Paray, très malade elle-même à Moulins, mais sa faiblesse ne le lui permettait pas. Avec joie, il recevait des siennes et l'assurait qu'il ne l'oubliait pas. Vers le milieu d'octobre, il se rendit, probablement pour la dernière fois, au monastère de la Visitation. Le mauvais temps était venu ; les longues pluies d'hiver commencées, la toux et l'oppression continuelle avaient reparu, était-ce la fin cette fois ? Dans ce dernier entretien, la sœur Marguerite-Marie lui dit que, en santé, il pouvait, par son zèle, glorifier Notre-Seigneur, mais que, par la maladie, c'était Notre-Seigneur qui se glorifiait en lui[2].

Tous ces détails, nous les connaissons par les lettres du P. de la Colombière. Il ne pouvait toutefois, à ses correspondants, livrer tout le secret de son âme, et, de son côté, même à la Mère de Saumaise, la sainte n'osait pas tout dire. De cette dernière conversation, où les deux apôtres du Sacré-Cœur versaient tout leur amour et toute leur espérance, nous ignorons et les paroles de flamme et les séraphiques élans.

La sœur Marguerite-Marie raconta, sans doute, les grâces surnaturelles de la solitude dont elle sortait, et, qui pour elle, avait été un vrai paradis. Au moment d'y, entrer elle se trouvait à l'infirmerie, brûlée par la fièvre. La Mère Greyfié eut alors une de ces audaces coutumières. La prudence conseillait d'attendre la fin de la crise, elle n'attend rien. C'est le tour de la sœur Alacoque d'entrer en retraite, elle y entrera : « Allez, dit-elle à sa fille, je vous remets au soin de Notre-Seigneur

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 62, lettre XIII[e] ; G. II, 252, note.
2. *Vie et Œuvres, loc. cit.*

Jésus-Christ. Qu'il vous dirige, gouverne et guérisse selon sa volonté[1]. »

L'ordre ne laissa pas de surprendre la malade, mais la supérieure avait parlé ; tout heureuse, elle partit pour sa cellule ; elle obéissait en s'abandonnant à son bon Maître ; que pouvait-elle exiger de plus ? A lui de la garder et de lui donner, pendant cette retraite, ou la jouissance ou la souffrance, selon son bon plaisir. « Tout m'est bon, pourvu qu'il se contente et que je l'aime. » Toute transie de douleur et de froid, elle s'était couchée par terre, à peine seule dans sa cellule ; on lui permettait quelquefois de prier ainsi. Notre-Seigneur se présente et la fait relever avec mille marques d'amour. « Enfin te voilà toute à moi et toute à mon soin ; c'est pourquoi je veux te rendre en santé à ceux qui t'ont remise malade entre mes mains. » Et la voilà aussi vigoureuse, aussi saine que si jamais elle n'avait été malade.

Ce fut une solitude délicieuse, des jours du ciel. Notre-Seigneur, Jésus-Christ, la très sainte Vierge, son Ange gardien, saint François de Sales viennent tour à tour lui prodiguer leurs faveurs, leurs caresses et leurs saintes familiarités.

« Je ne spécifierai pas ici le détail des grâces singulières que j'en reçus à cause de la longueur. Seulement je dirai que mon aimable directeur, pour me consoler de la douleur qu'il m'avait faite de l'effaçure de son sacré et adorable nom sur mon cœur, après l'y avoir gravé avec tant de douleurs, il voulut lui-même l'imprimer au dedans et l'écrire au dehors avec le cachet et le burin tout enflammés de son pur amour, mais d'une manière qui me donna mille fois plus de joie et de consolation, que l'autre m'avait causé de douleur et d'affliction[2]. »

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 424 ; G. II, 112.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 425. Il est assez difficile d'entendre ce que signifie cette expression : « l'imprimer au-dedans et l'écrire au dehors avec le cachet et le burin tout enflammé de son pur amour. » Cf. G. II, 113.

La joie ne peut cependant aller sans douleur. Puisque Dieu la console, sainte Marguerite-Marie s'efforce de faire souffrir à son corps toutes les rigueurs que l'obéissance lui permet. Elle multiplie ses mortifications, restreint encore sa nourriture, et se fait un lit de têts de pots cassés ; elle s'y étend avec un extrême plaisir, malgré les répugnances de sa nature qui frémit. Elle rêve même d'aller plus loin, mais Notre-Seigneur l'arrête. Ce serait compromettre sa santé ; or, il veut la remettre toute vaillante, sa retraite terminée, entre les mains de sa supérieure. Il préfère à la mortification elle-même, le sacrifice du désir qu'on en éprouve.

Le récit de la sainte apporta au P. de la Colombière une de ses dernières joies. Cet amour de la croix et cette parfaite résignation à la volonté divine étaient, pour lui, des idées trop familières pour qu'il ne les approuvât pas pleinement ; en y joignant l'oubli de soi « qui donne entrée dans le Cœur de Jésus-Christ[1] », on a comme les trois caractéristiques de sa spiritualité. On les retrouve dans celle de sainte Marguerite-Marie. A leur insu bien souvent, ces deux âmes agirent l'une sur l'autre, leurs idées, tout naturellement, devenaient communes, et l'on se demande parfois d'où partait l'impulsion. Presque toujours, elle ne partait ni du P. de la Colombière, ni de la sœur Marguerite-Marie, mais du Cœur sacré de Jésus.

Cette visite au monastère de la Visitation fut sans doute une des dernières sorties du saint malade. Rentré dans sa chambre, il ne la quitta presque plus, prisonnier de la fièvre et de l'hiver. « Je ne sors point, écrit-il vers le 12 décembre, je ne parle qu'avec peine, quoique d'ailleurs j'aie bon appétit et presque toutes les autres marques de la santé. Je n'ai pu encore expérimenter si cet air m'est bon, car je ne puis respirer que celui du

1. *Œuvres complètes*, t. VI, p. 412, lettre L[e]. Cette lettre, adressée à sainte Marguerite-Marie, est très intéressante.

feu et de ma chambre[1]. » Toutefois il resta, jusqu'à la fin, en rapport avec la grande privilégiée du Cœur de Jésus. Elle lui écrivit plusieurs fois, et lui fit transmettre, par Mlle Catherine de Mayneaud de Bisefranc, plusieurs messages.

Longtemps désespérée de voir ses prières pour la santé du malade inutiles, sur le point même d'y renoncer, croyant lire, dans son insuccès, une manifestation de la volonté divine, elle reprit pourtant espoir, dans les premiers jours de décembre. Sous le sceau du secret, le P. de la Colombière écrivait alors qu'elle avait parlé de sa guérison comme d'une chose dont elle ne doutait plus. Elle lui recommandait une très grande prudence. Ayant appris qu'il avait célébré la sainte messe pendant l'octave de saint François-Xavier (3-12 décembre), elle lui conseilla de s'en abstenir et de se contenter de communier tous les jours.

De sa chambre, l'apôtre mourant continuait à être utile aux âmes, dans la mesure de ses forces. Il écrivait à une religieuse de la Visitation qui commençait sa retraite :

« Depuis que je ne vous ai écrit, ma très chère sœur, le crachement de sang m'a repris, et ainsi je ne crois pas que je puisse avoir la consolation de vous voir pendant votre retraite. Vous n'y perdrez rien ; Notre-Seigneur qui est infiniment bon suppléera avec avantage à mon défaut. Il veut que nous mettions en lui toute notre confiance, et c'est pour cela qu'il nous soustrait tous les secours que nous pourrions attendre d'ailleurs. Je vois bien que je ne suis bon à rien, et que je ne fais que gâter l'ouvrage qu'il me met entre les mains, puisqu'il m'ôte tout moyen de travailler. Sa sainte et aimable volonté soit uniquement accomplie et la nôtre, quelque bonne qu'elle soit, anéantie et sacrifiée à son bon plaisir. Je prierai Dieu, de tout mon cœur, qu'il vous inspire un amour sincère et parfait pour cette ado-

1. *Œuvres complètes du vénérable P. Claude de la Colombière*, t. VI, p. 551, lettre XCIXe. Cette phrase nous permet de conclure que les promenades faites, au début de l'automne, furent peu nombreuses.

rable et souveraine volonté, afin qu'elle règne en vous, absolument, et qu'elle triomphe de tous les désirs et de tous les mouvements de votre âme. Demandez, s'il vous plaît, la même grâce, afin qu'étant tout à faits mort à nous-mêmes, celui-là seul vive en nous, dans lequel je suis,

Votre très humble et obéissant serviteur,

La Colombière[1].

Dieu suppléait aux forces qu'il refusait au saint malade par des lumières surnaturelles.

Un jour Mlle de Bisefranc lui avait conduit sa nièce Suzanne, âgée de sept à huit ans. L'enfant avait, ce jour-là, ses jolis cheveux fort bien frisés. Pendant l'entretien, le Père met doucement la main dessus et dit : « Cette petite tête sera coiffée d'une manière différente. » Toutes deux, la tante et la nièce, virent dans ces paroles une prophétie que l'événement confirma. Suzanne entra au monastère de la Visitation, elle y vécut, elle y mourut saintement[2].

Le P. Bourguignet, supérieur des Jésuites de Paray, n'omit rien pour rendre la santé au cher malade ; le docteur Guillaume Billet, son vieil ami, le soigna avec un parfait dévouement[3]. Au mois de janvier 1682, il fallut bien le constater, le climat du Charolais n'avait pas une bonne influence. Il est alors question de reconduire le P. de la Colombière à Lyon. Le médecin en écrit à son frère, le P. Antoine Billet, provincial des Jésuites, et conseille ce départ au malade et au supérieur de Paray. Le P. Bourguignet, très attaché au serviteur de Dieu, répugne à ce voyage. Comment trouver une voiture suffisamment douce, comment surtout, en plein hiver, espérer un temps favorable ?

Même avant l'avis décisif du médecin, le P. de la Colom-

1. *Œuvres complètes*, t. VI, p. 500, lettre LXXXe.
2. *Circulaire du 7 juillet* 1743.
3. « Les domestiques et les séculiers ont un zèle pour me fournir tout ce qui peut me ragoûter qui va jusqu'à l'excès. » *Œuvres complètes du vénérable P. Claude de la Colombière*, t. VI, p. 551, lettre XCIXe.

bière n'avait jamais cru que le séjour de Paray lui fût bon. Il a besoin d'un air plus vif. Celui de Lyon même ne lui semble pas assez sain, il préférerait celui de Vienne. C'est l'air natal, et comme la cure durera plusieurs années, là seulement il a chance de se rétablir, Il donna son opinion, pour obéir à la règle, mais s'en remit pleinement aux décisions de ses supérieurs.

On prend la résolution de le faire partir, et de le faire partir pour Vienne ; il quittera Paray le 29 janvier. Le P. du Port apprend cette nouvelle à Mlle de Bisefranc le 28, il ajoute que le malade ne veut prévenir personne de son départ. Elle demande en grâce de faire une exception pour la sœur Marguerite-Marie, et elle l'obtient. La décision est irrévocable, un des frères du P. de la Colombière est déjà à Paray. C'est lui qui doit l'emmener.

Mlle de Bisefranc va prévenir la sainte. Sans s'étonner, celle-ci déclare que, s'il peut le faire sans désobéir à l'ordre de ses supérieurs, le Père ne doit pas partir.

Trois minutes séparent le monastère de la Visitation de la résidence des Pères Jésuites. Mlle de Bisefranc court porter cette réponse. Le malade comprend d'abord que, pour parler avec cette assurance, la sœur Marguerite-Marie a ses raisons ; cependant un message transmis reste, bien rarement, l'expression complète de la pensée de qui l'envoie. Il écrit donc, pour avoir une réponse écrite. Mlle de Bisefranc porte sa lettre, et, peu d'instants après, elle est de retour avec un billet de la sainte. Voici ce qu'il contient : « Il m'a dit qu'il veut le sacrifice de votre vie dans ce pays. »

Quelque temps après la mort du P. de la Colombière, on fit demander au P. Bourguignet de vouloir bien rendre cet écrit à la sœur Marguerite-Marie. « J'aimerais mieux, répondit-il, sacrifier toutes les archives de ma maison. » Ces dix mots' n'était-ce pas le magnifique éloge de celui qu'il pleurait, la claire manifestation de la dernière volonté divine sur lui, et encore la preuve évidente que, par une spéciale bonté, le Cœur sacré de Jésus voulait rappeler à lui, de cette ville de Paray

qui lui est chère entre toutes, son premier apôtre parmi les hommes.

La réponse de la bienheureuse arrêta le P. de la Colombière[1]. Il mourut le 15 février à sept heures du soir. Sur les quinze derniers jours de sa vie, comme sur sa dernière heure, nous n'avons aucun détail. Le 16, au premier matin, Mlle de Bisefranc vint annoncer à sainte Marguerite-Marie la dure nouvelle ; celle-ci recommande de prier et de faire prier pour le repos de celui qui n'est plus. Dans la matinée, vers dix heures[2], elle envoie à son amie le billet suivant : « Cessez de vous affliger. Invoquez. Ne craignez rien, il est plus puissant pour vous secourir que jamais[3]. »

La prophétie de la sœur Alacoque et son accomplissement furent vite connus. Le P. Bourguignet et Mlle de Bisefranc n'avaient aucun intérêt à cacher les faits ; l'eussent-il voulu qu'ils l'eussent tenté vainement ; trop de personnes y avaient été mêlées. Ils servirent grandement à faire tomber les préventions injustes conçues contre la sainte religieuse[4]. La Mère Greyfié admira, comme une autre sorte de miracle, la paix et

1. Mgr Languet affirme pourtant « qu'il crut devoir à l'obéissance de préparer son départ. Mais la veille du jour auquel il était fixé, la fièvre le saisit, et en moins d'une semaine, il fut emporté et mourut saintement le 15 février 1682. » *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 171. Dans le *Procès de béatification*, vol. I, p. 155, on trouve cette déposition faite en 1821 par M. l'abbé Malherbe, curé de Paray : « Notandum est quod paulo ante edocta de itinere quod alicujus negotii gerendi causa suscipere statuerat confessarius, soror Margarita Maria eum enixe obsecravit ne se in viam daret, irritis precibus et sumpto itinere vix ad quartam leucæ partem aberat, cum ad illum misit soror Margarita Maria ne longius iret, immo ad oppidum Parodium reverteretur. Reversum præmonuit prædicta soror (nescit testis quibus verbis) de ejus obitu proximo, qui reipsa perpaucos post dies evenit, et comprobavit prædictionem. » Ni le témoignage de Mgr Languet, ni celui de M. Malherbe n'ont d'autorité devant la déposition très nette de Mlle de Bisefranc, mêlée de si près aux événements.

2. Mgr Languet (p. 171) dit « sur le soir ».

3. Les dépositions les plus intéressantes du *Procès* de 1715, sur la mort du P. de la Colombière, sont celles de Mlle Catherine Mayneaud de Bisefranc, de la sœur Marie-Rosalie de Lyonne, de la sœur Françoise Chalon, et de M. Claude Michon, avocat.

4. *Histoire de la fondation*, p. 81, *Manuscrit de Paray*, Cf. Mgr Languet, *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 171.

la tranquillité de sa fille, à la mort d'un directeur qui lui avait été si utile. Elle savait bien qu'elle l'aimait, non par intérêt ni par égoïsme, mais pour la gloire de Dieu et pour sa perfection ; son calme pourtant l'étonne, comme elle s'étonne encore de ne pas lui entendre demander de faire pour lui des prières et des mortifications extraordinaires. Elle veut en savoir la raison. Avec son air doux et content, la sainte lui dit :

« Ma chère Mère, il n'en a pas besoin, il est en état de prier Dieu pour nous, étant bien placé dans le ciel, par la bonté et miséricorde du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; seulement pour satisfaire à quelques négligences qui lui étaient restées en l'exercice du divin amour, son âme a été privée de voir Dieu, dès sa sortie de son corps, jusqu'au moment qu'il fut déposé dans le tombeau[1]. »

Peu à peu, au cours de huit années de vie qui restent encore à la sœur Marguerite-Marie, nous comprendrons mieux l'opportunité de la mort du P. de la Colombière, et sa puissance, au ciel, sur le Cœur de Jésus. D'admirables visions nous révéleront sa gloire, et le livre de sa *Retraite spirituelle* deviendra, en 1685, l'occasion d'un premier et solennel triomphe pour la dévotion qu'il avait propagée, pendant sa vie, par ses paroles et par ses lettres. *Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet ; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert*[2]. Nulle part peut-être, mieux que dans l'établissement du culte du Sacré-Cœur, on ne trouve réalisée la loi évangélique : humiliations, souffrances, mort, c'est le royal chemin du triomphe. Plus la graine est cachée, plus on l'a foulée aux pieds, plus il en jaillit de sève féconde, la tige est plus droite et plus ferme, la fleur plus divine.

L'année 1682 fut, à Paray-le-Monial, une année épidémique, on compta cent treize décès, alors que, de 1680 à 1690, la moyenne est de soixante-dix, une seule religieuse mourut à la

1. *Mémoire de la Mère Greyfié.* Cf. *Vie de Œuvres*, t. I, p. 185.
2. Jean, xii, 24, 25.

Visitation, la sœur Claude-Marie de Coligny-Saligny[1]. La sœur Marguerite-Marie fut presque continuellement malade.

Peut-être faut-il rapporter à cette époque le fait suivant. Elle se trouvait à l'infirmerie avec la sœur de Lyonne, toujours avide de ses conseils, mais tout aussi avide d'entendre la parole de Dieu. Or, on allait prêcher dans la chapelle et la sœur de Lyonne aurait bien désiré s'y rendre. Mais pour cela il fallait abandonner la sœur Marguerite-Marie, incapable de descendre ; elle n'en a pas le courage et reste près d'elle. Elle n'y perd rien. Quand elle parvenait à vaincre sa timidité, et que rien ne gênait les pieux élans de sa ferveur, la sœur Alacoque savait à merveille faire passer, dans sa parole, la flamme qui la brûlait. Ce jour-là, elle dit à la sœur de Lyonne des choses merveilleuses sur l'amour du Cœur de Jésus pour les hommes, et sur la reconnaissance et la tendresse qu'ils doivent lui rendre. Celle-ci, rapporte un récit du temps, « en resta toute pénétrée d'onction, et plus que si elle eût ouï dix sermons[2]. »

Vers la fin de mars[3], la sainte se trouvait à peine remise d'une longue maladie, la veille du Jeudi saint elle vient trouver la Mère Greyfié, et lui demande de lui permettre, par grande miséricorde, de passer la nuit du lendemain devant le Saint Sacrement. Sa santé toute chancelante s'y opposait. Pour lui donner quelque consolation, la supérieure l'autorise pourtant à se tenir au chœur, depuis huit heures jusqu'à la procession de la ville[4]. Vers dix heures du soir, chaque année, à pareil jour, le clergé de Paray avait coutume de conduire processionnellement les fidèles à l'église de la Visitation. La sœur Marguerite-Marie accepte cette première faveur, mais elle insiste en

1. *Registre mortuaire.*

2. *Circulaire du 9 juillet* 1729. Abrégé de la vie de notre très honorée sœur Marie-Rosalie de Lyonne, p. 12.

3. Il n'est pas certain que ce fait arriva en 1682.

4. Cette procession avait été fondée le 4 avril 1664, en l'église de Saint-Nicolas, par le sieur Jean Delucenay. Cf. l'abbé Barnaud. *Notre-Dame de Romay*, p. 44 et 99. D'après l'acte de fondation la procession devait commencer à « sept heures du soir immédiatement. »

toute humilité et douceur pour obtenir une prolongation ; si la Mère Greyfié exauce sa demande, elle offrira les mérites de sa nuit, partie pour elle, partie pour leurs bonnes amies souffrantes. C'est ainsi qu'entre elles deux, elles nommaient les âmes du Purgatoire. Tout fut accordé à la généreuse convalescente.

A huit heures et demie, elle prend place au chœur, droit au-dessus du pupitre. A genoux, les mains jointes, sans aucun appui, « ni se remuer non plus qu'une statue ; » elle y reste jusqu'au lendemain, à l'heure de prime, environ sept heures. Alors, sans trace de fatigue, elle suit la communauté. La Mère Greyfié lui demande ce qu'elle a bien pu faire pendant tout ce temps. Notre-Seigneur l'avait fait participer à son agonie du jardin des Olives ; la douleur fut si pénétrante qu'à un moment elle crut que son âme allait se séparer de son corps[1].

Ces nuits du Jeudi saint étaient restées célèbres parmi ses compagnes ; huit des religieuses qui déposèrent au procès de 1715 les rappellent. « Les Jeudis saints, dit sœur Anne-Elisabeth de la Garde, plusieurs années avant sa mort, elle a passé depuis les sept heures du soir jusqu'à sept heures du lendemain matin, à genoux, dans une même place, sans tousser, sans se mouvoir ; ce que la déposante a examiné le temps qu'elle demeurait au chœur, et donnant commission à d'autres sœurs à l'examiner aussi pendant qu'elle s'allait reposer, pour savoir si elle ferait de même, et elles assuraient qu'elle s'était tenue, toute la nuit, dans la même posture. » La sœur Claude Rosalie de Farges, une de ses novices, lui demandait naïvement : « Ma sœur, comment pouvez-vous faire pour demeurer si longtemps comme cela ? » — A quoi elle répondit : « Je ne sens point si j'ai un corps dans ce temps-là, et que les souffrances de Notre-Seigneur l'occupaient si fort qu'elle ne songeait à autre chose[2]. » Alors, disait-elle encore à la sœur de la Garde : « Je me veux

1. *Mémoire de la Mère Greyfié.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 187, 188 ; G. II, 358.
2. *Procès de 1715. Déposition de la sœur Claude-Rosalie Marque de Farges.*

mal et à tous les pécheurs de nos ingratitudes à son égard. » Lui parlait-on, elle ne répondait pas, sauf pourtant si l'obéissance était en cause. Les hivers de 1683 et de 1684 furent excessivement rigoureux. Vers le milieu de la nuit, la sœur de la Garde, après en être convenu avec la supérieure, vint tout à coup dire à l'oreillle de la sœur Marguerite-Marie : « Ma sœur, notre Mère vous mande de vous aller chauffer. » Elle se lève aussitôt, fait la génuflexion, se retire pendant un quart-d'heure, puis revient à la même place, où elle reprend sa même attitude, immobile comme un marbre. La sœur Françoise-Rosalie Verchère, novice de la sainte et assistante de la communauté lors du procès de 1715, fit aussi la même expérience, mais d'une façon moins régulière. Nature ardente et toute généreuse, un peu espiègle, elle donne elle aussi, une nuit du Jeudi saint, à la sœur Marguerite-Marie, le même ordre, au nom de la supérieure. En réalité, elle n'avait rien demandé à la Mère Greyfié, mais agissait de son propre mouvement. Le résultat fut le même[1].

Le 10 mai, dimanche dans l'octave de l'Ascension, s'ouvrait, dans le diocèse d'Autun, le jubilé solennel publié par Innocent XI ; il devait se terminer quinze jours plus tard, le dimanche de la Trinité, 24 mai[2]. Une des fins du jubilé était d'obtenir

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Françoise-Rosalie Verchère.* Cf. *Dépositions de la sœur Marie-Rosalie de Lyonne, Jeanne-Françoise Chalon, Claude-Marguerite Billet,* etc.

2. Innocent XI publia deux jubilés, l'un en 1681, l'autre en 1683. L'heure était difficile : les Turcs rendus plus audacieux par les divisions des princes chrétiens amassaient, pour les jeter sur l'empire, des forces formidables. Le souverain pontife voulut d'abord implorer le secours du ciel, de là le jubilé de 1681 ; par ses soins fut conclue, plus tard, une alliance entre l'Empire, et la Pologne (1683), et Sobieski sauva la chrétienté. Le second jubilé (1683) n'ayant été publié en France que lorsque tout danger eut disparu, c'est donc bien à celui de 1681 que la sainte fait allusion dans ses écrits. La délibération qui fixe, pour le diocèse d'Autun, au 10 mai, le commencement du jubilé se trouve dans les *Registres Capitulaires,* au volume qui commence le 8 mars 1681 et se termine le 17 décembre 1688 ; elle eut lieu le 10 avril : « Au dixième avril mil six cent quatre vingt et deux, Messieurs les vénérables de l'église cathédrale d'Autun, capitulairement assemblés au son de la cloche, lieu et manière accoutumée, pour traiter leurs affaires, savoir, etc... ont ordonné, qu'à l'ouverture du jubilé se fera une procession géné-

le secours du ciel et d'arrêter les maux dont les Turcs menaçaient la chrétienté. Notre-Seigneur fit comprendre à la sœur Alacoque qu'il était moins irrité contre les infidèles que contre son peuple choisi, révolté contre lui, et qui, pour le persécuter, abusait de ses bienfaits. « S'il ne s'amende, je lui ferai sentir le poids de ma justice vengeresse. Une âme juste peut obtenir le pardon pour mille criminels[1]. »

Le soir à Matines, il lui répétait continuellement : « Pleure et soupire sans cesse mon sang répandu inutilement sur tant, d'âmes qui en font un si grand abus dans ces indulgences[2]. Elles se contentent de couper les mauvaises herbes qui ont crû dans leur cœur, elle ne veulent pas en ôter la racine. » Désignant à son divin Maître la plaie de son côté, la sainte lui dit : « Mon Seigneur et mon Dieu, il faut que votre miséricorde loge ici toutes les âmes infidèles, afin qu'elles s'y justifient pour vous glorifier éternellement. — Oui, je le ferai, si tu m'en veux promettre un parfait amendement. — Mais vous savez bien, ô mon Dieu, que cela n'est pas en mon pouvoir, si vous-même ne le faites en rendant efficaces les mérites de votre Passion. »

Elle devait, chaque jour, pendant le temps du jubilé, offrir à Dieu le Père, premièrement les satisfactions infinies de son Fils Jésus sur l'arbre de la croix pour rendre efficace le mérite de son sang précieux ; secondement les ardeurs de son Cœur sacré pour réchauffer les cœurs tièdes et les embraser d'amour ; troisièmement la soumission de sa volonté divine qui obtiendra la consommation de toutes les grâces et le plein accomplissement des desseins célestes dans le monde.

Sans doute il nous est impossible de savoir quel fut, dans

rale, le dimanche dans l'octave de l'Ascension, et que la clôture du jubilé se fera pareillement le dimanche de la Trinité. »

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 188. Dans certains cas, par l'expression « peuple choisi », Notre-Seigneur voulait désigner la communauté de Paray ; rien ne permet de croire qu'il en est ainsi dans cette occasion. Cf. G. I, 358.

2. *Manuscrit de Roanne.*

la balance de l'éternelle Justice, le poids des supplications de l'humble Visitandine de Paray. Et pourtant *la prière assidue du juste est très puissante*[1]. Les demandes, les larmes, les souffrances de la sœur Marguerite-Marie furent certainement, plus que d'autres, agréables au Cœur de Jésus, et, plus que d'autres encore, sans doute, elles contribuèrent au succès des armées catholiques sous les murs de Vienne (1683). Dieu se laissa toucher, il combattit avec Sobieski ; Kara-Moustapha dut s'enfuir, l'empereur Léopold fut sauvé. Le héros polonais reconnut volontiers la part qui revenait au ciel dans sa glorieuse victoire. Pendant le chant du *Te Deum* qui célébrait son triomphe, il se prosterna la face contre terre. Sa foi simple de chrétien grandit sa vaillance et son génie de soldat.

---

1. *Multum enim valet de deprecatio justi assidua. Jac.* v, 16.

CHAPITRE X

LES AMES DU PURGATOIRE
LA MÈRE GREYFIÉ ET LA SŒUR MARGUERITE-MARIE
1682-1684

Depuis qu'elle était supérieure à Moulins (1679), la très honorée Mère de Saumaise souffrait continuellement, et plusieurs fois sa vie avait été en danger. A la fin de son triennat (mai 1682), ses filles, comprenant qu'elles ne pouvaient plus la garder, élurent de nouveau la sœur Louise-Henriette de Soudeilles. Vers la fin de juin, la Mère de Saumaise, accompagnée d'une sœur tourière, reprit la route de Dijon. Elle était venue à Moulins par Autun, elle y retourna par Paray. Quelle joie de retrouver la chère maison, quittée voilà déjà quatre ans, ses filles qu'elle n'a pas oubliées, et, parmi ses filles, celle qui, la première, fit profession entre ses mains, la privilégiée du Cœur de Jésus, la victime d'amour qu'il s'est choisie. La sœur Marguerite-Marie revoit aussi avec un grand bonheur son ancienne supérieure. Nous connaissons et nous connaîtrons encore mieux le filial attachement qui l'unissait à elle, la reconnaissance qu'elle lui gardait. Si douce était son affection, qu'elle a comme peur de s'y abandonner, de s'y retrouver elle-même, et d'y goûter un plaisir égoïste.

« J'ai eu le bien de parler un petit moment à votre chère sœur [tourière], écrit-elle le 7 juillet à la Mère de Soudeilles, qui m'a fait mille amitiés de votre part ; et je ne sais comment, ma très aimée Mère, vous en pouvoir témoigner ma gratitude, non plus que de la

part que votre charité prend à ma joie de voir notre très honorée sœur la déposée (la Mère de Saumaise). Mais, hélas ! qu'est-ce que c'est que la joie de la vie où il n'y a rien de solide ? Tout y passe comme un songe, et je ne peux comprendre qu'un cœur qui veut aimer Dieu et qui le cherche, puisse goûter quelque plaisir hors de lui seul. Encore faut-il que ce « nous-même » n'y soit plus, et je ne vois point d'autre bonheur dans la vie que d'y demeurer caché dans son néant, souffrant et aimant en silence, embrasser nos croix, louer et remercier Celui qui nous les donne[1]. »

Nous serions tentés de nous représenter, à travers ces mots, une sœur Marguerite-Marie toujours en garde contre un excès possible de ses affections, la main sur son cœur pour en comprimer les élans. Nous aurions tort. Dans un mois, le 25 août, elle répétera à la Mère de Saumaise qu'elle l'aime plus que jamais, et, parlant de la Mère Greyfié, elle dira : « Vous savez combien elle nous est chère, et à moi en particulier[2]. » Il faut lire et relire lentement ses lettres pour comprendre l'incroyable jeunesse de sentiment qu'elle garde jusqu'à la veille de sa mort, et à quelle profondeur, dans cette âme tout illuminée, de l'Esprit-Saint, toute surnaturalisée par l'amour du Sacré-Cœur et la passion de la souffrance, retentissent les moindres délicatesses humaines[3].

La Mère Greyfié, elle aussi, fut très heureuse de revoir la Mère de Saumaise. Quatre années d'épreuves avaient définitivement fixé son jugement. Ses exigences parfois si dures, si injustes même, à première vue, et qui pourtant n'avaient jamais eu raison de la vertu de la sœur Marguerite-Marie, les décisions du P. de la Colombière, les grâces manifestes dont elle avait été parfois l'intermédiaire et toujours le témon, le don de prophétie qu'elle avait constaté si souvent, et de nouveau,

1. L'autographe est au monastère de Nevers. Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. p. 66 ; G. II, 256.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 68 ; *G.* II. 259, note.

3. Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 125, 265, 266, etc ; G. II, 314, 452, 453.

d'une façon si extraordinaire, au mois de février dernier, les réponses si nettes faites par Notre-Seigneur lui-même à ses demandes audacieuses, les cinq mois de santé qui surprirent toute la communauté de Paray, du 20 juin au 21 novembre 1680, mieux encore l'humilité, l'obéissance, la charité héroïques de sa fille ont mis en elle une conviction que rien ne paraît devoir ébranler. Elle n'en laisse rien paraître à la communauté, elle ne se prononce pas dans les entretiens intimes, elle n'a même pas renoncé, et nous le verrons bientôt, à poser encore des conditions à Dieu ; mais elle peut néanmoins dire à la Mère de Saumaise que toutes deux, supérieures du monastère de Paray, doivent s'estimer heureuses d'avoir pu y contempler les merveilles de la droite du Très-Haut. Ce fut pour celle qui allait à Dijon, un nouvel encouragement à répandre la dévotion bénie au Sacré-Cœur de Jésus, et certes elle n'y faillit pas.

Avec les pluies de septembre et les mois d'hiver, les maladies entrèrent au monastère de Paray ; la Mère Greyfié avait été prise dès le mois d'août. La croix fut lourde pour toute la communauté, et surtout pour sainte Marguerite-Marie. Celle-ci aurait volontiers offert à Notre-Seigneur d'ajouter aux siennes les souffrances de la supérieure. Déjà elle avait obtenu, quelque temps auparavant, de prendre pour elle, pendant trois mois sa migraine ordinaire[1], et ainsi de la soulager un peu. Mais la défense fut formelle : « Ne demandez pas ma santé, ni qu'il vous transporte mon mal, je vous le défends. » Elle devait seulement prier Dieu d'établir l'âme de la malade, jusqu'à son dernier soupir, « sous le règne de la parfaite contrition du cœur qui comprend l'amour de Dieu et l'humilité[2]. » Quand la Mère Greyfié fut guérie, le tour vint des sœurs domestiques. Toutes furent prises, et presque toutes à la fois, pendant le temps des solitudes. Cependant vers le 21 novembre, les santés étaient à peu près remises, et gaiement la supérieure pouvait écrire

1. *Procès de* 1715 : *Déposition de la sœur Catherine-Augustine Marest.*
2. *Vie et Œuvres,* t. II, p. 205, 206.

à la Mère de Soudeilles : « Grâce à Notre-Seigneur, nous voilà en disposition d'aller toutes faire nos saints renouvellements au chœur, sans aide de personne, ni même de bâtons. Après cela, tout se portera de bien en mieux[1]. »

Il en fut peut-être ainsi pour les autres malades, il n'en fut pas ainsi pour la sœur Marguerite-Marie. Une année très pénible pour elle s'achève, rien ne fait prévoir une année meilleure. Le 20 décembre elle est au lit, à l'infirmerie, si faible que tout, même la mort, semble à redouter. Au matin de ce jour, on lui remet un billet de la supérieure :

« Je vous commande, en vertu de la sainte obéissance, que vous demandiez à Dieu qu'il me fasse connaître si ce qui se passe et s'est passé en vous, depuis que je suis chargée de votre conduite, est de son esprit et de son mouvement, ou de celui de la nature, et que pour signe que le tout est de Dieu, il suspende vos maux corporels pendant l'espace de cinq mois seulement, sans que vous ayez, pendant ce temps-là, besoin de remèdes, et de quitter le train ordinaire de la règle. Mais que si ce n'est pas Dieu, mais la nature qui agit en votre intérieur et extérieur, il vous laisse, selon votre coutume, tantôt d'une manière, tantôt de l'autre. Ainsi nous resterons sûres de la vérité[2] »

Cette fois la question se trouve posée aussi nettement que

1. L'autographe est au monastère de Nevers. Cf. *Vie et Œuvres*, t. II ; p. 72 G. II, 262, note.

2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 195, 196. Dans son *Autobiographie* (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 423, 424), la sainte fait de cette seconde guérison miraculeuse et de celle de 1680, un seul et même récit, on pourrait en conclure qu'il y eut une seule guérison, et, pendant quelque temps, j'ai été de cet avis. Mais vraiment, le miracle de 1680 diffère tellement de celui que nous racontons, qu'on ne peut les identifier. Les trois billets de la Mère Greyfié ne peuvent en outre se rapporter au même événement, et, à mon avis, ils suffiraient, sans autre preuve, à établir la réalité des deux guérisons miraculeuse. Comment expliquer dès lors que, cinq ans seulement après la première, la sœur Marguerite-Marie les mêle toutes les deux, comment expliquer que, dix ans après, en 1690, la Mère Greyfié écrive que, pendant son séjour dans le monastère de Paray, elle vit toujours la sainte malade, sauf l'espace de cinq mois ? Évidemment chez toutes deux, il nous faut constater un manque de mémoire, difficile à comprendre, je le veux bien, mais des documents indiscutables nous contraignent de l'admettre. On peut encore consulter sur ce point le *huitième et le treizième avis* de la Mère Greyfié. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 205 et 211 ; G. II, 409, 389.

possible. En 1680, la Mère Greyfié avait demandé une guérison qui pouvait sans doute prouver la puissance surnaturelle des prières de la sœur Marguerite-Marie, mais rien de plus. Au mois de décembre 1682, elle exige, avec une troublante audace, une guérison qui démontre la réalité de l'action divine, dans les grâces accordées à sa fille. L'ordre de sa supérieure émut profondément la sainte ; Notre-Seigneur le lui avait fait connaître, avant qu'on le lui remît.

Elle sort aussitôt de l'infirmerie, et va au chœur présenter le billet à son souverain Maître. Il lui répond : « Je te promets, ma fille que, pour preuve du bon esprit qui te conduit, je lui aurais bien accordé autant d'années de santé qu'elle m'a demandé [de mois], et même toutes les autres assurances qu'elle m'aurait voulu demander[1]. » Un prêtre disait la sainte messe. Au moment de l'élévation, elle sentit, mais très sensiblement, que toutes ses infirmités lui étaient enlevées, « à la façon d'une robe dont on l'aurait dévêtue et qui serait demeurée suspendue. » Et, comme si elle n'avait jamais été malade, elle jouit, pendant cinq mois, de la force et de la santé d'une personne très robuste.

La Mère Greyfié avait donc encore obtenu ce qu'elle demandait. Elle avait exigé que les maux corporels fussent suspendus, ils l'étaient ; mais à leur place d'autres allaient venir. La souffrance de l'âme remplace la souffrance du corps, si lourde que, pour la porter, il faut l'aide d'une force divine. La sainteté de justice s'appesantit sur la sœur Marguerite-Marie et lui fait endurer d'indicibles tortures.

« Je ne saurais m'exprimer là-dessus, écrit-elle au mois d'avril à la Mère de Saumaise, ne pouvant dire ce que je sentais en moi, sinon en vous disant que j'étais à peu près comme une personne à l'agonie que l'on tirerait avec des cordes pour la rendre présente aux lieux de ses devoirs qui sont nos exercices. Et je ne sentais en moi ni esprit, ni volonté, ni imagination, ni mémoire ; tout s'était si éloigné de

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 424 et 75 ; G. II, 111.

moi qui n'avais plus aucune vigueur, et toutes mes peines s'imprimaient si vivement en moi, qu'elles me pénétraient jusqu'à la moelle des os.

Ces douleurs la faisaient participer à l'agonie de Notre-Seigneur au jardin des Olives, et elle en prenait occasion de chanter ses miséricordes infinies envers la plus misérable et la plus indigne de toutes les pécheresses ; ces mêmes douleurs lui permettaient encore de secourir mieux ses bonnes amies souffrantes, les chères âmes du Purgatoire[1].

Il semble vraiment que, dans de nombreuses circonstances, les mystères de l'autre vie lui aient été révélés. La chose était si connue que, même les personnes du dehors venaient s'informer de l'état de leurs proches, nouvellement décédés. « Est-ce que je sais ce qui se passe en Purgatoire ? » répondait-elle. Et cependant, peu après on l'entendait dire : « Dieu a fait une grande grâce à cette âme, il l'a mise dans son paradis ; il faut encore beaucoup prier pour cette autre[2]. »

Notre-Seigneur avait donné sainte Marguerite-Marie aux âmes du Purgatoire pendant cette année de 1683, elle devait leur faire le plus de bien possible. La Mère Greyfié, pour aider la sainte, lui avait permis de passer en adoration la nuit du Jeudi au Vendredi saint ; elle s'y sentit comme environnée de ces pauvres souffrantes. Une d'elles la torturait particulièrement. « Il ne m'est pas permis de vous la nommer, mais oui bien de vous demander du secours pour elle, dit-elle, à la Mère de Saumaise. Vous l'avez connue, du moins de nom. Et le secours que je vous demande, c'est neuf pratiques tous les jours, d'ici à l'Ascension[3]. » Elle avait adressé à la Mère Greyfié la même prière et, de plus, l'avait chargée d'une rude mission : « Je parlerai au médecin[4] », lui dit la supérieure dans son

1. *Manuscrit de Roanne.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 75, 76 ; G. II, 266.
2. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Marie-Rosalie de Lyonne.*
3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 77, lettre XXI[e]. G. II, 268.
4. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 210 ; G. I, 389.

treizième avis. Ces simples mots sont expressifs. L'âme qui poursuivait ainsi la sœur Marguerite-Marie, était l'âme de la femme du docteur Billet, médecin du monastère de la Visitation. Récemment décédée, non seulement elle implorait des prières, mais elle chargeait la sœur Alacoque de faire avertir son mari de deux choses secrètes qui intéressaient la justice et le salut de son âme.

La Mère Greyfié refuse d'abord de tenir compte de l'avis ; l'affaire lui paraît trop délicate, mais alors des bruits terrifiants se font entendre à plusieurs reprises dans sa chambre pendant la nuit. Elle cède : « Je parlerai au médecin. » Le docteur Billet reconnut que l'avis venait du ciel, il en profita[1]. Notre-Seigneur sans doute, par cette grâce si spéciale, voulait comme signer les révélations de sa servante touchant les âmes du Purgatoire. Leur autorité en devient plus manifeste, sans exiger une foi absolue.

Le 2 mai, la sainte annonçait, à la Mère de Saumaise, l'entrée au ciel de deux religieuses de la Visitation.

VIVE † JÉSUS

Ma bonne Mère,

Mon âme se sent pénétrée d'une si grande joie que j'ai peine à la contenir en moi-même. Permettez-moi que je la communique à votre cœur pour soulager le mien qui ne sort guère de celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce matin, dimanche du Bon Pasteur (1683)[2], deux de mes bonnes amies souffrantes, à mon réveil, me sont venues dire adieu, que c'était le jour que le souverain Pasteur les recevait dans son bercail éternel, avec plus d'un million d'autres, en la compagnie desquelles elles sont allées avec chants d'allégresse inexpli-

1. Dans sa déposition au procès de 1715 , il ne fit pourtant pas allusion à ce fait. On comprend sa réserve, il n'était pas tenu de révéler une chose qui pouvait nuire à sa réputation, ou à l'honneur de sa famille. Nous savons seulement que le docteur Billet montra toujours pour la sœur Alacoque une haute estime et une confiance absolue. Mgr Languet raconte le fait tout au long. *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 299.

2. Cette date du *Manuscrit de Roanne* a été ajoutée par la copiste.

cables. L'une est la bonne Mère de Monthoux, l'autre ma sœur Jeanne-Catherine[1] qui me répétait sans cesse ces paroles : « L'amour triomphe, l'amour jouit, l'amour en Dieu se réjouit. » L'autre disait : « Bienheureux les morts qui meurent au Seigneur et les religieuses qui vivent et meurent dans l'exacte observance de leurs règles. » Elles veulent que je vous dise de leur part que « la mort peut bien séparer les amis, mais non pas les désunir ». « Ceci est de la bonne Mère[2] et l'autre vous sera aussi bonne fille dans le ciel que vous lui avez été bonne Mère sur la terre.

« Si vous saviez combien mon âme est transportée de joie, car en leur parlant je les voyais peu à peu se noyer et abîmer dans la gloire, comme une personne qui se noie dans un vaste océan. Elles vous demandent en actions de grâces à la Très Sainte Trinité un *Te Deum*, un *Laudate*, et trois *Gloria Patri*. Comme je les priais de se souvenir de nous, elles m'ont dit pour dernière parole que l'ingratitude n'est jamais entrée dans le ciel.

« Si vous saviez la douleur que cette autre me cause, je ne la peux exprimer. Donnez-moi quelques gouttes d'eau pour la rafraîchir, car je brûle avec elle[3]. »

Avant de montrer à sa servante le triomphe complet de la Mère de Monthoux, Notre-Seigneur la lui avait fait voir au Purgatoire, y recevant, dans ses peines, de grands soulagements par l'application des prières et des bonnes œuvres offertes pour

1. « L'an 1683, le 5 février, mourut en Notre-Seigneur, notre très honorée et méritante M. Philiberte-Emmanuel de Monthoux, reçue à la sainte profession par notre bienheureuse Mère en 1640. Dans la suite elle gouverna notre monastère de Blois, puis fut élue supérieure en ce premier monastère, où elle maintint l'exacte régularité et la ferveur qu'elle avait admirée dès son entrée en cette maison bénie. Elle mourut saintement à la fin de son quatrième triennal, âgée de soixante ans. » *Année sainte*, t. II, p. 113. La vie de cette grande supérieure se trouve dans *Les Vies de plusieurs supérieures de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie*. Annecy, MDCXCIII.

La sœur Jeanne-Catherine Gâcon, fut inhumée le 18 janvier 1683 « la première dans les petits caveaux de notre sépulture. » *Registre mortuaire de la Visitation de Paray-le-Monial*. Elle avait quarante-sept ans, et six ans de profession. Sur le fait que nous rapportons, consulter aussi le *Mémoire de la Mère Greyfié*.

2. *Le Manuscrit de Roanne* donne simplement ces mots : *Cette bonne Mère*, ce qui est incompréhensible, j'ai pris le texte de *Vie et Œuvres*, t. II, p. 78, lettre XXII[e] ; G. II, 269 .

3. Il s'agit peut-être ici de l'âme de M[me] Billet.

elle, dans tout l'Ordre de la Visitation. La nuit du Jeudi au Vendredi saint, il lui avait semblé que cette chère âme était placée sous le calice où se trouvait l'hostie consacrée ; elle y avait part aux mérites de la divine agonie du jardin des Olives. Le jour de Pâques, elle avait contemplé l'aurore de sa félicité éternelle ; quinze jours après, c'était la pleine lumière et le bonheur parfait[1].

La sœur Marguerite-Marie, dans cette année 1683, eut aussi révélation de la gloire de la Mère Anne-Séraphine Boulier. Cette sainte religieuse, supérieure du monastère de Dijon, avait, on s'en souvient, rassuré la Mère de Saumaise, lors de la profession de notre sainte. Elle mourut le 7 septembre. Le 4 novembre, la sœur Marguerite-Marie la croyait déjà « jouissante de son souverain Bien, qui la rend toute-puissante à nous donner des marques d'une vraie amitié[2]. « Plus tard, elle la vit « bien haute dans la gloire et dans le rang de ces séraphins destinés à rendre un continuel hommage au Sacré-Cœur de Jésus, pour réparer les amertumes que ce divin Cœur a souffertes et souffre encore au Très Saint Sacrement, par l'ingratitude et la froideur des nôtres[3]. »

Le plus souvent, en même temps qu'elle était instruite des douleurs endurées par certaines âmes du Purgatoire, elle y participait d'une manière merveilleuse et terrible. Un jour, elle priait devant le Saint Sacrement. Soudain devant elle se présente une personne tout en feu ; les flammes brûlent si ardentes, qu'il lui semble en être toute pénétrée. A cette vue, dans ces tortures dévorantes, ses larmes jaillissent inépuisables. L'âme qui lui apparaît est celle d'un religieux bénédictin de la congréagtion de Cluny. Prieur de Paray, il l'avait confessée une fois et lui avait ordonné de faire la sainte communion. Aussi Dieu lui avait-il permis de s'adresser à elle pour obtenir du soulagement à ses peines. Il lui demande de lui appliquer,

1. *La Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, par Mgr Languet, p. 298.
2. Lettre à la Mère de Saumaise. « *Vie et Œuvres* », t. II, p. 79, G. II, 270.
3. *Ibid.*, t. II, p. 95. Cf. ch. IX, p. 287 note, et G. II, 288.

pendant trois mois, les mérites de toutes ses prières et de toutes ses souffrances. Elle promet, pourvu qu'on l'y autorise. Il lui découvre alors les causes de son rude purgatoire : trop d'attache à sa réputation lui a fait préférer son propre intérêt à la gloire de Dieu ; il manqua de charité envers ses frères ; dans ses entretiens spirituels et dans ses rapports avec les créatures, il avait montré trop d'attache naturelle, et cela déplaît beaucoup à Dieu.

Pendant trois mois, il se tient près de sa victime volontaire, ne la quittant point, et du côté où il se trouve, elle brûle comme tout en feu. La douleur très vive la fait pleurer presque continuellement. La supérieure qui sait tout, qui a tout approuvé, touchée de compassion, lui ordonne des pénitences et des disciplines ; ces mortifications allègent sa peine. Au bout des trois mois, le bénédictin lui apparaît tout éclatant de gloire, il monte au ciel ; après l'avoir remerciée, il l'assure qu'à son tour il la protégera devant Dieu[1].

Voici encore une occasion où elle eut beaucoup à souffrir ; les faits ont dû se passer pendant que la Mère de Saumaise était supérieure[2].

« Une fois, ayant vu en songe une religieuse décédée depuis longtemps, elle me dit qu'elle souffrait beaucoup en purgatoire, mais que Dieu venait de lui faire souffrir une peine incomparable, qui était la vue d'une de ses parentes précipitée dans l'enfer. Je m'éveillai sur ces paroles avec de si grandes peines qu'il me semblait qu'elle m'avait imprimé les siennes, sentant mon corps si brisé que je ne me remuais qu'à peine, la sentant sur mes épaules comme un fardeau insupportable. Mais comme on ne doit pas croire aux songes, je n'y faisais pas grande réflexion, mais elle m'y en fit bien faire malgré moi, car

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 303. Sur les religieuses de la Visitation qui moururent vers cette époque voir *Lettres XXIX*e, *XXXIII*e, et le *Mémoire de la Mère Greyfié*, *Vie et Œuvres*, t. I, p. 300. Mais le texte a été sensiblement modifié.

2. Je donne le texte de *Vie et Œuvres*, t. I, p. 304, avec quelques variantes du manuscrit de Roanne. Cf. Languet, *La Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 301.

elle me pressait si fort qu'elle ne me donnait point de repos, me disant incessamment : « Priez Dieu pour moi ; offrez-lui vos souffrances unies à celles de Jésus-Christ pour soulager les miennes ! Donnez-moi tout ce que vous ferez jusqu'au premier vendredi du mois, que vous communierez pour moi. » Ce que je fis avec le congé de ma supérieure. Mais ma peine s'augmenta si fort, qu'elle m'accablait sans pouvoir trouver de soulagement ni de repos ; car l'obéissance m'ayant fait retirer pour en prendre, je ne fus pas sitôt au lit qu'il me semblait l'avoir proche de moi, me disant ces paroles : « Te voilà dans ton lit, bien à ton aise, regarde-moi couchée dans un lit de flammes, où je souffre des maux intolérables. » Et me faisant voir cet horrible lit, qui me fait frémir toutes les fois que j'y pense, dont le dessous était de pointes aiguës qui étaient tout en feu et lui entraient dans la chair, elle me disait que c'était à cause de sa paresse et négligence à l'obéissance des règles et de ses infidélités à Dieu. « On me déchire le cœur avec des peignes de feu tout ardents, ce qui est ma plus cruelle douleur, pour les pensées de murmure et de désapprouvement dans lesquelles je me suis entretenue contre mes supérieures. Ma langue est mangée de vermine pour punir mes paroles contre la charité, et pour mon peu de silence voilà ma bouche tout ulcérée. Ah ! que je voudrais bien que toutes les âmes consacrées à Dieu me pussent voir dans cet horrible tourment ! Si je leur pouvais faire sentir la grandeur de mes peines et celles qui sont préparées à celles qui vivent négligemment dans leur vocation, sans doute qu'elles y marcheraient avec une autre ardeur dans l'exacte observance. Elles se garderaient bien de tomber dans les défauts qui me font tant souffrir. » Tout cela me faisait fondre en larmes. On me voulait donner quelques remèdes, elle me dit : « L'on pense bien à te soulager dans tes maux, mais personne ne pense à alléger les miens. Hélas ! un jour d'exactitude au silence de toute la communauté guérirait ma bouche ulcérée. Un autre, passé dans la pratique de la charité, sans faire aucune faute contre icelle, guérirait ma langue. Un troisième, passé sans aucun murmure ni désapprouvement contre la supérieure, guérirait mon cœur déchiré. » Après avoir fait la communion qu'elle m'avait demandée, elle me dit que ses horribles tourments étaient bien diminués, car on lui avait dit une messe en l'honneur de la Passion,

mais qu'elle était encore pour longtemps en purgatoire, où elle souffrait les peines qui sont dues aux âmes qui ont été tièdes au service de Dieu. Je me trouvai affranchie de mes peines, qui, m'avait-elle dit ne diminueraient point qu'elle ne fût soulagée[1]. »

En 1685, la sainte était directrice des novices. L'une d'elles, la sœur Péronne-Rosalie de Farges perdit son père. On le recommanda aux prières de la communauté, et la sœur Marguerite-Marie s'intéressa tout particulièrement à cette âme. Un jour que la sœur de Farges lui demandait de nouvelles prières, la sainte directrice lui répondit : « Ma fille, tenez-vous en repos, il est en état de vous faire part de ses prières sans avoir besoin des vôtres. Demandez à Madame votre mère quelle est l'action généreuse que fit son mari avant sa mort : cette action lui a rendu le jugement de Dieu favorable. »

A la première visite de M^me^ de Farges, la sœur Péronne-Rosalie ne manque pas de l'interroger. Au moment où son père recevait le saint viatique, il avait aperçu, parmi ceux qui étaient entrés dans sa chambre à la suite de Notre-Seigneur, un boucher de la petite ville de Marcigny, avec lequel, quelque temps avant, il avait eu un démêlé. Loyalement et simplement le mourant appelle cet homme qui se tenait à l'écart, dans un coin de l'appartement, lui serre la main, et avoue, devant tous, combien dures et injustes avaient été ses paroles. La sœur Marguerite-Marie avait connu, par révélation, cet acte d'humilité et en même temps tout son mérite.

1. On peut sur ces révélations de sainte Marguerite-Marie consulter un bon petit opuscule de l'abbé L. Gillot. *La bienheureuse Marguerite-Marie et les âmes du Purgatoire*, 1899. Charles Diard, Paray-le-Monial. Voici sa conclusion : « Les révélations faites à la bienheureuse Marguerite-Marie embrassent presque toute la théologie du purgatoire. Si l'on ne trouve point dans ces communications les vues théoriques transcendantes de sainte Catherine de Gênes, en retour elles abondent en détails pratiques. La doctrine de l'Église touchant ce dogme, y est puissamment mise en relief et plusieurs points sont éclairés comme ils ne l'avaient jamais été. Sans doute les paroles de Marguerite-Marie ne sont pas paroles d'évangile. Mais son enseignement s'accorde si bien avec celui de l'Église et son autorité est si respectable, qu'il nous sera bon de nous en servir pour alimenter notre piété » (p. 5).

Toujours à la même sœur de Farges elle fit une autre prédiction. La novice lui recommandait son frère qui devait partir pour l'armée. « Ma chère sœur, lui répondit-elle, Monsieur votre frère recevra une grâce singulière à l'heure de la mort. » Le jeune officier fut blessé au siège de Landau[1] d'une balle à la tête. Il devait, au témoignage des médecins et des chirurgiens, mourir sur le coup. Il vécut encore deux jours, et, après avoir reçu les derniers sacrements, mourut avec de grands sentiments de piété[2].

Le 20 mai, s'achevaient les cinq mois de santé demandés, comme signe de l'action divine. La maladie pouvait revenir, elle revient aussitôt ; la sœur Marguerite-Marie remonte à l'infirmerie. La Mère Greyfié essaie de nouveau un remède qui a déjà si bien réussi deux fois. Elle écrit à la malade :

« Ce vingt-cinquième de mai, j'avoue que j'ai remarqué en vous une santé telle que je vous avais commandé de la demander à Dieu, et que par ce signe manifeste je dois être persuadée que la bonté et miséricorde incompréhensible du Cœur sacré de Jésus est l'auteur de ce qui s'est passé et se passe en votre âme jusqu'à présent. Je le veux aussi croire, mais je vous commande de nouveau de prier Dieu le Père, par Notre Seigneur Jésus-Christ, que pour l'amour de lui et encore pour m'affranchir de tout doute, il vous continue la santé jusqu'à l'année complète de cette obéissance première. Passé cela, je vous abandonne à tout ce qu'il voudra faire de votre corps, mai j'ai besoin de tout ce temps, pour mon entière assurance[3]. »

Vraiment n'est-ce pas là tenter Dieu et la Mère Greyfié ne dépasse-t-elle pas la mesure ? Ce fut affaire entre Notre-Seigneur et elle. Aujourd'hui nous n'avons qu'à nous féliciter et à la remercier de son audace toute confiante : elle fut, cette troisième fois, aussi heureuse que les deux précédentes. Jusqu'à

1. Les documents donnent bien le nom de Landau, mais ce doit être une erreur. Cf. *Vie et Œuvres*, I, 303, 304.
2. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Péronne-Rosalie Marque de Farges.*
3. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 196 ; G. I, 395.

la fin de l'année, la santé de la sœur Marguerite-Marie fut excellente. Les difficultés intérieures semblent même avoir diminué. les jours se succèdent tout de paix et de joies saintes. Lors de sa solitude, elle vit comme enivrée des douceurs célestes. Anéantie devant ces faveurs qui déconcertent son humilité, elle se demande quelles doivent être les libéralités divines pour les personnes qui, d'un cœur dégagé et vide du créé, aiment Notre-Seigneur purement pour l'amour de lui-même[1]. Elle croit si bien n'être pas une de celles-là.

Pendant ces derniers mois, les avis de la Mère Greyfié à sa fille se multiplient, très doux et très fermes, maternels sans doute mais qui pourtant ne laissent jamais l'âme s'arrêter un instant. A leur lumière, il nous est facile de nous représenter la sœur Marguerite-Marie à la veille de son apostolat. La tâche est douce et consolante d'esquisser le portrait intime qu'une mère très aimante et très aimée, sans dessein préconçu, au hasard des événements, dessine elle-même de sa fille chérie. A isoler certains traits, on les grossit presque nécessairement, mais le lecteur aura bien vite fait de les réduire à leurs justes proportions.

Au contact rude des difficultés de Lautecour, la jeune Marguerite Alacoque, dont la dix-huitième année ne rêve que divertissements et plaisirs, qui veut « se donner du bon temps, » doit renfermer en elle-même l'exubérance de sa joie, et s'habituer à cacher ses impressions. Elles peuvent choquer son oncle ou sa tante Delaroche. A la Visitation, c'est la même réserve, et par suite la même timidité. La sœur Marguerite-Marie se juge inférieure à la plupart de ses compagnes, à toutes même ; sa maladresse naturelle lui enlève encore un peu d'élan et de décision. Il arrive en outre que, dès le début de sa vie religieuse, Dieu, par des grâces spéciales qu'il est impossible de toujours cacher, l'isole et la sépare de ses sœurs moins favorisées. L'élue

1. Lettre à la Mère de Saumaise. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 80, lettre XXIII[e].

du ciel devient, par le choix divin, une privilégiée toute-puissante, mais aussi, et malgré elle, une solitaire. Ses entretiens avec la divinité en font un être à part. Les passions s'en mêlent aussi ; nous avons vu par quelles angoisses passe la sœur Alacoque. Elle se ferme davantage, elle devient plus timide. Avec sa supérieure seulement et, plus tard, avec quelques religieuses de son âge, elle retrouve un peu de confiance : les vénérables anciennes lui font peur, même celles qu'elle aime le mieux.

De la timidité sort l'indécision. Toujours on la critique, comment s'y prendre pour satisfaire ses sœurs ? Elle hésite. La sainteté d'amour ne saurait souffrir la moindre imperfection : entre deux actes également bons, lequel faut-il choisir ? Elle hésite encore. La Mère Greyfié, pour aider sa fille, entre dans des détails qui nous font sourire : « Quand vous mangerez de la salade, vous ne tremperez pas votre pain dans le vinaigre, mais vous le laisserez dans le plat de votre portion. Vous vous contenterez de manger à chaque repas de l'un des plats ou l'autre, comme il écherra, sans choisir le meilleur ni le pire. Vous mangerez du pain autant que votre appétit l'exigera, et vous boirez toujours un peu de vin avec de l'eau[1]. » Je sais bien, qu'au moment où elle recevait ces avis, la sainte avait à lutter contre des tentations de gourmandise particulièrement pénibles ; il reste vrai pourtant qu'elle aurait pu trouver elle-même ces décisions.

Toujours à s'interroger pour savoir comment agir, la sœur Marguerite-Marie en arrive à trouver à ces actes, des raisons qui n'existent pas. La tentation aidant, éclairée d'une divine lumière qui lui fait mieux pénétrer ses imperfections, elle s'imagine être hypocrite et tromper tout le monde ; la Mère Greyfié intervient encore : « L'hypocrite n'est point tel, sans le

1. Sixième avis. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 202. Pour juger exactement les indécisions et les scrupules de la sainte, il ne faut jamais oublier ses voies extraordinaire, les épreuves qu'elle y rencontra nécessairement et les coutumes des religieuses de la Visitation. *Coutumier et directoire*, art. 18. G. I, 39.

vouloir bien être[1]. » Si elle n'est pas hypocrite, au moins se fait-elle mal connaître, elle manque de simplicité et cette pensée l'afflige. Il faut lui expliquer qu' « il y a de la différence entre ne pouvoir se faire connaître et s'expliquer, et ne vouloir point rendre ce devoir à qui il appartient[2]. »

Ce sont alors, toujours sous les mêmes influences, d'étranges préoccupations. La Bienheureuse s'imagine que sa mort sera terrible et un sujet d'épouvante pour ses sœurs. Si telle est la volonté divine, lui répond crânement la supérieure, « à la bonne heure, soumettez-vous-y[3] », mais il n'y a là aucune raison de trembler pour son salut. Ou bien elle se demande si, dans certaines occasions, il ne serait pas utile, pour s'humilier, de faire des questions, de dire des paroles qui laisseraient croire à une imperfection réelle ou supposée.

« Il n'y a pas de mal à cela, écrit la Mère Greyfié, mais j'estime que c'est une perfection pour les filles de Sainte-Marie de suivre l'avis de saint François de Sales[4], qui voulait qu'on fit le bien en esprit de simplicité, sans faire ni le fou ni le sage, pour se faire mépriser ou estimer ; outre que, faisant des choses pour nous gagner la mésestime des créatures, c'est vouloir profiter à leurs dépens, leur donnant occasion de manquer à la charité[5]. »

Cette âme, toute pétrie d'humilité et de défiance d'elle-même, s'embarrasse d'autres minuties de même nature. Un jour elle hésite à implorer l'aide des saintes âmes du purgatoire, sous prétexte que, dans cette demande, il y a comme une injure à la puissance de la sainte Vierge. Elle a des retours sur elle-même qui indiquent que l'égoïsme n'est pas mort : « simplifiez votre esprit et toute votre conduite[6] », lui répète-t-on Elle a

1. Troisième avis. *Ibid.*, p. 198, G. I, 387.
2. Onzième avis. *Ibid.*, p. 207, G. I, 397.
3. Troisième avis. *Ibid.*, p. 198, G. I, 387.
4. *Œuvres. Introduction à la Vie dévote*, 3e partie, ch. v, p. 150.
5. Troisième avis. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 198 ; G. I, 288.
6. Huitième avis. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 205.

grande peine à ne pas revenir sur ses paroles, sur ses actes, sur l'effet qu'ils ont produit. La Mère Greyfié appelle ces sortes de réflexions « le gland dont l'amour-propre s'engraisse : le malheur est qu'on ne le tue pas à la Saint-Martin, comme les porcs, et qu'il vivra autant que nous[1]. » Elle s'imagine qu'elle fatigue tout le monde, et il faut lui redire sans cesse : « Vous avez bien fait de m'écrire... Ecrivez-moi à votre commodité... Ecrivez-moi quand vous voudrez[2], etc... »

On croira peut-être que les grâces reçues de Dieu, grâces extraordinaires, grâces de choix, donnaient à la sœur Marguerite-Marie quelque confiance en elle-même. Le Cœur sacré de Jésus se montre pour elle prodigue de célestes délicatesses, et sa vie nous apparaît toute lumineuse de sa clarté, tout embaumée de son parfum. Ah ! sans doute, dans l'évidence de la manifestation divine, au moment même où la lumière d'en-haut pénètre son âme, elle ne doute pas, elle croit, elle voit, rien ne la trouble. Mais la clarté s'efface, la tentation succède. Si c'était le démon ; elle a hésité en 1673, elle hésite en 1683, elle hésite en 1690, à la veille de sa mort. Malgré tous les encouragements donnés, malgré toutes les assurances reçues, il lui faut et de nouvelles assurances et de nouveaux encouragements :

« Souvenez-vous, mon cher enfant, de ce que je vous ai déjà dit pour votre repos d'esprit... que si c'est le diable qui vous veut abuser, il n'en viendra pas à bout, à moins que vous ne vous rendiez vaine par l'estime de vous-même, par le désir de paraître et d'être estimée pour toutes les grâces que vous recevez... Qu'importe que ce soit le démon ou un ange qui vous conduise et vous enseigne, pourvu que ce soit en bon chemin et que vous arriviez un jour à la perfection que Dieu demande de vous[3]. »

La Mère Greyfié, on le voit, avait retenu la direction donnée

1. Quatrième avis. *Ibid.*, p. 200, G. I, 392.
2. Cinquième avis ; neuvième avis ; onzième avis. *Ibid.* p. 300, 205, 207 ; G. I, 392, 397.
3. Quinzième avis. *Ibid.*, p. 212 ; G. I, 401.

par le P. de la Colombière : on juge l'arbre à ses fruits, la grâce surnaturelle au résultat. Comme lui encore, elle trouvait, dans les misères et les imperfections, des motifs évidents d'avoir confiance en Dieu et de se jeter résolument dans l'océan infini de sa miséricordieuse bonté. « Il est certain que, de toutes les confiances, celle qui honore davantage le Seigneur, c'est celle d'un pécheur indigne qui est si persuadé de la miséricorde infinie de Dieu, que tous ses péchés ne lui paraissent que comme un atome en présence de cette miséricorde[1]. » Voilà l'avis du P. de la Colombière. La supérieure de Paray écrit que si Notre-Seigneur fait des grâces à la sœur Marguerite-Marie, c'est sans aucun mérite de sa part, qu'il est riche en miséricordes et se réjouit de les prodiguer aux plus misérables. Dès lors : « qu'il tonne, qu'il tempête et qu'il grêle chez vous, il faut que vous bénissiez Dieu humblement, paisiblement et constamment tout le temps de votre vie... Servez-vous, pour vous soutenir contre les attaques malignes de votre adversaire, du psaume : *Dominus illuminatio mea, quem timebo ?* Notre bienheureuse Mère le trouvait propre, dans de pareilles circonstances. Elle disait et chantait ce verset du même psaume.

Le Seigneur est ma lumière
Et ma garde coutumière,
De qui saurais-je avoir peur ?
C'est l'Éternel qui m'appuie,
Ferme soutien de ma vie,
Qui peut étonner mon cœur[2] ?

1. *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. VI, p. 475, lettre LXXII[e].

2. *Vie et Œuvres*, I, 203. Ces vers sont de Desportes ; ils commencent la traduction du Ps. 26. Sainte Jeanne de Chantal avait pour plus chère récréation « de chanter des chansons spirituelles ; surtout elle aimait les Psaumes de David mis en vers par M. Philippe Desportes, abbé de Tiron. Elle avait toujours ce livre avec elle, même quand elle allait par les champs, elle le faisait pendre dans un petit sac à l'arçon de la selle. » *Vie de sainte Chantal*, p. 76, Plon, 1874. Saint François de Sales cite ces mêmes vers dans une lettre à sainte Jeanne de Chantal du 12 octobre 1615, édit. Vivès, t. X, p. 522, 523. Desportes a écrit : Qui peut *ébranler* mon cœur ? G. I. 400.

Si cette confiance en Dieu lui manque elle sait bien où il faut aller la chercher : « dans le Sacré-Cœur de notre adorable Jésus[1]. » La dévotion bénie a passé, avec toute sa force et toute sa tendresse, de l'âme de la fille dans l'âme de la Mère ; aussi la Mère Greyfié y recourt-elle souvent et avec une telle ardeur de foi et d'amour qu'on croirait entendre la sainte elle-même :

« Vous ferez ce que Dieu veut de vous, quand l'amour du Cœur sacré de Jésus-Christ sera la lumière de vos yeux, l'entendement de vos oreilles, le mouvement de votre langue, le motif de vos actions, la puissance de vos affections, et qu'en un mot vous vous anéantirez et souffrirez doucement d'être tout anéantie par autrui, afin que ce seul et pur divin amour vive et règne en vous. Amen. D. S. B. [2] »

Il est des heures où cette confiance en Dieu, cette confiance au Cœur de Jésus se retire tellement dans les profondeurs obscures de l'être, qu'on l'en croit sortie et disparue à jamais ; presque toujours alors, même aux âmes les plus saintes, un appui humain devient très utile ou même nécessaire. D'une manière ou de l'autre, il leur est désigné ; aux religieuses, c'est la vocation elle-même qui le donne ; elles doivent avoir recours à leurs supérieures. Aussi la Mère Greyfié se fait-elle toute maternelle pour sa fille souffrante : « Venez non seulement trois fois le jour, mais six, si vous le voulez, prendre la bénédiction que vous me marquez, je le veux de bon cœur[3]. » Et encore : « Je vous donnerai, autant de fois que vous en aurez besoin, la bénédiction avec les paroles que vous désirez ; mettez-moi dans l'occasion de le faire toujours quand vous voudrez. Adieu, mon pauvre enfant. Bonsoir, dormez bien, et vous reposez aux soins du Sacré-Cœur du Sauveur ; qu'il vous bénisse. Amen. D. S. B.[4] » Ce billet avait été écrit au com-

1. *Vie et Œuvres*, p. 212 ; Cf. G. I, 401.
2. *Ibid.*, p. 208. Cf. p. 203, 211, 212, 214 ; G. I, 397.
3. *Ibid.*, p. 211 ; G. I, 390.
4. *Ibid.*, p. 212 ; G. I, 391.

mencement de Matines, à neuf heures du soir, il devait être remis à la sœur Marguerite-Marie vers neuf heures et demie. Cette circonstance explique le maternel bonsoir de la supérieure.

Ces rapports plus intimes devaient créer entre la mère et l'enfant une affection toute spéciale. Dès 1678, la sœur Alacoque écrit à la Mère de Saumaise combien elle aime sa nouvelle supérieure, qui déjà prend soin de l'humilier et de la mortifier. Cette forte affection toute surnaturelle, est aussi toute chargée de filiale tendresse ; lentement, de son propre poids elle descend jusqu'au fond de cette âme si aimante par nature. Rien n'indique qu'on la remarque dans la communauté, mais elle paraît si douce à notre Bienheureuse qu'elle en a des scrupules. « Je ne crois point que l'affection que vous me portez vous doive être un sujet de peine, puisque ce n'est que par un principe de charité, tel que Notre-Seigneur veut que vous l'ayez. Soyez en repos[1]. » Souffrance d'un autre genre, à travers laquelle passe encore un léger égoïsme ; sa supérieure l'aime-t-elle véritablement ; croit-elle à sa filiale affection. La Mère Greyfié, qui connaît toute la virginale sainteté de son enfant et les rudes souffrances qui la tuent, n'hésite pas à la rassurer d'un mot, à la ranimer d'une douce et maternelle caresse : « Ne doutez pas volontairement de mon amitié. Je vous aime sincèrement comme ma vraie et chère fille. Ne vous troublez pas lorsqu'il vous arrivera des pensées et des sentiments contraires à cette vérité. Pour moi, je me tiens assurée de votre confiance et de votre affection filiale[2]. »

Facilement, pour augmenter cette confiance, la Mère Greyfié admet les avis que lui transmet sa fille comme venus du ciel. Jamais elle ne se dirige à leur seule clarté, mais quand ils sont sages, elle n'hésite pas à en user et pour elle-même et pour

1. *Ibid.*, p. 204 ; G. I.

2. *Ibid.*, p. 208. Cf. p. 219, la lettre si curieuse adressée de Semur par la Mère Greyfié, à notre sainte, le 30 août 1684 ; G. I, 414.

les autres. Elle consent à prier aux intentions et de la manière qu'on lui indique ; elle récite volontiers certaines formules, d'ailleurs approuvées par l'Église, et, sans peine, elle devient une des premières adoratrices du Cœur de Jésus. Jamais pourtant, elle ne prononce un jugement sur les révélations elles-mêmes. « Je pose le cas que ce qui vous arrive est de Dieu[1] », écrit-elle volontiers, mais elle n'affirme rien. Elle approuve des pratiques bonnes en elles-mêmes, ou qui lui paraissent telles, elle ignore ou feint d'ignorer leur surnaturelle origine. Voilà qui explique l'apparente contradiction, que l'on signalait déjà au procès de canonisation, entre sa conduite et ses écrits.

La sainte était donc en bonnes mains ; il nous faut encore le constater mieux, et l'essentiel nous reste à dire. Esquissons, toujours en suivant les avis de la Mère Greyfié, les derniers traits de la vie surnaturelle de la sœur Marguerite-Marie en 1683.

« Je suis toujours ferme à croire, ma chère sœur, écrit la supérieure de Paray, que les voies de Dieu les plus sûres sont celles qui anéantissent, qui humilient et qui font souffrir beaucoup en l'intérieur et l'extérieur. Il vous doit être indifférent quels moyens la Providence divine emploie pour cela. Quand vous entendez une raillerie, un ravalement, un mépris, un désapprouvement contre vous, c'est là le signe extérieur que Dieu vous donne du dessein qu'il a de vous perfectionner dans l'humilité de cœur. Ne nous mettez pas en peine des répugnances de la nature, soyez ferme seulement à vouloir que malgré ces répugnances, le bon plaisir de Dieu règne en vous souverainement, et vous accable, s'il lui plaît, d'amertumes, d'angoisses, d'humiliations, etc. Mais vous savez que c'est un bon Maître, qu'en un mot, il peut guérir tous vos maux. Ce temps viendra, ma très honorée sœur, que vous moissonnerez en joie : c'est ici celui de la douleur. Un peu de patience, et le Seigneur vous rendra pour un moment de crucifixion une éternité de jouissance bienheureuse[2]. »

1. *Ibid.*, p. 213, G. I, 402.
2. Languet, *La Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie* p. 152. Les Con-

L'humilité à conquérir par les humiliations et les souffrances, l'humilité appuyée sur la confiance en Dieu, qui récompense un moment de crucifixion par une éternité de joie, c'est vers la perfection, la direction et la plus sûre et la plus rapide. La Mère Greyfié, non seulement par ses conseils, mais surtout par ses actes, nous l'avons maintes fois constaté, a grand soin d'y maintenir notre sainte, pendant les six ans qu'elle passe à Paray. « Je vous fortifierai et humilierai volontiers et de bon cœur dans les rencontres, parce que vous avez besoin de ce secours, que c'est charité de vous le donner, et que je désire le bien de votre âme[1]. » Dans cette voie elle n'allait pas toujours aussi loin, ni aussi vite qu'elle l'aurait désiré, la santé de sa fille, trop souvent, s'opposait à ses desseins. Dieu d'ailleurs unissait son action à celle de la Mère Greyfié, sa direction à la sienne. Il donnait une nouvelle flamme aux trois désirs qu'il avait depuis longtemps excités au cœur de sa servante : désir de souffrir pour lui, désir de l'aimer et de communier, désir de mourir pour s'unir à lui. Ces désirs, comme trois tyrans, lui faisaient subir un cruel martyre. Aimer Dieu ; elle aurait voulu changer tout ce qu'elle voyait en flammes ardentes, c'était, pour elle, une intolérable souffrance de penser que tant d'hommes refusent sa pure tendresse, la mettent en oubli ou la méprisent. Si du moins elle l'eût aimé, sa douleur eût été moins vive, mais elle se considérait comme la plus ingrate et la plus infidèle des créatures ; elle s'accusait, en toute sincérité, de mener une vie sensuelle[2].

Et, pour satisfaire son amour, c'est, dans son âme, un besoin continuel et pressant, malgré les répugnances de sa nature impressionnable et délicate, de souffrir jusqu'à la mort, de donner sa vie, puisqu'elle ne peut rien donner de plus. Cette

temporaines ont omis ce texte si plein et si beau, nous ne savons pourquoi. Le mot très honorée sœur, semble un peu extraordinaire, sans répugner entièrement aux habitudes de la Visitation.

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 211 ; G. I, 390.
2. *Ibid.*, t. II, p. 60 ; G. I, 249.

mort du moins l'unirait à son souverain Bien. Cette pensée la ravissait ; elle y trouvait pourtant un occasion nouvelle de souffrance. Ce bonheur si anxieusement désiré, cette possession bienheureuse de Dieu, elle consentait à la voir s'éloigner, et comme se perdre dans le recul des siècles. Par amour, toujours par amour, elle acceptait de vivre jusqu'au jour du jugement, si tel était le bon plaisir divin. Cette séparation, plus dure que mille morts, elle s'y résignait ; toujours affligée, toujours tourmentée parce qu'elle ne pouvait aimer uniquement son unique amour[1].

Ce ne sont point les agitations d'une âme inquiète, et qui, devant elle, recule sans cesse les bornes de la perfection, pour éprouver je ne sais quelles émotions orgueilleuses et malsaines : ces émotions égoïstes tuent ou bien engourdissent. L'amour de sainte Marguerite-Marie pour son Dieu est un amour agissant. Nous dirons bientôt les merveilles de son apostolat fécond, l'entrain toujours jeune, les ardeurs que rien ne lasse des six dernières années. Nous avons vu déjà comment, soit qu'elles viennent du ciel soit qu'elles viennent de la terre, son amour accepte les douleurs du corps et de l'âme, toujours aussi tendre, toujours aussi fort ; nous avons vu aussi que près de lui, et comme à son ombre, grandit l'amour du prochain : les deux fleurs ne peuvent se séparer, l'une ajoute à l'éclat de l'autre, toutes deux exhalent le même céleste parfum.

« J'approuve de tout mon cœur votre résolution touchant la charité envers le prochain, soit en général, soit aux personnes particulières[2] », lui écrivait la Mère Greyfié. Dans plus d'une occasion, cette charité fut singulièrement méritoire. Un jour, Notre-Seigneur lui montra les châtiments qu'il voulait exercer sur certaines âmes. Peut-être ne lui furent-elles pas désignées individuellement, mais du moins elle connaissait leur animosité à son égard ; c'étaient elles qui, ne pouvant supporter sa régu-

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 60 ; G. I, 250.
2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 199 ; G. I, 391, 392.

larité et sa ferveur, la contredisaient, la raillaient ou même la maltraitaient. A cette révélation, la sœur Marguerite-Marie se jette aux pieds de son divin Maître : « O mon Sauveur, déchargez sur moi toute votre colère, et m'effacez du livre de vie, plutôt que de perdre ces âmes qui vous ont coûté si cher. » Et il me répondit : « Mais elles ne t'aiment pas et ne cesseront de t'affliger. — Il n'importe, mon Dieu, pourvu qu'elles vous aiment, je ne veux cesser de vous prier de leur pardonner. — Laisse-moi faire ; je ne les peux souffrir davantage. » — Et l'embrassant plus fortement encore : « Non, mon Seigneur, je ne vous quitterai point que vous ne leur ayez pardonné. » — Et il me disait : « Je le veux bien, si tu veux répondre pour elles. — Oui, mon Dieu ; mais je ne vous paierai toujours qu'avec vos propres biens, qui sont les trésors de votre Sacré Cœur. » C'est de quoi il se tint content[1].

S'humilier, s'anéantir, souffrir en aimant, aimer en souffrant, il ne peut y avoir là aucune part pour l'illusion ; le chemin est sûr et la sœur Marguerite-Marie y peut marcher sans crainte. Sans crainte aussi, comme résumé de toute sa direction, la Mère Greyfié peut lui rappeler la parole de saint François de Sales : ne rien demander, ne rien refuser[2], et ajouter : « Abandon pour l'amour, abandon par l'amour et abandon en l'amour de Jésus-Christ. Je crois que c'est ce que Dieu veut de vous, parce qu'il aime à nous gouverner, et nous-même n'entendons rien à nous conduire. Que votre oraison jaculatoire la plus ordinaire soit celle du Sauveur au jardin des Olives, la lui adressant à lui-même : *Fiat voluntas tua*. Dites-la dans tous les états, et ne veuillez que cela[3]. »

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 419 ; G. II, 107.

2. Sur la manière dont le saint lui-même entend cette formule il faut lire le vingt et unième de ses *Entretiens spirituels*. *Œuvres de saint François de Sales*, t. VI, p. 383, 599.

3. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 206, 207. Exprimant la même doctrine d'abandon dans son huitième avis (*Ibid.*, p. 305), la Mère Greyfié ajoutait encore : « Je n'entends pas que ceci vous dispense de demander votre santé à Dieu, pour le temps que je vous marque dans l'obéissance ci-jointe. » G. I, 409.

Abandon à Dieu, c'est d'abord soumission à la règle; la sœur Marguerite-Marie sera gaie à la récréation, cordiale et affable avec ses sœurs, « d'un air doux et dévot dans les exercices qui regardent le culte de Dieu. » Abandon à Dieu, c'est rester en paix, au milieu de la guerre qui bouleverse son âme ; c'est supporter avec une sainte indifférence les désirs qui la tourmentent ; c'est souffrir ses grandes peines, angoisses et afflictions « humblement, doucement et patiemment sous la main de Dieu ; » c'est vivre sans trouble volontaire, se laisser balloter, « comme d'une paume », d'une difficulté à une autre ; c'est ne pas trop s'émouvoir de ne trouver jamais une réponse définitive à l'angoissante question : « Est-ce l'esprit de Dieu ou l'esprit du démon qui la conduit[1] ? »

Un jour le R. P. Bourguignet, supérieur des Jésuites de Paray, faisait une conférence à la Visitation. En présence de toute la communauté, il demande à la sœur Marguerite-Marie pourquoi notre amour pour Dieu n'a pas la même force que l'amour de Dieu pour nous ? — « Mon Père, lui dit-elle, je crois que c'est que notre amour n'est pas véritable à l'égard de Dieu, comme celui de Dieu envers nous, c'est qu'il est trop mélangé des choses de la terre ; car tant qu'il y aura quelque chose qui occupera notre cœur, nous ne pourrons jamais aimer Notre-Seigneur véritablement comme il nous aime[2]. »

Les avis de la Mère Greyfié en main, et c'était une clef merveilleuse pour ouvrir l'intérieur de son âme, nous pouvons nous demander ce qui manquait, en cette fin d'année 1683, à sainte Marguerite-Marie, pour atteindre le détachement plénier, qui, à son avis, constitue la perfection de l'amour divin. La réponse vraiment n'est pas facile, et, au soir du 31 octobre 1686, après avoir lu son vœu de perfection, nous serons tentés de la croire impossible.

Nous venons de contempler un reflet bien pâle des vertus

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 203, 206, et passim ; G. I, 400.
2. *Ibid.*, p. 218.

surnaturelles de l'élue du Sacré-Cœur, peut-être serions-nous heureux de savoir comment on appréciait ses qualités naturelles. Sa vie toute d'humilité et de renoncement ne nous a guère permis de porter un jugement sur son intelligence et sur son cœur, nous les avons seulement entrevus, les années d'apostolat nous les feront mieux connaître, et nous pourrons alors nous prononcer. Voici, en attendant, l'avis de la Mère Greyfié : « Elle était naturellement judicieuse et sage, et avait l'esprit bon, l'humeur égale, le cœur charitable au possible, en un mot l'on peut dire que c'était un sujet conditionné pour bien réussir à tout, si le Seigneur ne l'eût exaucée en sa demande d'être inconnue et cachée dans l'abjection et la souffrance[1]. »

Petite fille de paysans bourguignons, Marguerite-Alacoque possède le sens droit de sa race, un esprit sain qui n'est pas très étendu, parce qu'il n'a reçu aucune culture, mais qui voit et, presque toujours, juge bien. Les écrivains, qui aiment à nous la présenter comme une déséquilibrée, ou comme une personne à l'intelligence par trop rudimentaire, ou bien savent ce qu'ils disent, et alors il faut s'en prendre à une intention bien arrêtée de la juger mal, ou bien parlent sans avoir pris la peine de se former une opinion, et alors leur jugement im-

1. *Mémoire de la Mère Greyfié.* J'ai étudié très longuement dans *sainte Marguerite-Marie, sa vie intime*, les qualités naturelles de la sainte. — Le lecteur ne sera pas fâché de savoir ce qu'il doit penser des nombreux portraits de notre sainte, dont l'un porte cette inscription : Portrait authentique de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. Voici mon humble avis : aucun de ses portraits ne se présente avec des témoignages suffisants d'authenticité ; on peut et l'on doit probablement les récuser tous. Cependant on trouve dans deux circulaires de Paray des allusions à un portrait de la sainte ; une note manuscrite qui suit la notice imprimée de la sœur Catherine Heuillard décédée le 4 février 1714 est ainsi conçue : « Le recours continuel qu'on a aux intercessions de notre vénérable sœur Marguerite-Marie Alacoque nous a obligées à faire faire une planche de ses images ; ils ne sont que de 2 l. pièce. » Nous savons *(Circulaire* du 23 novembre 1735) que la sœur Péronne-Rosalie de Farges employait une partie de l'argent que lui donnait son père « à faire faire à Lyon, la planche du portrait de notre vénérable sœur Alacoque. » L'abbé Paul Muguet *(Les Reliques de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, p. 76) écrit que la face de l'effigie en cire de la châsse de Paray a été modelée sur un portrait peint en 1685 !! Jusqu'à preuve évidente du contraire, voilà une date qui, à elle seule, suffirait à rendre sceptique.

porte peu, mais peut-être feraient-ils bien de se taire. La vérité est que Marguerite-Marie Alacoque est pleine de bon sens, tout comme elle est pleine de cœur. Il ne semble pas en effet qu'une pensée volontaire, je ne dirai pas de haine, mais de simple aversion, ait jamais traversé son âme ; pas une médisance n'a effleuré ses lèvres ; des persécutions les plus humiliantes, elle voulut oublier même le souvenir, et pour ceux et celles qui la firent souffrir, elle montra toujours la plus héroïque charité.

L'année 1684 était la dernière que la Mère Greyfié devait passer à Paray. Dans un de ses avis, elle permet à la sœur Marguerite-Marie de communier tous les derniers samedis de chaque mois, jusqu'à sa déposition, pour demander à la très sainte Vierge d'obtenir, « du divin Cœur de son Fils, une supérieure qui lui soit conforme et à son gré[1]. » L'élection future devait se faire, comme toujours, au moment de l'Ascension.

Vers la fin du mois d'avril, Notre-Seigneur voulut donner encore une preuve de la puissante intercession de sa servante, et signer à nouveau les grâces surnaturelles dont il la comblait.

Une des enfants du pensionnat, la petite Antoinette-Rosalie de Sennecé, fut frappée d'apoplexie. D'une piété angélique, elle avait, à l'âge de sept ans, fait vœu de chasteté. Toute la communauté, la Mère Greyfié surtout, ressentit une profonde douleur ; on regrettait de ne pouvoir administrer les derniers sacrements à la mourante. La supérieure ordonne alors à la sœur Marguerite-Marie de faire, le lendemain, la sainte communion pour obtenir cette grâce. Notre-Seigneur voulut bien exaucer sa prière, mais il y mit une triple condition : « Elle aura la consolation de recevoir tous les sacrements requis à cette dernière heure, si tu te veux sacrifier à ne plus témoigner de répugnance aux emplois, à écrire pour répondre à ceux que je t'adresserai, et de même pour le parloir[2]. » Comme toujours, la sainte

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 214 ; G. I, 412.
2. Lettre à la Mère de Saumaise. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 104. Cf. p. 420, et t. I,

ne voulut s'engager à rien, avant d'avoir obtenu licence de le faire : « O mon Seigneur, s'écrie-t-elle naïvement, vous me prenez bien par mon faible, mais je demanderai permission. » La permission était accordée d'avance. Malgré la répugnance qu'elle éprouve, la sœur Marguerite-Marie, sur le conseil de sa supérieure, s'engage par vœu à satisfaire les trois désirs divins. La petite malade revint à elle et reçut tous les secours utiles à cette dernière heure. Elle fit même, sous condition, les trois vœux de religion, et on l'ensevelit, avec l'habit de professe, dans la sépulture commune[1].

Écrire, aller au parloir, répugnaient à l'élue du Sacré-Cœur ; son vœu ne change rien à sa répugnance, et même il l'augmente. Souvent la résistance est si vive, qu'elle craint de manquer à son serment. La faute lui serait d'autant plus odieuse que, Notre-Seigneur ayant exaucé sa prière, elle doit, à son tour, s'acquitter de sa promesse. Toute sa vie elle éprouva la même difficulté.

Dans la pensée divine, les trois demandes ne devaient pas seulement offrir à sainte Marguerite-Marie l'occasion de remporter une pénible victoire, nous pouvons saisir, aujourd'hui, le développement complet du plan divin. Dans quelques mois, l'apostolat de la religieuse va commencer. Des circonstances indépendantes de sa volonté, et que rien ne fait prévoir en avril 1684, vont la forcer à découvrir les secrets enfouis jusque-là dans son cœur. Il faudra parler, il faudra écrire, et Celui dont la sagesse dirige toute chose prend d'avance ses précautions pour triompher plus sûrement de l'humilité de sa servante. Dans quelques jours, il le sait encore, et rien ne montre que

p. 215. Cette lettre, telle qu'elle est éditée dans *Vie et Œuvres*, me semble un composé de plusieurs lettres à la Mère de Saumaise, et vraisemblablement le passage cité n'est pas du 24 août 1685. Les conditions et le fait sont d'ailleurs reproduits dans l'*Autobiographie* de la sainte, qui est de 1685-1686, et dans le *Mémoire* de la M. Greyfié (1690). G. II, 296.

1. *Registre mortuaire*, 26 avril 1684. La sainte, dans la lettre au P. Croiset, du 17 janvier 1690, se plaint de la peine qu'elle éprouve toujours pour accomplir son vœu de 1684. *Manuscrit d'Avignon.*

la sœur Marguerite-Marie s'en doute, les religieuses de Paray la choisiront comme assistante de la Mère Marie-Christine Melin, qui doit succéder à la Mère Greyfié. Or, très adroite, très éloquente quand il s'agit de faire accepter à d'autres les honneurs[1], la sainte les redoute beaucoup pour elle-même ; il faut qu'elle ne puisse pas les refuser. Voilà tout le sens du vœu exigé, au début et comme sur le seuil de sa nouvelle vie et de son apostolat.

Quelques jours après la mort d'Antoinette-Rosalie de Sennecé, la Mère Greyfié quitte Paray-le-Monial. D'épreuve en épreuve, de signe en signe, de miracle en miracle, elle s'est vue conduite à une certitude absolue : elle croit aux révélations de la sœur Marguerite-Marie, elle croit aux manifestations du Cœur sacré de Jésus ; elle emporte sa conviction inébranlable au monastère de Semur où les religieuses viennent de l'élire supérieure, et comme la Mère de Saumaise à Dijon et à Moulins, elle n'hésitera pas à manifester à ses filles, quand l'occasion se présentera, la douce croyance de son âme. Seconde supérieure de la sainte, elle devient la seconde apôtre du Sacré-Cœur dans le temps, car par la vigueur, par l'élan, par les années, par l'universalité de son action, elle se place, et de très loin, au premier rang. Ni pour elle, ni pour nous, ni surtout pour la nouvelle dévotion il ne faut donc regretter ses incroyables audaces. Comme saint Thomas, elle a cru parce qu'elle a vu, si elle n'a pas mis son doigt dans les trous creusés aux pieds et aux mains, si elle n'a pas touché la blessure du côté, elle a, quatre fois au moins, exigé au nom de l'obéissance, et comme signe divin, des miracles qu'elle a obtenus ; bien d'autres fois, sans demande de sa part, avec une prodigalité divine, Notre-Seigneur l'a mise à même de constater des merveilles, que seule la droite du Tout-Puissant pouvait opérer.

Mais le plus grand des prodiges n'est-ce pas l'humilité, l'obéis-

1. *Lettre à la Mère Louise-Henriette de Soudeilles,* 1er juillet 1682. *Vie et Œuvres,* t. II, p. 63 ; G. II, 252.

sance, la charité, la mortification de la sœur Marguerite-Marie ? Là encore, elle a vu de ses yeux et touché de son doigt. Pendant plusieurs années, avec une rigueur qu'elle nomme injustice, elle a traité cette jeune professe de trente ans, comme elle aurait craint de traiter toute autre de ses filles ; rebuts continuels, réprimandes exagérées, fausses accusations[1] ; et pourtant pas un seul démenti de l'humilité, pas une révolte de l'amour propre, rien qui pût ternir la délicatesse ou l'éclat de la charité. Plus la Mère se montre dure, plus la fille se montre aimante ; et pour l'unir à celle qui la fait souffrir, il ne se trouve pas de lien plus étroit, ni plus doux que cette souffrance elle-même. Et ce n'est pas là l'histoire d'un jour, de quelques mois, ou d'une année ; comme celle de la fille, la conduite de la mère ne change pas.

Sans doute, dans plus d'une rencontre, la Mère Greyfié montra son cœur si bon et si grand ; à ne pas agir ainsi, elle aurait manqué à son devoir ; mais les délicates paroles, les attentions maternelles n'empêchèrent jamais l'austérité voulue de sa direction. Au lendemain de son départ, voici dans quels termes on l'en remerciait.

« Comment se peut-il faire qu'avec tant de défauts et de misères, mon âme soit toujours si affamée de souffrances et de mortifications ?... Et quand je pense que vous lui faisiez la charité de la soutenir de ce pain délicieux quoique amer à la nature, et que maintenant je m'en vois privée à cause sans doute du mauvais usage que j'en ai fait, cela me comble de douleur. Je puis bien vous dire que rien ne m'a tant lié à votre charité que cette conduite à laquelle je ne saurais penser qu'avec une tendre reconnaissance pour vous, qui ne me pouviez donner de plus effectives marques d'une parfaite amitié qu'en m'humiliant et me mortifiant. Quoique vous ne l'ayez que très peu

1. Voici un passage inédit du *Mémoire* de la Mère Greyfié : « Je ne lui épargnais pas les corrections, prenant occasion de l'humilier sur les mêmes sujets pour lesquels je l'estimais dans mon cœur. » Voir aussi au *Procès de* 1715, la déposition de la sœur Claude-Rosalie Marque de Farges.

fait à l'égard des sujets que je vous en donnais, néanmoins ce peu me consolait et m'adoucissait les amertumes de la vie, et cette privation me la rend insupportable. Je ne saurais vivre sans souffrir[1]. »

Dans la communauté de Paray, les préventions tombaient aussi peu à peu. Les jeunes professes, la sœur Anne-Élisabeth de la Garde, la sœur Claude-Marguerite-Millet, la sœur Marie-Lazare Dusson (converse), la sœur Anne-Alexis Guinet de Maréchalle, la sœur Françoise-Angélique de Barnay, dès 1684, admiraient et vénéraient sœur Marguerite-Marie[2]. Les sœurs du noviciat, la sœur Françoise-Rosalie Verchère, la sœur Péronne-Rosalie Marque de Farges, la désiraient vivement pour directrice[3]. Les sœurs anciennes elles-mêmes reconnaissaient sa vertu, et quelques-unes de celles qui demain s'opposeront le plus vivement à la dévotion naissante, n'hésitèrent pas à reconnaître en 1715, que toujours elles l'avaient vue exacte « en toutes ses observations religieuses[4]. »

Les voies sont préparées ; l'apostolat peut commencer.

---

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 84, lettre XXV^{e} ; G. II, 274.
2. *Procès de* 1715.
3. *Année sainte*, t. V, p. 283.
4. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Jeanne-Marie Contois.*

QUATRIÈME PARTIE

L'APOSTOLAT

CHAPITRE XI

LA SAINTE DIRECTRICE DES NOVICES

1684-1687

Après la mort de la Mère Marie-Constance d'Andigné les religieuses du monastère de la Visitation de Nantes élurent, comme supérieure, la sœur Marie-Louise Laubier. Au soir de l'élection, un essaim d'abeilles qui, depuis quelque temps, voltigeait hors des murs, vint se poser dans l'enclos. Il en fut de même, trois ans plus tard, lors de sa réélection. On y vit un gracieux symbole de la douceur de son gouvernement.

Les abeilles auraient pu s'assembler dans le jardin de Paray en mai 1684. La nouvelle élue, la Mère Marie-Christine Melin, qui vivait depuis trente années dans le monastère, s'était acquis une réputation de bonté et de douceur incomparables. Elle avait soixante-cinq ans. D'une bonne famille de Paray, orpheline très jeune, elle fut accueillie à bras ouverts par une tante, et traitée comme sa fille. Belle, pétillante d'esprit, très aimable et très bonne, elle refusa les meilleurs partis. Fort perspicace, elle démêlait vite les travers et les défauts des prétendants, ils choquaient sa délicatesse et lui paraissaient un insurmontable obstacle au bonheur qu'elle rêvait. Dieu seul est parfait, pensait-elle, lui seul ne donne pas de désillusions; elle en vint à cette conclusion : c'est lui seul qu'il faut épouser. M. Quidy, curé de Paray, en présentant M^lle^ Melin à la supérieure de la Visitation, la Mère Marie-Agnès de la Valbonne, affirma

qu'il lui donnait un ange en pureté, une âme qui uniquement cherchait Dieu.

Les débuts furent pénibles : les trente-cinq ans de la postulante se plièrent difficilement à toutes les exigences du cloître ; mais à force de candeur et de bonne volonté, elle gagna l'estime des religieuses et parvint à triompher d'elle-même et de tous les obstacles. Quand elle entra, on construisait le monastère. Les sœurs aidaient, selon leurs forces, à transporter des matériaux pour les ouvriers. La nouvelle venue, qui avait toujours vécu à Paray, les connaissait tous et croyait, qu'il était de la politesse, de dire un mot aimable à chacun. On l'avertit au réfectoire de sa méprise. Avec une simplicité charmante, elle objecta, à l'heure même, qu'il lui semblait impossible d'agir autrement, et de ne pas répondre à ceux qui interrogent. Le repas fini, elle attend à la porte celle qui lui avait valu cette réprimande : « Je suis bien étonnée, lui dit-elle, de votre peu de charité ; publie-t-on ainsi les défauts de ses sœurs devant toute la communauté ? Je vous en prie, ne me donnez jamais de pareilles marques de votre amitié[1]. »

Très vite, néanmoins, elle comprit cette manière de mortifier l'amour-propre et bien d'autres, très vite encore elle montra qu'elle était toute humilité et douceur, gagnant l'affection et la confiance. Elle avait rempli successivement, sous la Mère Greyfié, les charges de directrice et d'assistante. Son élection, comme supérieure, fit pourtant des mécontentes, mais le charme de sa douceur finit par triompher. D'ailleurs, elle supportait les contradictions avec un calme inaltérable, avouant ingénument qu'il lui suffisait d'un grand quart-d'heure au pied du crucifix, pour redevenir maîtresse d'elle-même.

La Mère Melin, à peine élue supérieure, choisit la sœur Marguerite-Marie pour assistante[2]. Peut-être ce choix, bien que

1. *Année Sainte*, t. XII, p. 333.
2. L'élection de l'assistante se fait le samedi qui suit celle de la supérieure (*Petite Coutume*, p. 93).

ratifié par l'élection de la communauté, donna-t-il à plusieurs religieuses l'occasion de manifester leur désapprobation ; — la chose paraît vraisemblable, on ne peut l'établir d'une façon absolue ; — il indique du moins la haute estime de la nouvelle supérieure pour sa fille. Témoin des merveilles opérées pendant les six dernières années, convaincue de leur origine céleste, elle tenait à montrer, dès le début, ses sentiments intimes. Aux épreuves de la Mère Greyfié, elle désirait faire succéder des jours de paix.

Et ce fut, dans la vie de la sainte, un temps de vrai repos. Elle jouissait de sa cellule, véritable paradis anticipé pour elle[1]. Les multiples occupations de sa nouvelle charge, les mille et un détails dont elle devait s'occuper, l'activité incessante qu'elle déployait ne semblent pas lui avoir trop coûté. Malgré ses peines intérieures et les grâces surnaturelles qui ne cessent point, elle dirige les cérémonies du chœur tant ordinaires qu'extraordinaires, au contentement de la communauté[2]; le 16 juillet, elle surveille tous les préparatifs de la profession de la sœur Claude-Rosalie Marque de Farges, et conduit à l'autel, avec la Mère Marie-Christine Melin, la jeune victime.

Notre-Seigneur, pour mieux préparer son apostolat, révèle à certaines âmes sa grande sainteté. On lisait au réfectoire la vie de sainte Catherine de Sienne. Une sœur converse, Marie-Lazare Dusson, écoutant le récit de toutes ces merveilles, se disait naïvement à elle-même : « Oh ! si je pouvais voir une per-

1. Lettre à la Mère de Saumaise. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 88.

2. Après avoir été deux ans directrice des novices (1685 et 1686), la sainte fut de nouveau assistante pendant les années 1687, 1688 et 1689, on avait donc été satisfait de la manière dont elle avait rempli sa charge en 1684. Un jour pourtant elle eut une distraction qui resta célèbre. Les sœurs de la cuisine vinrent la prier de les aider. Elle balayait alors le chœur, selon son devoir d'assistante. Toute au plaisir d'être utile, elle court rendre le service qu'on lui demande, sans même enlever la poussière amassée dans un coin du chœur. L'office sonna, sans qu'elle eût réparé son oubli, toutes les sœurs choristes le remarquèrent, elle en fut très mortifiée. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 218, 219.

sonne qui ressemblât à cette fidèle servante de Jésus, que je serais heureuse ! » Elle entendit alors une voix lui dire intérieurement : « Regarde, voilà ma bien-aimée, à qui je n'ai pas fait moins de grâces et de faveurs. » Levant alors les yeux qu'elle tenait, selon la règle, modestement baissés, la sœur Marie-Lazare les fixe un instant sur la sœur Marguerite-Marie, assise en face d'elle. En même temps, une vive impression de grâce lui fait connaître que c'est bien elle, à qui la voix divine vient de rendre témoignage. Sa vénération pour la sainte redouble, et, dans la suite, elle fut une des premières et des plus ferventes disciples du Sacré Cœur[1].

Dans le calme où elle vit, la sœur Marguerite-Marie sent croître son désir de la mort. Avant son départ, la mère Greyfié lui avait conseillé de demander à Notre-Seigneur un certain nombre d'années de vie ; elle y éprouvait une grande répugnance. Elle ne pouvait s'y résoudre qu'à une condition : ces années seraient toutes employées à aimer le Sacré-Cœur de Jésus dans le silence et la pénitence ; sans plus l'offenser, elle demeurerait jour et nuit devant le Saint Sacrement, où ce divin Cœur ferait toute sa consolation[2].

Ces dispositions allaient être confirmées dans sa solitude et des grâces de choix préparer son apostolat. Elle dut les écrire par obéissance. Pendant les jours qui précèdent, toutes ses pensées, tous ses désirs ne respirent que le bonheur de la retraite ; un grand recueillement surnaturel l'envahit, et il ne lui reste plus de liberté que pour s'abandonner à la puissance souveraine qui la tient comme tout ensevelie à l'intime de l'âme.

Le premier jour, le Sacré-Cœur de Jésus lui est présenté comme une fournaise d'amour ; elle a la sensation d'y être

1. *Circulaire du 17 avril 1746.* Cf. *Année sainte*, t. VIII, p. 464 ; *Vie et Œuvres*, t. I, p. 526 ; G. I, 553-555.

2. Lettre à la Mère Greyfié. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 84, lettre 25e. Cf. lettre XXVIe, p. 87 ; G. II, 274, 278.

jetée tout entière. Les flammes la pénètrent tellement de leurs divines ardeurs qu'elles semblent devoir la réduire en cendres. Elle entend alors ces paroles : « Voici le divin purgatoire de mon amour où il te faut purifier, le temps de cette vie purgative, ensuite je t'y ferai trouver un séjour de lumière, et enfin d'union et de transformation[1]. »

Ce fut comme le programme de sa retraite.

Le sentiment de la présence de Dieu l'occupait si uniquement qu'elle eut, pendant les premiers jours, une grande peine à faire son examen de conscience et à préparer sa confession. Mais la nuit qui précéda, elle se sentit éveillée, et ses fautes lui furent représentées comme écrites dans un livre ; elle n'eut ensuite qu'à les lire avec tant de larmes et de contrition qu'il lui semblait que son cœur s'allait fendre de regret.

La purification achevée dans le Sacré-Cœur, elle y trouve un séjour de lumière, d'union et de transformation.

« J'ai été mise en un séjour de gloire et de lumière où moi, misérable néant, ai été comblée de tant de faveurs, qu'une heure de cette jouissance est suffisante pour récompenser les tourments de tous les martyrs.

« Premièrement, il épousa mon âme en l'excès de sa charité, mais d'une manière et union inexplicable, changeant mon cœur en une flamme du feu dévorant de son pur amour, afin qu'il consume tous les amours terrestres qui s'en approcheraient, me faisant entendre que m'ayant destinée à rendre un continuel hommage à son état d'hostie et de victime au Très Saint Sacrement, je devais en ces mêmes qualités lui immoler continuellement mon être par amour, adoration, anéantissement et conformité à la vie de mort qu'il a dans la sainte Eucharistie ; pratiquant mes vœux sur ce sacré modèle, lequel est dans un tel dénûment de tout qu'il s'est mis en état de recevoir de ses créatures tout ce qu'elles voudront lui donner et lui rendre[2]. »

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 222 ; Cf. G. II, 193-196.
2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 222, 223 ; G. II, 194.

Elle fixe alors comment, par ses vœux de pauvreté et d'obéissance, elle essaiera de s'unir à Jésus pauvre et obéissant dans l'Eucharistie, comment elle conformera ses prières et ses désirs aux désirs et aux prières du Cœur de Jésus.

« Le soir, je mettrai dans cet adorable Cœur tout ce que j'aurai fait pendant le jour, afin qu'il purifie ce qu'il y aura d'impur et d'imparfait dans mes actions, pour les rendre dignes de lui être appropriées et les mettre dans son divin Cœur, lui laissant le soin de disposer de tout selon son désir, ne me réservant que celui de l'aimer et contenter, puisqu'il m'a fait entendre que je ne dois avoir aucune prétention en tout ce que je pourrai faire ou souffrir, l'ayant sacrifié au bien et en faveur de la communauté[1]. »

Cette purification dans le Cœur de Jésus, cette union transformante, ce rappel de son rôle de victime mettent dans l'âme de la sœur Marguerite-Marie une nouvelle ardeur. Sous le souffle divin, la flamme de son zèle brûle plus active, plus dévorante. Toute pénétrée de sa mission, elle écrit, le 3 novembre, à la Mère de Soudeilles, une lettre pleine de l'amour du Sacré-Cœur ; jamais encore elle n'a parlé aussi nettement ni avec un pareil zèle apostolique.

Vive † Jésus !

3 novembre 1684[2].

« Béni et aimé soit éternellement le Seigneur, ma très honorée et toute chère Mère, qui n'a pas permis que nous ayons eu plus tôt la consolation de vous répondre.

« Je vous dirai simplement, comme à une vraie amie dans l'ado-

1. *Ibid.*, t. I, p. 225. Cf. Languet, *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 111, 112.

2. Dans un ancien inventaire des lettres autographes de sainte Marguerite-Marie conservées au monastère de Nevers, on lit : « La lettre en date du 3 novembre 1684 a été tirée de la boîte le 2 juin 1789 et envoyée à M. l'abbé du Nexon, vicaire général d'Oléron *(sic)* en Béarn. » Je n'ai donc pu vérifier cette lettre sur l'autographe disparu ; mais le *Manuscrit de Roanne*, qui donne une copie des lettres à la Mère de Soudeilles, est très exact, je l'ai reproduit. Il est d'ailleurs, sauf de légères modifications, conforme à *Vie et Œuvres*, t. II, p. 89 ; Cf. G. II, 298.

rable Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que lorsque je le prie pour vous cette pensée me vient, que si vous désirez vivre toute pour lui, et arriver à la perfection qu'il désire de vous, il faut faire à son Sacré-Cœur un entier sacrifice de vous-même et de tout ce qui dépend de vous, sans réserve, pour ne plus rien vouloir que par la volonté de cet aimable Cœur, ne rien affectionner que par ses affections ; n'entreprenant jamais rien sans lui demander premièrement son conseil et son secours ; lui donnant la gloire de tout, et lui rendant même action de grâces dans les mauvais succès de nos entreprises comme dans les bons, demeurant toujours contentes sans nous troubler de rien. Car pourvu que ce divin Cœur soit content, aimé et glorifié, cela doit nous suffire.

« Et si vous désirez être du nombre de ses amies, vous lui offrirez ce sacrifice de vous-même, un premier vendredi du mois, après la sainte Communion, que vous ferez à cette intention, vous consacrant toute à lui, pour lui rendre et procurer tout l'amour, l'honneur et la gloire qui sera en votre pouvoir ; et tout cela en la manière qu'il vous l'inspirera. Après quoi, vous ne vous regarderez plus que comme appartenante et dépendante de l'adorable Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, y ayant recours en toutes vos nécessités, et y établissant votre demeure, autant que vous le pourrez ; et il réparera ce qu'il pourrait y avoir d'imparfait dans vos actions et sanctifiera les bonnes, si vous vous unissez à tous ses desseins, qui sont grands sur vous pour se procurer beaucoup de gloire par vous, si vous le laissez faire.

« Mais pardonnez, chère Mère, à cette orgueilleuse qui vous dit si simplement ses pensées ; ne vous en fâchez pas, puisque tout cela ne vient que d'un cœur qui a pour votre Charité toute l'amitié, l'estime et le respect possible, mais qui ne vous sait pas bon gré de la pensée que votre Charité prend si souvent que je vous oublie. Peut-on oublier ce que le Seigneur nous a rendu si cher ! Quittez donc cette pensée, et ayez toujours un petit souvenir de celle qui est toute à vous, dans l'amour de son Sacré-Cœur, qui unit et transforme les nôtres en lui pour le temps et l'éternité.

Votre, etc...

Sœur Marguerite-Marie Alacoque
D. L. V. S. M. D. S. B. »

Dès le mois d'août, la Bienheureuse avait recommandé à la Mère de Saumaise, cette consécration au Sacré-Cœur, un vendredi, après la sainte communion[1]. Elle dut agir ainsi avec la Mère Greyfié ; mais les documents positifs manquent pour l'affirmer ; nous savons toutefois que, dans cette fin d'année 1684, l'une, tout au moins, de ses lettres a été perdue. Et la perte est particulièrement fâcheuse. Avec une simplicité charmante, la sœur Marguerite-Marie disait à son ancienne supérieure qu'elle ne pouvait l'oublier ; ses rêves même étaient pleins de son souvenir. « Eh ! que je suis ravie, répondait-on le 20 décembre, d'être partout avec vous, même dans vos songes ! Je prie le divin unisseur de nos cœurs qu'il nous rende inséparables pendant le temps et l'éternité ! »

Notre-Seigneur avait voulu, pour mieux préparer la mission de son apôtre, lui faire passer une partie de l'automne à l'infirmerie ; la Mère Greyfié s'en afflige et la plaint maternellement. « J'ai bien su, mon pauvre cher enfant, que vous avez été bien malade. Si j'avais été près de vous, durant ce temps, je n'en aurais pas tant souffert de peine, parce que tous les jours je vous aurais vue et su de vos nouvelles ; mais, privée de cette satisfaction, je ne l'ai pas été de vos douleurs[2]. »

Comme presque toujours, les souffrances de la sainte ne venaient pas seulement de la maladie. Vers la fin de novembre, elle avait assisté, à l'infirmerie, à un spectacle qui l'avait profondément émue. La sœur Jeanne-Françoise de Sirot se débattait dans les dernières douleurs de l'agonie ; l'aide de l'infirmière étant malade, la sœur Marguerite-Marie fut appelée près de la mourante. Elle faisait pitié à voir, tout son corps tremblait, et, par trois fois, échappant aux bras qui la tenaient, elle se jeta de son lit à terre. On l'entendit qui murmurait : « Je suis perdue. » Après sa mort elle apparut à notre sainte. Dans la

1. *Manuscrit de Roanne et Vie et Œuvres*, t. II, p. 87.
2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 226 ; Cf. G. I, 417.

première visite, elle révéla qu'elle devait son salut à la sainte Vierge. A trois reprises, le démon lui avait livré de furieux assauts, et, sans le secours de sa puissante et maternelle protectrice, elle était damnée. Son purgatoire devait durer cinq ans. La sœur Marguerite-Marie lui offre tout le mérite de ses actions et de ses souffrances pendant six mois. Les douleurs redoublent après cet abandon ; elle en reçoit autant qu'elle en peut porter et de toute manière : douleurs morales et douleurs physiques, tortures de l'âme et tortures du corps[1].

L apostolat est un martyre, elle allait encore le mieux comprendre. Le 31 décembre, elle échangea sa charge d'assistante pour celle de directrice des novices. Les sœurs du noviciat elles-mêmes l'avaient désirée pour leur maîtresse, et la Mère Melin avait cru bon de céder à leur désir.

Le choix était fort honorable. La directrice doit former les jeunes filles qui se présentent au monastère pour y vivre de la vie religieuse : même après leur profession, elles restent encore pendant un an ou deux, au moins, sous sa conduite immédiate. C'est donc tout l'avenir du couvent qu'elle tient dans ses mains. Par elle, se transmettent les coutumes de l'Ordre, les conseils, les exemples qu'admirait, aux jours de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, la petite maison de la Galerie et le premier monastère d'Annecy ; c'est elle qui plante dans ces âmes si délicates, si impressionnables, les premiers germes d'où sortiront, avec les années, les fleurs et les fruits des vertus spéciales à la Visitation. Prudence et tact naturels et surnaturels, science si difficile du maniement des âmes et des diverses voies qui les conduisent à la perfection ; et encore sainteté de la vie sous la forme spéciale à son Institut : autant de qualités nécessaires à la directrice, et que, par son choix, la Mère Marie-Christine Melin reconnaît à la sœur Marguerite-Marie. Pour mieux donner l'idée des vertus requises

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 93, 94. Cf. *Registre mortuaire.*

dans cet emploi, on me permettra de citer le premier paragraphe du *Directoire de la maîtresse pour l'instruction des novices.*

« Afin que les instructions que la directrice donnera soient reçues plus suavement des novices, il faut qu'elle s'étudie à leur montrer un amour cordial et tendre, afin qu'elles prennent une vraie confiance et entière certitude de son affection : à quoi servira de s'enquérir de leur santé, témoignant de la compassion de leurs maux ; et les visitera et servira charitablement, quand elles en auront besoin. Même quand elle verrait clairement que quelqu'une manquerait de confiance en son endroit, elle doit, sans lui en faire aucun semblant, essayer de gagner son cœur par toutes sortes de démonstrations de bienveillance : prenant garde toutefois que la novice ne puisse pas découvrir qu'on a reconnu son défaut : ceci importe beaucoup. C'est pourquoi la directrice y doit être fort attentive, comme à ne témoigner aucun dégoût ni ennui des fades et importunes humeurs qui se pourront rencontrer parmi les novices, et moins aucune sorte d'affection particulière, bien qu'il y en eût quelques-unes qui semblassent le mériter ; ainsi qu'elle montre un amour universel, et un soin égal au service de toutes, afin d'ôter entre elles tout sujet de murmure et d'envie ; et qu'elle ait un grand soin de les maintenir en union et estime l'une de l'autre ; et qu'elles gardent comme un secret de conscience ce qu'elles lui diront, n'en parlant qu'avec la supérieure[1]. »

Cette maîtrise de soi, cette égalité d'humeur, ce perpétuel sourire dans les bonnes comme dans les mauvaises rencontres, cette parfaite discrétion supposent une religieuse solidement éprouvée ; le *Directoire* ne s'en tient pas là : humilité, prudence, régularité, mortification, douceur et joie, il insiste sur toutes ces vertus, nécessaires à celle qui doit former des filles dignes de saint François de Sales.

Quatre religieuses se trouvaient au noviciat lorsque la sœur Alacoque en prit la direction, au mois de janvier 1685 : trois jeunes professes, la sœur Françoise-Rosalie Verchère, la sœur Péronne-Marguerite Verchère et la sœur Péronne-Rosalie

1. *Directoire et Coutumier des religieuses de la Visitation Sainte-Marie*, p. 28, 29.

Marque de Farges; une novice qui devait faire profession le 4 mars, la sœur Marie-Françoise Bocaud. Deux religieuses dont l'une était au couvent depuis dix ans, l'autre depuis six ans, la sœur Claude-Marguerite Billet et la sœur Anne-Alexis Guinet de Maréchalle, obtinrent la permission de reprendre, sous la nouvelle directrice, les exercices du noviciat. En février 1685, puis en mai 1686, le petit troupeau s'augmenta de la sœur Marie-Christine Boutier, et du Louis de Gonzague de notre sainte, la sœur Marguerite-Nicole de la Faige des Claines ; cette dernière venue reçut la part spéciale de tendresse à laquelle semblent avoir droit les Benjamins.

Faisons connaissance avec elles.

La sœur Claude-Marguerite Billet et la sœur Anne-Alexis Guinet de Maréchalle ne sont plus pour nous des étrangères. Grand homme de bien et médecin « le plus fameux de la province », le docteur Billet avait donné sa vie à la communauté de Paray en lui donnant sa nièce, dont la belle humeur et le charme faisaient sa joie. La sœur Claude-Marguerite n'éprouve d'abord aucune sympathie pour la sœur Alacoque ; elle la trouve trop sérieuse, l'évite autant que possible. Il fallut pour les rapprocher une intervention surnaturelle. Elles se lièrent alors d'une étroite amitié. D'une humilité sans pareille, l'une des plus zélées pour le culte du Sacré-Cœur, elle aurait voulu tout souffrir pour lui ; elle était insatiable d'austérités, et trouvait en elles son rafraîchissement le plus délicieux. C'était une fille d'oraison et de silence, elle avait fait vœu de ne jamais le rompre quand il est imposé par la règle. Elle mourut dans des transports de joie, transfigurée par le bonheur d'aller voir et aimer son Dieu éternellement. Celles qui la veillèrent la dernière nuit, comptèrent plus de cinq cents actes d'amour de Dieu qu'elle fit tout haut, au milieu des rudes douleurs de sa longue agonie[1].

1. *Circulaire* du 23 mars 1725. La sœur Claude-Marguerite Billet était nièce du P. Antoine Billet qui fut provincial de Lyon du 14 novembre 1690 au 18 jan-

La sœur Anne-Alexis Guinet de Maréchalle est cette petite huguenote qui demandait à grands cris, huit ans auparavant, qu'on lui coupât la tête plutôt que de la rendre papiste. La douce influence de la sœur Marguerite-Marie passa sur elle, toute pacifique et toute sanctifiante. Elle avait une très jolie voix ; aussi revint-elle au noviciat d'abord pour apprendre à chanter aux sœurs novices. Puis, malgré un emploi très fatigant, elle obtint de suivre les exercices. Son ardeur lui rendait tout facile et entraînait les autres. Des mortifications ne nuisaient point à sa gaieté. C'était la meilleure amie du monde, la joie des récréations par ses couplets pleins d'agrément et de piété. Humble et obéissante, « ses retraites étaient pour elles un temps de grâces et de faveurs célestes, un séjour délicieux et le jardin fleuri du Seigneur, arrosé des eaux vives qui sortaient de son divin Cœur[1]. »

Les sœurs Verchère, Françoise-Rosalie et Péronne-Marguerite venaient toutes les deux de Marcigny, petite ville du Charolais, à un kilomètre de la Loire ; de Marcigny encore venait la sœur Péronne Rosalie de Farges. Les deux premières étaient filles d'un médecin ; des douze enfants qui composaient sa belle famille, dix se donnèrent au bon Dieu. Françoise-Rosalie se sentait appelée à la vie religieuse, mais elle ne savait quel ordre choisir. Se promenant un jour dans le jardin d'une de ses parentes, elle entre, plus agitée qu'à l'ordinaire, « dans un cabinet de ce beau jardin, et, pour charmer ses ennuis, elle ouvre un livre qui était sur la table. Par bonheur, c'était la vie de notre vénérable Mère de Chantal, et à l'endroit où le céleste Amant lui grave son nom sur le cœur ; il s'imprima dans l'instant si fort sur celui de cette jeune amante, qu'elle se sentit éprise de son feu divin et résolue à être fille de la Visitation[2]. » La Mère

vier 1694. Ce fut lui qui, le 18 mai 1691, permit au P. Croiset de faire imprimer son livre : *La Dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

1. *Circulaire* du 23 mars 1735 ; *Année Sainte*, t. III, p. 222.
2. *Circulaire* du 23 mars 1725 ; *Année Sainte*, t. IX, p. 214.

Greyfié l'accueille avec plaisir. Elle remarque vite sa modestie et son entrain, et s'applique à lui donner le véritable esprit de l'Institut. Les épreuves ne lui sont pas ménagées ; elle les supporte sans faiblir, et, à quinze ans, après un essai de trois mois, elle prend l'habit le 8 décembre 1682. Le 9 mai suivant, sa sœur, plus âgée, Péronne-Marguerite, l'imite. Toutes deux rivalisent de zèle et toutes deux, un an après leur prise d'habit, font profession dans la joie de leur âme. Péronne-Marguerite, très vive, très spirituelle, se met, avec bonne humeur, sous la conduite de la bienheureuse Marguerite-Marie. Elle reconnaît vite toute sa vertu, son zèle de la perfection surtout l'étonne. Peu faite encore aux exercices du cloître, elle répète gaiement à ses compagnes : « Elle nous rendra dévotes malgré que nous en ayons[1]. » Pour s'en mieux convaincre, elle n'avait qu'à regarder sa sœur Françoise-Rosalie. Dès cette époque, cette jeune professe, qui n'avait pas vingt ans, avait reçu la grâce d'une présence de Dieu continuelle ; tout enveloppée de recueillement et de modestie, elle avançait chaque jour dans l'amour divin. Quelques mois après la mort de sa maîtresse bien-aimée, qu'elle avait soutenue dans ses bras, elle fit, le 5 décembre 1690, le vœu du plus parfait. Elle porta toujours avec une entière allégresse sa nouvelle chaîne : chaîne de fleurs pendant longtemps. Mais le Cœur de Jésus l'aimait trop, pour ne la pas faire monter avec lui sur le Calvaire. Elle n'a ignoré aucun des sentiers de la souffrance, et à la suite de son Époux crucifié, elle a parcouru, pas à pas, la voie douloureuse où il fait toujours passer ses élus. La Mère Claude-Angélique Perrette, qui connut tous les secrets de son âme, n'hésitait pas à la comparer à sainte Catherine de Gênes[2].

La sœur Péronne-Rosalie de Farges[3], elle aussi, comme sa

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Françoise-Marguerite Verchère.* Elle mourut en 1746.

2. *Année Sainte*, t. IX, p. 217.

3. On l'appelle encore *Claude*-Rosalie, et elle signe ainsi au procès de 1715. Mgr Languet qui fut en relations suivies avec elle, la nomme toujours *Claude-*

grande amie Françoise-Rosalie Verchère, fut une martyre de l'amour divin. Quelques heures seulement, — depuis le moment où mourut la sœur Marguerite-Marie jusqu'à celui qu'on l'ensevelit, — elle connut la douceur et la joie et la paix, pures délices, instants du ciel qu'elle ne retrouva jamais ici-bas. La P. de le Colombière l'avait préparée à sa première communion, elle la fit comme un ange. Pendant son éducation aux Ursulines de Paray, elle sent que Dieu l'appelle à la vie religieuse et au couvent de la Visitation. L'entrée de M^lle^ Verchère, sa confidente et son amie, lui offre l'occasion de manifester à son père son jeune désir. Il hésite, puis finit par céder. La Mère Greyfié voulait ménager la nouvelle venue et lui adoucir les débuts. Mais dès qu'elle a reconnu son caractère généreux, elle la traite en fille forte et, satisfaite de sa ferveur courageuse, elle lui donne, en même temps que l'habit, son propre nom de Péronne-Rosalie. C'était le 11 juillet 1683 ; un an après, la novice faisait profession. Chez aucune autre, l'empreinte de la bienheureuse Marguerite-Marie ne paraît aussi frappante. On l'appelait, à Paray, une seconde sœur Marguerite-Marie, « quant à la vertu et non quant aux révélations. » On lui rendit, après sa mort, les mêmes honneurs. Tout le monde accourut pour voir la sainte et pour faire toucher à son corps, exposé dans le chœur, des objets de dévotion. Mgr Languet l'avait en haute estime ; elle lui avait rendu les plus grands services, et, sans elle, il n'aurait pu composer son bel ouvrage ; mais l'admiration pour sa vertu l'emportait encore sur sa reconnaissance. Huit jours après sa mort, il écrivait à la Mère Marie-Nicole de la Faige des Claines, supérieure de Paray :

Paris, le 18 *mai* 1733.

Vous avez fait, ma très honorée Mère, une grande perte dans la

Rosalie. Le registre mortuaire de la Visitation de Paray-le-Monial me semble trancher la question : « L'an 1733, le 12 mai, est décédée en ce monastère notre très honorée et vertueuse sœur Claude Marque de Farques, dite en religion *Péronne*-Rosalie. »

personne de la vénérable sœur Péronne-Rosalie de Farges, si cependant c'est une perte, quand les saints nous préviennent dans le ciel où ils vont pour nous aider à les suivre. C'est ce que j'espère de la vertueuse fille que vous regrettez avec raison. C'était une vraie disciple du Cœur de Jésus, ce Cœur doux et humble qui était son modèle et qu'elle a bien imité, J'espère avoir quelque part à son intercession près de Dieu, par l'estime et l'amitié que j'ai toujours conservées pour votre maison.

† L'Archevêque de Sens[1].

Ayant pris l'habit le 13 février 1684, la sœur Marie-Françoise Bocaud n'avait pas encore fait ses vœux le 1er janvier 1685, lorsque la sœur Marguerite-Marie prit la direction du noviciat. Elle les prononça le 4 mars. Elle pouvait, nous disent celles qui la connurent, se glorifier d'avoir reçu une bonne âme en partage ; c'était assez de lui montrer le bien pour l'engager à le pratiquer[2]. Très humble, d'une parfaite régularité, elle n'avait d'autre ambition que de faire la volonté divine ; elle y réussit pendant seize ans : douce fleur du cloître que son parfum lui-même ne parvenait pas à trahir.

La sœur Marie-Christine Bouthier avait voulu entrer chez les Ursulines de Marcigny ; elle allait s'y fixer, quand une religieuse de haute vertu lui dit que Dieu la voulait à la Visitation. Elle vint aussitôt à Paray. Elle avait quinze ans ; c'était, disent les anciens mémoires, la plus aimable personne du monde et le cœur de cette communauté[3]. Nature ardente et riche, elle avait besoin de répandre autour d'elle les vivacités de son esprit et son trop plein de tendresse. De là des luttes sans fin, de là d'héroïques victoires. La directrice sut la travailler, et, pour grandir cette âme d'élite, elle ne lui épargna pas les épreuves,

1. *Année sainte*, t. V, p. 290. Le monastère de Paray-le-Monial possède plusieurs lettres autographes de Mgr Languet à la sœur Péronne-Rosalie : son estime pour elle y paraît bien clairement. Nous les retrouverons plus tard.

2. *Histoire de la fondation du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Paray-le-Monial*, t. I, p. 90.

3. *Histoire de la fondation*, t. I, p. 91. *Circulaire*, du 3 mars 1701.

malgré sa mauvaise santé ; elle eut la joie de la détacher des créatures et de l'unir au Cœur sacré de Jésus.

Au mois d'octobre 1685, une jeune enfant, qui n'avait pas encore quinze ans, demandait à entrer au noviciat, c'était Mlle de la Faige des Claines. D'une très haute naissance, aimable et jolie, on s'était accoutumé dans sa famille à voir en elle une vraie petite merveille. Sa grand'mère ne pouvait s'en séparer, elle admirait sa précoce maturité et la traitait comme une grande personne. A dix ans, elle donnait des ordres, comme une maîtresse de maison, sans pédanterie et avec une retenue charmante dans sa gravité enfantine. Après la mort de son père dont elle faisait les délices, elle supplia sa mère de la mettre dans un couvent ; celle-ci pour la contenter, l'amène au monastère de Paray. Dès le début, elle veut suivre tous les exercices comme une fervente novice. Ce fut l'élève la plus chérie de la sœur Marguerite-Marie[1]. Voilà qui suffit à son éloge. La sainte l'appelait son petit Louis de Gonzague, elle la chérissait avec une maternelle tendresse. L'aimable enfant méritait l'affection de cette âme toute céleste ; elle-même s'attacha de toute la force de son cœur à la sainte directrice. Mais dans leur amitié toute surnaturelle, elles n'oublièrent jamais, ni l'une ni l'autre, les droits imprescriptibles de l'amour divin. Elles s'aimèrent dans le Cœur de Jésus et pour le Cœur de Jésus.

Pour bien diriger ces âmes d'élite qui composaient le noviciat de 1683, « il n'était pas trop d'une main aussi suavement forte et fortement suave comme l'était celle de *la* bien-aimée du Seigneur[2]. »

Le résultat dépassa les espérances. Mgr Languet, qui avait été supérieur de la communauté de Paray, qui connaissait donc bien les religieuses, fait commencer, à l'année 1685, la réforme qui renouvelle entièrement cette maison et la rend

1. *Circulaire* du 23 novembre 1735.
2. *Histoire de la fondation*, p. 85.

l'une des plus ferventes de l'Ordre. Comme toutes les réformes véritables, œuvres de Dieu beaucoup plus que des hommes, celle-ci se maintint longtemps ; trente années plus tard, elle garde toute sa vigueur première.

« L'esprit de la servante de Dieu, écrit l'archevêque de Sens, s'est perpétué dans les religieuses qu'elle a formées. Un grand nombre d'entre elles[1] vivaient au temps que j'ai été supérieur de cette maison (1711-1715). J'y ai reconnu avec admiration, par les visites régulières que j'en ai fait plusieurs fois, un courage pour la pénitence, une ardeur pour l'humiliation, un zèle pour la perfection, supérieur à ce qu'on a coutume de trouver dans les maisons les plus régulières : en sorte que la ferveur divine, que j'ai admirée dans ces saintes religieuses, m'a paru prouver l'éminente vertu de celle qui la leur avait inspirée, autant que tous les prodiges dont on m'a fourni les témoignages[2]. »

Conseils, exemples, la directrice du noviciat n'avait rien négligé pour atteindre ce but. Unanime est le témoignage de celles qui l'ont vue et entendue ; nous en trouvons aussi la preuve dans les nombreux avis qu'elle leur adressait par écrit et dont nous possédons encore des copies authentiques[3], quelquefois même les autographes.

1. Toutes vivaient encore sauf le sœur Marie-Françoise Bocaud et la sœur Marie-Christine Bouthier, mortes toutes les deux en 1701. *Registre mortuaire.* Sur ce registre on a bien soin de noter quand une religieuse avait « eu le bonheur d'avoir pour maîtresse, au noviciat, notre vénérable sœur Alacoque. »

2. Languet, *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 190. Cette vie, on s'en souvient, parut en 1729. Cinq ans plus tôt, le 4 avril 1724, Mgr Languet écrivait au P. de Galliffet. « Ce qui m'a rendu plus facile de croire tout ce qui a été raconté d'elle (de la sainte) en ce lieu (à Paray), ç'a été la sainteté éminente que j'ai trouvée dans les filles qu'elle avait formées à la piété, tandis qu'elle était maîtresse des novices de ce couvent. Jésus-Christ nous dit qu'on connaît les arbres par les fruits. J'ai cru par ces fruits de sainteté et de vertus, pouvoir juger de l'héroïsme de la piété de celle qui avait si bien appris aux autres, à servir Dieu, avec une ferveur admirable. *L'excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ*, Deuxième Partie, Avertissement p. IV. — Mgr Languet ajoute : « J'attesterais juridiquement, s'il était nécessaire, tout ce que j'ai l'honneur de vous dire touchant la servante de Dieu, dont vous voulez faire connaître le mérite. » p. VIII.

3. *Extrait de plusieurs avis que notre vénérable sœur Marguerite-Marie Alacoque a donnés à quelques personnes de cette communauté pour leur avancement dans la perfection, tirés sur les originaux écrits de sa main. Manuscrit de Roanne.*

Elle eut bientôt fait de gagner le cœur de ces enfants. Douce et affable toujours, pleine de charité pour soulager leurs peines, patiente à les écouter et habile à prévenir leurs légitimes désirs, elle se montre une véritable mère. Les flots de tendresse, amoncelés pendant de longues années, coulent, doucement et sans effort, de son âme naturellement aimante. Elle aime pour faire du bien. Lentement elle étudie chacune de ses novices et bientôt elle sait dire à la sœur Marie-Christine Bouthier, comme à la sœur Marie-Nicole de la Faige des Claines, comme à ses jeunes professes, le mot juste et vivant qui exprime le mieux leurs besoins, et quelquefois les révèle à elles-mêmes.

La sœur Françoise-Rosalie Verchère remarque surtout les efforts de la sainte directrice pour imprimer profondément aux jeunes cœurs de ses novices la crainte et l'amour de Dieu : « Si vous saviez qu'il est doux d'aimer Dieu, il n'y a rien qu'on ne souffrît pour avoir le saint amour. » Voilà les paroles qu'elle a retenues et qui toujours vibrent à ses oreilles. Or, nous savons que, dès 1685, la sœur Françoise-Rosalie Verchère avait reçu un don de présence de Dieu continuelle : comme Abraham, elle marchait sans cesse sous les yeux du Seigneur[1].

Ce qui frappe la sœur Claude-Rosalie de Farges, c'est l'obéissance, c'est l'humilité de la sœur Marguerite-Marie ; c'est encore l'amour de la règle, et cette onction toute céleste qui semble couler du cœur même de Jésus et facilite la vertu d'une manière délicieuse. Et les Mémoires contemporains nous disent que la ferveur de la jeune religieuse ne se ralentit pas un instant ; que, dès lors et pour jamais, livrée à l'influence de la grâce, elle résolut de se priver des joies naturelles, mêmes les plus légitimes, et que toujours elle dut lutter pour mater un tempérament de feu tout opposé à la vie humble et cachée de la Visitation. Sa devise était : vaincre ou mourir[2].

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Françoise-Rosalie Verchère* et *Circulaire du* 23 *mars* 1725.

2. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Péronne-Rosalie de Farges, Circulaire du* 23 *mars* 1725, *Année Sainte*, t. V, p. 286.

La sœur Marie-Nicole de la Faige des Claines, la seule qui deviendra supérieure de Paray-le-Monial, est impressionnée surtout par l'insistance de la sainte à lutter contre le respect humain et par la docilité de son obéissance. Elle a vu la Mère Melin mettre à l'épreuve la vertu de la directrice, par des mortifications très sensibles à la nature ; son respect et son obéissance ne se sont jamais démentis. Nous savons que l'obéissance de la sœur Marie-Nicole et son amour de la règle restèrent célèbres. Réfectorière, souvent privée d'aides, elle frotte seule toutes les tables, sans demander du secours, sans formuler une plainte et sans jamais manquer un exercice du noviciat. Mise à l'infirmerie comme sa bien-aimée directrice, elle a le rare bonheur de contenter parfaitement la sœur Catherine-Augustine Marest[1].

Deux traits se retrouvent dans toutes les dépositions, l'ardeur mise par la sœur Marguerite-Marie à demander, à toutes, l'observation rigoureuse du silence, et son zèle à répandre la dévotion au Sacré-Cœur.

La Mère Greyfié tenait à ce que le silence régnât dans la communauté ; la sœur Marguerite-Marie déteste toute parole inutile. Ses novices, qui déposèrent en 1715, l'ont constaté ; à leur tour, les religieuses qui écrivirent les éloges des novices de notre sainte, ont soin de noter leur respect et leur prédilection pour cette vertu. Peut-être même y eût-il quelque exagération. La sœur Anne-Alexis de Maréchalle était dépensière. Pendant l'octave du Saint Sacrement, c'est-à-dire pendant les jours qui précèdent la fête du Sacré-Cœur, elle tire, comme vertu à pratiquer, le silence pendant l'après-prime. L'après-prime est le temps qui s'écoule entre prime et tierce. Pour y rester plus fidèle, la jeune dépensière ne répond plus, que par écrit ou par signe, à celles qui lui demandent quelque chose à ce moment. Cette manière de faire déplut aux sœurs anciennes. Le *Coutumier*

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Marie-Nicole de la Faige des Claines. Année sainte*, t. IX, p. 727 sqq.

permet de parler « bassement et courtement durant le silence pour choses nécessaires[1] » ; pourquoi ne pas s'en tenir à cette règle ? il ne faut rien ajouter, ni rien retrancher à ce qui se pratique depuis la fondation de l'Institut. Le blâme rejaillit sur la directrice elle-même, qui institue ainsi de nouvelles pratiques. La directrice n'était pas en cause, il fallait s'en prendre à la sœur Anne-Alexis, naturellement portée aux pratiques extraordinaires[2]. Mais la sœur Marguerite-Marie n'était pas encore rentrée en grâces près de toutes les religieuses de Paray ; nous allons encore mieux le constater, en racontant ses premiers efforts pour établir la dévotion au Sacré-Cœur.

Elle en avait l'âme trop pleine pour ne pas s'épancher. Dans ses entretiens avec ses novices, elle parle tout naturellement de ce qui fait la joie et le tourment de sa vie. Elle le peut, sans rien innover ; les écrits de saint François de Sales célèbrent doucement et magnifiquement les vertus, la tendresse et la miséricorde de ce divin Cœur. La directrice met tant de force et de grâce dans ses discours que, bien aisément, la consolante dévotion prend germe au cœur de ses novices[3]. Dieu, dont la Providence éternelle dispose tous les événements, aida lui-même, par des circonstances que rien n'aurait pu faire prévoir, l'apostolat naissant de la sœur Alacoque.

Le 26 mars 1684, Anisson, libraire à Lyon, achevait d'imprimer quatre volumes des *Sermons* du P. de la Colombière, un volume de *Réflexions chrétiennes* et un autre intitulé *Retraite spirituelle*. Les rapports de l'ancien supérieur de Paray et du monastère de la Visitation avaient été trop intimes, pour que la Mère Greyfié et la Mère Melin ne connussent pas assez vite cette nouvelle publication. Le P. Bourguignet dut les en avertir. Il est impossible de fixer la date exacte où les volumes franchis-

1. *Directoire et Coutumier*, p. 96.
2. *Circulaire* du 23 novembre 1735. Abrégé de la vie de notre honorée très sœur Anne-Alexis Guinet de Maréchalle, p. 6.
3. *Circulaire* du 23 novembre 1735. Abrégé de la sœur Claude-Rosalie de Farges, p. 2.

sent la porte du couvent, mais nous pouvons affirmer à coup sûr que, soit à la fin de l'année 1684, soit dans les premiers mois de 1685[1], on lit au réfectoire la *Retraite spirituelle.*

Les pages se succèdent, dans leur simple et surnaturelle beauté, qui chaque jour révèlent mieux la sainteté de celui que les religieuses ont toutes connu. A cette lecture, des remords naissent dans l'esprit de quelques-unes : elles ont jugé, avec tant de promptitude et de légéreté, une aussi haute vertu et une intelligence si droite ; d'autres sentent une joie intime et une profonde reconnaissance envers Dieu qui leur a permis de dévoiler leur âme, d'exposer leurs doutes et leurs ardents désirs de perfection, à un aussi éminent directeur ; l'estime que toutes ressentent pour le P. de la Colombière rejaillit sur la sœur Marguerite-Marie.

Le livre était presque terminé, la lectrice arrivait aux dernières pages, où l'auteur note les grâces spirituelles reçues dans sa retraite de Londres, au début de 1677. Dans un passage admirable, il vient de dire et son amour pour le sacrement de l'Eucharistie, et ses efforts pour répandre parmi les hérétiques la foi à la présence réelle, et la joie qui inonde son âme à croire les vérités qu'enseigne l'Église romaine, « qui est la seule vraie Église et hors de laquelle il n'y a point de salut à espérer... Mon cœur, ajoute-t-il, en de pareilles circonstances, s'épanche et ressent des douceurs que je ne puis que goûter et recevoir de la miséricorde de mon Dieu, sans les pouvoir expliquer. Vous êtes bien bon, mon Dieu, de vous communiquer avec tant de bonté à la plus ingrate de vos créatures et au plus indigne de vos serviteurs. Soyez-en loué et béni éternellement. »

La lectrice continuait :

1. Cette dernière hypothèse paraît plus vraisemblable. De mai 1684 à la fin de l'année, la sœur Marguerite-Marie était assistante. Or l'assistante doit « montrer chaque dimanche aux lectrices ce qu'elles doivent lire la semaine. » (*Réponse sur les Constitutions*, p. 330) : la sainte n'aurait pas manqué de signaler, à la Mère Melin, le texte si compromettant pour son humilité.

« J'ai reconnu que Dieu voulait que je le servisse, en procurant l'accomplissement de ses désirs, touchant la dévotion qu'il a suggérée à une personne à qui il se communique fort confidemment, et pour laquelle il a bien voulu se servir de ma faiblesse ; je l'ai déjà inspirée à bien des gens en Angleterre, et j'en ai écrit en France et prié un de mes amis de la faire valoir où il est ; elle y sera fort utile, et le grand nombre d'âmes choisies qu'il y a dans cette communauté me fait croire que la pratique, dans cette sainte maison, sera fort agréable à Dieu. Que ne puis-je, mon Dieu, être partout et publier ce que vous attendez de vos serviteurs et de vos amis. »

Malgré le secret dont sainte Marguerite-Marie et ses supérieures ont enveloppé les révélations divines, il en a transpiré quelque chose ; l'apostolat du P. de la Colombière, avant son départ pour Londres, s'est réduit à l'apostolat de Paray ; il n'est donc pas difficile aux religieuses qui, les yeux modestement baissés, prennent leur repas, de soupçonner quelle est cette personne à laquelle Dieu se communique fort confidemment et pour laquelle il a voulu se servir du P. de la Colombière. Toutes attendent la suite avec une indicible impatience, et, au milieu du silence plus profond, la lectrice poursuit :

« Dieu donc s'étant ouvert à la personne qu'on a sujet de croire être selon son cœur, par les grandes grâces qu'il lui a faites, elle s'en expliqua à moi et je l'obligeai de mettre par écrit ce qu'elle m'avait dit, que j'ai bien voulu décrire moi-même dans le journal de mes retraites, parce que le bon Dieu veut dans l'exécution de ce dessein se servir de mes faibles soins.

« Étant donc, dit cette âme, devant le Saint Sacrement, un jour de son octave, je reçus de mon Dieu des grâces excessives de son amour. »Et ligne par ligne, mot par mot, les sœurs entendent le récit de l'apparition de juin 1675. Nous les connaissons les paroles brûlantes d'amour : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné, jusqu'à s'épuiser et se consommer pour leur témoigner son amour ; » nous connaissons aussi le désir divin exprimé avec une

si grande netteté : « Je te demande que le premier vendredi d'après l'octave du saint Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur. »

Avec les paroles qui se succèdent de plus en plus révélatrices, la lumière se fait plus nette dans l'esprit des religieuses. Il s'agit évidemment de la sœur Alacoque. La petite sœur de Farges n'y tient plus ; elle lève les yeux et voit la directrice dans un profond anéantissement. Impossible de s'y méprendre, et, dans toute la communauté, personne d'ailleurs ne s'y méprend[1]. Le repas achevé, on sort du réfectoire.

A peine en récréation, la sœur Péronne-Rosalie, en véritable enfant terrible, s'approche de la sœur Marguerite-Marie et à brûle-pourpoint : « Ma chère sœur, vous avez bien eu votre compte aujourd'hui à la lecture, et le R. P. de la Colombière ne pouvait pas mieux vous désigner. » Il était impossible de nier, elle ne répondit rien d'autre, sinon qu'elle avait bien lieu d'en aimer son abjection[2].

Les religieuses avaient-elles entendu ce dialogue, nous l'ignorons. Il dut sans doute y avoir ce jour-là, au couvent de la Visitation Sainte-Marie de Paray, une certaine gêne, pendant la récréation, et la Mère Melin ne manqua pas d'avertir son assistante de surveiller, de plus près, le texte des lectures. Mais le mal, si mal il y avait, était irréparable.

L'humiliation de la sœur Marguerite-Marie servit à quelque chose. La dévotion au Sacré-Cœur se développa encore plus vite dans le noviciat, car l'approbation si explicite du P. de la

1. *Procès de* 1715, *Déposition de la sœur Péronne-Rosalie de Farges*, Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 230, note.

2. La sainte écrivait le 17 janvier 1690 au P. Croiset : « Je vous avouerai confidemment que toutes les fois que l'on lit ce qui a été tiré de la retraite du R. P. La Colombière, que je sens s'imprimer en moi des peines si grandes et me sens jetée dans des abîmes de confusion et d'humiliation si étranges que je ne sais plus où j'en suis ; et, de plus, que chacun me regarde pour y avoir quelque part. »

Colombière, maintenant connue de toutes, avait accru le zèle de la directrice[1].

On approchait justement du vendredi dans l'octave de la fête du Saint-Sacrement.

Le *Directoire* dit que la supérieure peut, lorsqu'elle le trouve bon, autoriser les religieuses à faire quelques entreprises et défis ensemble pour la pratique de quelques vertus[2]. » Au temps du Carême, comme au temps de l'Avent, la sœur Marguerite-Marie ne manquait pas d'adresser quelque défi à ses novices. Elle résolut d'en faire autant pour la fête du Sacré-Cœur. S'inspirant des résolutions prises dans sa solitude de 1684, elle leur fixe, pour chacun des actes de leur journée, une intention dans laquelle, sous une forme ou sous une autre, on retrouve toujours l'idée du Sacré-Cœur et de l'Eucharistie.

« Premièrement, en vous éveillant, vous entrerez dans le Sacré-Cœur, et lui consacrerez votre corps, et votre âme, votre cœur et tout ce que vous êtes, pour ne vous en plus servir que pour son amour et sa gloire.

« Quand vous irez à l'oraison, vous l'unirez à celle qu'il fait pour vous au Saint Sacrement.

« Quand vous direz votre office, vous vous unirez aux louanges qu'il donne à Dieu son Père en ce divin Sacrement. »

Les longues recommandations se terminent ainsi :

« En baisant la terre vous direz : C'est pour rendre hommage, ô

1. Mgr Bougaud (*Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie*, p. 328, 10e édition) rapporte que la sainte remit un livre à la sœur de Farges qui allait entrer en retraite. Dans ce livre se trouvait un billet ainsi conçu : « Notre-Seigneur m'a fait connaître ce soir à l'oraison qu'il voulait être connu, aimé et adoré des hommes ; que, pour cela, il leur communiquerait beaucoup de grâces lorsqu'ils se seraient consacrés à la dévotion et à l'amour de son Sacré-Cœur. » Ces lignes étaient de sa main. Le fait est exact ; mais il me semble peu exact de l'interpréter comme le pieux auteur. La sœur de Farges était trop discrète pour montrer ce billet à ses compagnes, à l'insu de sa maîtresse ; d'ailleurs elle ne dut entrer en retraite et lire ces mots qu'à l'automne de 1685 ; deux ou trois mois après la fête du 20 juillet. En supposant donc même une indiscrétion de sa part, cette indiscrétion n'a pu avoir aucune influence sur les événements du 20 juillet : elle venait trop tard.

2. *Directoire et Coutumier*, p. 76, 34.

mon Dieu, à votre grandeur abaissée au Saint Sacrement et pour confesser que vous êtes tout, et que je ne suis rien. Vous enverrez cinq fois votre cœur, par l'entremise de votre bon ange, pour rendre hommage à celui de Jésus au Saint Sacrement[1]. »

Le jour de la fête arrivé, elle attacha sur l'autel du noviciat une image faite à la plume qui représentait le Sacré-Cœur. Dans la journée, sans doute, des hommages lui furent rendus par les ferventes novices et leur maîtresse. Mais de cette première fête, nous ne connaissons pas les pieux détails ; rien ne les révèle dans l'histoire de notre sainte, comme rien ne les révéla, vraisemblablement, aux religieuses du monastère de Paray qui ne vivaient pas sous la conduite de la sœur Alacoque. Un mois seulement plus tard, le 20 juillet, jour de sainte Marguerite, le nouveau culte devint public, et nous allons voir comment il fut reçu.

Chaque année les novices, au jour de la fête de leur directrice, s'efforcent de lui exprimer, au mieux de leurs forces, leur reconnaissance et leur affection. La sœur Marguerite-Marie s'aperçut vite des petits préparatifs, et de cette filiale manifestation qu'on essayait de lui cacher ; elle pria ses enfants de rendre au Cœur de Jésus tous les honneurs qu'on lui avait préparés : aucune manière ne valait celle-là de lui prouver leur confiant amour. Elles agréèrent d'abord le désir de leur maîtresse.

Tous les matins, après l'office de prime, c'est-à-dire vers sept heures moins un quart, la directrice se retire avec les novices ; c'est le premier moment de la journée qui les rassemble : il fut choisi pour fêter la sœur Marguerite-Marie et le divin Cœur. Pour être plus libres de leur temps, les novices se lèvent à minuit. De leur mieux, elles disposent, dans la salle du noviciat, un petit autel, qu'elles ornent comme elles peuvent. Elles y attachent l'image du Sacré-Cœur qu'elles honoraient,

1. *Manuscrit de Roanne.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 495-497, et t. I, p. 223, 224 et p. 236, note ; G. II, 716-720.

depuis le vendredi dans l'octave du Saint-Sacrement. Cela fait, elles courent préparer le réfectoire ; ainsi rien ne pourra troubler leur fête. Même pour des religieuses, même pour des novices, même pendant le grand silence, ces occupations extraordinaires, au milieu de la nuit, devaient devenir l'occasion d'un entrain un peu trop bruyant. Dès son réveil, la Mère Melin est informée de tout, et, pendant la demi-heure du lever, elle vient gronder les jeunes coupables. Celles-ci lui expliquent leur conduite, et, bonne toujours, la douce supérieure demeure contente des raisons qui lui sont données.

Après prime, la sœur Marguerite-Marie se rend au noviciat. Sa joie est entière ; de tout l'élan de son âme, elle remercie ses chères enfants, les assurant, à plusieurs reprises, qu'elles ne pouvaient lui causer une plus intime satisfaction. Toute radieuse d'émotion, elle se prosterne alors devant le petit autel, et devant l'image naïve qui représente le glorieux symbole de l'amour de Jésus-Christ pour les hommes[1] : tout haut, avec une ardeur de séraphin, elle se consacre au culte du divin Cœur. A son tour, chaque novice en fait autant. Depuis 1685, bien d'autres consécrations sont sorties de lèvres très pures et d'âmes tout aimantes, celle du noviciat de Paray reste sans doute la plus fervente ; les triomphantes paroles qui retentissent à Montmartre et ailleurs ne couvrent pas les faibles voix de ces jeunes filles et de leur sainte directrice.

La cérémonie terminée, la sœur Marguerite-Marie conseille à toutes d'écrire un acte de consécration au Cœur de Jésus, chacune selon son attrait, en toute simplicité et ferveur ; elle y ajoutera quelques lignes, et, du jour qui commence, ces lignes garderont la solennelle et douce mémoire. Toutes le promettent.

La joie comme la bonté rayonne tout naturellement, elle aime à se répandre, et, pour y réussir, elle a des audaces qu'on ne soupçonnait pas. La sœur Marguerite-Marie, toute au bonheur

1. Cette image existe encore ; le monastère de Turin la possède depuis 1738

de voir le Cœur de Jésus fêté dans son noviciat, y trouve pourtant la jeune dévotion à l'étroit : elle aurait voulu réunir la communauté entière au pied du petit autel et la prosterner devant la chère image. Si timide à l'ordinaire et si réservée, elle charge, dans la journée, la sœur Françoise-Rosalie Verchère d'aller prier, de sa part, quelques-unes des sœurs les plus anciennes de venir au noviciat, pour y voir ce qu'elles ont fait à l'honneur du Sacré-Cœur[1].

Parmi les sœurs anciennes, il en est une qui jouit de l'estime universelle et qui toujours s'est montrée, pour la sœur Marguerite-Marie, une bonne amie, la sœur Marie-Madeleine des Escures. Entrée en 1648, elle mourut en 1701, vénérée de toutes les religieuses. Le *Registre mortuaire*, si sobre d'éloges, la caractérise ainsi : « C'était une grande religieuse, fort estimée de notre vénérable sœur Alacoque, son humilité lui a fait demander qu'on ne dise rien d'elle après sa mort. » A l'arrivée de la sœur Françoise-Rosalie, après avoir entendu son invitation, il y eut, parmi les professes, une réprobation générale, On trouve singulière l'audace de la directrice, et plus singulière encore la dévotion nouvelle ; ce n'est pas au noviciat à donner le ton à la communauté ; la constitution XVIII[e] défend de semblables pratiques[2] ; non, bien sûr, elles ne se rendront pas à l'invitation. La sœur des Escures, à qui il semble que le message s'adressât tout particulièrement, juge bon d'y faire une réponse personnelle. Sa haute prudence lui en donne le droit, et sa grande vertu ne nous permet pas d'y voir la moindre animosité contre la sœur Marguerite-Marie, dont elle reconnaissait tout le mérite : « Allez dire à votre maîtresse, répond-elle à la sœur Verchère, que la bonne dévotion est la

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Françoise-Rosalie Verchère.*

2. Voici le texte de cette fameuse XVIII[e] Constitution si souvent invoquée contre notre sainte : « Il ne sera point loisible à la Congrégation, sous quelque prétexte que ce soit, de se charger d'autres offices ou prières ordinaires que de celles qui sont marquées en les Constitutions et Directoires. »

pratique de nos Règles et Constitutions, et que c'est ce qu'elle vous doit enseigner, et vous autres bien pratiquer[1]. »

Ainsi éconduite, la sœur Françoise-Rosalie revient au noviciat, toute surprise de son peu de succès et ne sachant comment raconter son aventure. Elle craint de contrister la directrice et d'assombrir la joie de toutes, elle annonce donc seulement que les sœurs ne peuvent pas venir[2]. « Dites mieux, interrompit la sœur Marguerite-Marie d'un ton ferme, sans rien perdre de son air tranquille et rabaissé, c'est qu'elles ne veulent pas. Elles y sont aujourd'hui opposées, mais le temps viendra qu'elles en seront les premières empressées. » Ces derniers mots visaient la sœur des Escures, et, dans moins d'un an, le 21 juin 1686, nous verrons combien la prophétie était juste[3].

Cet incident ne trouble pas sa joie sainte, et pendant le reste du jour, dans une paix toute céleste, elle continue d'exciter ses novices à honorer le divin Cœur. Elle prononce une amende honorable devant le petit autel ; on va ensuite à la sépulture prier pour les âmes du purgatoire[4].

Avant de quitter ses enfants, la directrice laisse échapper son allégresse et sa reconnaissance :

« Vous ne pouviez, leur dit-elle, mes chères sœurs, me faire un plaisir plus sensible que d'avoir rendu vos hommages à ce divin Cœur,

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 237 ; G. I, 215.

2. Les Contemporaines écrivent que quelques sœurs vinrent au noviciat « plutôt par complaisance que par dévotion. » *Vie et Œuvres*, t. I, p. 237 ; G. I, 215.

3. Les sœurs Françoise-Rosalie Verchère, Jeanne-Marie Contois, Catherine-Augustine Marest, Marie-Emerentiane Rosselin, Anne-Élisabeth de la Garde déposèrent sur ces faits au procès de 1715.

4. La sœur Marguerite-Marie avait établi cette coutume parmi ses novices. Les jours de fêtes et de petites récréations, dans l'après-midi, toutes allaient à la sépulture. Elles y récitaient les sept psaumes de la Pénitence et autres prières pour les défuntes, puis faisaient une procession tout autour « les genoux nus par terre, portant, chacune à son tour, une croix de bois qui s'y voit dans un coin, la sainte marchant toujours la première. » (*Circulaire* du 23 novembre 1735 ; Abrégé... de notre très honorée sœur Péronne-Rosalie Marque de Farges, p. 2.) Cette dévotion a subsisté jusqu'à la Révolution, et nos sœurs anciennes aimaient à répéter qu'elles avaient dévotement accompli, dans le caveau, les pratiques enseignées jadis par la Bienheureuse. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 238, note ; G. I, 216, note.

en vous consacrant toutes à lui. Que vous êtes heureuses de ce qu'il s'est bien voulu servir de vous pour donner commencement à cette dévotion ! Il faut continuer de prier afin qu'il règne dans tous les cœurs. Ah ! quelle joie pour moi que le Cœur adorable de mon divin Maître soit connu, aimé et glorifié ! Oui, mes chères sœurs, c'est la plus grande consolation que je puisse avoir en ma vie, rien n'étant capable de me faire plus de plaisir que de le voir régner. Aimons-le donc, aimons-le sans réserve, sans exception ; donnons tout et sacrifions tout pour avoir ce bonheur, et nous aurons tout en possédant le divin Cœur de Jésus, qui veut être toute chose au cœur qui l'aime ; mais ce ne sera qu'en souffrant pour lui[1]. »

Elle ne savait pas si bien dire.

Plusieurs des sœurs anciennes n'avaient ni la prudence, ni la charité de la sœur des Escures ; elles n'avaient pas pardonné à la sœur Marguerite-Marie sa vie extraordinaire, et peut-être l'approbation du P. de la Colombière les avait-elle aussi froissées que convaincues. Elles résolurent d'aller trouver la Mère Melin et de lui exposer leurs griefs ; n'avaient-elles pas, pour justifier leur démarche, la fameuse Constitution XVIII^e^. Qui sait encore ? L'amour-propre ne souffrait-il pas secrètement de voir les novices diriger la communauté ? En fait et presque à leur insu, les religieuses de Paray se divisent en deux camps : les vieilles et les jeunes. La sœur Alacoque devient un signe de contradiction, on est contre elle ou pour elle ; ses amies sont dévotes au Sacré-Cœur, celles qui ne l'aiment pas désapprouvent le nouveau culte.

La supérieure reçut donc des plaintes nombreuses. Gardienne de la règle, malgré tous les événements qui semblaient bien une approbation des grâces faites à la sainte, elle doit intervenir pour blâmer. Elle blâme donc les novices et leur directrice ; elle condamne l'exagération de leur zèle. Toutefois,

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 238, 239. La sainte raconte elle-même, mais très brièvement, cette journée du 20 juillet 1685 dans son *Autobiographie*. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 415 ; Cf. G. 216, 217.

d'une bonté sans égale et d'une douceur toute salésienne, pleine d'estime d'ailleurs pour son ancienne assistante, elle permet, dans l'intérieur du noviciat, le culte du Sacré-Cœur qu'elle prohibe au dehors. Seulement « elle défendit à la maîtresse d'y attirer ou d'y associer d'autres religieuses ; de mettre même en évidence, sans sa permission, aucune image ou représentation qui servit à inspirer cette dévotion; en un mot, de faire aucune démarche qui pût réveiller le trouble que la première avait causé[1]. »

Le sœur Marguerite-Marie se soumet humblement à toutes les exigences. Elle en souffre, et, n'ayant personne à qui raconter sa peine, elle l'expose à son divin Maître lui-même : « Ne crains rien, lui répétait-il souvent au fond de l'âme, je régnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui s'y voudront opposer[2]. » D'ennemis, il n'en avait pas dans le monastère de Paray, il n'avait que des opposantes, et très bien intentionnées quelques-unes ; mais un jour viendrait où Gallicans, Jansénistes, Joséphistes, Protestants et mauvais chrétiens s'élèveraient contre la dévotion nouvelle ; la parole entendue par la visitandine de Paray serait alors, pour ses défenseurs, la parole d'encouragement, de lumière et de paix.

Parmi les pratiques extérieures interdites à sainte Marguerite-Marie, se trouvait la communion des premiers vendredis du mois. C'était, on s'en souvient, une des demandes de Notre-Seigneur à sa servante, et la Mère Greyfié le rappelait encore, il y a quelques mois à peine, dans son dix-septième avis[3]. En 1678, lors de l'interdiction de l'heure sainte, Dieu avait frappé la sœur Marie-Élisabeth Quarré ; elle mourut, en quelques jours, d'une maladie que rien ne faisait prévoir, et dans cette mort, la supérieure reconnut une punition céleste. En 1685, c'est la sœur Françoise-Rosalie Verchère, la messagère rebutée

1. Mgr Languet, *La Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 195.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 416 ; G. II, 164.
3. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 214 ; G. I, 411.

du 20 juillet, qui, soudain, tombe dangereusement malade et se trouve, en peu de jours, aux portes de la mort. La sœur Marguerite-Marie demande avec larmes à Notre-Seigneur le rétablissement de cette jeune religieuse, toute dévouée à son Cœur adorable. Alors, nettement, elle connaît que la maladie doit durer jusqu'au moment où la communion du premier vendredi du mois lui sera rendue. La situation était délicate. La sainte aurait voulu croire qu'elle se trompait, mais la lumière se fait toujours plus claire, elle sent qu'il lui faut en faire part à la Mère Melin. Comment pourtant l'oser, comment prendre ainsi parti dans sa propre cause. Peut-être, après tout, se trompe-t-elle. A qui demander conseil ?

Avec une humble loyauté, oublieuse de ce qu'il pouvait y avoir d'un peu dur dans la réponse faite par la sœur Marie-Madeleine des Escures, c'est à elle qu'elle s'adresse. Confiante dans son amitié et sa prudence, elle lui envoie ce billet.

Vive † Jésus.

« C'est dans le Sacré-Cœur de Notre-Seigneur que je vous écris ceci, ma chère sœur, puisqu'il le veut ainsi. Ne soyez pas surprise que je m'adresse à vous dans l'extrême peine que je souffre au sujet de ma chère sœur N. C'est que ce matin, en me levant, il m'a semblé entendre distinctement ces paroles : Dis à ta supérieure qu'elle m'a fait un grand déplaisir de ce que, pour plaire à la créature, elle n'a point eu de crainte de me fâcher en te retranchant la communion que je t'avais ordonnée de faire tous les premiers vendredis de chaque mois, pour satisfaire par là, en m'offrant à mon Père éternel, à sa divine justice, par les mérites de mon sacré Cœur, aux fautes qui se commettent contre la charité, parce que je t'ai choisie pour en être la victime ; et en même temps qu'elle t'a défendu d'accomplir ma volonté en cela, je me suis résolu de me sacrifier cette victime qui souffre maintenant.

« Voilà, ma chère sœur, ce qui me tourmente et persécute continuellement sans que je m'en puisse distraire, parce qu'il me presse de le dire à notre Mère ; et je crains de le faire à vous parler naturel-

lement, parce que je crois que tout cela n'est qu'une ruse de l'ennemi qui me veut rendre singulière par cette communion, ou bien que tout cela n'est qu'imagination et illusion, parce que ce n'est pas à une misérable hypocrite comme moi à qui le Seigneur ferait semblable grâce. Je vous en conjure, ma chère sœur, de me dire votre pensée là-dessus pour me tirer de la peine où je suis, puisqu'il veut que je vous la demande... Je vous prie de brûler ce papier et de me garder le secret[1]. »

La sœur des Excures n'aimait pas les nouveautés et défendait vigoureusement la règle ; mais elle croyait à la vertu peu ordinaire de la sœur Alacoque. En 1679, elle avait vu de ses yeux une guérison bien difficile à expliquer naturellement ; aussi elle n'hésite pas à engager la directrice du noviciat à tout soumettre à la Mère Melin. Celle-ci, mise au courant, accorde sans hésiter la communion demandée, et, sur-le-champ, la sœur Verchère se trouve hors de danger. La convalescence fut lente, probablement à cause d'un scrupule de la sœur Marguerite-Marie. Elle pensa que la permission donnée ne valait que pour un seul premier vendredi du mois. Hésitante, craignant toujours de se singulariser, elle n'ose insister, et la malade reste toujours à l'infirmerie. La guérison complète suivit une réponse précise faite à une demande précise. Elle pouvait communier tous les premiers vendredis du mois.

Le 25 décembre, une gracieuse vision lui révèle qu'elle continuera, en 1686, à diriger le noviciat. Notre-Seigneur lui montre toutes ses novices, groupées autour d'elle comme des petits agneaux, et il lui répète la parole dite à saint Pierre : « Pais mes agneaux[2]. » L'année qui allait commencer devait voir le triomphe du Sacré-Cœur.

Le 11 janvier, de bonnes nouvelles arrivent de Semur. La Mère Greyfié a fait mettre, dans l'oratoire du monastère, un tableau du Sacré-Cœur dont elle envoie le dessin en miniature à la

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 244 ; G. I, 246, 247.
2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 248 ; G. I, 251.

directrice de Paray. Elle y joint une douzaine de petites images qui représentent « le divin Cœur, avec la plaie du côté sur le même Cœur, la croix au-dessus et les trois clous, entouré de la couronne d'épines. » Elle ajoute : « C'est pour en faire des étrennes à nos chères sœurs Claude-Marguerite (Billet), Anne-Alexis (de Maréchalle), Françoise-Angélique (de Damas de Barnay), Marie-Rosalie (de Lyonne), Françoise-Rosalie (Verchère), Péronne-Marguerite (Verchère), Péronne-Rosalie (de ,Farges), Marie-Françoise (Bocaud), Marie-Christine (Bouthier) ma sœur de Champrond, votre prétendante, et sa cousine, ma sœur d'Athose[1]. » Elle offre aimablement de satisfaire les religieuses qui désireraient recevoir les mêmes étrennes et encourage sa fille chérie à porter vaillamment toutes ses peines. « Adieu, chère sœur, ma mie, mille saluts à votre noviciat. Je suis très aise que vous soyez continuée leur maîtresse. Apprenez-leur à bien aimer, conformément à l'amour de notre aimable Sauveur. » D. S. B.

Dans cette même lettre, la Mère Greyfié assure la sœur Marguerite-Marie que son amour pour le Sacré-Cœur devait être un amour crucifié ; telle était la volonté divine. Encore quelques semaines et on allait mieux s'en convaincre ; pour payer la victoire définitive, il faut un sanglant sacrifice[2]. Au noviciat de Paray, se trouve alors une prétendante. Elle aussi, nous venons de la voir, a reçu une image de Semur, c'est la sœur de Vichy-Champrond, cousine de la sœur d'Athose. La Bienheureuse l'avait accueillie avec joie, comme toutes les jeunes

1. Lettre de la Mère Greyfié. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 252. Quelques jours plus tard (31 janvier) la Mère Greyfié envoyait à la sainte une petite image semblable à celle des novices, afin qu'elle pût la porter sur son cœur. *Archives de Paray*, lettre autographe de la Mère Greyfié.

2. Une vision semble avoir préparé la sainte à ce sacrifice. Elle la raconte à la Mère Greyfié dans une lettre du mois de février. Pour établir le règne de Dieu parmi les hommes, elle préféra aux ardeurs consolées des Séraphins la croix toute hérissée d'épines et de clous qui lui fut présentée. *Vie et Œuvres*, t. II,p. 108 ; G. II, 304.

filles que Dieu lui envoyait, comme l'année précédente, la sœur Marie-Christine Bouthier.

Mlle de Vichy-Champrond appartenait à une famille de bonne et vieille noblesse du Forez, dont le domaine, érigé en comté par lettres de 1644, se trouvait situé sur la limite du Mâconnais et du Lyonnais[1]. Cette famille avait de hautes alliances et de nombreuses amitiés ; le cardinal de Bouillon, exilé alors dans son abbaye de Cluny, y fréquentait beaucoup[2]. Elle jouissait surtout d'une grande influence dans le monastère de Paray. La grand'mère de la jeune postulante, haute et puissante dame, Mme Françoise Demipon, veuve de messire Gaspard, comte d'Amanzé, avait été admise, par faveur spéciale, en 1677, à y vivre au milieu des religieuses. Sept ans, elle donna l'exemple de toutes les vertus, elle venait de mourir un an auparavant, le 4 décembre 1684 ; on l'avait inhumée dans le caveau du monastère, revêtue de l'habit de visitandine[3]. Trois de ses filles s'étaient consacrées à Dieu, à Paray : Jacinthe d'Amanzé, morte le 3 novembre 1664, à vingt-deux ans, professe de cinq ans et demi ; Anne-Madeleine d'Amanzé, morte le 3 mai 1667, à vingt-trois ans, professe de sept ans ; Françoise-Marie d'Amanzé, qui ne mourut qu'en 1700 ; deux de ses petites-filles achevaient leur éducation au pensionnat, et

1. Dans la petite commune de Ligny-en-Brionnais, canton de Semur. Le château a été vendu nationalement, pendant la Révolution, comme propriété d'émigrés ; il n'en reste que quelques pans de murs. Une description détaillée qui date de 1735 (*Archives départementales de Mâcon*, E. 603, n° 14, permet de nous le représenter assez exactement. C'était une maison forte plutôt qu'une habitation de plaisance, composée d'une grosse tour carrée que flanquaient à gauche et à droite deux vastes pavillons, des fossés profonds l'entouraient que l'on franchissait sur un point-levis.

2. Le cardinal de Bouillon, neveu de Turenne, naquit au château de Turenne, le 24 août 1643 ; il fut élu cardinal en 1669, grand aumônier en 1671, il était déjà abbé de Cluny. Il y fut exilé en 1685 ; c'est alors qu'il fit de fréquents séjour à Paray-le-Monial, où il reçut M. de Grignan, à la grande joie de Mme de Sévigné. M. Félix Reyssié, dans son ouvrage *Le cardinal de Bouillon*, donne de curieux détails sur le personnage, et sur le temps qu'il passa dans son château de Paray (p. 151) ; on n'y trouve aucune mention de l'incident que nous racontons.

3. *Registre mortuaire.*

toutes deux plus tard, du vivant même de la sœur Marguerite-Marie, entrèrent à la Visitation[1]. La sœur Catherine-Antoinette de Lévy-Chateaumorand, qui devait succéder en 1690 à la Mère Melin, était alliée à cette puissante famille.

En permettant à sa fille d'entrer au couvent de Paray-le-Monial, le comte de Vichy-Champrond, et cela ne faisait de doute pour personne, entendait bien qu'elle y restât ; il avait décidé qu'elle serait religieuse comme ses trois autres sœurs. Cette décision paternelle, très autoritaire et égoïste, ne prouve évidemment rien, ni pour ni contre la vocation de M^lle^ de Vichy-Champrond, et vraisemblablement la directrice du noviciat l'ignorait. L'eût-elle connue, qu'elle n'en aurait tenu aucun compte, une seule chose importait : la jeune postulante est-elle appelée de Dieu à la Visitation Sainte-Marie ?

S'il faut d'ailleurs en croire les Contemporaines, la principale intéressée s'estimait peu faite pour le genre de vie qu'on lui imposait. Docile, elle obéissait à l'ordre de ses parents et courbait la tête sous le fardeau, sans se demander si elle avait la force de le porter[2].

La sainte étudie longtemps ses dispositions. En directrice éclairée, elle aide la bonne volonté de cette enfant : les obstacles disparaîtront peut-être peu à peu, et peu à peu, sans doute, les pensées et les habitudes de M^lle^ de Vichy-Champrond se conformeront à sa nouvelle manière de vivre. Vain espoir ; au bout de quelques semaines, en février 1686, il parut évident à la directrice que la jeune fille n'acquerrait jamais les qualités exigées d'une religieuse de la Visitation. Il n'y avait donc pas lieu de lui faire prendre l'habit. « Si elles ne sont propres (à la vie du cloître), dit le *Directoire*, on les congédiera le plus honnê-

1. Madeleine-Victoire et Marie-Joseph de Vichy-Champrond prirent l'habit le 29 octobre 1687 ; François Eléonore le 1^er^ mai 1689 ; Madeleine-Victoire, l'aînée, n'avait pas été élevée à Paray.

2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 259. Cf. *Circulaire* du 8 août 1701, Abrégé... de la sœur Marie-Joseph de Vichy-Champrond ; G. I, 224.

tement que l'on pourra, sans tirer les voix, ains seulement on en avertira le Chapitre tout simplement[1]. »

La sœur directrice fait part de son impression à la Mère Melin ; celle-ci en confère avec les conseillères. Grand émoi. Sans doute, la règle est formelle, aucun respect humain ne doit entrer en considération quand il s'agit de la réception d'une novice, cependant que de difficultés dans le cas présent. Le renvoi de M^lle^ de Vichy-Champrond indisposera sa famille contre le monastère, de graves inconvénients sont à prévoir. Les religieuses qui s'intéressent à la postulante critiquent vivement la directrice[2]. Les esprits se montent. On rappelle toutes les particularités si extraordinaires de la vie de la sœur Alacoque, la tentative malheureuse, opposée à la constitution XVIII^e^, pour établir une dévotion nouvelle ; c'est une visionnaire, une entêtée, d'autres ajoutent une hypocrite et ne se gênent pas pour l'accabler de ces injures en pleine récréation[3]. Si quelques sœurs veulent prendre sa défense, la sainte les oblige à se taire ; pour l'amour du Cœur de Jésus, elle souffre tout, elle prie, elle contraint même ses novices à prier pour celles qui la jugent si peu charitablement, mais elle ne change rien à sa décision, elle ne peut agir contre sa conscience.

La Mère Melin, qui connaît la sainteté de sa fille, qui l'aime, souffre de tout ce bruit ; la communauté est divisée de nouveau, comment y établir l'union ? comment arranger cette affaire ? Elle n'ose renvoyer dans sa famille la postulante ; celle-ci, de peur de déplaire aux siens, ne veut pas leur révéler ses dispositions secrètes et son peu de goût pour la vie religieuse. Une de ses sœurs, Anne, la plus âgée des deux qui se trouvent au pensionnat, se montre plus généreuse. Elle prend sur elle d'écrire

1. *Directoire et Coutumier*, p. 13.
2. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Marie-Catherine Carme du Chailloux.*
3. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Françoise-Angélique de Damas de Barnay.*

à son père, expose nettement la situation et supplie de reprendre sa sœur[1].

Cette lettre bouleverse la famille de Vichy-Champrond, comme les paroles de la sœur Marguerite-Marie avaient bouleversé le monastère; bientôt c'est, en dehors des murs du couvent, la même tempête qu'à l'intérieur. Le comte de Vichy-Champrond intervient bruyamment, le cardinal de Bouillon le soutient, et l'on devine l'impression faite par les paroles d'un prince de l'Église sur de pauvres religieuses cloîtrées ; les Bénédictins de Paray[2], qui dépendent de l'abbaye de Cluny et par là-même du cardinal prennent aussi fait et cause contre la directrice ; les parents, les amis de la famille ne sont pas les derniers à s'agiter. Deux religieux se montrent particulièrement malveillants, et, dans toutes les compagnies où ils se trouvent, ne cessent de récriminer bruyamment. On parle de faire déposer la directrice, on la menace de la prison. Sous la tempête, elle garde sa douceur et sa patience, et aussi sa tranquille charité.

Les novices ont moins de vertu. Voilà quinze mois qu'elles la voient, jour par jour, si dévouée, si maternelle, et si admirable de régularité et de surnaturel. Leur sang bouillonne à entendre tant d'accusations injustes, et, malgré la modestie et l'humilité qui conviennent à leur rang, elles ne peuvent s'empêcher de juger ; et comme elles n'ont pas la sainteté de leur directrice, elles s'impatientent, elles parlent. Que va devenir la douce charité, l'union des âmes, si recommandée par le saint Fondateur, « en sorte que, n'ayant toutes qu'un même cœur et qu'une même âme, il (l'Époux céleste) soit lui-même votre seule âme et votre cœur[3] ? »

1. *Circulaire du 8 mars* 1701. Abrégé... de la sœur Marie-Joseph de Vichy-Champrond.

2. Les dépositions et les mémoires contemporains parlent de deux religieux sans les désigner autrement. Il s'agit selon toute vraisemblance de religieux bénédictins.

3. *Préface des Constitutions*, p. 70.

La sainte en a la garde, du moins au noviciat. Elle prend la plume.

Vive † Jésus.

« Mes très chères et bien-aimées sœurs dans le Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

« Je ne vous peux exprimer la douleur que je ressens du mauvais usage que nous faisons d'une si précieuse occasion, pour lui donner des preuves de notre amour et fidélité. C'est lui-même qui a permis l'invention de cette croix pour nous préparer à sa fête, et, au lieu de l'embrasser amoureusement, nous ne cherchons qu'à la secouer et à nous en défaire.

« Et n'en pouvant venir à bout, nous y commettons mille offenses, qui remplissent ce divin Cœur de douleur et d'amertume contre nous. »

Suivent diverses recommandations et pratiques de pénitence, la défense formelle de parler de la prétendante qui les a quittées, et une touchante protestation de tendresse surnaturelle.

« Si je ne vous aimais pas autant que je le fais, je ne sentirais pas tant de douleurs de vos fautes, qui blessent si sensiblement le Sacré-Cœur ; c'est ce qui me désole ; ayant si à cœur votre perfection qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire et souffrir, ôté le péché, pour votre avancement au saint amour.

« A Dieu, mais tout à Dieu, mes bons enfants ; portez la croix joyeusement et courageusement, car autrement vous en rendrez compte très rigoureusement[1]. »

Cette lettre à ses novices est des premiers jours de mai. L'émotion causée par le départ de M^lle^ de Champrond avait donc été bien profonde puisque, deux mois après, elle troublait encore la communauté.

La postulante, en effet, quitta Paray au commencement de mars[2]. La Mère Melin avait fini par se ranger à l'avis de la

1. L'autographe est au monastère de Paray-le-Monial. Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 505, 599 ; Cf. II, 317.

2. *Lettre à la Mère Greyfié. Vie et Œuvres*, t. I, p. 261, et t. II, p. 116 ; C. II, 313.

directrice. Très bonne, mais un peu faible, elle voulut, dans cette circonstance, donner une satisfaction à la famille de Vichy-Champrond. Elle ordonne à la sœur Marguerite-Marie de demander pardon à celle qui allait quitter le monastère[1]. Pardon de quoi ? d'avoir fait son devoir ? La sainte directrice n'en cherche pas si long ; héroïquement, elle s'humilie devant la postulante, heureuse de faciliter, par cette généreuse obéissance, la tâche de la supérieure, et de donner, à ses dépens, à l'orgueil des Vichy-Champrond, une satisfaction qu'ils ne méritent point.

Les souffrances de la sainte avaient été atroces ; il lui semblait que tout l'enfer fût déchaîné contre elle et conspirât pour l'anéantir. Jamais, pourtant, elle ne sentit au fond de son âme autant de paix et de joie[2]. Avoir part à la croix de son Maître souverain lui semble toujours le parfait bonheur. Aux peines extérieures, s'en joignaient d'autres tout intimes. Elle redoutait de se voir conduite par l'esprit de ténèbres, elle attribuait à ses fautes les persécutions qu'elle éprouvait, et ce n'était pas la moindre de ses douleurs de ne pouvoir jamais, sur ce point précis, atteindre la certitude. Toujours douter, toujours souffrir.

Le P. Rolin qui, depuis quelques mois, la dirigeait, essaie de la rassurer[3].

Ma très chère Sœur en Notre-Seigneur,

« J'ai lu vos deux lettres, et, bénissant Dieu souvent pour toutes

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Marie-Catherine Carme du Chailloux.*

2. *Autobiographie, Vie et Œuvres*, t. II, p. 416 ; G. II, 104.

3. Le P. Ignace Rolin était venu une première fois à Paray (1683-1684) ; l'année suivante (1684-1685(, il avait fait son troisième an ; il se trouvait de nouveau à Paray (1685-1686). Il quitta définitivement cette ville à l'automne de 1686. Les Contemporaines affirment *(Vie et Œuvres*, t. I, p. 266) qu'il avait d'abord été fort prévenu contre la sainte ; mais, l'ayant connue, il changea d'avis, il l'estima une âme favorisée particulièrement de Notre-Seigneur. Celle-ci lui accorda toute sa confiance. Il mourut à Grenoble le 23 août 1720. Voici le jugement porté sur lui par ses supérieurs : « Vir ingenii boni, judicii maturi, magnæ prudentiæ, experientiæ satis magnæ rerum temporalium et gubernationis, profectus in omnibus bonus, complexio naturalis suavis ; talentum ad omnia societatis ministeria : bene. » *(Archives de la Compagnie de Jésus.)*

les miséricordes qu'il exerce en votre endroit, je vais répondre à l'une et à l'autre avec toute la sincérité que Dieu me commande d'avoir dans une occasion pareille à celle que vous me donnez. Peut-être que je ne vous donnerai aucune raison des réponses que je ferai à vos propositions. Je ne le juge pas à propos, et je pense que vous aurez assez de soumission pour vous bien soumettre à tout ce que je crois que Dieu me va faire écrire. Je vous dis tout ceci sans savoir encore ce que je marquerai dans cet écrit. J'espère qu'il vous servira pour le reste de votre vie. Ou gardez-le ou faites-en vous-même un précis, pour vous calmer dans les accidents qui arriveront.

« L'esprit qui vous conduit n'est point un esprit de ténèbres ; sa conduite est bonne, puisqu'elle [est] soumise toujours à l'obéissance et qu'il vous laisse en repos quand votre supérieure a parlé. Tout le reste de votre lettre est un détail de ce qu'a fait pour le passé dans vous cet esprit. Tout ce qui est de lui est très bon, il n'y peut avoir rien de mauvais que quand vous ne l'avez pas laissé agir. Voilà, ce me semble, tout ce qu'il faut répondre à votre première lettre.

« Pour la seconde, voici mes pensées devant Notre-Seigneur. Ce ne sont point les démons qui sont déchaînés contre vous. Ces esprits de ténèbres n'ont point de part à toutes vos persécutions. C'est l'amour divin qui fait agir, et, ce qui me console, il se sert des âmes qui lui sont les plus chères pour vous faire souffrir. Les martyrs n'avaient pas cette consolation dans leurs tourments. Leurs tyrans commettaient de grands crimes en les affligeant ; mais les âmes saintes qui vous procurent des croix, plaisent à Dieu dans le petit martyre qu'elles vous font souffrir. Cette pensée vous doit bien consoler. J'agrée que vous attribuiez à vos fautes tout ce qui arrive, quoique toutes ces choses soient plutôt un effet de la bonté de Dieu que de sa justice.

« Ce que vous avez dit à N. je l'éclaircirai, et on saura la vérité, quoique vous ne deviez pas vous mettre en peine d'aucune justification. Tous ces noms qu'on vous donne et qui sont si humiliants, ne doivent faire sortir de votre bouche que des remerciements à Notre-Seigneur, et des prières pour ceux qui les profèrent. Ne vous repentez de rien de ce que vous avez dit. Une cause qui produit de si bonnes croix ne saurait être mauvaise. Ne sachez pas mauvais gré au N., il n'y a aucune part. Je vous expliquerai la chose comme elle

s'est passée quand je vous verrai. Laissez faire toutes les plaintes que l'on voudra. Ne craignez pas rien pour moi, le saint Père de la Colombière est mon garant. Croyez-moi, je le sais par une longue expérience, on ne dit jamais les choses, quand on les redit, comme elles sont en effet. Quand tout ce qu'on dit contre vous se dirait à tout le monde, ce ne serait qu'une plus grande grâce que Notre-Seigneur vous ferait. Ainsi, qu'on informe qui que ce soit, vous devez vous en réjouir. Ainsi, démission, prison, tout est amour de Jésus-Christ pour vous. Je demande de vous l'abandon et un cœur prêt à tout faire et à tout souffrir.

« Je vous réitérerai ce que [j']ai déjà dit. Vous n'êtes point le jouet de Satan, mais de l'amour divin ; car c'est assez le langage de l'Écriture que l'amour sacré n'est pas moins rigoureux que le profane, soit qu'il ait pris naissance sur le Calvaire, soit qu'il ait emprunté cette humeur de la justice divine qui veut se contenter à nos dépens. Je m'étonne que vous ayez eu la pensée que je vous aie célé des choses que j'ai été obligé sous peine de péché de vous dire, si elles eussent été véritables ; ainsi ne vous défiez jamais de ma sincérité[1]. »

A travers les mots de cette longue lettre et les réticences voulues, nous devinons bien des petites intrigues contre notre sainte, plus ou moins honorables ; et aussi ses angoisses, ses indécisions et ses scrupules multiples. Mais comme tout cela s'éclipse dans le surnaturel lumineux de la direction donnée. Les noms si humiliants qu'on lui jette, les plaintes que l'on fait d'elle, la démission, la prison dont on la menace, tout est amour de Jésus-Christ pour elle. Cette première persuasion, si importante pour la conduite pratique, bien enfoncée dans l'âme, le P. Rolin s'efforce d'en mettre une seconde : ce n'est pas le démon qui la dirige, c'est Dieu lui-même. Si elle pouvait enfin le croire, quelle immense consolation.

Dans cette lettre encore, nous voyons que le P. Rolin se montre moins sévère pour la communauté de Paray que Mgr Languet

1. L'autographe de cette lettre est aux archives de Paray. Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 267, 268 ; G. I, 230, 232.

et les témoins du procès de 1715. Les Contemporaines se rapprochent de sa manière de voir. Elles admettent parfaitement que plusieurs religieuses prirent parti, et violemment, contre la sainte, mais affirment que le plus grand nombre, rempli d'estime pour sa vertu, jugea favorablement la droiture de ses intentions. Toutes du moins allaient bientôt se trouver d'accord.

Le temps marqué par Jésus-Christ pour l'établissement de la dévotion à son Sacré-Cœur dans la communauté de Paray-le-Monial était arrivé, et, sans aucun doute, la rude persécution endurée pendant le Carême, par sainte Marguerite-Marie, avait hâté sa venue. Dès le mois de mai[1], elle demande à ses novices des sacrifices à cette grande intention, et les jeunes filles y mettent toute la générosité ardente de leur âme. Des *Conventions d'amour pour honorer le divin Cœur de Jésus*, écrites à leur intention, renouvellent leur zèle, lors de la fête du Saint-Sacrement[2]. Jusqu'au jeudi, dernier jour de l'octave, rien pourtant ne fait prévoir la grande joie du lendemain. Sur le soir, la sœur des Escures, la *Règle vivante*, comme on disait à Paray, celle-là même qui avait pris la parole pour répondre à la sœur Verchère, le 20 juillet 1685, vient trouver la directrice des novices.

Intime amie de la Mère Greyfié, elle sait que la supérieure de Semur a envoyé, au commencement de janvier, à la sœur Marguerite-Marie, une miniature qui représente le Cœur sacré de Jésus. Elle la lui demande ; elle veut le lendemain la placer sur un petit autel et la proposer elle-même à la vénération de toute la communauté. Quelle réponse aux prières de la sœur directrice et des novices, quelle joie pour l'apôtre du Sacré-Cœur. Elle n'en laisse rien paraître ; pas un mot sur le changement opéré dans l'âme de la sœur des Escures, pas un mot sur les suites possibles d'un pareil acte, elle donne la miniature.

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 506, 507 ; G. II, 317.
2. *Ibid.*, p. 508.

Le 21 juin, vendredi dans l'octave du Saint-Sacrement, on voit avec surprise, dès le matin, dans le chœur intérieur des religieuses, un petit autel dressé contre la grille, là même où la sœur Marguerite-Marie avait eu ses grandes extases de 1673 et de 1674[1]. Encadrée des plus belles fleurs de l'été, la miniature de la Mère Greyfié offre à tous les regards l'image du Cœur de Jésus ; elle est dans un petit cadre doré. Un billet de la sœur des Escures invite toutes les « épouses du Seigneur à venir rendre hommage à son Cœur adorable ».

Les religieuses, les anciennes surtout, s'étonnent à la vue de cet autel ; leur surprise augmente quand, s'approchant, elles lisent le nom de celle qui a tout fait, avec l'approbation de la Mère Melin évidemment, on ne peut même en douter un instant. Les événements qui se sont passés depuis le 20 juillet, la guérison de la sœur Verchère, le renvoi de M^lle^ de Vichy-Champrond, la charité, l'humilité, l'obéissance de la sœur Marguerite-Marie, son amour de la règle, toutes les merveilles des quinze années qui viennent de s'écouler se présentent à l'esprit de toutes ; si la sœur dont elles estiment si profondément le caractère et la vertu, si la sœur des Escures, leur *Règle vivante*, n'a pas hésité à reconnaître son erreur, elles peuvent bien faire comme elle, tomber à genoux devant le Cœur adorable et tout miséricordieux de Jésus, et le remercier de les avoir choisies, malgré leurs résistances, pour ses toutes premières adoratrices. Toujours, sur le repentir et l'humilité, fleurit la joie. Les voilà donc toutes, le front radieux, dans une commune allégresse, prosternées devant la consolante image : la Mère Marie-Christine Melin et ses quatre conseillères, les religieuses professes, choristes ou associées, les anciennes et les novices, les ferventes de toujours et les converties d'aujourd'hui, les amies de la sœur Marguerite-Marie et ses adversaires les plus violentes. La prophétie

1. Cet autel se composait d'une chaise sur laquelle la sœur des Escures avait mis « un tapis fort propre ». *Vie et Œuvres*, t. I, p. 269 ; G. I, 252.

est accomplie. Celles qui y étaient hier les plus opposées, y sont ajourd'hui les « premières empressées ».

On ne s'en tient pas là. Du bonheur de toutes, du repentir de quelques-unes, de la douce charité rayonnant à nouveau dans le monastère de Paray, du règne du Sacré-Cœur accepté avec tant d'amour, il faut un témoignage qui redise bien haut, et à toutes les âmes, la joie de cette glorieuse journée. Toutes sont d'accord pour demander que, de la miniature envoyée par la Mère Greyfié, on fasse un grand tableau[1]. Ce n'est pas assez. A ce tableau précieux, il faut une place d'honneur. Toutes sont encore unanimes à désirer qu'une chappelle soit construite, le plus tôt possible, dans le jardin même du monastère. Les premiers fonds sont bientôt trouvés ; les pensionnaires vident leur petite bourse et promettent d'obtenir de leurs familles d'abondantes aumônes ; les religieuses auxquelles, chaque année, leurs parents paient une pension, demandent qu'on l'emploie au culte du Sacré-Cœur, les sœurs converses promettent de redoubler d'ardeur ; elles travaillent déjà tant qu'elles peuvent, elles travailleront pourtant plus encore, Dieu bénira leurs efforts. La sœur Marie-Lazare Dusson était jardinière. Grande amie de la sœur Alacoque, elle partageait toutes les dévotions de ses novices et, le jour même, elle avait aidé la sœur des Escures dans ses préparatifs, elle se met avec tant d'ardeur à l'ouvrage que, après avoir fourni abondamment la communauté de légumes, elle en vend assez pour aider à la construction de la chapelle[2].

Peindre le bonheur de la sœur Marguerite-Marie est impossible. Cette fête, cette joie, c'était sa justification, elle n'y pensa même pas. Pour elle l'oubli, les hommages pour le Cœur de Jésus. Le soir, après les émotions si pures de cette journée, le

1. Les Contemporaines notent cependant que plusieurs religieuses avaient demandé que le tableau représentât la Sainte Famille ou, comme elles disaient, la Trinité créée. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 270 ; G. I, 253.

2. *Année Sainte*, t. VIII, p. 462. *L'Histoire de la Fondation* rapporte que « le jardin rapporta au double cette année-là ».

noviciat se réunit autour de sa maîtresse chérie, il eut sa fête tout intime. D'abord, on récite le *Te Deum*, et puis, une reconnaissance immense dans l'âme, peut-être des larmes bien douces dans la voix, la sainte dit à ses enfants : « Je n'ai plus rien à souhaiter, je ne désire plus rien, puisque le Sacré-Cœur est connu et qu'il commence à régner sur les cœurs. Faites en sorte, mes chères sœurs, qu'il règne à jamais dans les vôtres, comme souverain Maître et Époux[1]. »

Sur ces paroles, se termine la fête du Sacré-Cœur.

La sœur Marguerite-Marie crut devoir remercier la sœur des Escures de sa courageuse intervention[2], et, quelques jours après, elle envoyait à la Mère Greyfié une lettre toute rayonnante d'allégresse : « Je mourrai maintenant contente, puisque le Sacré-Cœur de mon Sauveur commence à être connu et moi inconnue[3]. »

Dans sa joie et dans sa reconnaissance, elle croit l'heure venue d'offrir à Dieu un sacrifice qu'elle désire depuis faire longtemps déjà. Des profondeurs de son âme, peu à peu, une volonté douce et puissante s'est soulevée, et bientôt, comme une vague

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 272 ; G. I, 254.

2. Vive † Jésus

« C'est pour obéir à l'adorable Cœur de Jésus, ma chère sœur, que je vous dis que vous êtes heureuse d'avoir été choisie pour rendre ce service au Cœur de notre bon Maître, par le courage que vous avez eu d'être la première à le vouloir faire aimer, honorer et connaître dans un lieu qui semblait pour lui quasi inaccessible. Il veut l'amour et les hommages de ses créatures d'une libre, amoureuse et franche volonté, sans contrainte ni dissimulation. Et il me semble que le grand désir que Notre-Seigneur a que son Sacré-Cœur soit honoré, par quelque hommage particulier, est afin de renouveler dans les âmes les effets de sa Rédemption, en faisant de ce divin Cœur comme un second Médiateur entre Dieu et les hommes, dont les péchés se sont multipliés si fort, qu'il faut toute l'étendue de son pouvoir pour leur obtenir miséricorde et les grâces de salut et de sanctification qu'il a tant envie de leur départir abondamment. » Elle fait ensuite allusion aux grâces promises à l'ordre de la Visitation, et rappelle une vision du mois de janvier où il lui fut montré combien saint François de Sales désirait l'établissement de la nouvelle dévotion. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 121, 122. Cf. p. 111, 124. Cette dévotion sera le meilleur moyen de lutter contre le jansénisme « esprit étranger, plein d'orgueil et d'ambition qui ne cherche qu'à ruiner l'esprit d'humilité et de simplicité qui est le fondement de tout l'Ordre. » G. II, 320.

3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 122 ; G. II, 322.

immense, l'a envahie tout entière. Les difficultés des derniers mois de 1685, les persécutions du Carême de 1686, la joie inattendue du 21 juin, ont encore grandi sa résolution, elle veut se « lier, consacrer et immoler plus étroitement, absolument et plus parfaitement au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » On le voit assez, les mots les plus énergiques, au sens le plus étendu, ne pouvaient exprimer la plénitude de l'immolation qu'elle rêvait ; elle les entasse les uns sur les autres, sans qu'ils puissent atteindre la hauteur de son désir.

Au P. Rolin, son directeur, à la très honorée Mère Marie-Christine Melin, elle soumet, avec humilité, le projet de ce vœu admirable, l'idéal de sa vie surnaturelle. Tous deux l'approuvent. Cependant la perfection était si haute, le nœud qu'elle allait serrer si étroit, qu'il fallait, dans la pratique, lui laisser une assez grande liberté. A être trop tendu, l'arc se brise. « J'approuve, écrivait son directeur, que vous fassiez les vœux que vous m'avez marqués à la fin de la première retraite que vous allez faire aux premiers jours. » Il ajoute pourtant : « S'il vous arrivait, dans la suite, qu'ils vous causassent du trouble, ils ne subsisteraient plus, vous en seriez entièrement dégagée. Moi, ou un autre qui vous serait ce que je vous suis, aura tout pouvoir sur ces vœux, pour vous les expliquer quand il vous viendra des doutes, ou même pour vous en dispenser s'il était expédient pour la plus grande gloire de Dieu[1]. »

1. *Lettre du P. Rolin*, 18 septembre 1686 ; l'autographe se trouve au monastère de Paray. Le Père qui allait partir dans quelques jours pour Nîmes, où il allait enseigner la philosophie, donnait à la sœur Alacoque, dans cette même lettre, des conseils qui nous font pénétrer trop avant dans l'âme de la sainte, pour ne pas les reproduire.

« Vous trouverez ici, ma très chère sœur en Notre-Seigneur, la résolution des principales questions que vous m'avez faites par écrit ou de vive voix pendant le cours de l'année. Je ne garderai point d'ordre. Je ferai mes réponses devant Notre-Seigneur, selon que les demandes que vous m'avez faites se présenteront à mon esprit. Il me vient une pensée à laquelle je résiste, mais je me sens trop pressé de vous la dire, il faut vous la découvrir avec beaucoup de simplicité c'est que je crois que vous pouvez bien sans crainte vous tenir à tout ce que je va dire pour le reste de votre vie. Je vous dis ces choses avec d'autant plus d'assurance que je suis persuadé que c'est Dieu qui va vous signifier ses volontés par le plus

Le P. Rolin quitta Paray au début de l'automne. La sœur Marguerite-Marie, sa solitude terminée, prononça son vœu de perfection le 31 octobre 1686. Il faut le reproduire en entier[1].

« Voici la manière du vœu duquel je me sens pressée depuis longtemps et lequel je n'ai voulu faire que par l'avis de mon directeur et de ma supérieure. Après qu'ils l'ont eu examiné, ils m'ont permis de le faire avec cette condition que, lorsqu'il me causera du trouble ou du scrupule, ils m'en déchargeront ; et ils veulent que mon engagement cesse sur les articles qui me feront de la peine, ce vœu n'étant que pour m'unir plus étroitement au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et m'engager indispensablement à ce qu'il me fait

misérable des hommes. L'eau qui passe par un canal d'argile est ausi bonne que celle qui passerait par un canal d'or.

1. *a*) J'ai assez vu et connu vos misères, à même temps que vous m'avez révélé les miséricordes de Dieu en votre endroit. Je sais quelle est votre disposition ; demeurez en paix, ne vous tourmentez pas de cette pensée que vous êtes une hypocrite, on ne l'est pas si on ne le veut. Je ne connais pas que vous le vouliez ; ainsi soyez en repos sur cet article. Mettez en pratique ce que vous dites, qu'il vous suffise d'agir et de souffrir en silence. Aimez l'esprit qui vous conduit.

b) Au sujet des lettres et du parloir, faites tout ce que votre supérieure vous dira. Proposez-lui, avec beaucoup d'indifférence, vos pensées sur ces deux articles. Ne refusez aucun emploi dans la maison.

c) Ne nous mettez guère en peine de retenir ce qu'on dit. Aimer et souffrir suffit.

d) Je ne veux plus de confessions générales, ne proposez pas même d'en faire à qui que ce soit.

e) J'approuve cet esprit de pénitence qui vous anime ; mais, en matière d'austérités, faites ce qu'on vous permettra et rien de plus.

f) Ce n'est pas une marque de réprobation de n'avoir jamais aucun mouvement de joie, ni de douleur, si ce n'est ceux que le Saint-Esprit qui vous conduit vous imprime.

g) Quelque répugnance que vous sentiez à converser avec de certaines personnes, ne faites rien paraître. Il faut vous surmonter quand la bienséance vous y engage : priez pour tout le monde.

h) N'attribuez pas à aucun endurcissement la paix dont Notre-Seigneur vous fait jouir dans vos croix.

i) Faites-vous un plaisir en Notre-Seigneur lorsqu'on vous traite de visionnaire. N'en donnez point d'occasion. Quand vous dites quelque chose, dites simplement : Voilà ma pensée, peut-être que je me trompe.

j) Je ne désapprouve pas cette haine que vous avez pour votre corps, et ce plaisir que vous sentez à le voir périr est selon l'esprit de l'Évangile. Ne le traitez rudement que dépendamment de l'obéissance.

h) Il semble que vous craignez de traiter familièrement avec Notre-Seigneur. Sachez que c'est la manière de converser avec lui qui lui est la plus agréable.

l) Quand, dans la lettre que je vous ai écrite, où *(sic)* je vous parle de vous jus-

connaître désirer de moi. Mais, hélas ! je sens en moi tant d'inconstance et de faiblesse, que je n'oserais faire aucune promesse qu'en m'appuyant sur la bonté, miséricorde et charité infinie de cet aimable Cœur de Jésus, pour l'amour duquel je fais ce vœu, sans que je veuille qu'il me rende plus gênée ou contrainte, mais plus fidèle à mon souverain Maître, qui me fait espérer qu'il me rendra lui-même attentive à la pratique de ceci, qui ne m'engage nullement à pécher, encore que j'y manquerais par oubli ou autrement, ne prétendant pas d'en faire la matière d'aucune offense envers mon Dieu, mais pour l'aimer plus ardemment et purement, en crucifiant la chair et les sens. Sa bonté m'en fasse la grâce. Amen. »

« Vœu fait la veille de la Toussaint de l'année 1686 pour me lier, consacrer et immoler plus étroitement, absolument et plus parfaitement au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Premièrement : O mon unique amour, je tâcherai de vous tenir soumis et de vous assujettir tout ce qui est en moi, en faisant ce que je croirai être le plus parfait ou le plus glorieux à votre Sacré-Cœur, auquel je promets de ne rien épargner de tout ce qui est en mon pouvoir, et ne rien refuser de faire et souffrir pour le faire connaître, aimer et glorifier.

« 2. Je ne négligerai ni n'omettrai aucun de mes exercices, ni observance de mes règles, sinon par charité ou vraie nécessité, ou par obéissance à laquelle je soumets toutes mes promesses.

tifier, la pensée que j'en avais prise ne venait pas de votre lettre, vous ne m'en disiez pas un mot.

m) Pour vos communions des vendredis, autant de temps qu'on vous les permettra, faites-les.

n) Pour les prières vocales, faites celles qui sont d'obligation ; pour les autres, il n'est pas nécessaire d'en faire. Suivez les attraits du saint amour.

o) Vous pouvez répondre aux lettres qu'on vous écrit avec obéissance ; et, dans les manières de vous expliquer, gardez l'avis que je vous donne dans la neuvième réponse.

p) Gardez le papier que je vous envoie, et le petit billet qui y est enfermé ; il ne vous sera jamais inutile. Relisez-le, quelquefois surtout dans [vos] plus grandes souffrances. »

Ici vient l'approbation donnée par le P. Rollin au vœu que doit faire la sainte ; nous l'avons citée dans le texte.

« Quand vous m'écrivez, conclut-il, je vous prie, au nom de l'aimable Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ne me plus faire des excuses, etc., je ne veux absolument aucune cérémonies. Priez pour votre très cher frère en Notre-Seigneur.»

« 3. Je tâcherai de me faire un plaisir de voir les autres dans l'élévation, bien traitées, animées et estimées, pensant que cela leur est dû et non à moi, qui dois être tout anéantie dans le Sacré-Cœur de Jésus-Christ, faisant ma gloire de bien porter ma croix et d'y vivre pauvre, inconnue et méprisée ; ne désirant paraître que pour être humiliée, méprisée et contrariée, quelque répugnance que la nature orgueilleuse y puisse sentir.

« 4. Je veux souffrir en silence, sans me plaindre, quelque traitement que l'on me fasse ; n'éviter aucune souffrance ni peine, soit de corps ou d'esprit, soit d'humiliations, mépris ou contradictions.

« 5. Ne chercher ou ne me procurer aucune consolation, plaisir ni contentement, que celui de n'en point avoir dans la vie. Lorsque la Providence m'en présentra, je les prendrai simplement, non pour le plaisir auquel je renoncerai intérieurement, soit que la nature en rencontre en prenant ses nécessités, ou autrement, ne m'arrêtant point à penser si je me satisfais ou non, mais plutôt à aimer mon Souverain qui me donne ce plaisir.

« 6. Je ne me procurerai aucun soulagement que ceux que la nécessité me fera croire ne pouvoir faire autrement, je les demanderai dans la simplicité de nos constitutions. Ceci est pour m'affranchir de la peine continuelle que je sens de trop flatter et donner à mon corps, mon cruel ennemi.

« 7. Je laisserai l'entière liberté à la supérieure de disposer de moi, comme bon lui semblera, acceptant humblement et indifféremment les occupations que l'obéissance me donnera, malgré la répugnance effroyable que je sens à toutes les charges ; je tâcherai de n'y plus témoigner ma peine, non plus que celle que je sens d'aller au parloir, ou d'écrire des lettres, faisant tout cela comme si j'avais bien du plaisir.

« 8. Je m'abandonne totalement au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour me consoler ou m'affliger selon son bon plaisir, sans me plus vouloir mêler de moi-même, me contentant d'adhérer à toutes ses saintes opérations et dispositions, me regardant comme sa victime qui doit toujours être dans un continuel acte d'immolation et de sacrifice, selon son bon plaisir, ne m'attachant à rien qu'à l'aimer et le contenter, en agissant et souffrant en silence.

« 9. Je ne m'informerai jamais des fautes du prochain ; et lorsque je serai obligée d'en parler, je le ferai dans la charité du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en me mettant dans la pensée si je serais bien aise que l'on me fît ou que l'on dît cela de moi, et lorsque je lui verrai commettre quelque faute, j'offrirai au Père éternel une vertu contraire du Sacré-Cœur pour la réparer.

« 10. Je regarderai tous ceux qui m'affligeront ou parleront mal de moi comme mes meilleurs amis, et tâcherai de leur rendre tous les services et tout le bien que je pourrai.

« 11. Je tâcherai de ne point parler de moi, ou fort courtement, et non jamais, s'il se peut, pour me louer ou justifier.

« 12. Je ne chercherai l'amitié d'aucune créature que lorsque le Sacré-Cœur de Jésus m'y excitera pour la porter à son amour.

« 13. Je ferai une continuelle attention de conformer et soumettre en tout ma volonté à celle de mon Souverain.

« 14. Je ne m'arrêterai point volontairement à aucune pensée non seulement mauvaise, mais inutile. Je me regarderai comme une pauvre dans la maison de Dieu, qui doit être soumise à toutes, et à qui l'on fait et donne tout par charité. Je penserai que j'ai toujours trop.

« Je ne ferai, tant que je le pourrai, ni plus ni moins, par le respect humain ou vaine complaisance des créatures.

« 15. Et comme j'ai demandé à Notre-Seigneur de ne rien laisser paraître en moi de ses grâces extraordinaires, que ce qui m'attirera le plus de mépris, de confusions et d'humiliation devant les créatures, aussi tiendrai-je à grand honneur quand tout ce que je dirai ou ferai sera méprisé, censuré ou blâmé ; tâchant de out faire et souffrir pour l'amour et gloire du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ et dans ses saintes intentions, auxquelles je m'unirai en tout.

« 16. Je ferai attention à rendre mes actions et paroles glorieuses à Dieu, édifiantes à mon prochain et salutaires à mon âme, en me rendant fidèlement constante à la pratique du bien que mon divin Maître me fait connaître qu'il désire de moi, n'y faisant point, si je peux, de fautes volontaires, et je ne m'en pardonnerai point sans m'en venger sur moi par quelques pénitences.

« 17. Je me rendrai attentive à n'accorder à la nature que ce que

je ne pourrai pas légitimement lui refuser qu'en me rendant singulière, ce que je veux fuir en tout. Enfin je veux vivre sans choix, ne tenir à rien, disant en tout événement : *Fiat voluntas tua.*

« Dans la multitude de toutes ces choses, je me suis sentie saisie d'une si grande crainte d'y manquer, que je n'avais pas le courage de m'y engager, si je n'avais été fortifiée et rassurée par ces paroles qui me furent dites dans le plus intime de mon cœur « : Que crains-tu, puisque j'ai répondu pour toi et me suis rendu ta caution ? L'unité de mon pur amour te tiendra lieu d'attention dans la multiplicité de toutes ces choses ; je te promets qu'il réparera les fautes que tu y pourrais commettre et s'en vengera lui-même sur toi. »

« Ces paroles imprimèrent en moi une si grande confiance et assurance que cela serait, que, nonobstant ma grande fragilité, je ne crains plus rien, ayant mis ma confiance en celui qui peut tout et duquel j'espère tout, et rien de moi[1]. »

Ce vœu, nous savons comment il a été tenu, et comment la fleur des promesses a donné, pendant quatre ans, de 1686 à 1690, ses fruits de salut, les actes des vertus les plus belles. Il faut lire, au *Procès de* 1715, les dispositions de celles qui ont vu et entendu : silence, exactitude, régularité, humilité, pauvreté, obéissance, mortification et surtout divine charité, il ne cesse pas le concert de louanges, d'autant plus beau qu'il est plus simple. Les mots sont lumineux de vérité.

« On ne l'a jamais vue s'informer d'aucune chose, ni dire son sentiment sur ce qui ne la regardait pas ou sans qu'on lui demandât son

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 216. Au *Procès de* 1715 on lit : « Ce jourd'hui cinq septembre mil sept cent quinze, nous a été présenté à la grille de la sacristie de la Visitation Sainte-Marie un petit livret couvert de papier bleu d'onze feuillets et un commencement de pages, le premier commençant par ces mots : « Voici la manière du vœu », et le dernier finissant par ceux-ci : « Tout ce que mon officière voulait. » Ni M. Languet, ni le *Manuscrit de Roanne*, ni aucune autre copie, à ma connaissance, ne donne cette fin ; le P. Croiset qui citait ce vœu dès 1691 (*La Dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, édit. de 1895, abrégé de la vie de la sœur Marguerite-Marie, p. 28, sqq.), vœu que les *Contemporaines* avaient certainement sous les yeux, quand elles écrivaient, ne la donne pas non plus. Au lieu de conclure à un texte tronqué, peut-être faudrait-il conclure au contraire à une phrase ajoutée après coup, comme cela d'ailleurs a eu lieu pour l'*Autobiographie*. G. II, 197-201.

avis ; quand elle était obligée de le dire, elle le faisait avec une grande humilité, sincérité et un grand jugement ; en parlant elle avait une attention particulière à ne jamais rien dire qui pût tourner à son avantage[1]. »

« Sa charité n'était pas moins étendue à l'égard de son prochain, marquant toujours avoir une haute estime de ses sœurs... Lorsqu'on lui rapportait ou qu'elle avait ouï elle-même qu'on parlait mal d'elle en la faisant passer pour une visionnaire, elle ne répondait rien autre chose sinon : Dieu soit béni ; c'est une grande grâce que Dieu me fait en cette occasion, je vous prie de l'en remercier pour moi en lui disant un *Laudate*[2]. »

« Elle était si unie à Dieu qu'elle s'occupait de lui, même en travaillant ; quand elle était seule, elle faisait son ouvrage et écrivait à genoux avec autant d'application que si elle avait été dans l'église, où la déposante l'a vue plusieurs fois, les trois et quatre heures de suite, dans la même place, à genoux et comme immobile, étant comme abîmée en Dieu..., elle la trouva plusieurs fois baignée de ses larmes[3]. »
« Elle était ordinairement si appliquée à son oraison qu'elle paraîssait comme extasiée[4]. »

Là surtout, dans son union avec Dieu, dans le cœur à cœur journalier et que rien ne pouvait interrompre, elle alimentait son zèle pour faire connaître la dévotion bénie dont elle était l'apôtre. Elle a triomphé à Paray par ses prières, par son humilité, par son martyre ; au prix des mêmes fatigues, et, s'il le faut, des mêmes sanglantes humiliations, la sainte va mainte-

1. *Déposition de la sœur Marie-Nicole de la Faige des Claines.*
2. *Déposition de la sœur Anne-Alexis Guinet de Maréchalle.*
3. *Déposition de la sœur Marie-Nicole de la Faige des Claines.*
4. *Déposition de M. Claude Michon,* avocat, frère de l'abbé Michon, aumônier de la communauté de Paray. A propos du vœu de la sainte, il n'est pas hors de propos de rappeler le vœu du P. de la Colombière, fait vers le début de novembre, en 1674. Imprimé dans sa *Retraite spirituelle,* publié en 1684, la sœur Marguerite-Marie le connut certainement et l'entendit lire au réfectoire. Sans doute Dieu pouvait, indépendamment de cette circonstance, lui donner le désir de son héroïque sacrifice du 31 octobre 1686 ; mais la Providence divine, pour atteindre sa fin, aime d'ordinaire à se servir des causes naturelles. On peut donc, sans témérité, croire que Dieu se servit du vœu prononcé par l'ancien supérieur de Paray pour préparer et comme inspirer celui de la sœur Alacoque.

nant jeter, au delà des murs du monastère, la pure semence. Pour la répandre, elle n'hésite pas à marcher sur ses répugnances ; elle ira au parloir, elle écrira des lettres, son vœu l'y oblige ; pas un effort à Moulins, à Dijon, à Lyon, à Paris même, qu'elle ne connaisse et qu'elle n'encourage ; pas un échec dont elle ne souffre, pas un triomphe qui ne retentisse dans son âme. Rien ne déconcerte son zèle, et, comme la flamme, jamais il ne dit : « C'est assez. »

CHAPITRE XII

LE CULTE DU SACRÉ-CŒUR A MOULINS, DIJON, PARAY

1687-1688

Avec l'année 1687, il semble que le centre de la vie de la sœur Marguerite-Marie se déplace. Cloîtrée à jamais dans son cher monastère de Paray, elle n'en sort pas sans doute, elle y tient même une plus grande place que jamais, puisque, depuis le mois de mai jusqu'à sa mort, elle y occupe le second rang, celui d'assistante. Et pourtant c'est au dehors, c'est à Moulins, c'est à Dijon, c'est à Semur, c'est à Lyon, c'est à Paris, partout où elle envoie ses lettres toutes pleines du Sacré-Cœur, qu'il faut la chercher ; dans Paray même, ce n'est plus à la chapelle ni au noviciat que nous la trouverons, mais au parloir, gagnant des apôtres au nouveau culte. Les persécutions cessent ou à peu près ; elle souffre toujours, mais la douleur elle-même se déplace : se sentir inférieure à sa tâche, se croire un obstacle aux desseins de son maître adoré, voir l'inutilité de ses efforts, voilà son nouveau martyre, et la joie des succès inespérés, les consolations humaines, comme les consolations divines elles-mêmes, ne parviennent pas toujours à l'adoucir.

Après le 20 juillet 1685, la sœur Marguerite-Marie, obligée de renfermer son zèle dans l'enceinte du noviciat, n'avait pas néanmoins renoncé à tout apostolat extérieur ; la Mère Marie-Christine Melin l'avait laissée libre dans sa correspondance avec la Mère Greyfié, comme avec la Mère de Saumaise et la Mère de Soudeilles. Le 24 août[1], écrivant à Dijon, elle

1. Cette date nous est donnée par l'édition de *Vie et Œuvres ;* on ne peut malheureusement s'y fier tout à fait. Il résulte pourtant et de la lettre XXXIII[e],

expose les faveurs spéciales qui viennent de lui être faites et les solennelles promesses qu'elle a entendues. Aux dévots de son Cœur sacré, Notre-Seigneur assure qu'ils ne périront point éternellement ; il répandra ses bénédictions partout où il verra l'image de cet aimable Cœur ; le nouveau culte rendra la paix aux familles divisées et les soutiendra dans toutes leurs nécessités ; Dieu versera le parfum de la céleste charité sur les communautés religieuses qui s'y consacreront ; enfin, celui qui, le premier, fera représenter la sainte image, recevra une grâce spéciale de salut[1].

et de la lettre XXXIV[e], comme du récit des *Contemporaines (Vie et Œuvres*, t. I, p. 249), comme du *Mémoire* de la Mère Greyfié, comme de la lettre XLIX[e] (15 septembre 1686, la date est certaine), que les premières promesses touchant la dévotion au Sacré-Cœur furent faites en 1685 ou au début de 1686.

1. Il semble difficile que la sainte ait écrit cela après le mois de janvier 1686 : la Mère Greyfié lui avait envoyé alors, on s'en souvient, la miniature du tableau de Semur, et une douzaine de petites images pour ses novices. Voici le texte des promesses envoyé à la Mère de Saumaise et à la Mère Greyfié :

Mère de Saumaise	Mère Greyfié
Il lui promit que tous ceux qui seraient dévoués à ce Sacré-Cœur ne périraient jamais ;	*Il m'a promis que tous ceux qui lui auront été dévoués et consacrés ne périront jamais ;*
Et que, comme il est la source de toutes les bénédictions, il les répandrait avec abondance dans tous les lieux où serait posée l'image de cet aimable Cœur pour y être aimé et honoré ;	*Et que, comme il est la source de toutes bénédictions, il les répandra avec abondance dans tous les lieux où sera posée et honorée l'image de son divin Cœur ;*
Et par ce moyen il réunirait les familles divisées ; qu'il protégerait celles qui seraient en quelque nécessité ;	*Qu'il réunira les familles divisées et protégera et assistera celles qui seraient en quelque nécessité et qui s'adresseront à lui avec confiance ;*
Qu'il répandrait la suave onction de son ardente charité dans toutes les communautés où serait honorée cette divine image, qu'il en détournerait les coups de la juste colère de Dieu, en les remettant en sa grâce, lorsque, par le péché, elles en seraient déchues ;	*Qu'il répandra la suave onction de son ardente charité sur toutes les communautés qui l'honoreront et se mettront sous sa spéciale protection ; qu'il en détournera tous les coups de la divine justice, pour les remettre en grâce lorsqu'elles en seront déchues.*
Et qu'il donnerait une grâce spéciale de sanctification et de salut à la première personne qui lui ferait ce plaisir de faire faire cette sainte image.	

De ces promesses nous avons un texte autographe conservé à la Visitation de Bologne, c'est la fameuse lettre du 10 août 1689 adressée au P. Croiset. Je transcris sur une photographie de l'original.

« Il promet que tous ceux qui se consacreront et dévoueront à lui pour lui

A Paray même, on espère y réussir bientôt. Un jeune homme, parent d'une sœur novice, peut-être le frère de la sœur de Farges, vient d'arriver de Paris[1]. Mis au courant de la nouvelle dévotion et du désir de la directrice, il promet de s'y employer et de faire peindre le tableau désiré. Il demande seulement qu'on veuille bien lui en donner le dessin. Beaucoup de difficultés s'opposèrent à ce premier projet, et nous ne savons quelle suite il eut[2].

Quatre mois s'écoulent ; la sœur Françoise-Rosalie Verchère a été sur le point de mourir, la communion du premier vendredi du mois rendue à la sainte l'a guérie. De Semur, arrivent en janvier de bonnes nouvelles. La fête du Sacré-Cœur

donner ce plaisir que de lui rendre et procurer tout l'amour, l'honneur et la gloire qui sera à leur pouvoir, suivant les moyens qu'il leur en donnera, qu'il ne les laissera jamais périr, et qu'il leur serait un asile assuré contre toutes les embûches de leurs ennemis, mais surtout à l'heure de la mort, que ce divin Cœur les recevrait amoureusement, mettant leur salut en assurance, prenant soin de les sanctifier et de les [faire] grands devant son Père éternel, autant que l'on prendrait de peine d'agrandir le règne de son amour dans les cœurs, et que, comme il est la source de toutes bénédictions, il les répandrait abondamment dans tous les lieux où serait honorée l'image de ce Sacré-Cœur, parce que son amour le presse de départir le trésor inépuisable de ses grâces sanctifiantes et salutaires dans les âmes de bonne volonté, cherchant des cœurs vides pour les remplir de la suave onction de son ardente charité pour les consommer et les transformer tous en lui. Il veut des esprits humbles et soumis sans curiosité que d'accomplir son bon plaisir. De plus qu'il réunirait les familles divisées par ce moyen et protégerait celles qui seraient en quelque nécessité ; et qu'il répandrait cette suave onction de sa charité dans toutes les communautés religieuses où il serait honoré et lesquelles se mettraient sous sa particulière protection ; qu'il en tiendrait tous les cœurs unis pour n'en faire qu'un même avec lui, et qu'il en détournerait les traits de la divine justice, en les remettant en grâce lorsqu'ils en seraient déchus. » Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 244, et *Lettre de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque au P. Croiset*, — publiée pour la première fois conformément au texte original... par l'abbé J.-H. Albanès, p. 20. Le *Manuscrit d'Avignon*, — et cela nous aide à mieux juger sa valeur critique — est ici parfois plus exact que l'abbé Albanès dans la reproduction du texte autographe ; il interprète autrement que lui une abréviation de la sainte ; je ne puis juger qui a raison, l'abréviation se trouve en haut de la seconde page ; la photographie ne reproduit pas les deux ou trois premières lignes. Les promesses sont encore formulées dans la lettre du 15 septembre 1686, à la Mère de Soudeilles. Nous avons l'autographe.

1. La sœur de Farges fit faire un tableau du Sacré-Cœur. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 191 ; G. II, 393.

2. Dans le post-scriptum d'une lettre de 1689, la sainte demande à la Mère de Saumaise une ou deux douzaines d'images pour ses frères Jacques et Chrysostome, avec le prix ; elle enverra l'argent. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 235 ; G. II, 438, note.

a été solennisée[1] ; dans l'oratoire est exposé un tableau du divin Cœur, dont le dessin en miniature est joint à la lettre Pour ce tableau, la Mère Greyfié s'est adressée à un peintre. Ce n'est plus une simple esquisse comme celle de Paray. Il représente le Cœur de Notre-Seigneur entouré d'une couronne d'épines, d'autres cœurs y sont peints, entrelacés, les uns dans la couronne d'épines, les autres dans des lacs d'amour : les premiers, d'après l'interprétation de la sainte, représentent ceux qui aiment dans la souffrance, les seconds ceux qui aiment dans la joie. Aux quatre angles sont quatre têtes de chérubins[2]. La sœur Marie-Louise Forest dessine une ébauche de ce tableau que l'on envoie à la Mère de Saumaise.

Mais tout le monde sent bien que ces images faites à la main, les dessinât-on par douzaines, comme à Semur, ne deviendront jamais assez nombreuses. Il faut une gravure « imprimée en taille-douce », qu'on puisse répandre à profusion. On y pense, et des dons ont été faits à cette intention. Un Père jésuite s'est laissé convaincre et va s'en occuper[3] ; des ordres ont été donnés à Lyon. Cependant la sœur Marguerite-Marie croit que rien ne se fera sans la Mère de Saumaise. Notre-Seigneur l'avait choisie pour être la première confidente de ses révélations ; il l'a choisie encore pour répandre, au moyen de l'image, la nouvelle dévotion. Aussi la sainte reste-t-elle fort embarrassée. Elle n'ose retirer l'affaire au Père jésuite qui s'en est chargé[4], elle ne croit pourtant guère à sa réussite.

Vraisemblablement, il s'agit du P. Rolin, que Mgr l'évêque d'Autun employait, pendant le Carême de 1686, à la conversion des protestants de son diocèse. Le missionnaire ne peut trouver un moment pour répondre aux désirs de Notre-Seigneur. Ce retard, qui n'est pas coupable, nuit cependant aux fruits de son

1. S'agit-il du vendredi dans l'octave du saint Sacrement ou d'une autre date, nous ne pouvons préciser.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, 145, lettre XL^{e} ; G. II, 346.
3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 110 ; G. II, 306, note.
4. *Ibid.*, p. 118, G. II, 315.

ministère apostolique. Les fêtes de Pâques vont lui apporter un peu de répit, et il pourra presser l'affaire ; la Mère de Saumaise sera tenue au courant. On a reçu à Paray, avec une grande joie, les deux louis d'or qu'elle a bien voulu envoyer pour aider l'entreprise.

Les mois passent et rien n'avance. Le P. Rolin est tout désolé, il n'ose plus venir voir la sœur Alacoque ; cependant il ne veut pas laisser passer le 20 juillet, fête de sainte Marguerite, sans donner signe de vie. La veille, il se présente au parloir, il y reste fort longtemps, il expose ses ennuis : comme conclusion, il demande un délai. Il doit quitter Paray pour Aix ; dans cette ville, il aura beaucoup plus de ressources, et rien ne sera plus facile que de graver l'image. Que faire ? La sœur Marguerite-Marie n'ose prendre une décision, elle demande conseil à la Mère de Saumaise ; faut-il abandonner tout, rendre l'argent confié, les deux louis d'or reçu de Dijon ?

Par délicatesse, la Mère de Saumaise ne veut pas mettre obstacle aux projets du Père, mais à Aix ou peut-être à Riom[1], celui-ci ne réussit pas mieux qu'à Paray ; il arrive même que la distance, la difficulté des communications pendant l'hiver, prive la sœur Alacoque de toute nouvelle. Elle se désole, elle offre de renvoyer l'argent, sa joie serait complète de voir la Mère de Saumaise s'occuper seule de cette image ; elle écrit, on ne répond pas. Cependant le Père renonce à son projet. Alors nouvelle difficulté ; impossible d'obtenir les plans et les dessins qu'il avait emportés. Peut-être n'y met-il pas une entière bonne volonté, l'insuccès a-t-il froissé son amour-propre[2] ? Enfin tout revient à Paray, et la sœur Marguerite-Marie envoie les dessins et l'argent à la Mère de Saumaise, au printemps de 1687. En remettant l'affaire entre ses mains, elle lui avoue que le

1. *Ibid.*, p. 143 ; G. II, 346.

2. *Ibid.*, p. 153. Cette lettre LX^e^ est probablement la seule lettre adressée à la Mère de Saumaise, dont nous possédions l'autographe ; G. II, 361.

crayon envoyé par le Père n'est ni joli, ni à son gré, aussi l'obligerait-on infiniment de le changer.

Le changer, mais comment ? La Mère de Saumaise communique le désir de la sœur Marguerite-Marie à la Mère Marie-Dorothée Desbarres, supérieure de Dijon ; toutes deux en parlent à la sœur Jeanne-Madeleine Joly, qui aussitôt se met à l'œuvre. C'était, nous disent les mémoires contemporains, une âme humble et fervente, toute cachée avec Jésus-Christ en Dieu. Toute dévouée au culte du Cœur sacré de Jésus, elle ne vivait que pour le répandre. Humiliations, mépris, souffrances, tout lui semblait léger qui pouvait y contribuer.

Ame aimante et toute de feu, comme notre sainte, elle s'était, comme elle encore, dans sa jeunesse religieuse, offerte en victime, sans faire aucune réserve.

« Je dois être convaincue que je ne mérite rien, ni de Dieu ni des créatures, et que, quand je demeurerais éternellement sans un seul rayon de lumière et de consolation, il devrait me suffire que je sois toute à Dieu, et que mon cœur s'abîme et se perde dans le Sacré-Cœur de Jésus pour consentir à ses desseins ... O ma vérité, ma voie et ma vie, conduisez-moi ; je me perdrais sans vous. J'abime tout le passé dans votre Sacré-Cœur, le suppliant de consumer toutes mes infidélités dans l'ardente fournaise de votre amour, de me faire la grâce de vous aimer uniquement le reste de ma vie et de mourir dans l'acte parfait de ce même amour, auquel je dédie tous mes mouvements, n'en voulant point souffrir qui vous soit contraire, quand ce ne serait qu'une pensée ou qu'un désir inutile[1]. »

La sœur Joly ignorait les premiers éléments du dessin. Forte de l'obéissance, elle prend pourtant un crayon et réussit si bien que l'habile peintre, auquel on soumet son travail, ne voit rien à y retoucher[2]. Mais ce n'est pas un tableau que la sœur Mar-

1. *Année Sainte*, t. X, p. 494. Cf. *Annales du monastère de la Visitation de Dijon*, p. 141, sqq.

2. Le tableau peint d'après le dessin donné par la sœur Joly fut placé à l'avant-chœur, pendant les retraites, c'est-à-dire au mois d'octobre 1688. « Il

guerite-Marie désire, elle possède déjà celui de la Mère Greyfié, c'est une image pour la faire graver en taille-douce, une image du Sacré-Cœur. Laissant donc de côté tout ce qui, dans le tableau de la sœur Joly, était l'accessoire, les anges adorateurs, la colombe qui plane au-dessus, la Mère Desbarres envoie au premier monastère de Paris le simple dessin du cœur surmonté de la croix, environné de flammes et couronné d'épines ; de la blessure ouverte se détachent des gouttes de sang. La vénérable Mère Louise-Eugénie de Fontaine en fit graver la planche[1]. Ici les dates manquent, et nous ne pouvons savoir si la sœur Marguerite-Marie posséda jamais une de ces gravures qu'elle avait tant désirées.

Son zèle ne se laisse abattre par rien. Le 15 septembre 1686, au milieu des négociations avec Dijon, elle envoie à la Mère de Soudeilles le petit volume qui contient la retraite du P. de la

a 1 m. 58 de hauteur, terminé en cintre, et 84 centimètres de largeur. Il représente le Cœur de Jésus entouré d'une couronne d'épines, surmonté de la croix et environné de flammes. De la blessure s'échappent des gouttes de sang. Au bas sont deux anges adorateurs, et dans le haut quelques têtes d'anges, au milieu desquelles le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, plane sur le Sacré-Cœur. — Ce tableau fut rapporté au monastère de Dijon par sœur Anne-Marguerite Fouley, converse de notre ancien monastère, laquelle, pendant les mauvais jours de la Révolution, trouva le tableau enseveli sous des vieilleries dans la boutique d'un fripier, et le racheta avec empressement. Lorsqu'elle rentra au nouveau monastère où elle vécut jusqu'en 1830, elle rapporta son précieux trésor et ne cessait de le recommander à toutes les sœurs, en répétant toujours : « C'est le tableau de notre sœur Jeanne-Madeleine Joly. » *Mémoires* manuscrits sur l'ancien monastère de Dijon, t. I, p. 421 *bis*. Il est assez difficile de savoir la part exacte qui revient à la sœur Jeanne-Madeleine ; à mon avis, elle dessina seulement le cœur lui-même : les anges adorateurs, la colombe, et les têtes d'anges seraient l'œuvre du peintre.

1. On conserve au premier monastère de Paris cette planche attendue si longtemps ; des trois images du Sacré-Cœur qui s'y trouvent une seule possède toutes les caractéristiques du tableau de Dijon. Cf. *Etude sur le Sacré-Cœur*, t. I, p. 621. Les trois images n'ont d'ailleurs aucune valeur artistique ; sainte Marguerite-Marie accueillit pourtant avec un cri de joie le travail de la sœur Joly : « Je ne puis vous exprimer les doux transports de ma joie en recevant votre image qui est telle que je la désirais. » *(Vie et Œuvres*, t. II, p. 155.) Sans doute parce que la représentation était conforme à ce qu'elle avait vu dans son extase ; et pourtant elle avait déjà mieux à Paray. L'image vénérée le 20 juillet 1685 est bien supérieure à celle de Dijon. Pourquoi donc ne pas faire graver celle-là ? Modestie, crainte, réserve, qui nous dira les scrupuleuses et parfois si étonnantes délicatesses de son humilité ? En outre, elle était persuadée que Notre-Seigneur avait choisi la Mère de Saumaise pour mener à bien l'affaire.

Colombière, et raconte quelle fut son influence à Semur sur la Mère Greyfié et sa communauté. Au livre, elle joint deux images du Sacré-Cœur ; une plus grande que la Mère de Soudeilles pourra mettre au pied de son crucifix, ou aux murs de sa cellule, ou dans un oratoire pour l'honorer, l'autre plus petite qu'elle portera sur elle. Voici encore une « petite consécration, que je prends, ajoute-t-elle, la liberté de vous envoyer, vous avouant, ma chère Mère, qu'il faut vous aimer autant que je le fais et être aussi persuadée de vos bontés que je la suis, pour en user ainsi à votre égard[1]. » C'est un cadeau qu'elle fait ; ni pour le livre, ni pour les images, qu'on ne lui parle jamais d'argent, ce serait le moyen de rompre avec elle. Savoir que la supérieure de Moulins veut aimer le Sacré-Cœur et être toute à lui, voilà sa plus grande récompense. Plus tard, quand elle aura des images gravées sur papier, et non plus comme aujourd'hui dessinées sur velin, elle admettra qu'on les lui achète. Et parmi les détails charmants de cette lettre, parmi ces riens délicats, résonnent des mots de feu et tout vibrants d'amour. « Enfin, je vous souhaite toute au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour ne vivre plus que de sa vie, n'aimer que par son amour, n'agir et pâtir que dans ses saintes intentions, en le laissant faire, en nous et de nous, selon son bon plaisir[2]. »

La Mère de Soudeilles reçut avec joie le cher présent. Toujours elle porta sur elle la plus petite des images, l'autre fut exposée à la vénération de la communauté. Il y avait, au monastère de Moulins, un lieu resté toujours en particulière dévotion, la chambre où, dans la paix du Seigneur, le divin nom de Jésus aux lèvres, le 13 décembre 1641, un vendredi, à six heures et demie du soir, sainte Jeanne de Chantal s'en était allée à Dieu. Tout près de son lit de mort, à côté du riche reliquaire, où l'une de ses plus nobles filles, l'infortunée duchesse de Montmorency, avait enfermé le cœur et les yeux de la grande fondatrice, la

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 129 ; G. II, 328.
2. *Lettre à la Mère de Soudeilles.* L'autographe est à Nevers.

Mère de Soudeilles fait mettre la précieuse miniature ; et ce fut, dans la communauté de Moulins, un élan unanime de dévotion envers le Cœur de sacré Jésus[1]. Tous les premiers vendredis du mois, la supérieure conduit ses filles dans la petite chambre devenue un si précieux sanctuaire ; l'on y récite des litanies, des actes de consécration et d'amende honorable, et tout d'abord, sans aucun doute, la petite consécration venue de Paray, en même temps que l'image vénérée.

« Je N. N. me donne et consacre au Sacré-Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ, ma personne et ma vie, mes actions, peines et souffrances, pour ne plus vouloir me servir d'aucune partie de mon être que pour l'honorer, aimer et glorifier. C'est ici ma volonté irrévocable que d'être toute à lui et faire tout pour son amour, en renonçant de tout mon cœur à ce qui lui pourrait déplaire. Je vous prends donc, ô Sacré-Cœur, pour l'unique objet de mon amour, le protecteur de ma vie, le remède de mon inconstance, la réparation de tous les défauts de ma vie et mon asile assuré à l'heure de ma mort. Soyez donc, ô Cœur de bonté, ma justification envers Dieu le Père, et détournez de moi les traits de sa juste colère. O Cœur d'amour, je mets toute

1. *Recueil des vertus de feu notre très honorée Mère Louise-Henriette de Soudeilles. Manuscrit de Nevers.* Voici faite par les religieuses de Nevers, la description de la grande image envoyée par la sainte à la Mère de Soudeilles ; elle est conservée précieusement dans un cadre à double verre qui contient aussi la consécration et la lettre autographe qui l'accompagnaient. « Cette image, précieuse à tant de titres, est peinte en miniature sur une feuille de vélin ; elle forme un rond dont le diamètre est de 13 centimètres ; les marges ont été coupées. Au centre est le Sacré-Cœur entouré de huit jets de flammes et surmonté d'une croix. La plaie béante de ce divin Cœur, découpée horizontalement, laisse échapper des gouttes de sang et d'eau dont le mélange forme, du côté gauche, un nuage sanglant. On lit, au milieu de la plaie, le mot *Charitas* écrit en lettres d'or. Autour de cet aimable Cœur règne une première couronne de nœuds entrelacés, anciennement appelés lacs d'amour, et autour de celle-ci une couronne d'épines très mince et très déliée. Des cœurs sont enlacés dans ces deux couronnes. La Bienheureuse donne ainsi, dans sa lettre, l'explication de cet emblème : « Ceux (les cœurs) qui sont dans la couronne d'épines qui environnent cet « aimable Cœur sont ceux « qui l'aiment et qui le suivent par les souffrances, et ceux qui sont dans les lacs « sont ceux qui l'aiment de l'amour de jouissance... » Au commencement de 1864, nous fîmes reproduire cette image du Sacré-Cœur, chez M. Bouasse-Lebel, éditeur à Paris. La pieuse miniature a été représentée juste à moitié de sa grandeur, par la chromo-lithographie. » *Notice historique sur le saint Cœur et les yeux de sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, p. 68.

ma confiance en vous, car je crains tout de ma malice et de ma faiblesse, mais j'espère tout de votre bonté. Consommez donc en moi tout ce qui vous peut déplaire ou résister. Que votre pur amour vous imprime si avant dans mon cœur que jamais je ne vous puisse oublier ni être séparée de vous ; je vous conjure, par toutes vos bontés, que mon nom soit écrit en vous, puisque je veux faire consister tout mon bonheur et toute ma gloire à vivre et à mourir en qualité de votre esclave. Ainsi soit-il[1]. »

Le 2 janvier 1687, la sœur Marguerite-Marie félicite la sœur Félice-Madeleine de la Barge des honneurs rendus au Cœur de Jésus dans la communauté de Moulins, et l'assure qu'il ne laissera rien périr de tout ce qui lui aura vraiment été consacré et dédié[2].

Vers la même époque, elle trouve une occasion inespérée de répandre sa chère dévotion, non plus parmi les religieuses de la Visitation, mais en plein peuple chrétien. Son frère Jacques est curé du Bois-Sainte-Marie, où Chrysostome s'est retiré en 1676, après la mort de M^me^ Alacoque. La sainte a fait près de lui, en 1686, une première démarche. Mais le curé du Bois-Sainte-Marie n'a rien répondu aux avances de sa sœur, laissant entendre assez par là qu'il n'est guère incliné vers le nouveau culte. Or, vers la fin de l'année, il tombe malade, et d'abord se voit réduit à l'extrémité. Trois médecins, mandés en hâte, se retirent sans rien conseiller, la mort est certaine. Le moribond

1. Il existe deux formules de cette consécration, toutes deux autographes, toutes deux conservées au monastère de Nevers ; l'une adressée à la Mère de Soudeilles, — c'est celle que nous venons de citer, — l'autre à la sœur Félice-Madeleine de la Barge. Elles sont presque identiques, les différences expliquent les quelques variantes que l'on trouve dans les reproductions de cette belle prière, devenue célèbre sous le titre de *Petite Consécration*. La sainte elle-même l'appelait ainsi (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 182) ; elle croyait que le Cœur de Jésus lui-même la lui avait inspirée, et elle écrivait le 21 août 1690, moins de deux mois avant sa mort, au P. Croiset : « Je vous dirai d'y mettre (dans son ouvrage) la petite consécration, laquelle, si je ne me trompe, venant de lui, il n'agréerait pas qu'elle y fût omise. » *Manuscrit d'Avignon*. Par un rescrit du 1^er^ juin 1897, S. S Léon XIII a enrichi cette prière de 300 jours d'indulgences ; en moins de deux années elle a été traduite en quarante langues. On écrivait à Annecy, le 29 juin 1903, que Mgr l'Archevêque de Tokio venait d'approuver la traduction japonaise ; G. II, 383.

2. L'autographe de cette lettre est au monastère de Riom.

ne voit plus, n'entend plus, il ne reconnaît plus personne, il ne peut rien prendre ; la bouche est si hermétiquement fermée que, voulant lui faire avaler une cuillerée de sirop, on brise une dent et la cuillère aussi. Chrysostome envoie un exprès de nuit à Paray, prévenir sa sœur. Celle-ci répond qu'elle ne croit pas à la mort de son frère ; après quelques instants passés devant le Saint Sacrement, elle revient, et, d'un air assuré, affirme et écrit qu'il ne mourra pas. Huit jours après il est guéri[1].

Le 22 janvier, la sainte lui rappelle que cette guérison inattendue n'a été accordée qu'à une condition : il doit s'engager à correspondre à toutes les grâces du Cœur de Jésus[2]. Le plus sûr moyen, comme le plus court, c'est de se consacrer à ce divin Cœur ; il arrivera ainsi à se corriger de ses défauts et à marcher vite vers la perfection. Jacques ne fait pas attendre sa réponse. Avec une candeur charmante, il avoue ses torts et met son âme à nu sous le regard de sa sœur bien-aimée. Elle en fut touchée au dernier point. Sa réponse est admirable ; elle console, elle encourage, elle conseille ; et tout à coup, se rappelant qu'elle écrit à un prêtre, elle s'humilie ; elle excuse sa liberté par la tendresse de son cœur, « lequel serait moins sensible à votre vrai bien s'il vous aimait moins ; mais je ne veux pas en user autrement avec vous, que je ne considère plus que comme un autre moi-même. » Elle l'engage à prier pour elle, pour sa conversion, à l'aider par ses saints sacrifices : elle pourra peut-être ainsi apprendre à mieux souffrir. C'est un si grand bien que la croix, un trésor inestimable, et toujours elle s'en montre plus affamée. « L'on m'a ouvert, ces jours passés, un doigt avec un

1. *Procès de* 1715. *Déposition de Chrysostome Alacoque.* Cf. *Mémoire* de Chrysostome Alacoque. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 402 ; G. I, 495.

2. Il y avait en outre trois défauts à retrancher de sa vie. Le premier « l'attache aux choses de la terre, et surtout l'amour sensuel du plaisir des sens, où est compris le jeu.. » Il paraît que le bon curé de Bois-Sainte-Marie était un joueur forcené, au point d'y passer quelquefois la nuit. Sur Jacques Alacoque on peut consulter Mamessier, *Parenté de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*, p. 33, sqq. 2e édit.

rasoir jusqu'à l'os. La douleur me semble un précieux gage de l'amour de Notre-Seigneur[1]. »

Quelques semaines plus tard, ce sont des félicitations et des encouragements pour le zèle de Jacques à aimer et glorifier le Sacré-Cœur, « en le faisant connaître. »

Chrysostome seconde les efforts de son frère. Frappée de la guérison que sa sœur lui avait si nettement prédite, il se sent porté à suivre, lui aussi, les conseils qui viennent de Paray. Dans son empressement pour la nouvelle dévotion, il conçoit l'idée de bâtir et d'orner à ses frais, dans l'église du Bois-Sainte-Marie, une chapelle au Sacré-Cœur. Jacques ne veut pas rester en arrière; avec une égale générosité, il fonde, dans cette même chapelle, une messe pour chaque vendredi de l'année; le premier vendredi du mois, elle sera chantée solennellement. A ces nouvelles, la sœur Marguerite-Marie tressaille : ses espérances sont dépassées, elle l'avoue naïvement, et sa joie déborde. A Jacques elle écrit :

« Vous ne pouviez me donner une plus sensible joie, mon très cher frère, qu'en me témoignant le zèle dont l'adorable Cœur de Jésus vous anime à l'aimer et à le faire connaître, aimer et honorer, en tâchant

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 150. Déjà la sainte avait souffert en 1685 de ce mal de doigt, elle en souffrit encore en 1688, et cette fois, estime qu'elle dut sa guérison au P. de la Colombière, *Vie et Œuvres*, t. II, p. 200. Dans l'occasion qui nous occupe, il ne faut pas juger sa souffrance par la phrase intercalée dans la lettre de son frère. Plusieurs semaines, elle porta son mal sans se plaindre, obligée de se lever la nuit, tant la douleur était vive. Une des pensionnaires, — elle était alors leur maîtresse, en même temps qu'assistante; — s'en aperçut. La Mère Melin avertie lui demande pourquoi elle ne se plaint pas : « C'est si peu de chose que cela ne méritait pas d'en parler. » C'était si peu de chose que le docteur Billet dut appeler un chirurgien. Il fallut fendre le doigt jusqu'à l'os, et pendant l'opération, pas un mouvement, pas une plainte, « ce qui charma ces messieurs qui en restèrent fort édifiés. » Il en fut de même pour tous les pansements, et le chirurgien dans l'admiration répétait agréablement : « Qu'il fait bon être sainte ! » Pour la sœur Marguerite-Marie, elle estimait que la charité de ses sœurs lui faisait oublier sa douleur. « La nature se contente tellement, quand elle se voit flattée et compatie, écrivait-elle à la Mère Greyfié, que cela m'empêchait de pouvoir compter pour une souffrance mon mal de doigt, parce qu'on me disait sans cesse que je souffrais beaucoup. Il me semblait qu'on me le devait dire pour se moquer de moi, de me voir si sensible à une si légère douleur. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 167 ; t. I, p. 289 ; Cf. G. II, 350, 166.

d'établir, de tout votre pouvoir, le règne de son pur amour dans les âmes. Ah ! il est vrai que vous m'avez prise par tout ce qui est plus capable de toucher mon chétif cœur, qui n'est sensible qu'à cela, qui ne désire et ne respire que pour voir régner Celui de notre bon Maître dans tous les cœurs capables de l'aimer. C'est maintenant que je ne peux plus douter de la sainte union que son pur amour a faite dans nos cœurs, puisqu'il vous a donné un désir que je n'avais jamais osé vous proposer... Que de consolations pour moi de vous voir si libéral envers cet aimable Cœur de Jésus[1]. »

Et à Chrysostome :

« Nous voyons bien maintenant qu'il faut exécuter ce que vous m'avez proposé, sans jamais vous en dédire ; et vous me donnerez une des plus grandes consolations que je puisse recevoir en cette vie mortelle, puisque rien ne m'y peut réjouir que de voir aimer, honorer et glorifier ce divin Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et le bonheur de m'y pouvoir consommer en souffrant pour son amour. O mon cher frère, que vous serez heureux s'il vous fait une si grande grâce que de pouvoir venir à bout de votre entreprise[2] ! »

Il ne faudrait pas pourtant nous y tromper ; le zèle tout ardent de la sœur Marguerite-Marie n'est ni téméraire, ni imprudent.

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 187 ; G. II, 388, 389.

2. *Ibid.*, t. II, p. 158. La chapelle ne fut achevée que deux ou trois ans plus tard. Des retards survinrent, et des difficultés dans lesquelles la sainte eut à soutenir le courage de ses deux frères. Tout était achevé cependant, lors de sa mort ; trois semaines avant, M^me^ Alacoque y avait été inhumée. Voici l'acte mortuaire : « Aujourd'hui, vingt troisième septembre mil six cent nonante, par moi soussigné a été inhumé en la chapelle du Sacré-Cœur par moi fondée en l'église du Bois-Sainte-Marie, damoiselle Angèle Aumosnier, femme de M. Chrysostome Alacoque, avocat au parlement et juge du Terreau, après avoir reçu ses derniers sacrements... » ALACOQUE, curé du Bois.

Les registres du Bois-Sainte-Marie ne contiennent pas l'acte mortuaire de Jacques Alacoque ; dans celui de Chrysostome, 23 juillet 1719, il n'est pas question de la chapelle du Sacré-Cœur ; mais celui de damoiselle Etiennette Mazuyer, sa seconde femme, nous apprend qu'elle fut enterrée le 5 juin 1738, « dans sa chapelle du Sacré-Cœur. » Il est donc à peu près certain que Jacques et surtout Chrysostome Alacoque reposent dans le même endroit. C'est d'ailleurs la tradition du pays. Il est regrettable que, lors des réparations faites à l'église du Bois-Sainte-Marie de 1849 à 1854, on ait fait disparaître les derniers vestiges de la pieuse et si intéressante chapelle. G. II, 358.

Elle encourage, elle n'excite pas la première, il faut que l'initiative vienne d'ailleurs, c'est-à-dire du ciel. Chrysostome, pendant quelque temps, ne lui parle plus de son dessein, elle-même se tait alors ; « parce que les dévotions ne sont jamais bien solides, si elles ne viennent du mouvement de la grâce[1]. » Dans une lettre à la Mère de Saumaise, elle écrit avec joie que, maintenant, ses deux frères et toute leur famille sont prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour soutenir et accroître cette sainte dévotion, mais elle affirme que c'est le Sacré-Cœur qui inspire leur générosité ; « car je ne leur en ai point parlé, quelque envie que j'en eusse, aimant beaucoup mieux que cela soit venu d'eux-mêmes[2]. »

Discrétion et suavité, voilà les deux nuances caractéristiques de son zèle. Dijon s'agite, et la sœur Jeanne-Madeleine ne recule devant aucun obstacle : « J'espère que tout ce que vous me marquez touchant la dévotion de ce divin Cœur se fera avec le temps, écrit la sœur Alacoque, mais il faut attendre avec patience. Car sa grâce agit doucement et suavement, quoique fortement et efficacement[3]. » Le P. Croiset, dans la pensée de la sainte, est un de ceux qui doivent introduire la dévotion dans la Compagnie de Jésus : « Oh ! quelle grâce pour vous si cela est, et si vous secondez ses desseins ; mais le tout, doucement et suavement, suivant les moyens qu'il vous en fournira ; en lui laissant le succès de tout[4]. » La Mère de Saumaise tient la place du P. de la Colombière ; depuis son départ pour le ciel, elle est, dans la pensée de la sœur Marguerite-Marie, qui croit bien exprimer celle du Sacré-Cœur lui-même, la principale ouvrière, la grande propagatrice du nouveau culte. Sa fille de Paray lui écrit : « La dévotion ne veut pas être forcée, mais il (le Sacré-Cœur) veut s'insinuer doucement et suavement dans les cœurs, par la suave onction

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 158, G. II, 358.
2. *Ibid.*, p. 260 ; G. II, 450.
3. *Ibid.*, p. 268 ; G. II, 460
4. *Deuxième lettre au P. Croiset. Manuscrit d'Avignon.*

de sa charité, à la façon d'une huile, ou plutôt d'un baume précieux dont l'odeur et la liqueur se répand doucement[1]. »

Cette méthode d'ailleurs réussit mieux que toute autre, la Providence divine le voulant ainsi. Le 15 septembre 1686, on ne l'a pas oublié, elle avait envoyé à la Mère de Soudeilles la *Retraite spirituelle* du P. de la Colombière, la petite consécration et deux images représentant le Sacré-Cœur. La Mère de Soudeilles, sans la prévenir, extrait du volume de la *Retraite spirituelle* le passage relatif à la dévotion au Sacré-Cœur, y joint la petite consécration, une amende honorable au Cœur de Jésus, les litanies de ce divin Cœur et celles du Cœur de Marie, et fait imprimer le tout à Moulins, chez la veuve de Claude Vernoy, imprimeur de la ville et du Collège Royal, aux Armes de France. Quand tout est prêt, elle envoie à la sœur Marguerite-Marie le petit in-12, qui porte pour titre : *La Dévotion au Cœur de Jésus-Christ pour les premiers vendredis de chaque mois*. Quelle joie à l'arrivée du modeste volume, mais aussi quelle confusion. Un exemplaire néanmoins part aussitôt pour Dijon. Voici un « petit livret que la Mère de Soudeilles a fait imprimer, après que quelques personnes de considération[2] et que je ne connais pas lui eurent fait présent des litanies de ce Sacré-Cœur, de l'amende honorable, et le reste, qui m'a donné ce qui m'est dû, qui est des confusions effroyables. En le lisant, vous comprendrez bien ce que je veux dire, sans qu'il soit besoin que je m'en explique davantage, et dont j'aurais sujet en quelque façon de vous accuser ; mais la volonté de Dieu soit faite[3]. »

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 281 ; G. II, 475.

2. La tradition du monastère de Moulins, toujours vivante dans celui de Nevers, nous apprend qu'elles étaient ces personnes de considération : c'étaient les religieuses du monastère de Nantes. Il convenait de le faire connaître ; car ces litanies de 1686 ou 1687 ont servi, avec celles du livret de Dijon (1689), et celles du P. Croiset (1691), à composer celles que nous récitons aujourd'hui, et qui ont été approuvées par décret de la Sacrée Congrégation des Rites le 27 juin 1898. Quinze invocations y ont absolument le même sens que dans le livret de Moulins, et plusieurs sont reproduites textuellement.

3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 152 ; G. II, 353, 354. Mgr Bougaud (*Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie*, p. 355, note 10e édit.) supplie tous les monastères

Encore une nouvelle graine jetée au vent. Après l'image, voilà le livre ; un tout petit volume de douze pages, facile à lire et à répandre, qui se recommande du nom et de la sainteté du P. de la Colombière ; il est à Moulins, à Paray, à Dijon, où ne sera-t-il pas demain, porté par le souffle de Dieu ? Mille voix, mille cœurs vont répéter la consécration sortie de l'âme de la sœur Marguerite-Marie, et cette amende honorable, venue on ne sait d'où, peut-être de Nantes, comme les litanies : « Faites, Cœur débonnaire, que mon cœur ne s'éloigne plus de vous, que ses affections soient réglées par les vôtres, que ses désirs, ses pensées et ses actions soient conformes aux vôtres. Faites, enfin, qu'il ne vive, qu'il n'agisse, qu'il ne respire, qu'il ne soupire, qu'il n'ait aucun mouvement que pour vous. Soyez son Roi, son Époux, son Ami, son Guide, son Espérance, son Appui, sa Joie et son Tout dans le temps et dans l'éternité. Amen. » Le murmure paisible qui remplit doucement les chapelles de la Visitation Sainte-Marie va bientôt se répandre au dehors, on ne l'arrêtera plus ; la vague sonore, grossissant avec les années qui tombent et les siècles qui fuient, envahissant l'un après l'autre tous les pays catholiques, ébranlera enfin le monde entier et fera retentir, sur tous les peuples, le cantique immortel de la bonté, de l'amour et de la royauté du Cœur sacré de Jésus. *Cor*

de la Visitation de rechercher ce petit livret de Moulins ; il aurait été heureux de connaître ce qui avait, donné des confusions effroyables à la sœur Marguerite-Marie. Nous le savons aujourd'hui à n'en pas douter. Le livret de Moulins, dont il existe un exemplaire au monastère de Nevers, contient l'extrait de la *Retraite spirituelle du P. de la Colombière* (pp. 3-5) la petite consécration (5, 6), l'amende honorable au Cœur de Jésus (6, 8), les Litanies du Cœur de Jésus (8-10), les Litanies du Cœur de Marie (10-12). Et c'est tout. La sainte nous donne donc véritablement la table des matières dans la lettre à la Mère de Saumaise citée plus haut ; ce qui lui a causé une étrange confusion, c'est le texte du P. de la Colombière d'abord, et puis la petite Consécration. Le doute ne semble plus possible. On comprend d'ailleurs qu'elle puisse, en quelque façon, accuser la Mère de Saumaise, c'est elle qui l'a mise en rapport avec le P. de la Colombière et la Mère de Soudeilles ; sans eux, son secret restait ignoré. — Dans la *Seconde Lettre au P. Croiset (Manuscrit d'Avignon*, Cf. édit. Albanès, p. 31) la sainte nous apprend en outre que dans le livret de Moulins se trouvent « les litanies du Sacré-Cœur de la très sainte Vierge. » Cette fois, la table des matières est complète.

Jesu bonitatis oceanus, Cor Jesu fornax amoris, Cor Jesu rex et centrum omnium cordium, miserere nobis.

Dijon montre d'ailleurs le même zèle que Moulins, et en y arrivant, dans les premiers mois de 1687, le petit livret de la Mère de Soudeilles trouve des cœurs bien disposés. Les ambitions y sont plus grandes. Livres et images, cela ne fait pas assez de bruit, cela ne frappe assez ni les yeux, ni les sens. On rêve quelque chose de mieux. Presque toutes les récréations se passent à parler de la nouvelle dévotion. Par elle, la maison s'est transformée et chaque religieuse se fait un plaisir de communiquer à ses sœurs les inspirations de son zèle. Depuis quelque temps déjà la pensée leur est venue de composer des litanies et une messe du Sacré-Cœur. Après avoir manié le crayon, la sœur Jeanne-Madeleine Joly tient la plume. Pour aider et perfectionner leur travail, les religieuses s'adressent à leur confesseur, M. Charolais ; il le corrige et le traduit en latin. Il recherche, en outre, dans la Sainte Écriture, les textes qui lui paraissent se rapprocher le plus de la nouvelle dévotion. La Mère Marie-Dorothée Desbarres, supérieure, fait imprimer des litanies et cette messe en secret ; elle tente, par une audacieuse démarche, de les faire approuver directement à Rome[1]. M. le chevalier

1. Je suis dans cet exposé historique une note manuscrite, dont l'écriture est de la fin du XVII^e^ siècle ou du commencement du XVIII^e^, on la conserve au monastère de Nevers. Les *Annales* du monastère de Dijon racontent les faits d'une autre façon. La sœur Joly aurait composé elle-même les Litanies, l'Office et la Messe que M. Charolais aurait simplement traduite en latin. Je ne crois pas que l'office du Sacré-Cœur fut imprimé dans le petit volume envoyé à Rome par la M. Desbarres, et la raison me semble assez claire. Au moment où l'affaire est pendante à Rome, la sœur Marguerite-Marie envoie un office du Sacré-Cœur à la Mère de Saumaise, pour le faire imprimer si elle le juge à propos, et « *mettre ensuite des Litanies.* » (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 199, 200, 201.) Pareil envoi suppose, il me semble, que Dijon n'avait pas encore d'office du Sacré-Cœur. M. Gontier avait fait éditer à Dijon en 1653, le petit livre du P. Eudes : *La dévotion au très saint Cœur et au très saint nom de la bienheureuse Vierge Marie* ; il est moralement certain que M. Charolais connaissait le petit volume. L'introït *Gaudeamus omnes* se trouve et dans l'Office du P. Eudes et dans celui de Dijon ; cela ne prouve rien ; cet introït est d'un usage commun. Mais la dernière partie du graduel et l'*Alleluia* du temps pascal, sont exactement les mêmes dans les deux offices. Ils sont composés des mêmes textes de la Sainte Écriture, les modifications sont les mêmes. Sans doute l'office de Dijon indique les références ; et plusieurs modifications

Févret, frère d'une religieuse de Dijon, s'y rendait. Il emporte le précieux paquet, qu'il doit remettre à la supérieure de la Visitation. Celle-ci le confiera au cardinal Cibo, chargé de présenter la requête au Souverain Pontife. Grande joie à Paray, quand y parvient le récit de cette démarche. La sœur Marguerite-Marie tressaille de bonheur, elle redouble ses prières, et d'avance, n'attribue qu'à ses infidélités un insuccès possible.

« Il me semble que toutes mes prières et tout ce que je peux faire ne tend qu'à ce seul but, d'établir le règne du Sacré-Cœur, et maintenant d'obtenir l'entérinement de la requête que vous avez à Rome sur ce sujet. Je ne manque pas d'y intéresser la très sacrée Vierge et notre bienheureux Père de la Colombière, lequel, j'espère, nous y sera d'un très grand secours ; car si vous tenez sa place sur la terre, je crois qu'il tient aussi la vôtre dans le ciel, pour aimer et glorifier ce divin Cœur. J'espère toujours que nous obtiendrons ce que nous souhaitons pour la gloire de cet aimable Cœur, à moins que mes grandes infidélités n'y mettent obstacle[1]. »

s'imposaient ; il semble cependant que M. Charolais avait sous les yeux l'office du P. Eudes ; les deux emprunts paraissent certains ; il n'y en a pas d'autres. Cf. R. P. Lebrun *Le Bienheureux Jean Eudes, et le culte public du Cœur de Jésus*, p. 127. C'est par M. Boudon, que M. Gontier avait pu connaître la fête du Cœur de Marie, et les Offices du P. Eudes, à Paris, dans la *Société des bons amis ;* ailleurs, je raconterai cette curieuse et très intéressante histoire; vraisemblablement, en 1689, M. Charolais ignore le nom de l'auteur de l'office du Cœur de Marie, il en est ainsi de la sœur Joly.

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 148. Une des causes qui laissent assez obscure la suite des démarches de Dijon, c'est l'indécision où nous sommes sur les véritables dates des lettres de la sainte à la Mère de Saumaise. Il semble très probable, par exemple, que les lettres LXXXIV^e^ et LXXXVIII^e^ sont de l'année 1687, et non 1688. La Bienheureuse envoie la *Petite Consécration* et la *Retraite spirituelle* du P. de la Colombière à la Mère de Saumaise le 14 septembre 1686 ; cette date est certaine. D'après *Vie et Œuvres*, lettre LIX^e^, c'est en mars 1687 qu'elle envoie à Dijon le livret imprimé de Moulins ; cette date semble exacte au moins pour l'année puisque le 17 juillet 1786 (*Vie et Œuvres*, t. I, p. 298), la Mère Greyfié remercie la sœur Marguerite-Marie de lui avoir envoyé ce même livret. Or la composition des Litanies de Dijon a dû précéder l'arrivée du livret de Moulins ; sans cela il eût été beaucoup plus simple de prendre celles du livret et de les envoyer à Rome. Le raisonnement n'est pas péremptoire, il est vraisemblable. Rome attendit deux mois pour donner sa réponse (note manuscrite de Nevers), les lettres LXXXIV^e^ et LXXXVIII^e^, semblent donc bien de 1687 ; la première est écrite pendant que l'affaire est pendante, la seconde aussitôt que le résultat connu à Dijon a été appris à Paray. J'ajoute bien volontiers, il faut être loyal avant tout, que le *Manuscrit de Roanne* qui cite la lettre LXXXVIII^e^ lui donne comme date 1688, et que d'autres raisons encore rendent cette date

Une religieuse de la Visitation, peu au courant des habitudes de Rome, pouvait espérer le succès de la démarche de la Mère Desbarres, mais, vraiment, l'affaire ainsi conduite ne pouvait aboutir; M. Charolais tout au moins aurait dû le comprendre. On répondit à toutes les sollicitations que la demande, pour avoir chance de réussir, devait être faite par l'ordinaire, c'est-à-dire, dans le cas présent, par l'évêque de Langres, dont la ville de Dijon dépendait. Il fallait donc tout d'abord obtenir son autorisation. C'était à recommencer.

La Mère de Saumaise confie sa peine et son insuccès au cœur aimant de sa fille de Paray; aussitôt, elle reçoit cette lettre vaillante, radieuse d'espérance et toute résignée.

« Enfin, ma bonne Mère, votre bon cœur est tout affligé par le refus qu'on vous fait à Rome au sujet de celui de notre adorable Sauveur, qui me semble, si je ne me trompe, vouloir que je vous en vienne consoler de sa part en vous disant ce qui m'a consolée moi-même. Après avoir entendu cette nouvelle qui fut un glaive qui me perça le cœur d'une vive douleur, je m'en allai jeter à genoux devant son image, pour lui en faire mes plaintes, mais je reçus cette réponse : « Pourquoi t'affliges-tu de ce qui sera à ma gloire, car à pré-« sent l'on se porte à m'honorer et aimer sans autre appui que celui « de la Providence et de l'amour même, et cela me plaît beaucoup. « Mais comme cette ardeur se pourra ralentir, — ce qui serait très « sensible à mon divin Cœur qui, étant la fournaise ardente du pur « amour, ne le saurait souffrir, — ce sera alors que je rallumerai ce « feu dans tous les cœurs, de tous ces privilèges et encore d'autres « plus grands. Mais je ne laisserai pas sans récompense les peines « prises pour cela. Demeurez en paix. » Ce que j'ai fait depuis sans m'en troubler aucunement, quoique j'en puisse entendre dire, et que même je sois demeurée dans l'incertitude si j'aurais la consolation de le voir. Mais il n'importe, pourvu qu'il se contente, je la serai aussi dans son contentement, privée de tous les autres[1]. »

probable. Les lettres portent dans l'édition Gauthey des numéros différents ; avec les tableaux il est très facile de les retrouver.

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 212, j'ai suivi le texte du *Manuscrit de Roanne* ; G. II. 413.

Une pareille lettre ne pouvait qu'encourager les sœurs de Dijon. Suivant les indications venues de Rome, elles s'adressent immédiatement à l'autorité diocésaine. Mgr Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes était alors évêque de Langres. Le *bon Langres*, comme on disait au XVII^e^ siècle, vivait en vrai gentilhomme, répandu dans le plus grand monde, mais, d'après Saint-Simon, il n'était pas fait pour être évêque[1]. Dangereusement malade, il ne peut s'occuper de l'affaire ; M. Amat, son vicaire général, s'en charge.

Le livre qu'on lui donne à examiner n'est pas tout à fait celui qui revient de Rome ; il contient ce dernier tout entier, mais il contient autre chose. Le petit volume de quarante-quatre pages, s'ouvre par quelques lignes très substantielles sur la nature de la dévotion au Sacré-Cœur : « L'objet particulier de cette dévotion, c'est l'amour immense du Cœur du Fils de Dieu qui l'a porté à se livrer pour nous à la mort et à se donner à nous au Très Saint Sacrement de l'autel. » La Mère de Saumaise, voulant sans doute ménager l'humilité de sa fille de Paray, a prié la sœur Joly de ne pas citer le passage de la *Retraite spirituelle* du P. de la Colombière que donnait le livret de Moulins. On renvoie seulement à cet ouvrage, dans une manchette du volume, comme d'ailleurs, un peu plus loin, à la préface des *Méditations pour le temps de Pâques*, du P. Nouet, de la Compagnie de Jésus. Dans un avertissement, le lecteur est prévenu que les « tableaux et les images qui représentent le Sacré-Cœur de Jésus-Christ sont tous emblématiques, et qu'en les honorant, on honore sa sacrée personne. » Les vendredis surtout sont consacrés à ce culte, et plus particulièrement les premiers vendredis de chaque mois ; on est invité à communier ce jour-là aux mêmes intentions que le jour de la solennité, vendredi dans l'octave du Saint-Sacrement.

1. Armand Jean, *Les évêques et les archevêques de France depuis* 1682 *jusqu'à* 1801, p. 227.

Suivent un office, une messe du Sacré-Cœur et des litanies différentes de celles de Moulins ; quatre prières achèvent le volume : une amende honorable, différente aussi de celle de Moulins, la petite consécration, une oraison de sainte Gertrude au Sacré-Cœur de Jésus, une autre oraison de la même sainte à la sainte Vierge.

Le livre plaît à M. Amat, il l'approuve, et, dès le 26 février 1689, le procureur du roi permet à Claude Michard d'imprimer, vendre et débiter le livre intitulé : *La dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ*[1]. Le livre s'enlève rapidement ; en 1698,

1. La Dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ contenant les motifs et pratiques de cette Dévotion, avec le petit Office, la Messe, les Litanies et quelques Prières pour honorer le Sacré-Cœur de Jésus.

A Dijon chez la Veuve d'Anthoine Michard Par son Fils Aîné Imprimeur et libraire, à saint Jean l'Évangéliste.

Avec Approbation et Permission

Il n'y a pas de date, mais cette édition est antérieure au 5 septembre 1689. A cette date en effet, M. Amat, vicaire général, approuve le livre en ces termes : « Nous Antoine Amat, prêtre, docteur en théologie, chanoine et archiprêtre de la cathédrale de Langres, vicaire général de Mgr l'Illustrissime évêque dudit Langres, pair de France, avons lu avec édification le petit Livret de la Dévotion au Cœur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ et nous l'avons approuvé avec plaisir, étant persuadé que tout véritable chrétien s'y doit porter, afin de n'avoir le cœur rempli que de ce qui remplissait celui de Jésus-Christ. Donné à Langres, ce 5 septembre 1689. « Amat, *vic. gén.* »

Or l'édition que nous venons de faire connaître au lecteur contient ces seuls mots : « Approuvé par M. Amat, docteur en théologie, chanoine et chantre de l'église cathédrale de Langres, vicaire général de Mgr l'Évêque, duc de Langres, pairs de France. » Cette simple approbation qui ne contient ni l'éloge expressif, ni le souhait de celle du 5 septembre 1689, semble bien avoir été la première donnée ; s'il avait eu le choix entre les deux, l'éditeur, pour le succès du livre devait évidemment préférer la seconde. Il y a plus. Nous savons par les *Annales* de Dijon (p. 147) que Mgr l'Évêque de Langres, revenu à la santé, approuva la permission donnée par M. Amat. Ce fait n'explique-t-il pas la différence des formules. M. Amat, qui n'a pu traiter l'affaire avec son évêque malade, se contente d'une simple approbation : soutenu par lui, il devient alors explicite, et ne craint pas d'exposer, dans toute sa netteté, une opinion qu'il sait conforme à celle de Mgr de Gordes.

Le volume dont nous nous occupons, qui se trouve au monastère de Nevers, a donc été imprimé avant le 5 septembre 1689, à Dijon ; et c'est bien une édition du livret de la sœur Joly. Est-ce la première ? Les *Annales* parlent d'une édition de 1686, mais il m'a été impossible d'en trouver trace ; *Vie et Œuvres*, t. II, p. 128, cite une lettre écrite en 1686 par la sœur Marguerite-Marie à la sœur Joly, où l'éditeur voit une allusion au livret de Dijon. C'est une simple interprétation, interprétation qui, en outre, ne repose sur rien. La lettre XLVIII[e] est en réalité

on imprimait la cinquième édition, revue, corrigée, augmentée.

Avant l'approbation du volume par le procureur du roi, une messe en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus avait été célébrée dans l'église de la Visitation de Dijon. La Mère Desbarres finissait son temps de supériorité à l'Ascension de 1689; avant, par conséquent, la fête du Sacré-Cœur. Par une délicatesse charmante, M. Amat veut qu'ayant été à la peine, elle soit à l'honneur; il autorise donc les religieuses à célébrer la nouvelle solennité le premier vendredi de février, qui, cette année, tombe dans l'octave de saint François de Sales[1]. Il permet qu'on expose le Saint Sacrement. M. Bouhier, doyen de la Sainte-Chapelle, supérieur de la communauté, tient à honneur de dire le premier la messe du divin Cœur, il le fait avec tous les encensements et la pompe des grandes fêtes. Dans leur reconnaissance, dans leur joie, dans leur amour, la très honorée Mère Desbarres, la sœur de Saumaise, la sœur Joly, toutes les religieuses de la communauté de Dijon s'unissent aux voix et aux cœurs qui chantent : *Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes sub honore sacratissimi Cordis Jesu.* « Joie pour tous dans le Seigneur. Célébrons le jour d'allégresse dédié au très sacré Cœur de Jésus :

le début de la lettre CVI[e]; les *Annales* manuscrites du monastère de Dijon, p. 401 *bis*, le *Manuscrit de Roanne*, et Mgr Languet, *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 366, en font foi : on ne trouve de mention sûre du livret de Dijon, qu'en avril 1689, *Première Lettre au P. Croiset*. C'est bien l'époque où a dû paraître notre édition. Pourtant à comparer la lettre XCV[e] de *Vie et Œuvres*, avec la *Circulaire* du 11 avril 1689, envoyée à tous les monastères de la Visitation par la Mère Desbarres, il est certain que cette édition n'est pas la première : une autre plus courte et très rapidement épuisée avait dû la précéder.

Et que contient le livret de Dijon ? Comme du livret de Moulins, c'est la sœur Marguerite-Marie qui nous en donnera la table. Ces quarante-quatre pages renferment la messe du Sacré-Cœur (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 229) ; l'office du Sacré-Cœur composé par le P. Gette, de la Compagnie de Jésus (*Première lettre au P. Croiset*, à la fin), des litanies du Sacré-Cœur (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 201) ; voilà bien le fonds de notre ouvrage. Nous pouvons essayer une contre-épreuve. Le livret de Dijon ne contient pas « les litanies du Sacré-Cœur de la très sainte Vierge » (*Deuxième lettre* au *P. Croiset*, édition Albanès, p. 31) ; elles ne sont pas non plus dans notre volume.

De cette longue note, on peut donc, sans trop de témérité, conclure que le volume conservé à Nevers est bien une édition du livret de la sœur Joly.

1. C'était le 4 février.

cette solennité réjouit les anges, et ils louent le Fils de Dieu[1]. » « Gloire à Dieu, au plus haut des cieux. » Elles sonnent ensuite toutes pacifiques, les paroles de Bethléem qui accompagnèrent si doucement les premiers battements du cœur de l'Enfant-Dieu. « Prions », dit alors le prêtre. « O Dieu, qui, par les sentiments ineffables de sa charité, avez rendu aimable à ceux qui vous sont fidèles, le Cœur très saint de Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur, accordez-nous, pendant cette vie, la grâce de la vénérer et de l'aimer ; alors, avec Lui, et par Lui nous pourrons mériter de vous aimer et de l'aimer lui-même, comme aussi d'être aimé de vous et de Lui, dans le ciel, éternellement[2]. » Cette prière est magnifique, et par son origine, elle nous devient plus précieuse encore. La sœur Joly et M. Charolais ont eu, tous les deux, une bien touchante inspiration. Ils ont pris, sans y rien changer, l'oraison qui terminait les litanies du Sacré-Cœur de Jésus, dans le livret de Moulins, et la choisissant comme collecte, ils en ont fait l'âme de leur messe *Gaudeamus*. Ainsi tous les premiers efforts, Moulins, Dijon, et avec eux Paray qui les inspire, se trouvent réunis ; toutes les voix chantent, tous les cœurs battent à l'unisson : « *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum*[3]. » Mon cœur et ma chair tressaillent d'amour pour le Dieu vivant. »

Cette fête devait avoir un lendemain. Après Pâques, « temps auquel les églises se visitent en procession », M. Bouhier amena les chanoines de la Sainte-Chapelle à la Visitation et leur fit chanter en musique la grande messe du Sacré-Cœur. Les religieuses en éprouvèrent beaucoup de joie et leur dévotion s'en accrut.

1. Cette messe *Gaudeamus*, on le voit déjà, n'est pas celle du P. Eudes : les deux messes n'ont de commun que les sept premiers mots de l'Introït.

2. Deus qui sacratissimum Cor Jesu Christi Filii tui Domini nostri, fidelibus tuis, summo caritatis affectu amabile reddidisti : concede propitius, sic nos illud venerari et amare in terris, ut, per ipsum, et cum ipso, et te, et ipsum amare, et a te et ab illo æternum amari mereamur in cœlis. Per eumdem, etc.

3. Communion de la messe *Gaudeamus*.

Le Monastère de Paray, gagné enfin au nouveau culte, travaillait lui aussi à le répandre. Dès le début de 1687, une petite niche, donnant sur l'escalier qui conduit à la tour du noviciat, avait été transformée en oratoire du Sacré-Cœur. On y vénéra d'abord une simple image, celle que les novices de la sœur Marguerite-Marie avaient honorée, chacune à son tour, et portée sur elle comme un précieux trésor. En 1688, la sœur Marie-Madeleine des Escures fut chargée d'entretenir cet oratoire, et elle en fit un vrai bijou[1]. Cette même année, on remplaça la petite image par un tableau que la sœur de Farges avait fait faire. « Je vous dirai, écrit la Bienheureuse à la Mère de Saumaise, que nous avons un second tableau du Sacré-Cœur, où il y a, en bas, en place des deux anges (du premier), la sainte Vierge d'un côté et saint Joseph de l'autre, et entre les deux, une âme suppliante[2]. » Ce petit oratoire possède ses livres à lui. On conserve encore au monastère de Paray un *Recueil d'offices et de litanies*, à la première page duquel on lit cette note : « Ce petit livre doffice est destiné pour servir à la dévotion de celles qui visiteront l'oratoire du divin Cœur de Jésus qui est en Nazareth. Ayez s'il vous plaist la bonté de ne l'en point sortir.

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 192 ; G. II, 393.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 191. Ce tableau, disparu pendant la Révolution, a été rendu au monastère de Paray, en 1833. M^me^ de Moncolon avait enjoint à ses héritiers de faire cette restitution. Il se trouve maintenant dans le cloître du monastère, à l'endroit même où reposaient les restes de la sainte, lors de sa béatification, en 1864. « C'est une assez fine peinture à l'huile, de quarante centimètres de hauteur, sur trente de largeur. Le Cœur de Jésus, entouré de rayons et d'une couronne, est le centre du sujet ; dans le haut, le Père Eternel, environné d'anges, repose sur des nuages ; il tient d'une main le globe terrestre, de l'autre, il déroule une banderolle portant ces mots : *Hic est cor dilectissimi Filii mei, in quo mihi bene complacui.* Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, plane sur le Sacré-Cœur. Plus bas, du côté droit et sur des nuages, la très sainte Vierge, à genoux, l'indique du geste et du regard ; ces paroles tracées sur une légende semblent sortir de ses lèvres : « Aimez-le et il vous aimera. » Saint Joseph tient d'une main son lis, et de l'autre montre ce très doux Cœur en disant: « Venez, il est ouvert à tous. » La petite âme suppliante, coiffée et vêtue un peu selon la mode du temps, est vue de face ; elle joint les mains et lève les yeux avec une expression de confiance et d'amour très bien adaptée à sa légende, qui porte ces mots : « Je l'aime et me donne à lui. » *Vie et Œuvres*, t. I, p. 285, note ; G. I, 256, note.

25 décembre 1688. » Primitivement, les diverses brochures qui forment ce recueil étaient séparées, on ne les a réunies que plus tard sous une même couverture. Les pauvres feuilles, toutes jaunies par l'usage, attestent la dévotion de celles qui venaient s'agenouiller devant ce tableau[1].

Mais bientôt l'oratoire de Nazareth allait être remplacé, ou plutôt ce premier sanctuaire du Cœur de Jésus n'allait plus être le seul à recevoir les hommages et les prières des religieuses de Paray. Le 21 juin 1686, la Mère Melin et ses filles avaient formé le projet d'ériger une chapelle dans le jardin. Au mois de septembre 1688, elle est terminée, et, le 7 de ce même mois, bénite solennellement. Ce jour-là les prêtres du Mépart qui habitent Paray, et MM. les curés des paroisses voisines, invités, se réunissent à l'église paroissiale de Saint-Nicolas. De là, en

1. Le monastère de Dijon, possède un précieux manuscrit sur la couverture duquel on lit : « Ma sœur Marie-Madeleine (des Escures) prie vos Charités de ne pas oster ce livre du chœur, mais de vous en servir à vos dévotions ; il est de la Visitation Sainte-Marie de Paray. » Au milieu de nombreuses prières qui, presque toutes, s'adressent au Sacré-Cœur, il contient l'oraison suivante : « O bienheureuse amante du divin Cœur de Jésus, qui jouissez à présent du torrent de ses délices, et connaissez que tout le bonheur des âmes dépend de la fidélité qu'elles auront à se rendre vraies imitatrices des vertus de ce Cœur adorable, dans lequel vous avez puisé cet ardent amour qui vous a consommé de ses plus vives flammes, pendant votre vie, pour vous faire trouver de la douceur et de la suavité dans l'état de souffrance, d'humiliation et d'abjection où vous avez passé, faisant vos délices d'être dans l'oubli et mépris des créatures, pour être uniquement possédée par celui auquel vous vous étiez toute consacrée, pour ne plus avoir de plaisir en cette vie que celui de vous rendre une victime d'amour et de souffrance, afin d'honorer celle de (que) ce divin Cœur exerce continuellement sur nos autels en s'immolant à la divine justice pour détourner les châtiments que nos péchés attirent sur nous ; toute pénétrée de ces sentiments, je m'adresse à vous, ô bienheureuse amante, qui avez connu plus que personne les trésors de bonté et de miséricorde de ce Sacré-Cœur, vous en ayant fait la dépositaire pour les distribuer aux personnes qui s'adresseront à vous, faites donc, s'il vous plaît, que nous participions à ce trésor inépuisable, en répandant dans nos cœurs une petite étincelle de ce divin feu, qui vous brûle maintenant en la possession de votre bien-aimé, pour consommer toutes nos froideurs et lâchetés, afin qu'à l'avenir, toutes mes délices soient de vivre en silence, humilité, simplicité et parfaite exactitude à tous mes devoirs, pour mériter le bonheur d'être un jour avec vous, pour bénir et jouir éternellement des délices de ce divin Cœur. Ainsi soit-il. » Cette prière ne peut évidemment s'adresser qu'à sainte Marguerite-Marie : c'est donc vraisemblablement la première formule d'hommage qui lui ait été adressée, sans doute par la sœur Marie-Madeleine des Escures, sa grande et sainte amie. A ce titre, elle mérite d'être conservée.

procession, ils se dirigent vers l'enclos de la Visitation, le traversent et montent vers l'angle nord-est du jardin; là s'élève la nouvelle chapelle. Ils n'entrent pas seuls; une foule de personnes pieuses les accompagnent. C'est le premier pèlerinage à la Visitation Sainte-Marie de Paray! La cérémonie, commencée à une heure de l'après-midi, se prolonge jusqu'à trois heures. Quelle joie! Quelle reconnaissance dans toutes les âmes! Depuis deux ans, sous l'influence de la dévotion au Cœur de Jésus, il s'est fait, dans la communauté de Paray, un changement que tout le monde admire. L'oraison, la mortification, le silence, la modestie et les autres vertus religieuses, pratiquées avec plus de soin, ont montré quels flots de grâce le Sauveur a résolu de verser sur ceux qui rendent à son amour le culte suprême qu'il mérite. Par ses humiliations volontaires, par ses souffrances, par sa charité, par son zèle d'apôtre, sainte Marguerite-Marie avait secondé les desseins du ciel. Elle est là toute recueillie, à genoux, du côté du jardin, immobile, « tout ainsi qu'une statue », ravie et abîmée en Dieu. « Je mourrai maintenant contente, puisque le Sacré-Cœur de mon Sauveur commence à être connu », écrivait-elle à la Mère Greyfié après le 21 juin 1686. Avec combien plus de raison, en 1688, peut-elle laisser jaillir de son âme le *Nunc dimittis* de la reconnaissance et de l'amour. Mais rien n'a trahi son secret; il serait téméraire d'essayer de soulever, même respectueusement, le voile qu'elle tient baissé sur son âme. Son extase dure trois heures. Beaucoup d'assistants sont venus avec le secret désir de l'entretenir, car maintenant on ne peut plus cacher les divines merveilles, et tout Paray connaît quelque chose des saintes prédilections de Dieu. Cette attente fut trompée; sa prière ne cessant pas, les fidèles et les prêtres « se retirèrent sans oser réveiller et rappeler sur la terre cette bien-aimée du Bien-Aimé[1]. »

1. *Histoire de la Fondation du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Paray-le-Monial*, t. I, p. 104.

Sans essayer de pénétrer le secret du roi qu'elle n'a pas voulu nous révéler, il suffit d'entrer un peu dans sa vie intime des dernières années, pour comprendre la facilité qu'elle trouve, dans sa reconnaissante tendresse, de s'unir à son Dieu. Depuis son vœu de perfection, formulé en 1686, Notre-Seigneur lui avait adressé quelques-unes de ses paroles d'amour qui bouleversent et ravissent une âme. Le jour du Vendredi Saint, 28 mars 1687, devant le tabernacle vide et le deuil de l'Eglise, un ardent désir lui vient de recevoir le Dieu de l'Eucharistie, et, d'une voix pleine de larmes, elle s'écrie : « Aimable Jésus, je me veux consommer en vous désirant, et ne vous pouvant posséder en ce jour, je ne cesserai de vous désirer. » Son Maître divin se hâte de la consoler de sa douce présence, et, touché de son appel, il lui dit : « Ma fille, ton désir a pénétré si avant dans mon Cœur, que si je n'avais pas institué ce sacrement d'amour, je le ferais maintenant pour me rendre ton aliment. Je prends tant de plaisir d'y être désiré, qu'autant de fois le cœur forme ce désir, autant de fois je le regarde amoureusement pour l'attirer à moi[1]. » Pour comprendre à quelle profondeur descendaient dans l'âme de la sœur Marguerite-Marie de pareilles

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 162, Cf. t. I, p. 290. Dans son *Autobiographie*, la sainte raconte la même grâce d'une façon un peu différente : « Une fois que je le désirais ardemment, mon divin Maître se présenta devant moi, comme j'étais chargée de balayures, il me dit : « Ma fille, j'ai vu tes gémissements, et les désirs de ton cœur me sont si agréables que si je n'avais pas institué mon divin Sacrement d'amour, je l'instituerais pour l'amour de toi, pour avoir le plaisir de loger dans ton âme, et prendre mon repos d'amour dans ton cœur. » Ce qui me pénétra d'une si vive ardeur, que j'en sentais mon âme toute transportée, et ne pouvais m'exprimer que par ces paroles : « O amour ! O excès de l'amour d'un Dieu envers une si misérable créature ! » Et toute ma vie cela m'a servi d'un puissant aiguillon pour m'exciter à la reconnaissance de ce pur amour. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 416. — Dès le XVIII^e^ siècle, à nombre d'écrivains cette faveur parut excessive et incroyable : et certainement elle est excessive, mais non pas incroyable; car nul excès n'est incroyable dans l'amour d'un Dieu, il n'y a que des excès infinis qui lui soient proportionnés. On peut consulter sur ce point, comme sur d'autres analogues, le beau livre du P. de Galliffet : *L'excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ*, 2^e^ partie, p. XVIII, sqq, comme aussi le *Discours* qui précède l'ouvrage de Mgr Languet, et la lettre du bienheureux Jean d'Avila citée dans *Œuvres complètes de sainte Thérèse de Jésus*, t. 2, p. 161, Retaux, 1907 ; G. II, 105.

paroles, il faudrait sentir la flamme d'amour qui la consumait.

Après l'avoir ainsi ravie et comme enivrée, son divin Maître laisse tomber sur elle des mots qui l'anéantissent. Il lui dit un jour d'une voix pleine d'autorité : « Je te rendrai si pauvre, si vile et abjecte à tes yeux, et je te détruirai si fort dans la penseé de ton cœur, que je pourrai m'édifier sur ce néant[1]. » Ici vraiment, idées et paroles, tout paraît divin, plénitude du sens, énergie tout scripturaire de l'expression, Dieu est là, et la sœur Alacoque n'est que son écho.

On le comprend mieux encore, en essayant de se rendre compte de l'effet produit.

« Ces paroles eurent tant d'effet sur moi que je n'y[2] pouvais penser qu'avec horreur, tant j'y voyais de misères. Je ne pouvais comprendre comment l'on me pouvait souffrir, tant je me voyais destituée de tout. J'avais une si grande crainte que les dons de Dieu me fissent estimer des créatures, qui louent souvent ce qui est digne de reproche, que j'aurais mieux aimé en être privée, et je craindrais moins toutes les fureurs de l'enfer que les louanges, qui jettent un poison secret dans l'âme, et qui la tuent imperceptiblement, si Dieu, par sa bonté, ne lui applique le divin épithème[3] de l'humiliation. »

Maîtresse des novices hier, aujourd'hui assistante de la communauté, et proposée demain aux suffrages des religieuses, comme supérieure, elle s'estime pourtant la dernière de toutes. Nul effort dans cette manière de penser, elle lui est naturelle ; plutôt qu'un raisonnement, c'est une vue si intime qu'elle n'essaie même pas de la discuter. Elle ne le pourrait pas, c'est la tendance et comme l'expression de tout son être. Elle s'étonne qu'on puisse trouver en elle quelque chose de bon, la confiance qu'on lui témoigne la couvre de honte, elle s'imagine la voler par son hypocrisie et sa dissimulation ; aussi supplie-t-elle ceux qui s'adressent à elle de ne point se laisser prendre à ses

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 163 ; F. II, 364.
2. *Y*, se rapporte non pas aux paroles, mais à elle-même.
3. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 290. Epithème, remède, le mot se trouve souvent dans les œuvres de saint François de Sales ; G. II, 365.

dehors et de rompre tout commerce[1]. Elle-même, pressée de vivre pauvre, inconnue, méprisée, malgré son vœu de 1684, malgré Dieu qui la pousse à l'apostolat, sent comme un besoin de solitude et de silence qui l'empêcherait d'écrire des lettres et d'aller au parloir, si l'obéissance et son Maître divin le lui permettaient. Nous en serions-nous douté à lire les brûlants encouragements qu'elle envoie à Moulins, Semur, et Dijon ; et cette victoire sur son désir, sur son besoin d'anéantissement et d'humilité, n'est-ce pas, précisément, la plus belle victoire de son humilité ? Elle apparaît plus éclatante, si l'on veut bien se rappeller que la sœur Marguerite-Marie se considère elle-même, et considère ses efforts, comme un des grands obstacles à la diffusion de la dévotion au Cœur sacré de Jésus.

Aussi quand elle parle de l'humilité, elle devient éloquente ; au contact de la pensée la phrase s'illumine, le cœur y met sa flamme.

« Ah ! que vous êtes obligée au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous tirer à lui par une voie si sûre comme est celle de l'humble anéantissement de vous-même ! Tenez-vous y fortement attachée, mon intime sœur, sans crainte ni curiosité de vouloir chercher ni savoir rien de plus que ce qui est propre à vous y conduire et vous y établir si solidement que vous ne vous en puissiez jamais détourner, ni en sortir. Servez-vous pour cela des moyens qu'il vous présente, profitant courageusement des occasions, car il ne se plaît que dans les âmes anéanties, lesquelles sont toutes en lui et trouvent tout en lui, lorsqu'elles ne sont rien en elles-mêmes[2]. »

Contre cet abaissement, les marques d'estime extérieures qu'on lui prodigue ne peuvent rien. En vain, on ne la nomme plus que la sainte, en vain écoute-t-on ses paroles comme des oracles, en vain la demande-t-on sans cesse au parloir pour obtenir conseil, encouragement, ou s'exciter à l'amour de Dieu, en vain conserve-t-on, comme des reliques, les objets qu'elle a

1. *Lettre à la Mère Marie-Félice Dubuysson.* L'autographe est à Nevers. *Cf. Vie et Œuvres*, t. II, p. 215 ; G. II, 416.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 264 ; G. II, 451.

touchés : les pensionnaires prient en grâce la sœur Anne-Alexis de Maréchalle de leur donner quelque chose qui lui ait appartenu, fût-ce de ses cheveux quand on les coupe ; tous ces témoignages, qu'elle les connaisse ou qu'elle les ignore, ne l'empêchent pas de ne souhaiter rien autre chose que le parfait oubli d'elle-même, sa perte et son anéantissement dans le divin amour.

« Enfin, chère amie, écrit-elle à la sœur de la Barge, il le faut donc aimer (l'aimable Cœur de notre bon Maître), quoi qu'il nous en puisse coûter ; mais le pur amour veut tout ou rien. N'ayons donc plus de réserve avec lui ; abandonnons-lui tout ce que nous sommes, sans nous mettre en peine de l'avenir, non plus que de réfléchir sur nous-même ni sur notre incapacité. Il aura soin de pourvoir à tout pourvu que nous le laissions faire. Que craignez-vous pour lui disputer ainsi le sacrifice entier de votre cœur ? Il est déjà à lui, mais il [le] veut posséder seul, c'est-à-dire vide de tout retour sur vous-même et libre, sans attache à quoi que ce soit, pour saint qu'il nous paraisse. Du moment qu'il nous l'ôte, il faut demeurer contente et conforme à sa très sainte volonté, dans la nudité et pauvreté de plaisir, d'ami, de consolation, de talent et même de vertu ; demeurant ainsi soumise à l'oraison et ailleurs en l'accomplissement de son bon plaisir, nous réjouissant lorsqu'il se trouve en l'anéantissement de tout ce que nous sommes et de toutes nos satisfactions. Notre cœur est si petit qu'il ne peut contenir deux amours, et n'étant fait que pour le divin, il n'a point de repos lorsqu'on y fait quelque mélange[1]. »

Sous la poussée de l'amour, voilà cette pauvre religieuse sans instruction qui parle comme saint Augustin. Mais, à l'amour, les paroles ne suffisent pas. Nous allons mieux le voir dans la suite de son apostolat. Soutenues par des grâces puissantes et des interventions célestes qu'il nous reste à raconter, ses audaces vont devenir incroyables.

1. Sur l'autographe conservé au monastère de Paray, la sœur de la Barge a écrit : « Je la reçus le lendemain des roys 1689. » — Les lettres écrites par la sœur Marguerite-Marie à la sœur de la Barge sont vraiment merveilleuses ; il est d'ailleurs impossible de mettre en doute leur authenticité ; nous avons les autographes.

CHAPITRE XIII

LA VISITATION ET LA COMPAGNIE DE JÉSUS LA FRANCE

1688-1689

La dévotion au Cœur de Jésus devait s'étendre à toute l'Église, et, comme elle, devenir catholique ; il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler l'apparition solennelle de juin 1675 et la demande de Notre-Seigneur : « Que le premier vendredi d'après l'octave du Saint Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur. » Grâce à la *Retraite spirituelle* du P. de la Colombière, grâce au petit livret de Moulins, grâce aussi à l'apostolat oral de la Mère de Saumaise comme encore de la Mère Greyfié, écho de la voix de sœur Marguerite-Marie, on comprenait donc chaque jour davantage le désir divin, et, par là même, dès 1686 et 1687, les fidèles du nouveau culte savaient où ils allaient ; leurs efforts ne tendaient à rien moins qu'à établir dans l'Église de Dieu une fête nouvelle. Le Cœur de Jésus devait être adoré non seulement dans les monastères des religieuses de la Visitation Sainte-Marie, non seulement dans quelques diocèses de France, mais dans le monde chrétien tout entier. Notre-Seigneur qui, à l'heure marquée, veut parfois nous découvrir lui-même toute l'étendue de ses desseins, développa dans des apparitions célèbres, en 1688 et 1689, le plan ébauché en juin 1675.

Le 2 juillet 1688[1], fête de la Visitation, la sainte obtient de

1. La Mère de Saumaise fait allusion, dans son Mémoire, composé en 1690, à cette révélation de la sainte. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 157 ; G. I, 97.

passer la plus grande partie de la journée devant le Saint Sacrement exposé, et son divin Maître l'y gratifie de plusieurs faveurs particulières. Elle se sent tout à coup attirée vers le Cœur divin, au dedans duquel il lui semble être renfermée. Là, elle goûte des joies qu'elle ne peut exprimer. Elle voit ensuite un lieu fort « éminent, spacieux et admirable en sa beauté. » Au centre, s'élève un trône de flammes ; sur ce trône, paraît le Cœur de Jésus, avec sa plaie qui jette des rayons si ardents et si lumineux qu'il n'est point de place qui n'en soit éclairée et réchauffée. D'un côté se tient la très sainte Vierge, de l'autre saint François de Sales et le P. de la Colombière ; les religieuses de la Visitation, accompagnées de leurs bons anges, remplissent tout l'espace libre ; elles tiennent chacune un cœur à la main.

La Mère de Jésus invite, par de maternelles paroles, ses filles bien-aimées à s'approcher ; elle veut les rendre dépositaires du précieux trésor, formé par le divin Soleil de justice, dans la terre vierge de son cœur où il a été caché neuf mois[1]. Montrant le Cœur sacré :

« Voilà, dit-elle, ce divin trésor qui vous est particulièrement manifesté par le tendre amour que mon Fils a pour votre Institut qu'il regarde et aime comme son cher Benjamin, et pour cela le veut avantager de cette possession par-dessus tous les autres. Et il faut que non seulement celles qui le composent s'enrichissent de ce trésor inépuisable, mais encore qu'elles distribuent cette précieuse monnaie de tout leur pouvoir, avec abondance, en tâchant d'en enrichir tout le monde, sans craindre qu'il défaille. Car plus elles y prendront, plus il y aura à prendre[2]. »

A l'apostolat des religieuses de la Visitation doit se joindre,

1. On peut lire dans *Vie et Œuvres*, t. II, p. 204, et t. I, p. 306 ; G. II, 406, comme aussi dans le *Manuscrit de Roanne*, le récit complet de cette vision. Il est bien curieux, et l'on y remarque assez facilement le travail qui se fait dans l'esprit de la sainte lorsque, rendue à elle-même, elle veut exprimer ce qu'elle a vu dans son extase. On y trouve de singulières réminiscences des lectures faites par la sœur Marguerite-Marie.

2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 205.

nous le savons déjà, l'apostolat des Pères de la Compagnie de Jésus, mais l'appel se précise, il n'est plus personnel comme en 1675, il s'adresse à l'ordre entier. La Mère de toute bonté se tourne vers le P. de la Colombière et lui dit :

« ...S'il est donné aux Filles de la Visitation de le faire connaître (ce trésor) aimer et distribuer aux autres, il est réservé aux Pères de la[1] Compagnie d'en faire voir et connaître l'utilité et la valeur, afin qu'on en profite, en le recevant avec le respect et la reconnaissance dus à un si grand bienfait. Et à mesure qu'ils lui feront ce plaisir, ce divin Cœur, source féconde de bénédictions et de grâces, les versera si abondamment sur les fonctions de leur ministère, qu'ils produiront des fruits au delà de leurs travaux et de leurs espérances, et même pour le salut et la perfection de chacun d'eux en particulier[2]. »

La même idée se retrouve dans une grâce[3] plus célèbre peut-être encore de 1689, mai ou juin. La dévotion au Sacré-Cœur est représentée comme un bel arbre : de toute éternité, il a été résolu que son germe serait déposé dans la terre de la Visitation et qu'il y étendrait en tous sens ses racines ; tour à tour, ses branches couvriront les diverses maisons de l'ordre ; chaque religieuse, à son gré, pourra en cueillir les fruits et s'en nourrir ; fruits de vie, qui rendront à chacune et à l'Institut entier sa santé primitive et toute sa force surnaturelle. Les désirs de Jésus vont plus avant. Après avoir mangé des fruits de cet arbre sacré, les religieuses doivent en cueillir d'autres et les donner à tous ceux qui désirent s'en nourrir ; qu'elles ne craignent pas de les voir manquer un jour, ils sont inépuisables. De même encore les Révérends Pères Jésuites ont été choisis « pour les distribuer et en faire goûter la douceur et suavité à un chacun[4]. »

1. *Le Manuscrit de Roanne* porte *votre*.
2. *Vie et Œuvres, loc. cit.*
3. Il est assez difficile de préciser si la sainte eut une vision corporelle, imaginative ou intellectuelle, ou simplement une inspiration plus marquée de la grâce. Les textes diffèrent : l'on en peut tirer l'une et l'autre conclusion.
4. *Lettre au P. Croiset*, 15 *septembre* 1689. Cf. *Lettre* du 10 août 1689, au même ; *Vie et Œuvres*, t. II, p. 262, etc. ; G. II, 455.

Le divin Cœur a un ardent désir de se voir connu, aimé et adoré particulièrement de ces bons Pères ; pour récompenser leur dévotion, il répandra sur leurs paroles l'onction de sa brûlante charité : « elles seront comme des glaives à deux tranchants, qui pénétreront les cœurs les plus endurcis des plus obstinés pécheurs pour en faire sortir la sainte source qui purifie et sanctifie les âmes[1]. »

Il est d'autres mentions explicites de ce double choix ; aucun doute ne reste possible sur une pensée aussi nette. La Visitation Sainte-Marie et la Compagnie de Jésus, qu'elles le veuillent ou non, sont compromises ; leurs membres ne peuvent se désintéresser du nouveau culte ; ils en sont les tenants obligés. On voit d'ailleurs, et je n'ai pas tout dit, les magnifiques récompenses personnelles et apostoliques, de leur zèle futur.

Aujourd'hui, c'est avec reconnaissance que les deux ordres religieux s'inclinent, dans un humble étonnement, devant cette élection divine. Mais il n'en fut pas toujours ainsi; vraiment ceux qui écrivent, sans sourciller, que la dévotion au Cœur de Jésus a été créée, au XVIII^e^ siècle, par les Jésuites avides de reprendre l'influence qui leur échappait, devraient bien, avant d'émettre de pareils paradoxes, étudier un peu les faits.

En communiquant le récit de sa révélation à la Mère de Saumaise d'abord, au P. Croiset ensuite, sainte Marguerite-Marie voulait sans doute exciter leur zèle ; mais si elle avait pu lire dans l'avenir, peut-être aurait-elle eu peur de sa démarche. Dans le monastère de Paray on lui avait opposé la Constitution XVIII^e^ ; et non pas seulement des religieuses médiocres, mais de saintes religieuses s'élevèrent contre sa tentative. Pouvait-elle donc penser que les autres monastères, où ni sa sainteté, ni les merveilles opérées en sa faveur n'étaient connues, se montreraient plus faciles à convaincre ? Sans doute, aujourd'hui, on l'écoute à Moulins, à Dijon, à Semur. Mais si la Mère de

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 234 ; G. II, 436.

Saumaise, si la Mère Greyfié ne l'y avaient pas soutenue de leur influence et de leur haute vertu, ne prévoit-on pas ce qui serait arrivé ? C'est donc une bien téméraire audace d'aller compromettre et toutes ses sœurs et les Pères Jésuites dans une telle entreprise. Elle a beau ajouter : « Vous aurez sujet, ma bonne Mère, de rire de ma simplicité à vous dire tout cela[1] » et demander le secret; le plus sûr moyen de garder son secret, c'était de ne rien dire elle-même. Mais elle suit le mouvement qui vient d'en-haut, elle obéit, et elle réussit, contre toute vraisemblance.

Parmi les religieuses de la Visitation, les avis au début sont partagés. Certains monastères admettent le nouveau culte, d'autres le rejettent. Il en est qui ne veulent prendre d'eux-mêmes aucune décision : les regards se tournent vers Annecy, vers la sainte source ; on interroge la très honorée Mère Aimée-Bénigne de Lucinge. La première réponse n'est certes pas encourageante :

« Plaise au Seigneur que nous concevions un nouveau désir de conserver nos plus petites pratiques, et qu'à l'exemple de ces vraies filles de la Visitation, nous n'ajoutions à nos saints exercices qu'une nouvelle ferveur ! Que la supérieure de chaque monastère et toutes les sœurs prennent soigneusement garde qu'on n'introduise aucune nouveauté, retranchant toute prétention de faire plus ou moins que ce qui est compris dans l'Institut. Voilà le motif, mes intimes sœurs, qui nous a engagées à n'entrer point dans ces pratiques si singulières qu'on a introduites depuis peu pour honorer le Sacré-Cœur de Jésus. Nous ne voulons pas pour cela avoir moins de religion envers le Cœur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous le regarderons toujours comme le centre de tous nos désirs et le comble de tous nos vœux[2]. »

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 234 ; G. II, 436.

2. *Circulaire* du 14 novembre 1693. Cf. Letierce, *Etude sur le Sacré-Cœur*, t. I, p. 344. Ce livre renferme des documents nombreux et ramassés à grand labeur ; il ne faut malheureusement pas trop se fier aux citations ; l'auteur les modifie souvent, changeant les mots, et quelquefois, bien involontairement sans doute, le sens lui-même. Cette liberté du P. Letierce rend son travail moins utile; il faut toujours le contrôler, toujours remonter aux sources, mais ce travail est précieux.

C'est-à-dire, et la Mère Marguerite-Joseph Costa du Villars s'en explique nettement deux ans plus tard, en 1695 : au monastère d'Annecy, les filles de saint François de Sales adorent le Cœur de Jésus comme *religieuses* et comme *chrétiennes*, mais elles ne se permettent en son honneur ni communions, ni prières extraordinaires, c'est-à-dire encore qu'il ne convient pas de suivre le mouvement de Paray, dont ces communions et ces prières font une partie essentielle. Peu à peu, l'opposition s'atténuera, je le sais bien ; mais quand elle cessera sous la Mère Greyfié, la sœur Marguerite-Marie sera morte depuis quinze ans[1].

La résistance des Jésuites fut plus longue. On croit généralement le contraire ; les livres du P. Croiset et du P. Froment semblent justifier cette opinion. Ils parurent avec l'*imprimatur* du provincial de Lyon, ils représentent donc, pense-t-on, les idées de la Compagnie de Jésus. Or il arriva que le zèle du P. Croiset fut condamné, à Rome même, par le R. P. Général Thyrse Gonzalez. Sans blâmer le culte du Sacré-Cœur de Jésus en lui-même, — *ut de cultu Cordis Jesus*, — il s'oppose à la confrérie particulière[2] qui en a été établie, comme encore à la communion du premier vendredi du mois. C'est, on le voit assez, la distinction qu'Annecy a faite. Le culte du Sacré-Cœur est mis hors de cause, on en prohibe seulement les nouvelles manifestations. Le R. P. Thyrse Gonzalez demande en outre le départ du P. Croiset, et malgré d'excellents renseignements qui lui parviennent du provincial de Lyon et du recteur du collège de la Trinité, il estime avantageux de ne l'y pas rappeler avant plusieurs années.

Voici qui semble peut-être plus décisif encore. On avait envoyé à Rome un volume intitulé : *De Cultu sacrosancti Cordis*

1. On peut consulter les *Circulaires* d'Annecy ; 15 février 1695 ; 2 avril 1697 ; 12 septembre 1703 ; 9 juillet 1705.

2. C'est la sainte elle-même qui, la première, avait parlé d'une confrérie, dans sa lettre du 10 août 1689, au P. Croiset.

Dei Jesu, traduction sans doute ou simple résumé du livre du P. Croiset. Les reviseurs du Collège romain l'examinèrent; leur jugement, daté du 25 mai 1697, a été conservé. Ils louent la science de l'auteur, la brillante composition de l'ouvrage, et reconnaissent combien le livre est apte à propager le culte et la dévotion au Sacré-Cœur ;

« Mais, ajoutent-ils, nous estimons tous meilleur de ne pas le laisser imprimer. Ce n'est pas aux nôtres de se charger d'une pareille affaire, nous pensons encore moins que Votre Paternité, — le jugement est adressé au R. P. Général, — doive employer ses soins et son influence à solliciter, pour cette dévotion, une fête solennelle dans l'Église universelle, surtout à cette époque où, de jour en jour, un grand nombre de nouvelles dévotions sont introduites, et si facilement rejetées par l'Église elle-même[1]. »

Comme au monastère d'Annecy, les idées changèrent à la maison professe de Rome, mais il n'en reste pas moins vrai que si les Jésuites devinrent les apôtres décidés de la dévotion au Sacré-Cœur, ils avaient commencé par prendre à son égard une attitude toute passive. Telle fut la direction générale donnée à l'Ordre, à la fin du XVII^e^ siècle ; si des particuliers, sous l'obéissance de leurs supérieurs immédiats, et dans des circonstances spéciales, agissent autrement, ce sont, jusque vers 1710, des exceptions.

Ces faits montrent assez dans quelles difficultés les nouvelles révélations de sainte Marguerite-Marie allaient jeter son œuvre, ou plutôt l'œuvre de Dieu. Mais la sagesse divine se rit de la prudence humaine. Sous l'inspiration du ciel, la fille d'un

1. Accepimus opusculum *de Cultu sacrosancti Cordis Dei Jesu*, et fatemur illud docte nitideque confectum et ad devotionem cultumque intentum perquam idoneum ; tamen omnes censemus magis expedire ut non imprimetur, neque a Nostris talis cura suscipiatur, multo minus ut eadem devotio opera et intercessione Vestræ Paternitatis solemni ritu ab Ecclesia universali impetretur, præsertim hoc tempore quo tot novæ devotiones in dies introducuntur et magna facilitate ab Ecclesia ipsa rejiciuntur. *Note des réviseurs du Collège romain*, 25 mai 1697. Cf. Letierce, *Etude sur le Sacré-Cœur*, t. II, p. 89 sqq., et *Le R. P. Jean Croiset*, par le R. P. E. Regnault, p. 37.

pauvre petit notaire royal de province, l'assistante inconnue d'un des plus humbles monastères de la Visitation, la sœur Marguerite-Marie Alacoque multipliant, comme à plaisir, les obstacles et les impossibilités, va s'adresser maintenant à Louis XIV lui-même, dans toute sa gloire, et tenter d'intéresser l'arbitre de l'Europe aux étranges sollicitations d'une religieuse que le cardinal de Bouillon a traitée de visionnaire et menacée de la prison. Voilà bien en effet comment, en 1689, se présente cet appel si touchant, si miséricordieux de Jésus, que nous nommons aujourd'hui : *Les demandes du Sacré-Cœur à la France.*

Dans la lettre où elle expose à la Mère de Saumaise les vues de Notre-Seigneur sur la Visitation, et compare la nouvelle dévotion à un grand arbre qui a pris son germe et ses racines au milieu des filles de saint François de Sales, la sainte s'exprime ainsi : « Mais il ne veut pas s'en arrêter là, il a encore de plus grands desseins qui ne peuvent être exécutés que par sa toute-puissance, qui peut tout ce qu'elle veut.

« Il désire donc, s'il me semble, entrer avec pompe et magnificence dans la maison des princes et des rois, pour y être honoré autant qu'il y a été outragé, méprisé et humilié en sa Passion, et qu'il reçoive autant de plaisir de voir les grands de la terre abaissés et humiliés devant lui, comme il a senti d'amertume de se voir anéanti à leurs pieds. Et voici les paroles que j'entendis sur ce sujet : « Fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Cœur — parlant de notre roi — que, comme « sa naissance temporelle a été obtenue par la dévotion aux mérites « de ma sainte Enfance[1] et de même il obtiendra la naissance de « grâce et de gloire éternelle par la consécration qu'il fera de lui-même « à mon Cœur adorable qui veut triompher du sien, et par son entre- « mise de celui des grands de la terre. » Il veut régner dans son palais, être peint dans ses étendards et gravés dans ses armes pour les rendre

1. *Vie de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement*, religieuse carmélite de Beaune, par le P. Amelotte de l'Oratoire. Paris, Le Petit, M. DC. LIV. (B. N. Ln ^{37}15745). Les textes principaux auxquels il est fait ici allusion se trouvent au livre VII, ch. I et VII, p. 260 et 296. On les trouve encore dans le P. Letierce : *Etude sur le Sacré-Cœur*, t. I, p. 262, note.

victorieuses de tous ses ennemis, en abattant à ses pieds ces têtes orgueilleuses et superbes pour le rendre triomphant de tous les ennemis de la sainte Église[1]. »

Deux mois plus tard, écrivant toujours à la Mère de Saumaise, sainte Marguerite-Marie revient sur son idée et précise certains détails. A la grandeur, à la majesté du début, il est bien facile de juger qu'elle est, tout entière encore, sous l'impression de la demande divine :

« Le Père Éternel, voulant réparer les amertumes[2] et angoisses que l'adorable Cœur de son divin Fils a ressenties dans la maison des princes de la terre parmi les humiliations et outrages de la Passion, veut établir son empire dans la cour[3] de notre souverain monarque, duquel il veut se servir pour l'exécution de ce dessein qu'il désire s'accomplir en cette manière, qui est de faire faire un édifice où serait le tableau de ce divin Cœur pour y recevoir la consécration et les hommages du roi et de toute sa cour. De plus, ce divin Cœur se voulant rendre le protecteur et défenseur de sa sacrée personne contre tous ses ennemis visibles et invisibles, dont il le veut défendre, et mettre son salut en assurance par ce moyen, c'est pourquoi il l'a choisi comme son fidèle ami pour faire autoriser la messe à son honneur par le Saint-Siège apostolique et en obtenir tous les autres privilèges qu'il [veut] accompagner cette dévotion de ce Sacré-Cœur, par laquelle il lui veut départir les trésors de ses grâces de sanctification et de salut, en répandant avec abondance ses bénédictions sur toutes ses entreprises qu'il fera réussir à sa gloire, en donnant un

1. *Manuscrit de Roanne.* Les différences avec le texte de *Vie et Œuvres*, t. II, p. 233, sont insignifiantes. Cf. *Lettre au P. Croiset*, 15 septembre 1689. Mgr Languet, qui cite (p. 241) le début de la lettre, s'arrête avant le passage relatif au roi.

2. Je prends ici encore le texte du *Manuscrit de Roanne*, presque entièrement conforme à celui de *Vie et Œuvres*, t. II, p. 260.

3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 260, donne un autre texte bien différent : *dans le cœur*. A examiner de près l'idée, il semble que le *Manuscrit de Roanne* a raison. Des deux lettres à la Mère de Saumaise, la première est la plus importante ; seule, elle donne le texte du Message à Louis XIV ; la seconde est un développement écrit deux mois plus tard, elle n'ajoute rien d'essentiel, et son autorité est moindre. Cf. *Le Message du Sacré-Cœur à Louis XIV et à la France*, par A. Hamon, Beauchesne, 1918, p.23-27.

heureux succès à ses armes pour le faire triompher de la malice de ses ennemis. »

Aux termes de ces deux lettres, Notre-Seigneur demandait donc à Louis XIV, par l'intermédiaire de la sœur Marguerite-Marie Alacoque, d'aider la nouvelle dévotion à pénétrer à la cour de France et chez les grands de la terre; pour cela, de s'y dévouer d'abord lui-même. Il précisait : le Sacré-Cœur devait être peint dans ses étendards et gravé dans ses armes. Louis XIV devait construire un temple (un édifice) et y exposer le tableau de ce divin Cœur pour qu'il y reçut « la consécration et les hommages du roi et de toute la cour; » en outre, il devait agir près du Saint-Siège pour obtenir l'approbation de la messe en l'honneur du Cœur de Jésus[1]. Par ces démarches il s'assurait la protection divine « contre tous ses ennemis visibles et invisibles », et aussi contre tous ceux de la sainte Église. « Heureux donc qu'il sera, concluait la sainte, s'il prend goût à cette dévotion qui lui établira un règne éternel de gloire et d'honneur dans ce Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

1. Les demandes s'adressent au roi de France, au champion de la sainte Église. « Fais savoir au *fils aîné* de mon Sacré-Cœur — parlant de notre roi — pour le rendre triomphant *de tous les ennemis de la sainte Eglise*... duquel (de notre souverain monarque) il se veut servir pour l'exécution de ce dessein. « Le roi, en 1689, s'appelle Louis XIV ; mais malgré l'allusion faite à la naissance de ce prince, il ressort de tout le contexte, des titres donnés, comme de la magnificence des promesses en général, que Notre-Seigneur parle pour le roi de France et non pas seulement pour celui qui, en 1689, est roi en France. Dès lors, si l'un des représentants de la royauté française n'a pas entendu sa parole, un autre a le droit et le devoir de l'écouter ; si Louis XIV, en admettant qu'il ait connu les révélations de Paray, n'a pas jugé à propos d'en tenir compte, Louis XV, Louis XVI, et l'un quelconque de leurs successeurs peuvent le faire, à son défaut ; dès lors encore, si l'autorité change de forme, si les rois disparaissent, si les empereurs s'en vont, si un Parlement devient le dépositaire de l'autorité, je ne vois vraiment pas pourquoi la demande et les promesses divines deviendraient nulles et non avenues ; dès lors enfin, si les hommes au pouvoir ont pris le parti de ne pas les écouter, il appartient aux catholiques français de ne pas permettre qu'on les oublie, et de tout entreprendre pour répondre aux désirs de Notre-Seigneur. Ils ont bien fait de bâtir Montmartre, ils ont bien fait de mettre sur le drapeau national l'image du Cœur sacré de Jésus, et ils doivent, par tous les moyens légitimes, hâter l'heure où leurs représentants se consacreront, et toute la France avec eux, à ce divin Cœur. Cf. René du Bouays de la Bégassière, *Le drapeau national du Sacré-Cœur*, Paris, s. d. (1898). *Notre culte catholique et français du Sacré-Cœur*, Lyon, 1901.

La lettre, d'ailleurs, ne s'arrête pas là. La sœur Marguerite-Marie indique à la Mère de Saumaise celui que Notre-Seigneur a choisi pour porter au roi son message divin : c'est le R. P. de la Chaise, de la Compagnie de Jésus. Il doit user de toute son influence sur son royal pénitent pour procurer l'exécution de ce grand dessein. Aucune autre démarche ne saurait être plus utile au règne de Dieu, ni plus salutaire à son âme : rien de plus glorieux ni de plus méritoire pour lui, comme aussi pour son ordre.

Une dernière question se pose : Comment atteindre le P. de la Chaise ? La sainte l'a prévue, la Mère de Saumaise pourra fort bien, comme elle y a pensé, écrire à la supérieure du monastère de Chaillot ; en agissant ainsi, elle fera quelque chose de très agréable au divin Cœur. Pour faire connaître la dévotion nouvelle, elle enverra un petit livre de Moulins et celui de la sœur Joly[1]. Les recommandations s'arrêtent là ; la supérieure de Chaillot trouvera sans doute la manière de tout conduire à bien.

Mais d'abord le voudra-t-elle ? Depuis 1685, c'est la très honorée Mère Marie-Louise Croiset, d'une famille très illustre par ses alliances, ses charges, son opulence, et surtout par son honneur et sa piété héréditaires, qui gouverne le célèbre monastère fondé, en 1651, par la reine d'Angleterre, Henriette de France, femme de Charles Ier. Dans la force de l'âge, elle a quarante-trois ans, femme de grand talent et religieuse de plus grande vertu, elle a commencé le 1er mars 1687 à construire l'église du monastère, et cherche tous les moyens de continuer l'œuvre qu'elle a dû interrompre en 1688. Cette même année, la révolution d'Angleterre a jeté la consternation dans la communauté ; la Mère Croiset et ses filles ont prié et jeûné, elles se sont mortifiées pour obtenir que celui qui règne dans les cieux veuille bien jeter un regard de miséricorde sur leurs royaux bienfaiteurs d'Outre-Manche. Elles n'ont pas été enten-

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 261, 262 ; G. II, 454, 455.

dues, et Jacques II, le premier vendredi de Carême 1689, au moment d'entreprendre la fatale expédition d'Irlande, se rappelant combien sa mère aimait le monastère de Chaillot, est venu confier lui-même aux religieuses la reine son épouse, Marie-Béatrix d'Este. C'est chez elles qu'elle a voulu attendre le retour du roi. Elle y vit, comme une visitandine, depuis le Mardi saint.

C'est donc au moment où les esprits étaient, à Chaillot, tout préoccupés des succès et des revers de Jacques II en Irlande, que la Mère de Saumaise devait écrire.

Dévouée au nouveau culte, la Mère Marie-Louise Croiset avait à sa disposition les meilleurs moyens de faire parvenir jusqu'à Louis XIV le message de Paray. Bourdaloue n'était certes pas un inconnu à Chaillot, et, pour ne rappeler qu'une de ses visites, il avait prêché, le 25 juillet 1685, la prise d'habit de M^lle^ de Frémont, sœur de M^me^ la duchesse de Lorge et cousine de la Mère Croiset. Rien de plus facile que d'atteindre le P. de la Chaise[1] ; et peut-être n'était-il pas plus difficile d'atteindre le roi Louis XIV lui-même.

La reine d'Angleterre, l'épouse de Jacques II, cette amie passionnée de la Visitation Sainte-Marie dès son enfance, cette protectrice du monastère de Chaillot par royal héritage et personnelle reconnaissance, cette Marie-Béatrix d'Este, fille d'Alphonse IV, duc de Modène, est d'avance conquise à la dévotion au Sacré-Cœur, et, peut-être, aucun apostolat ne sera-t-il plus fécond que le sien. Cette princesse, qui vient d'avoir trente et un ans, c'est l'ancienne duchesse d'York, celle-là même pour qui le P. de la Colombière dut quitter Paray et venir à Londres. Elle n'avait pas encore seize ans accomplis lorsque, en route pour l'Angleterre, elle écrivit à la supérieure

1. Pendant quatre, ans 1670-1674, le P. de la Chaise avait connu le P. de la Colombière au collège de la Trinité à Lyon ; et pour montrer l'estime qu'il en faisait, il suffit de rappeler que lui-même le désigna comme prédicateur de la duchesse d'York (août 1676).

de la Visitation de Modène, dans les derniers mois de 1673, une lettre qu'elle terminait par ces mots : « C'est dans le côté de Jésus que je vous embrasse ainsi que toutes mes sœurs[1]. » Cette jeune âme semblait donc toute prête à s'ouvrir à la dévotion que le supérieur des Jésuites de Paray avait reçu mission de répandre dans le monde. Dès le mois de mars 1677[2], il la prêchait dans la chapelle du palais de Saint-James ; vraisemblablement, il n'avait pas attendu ce jour pour en entretenir plus intimement la jeune duchesse, qui, dès le début, lui avait ouvert son âme[3].

C'est à la Mère Croiset elle-même, que plus tard, dans leur sainte intimité de Chaillot, la reine d'Angleterre racontait tous ces détails, car elle lui « ouvrait son cœur avec une entière confiance, qu'elle n'avait eue depuis le P. de la Colombière pour personne. »

Cette simplicité ne l'empêche pas de garder toute son autorité royale, et Louis XIV qui s'y connaît, Louis XIV qui hautement admire son courage, qui aime son entretien, n'hésite pas à dire : « Voilà comme il faut que soit une reine et de corps et d'esprit, tenant sa cour avec dignité[4]. »

1. Marie-Béatrix-Anne-Marguerite-Isabelle, fille d'Alphonse d'Este, duc de Modène, et de Laure Martinozzi, nièce de Mazarin, naquit le 5 otobre 1658. Elle voulait entrer au monastère de la Visitation de Modène, lorsque le comte de Peterborough vint demander sa main pour le duc d'York. Elle refusa. Il fallut l'intervention de Louis XIV et de Clément X pour la faire changer d'avis. Elle n'en conserva pas moins, pendant toute sa vie, une tendre affection pour les filles de Saint-François de Sales ; à sa mort, 7 mai 1718, elle voulut être enterrée dans le monastère de Chaillot, qu'elle chérissait par-dessus tous les autres. Ses entrailles furent inhumées dans le collège des Ecossais, à Paris. On a d'elle un portrait gravé par Desroches.

2. *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. I, sermon pour le jour de la Passion, 11e Sermon. Cf. Charrier, *Histoire du V. P. Claude de la Colombière*, t. II, p. 84 ,sqq.

3. On peut voir dans le livre du P. Charrier, t. II, p. 56, quelques-uns des conseils donnés par le P. de la Colombière à la duchesse d'York. « Entre autres avis, il lui avait fait peser beaucoup la nécessité de se simplifier dans son intérieur, pour n'avoir qu'un seul regard à Dieu, malgré la multitude des choses qui l'environnaient et se présentaient à elle. »

4. J. Dulon, *Jacques II Stuart*, sa famille et les Jacobites à Saint-Germain-en-Laye p. 44, sqq. Cf. Duc de Noailles, *Histoire de Mme de Maintenon*, t. IV ;

De ces renseignements, et je n'ai pas besoin de dire combien j'ai tout abrégé, il ressort avec évidence que la Mère Croiset pouvait facilement communiquer à la reine d'Angleterre une lettre de la Mère de Saumaise. A faire ainsi, elle donnait libre cours à sa dévotion envers le Cœur de Jésus. Pour la même raison et en souvenir du P. de la Colombière, il semble que Marie-Béatrix d'Este aurait pu aisément, dans une de ces conversations qu'affectionnait le grand roi, lui dire un mot des révélations de Paray.

Il est moralement certain, et je l'ai démontré ailleurs[1], que la Mère de Saumaise n'a pas écrit à la Mère Croiset et que ni la reine d'Angleterre, ni Louis XIV n'ont connu la révélation de juin 1689. Mais si le roi l'avait connu, aurait-il agi ? Que demandait sainte Marguerite-Marie, ou plutôt Notre-Seigneur ? Quatre choses, bien que toujours on les réduise à trois. Il fallait mettre le Cœur de Jésus sur les étendards du roi et dans ses armes, construire un temple (un édifice), et dans ce temple placer l'image du divin Cœur, auquel le prince et la cour devaient offrir leurs hommages et se consacrer. On s'arrête là d'ordinaire, et l'on a tort, car la sœur Marguerite-Marie ajoute : Notre-Seigneur « l'a choisi (le roi) comme son fidèle ami, pour faire autoriser la messe à son honneur par le Saint-Siège apostolique et en obtenir tous les autres privilèges qu'il [veut] accompagner cette dévotion de ce divin Cœur ».

En 1689, le roi de France peut-il en avoir même la pensée ? Le 12 août, Innocent XI vient de mourir ; Alexandre VIII lui succède le 6 octobre. Les rapports entre le Souverain Pontife et Louis XIV deviennent un peu moins tendus, le monarque a bien voulu rendre Avignon au pape. Ce n'est pas la paix

Lettres de M^me^ de Sévigné, 10 et 17 janvier 1689, les *Mémoires du temps, Année Sainte*, t. III, p. 313, sqq., 785, 786, t. IV, p. 625 ; t. X, p. 411, 743t. XI, p. 87, note. D'une note conservée aux *Archives Nationales* (S 4794), il résulte que la reine d'Angleterre n'avait pas pu payer son séjour à Chaillot. Voir surtout *Mary of Modena*, queen of James II by Martin Haile, 1906.

1. *Le Messager du Cœur de Jésus*, juin et juillet 1919.

cependant, et, sur bien des points, le désaccord continue, entre autres sur les fameux quatre articles. Alexandre VIII se montre même plus énergique que son prédécesseur. Innocent XI, «l'ennemi déclaré de la France», au dire des flatteurs de Louis XIV, ne les avait pas condamnés, dans la crainte de pousser au schisme des esprits prévenus et passionnés. Le nouveau pape les annule solennellement et les condamne, dès 1690, par la bulle *Inter multiplices*. Il se trouve alors trente-cinq évêques français qui n'ont pas reçu l'institution canonique : le roi les a mis en possession du temporel de leurs évêchés, les chapitres diocésains les ont installés comme administrateurs spirituels. Cette situation si tendue, laisse-t-elle supposer que Louis XIV aurait pu songer à faire la moindre démarche auprès du Saint-Siège. On connaît son orgueil, en implorant une faveur, pouvait-il s'exposer à paraître céder et à s'humilier aux yeux de toute l'Europe ? Non, évidemment.

Mais le roi de France n'est pas en cause ; il n'a rien su. Dès lors, une question se pose quelque peu angoissante. Le message de 1689 est-il réel ? Sainte Marguerite-Marie n'a-t-elle pas été trompée par son imagination, son loyalisme, ou le démon, peut-être par les trois réunis ? La divine demande s'adresse directement à Louis XIV, elle ne lui est pas parvenue ; elle semble donc inutile ; on voudra bien excuser ce que l'expression pourrait avoir de moins respectueux : c'est un coup d'épée dans l'eau. Emus par cette difficulté, et surtout par les éloges prodigués au roi et à son confesseur, éloges à leur sens imméritées, plusieurs écrivains, et quelques-uns ne sont nullement mal intentionnés, ont cru pouvoir mettre en doute ou nier les révélations de 1689. Leurs difficultés ne semblent pas insolubles.

Historiquement et critiquement, le message du Sacré-Cœur à Louis XIV est revêtu des mêmes caractères d'authenticité que les autres récits de sainte Marguerite-Marie ; supprimer cette page, c'est autoriser la suppression de toutes les autres, et l'inconvénient n'est pas petit. Le message en outre explique seul

la vision de juin 1689, il explique seul l'enthousiasme qu'elle excite dans l'âme de sainte Marguerite-Marie[1].

Le comprendre, c'est résoudre bien des difficultés. Le Sacré-Cœur veut régner malgré Satan et ses suppôts, « il désire entrer avec pompe et magnificence dans la maison des princes et des rois, pour y être honoré autant qu'il y a été outragé, méprisé et humilié dans sa Passion ». La maison des princes et des rois ! La demande est aussi large que possible, rien ne la restreint, rien ne la limite : elle exprime les droits absolus du Fils de Dieu, les droits universels du Rédempteur. *Esto rex*, dira Léon XIII, et par la consécration du genre humain au Cœur de Jésus, il fera droit au solennel désir de Paray, en lui donnant encore une plus large étendue.

Le Sacré-Cœur indique à son élue émue et ravie un moyen de réaliser ce qu'il demande. « Fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Cœur — parlant de notre roi — que, comme sa naissance temporelle a été obtenue par la dévotion aux mérites de ma sainte Enfance, et de même il obtiendra la naissance de grâce et de gloire par la consécration de lui-même à mon Cœur adorable, qui veut triompher du sien et, par son entremise, de celui des grands de la terre. » C'est très net. Le désir divin doit être transmis à Louis XIV, et Louis XIV doit user de sa royale prépondérance pour engager les grands de la terre à s'incliner devant le Cœur sacré qu'il aura lui-même le premier adoré.

On s'étonne d'un pareil choix : le roi en est indigne en juin 1689. Sur le chemin de Damas, le persécuteur Saul est-il digne de l'élection divine ? Dieu en fait son élu non pas à cause de ce qu'il est aujourd'hui, mais en prévision de ce qu'il sera demain, et encore parce qu'il est infiniment libre dans ses incompréhensibles préférences. On a le droit de penser que c'est un peu de cette manière qu'il daignait élire celui qui, malgré des fautes et des erreurs, reste un grand monarque chrétien. L'élection

1. *Le Message du Sacré-Cœur à Louis XIV, à la France*, p. 33.

d'ailleurs n'aurait étonné ni Bossuet, ni Fénelon, ni aucun des juges ecclésiastiques qui, dans le royaume de France, auraient eu à se prononcer sur la demande faite à sainte Marguerite-Marie. Si, scrupuleusement examinée, la révélation leur avait paru authentique, n'auraient-ils pas unanimement cru que le Cœur de Jésus ne pouvait faire un choix meilleur ! La France est la première nation de l'Europe et du monde. Son roi, le plus glorieux des rois, quel exemple vaudra celui de Louis XIV ? Adoré dans le palais de Versailles, le Cœur de Jésus n'aura-t-il pas remporté la plus belle victoire ; les princes chrétiens, les grands de la terre, ne seront-ils pas heureux de suivre un magnifique exemple ?

Au mois d'août 1689, sainte Marguerite-Marie, écrivant de nouveau à la Mère de Saumaise, conseille, pour atteindre le roi, d'user de l'influence de son confesseur, le P. de la Chaise. Ce choix étonne, lui aussi : le Père Jésuite, assure-t-on, sans le prouver, n'en était pas digne. Malgré les mots : « Comme Dieu a choisi le R. P. de la Chaise.. », sainte Marguerite-Marie me paraît exprimer ici une idée personnelle, plus qu'un choix divin, analogue à celui du mois de juin, qui désignait nommément le roi. Rien, dans la révélation de juin, n'indiquait la manière dont le message devait être transmis à son royal destinataire ; rien en outre ne fait supposer que, depuis cette révélation, des précisions aient été surnaturellement données à la religieuse visitandine. Il semble donc que la lettre du mois d'août, au moins les premières pages, ne sont qu'un exposé plus détaillé et plus calme de la grâce reçue deux mois avant ; la sainte indique comment, d'après elle, on pourra réaliser le désir de Jésus. Si vraiment elle avait cru divine l'élection du P. de la Chaise, aurait-elle écrit : « Si donc la bonté (la bonté de Notre-Seigneur) inspire à ce grand serviteur de sa divine Majesté d'employer le pouvoir qu'il lui a donné pour lui donner le plaisir qu'il désire si ardemment... ? » De plus, quelques lignes plus loin, aurait-elle dit que la Mère de Saumaise ferait quelque

chose de fort agréable au divin Cœur, en écrivant à la supérieure de Chaillot pour qu'elle intervienne près de la reine d'Angleterre ? La bonté de Notre-Seigneur peut-elle, en effet, manquer d'inspirer à son serviteur choisi pour les accomplir, les désirs de son Cœur divin ; comment Mère de Saumaise fait-elle une chose fort agréable au Cœur de Jésus en prenant, pour réaliser ses vœux, un moyen qui peut supprimer l'action du P. de la Chaise ? Si la reine d'Angleterre intervient, comment est-ce au confesseur du roi « de faire réussir la chose » ? Ne semble-t-il pas, dès lors, plus naturel de croire que sainte Marguerite-Marie propose un moyen qui lui paraît agréable à Notre-Seigneur, et félicite la Mère de Saumaise d'en avoir trouvé un autre qui ne déplaît pas au divin Maître ; la vivacité de son désir lui fait employer des mots qui dépassent sa pensée.

Quoiqu'il en soit, ni par le P. de la Chaise, ni par la reine d'Angleterre, Louis XIV ne connut le message, et de nouveau nous sommes amenés à nous demander s'il n'a pas été inutile.

Il n'a pas été inutile s'il est, historiquement parlant, la première, la grande, je ne dis pas l'unique raison d'être du large et universel mouvement qui, d'un élan irrésistible, soulève les sociétés modernes, et les pousse à s'incliner devant le Cœur de Jésus dont elles acclament la divine royauté. Cette vérité historique, affirmée ici, sera démontrée dans la suite de l'*Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur*. Il n'a pas été inutile si, adressé directement et personnellement à Louis XIV, il atteint en lui, et par lui la France, fille aînée de l'Église, qu'il représente ; s'il est à la fois personnel et national ; n'est-ce pas là, en effet, ce qu'il faut conclure d'une lecture plus approfondie ?

« Fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Cœur, parlant de notre roi... Il veut régner dans son palais, être peint dans ses étendards et gravé dans ses armes... ». La demande du Cœur de Jésus est évidemment adressée au roi de France, à Louis XIV. Mais par son objet même, elle dépasse la personne à qui elle est faite, elle prend une ampleur, elle à une portée qu'un règne ou même

un siècle ne peuvent limiter. Si Louis XIV consent à faire régner le Sacré-Cœur dans son palais, à le peindre dans ses drapeaux, à le graver dans ses armes, à lui bâtir un temple, à se consacrer avec toute sa cour à son culte, ses successeurs sans être nommés ni même désignés d'aucune façon, sont cependant moralement obligés de faire comme lui. La volonté divine n'est pas, ne peut pas être une volonté changeante. Louis XV et les successeurs du grand roi ne peuvent s'y soustraire ; ils ne peuvent changer ce qu'aura fait leur aïeul, détruire, par exemple, le temple qu'il a construit. Par leur généralité indéfinie, les demandes du message atteignent donc indirectement dans le roi et par le roi, ceux qui régneront après lui ; elles le dépassent. Si tous les rois de France sont atteints dans la demande faite personnellement à l'un d'eux, le royaume de France n'est-il pas dès lors, lui aussi, désigné ?

Il y a plus : « Fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Cœur ». Ce titre donné à Louis XIV, est-ce bien seulement un titre personnel. Deux mois plus tard, sainte Marguerite-Marie écrira que le Sacré-Cœur a choisi le roi « comme son fidèle ami ». Voilà un titre personnel, mais l'autre ? Louis XIV est nommé « fils aîné du Sacré-Cœur », parce que, roi de France, il est le roi de la fille aînée de l'Église. C'est l'évidence même. On lui donne un titre qui rappelle et veut manifestement rappeler la nation qu'il gouverne. Le message exclusivement personnel, sous certains aspects, apparaît, sous d'autres, véritablement national ; et de ces autres aspects on n'a pas le droit de détourner les yeux. La simple étude du Message permet donc de conclure, avec grande probabilité, qu'il est à la fois et personnel et national ; personnel, parce que directement il atteint le roi ; national, parce que, par toute l'ampleur de son objet, dans les termes où il est exprimé, il atteint indirectement les successeurs de Louis XIV et le royaume de France tout entier.

Cette hypothèse déjà si justifiée touche vraiment la certitude morale, si nous considérons comment la famille royale, un roi

de France, et le royaume tout entier ont répondu, en fait, aux divines demandes.

Louis XIV n'a rien su, mais Marie Leczinska savait[1]; tout au moins, Mgr Languet dans l'*Epître à la Reine*, au début de *La vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie*, prouve qu'il sait; et la reine de France, le dauphin, son fils, ont agi, comme s'ils savaient. Le Sacré-Cœur a régné dans le palais de Versailles, une chapelle lui a été consacrée dans l'église du château, Madame Élisabeth et plusieurs dames de la cour certainement, très probablement Louis XVI et Marie-Antoinette, se sont consacrés à lui et ont porté sa divine image ; Louis XVI a fait vœu d'aller, sous trois mois, à compter du jour de sa délivrance, prononcer soit à Notre-Dame, soit dans l'église principale du lieu où il se trouverait alors « un acte solennel de consécration de ma personne et de ma famille, de mon royame au Sacré-Cœur de Jésus, avec promesse de donner à tous mes sujets l'exemple du culte et de la dévotion qui sont dus à ce Cœur adorable[2] ». Où trouvera-t-on au XVIII^e^ siècle, ailleurs que dans la famille royale de France, un pareil dévouement et de pareils hommages rendus au Cœur de Jésus ? Nous sommes loin d'avoir tout dit. Un volume entier[3] ? — et il est très incomplet — raconte les gestes de la France pour promouvoir le culte du Sacré-Cœur. Presque seule, au XVIII^e^ siècle, elle a lutté et souffert pour la magnifique et miséricordieuse dévotion, c'est la glorieuse et indéniable vérité ; et une fois au moins, au XIX^e^ siècle elle a crié son amour national au Cœur de Jésus et mis, au front de Paris, le signe de Montmartre. On trouvera dans la brochure : *Le message du Sacré-Cœur à Louis XIV à la France*, traitée à fond toute cette question ; elle n'a pu ici être développée.

Dans la pleine lumière des années enfuies, nous voyons mieux

1. *Le Message du Sacré-Cœur à Louis XIV, à la France*, p. 62,68.

2. La bulle de canonisation de sainte Marguerite-Marie rattache le vœu de Louis XVI au Message de juin 1689, dont elle reconnaît l'authenticité. *Acta Apostolicae*, 2 novembre 1920, p. 506.

3. *La France et le Sacré-Cœur*, d'Alet et chanoine Lejeune P., Lethielleux.

quel secours puissant la dévotion au Sacré-Cœur venait offrir et à l'Église et au roi de France pour triompher du Jansénisme. Il est admirable, le plan divin.

Deux choses frappent surtout ceux qui étudient la grande hérésie du XVII^e siècle : sa doctrine désolante et son esprit de résistance à Rome. Sur la croix, Dieu n'est pas mort pour tous les hommes, mais seulement pour les prédestinés. D'un Créateur plein d'amour, elle fait un tyran cruel qui, d'une part, impose aux hommes des devoirs trop sévères, sans leur donner la force de les remplir, et qui, d'autre part, sauve les justes, comme malgré eux, en contraignant leur volonté et en leur ôtant tout pouvoir de résistance. Le système en lui-même n'est guère séduisant ; il entraîne pourtant et il passionne, parce que, dans cette rigueur puritaine, l'orgueil a déjà sa part[1], et il en trouve une plus large dans le refus de se soumettre à toute autorité. Augsbourg et Genève, Luther et Calvin, au bout de quelque temps, ont déclaré une guerre ouverte à l'Église romaine ; assez vite on put voir clair dans leurs menées. Saint-Cyran, lui, complote dans l'ombre, et si Richelieu le perce à jour, le plus grand nombre se trompe sur son esprit et sur celui du jansénisme. Ses disciples ne veulent à aucun prix passer pour des hérétiques : ils se cramponnent à l'Église qui les condamne, ils en appellent des vivants aux morts et, retranchés dans leur silence respectueux, ils en viennent à prétendre qu'il suffit, pour être bon catholique, de recevoir les décisions romaines avec déférence extérieure, sans y soumettre son jugement. Le pape peut se tromper, mais non pas Jansénius, mais non pas Saint-Cyran, mais non pas Angélique Arnauld, mais non pas Port-Royal. Orgueil de l'esprit qui dessèche l'âme et réduit aux plus misérables expédients ; orgueil insensé qui voudrait

1. « Qui ne voit que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin superbe et un esprit de fastueuse singularité... » Bossuet, *Oraison funèbre de Nicolas Cornet.* Ce discours appartient bien à Bossuet pour l'ensemble, mais il y a des réserves à faire pour le détail. Lebarq, *Œuvres oratoires de Bossuet*, t. IV, p. 388.

rétrécir le Cœur même de Dieu ; voilà, je ne dis pas tout le jansénisme, mais son fonds et son essence. Il porte cette tâche indélébile, il suffit, pour ainsi parler, de gratter un peu, et, sous la sévérité des Arnauld et des solitaires de Port-Royal, comme sous la régularité des religieuses qui obéissent à la Mère Angélique, elle apparaît plus ou moins nette. Quesnel et les appelants ne la dissimulent plus guère, et les rédacteurs des *Nouvelles Ecclésiastiques* l'étalent au grand jour.

La dévotion au Sacré-Cœur, tout au contraire, c'est la dévotion à l'amour de Dieu, à l'amour de Notre-Seigneur pour les hommes, pour tous les hommes : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consommer pour leur témoigner son amour. » Aucune restriction à cette tendresse, et le Cœur divin s'ouvre assez large pour contenir tous ceux qui voudront y entrer. « Je te promets aussi que mon Cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur. » Cet honneur, c'est une communion. En nous montrant son Cœur brûlant de tendresse. Notre-Seigneur nous demande le nôtre, et venir à lui dans l'Eucharistie, c'est une des preuves d'amour que nous pouvons lui donner. Le grand Arnauld écrivait, on sait dans quel esprit, un livre sur la *Fréquente communion*, et à tous les dévots de son Cœur sacré, Notre-Seigneur demande une communion de réparation, « le premier vendredi d'après l'octave du Saint Sacrement. » En outre, il veut que sainte Marguerite-Marie se tienne prête à communier toutes les fois que ses supérieures le lui permettront, il exige que chaque premier vendredi du mois elle lui donne cette marque de tendresse et ce baiser filial. Le P. de la Colombière, qui le premier, reçut ses divines confidences, se montra toute sa vie l'apôtre de la communion fréquente, et peut-être n'a-t-il jamais été plus éloquent, que lorsqu'il parlait, à la cour de la duchesse d'York, du sacrement d'amour par excellence, de la sainte Eucharistie[1].

1. *Œuvres complètes du vénérable P. de la Colombière*, t. II, sermons 20, 21, 22.

L'amour en effet appelle l'amour, et si Dieu nous aime, nous devons l'aimer :

« J'ai soif, je brûle du désir d'être aimé[1] » Combien de fois Notre-Seigneur n'a-t-il pas répété cette parole à sa servante bien-aimée. Amour de Dieu pour les hommes et retour d'amour des hommes pour Dieu. C'est là toute la dévotion au Sacré-Cœur et aussi la plus formelle condamnation du jansénisme. Notre-Seigneur « m'a donné à connaître que son Sacré-Cœur est le saint des saints, le saint d'amour... Alors il m'a confirmé que le plaisir qu'il prend d'être aimé, connu et honoré de ses créatures est si grand que, si je ne me trompe, il m'a promis que tous ceux qui lui auront été dévoués et consacrés ne périront jamais[2].

Mais, qu'on y prenne bien garde, notre amour pour le Sacré-Cœur doit être un amour humble et anéanti, un amour obéissant et de soumission. Un jour, nous nous en souvenons, un léger souffle de vanité, passant sur l'âme de la sœur Marguerite-Marie, l'avait ternie, alors son Bien-Aimé lui fit entendre cette rude parole : « Qu'as-tu, ô poudre et cendre, de quoi te pouvoir glorifier, puisque tu n'as rien de toi que le néant et la misère que tu ne dois jamais perdre de vue, non plus que sortir de l'abîme de ton néant[3] ! » Une autre fois, avec des mots de feu, il gravait dans son âme la nécessité de l'anéantissement. « Je te rendrai si pauvre, vile et abjecte à tes yeux, je te détruirai si fort en la pensée de ton cœur, que je pourrai m'édifier sur ce néant[4]. » Instruite par ces divines leçons, la sainte se fait l'apôtre de l'humilité, la vertu qui fait pénétrer dans le Cœur de Jésus. « C'est la voie sûre pour vous, écrit-elle à la sœur de la Barge, et j'estime qu'il (Notre-Seigneur) vous fait une très singulière faveur de vous en donner la vue et le désir. Car il n'y a point de plus efficace moyen pour entrer et se conserver dans l'amitié du Sacré-Cœur[5]. » Elle écrit à ses novices :

1. *Lettre au P. Croiset*, 17 janvier 1690.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 105 ; G. II, 300.
3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 385, 386 ; G. II, 75.
4. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 163 ; G. II, 364.
5. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 176 ; G. II, 378.

« Le défi de nos chères sœurs novices sera la douceur et l'humilité. Et pour cela, elles regarderont Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement comme leur bon Maître qui leur dit : « Apprenez de moi à être douces et humbles de cœur. Autrement, vous ne pourrez être aimées, ni reconnues de mon Cœur sacré, qui ne vous avouera pas pour ses disciples, tandis que vous ne vous conformerez pas à lui par la pratique de ses saintes maximes[1]. »

Je ne sais vraiment s'il faut insister sur l'obéissance demandée par Notre-Seigneur à sa servante. Obéissance à la règle qu'elle ne doit pas enfreindre même pour se mortifier, obéissance à la volonté de ses supérieures, elle devra tenir pour suspect tout ce qui tendrait à la retirer « de l'exacte pratique de la règle, laquelle je veux que tu préfères à tout le reste. » Bien plus, quand il y aura opposition entre un ordre donné par sa supérieure et une direction qu'elle croira venir du ciel, elle devra obéir à sa supérieure ; Notre-Seigneur ayant toujours, pour arriver à son but, le secours de sa Toute-Puissance. C'était bien là toucher le jansénisme au point sensible, et Mgr de Caylus, évêque d'Auxerre, un des plus actifs champions de la secte, ne manque pas de relever cette parole, citée par Mgr Languet : « A qui M. de Sens, s'écrie-t-il, persuadera-t-il qu'il faut obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu ? » Et l'on entend la suite, les fières paroles des *Actes* des Apôtres qui sonnent vengeresses, et condamnent, comme les disciples de Jansénius, l'audacieuse affirmation de la Visitandine de Paray-le-Monial. A quoi M. de Sens répond simplement : « Je prends la liberté de vous demander, Monseigneur, par l'ordre de qui cette fille obéissante préfère-t-elle la volonté de sa supérieure à la volonté que Jésus-Christ lui a déclarée en lui apparaissant ? N'est-ce pas par l'ordre de Jésus-Christ même ? N'est-ce pas Jésus-Christ qui lui dit : « *Je suis content que tu préfères la volonté de tes supérieures à la mienne* ? » Si c'est par l'ordre même de Jésus-Christ qu'elle

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 492 ; G. II, 742.

obéit à sa supérieure par préférence ; si Jésus-Christ en est content ; ce n'est point obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu, c'est obéir aux hommes qui représentent Dieu. C'est obéir à Dieu et aux hommes tout ensemble, ou plutôt, c'est obéir à Dieu seul qui lui-même prescrit de préférer sa volonté connue par le ministère de la supérieure à cette volonté connue seulement par une vision[1]. » L'application est bien facile à faire : la pape est le supérieur de tous les chrétiens, il faut donc aussi lui obéir, le silence respectueux ne suffit pas ; le trait pénètre, il s'enfonce en pleine chair, aucune main ne l'arrachera.

Ici encore, pour nous, sans doute, le recul du temps éclaire singulièrement et les faits et les doctrines. Louis XIV, pour vaincre la perfide et cauteleuse hérésie, avait donc à sa portée une arme providentielle que Notre-Seigneur lui-même mettait entre ses mains. Rome, beaucoup plus intéressée dans la question, Rome, qui a charge non seulement de l'Église de France mais de l'Église universelle, mit quelque temps à comprendre la force tout actuelle et vraiment miraculeuse du secours qui venait du ciel[2]. Semences divines, semences humaines, c'est toujours la même providentielle et lente germination ; c'est d'abord, pour les unes et les autres, le même obscur travail que rien ne révèle ; il faut ensuite de longs mois pour grandir la tige et dorer l'épi à la flamme du soleil.

Sainte Marguerite-Marie ne prévoyait pas tous les effets de sa parole, toutes les tempêtes que devait soulever une demande qui lui paraissait si simple ; à Dieu rien n'échappait. Aussi, pour les soutenir dans les luttes à venir, faisait-il aux religieuses de la Visitation Sainte-Marie, comme aux Pères de la Compagnie de Jésus, comme au roi Louis XIV, comme à tous les chrétiens,

1. De Galliffet, *De l'excellence de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, 2e *partie*, LVIII-LIX. Cf. *Vie de Mgr de Caylus, évêque d'Auxerre*, p. 322.

2. La Sacrée Congrégation des Rites, le 30 mars 1697, Innocent XII, le 3 avril suivant, concèdent aux monastères de la Visitation la permission de célébrer le vendredi qui suit l'octave du saint Sacrement non pas la messe du Sacré-Cœur, mais celle des Cinq Plaies de Jésus-Christ.

les plus riches et les plus solennelles promesses. A celles de 1685 qu'il renouvelait[1], il en ajoutait de nouvelles et de plus précises que nous connaissons déjà. Il laissait entendre que de plus magnifiques suivraient encore ; l'une d'entre elles est surtout célèbre, celle qu'on appelle la *Grande Promesse.*

Il est difficile d'en préciser la date, il n'importe guère d'ailleurs qu'elle soit de 1688 ou de 1687[2], sainte Marguerite-Marie la formule dans une lettre à la Mère de Saumaise. « Et un jour de vendredi, pendant la sainte communion, il fut dit ces paroles à son indigne esclave, si elle ne se trompe : « Je te promets dans l'excessive miséricorde de mon Cœur, que son amour tout puissant accordera à tous ceux qui communieront neuf premiers vendredis du mois de suite la grâce de la pénitence finale, ne mourant point en sa disgrâce, ni sans recevoir leurs sacrements, se rendant leur asile assuré en ce dernier moment[3]. »

Une communion bien faite neuf premiers vendredis du mois de suite, et le salut éternel est assuré. Si nous nous étonnons ; si, dans notre âme émerveillée mais toujours défiante, une si large et une si divine espérance ne pénètre qu'à grand'peine, relisons donc lentement les consolantes paroles. C'est un Dieu qui veut ; il ne s'agit ni de mérite acquis, ni de justice à rendre, il s'agit d'une miséricorde infinie qui se répand sur le monde et le submerge, vague immense d'amour. Et encore sommes-

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 234 ; G. II, 436.

2. Cette dernière date me paraît la plus probable.

3. *Manuscrit de Roanne.* J'ai fait paraître dans les *Etudes*, 20 juin 1903, un petit travail critique sur le texte de la *Grande Promesse ;* on me permettra d'y renvoyer le lecteur. Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur les sens différents que lui ont donnés les théologiens ; le P. Arthur Vermeersch a publié une brochure qui résume fort bien la question : *La Grande Promesse du Sacré-Cœur*, Autorité, Signification, Usage. Paris, Retaux. Je pense entièrement comme lui : c'est-à-dire qu'à la divine parole, je donne sans hésiter la plus large des significations que permet la théologie. A mon avis, elle veut dire cela ou elle ne veut rien dire. Je crois devoir ajouter que, lors du procès de Béatification, dans l'examen des écrits de sainte Marguerite-Marie, le texte de cette promesse fut étudié par les théologiens avec le plus grand soin ; il est fortement crayonné sur la traduction italienne authentique, conservée précieusement chez les Visitandines de Rome. On ne l'admit donc qu'à bon escient, et il n'est pas inutile de le faire remarquer. Cf. *Novissima positio super virtutibus*, p. 164, 165.

nous prévenus qu'il y a là non pas un effet ordinaire de la divine charité, mais un excès, un de ces coups divins qui ravissent les hommes et les anges. D'ailleurs, on nous le rappelle, au service de cette excessive tendresse s'est mis un amour tout-puissant, l'amour de la Création, l'amour de la Rédemption, l'amour de l'Eucharistie. Comme un géant il vient de s'élancer, il a repris sa marche ; qui donc pourrait l'arrêter ? Excessive miséricorde, amour tout-puissant ; une telle magnificence de langage, un pareil luxe d'expression, ne peut couvrir ni envelopper une promesse commune ; au contact des idées divines, il est sage de grandir les nôtres. Une espérance de plus illumine et réjouit notre vie sur la terre, grâce à la miséricorde du Seigneur que nous chanterons à jamais : *Misericordias Domini in æternum cantabo*[1].

1. *Ps.* LXXXVIII, 2.

CHAPITRE XIV

LE PÈRE CROISET, FAVEURS SPIRITUELLES

1689-1690

A Paray-le-Monial, rien ne fit soupçonner les solennelles demandes de juin 1689. « Retirée jusqu'au centre de son néant, » la sœur Alacoque se croit de plus en plus un obstacle à la diffusion de la dévotion bénie, et s'en remet du succès à Notre-Seigneur, dont c'est l'affaire. Elle garde au milieu des difficultés une inébranlable confiance : les contradictions présentes ne serviront qu'à mieux fonder l'œuvre ; il s'agit, pour le moment, de supporter avec générosité les bourrasques et les assauts du démon. On lui annonce que tous les curés ont ordre de ne recevoir dans leurs paroisses aucune dévotion nouvelle, pas même celle de ce divin Cœur, que l'on songe à défendre à tous les libraires de rien imprimer sur ce sujet, tout cela ne l'étonne point ; il faut joyeusement abandonner à Jésus lui-même les intérêts de son Cœur sacré[1].

Avant de quitter le gouvernement du monastère de Dijon, la Mère Marie-Dorothée Desbarres avait voulu faire connaître à tout l'ordre de la Visitation le nouveau culte et l'approbation qu'il avait reçu de Mgr de Langres. Le 11 avril 1689, elle écrivait à toutes les supérieures : « Nous sommes pressées et animées au solide bien par les grâces intimes que notre communauté reçoit de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Elle n'est point nouvelle aux âmes saintes qui la considèrent comme le centre de l'unité et la source de toutes les ardeurs. Mais nous la croyons nouvelle pour l'institution de sa fête et la permission d'en célé-

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 298. *Lettre à la Mère de Saumaise* ; G. II, 339.

brer la messe ; c'est ce que nous avons obtenu de Monseigneur notre illustre prélat, qui a approuvé notre piété et a permis qu'elle se répandit dans tout son diocèse. Il y a déjà plusieurs de nos maisons qui ont voulu participer à notre ferveur et ont souhaité que nous leur envoyassions un imprimé de la messe qui a été composée à l'honneur de ce Sacré-Cœur. Il se débite aussi un petit livre qui contient les motifs de ce culte, quelques prières ferventes et des Litanies[1]. Si quelques-unes de vos charités le souhaitaient, nous serions disposées à vous contenter. » La Mère Desbarres prend d'ailleurs ses précautions et s'efforce de montrer que ni dans les prières nouvelles, ni dans la communion du vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement, on ne saurait trouver rien qui soit opposé à la règle.

Et voilà, grâce à cette lettre, l'attention de tous les monastères attirée vers le nouveau culte. Sans doute, pas un mot n'est prononcé des révélations de Paray-le-Monial, et la sœur Marguerite-Marie n'est pas nommée. La supérieure de Dijon ne peut pas tout dire, elle ne le doit pas. Dieu seul, en attirant à lui sa confidente bien-aimée, permettra de déchirer tous les voiles : sa mort devient presque nécessaire à la grande dévotion qui y prendra son accroissement. Aussi, à n'envisager les choses que d'après ces données humaines, pouvait-on présager, dès le début de 1689, que les derniers jours de la sainte approchaient.

1. Ces lignes de la M. Desbarres nous permettent de déterminer, presque à coup sûr, ce que contenait la première édition du livret de la sœur Joly. Les comparant avec ce que nous avons dit chapitre XII, page 416, note, nous arrivons à cette conclusion : Il suffit d'enlever au livret de 44 pages conservées à Nevers la messe et l'office du Sacré-Cœur, pour n'y trouver plus que les trois choses indiquées ici : « les motifs du culte, quelques prières ferventes et les Litanies. » C'est donc bien là, on ne peut guère s'y tromper, l'opuscule primitif, que les éditions suivantes ont toutes développées. Après le livret de Moulins, voilà donc le livret de Dijon retrouvé tout entier ; il sera bien facile d'éditer les deux chers petits volumes, et de les remettre entre les mains de tous les dévots du Sacré-Cœur ; les mêmes prières sortiront de leurs lèvres et de leurs cœurs, qui furent récitées avec tant d'amour et d'espérance, aux premières heures du nouveau culte. Une lettre de fin juin 1689 de la sœur Marguerite Marie, à son frère Chrysostome, nous apprend que les livrets valent un sol marqué (quinze deniers), et « ceux où est l'office trois sols. » Cette lettre inédite, pleine de jolis détails, a été publiée pour la première fois par Mgr Gauthey, t. II, p. 441-444.

Sa santé ne s'améliore pas. Notre-Seigneur lui a demandé, au commencement de janvier, si elle ne veut pas bien lui tenir compagnie sur la croix, et, dans toute la générosité de son âme, elle accepte la proposition divine. Elle aime si fort la souffrance, les misères et les mépris, les délaissements et les humiliations. « Ne perdons pas un moment de souffrir, puisqu'on ne peut aimer sans cela. Ah ! que la croix est bonne en tout temps et en tout lieu. Embrassons-la donc amoureusement sans nous soucier de quel bois elle soit faite, ni de quel instrument elle soit fabriquée[1]. « Les six premières semaines de l'année sont particulièrement douloureuses, et, plus d'une fois, on craint pour la vie de la malade vénérée. Le jour anniversaire de la mort du P. de la Colombière, ou plutôt, selon sa gracieuse expression, le jour de « sa fête », la Mère Melin, la voyant toute fatiguée, lui permet de passer près de six heures dans la chapelle du Sacré-Cœur, au fond du jardin. De nouvelles lumières lui sont données sur la Visitation et la dévotion au Sacré-Cœur. C'est saint François de Sales qui a obtenu à ses chères filles ce don salutaire ; ainsi, il leur a permis et leur permettra de triompher de Satan qui s'efforçait de détruire l'esprit de l'Institut. « Ah ! ma chère Mère, que de bénédictions et de grâces, il me semble qu'il s'est proposé de répandre sur ce cher Institut, et en particulier dans les maisons qui lui procureront plus d'honneur et de gloire[2]. »

Cette maladie de la sœur Marguerite-Marie, si elle fut longue, si elle fut pénible, ne lui en apporta pas moins les plus célestes joies. Son cœur et son esprit « jouissaient d'un paradis de délicieuse paix ; » jamais elle n'avait reçu de plus fortes preuves que la tendresse divine se manifeste surtout dans les souffrances. « Un cœur qui aime en vérité se peut-il plaindre sur la croix, ou plutôt dans le Cœur de Jésus-Christ où tout est changé en amour[3] ? »

1. *Lettre à la sœur de la Barge.* L'autographe est conservé à Paray.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 225 ; B. II, 425.
3. *Lettre à la Mère Greyfié*, *Vie et Œuvres*, t. II, p. 237 ; G. II, 488.

Les progrès de la dévotion au Sacré-Cœur la comblent de consolation, et elle admire comment chacun s'y porte avec ardeur et suavité. Elle s'étonne elle-même de son audace, elle ne comprend pas ses démarches près de la Mère de Saumaise et ses sollicitations pour la faire intervenir près de la supérieure de Chaillot. Quelle présomption ridicule. Alors doucement, avec une suavité infinie, passent de nouveau sur son âme les paroles qu'il lui semblait entendre au milieu de ses indécisions et qui en triomphèrent : « Crois-tu que je le puisse faire ? Si tu le crois, tu verras la puissance de mon Cœur dans la magnificence de mon amour[1]. » Et à chaque progrès, à chaque difficulté vaincue : « Ne t'ai-je pas bien dit que si tu pouvais croire, tu verrais l'effet de tes désirs accomplis ? » Aussi, malgré l'intime conviction de son impuissance, malgré les répugnances vivaces qu'elle éprouve à écrire ou à se rendre au parloir, malgré l'accablante persuasion qu'elle est un obstacle au règne du divin Cœur, elle continue à travailler à sa gloire.

A Dijon, à Moulins, à Semur, elle envoie des conseils pleins d'un zèle de feu. On lui écrit de tous côtés ; les lettres s'amoncellent[2] dans sa pauvre cellule de Visitandine, et tout son temps se passe à y répondre. Le plus pénible, c'est que le démon lui fait croire que les âmes ne peuvent avoir en elle une si grande confiance qu'en se trompant sur son compte. Alors, ce sont des tentations de ne pas répondre, de ne pas parler ; rien, en effet, pense-t-elle, ne pourra mieux les tirer d'erreur que son silence. Mais l'obéissance, son vœu et aussi son amour pour le Sacré-Cœur triomphent vite de ces hésitations, et elle continue d'inspirer la chère dévotion à quantité de personnes et par ses lettres et par ses entretiens. C'est l'un de ceux qu'elle gagne ainsi au

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 226 ; G. II, 426, note.

2. « La quantité des lettres que l'on m'écrit. » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 191. « Me voyant accablée de lettres. » *Ibid.*, p. 208.214. Le P. Letierce, *Etude sur le Sacré-Cœur*, t. II, p. 539, cite une lettre inédite de la sainte, conservée au monastère de Nancy ; Cf. G. II, 392, note.

nouveau culte, le P. François Froment, de la Compagnie de Jésus, qui nous en avertit[1].

Arrivé à Paray pendant l'automne de 1688, il y resta jusqu'en 1695. Préfet du petit collège et confesseur à l'église des Pères Jésuites, nous ne savons pas comment il entre en rapport avec la sainte ; il est toutefois hors de doute que, dès le début de 1689, au plus tard, la religieuse lui demande de composer un ouvrage sur la dévotion au Sacré-Cœur. Le livret de Moulins, comme celui de Dijon, donnent d'excellentes formules à la piété des adorateurs et des adoratrices ; ils n'instruisent pas ; et les quelques pages où la sœur Joly s'efforce d'exposer les motifs du nouveau culte sont insuffisantes. Tout le monde le sent, et, mieux que tous les autres, la sœur Marguerite-Marie. Il faut donc les compléter ; le P. Froment accepte et se met à l'œuvre. Dans sa préface, il expose son plan et réfute certaines objections ; il divise son travail en trois livres : *Livre I :* Le commencement et le progrès de la dévotion au Cœur de Jésus ; *Livre II :* Ce que c'est que la dévotion au Cœur de Jésus et quels en sont les motifs ; *Livre III :* Pratique de la dévotion au Cœur de Jésus. Le volume ne parut qu'en 1699, à Besançon ; la sainte était morte depuis neuf ans.

En même temps, où à peu près qu'elle voyait au parloir de Paray le P. Froment, la sœur Marguerite-Marie recevait les lettres d'un jeune Jésuite, qui faisait à Lyon, ses études théologiques et qui n'était pas encore prêtre. Le P. Jean Croiset, né à Marseille, le 28 août 1656, n'a pas achevé, en avril 1689, sa trente-troisième année. D'une famille distinguée par sa noblesse et ses alliances, mais surtout par sa foi et sa piété, il était entré au noviciat d'Avignon le 16 décembre 1677, à l'âge de vingt et un ans. Ceux qui y vivent avec lui, admirent sa « tendre et sa solide piété, » il enseigne avec un véritable succès

1. *La véritable Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus-Christ*, p. 17.

à Vesoul, Nîmes, Avignon, Rouen et Carpentras[1]. Nous ignorons dans quelles circonstances commencent ses relations avec la sainte, mais, dès le 14 avril 1689, il correspond avec elle

Déjà même il existe entre le théologien de Lyon et la Visitandine de Paray union de biens spirituels, et voilà qui prouve des rapports antérieurs assez suivis. Avec une sainte liberté, la religieuse appelle le Jésuite « son frère très cher au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur. » Ce titre à lui seul montrerait qu'il y a déjà eu plusieurs lettres échangées ; bien plus, la sœur Marguerite-Marie sait que le P. Croiset est aimé du Cœur de Jésus, d'une spéciale dilection, qu'il en recevra des grâces nombreuses et qu'il est destiné à devenir l'un des apôtres du nouveau culte Elle, si réservée, si indécise, elle prend dès l'abord avec ce religieux un ton d'autorité qui étonne ; elle donne des conseils beaucoup plus qu'elle n'en reçoit, et elle dirige, bien loin d'être dirigée ; elle y met une grande délicatesse, mais une non moins grande fermeté : « Je vous conjure, par ce même amour, de persévérer avec fidèle correspondance, par un parfait abandon de vous-même et de tout intérêt propre, plus de regard ni de souvenir de vous-même, pour le laisser agir envers vous et par vous, selon ses désirs, qu'il vous fera connaître dans le temps qu'il a destiné[2]. »

Avec une entière simplicité, le P. Croiset fait confidence de ses désirs apostoliques ; il veut se consacrer à l'évangélisation des infidèles ; la sainte approuve son zèle et lui recommande de s'abandonner « à toutes les dipositions que Notre-Seigneur fera de lui par l'ordre de l'obéissance. » Mais ce qu'elle vise avant tout, c'est d'en faire un apôtre du Sacré-Cœur ; elle lui recommande d'écrire « sur un si digne sujet, surtout quelques méditations pour une solitude de dix à douze jours, comme il vous l'inspirera. » En même temps, elle lui envoie un livret de la sœur Joly et, pour stimuler son zèle, elle lance,

1. *Le R. P. Jean Croiset, de la Compagnie de Jésus*, par le R. P. Emile Regnault, p. 10-13.

2. *Manuscrit d'Avignon*, Lettre du 14 avril 1690.

en post-scriptum, cette dernière phrase : « Le petit office contenu dans ce livre a été composé par un Révérend Père de votre Compagnie[1]. »

Très peu de temps après cette lettre, le P. Croiset recevait la visite de Molin, l'un des principaux libraires de Lyon, qui demeurait en face du collège des Jésuites. Si elle avait assisté à l'entretien, la sœur Marguerite-Marie n'aurait pu contenir sa joie. Molin venait proposer au P. Croiset d'ajouter quelques considérations au livret de la sœur Joly et se chargeait de tous les frais d'une nouvelle impression. Cette histoire est des plus curieuses. En même temps qu'elle envoyait le volume au collège de la Trinité, la sainte l'expédiait à d'autres personnes de Lyon ; l'une d'entre elles le montre à un jeune Père, qui le communique à ses élèves. Le petit livre obtient un succès merveilleux, on en tire copies sur copies ; tous récitent avec ardeur les litanies et les prières, et, non contents de les réciter eux-mêmes, ils les communiquent à d'autres. L'enthousiasme devient général, les copies ne suffisent plus ; il faut faire imprimer à Lyon même l'ouvrage, en y joignant des détails plus nets sur la nouvelle dévotion. Un jeune artisan se charge de la dépense, et va soumettre le projet au libraire Molin. Celui-ci, gagné soudain au Sacré-Cœur, veut imprimer le volume à ses frais ; l'artisan ne se laisse convaincre qu'avec peine ; il cède pourtant. Molin accourt chez le P. Croiset et lui propose de se charger du travail. Il le presse fort, le Père ne peut résister ; il reverra le volume et l'aug-

1. Il s'agit du P. Antoine Gette. Né à Lyon le 13 août 1653, il entre dans la Compagnie le 7 septembre 1669 ; il fait sa profession à Embrun le 15 août 1686. Cette même année il écrit à sainte Marguerite-Marie qu'il s'est senti pressé d'offrir chaque samedi, pendant un an, la messe à son intention. (*Vie et Œuvres*, t. II, p. 117. *Lettre à la Mère Greyfié*, mars 1686.) Plus tard il lui promet de la célébrer à cette même intention, le premier vendredi de chaque mois, tant qu'elle vivra (*Ibid.*, t. II, p. 197 ; *Lettre à la Mère de Saumaise*, mai 1688) il envoie son petit office du Sacré-Cœur. (*Ibid.*, p. 199.) Il nous est impossible de savoir comment ces relations s'établirent entre le P. Gette et la sœur Marguerite-Marie ; on trouve encore plusieurs mentions de lui dans les lettres au P. Croiset, 14 avril, 3 novembre 1689, 16 janvier, 18 février, 16 mai 1690. Cf. *Etude sur le Sacré-Cœur*, par le P. Letierce, t. II, p. 17, 21.

mentera. Revision, augmentation, c'est l'affaire de quelques semaines ; une première édition est épuisée le 19 juin, et le 21 août on parle d'en faire imprimer une troisième. L'ouvrage porte le même titre que le livret de Dijon : *La Dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ*[1].

A Paray, un cri de bonheur accueille le volume et le zèle du P. Croiset : « Il faut donc vous dire que la lecture de la vôtre, avec les livres que vous avez eu la bonté de nous envoyer, m'a fait sentir un si grand transport de joie, que je n'en pus contenir mes larmes. » Sur le P. Croiset, sur le libraire, sur tous ceux qui se sont intéressés à l'entreprise, le Cœur de Jésus a répandu et répandra ses bénédictions. « Vous m'avez fait un grand plaisir de m'avoir marqué ces choses par le menu ; car vous ne sauriez croire combien cet aimable Cœur m'en a fait sentir de consolation. » Et toujours plus saintement ambitieuse, à mesure que sont comblés quelques-uns de ses désirs, la sainte pense que ce n'est là qu'un début ; il faudra, malgré les obstacles et les contradictions, continuer l'œuvre et accomplir tout ce que Notre-Seigneur demande. Elle revient alors sur les méditations dont elle parlait dans la lettre d'avril.

« Comme je remarque que les dévotions courtes et enflammées donnent plus de goût et ont plus d'effet que les autres, c'est de cette manière que je souhaiterais tout le projet de ce livre que vous voulez faire réimprimer, mais surtout les méditations, oraisons et pratiques, afin que le pauvre esprit humain y puisse plus trouver de goût et de plaisir que d'ennui ; c'est-à-dire qu'il faut continuer comme vous avez commencé, car on agrée et goûte fort ceux que vous avez envoyés[2]. »

1. *Lettre à la sœur de la Barge ;* l'autographe est au monastère d'Annecy. Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 263 ; G. II, 450.

2. *Lettre au P. Croiset*, 10 août 1689. L'autographe est au monastère de Bologne. Je n'ai pu trouver aucune édition de ce premier ouvrage du P. Croiset qui parut probablement en mai 1689. Toutefois, par l'édition de 1691, nous pouvons conjecturer ce qu'elle contenait. Cette édition porte ce titre : *La Dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par un Père de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition augmentée. On la présente donc comme une réédition du livre de

Grâce aux dix lettres de la sainte Marguerite-Marie au P. Croiset, retrouvées si providentiellement, nous pouvons revivre mois par mois la dernière année de la religieuse. Les faits extérieurs ont sans doute leur importance ; mais les dernières manifestations de son âme intéressent surtout.

C'est toujours la même humilité qui cherche à se couvrir d'ombre et n'aime que le silence, la même passion de la croix et de la souffrance qui s'échappe en phrases brûlantes et toutes lyriques.

« Ne nous lassons donc jamais de souffrir en silence au corps et en l'esprit. La croix est bonne en tout temps, en tout lieu, pour nous unir à Jésus-Christ souffrant et mourant de la mort de notre amour. Il faut donc tâcher de nous rendre ses véritables copies, souffrant et mourant de la mort de son pur amour crucifié, car on ne peut aimer sans souffrir. Je me fais un contentement de voir les autres tout abîmés dans les plaisirs de l'amour jouissant ; pour moi je n'en veux point ici d'autres que de me voir abîmée dans les douleurs d'un pur amour souffrant[1]. »

Triomphant des mêmes indécisions, c'est toujours le même zèle. La sœur Marguerite-Marie, persuadée que le P. Croiset a été spécialement choisi de Dieu pour devenir l'apôtre du Sacré-Cœur, se montre prodigue pour lui de confidences ; grâce à elles, nous possédons comme un second récit des divines apparitions, il complète le *Mémoire* composé sur l'ordre du P. Rolin. Elle

1689. La préface est très catégorique : « On a gardé dans ce livre le même ordre qu'on avait gardé dans le premier » ; et encore : « On a résolu d'expliquer plus au long dans un plus grand volume ce que celui-là ne contenait qu'en abrégé. » L'édition de 1691 est d'ailleurs presque identique à celle de 1694, qui a été réimprimée à Montreuil-sur-Mer en 1895 ; chacun peut donc se rendre compte assez facilement de l'ordre suivi en 1689. Dans les éditions suivantes, la troisième partie a été évidemment très augmentée ; la mort de sainte Marguerite-Marie, survenue en 1690, a permis de préciser la première et d'ajouter l'*Abrégé de la vie de la sœur Marguerite-Marie Alacoque, religieuse de la Visitation Sainte-Marie.*

1. *Lettre au P. Croiset* ; c'est la cinquième du *Manuscrit d'Avignon*, elle n'est pas datée. Une lecture attentive semble bien indiquer qu'elle est antérieure au 10 août 1689, et dès lors il serait préférable de la mettre après celle du 14 avril. Les lettres au P. Croiset se trouvent dans l'édition de Mgr Gauthey, t. II, p. 506-620.

multiplie les conseils, les encouragements, et dans ces pages précieuses, nous retrouvons, formulées à nouveau, toutes les promesses que nous connaissons déjà ; promesses pour l'ordre de la Visitation, promesses pour la Compagnie de Jésus, promesses pour tous les dévots du Sacré-Cœur. A les relire encore une fois, notre confiance augmente, et, avec elle, grandit notre foi reconnaissante.

Adressées à un religieux qu'elle ne connait pas encore au début de leur relation, ces lettres montrent combien son âme simple s'ouvre avec facilité. Persuadée qu'elle obéit à son Maître céleste, elle livre ses plus intimes secrets avec un abandon charmant. Elle veut sans doute qu'on les respecte : le P. Croiset ne devra pas la trahir, elle n'hésite pas à lui reprocher doucement une indiscrétion commise, mais rarement elle a été aussi confiante. Les confidences de la sœur Marguerite-Marie sont délicieuses de simplicité. Elle avoue ingénuement son horreur du parloir et des lettres[1], mais puisque l'obéissance l'exige, elle se fait un bonheur d'écrire et de répondre « simplement et sans façon[2]. » Le P. Croiset a bien tort de penser qu'elle pourrait l'oublier, elle prie pour lui plus que pour n'importe qui[3] ; mais lui aussi devra prier pour elle. La longueur de quelques-unes de ses lettres l'épouvante ; elles doivent être pleines de répétitions, car on ne lui permet pas de se relire, tant pis ; mais que le P. Croiset trouve, dans ces récits sans fin, un modèle à imiter et qu'il lui écrive des lettres aussi longues que les siennes. C'est une vraie joie pour elle de les recevoir, joie si grande qu'elle éprouve le besoin de la mortifier. « Notre divin Maître a bien voulu me faire trouver beaucoup de consolation en lisant votre lettre, après m'en avoir interdit la lecture assez longtemps, à cause de certain mouvement trop empressé, qui m'était venu d'y chercher cette consolation dans l'état sensible et souffrant où il m'a mis

1. Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 289, 300.
2. Cinquième lettre au P. Croiset.
3. Troisième lettre.

dans ce temps de carnaval[1]. » Le P. Croiset ne doit pas oublier de répondre bien exactement à toutes les demandes qu'elle lui fait. Entre eux, il existe une union de biens spirituels, la sainte communie souvent pour lui, elle lui donne une part dans les prières que l'on fait pour elle ; si elle n'obtient pas ce qu'elle implore, avec tant d'instance, c'est que ses fautes l'empêchent d'être exaucée[2]. De son côté, le P. Croiset récite un chapelet pour elle et fait une communion à ses intentions ; est-ce toutes les semaines ou tous les mois, rien ne l'indique ; quand il sera prêtre, il offrira une fois chaque mois pour elle le saint Sacrifice de la messe[3]. Des deux sommets où vivent les âmes toutes données à Dieu, du Thabor et du Calvaire, sainte Marguerite-Marie choisit celui qui porte la croix, et laisse la profusion et l'abondante suavité du pur amour à son correspondant.

« Votre partage, mon cher Père, sera donc le Thabor tout éclatant de gloire, et le mien sera le Calvaire jusques à mon dernier soupir, parmi les fouets, les épines, les clous et la croix, sans consolation, ni plaisir que celui de n'en point avoir. Oh ! quel bonheur de pouvoir toujours souffrir en silence et mourir enfin sur la croix, accablé sous le poids de toutes sortes de misères du corps et de l'esprit, parmi l'oubli et le mépris[4]. »

A la simple confiance de la sœur Marguerite-Marie, le P. Croiset répond par la même simplicité et la même confiance ; les merveilles de grâces qu'il découvre dans cette âme lui font croire

1. Sixième lettre.
2. Lettres III^e^, V^e^ et VIII^e^.
3. Lettre I^re^.
4. Lettre V^e^. Le P. Croiset, dans son *Abrégé de la vie de la sœur Marguerite-Marie Alacoque*, citait, dès 1691, cette lettre qu'il avait reçue un peu plus d'un an auparavant. Mais voici comme il modifiait le texte : « Que les autres soient assez heureux pour monter avec mon divin Sauveur sur le Thabor ; pour moi, je me contenterai de ne point savoir d'autre chemin que celui du Calvaire, aussi ne trouvai-je d'attraits que dans la croix. Mon partage sera donc d'être sur le Calvaire jusqu'au dernier soupir, parmi les fouets, les épines, les clous et la croix, sans consolation ni silence, et mourir enfin sur la croix, accablée sous le poids de toutes sortes de misères, au corps, en l'esprit, parmi l'oubli et le mépris, car l'un ne me saurait plaire sans l'autre. » Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 330, 331.

que Dieu l'éclaire de lumières surnaturelles, et humblement, il expose ses doutes, ses difficultés, il demande des conseils. Chose digne de remarque, la sainte ne s'étonne pas, ou s'étonne fort peu. Depuis cinq ans, maîtresse des novices, assistante de la communauté, elle a pris l'habitude de diriger ; indécise quand il s'agit d'elle-même et de ses difficultés de conscience, timide dans les circonstances les plus ordinaires de sa vie, elle décide, pour les autres, avec une étonnante netteté. A un religieux qui demain sera prêtre, elle répond aussi tranquillement qu'aurait pu faire le Père spirituel du collège de la Trinité :

« Pour le trouble que vous sentez s'exciter en vous, il est vrai que je pense que le démon y a beaucoup de part ; mais j'espère qu'il ne viendra pas à bout de ce qu'il prétend par là, qui est qu'en jetant votre âme dans le trouble, il empêche notre divin Maître d'en faire un trône de paix[1], et d'établir dans votre cœur le règne de son pur amour... Ces craintes que vous avez sur ce qui vous peut arriver pour l'avenir, ne lui plaisent pas, si je ne me trompe, et font obstacle à ses desseins et à votre perfection[2]. »

Le fruit à en retirer, c'est un parfait sacrifice d'esprit ; il faut, tout accepter ce qu'il y a de fâcheux et d'humiliant dans ces troubles, et ne s'en pas tourmenter, mais se retirer dans le Cœur sacré de Jésus « jusqu'à ce que ces tempêtes et ces nuages ténébreux soient dissipés... De plus, ces troubles sont encore excités en vous pour vous apprendre à mourir continuellement à vous-même, vous détacher de tous vos intérêts propres, afin qu'avec une entière défiance de vous-même, vous demeuriez abîmé et comme tout perdu dans les abîmes du pur amour[3]. » Le P. Croiset la supplie de demander pour lui l'amour de Dieu et l'humilité[4] ;

1. Le texte porte : il *l'empêche à* notre divin Maître.
2. Lettre VI[e].
3. Lettre VI[e].
4. Sainte Marguerite-Marie avait envoyé à la Mère de Saumaise une copie d'une partie de cette lettre du P. Croiset. Celle-ci l'avait conservée avec les lettres de sa fille de Paray. En voici quelques passages : « Il faut que je sois tout feu divin, tout amour... Il me semble que Dieu veut que mon caractère particulier soit

il ajoute qu'il ne croira vraiment à ses prières qu'après avoir obtenu ces deux vertus. La sainte répond qu'elle n'est point en peine de savoir s'il aime Dieu ; pour l'humilité, ajoute-t-elle, « je crois selon qu'il [Notre-Seigneur] me le fait comnaître, qu'il ne veut pas vous ôter les mouvements contraires à cette vertu, pour vous laisser en cela une matière de combattre, afin d'avoir lieu de récompenser vos victoires, et, de plus, afin que vous soyez continuellement sur vos gardes, avec une grande défiance de vous-même[1]. »

Commencées alors qu'ils ne se connaissent ni l'un ni l'autre, continuées sur l'approbation formelle et réitérée de Notre-Seigneur, ces relations entre la sœur Marguerite-Marie et le P. Croiset sont toutes surnaturelles, il n'y entre rien d'humain. Il y a plus, l'apôtre du Sacré-Cœur ne livre entièrement ses divins secrets qu'après avoir pris conseil. Dans l'automne de 1689, communiquant une lettre du P. Croiset à la Mère de Saumaise, elle écrivait : « Vous aurez la bonté de me la renvoyer et de me dire si je dois lui parler avec toute la confiance qu'il souhaite[2]. »

L'ancienne supérieure de Paray ne pouvait qu'approuver ces confidences ; pour continuer à écrire sur la dévotion au Cœur de Jésus, le jésuite devait être renseigné sur tous les événements qui y touchaient. Le 3 novembre, une lettre partait donc pour Lyon, où la sœur Marguerite-Marie se livrait tout entière et chantait magnifiquement les grâces reçues.

« Enfin c'est donc cette fois qu'il faut que nos cœurs se consomment sans remise dans cette ardente fournaise du Sacré-Cœur de

son amour. Le désir de l'aimer me brûle, mais je ne puis pas dire que je l'aime encore en voyant mes imperfections. Je n'ai point d'humilité, et c'est la vertu qui m'est la plus nécessaire pour ce divin amour... Je vous dis tout ceci avec confiance, parce qu'étant persuadé que vous prenez quelque part aux miséricordes que Dieu me fait et qu'il veut me faire, vous redoubliez vos prières pour m'obtenir ce que je n'ai pas... Écrivez-moi un peu plus souvent, si le bon Dieu le veut... » *Vie et Œuvres*, t. II, p. 258, 259.

1. Lettre II[e].
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 278.

notre aimable Jésus, puisque ne pouvant plus contenir ses flammes dans lui-même, il les lance avec tant d'ardeur dans les cœurs qu'il trouve disposés à brûler. Ah ! que de consolation vos lettres me donnent lorsqu'elles m'apprennent les heureux progrès de cette aimable dévotion, laquelle fait toute ma joie et mon contentement dans cette vallée de larmes[1]. »

Alors, après avoir exigé de nouveau le secret, elle raconte les principales faveurs qu'elle a reçues, comment Notre-Seigneur l'a élue pour victime, comment, pendant sa retraite de profession, il l'a comblée de grâces : promesse et don de la divine présence, les grandes apparitions de 1673, de 1674 et de 1675, le testament de 1678, elle ne cache rien, puisque l'obéissance lui permet de tout dire.

Son récit terminé, elle répète encore une fois au P. Croiset qu'il a été choisi pour connaître, aimer et honorer le Cœur de Jésus « d'une manière toute particulière », et aussi pour répandre son culte[2]. Une affirmation aussi nette, aussi souvent renouvelée, devait produire sur le jeune religieux une singulière impression. C'était son devoir d'en parler à son supérieur. Peut-être même le supérieur parla-t-il le premier : la correspondance passait par ses mains, et les événements de Paray l'intéressaient tout particulièrement. Depuis le 20 octobre 1686, le Collège de la Trinité de Lyon avait à sa tête un parodien, le P. Antoine Billet, frère du médecin de la Visitation de Paray-le-Monial, et oncle de la sœur Claude-Marguerite.

1. Une lettre à la sœur de la Barge, à peu près de la même époque, commence par le même cri : « Enfin c'est donc cette fois, chère amie, qu'il vous faut tout consommer, sans exception ni rémission, dans cette ardente fournaise du Sacré-Cœur de notre aimable Maître. » *Vie et Œuvres*, t. II, 275. — La lettre CIX[e] *(ibid.*, p. 278) n'est pas du 3 novembre ; la sainte y demande à la Mère de Saumaise si elle doit faire au P. Croiset toutes ses confidences ; or le 3 novembre elle lui écrivait la lettre citée dans le texte. La date de cette lettre, donnée par le *Manuscrit d'Avignon*, est d'ailleurs beaucoup plus sûre que celle de *Vie et Œuvres*.

2. Lettre IV[e]. Il manque ici quelques lignes dans le *Manuscrit d'Avignon*. Ces lignes étaient évidemment tout à l'honneur du P. Croiset. Il a dû les faire disparaître ; on en pourrait peut-être conjecturer que lui-même est l'auteur du *Manuscrit d'Avignon*.

intime amie de notre sainte. Pour mieux faire apprécier la valeur de ce religieux, il suffit de rappeler qu'il fut élu provincial le 14 novembre 1690.

Le P. Antoine Billet avait pour le P. Croiset une profonde estime. On ne le surprenait pas quand on lui affirmait que, à la prière de ce jeune Père, Dieu accordait des grâces toutes spéciales[1]; il était donc tout disposé à aider, selon son pouvoir, la mission que Notre-Seigneur semblait lui confier. Il l'autorise volontiers à se rendre, avec le P. Claude de Villette, à Paray-le-Monial, pour parler plus à l'aise avec la sœur Marguerite-Marie; ainsi pourra-t-il mieux répondre à ce qu'il estime une vocation céleste.

Le voyage se fit dans les premiers jours de 1690, ou plus probablement en décembre 1689[2]. Le P. Croiset et le P. de Villette à peine arrivés à Paray, se rendent à la Visitation ; ils ont hâte de connaître la sœur Marguerite-Marie. Empressement bien naturel et qui ne surprendra personne. On leur avait tant parlé de cette religieuse, les lettres reçues donnaient de sa sainteté une si haute idée. Et voilà qu'au parloir, les deux jésuites se trouvent en présence d'une pauvre femme à l'extérieur des plus ordinaires, timide à l'excès, et d'une telle réserve qu'elle ose à peine leur répondre. Vraiment ce n'était pas la peine de se déranger pour un pareil résultat, tous deux regrettent leur voyage; ils sortent désappointés de cette première entrevue. Sans revenir à la Visitation, ils repartiront dès le lendemain matin.

Mais le lendemain matin, leur résolution change à tous les deux, et ils se sentent poussés à revoir la sœur Marguerite-Marie, non plus ensemble, mais l'un après l'autre. Tout change alors. Il semble aux deux visiteurs que, derrière la grille, ce n'est

1. On peut lire le témoignage si curieux de Chrysostome Alacoque, *Vie et Œuvres*, t. I, p. 400 ; G. I, 595.

2. La sainte y fait allusion dans sa lettre du 17 janvier 1690 ; elle disait dans sa lettre du 3 novembre (?) 1689 à la Mère de Saumaise qu'elle était fort pressée de faire la connaissance du P. Croiset. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 279 ; G. II, 471.

plus la même personne qui parle et donne des conseils. Ils s'étonnent de voir une pauvre fille s'exprimer avec une pareille force et une pareille onction ; Dieu seul peut lui révéler les connaissances qu'ils admirent ; ravis tous les deux, gagnés à jamais au Sacré-Cœur, ils reprennent le chemin de Lyon, la joie et la reconnaissance dans l'âme.

La sainte aimait l'obscurité, il lui était pénible de faire de nouvelles connaissances, surtout lorsqu'elle n'avait pas la conviction intime que Notre-Seigneur les agréait ; ce fut là sans doute une des raisons de la froideur manifestée dans la première entrevue. On peut en soupçonner une autre. En voyant au parloir, avec le P. Croiset, le P. de Villette, elle fut peut-être froissée de cette publicité donnée à leur entretien. Déjà, le 10 août, elle avait doucement reproché à son correspondant d'avoir communiqué l'une de ses lettres. Très ardent, le jeune jésuite ne mettait pas assez de réserve dans son apostolat[1], et trop volontiers il parlait des merveilles de grâces dont on lui faisait confidence.

Et pourtant, au moment même où elle se montre si timide, si gênée, elle sent pénétrer plus intimement dans son âme la certitude que Notre-Seigneur a divinement choisi le P. Croiset pour répandre la nouvelle dévotion, qu'il souffrira beaucoup pour elle. Aussi, le lendemain, quand elle le revoit seul, lui demande-t-elle de hâter son travail, et d'ajouter à son volume des méditations. L'initiative qu'elle prend effraie bien un peu sa timidité, mais une double pensée la rassure : s'il n'était l'élu du Sacré-Cœur, le P. Croiset ne sentirait aucun goût à se dépenser pour sa gloire ; elle-même n'éprouverait pas, à son égard, cette facilité à s'ouvrir et à faire part des grâces reçues. Qu'il ne se

1. Lettre II[e]. Plus tard on l'accusait à Rome de faire un peu le prophète et de menacer de châtiments célestes ceux qui s'opposaient à la nouvelle dévotion. L'accusation n'était pas exacte, le Père général Thyrse Conzalez le reconnut lui-même : il semble pourtant probable qu'il y eut des imprudences commises et trop habilement exploitées. Cf. *Le R. P. Jean Croiset, de la Compagnie de Jésus*, par le R. P. Emile Régnault, p. 31-36.

trouble pas dans les difficultés à venir ; pour aider sa faiblesse, il aura le secours d'en-haut ; les peines et les souffrances seront le signe surnaturel de son élection. Il les trouvera sur la route de son apostolat[1].

Tout le monde sans doute aurait pu faire une semblable prophétie ; la manière dont se réalisèrent les paroles de la sœur Marguerite-Marie n'en reste pas moins curieuse. Approuvé par le P. Billet, provincial de Lyon, loué par M. Cohade, docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, applaudi par presque toute la France, réédité plusieurs fois, le livre du P. Croiset sur la *Dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ* fut mis à l'index par décret du 11 mars 1704. Sur l'ordre de ses supérieurs, le religieux lui-même dut quitter Lyon, où il ne revint qu'en 1719[2].

Mais rien ne révélait cette tempête en décembre 1689, et les deux jésuites quittèrent Paray tout pleins d'enthousiasme et de juvénile ardeur. A peine de retour, le P. Croiset se remet au travail. Transporté par les confidences de la sœur Marguerite-Marie, il ne cache pas assez son admiration. La supérieure du monastère de Bellecour, la Mère Marie-Éléonore de Ponsein d'Apchon, était une grande dévote du Sacré-Cœur, en relations suivies avec notre sainte, par ses soins l'opuscule du P. Croiset avait été envoyé en Pologne[3], le jeune jésuite n'avait pas de secret pour elle. Il la met donc au courant de tout ce qu'il sait, et probablement elle ne fut pas la seule confidente. Un fait certain, c'est qu'on connut, à Paray même, plusieurs des récits faits par

1. *Lettre* VI[e] et surtout X[e].

2. On sait que ce décret fut annulé le 24 août 1887. Cf. *La dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, 1895, Préface, p. xv. Les *Archives de Paray* conservent une lettre intéressante du P. de Galliffet à Mgr Languet sur les motifs qui firent mettre à l'index le livre du P. Croiset. Nous la retrouverons ailleurs, avec les curieuses annotations du prélat.

3. *Circulaire du premier monastère de Lyon*, 22 septembre 1697. Cf. *Année Sainte* t. VIII, p. 604 ; *Vie et Œuvres*, t. II, p. 288. « La très honorée Mère de notre premier monastère de Lyon l'a envoyé en Pologne, je veux dire le petit livre de Lyon, lequel on nous mande que l'on va traduire en italien. » G. II, 481.

la sœur Marguerite-Marie. Elle s'en plaint le 18 février 1690, et elle avoue que ce n'est pas là pour elle une petite peine. Malgré tout son désir de répandre la dévotion au Sacré-Cœur, elle est sur le point de cesser toute correspondance. Elle fait même reprendre, chez le P. Leau, jésuite de la résidence de Paray, une lettre destinée au P. Croiset, elle veut la brûler ; la Mère Melin s'y oppose. Elle l'envoie donc « toute débiffée », sans savoir trop si on pourrait la lire. Aussi bien, elle se sent de nouveau pressée de rompre tout commerce et toute communication, de ne plus écrire, de ne plus aller au parloir[1] ; elle ne peut plus résister à l'Esprit qui l'attire si fortement à la vie inconnue et cachée, avide d'aimer et de souffrir en silence. Exception pourtant sera faite pour le P. Croiset, car les intérêts du Sacré-Cœur sont directement en cause ; il a été spécialement choisi pour cet apostolat, il devra le continuer malgré les difficultés.

Il en survenait précisément une assez délicate. Le P. Froment, on se le rappelle, avait, à l'invitation de la sœur Marguerite-Marie, commencé, dès les premiers mois de 1689, un travail sur la nouvelle dévotion. Le P. Croiset l'ignorait, il en fut informé, peut-être à l'occasion de son voyage à Paray, et, dans une lettre du mois de janvier, il en montre quelque étonnement. Il interroge la sainte ; la nouvelle est-elle vraie ? pourquoi ne lui a-t-elle rien dit ? Le P. Froment, connaissant le travail entrepris à Lyon, renoncera-t-il à son projet ? Entre les deux jésuites, rien ne fait supposer une lutte d'amour-propre, mais chacun tenait à son livre. Le P. Froment avait commencé le premier, son volume était prêt pour l'impression, il ne songeait nullement à le retirer. La sœur Marguerite-Marie conseille au P. Croiset de lui écrire, mais qu'il ne parle point d'elle, ni de la demande qu'elle lui a faite, ni des encouragements qu'elle lui a donnés. Il rappellera comment, à l'insu des religieuses de Paray, il a été amené, par le libraire Molin, à compléter le livret de la sœur Joly, et comment

1. Lettre VII[e]. Cf. *Lettre à la M. F.-M. Dubuysson ; Vie et Œuvres*, t. II, p. 289 ; G. II, 482.

le succès du volume l'a engagé à s'étendre plus au long sur la dévotion au divin Cœur de Jésus. Tout cela est indiscutable ; mais il est indiscutable aussi que la sœur Alacoque a vivement insisté pour qu'il entreprenne ce nouveau travail ; elle lui a répété, elle lui répète encore, dans cette lettre du 18 février, que Notre-Seigneur l'a choisi pour cette œuvre, et qu'il ne saurait y renoncer sans infidélité au choix céleste. Elle voudrait que le P. Froment ignorât son entremise, et elle prie le P. Croiset de n'en rien dire. On en comprend facilement la raison dernière ; le choix du P. Croiset par Notre-Seigneur pourrait seul expliquer sa conduite, et ce choix elle ne peut guère le révéler ; si le P. Froment connaît ses démarches réitérées près de son confrère de Lyon, ne va-t-il pas s'en formaliser, ne va-t-il pas s'en plaindre, et n'est-ce pas à Paray encore une nouvelle difficulté ? La sœur Marguerite-Marie est gênée, on le sent très bien, et elle s'afflige de l'embarras où vont se trouver les deux jésuites. Qu'ils tâchent donc de tout arranger, sans la mettre en cause[1].

Mais après tout, ce sont là des choses de bien peu d'importance quand on aime Dieu, et dans la même phrase, du même coup d'aile qui rasait la terre et ses nécessaires petites faiblesses, la voilà qui monte au ciel en pleine vie surnaturelle.

« J'ai été consolée d'apprendre que vous souffrez, ce qui me confirme plus que vous êtes des bien-aimés du divin maître. Vous n'en êtes pas au bout de vos peines, mais bon courage, persévérez à les porter comme vous me marquez, et vous seconderez les désirs de Dieu et vous confondrez la prétention que votre ennemi avait de vous nuire tant par la peine intérieure qu'extérieure... Je ne peux vous exprimer ma joie de savoir que vous direz bientôt la sainte messe. En attendant, tout ce que je pourrai faire de bien sera pour vous,

1. Dans la lettre du 15 avril 1690, la sœur Marguerite-Marie revient sur cette question : « Le R P. Froment est résolu de continuer son ouvrage, je vous marquais que vousferiez bien de lui en écrire ; mais, au nom de Dieu, ne lui faites aucune mention de moi, pour de bonnes raisons. »

autant qu'il plaira à mon souverain maître vous l'appliquer. Je ne manquerai de faire les deux communions que vous me demandez, et je ne peux m'empêcher de vous dire encore avant de finir que votre disposition me semble très bonne, parce qu'elle vous conduit au parfait dénuement de vous-même pour y établir Jésus-Christ, duquel vous devez tellement vous occuper que vous n'ayez plus de temps pour vous souvenir de vous-même, demeurant tout perdu en lui, parmi vos peines, troubles et appréhensions, car il ne vous manquera jamais[1]. »

C'était là une sage et haute direction, bien propre à préparer l'âme du P. Croiset aux grâces de l'ordination sacerdotale : il allait la recevoir dans quelques jours : le Jeudi Saint de cette même année 1690, il avait le bonheur d'offrir le saint Sacrifice peut-être pour la première fois.

Comme les années précédentes, la sœur Alacoque passa la nuit en adoration devant le Saint Sacrement. La sœur Jeanne-Françoise Châlon garda, de cette veillée de prières, un profond souvenir. Elle venait de faire ses vœux, le 8 décembre précédent, et, sous le drap mortuaire, elle avait demandé la grâce de faire son purgatoire en ce monde, la sainte lui avait dit qu'elle était exaucée ; pendant plus de cinquante ans, jusqu'au 28 janvier 1743, elle offrit à toutes ses sœurs la preuve vivante de la crucifiante prophétie. Au procès de 1715, elle rappela l'impression faite sur elle par cette nuit du Jeudi au Vendredi Saint 1690, la longue prière de la sœur Marguerite-Marie à genoux dans la même posture, sans tousser et comme marbre, les mains jointes sur la poitrine. Elle-même la vit jusqu'à onze heures ; d'autres sœurs lui affirmèrent que, jusqu'au lendemain matin, elle n'avait pas changé de position. Pendant cette veillée célèbre, Notre-Seigneur offrit à son épouse une croix qu'elle accepta d'abord, sans comprendre néanmoins ce qu'elle signifiait. Elle ne devait pas tarder à en avoir une pleine intelligence[2].

1. Lettre VII[e].
2. *Procès de* 1715 ; *Circulaire* du 7 juillet 1743.

A l'Ascension de 1690, la très honorée Mère Marie-Christine Melin achevait son deuxième triennal, et, par conséquent, ne pouvait plus être réélue supérieure. Les religieuses du couvent de Paray avaient songé à mettre, sur leur catalogue, la sœur Marguerite-Marie, assistante depuis trois ans. Sans doute, certaines sœurs gardent quelques-unes de leurs vieilles préventions, mais les esprits sont bien changés, et elle a les plus grandes chances d'être élue. Malgré son humilité, elle s'en rend vraisemblablement compte elle-même ; et elle s'en plaint à Notre-Seigneur : « Est-il possible, ô mon Dieu, que vous permettiez qu'une créature comme moi soit exposée à la tête d'une communauté ? Je vous demande par grâce d'éloigner de moi cette croix, je me soumets à toute autre. »

Notre-Seigneur se rend à sa demande ; la mère Catherine-Antoinette de Lévy-Châteaumorand est élue. La sœur Marguerite-Marie s'en réjouit d'une manière qui ne lui était point ordinaire, et vint dire au supérieur qui avait présidé l'élection : « On ne pouvait mieux faire que de choisir ma Révérende Mère pour supérieure, on aurait bien mal fait de me mettre à sa place. J'en suis bien indigne. » Dans cette déclaration, il y avait une telle simplicité, qu'on sentait le cœur parler, et ce fut, dans toute la communauté, une augmentation d'estime pour elle[1].

La première grâce qu'elle demande à la nouvelle élue, c'est de lui ôter sa charge d'assistante ; elle savait qu'on voulait la lui laisser. Notre-Seigneur n'agréa pas cette demande, et le soir même, à l'oraison, il le lui dit : « Hé quoi, ma fille, je me suis rendu à ta volonté, et pour l'amour de moi, tu ne te feras pas violence ! » Le reproche était d'autant mieux mérité que, pour éviter la croix de supérieure, elle s'était déclarée prête à porter n'importe quelle autre[2]. Aussi, reconnaissant humblement sa

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Marie-Catherine du Chailloux.*

2. Quand il ne s'agissait plus d'elle-même, la sainte savait fort bien envisager les dignités du vrai point de vue, c'est-à-dire du point de vue surnaturel. Elle écrivait le 30 juin 1685 à la Mère de Soudeilles, élue à Moulins pour un second

faute, vint-elle s'offrir à la supérieure pour accepter tout ce qu'on voudrait bien lui imposer. On lui imposa, pour la plus grande joie de toutes les religieuses, de garder sa charge.

Elle y continua son apostolat : sa dernière lettre au P. Croiset est du 21 août 1690, moins de deux mois avant sa mort ; elle lui écrivait aussi le 16 mai. Comme toujours ses pages sont pleines du Sacré-Cœur ; c'est avec un cri de joie qu'elle salue l'entrée de la nouvelle dévotion en Amérique ; elle est au Canada et Québec l'a reçue[1], Mgr l'archevêque de Vienne l'a approuvée, elle triomphera malgré ses ennemis et ses détracteurs. La sainte qui sent son heure approcher et reconnaît, à des signes auxquels elle ne saurait se tromper, la marche en avant de la mort, s'efforce encore une fois, d'établir dans l'âme du P. Croiset une conviction inébranlable de sa mission. Elle lui répète que Notre-Seigneur l'a choisi, qu'il agrée son travail, elle lui renouvelle tous ses conseils ; qu'il s'appuie non sur les créatures mais sur le Créateur qu'il ne redoute pas les persécutions, elles sont nécessaires :

« Quelque grande que soit la peine et répugnance que je n'ignore pas que vous ressentez, et malgré toutes les oppositions et contradictions que Satan puisse susciter à votre entreprise, j'espère que la chose réussira à la gloire de notre souverain maître et à la confusion de l'ennemi, lequel crève de dépit de n'avoir pu empêcher cette aimable dévotion, à laquelle je vous conjure de travailler selon tout le pouvoir et les moyens que notre souverain maître vous en donnera. »

triennal : « J'ai appris avec plaisir votre réélection. Je ne vois pas, ma très-aimée Mère, qu'il y ait de quoi vous tant affliger, puisque c'est la volonté de Dieu, duquel le bras n'est point raccourci ni la puissance diminuée, pour vous soutenir à l'avenir, comme il a fait le passé. Eh ! qu'avez-vous donc à craindre, puisqu'il ne demande que votre confiance en sa bonté, pour vous faire éprouver la douceur et la force de son secours dans vos besoins, mais toujours à la mesure de votre confiance. » L'autographe est au monastère de Nevers. Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 97 ; G. II, 290.

1. Lettre IX^e^. Joseph, le plus jeune des frères du P. de la Colombière, était missionnaire au Canada ; il mourut à Québec, le 23 juillet 1723. *Histoire du vénérable P. de la Colombière*, par le R. P. Charrier, t. I, p. 260.

A créer dans l'âme du P. Croiset un ardent amour pour le Sacré-Cœur, à le convaincre de sa mission, à l'y préparer, la sœur Marguerite-Marie avait consacré la dernière année de sa vie, ce fut là son œuvre, et le moyen qu'elle estimait le meilleur de continuer, après sa mort, son fructueux apostolat. Elle ne se trompait pas, et nous verrons bientôt l'influence et le succès du livre que le libraire Molin achevait d'imprimer à Lyon, pour la première fois, le 20 juin 1691. Voici comment, au lendemain de sa mort, le P. Croiset y juge son humble correspondante :

« Il n'est presque personne de tous ceux qui ont eu l'avantage de lui parler, qui ne se sentît extraordinairement touché par ses paroles et qui ne se retirât de son entretien avec une nouvelle résolution d'aimer plus ardemment Jésus-Christ... On peut dire que son amour extrême pour Jésus-Christ, cette parfaite obéissance, cet amour prodigieux des souffrances et cette profonde humilité qu'elle a conservée jusqu'au dernier soupir la rendent plus estimable aux yeux de ceux qui savent juger de la sainteté, que ne feraient les plus grands miracles[1]. »

Et voici les derniers mots que, de Paray, la sœur Marguerite-Marie envoyait à son frère très cher dans le Cœur de Jésus, et, pouvons-nous ajouter, à son disciple chéri, au continuateur de son apostolat :

« Je prie le divin Epoux de nos âmes que, puisqu'il nous a faits uniquement pour l'aimer, il nous[2] consomme tout en son pur amour, afin que nous ne cessions pas un moment de l'aimer.

Sœur Marguerite-Marie, de la Visitation Sainte-Marie.

Dieu soit béni. »

Le Cœur de Jésus, tout permet de le croire, a exaucé cette suprême prière.

1. *Abrégé de la vie de la sœur Marguerite-Marie Alacoque*, p. 105. Cet abrégé se trouve à la fin de la *Dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Je cite après l'édition de 1694.

2. Lettre X^e^. Le texte de la copie que j'ai sous les yeux porte : « il *vous* consomme ; » mais la distraction paraît évidente.

La sainte ne limite pas son action au P. Croiset. Bien persuadée de la grâce spéciale donnée à la Compagnie de Jésus, pour répandre la dévotion nouvelle, elle ne manque pas une occasion d'y pousser les Pères jésuites en rapport avec elle. Nous avons déjà nommé le P. Rolin, son directeur en 1685, le P. Froment auquel elle a demandé de composer un livre sur le Cœur de Jésus, le P. Gette, l'auteur de l'office du Sacré Cœur, le P. de Villette, compagnon du P. Croiset dans son voyage de Paray ; le P. Leau, qui la voit souvent pendant ses deux dernières années, admire surtout son affection inexplicable pour le Sacré-Cœur de Jésus-Christ. « Son extérieur, ajoute-il, aussi bien que son intérieur ne respirait que la sainteté. L'esprit de Dieu parlait par sa bouche, et une demi-heure d'entretien que j'avais avec elle, me touchait plus que n'auraient fait plusieurs heures d'oraison[1]. »

Plus encore que sur ses frères d'ici-bas, la sœur Marguerite-Marie compte, pour l'extension du règne du Sacré-Cœur sur le P. de la Colombière. Elle sait que, du sein de la gloire, il continue son apostolat terrestre, et, à le répéter à la Mère de Saumaise, elle éprouve une véritable joie. « Ce vous doit être une grande consolation, lui écrivait-elle, d'avoir une si étroite union avec notre bon Père [de la Colombière], en sorte qu'il fait dans le ciel, par ses intercessions, ce qui s'opère là-bas en terre, pour la gloire du Sacré-Cœur[2]. » Aussi lui restait-elle étroitement unie ; on lui avait permis de garder une gravure qui le représentait, elle avait écrit derrière :

« Avec permission de la sainte obéissance je garde cette image du bienheureux Père Claude de la Colombière, mon bon protecteur, qui m'assistera, s'il lui plaît, de sa sainte et puissante intercession, auprès du sacré et adorable Cœur de Jésus-Christ.

O bienheureux Père Claude de la Colombière, je vous prends pour mon intercesseur devant le Sacré-Cœur de Jésus-Christ, obtenez-moi de sa bonté la grâce de ne point résister au désir qu'il a sur mon

1. *Archives de Paray.* Lettre du 25 février 1715.
2. *Manuscrit de Roanne.* Cf. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 226, 227 ; G. II, 427.

âme, et que je me rende une parfaite imitatrice des vertus de son divin Cœur ; mon bon protecteur, j'espère le charitable secours de vos saintes intercessions, et que vous m'assisterez non seulement pendant cette vie mortelle, mais particulièrement à l'heure de ma mort, contre les attaques des démons. Obtenez-moi, grand saint, je vous en conjure, que je meure de la mort mystique, afin que la naturelle vienne plus vite[1]. »

Voilà, certes, un précieux et glorieux témoignage. A ces preuves de vénération données au directeur que Notre-Seigneur avait choisi lui-même pour sa servante, il est bien doux d'ajouter encore les lignes écrites, le 15 septembre 1689, au P. Croiset :

« Il faut [s']adresser à son fidèle ami le bon Père de la Colombière, auquel il a donné un grand pouvoir et remis, pour ainsi dire, ce qui concerne cette dévotion ; je vous avoue confidemment que j'en reçois de grands secours, m'étant même plus favorable que lorsqu'il était ici-bas en terre ; car, si je ne me trompe, cette dévotion du Sacré-Cœur l'a rendu bien puissant dans le ciel, et l'a plus élevé en la gloire que tout ce qu'il avait pu faire, au reste, pendant tout le cours de sa vie[2]. »

1. Cette prière a été trouvée, tout à fait fortuitement, voilà quelques années. L'autographe, que possédait le *Hiéron* ou *Musée Eucharistique* de Paray-le-Monial, a malheureusement disparu ; mais son authenticité avait été reconnue, le 3 août 1893, par le cardinal Perraud, évêque d'Autun, et il en existait déjà de nombreux fac-simile. De plus, j'ai vu à Paray la feuille de bois sur laquelle la prière avait été appliquée probablement par la sainte elle-même : au cours des siècles l'encre a mordu, et on peut facilement lire non seulement des mots mais parfois une ligne entière. Aucun doute n'est donc possible. La question des *Litanies en l'honneur du P. Claude de la Colombière*, ne me semble pas encore résolue. Le P. Daniel (*Histoire de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, 4e édit., p. 551). le P. Charrier (*Hist. du vénérable P. Claude de la Colombière*, t. II, p. 357, attribuent ces Litanies à sainte Marguerite-Marie, et quelques-uns de leurs arguments ont de la force ; M. l'abbé Cucherat, dans un long manuscrit, est d'une opinion contraire, et il l'appuie sur de bonnes raisons. La lumière n'est donc pas faite. Toutefois il reste certain que ces Litanies, traduites en latin, se récitaient au monastère de Paray du vivant de la sainte : on les lit au feuillet 14e d'un livret manuscrit, commencé par la sœur de Farges, « le jeudi 10 d'octobre 1687 ». La sainte les a donc connues, elles les a récitées, et par là même les a faites siennes, quand bien même elle ne les aurait pas composées. Voilà qui suffit à les rendre précieuses.

2. *Manuscrit d'Avignon*. La sainte revient souvent sur cette dernière idée ; elle l'applique non seulement au P. de la Colombière, mais à d'autres dévots du Sacré-Cœur.

Pour donner une idée complète de l'apostolat de la sœur Marguerite-Marie, nous ne reviendrons pas sur ce qu'elle fit, par sa parole et par son exemple, à l'intérieur du monastère de Paray, ou par ses lettres dans d'autres couvents de la Visitation. Son activité fut étonnante, surtout dans les dernières années, et il est bien évident que nous n'en connaissons pas toutes les manifestations. Que de conversations ignorées aux grilles du parloir. La sœur Françoise Chalon, supérieure des Hospitalières, rappelle, dans sa déposition de 1715, que la sœur Alacoque lui parlait de la dévotion qu'elle devait avoir au Sacré-Cœur de Jésus ; elle lui donna même un livre qui en traitait. Que de lettres inconnues, perdues à jamais probablement. Dans les années qui suivirent sa mort, on distribuait, découpées parfois en quatre et cinq morceaux, les pages qu'elle avait écrites. Le 17 mars 1744, la Mère Marie-Hélène Coing, envoyait encore à Mgr Langet quelques lignes adressées par la vénérable sœur à l'une de ses novices, c'était un des rares autographes gardés à Paray[1]. Ainsi, du haut du ciel, elle continuait sa mission féconde. Ces feuilles, dispersées aux quatre coins de la France, nous manquent bien aujourd'hui ; de temps à autre, ici ou là, un heureux chercheur découvre quelques lignes précieuses, et toujours, avec les pages envolées, il retrouve un souvenir du Sacré-Cœur.

Depuis trois années ou un peu plus, de l'été de 1686 au printemps de 1690, la grande dévotion a donc marché de progrès en progrès. Sortie de Paray, elle a touché Dijon, Moulins et Semur ; la Mère de Saumaise, la Mère de Soudeilles, la Mère Greyfié l'ont accueillie pleines de joie ; elle est tellement dans l'esprit de la Visitation Sainte-Marie, et son apôtre montre si bien tous les caractères des élues divines. La bonne nouvelle a retenti à Lyon, et de Lyon jusqu'à Marseille, on l'a apprise à Chaillot et dans les monastères de Paris. Au printemps de

1. *Archives de Paray.*

1689, la Mère Marie-Dorothée Desbarres fait tressaillir, sous sa parole ardente, tous les cœurs des filles de saint François de Sales et du Cœur de Jésus : « Nous sommes pressées et animées au solide bien par les grâces intimes que notre communauté reçoit de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Elle n'est point nouvelle aux âmes saintes qui le considèrent comme le centre de l'unité et la source de toutes les ardeurs. » La circulaire de Dijon du 11 avril, est une date inoubliable ; les cent quarante-trois monastères de la Visitation l'ont lue, et si tous ne l'ont pas applaudie, tous la connaissent ; la discuter, c'est encore la répandre. Dans toute la France, on parle du Sacré-Cœur, on en parle en Italie, on en parle en Hainaut, on en parle en Savoie, on en parle en Pologne, et le jeune Canada vibre, lui aussi, à ce nom béni. Rome ne croit pas l'heure venue de réunir toutes ces voix dans sa propre voix, de grandir toutes ces paroles, d'en faire la sienne et de la jeter au monde catholique, mais l'évêque de Langres a parlé, l'archevêque de Vienne a parlé, et dans plusieurs églises on a déjà chanté la messe solennelle du Cœur de Jésus. On a lu le livret de Moulins ; les éditions de la sœur Joly et du P. Croiset se succèdent à Dijon et à Lyon, on prépare une traduction italienne ; plus on lira, mieux on connaîtra. Pour les humbles, pour les petits, pour ceux qui ne savent pas lire, il y a des images, il y a des tableaux, livres vivants, livres populaires qui atteignent tous les yeux, qui atteignent tous les cœurs. Rien n'arrêtera plus cette marche en avant, et les secrets timidement révélés en 1675, à travers les grilles du confessionnal et du parloir, par la sœur Marguerite-Marie Alacoque au P. Claude de la Colombière, retentiront à toutes les oreilles, pour la plus grande gloire de Dieu et la consolation des âmes chrétiennes. Le Cœur de Jésus triomphera malgré ses ennemis, comme il a déjà triomphé malgré ses contradicteurs. En vérité, à comparer le résultat obtenu, en moins de quatre années, avec la faiblesse des ressources, à rapprocher la grande voix qui sonne à travers le monde de la pauvre parole d'une religieuse inconnue, on se

trouve en présence de l'inexplicable. *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia*[1]. On connaît les faits, qu'on les regarde et qu'on juge à leur lumière.

Jusqu'au fond du cloître de Paray, il s'en glisse un timide rayonnement, et, dans les derniers mois de sa vie, l'élue du Cœur de Jésus marche comme entourée d'une auréole de sainteté. De tous côtés, prêtres, religieux, prédicateurs, simples chrétiens et chrétiennes accourent la consulter dans leurs difficultés, et sa réponse entendue, s'en vont répétant : « Nous venons de voir la sainte ; il faut que cette bonne religieuse soit inspirée de Dieu. » Les ouvrières mêmes qui viennent travailler au monastère, l'apercevant de loin, se disent les unes aux autres : « Venez voir la sainte de la maison[2]. » Naïf empressement et bien révélateur. Ces témoignages de vénération effraient la sœur Marguerite-Marie quand elle en a connaissance, et elle s'écrie : « Ah ! vous ne me connaissez pas, je ne suis qu'une pécheresse, éloignée de toutes sortes de mérites, remplie d'orgueil et de malice[3]. » Ses dénégations ne trompent personne ; on est désolé de lui causer de la peine, mais elle ne doit s'en prendre qu'à sa vertu seule et au parfum de sainteté qu'elle laisse partout après elle.

Les dépositions de la sœur Marie-Nicole de la Faige des Claines et de la sœur Jeanne-Françoise Chalon nous permettent de la suivre dans ses derniers mois. Les traits principaux de sa physionomie spirituelle n'ont pas changé : réserve parfaite, charité inaltérable, passion de la souffrance, — la sœur Marguerite-Marie la considère comme l'unique moyen d'aller au ciel ; — soif inextinguible de l'amour divin, sur ce sujet elle est inépuisable ; union avec son Dieu qui ne cesse jamais ; quand elle se trouve seule, elle écrit à genoux, elle travaille à genoux, par respect pour la divine présence. Dans cette âme, il com-

1. *Cor.* I, 27.

2. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Claude-Rosalie de Farges.* Cf. *Dépositions de la sœur Marie-Rosalie et Claude-Marguerite Billet, etc.*

3. *Procès de* 1815. *Déposition de la sœur Françoise-Angélique de Barnay.*

mence à se faire un grand calme : le bruit des passions s'apaise, elles sont mortes autant qu'elles peuvent mourir ici-bas ; la volonté s'approche de plus en plus de la volonté de Dieu, les désirs, même les meilleurs, s'éteignent, et le cœur de la sœur Marguerite-Marie paraît tellement uni au Cœur sacré de Jésus que tous les deux ne forment plus qu'un seul cœur. La vision de 1674 va devenir une réalité. L'humble religieuse s'étonne de l'espèce d'impuissance où elle est réduite ; elle voudrait s'en affliger, elle ne le peut pas, et doucement, suavement, elle se repose en Dieu, comme un enfant sur le sein de sa mère Malgré tous ses efforts, elle ne peut guère s'appliquer aux prières vocales : elle ne récite que celles qui sont d'obligation et le chapelet, « que je dis fort indévotement. » Ce n'est pas sans résistance qu'elle s'y résout, mais elle y est comme forcée.

« De même qu'au sujet de la lecture spirituelle, où je me trouve souvent, quelque effort que je me fasse, impuissante à lire dans le livre que je tiens, mais, au lieu de celui-là, l'aimable Cœur de mon Jésus m'est ouvert comme un grand livre, où il me fait lire des leçons admirables de son pur amour, lequel ne se rebute point pour toutes mes résistances ; car souvent je combats avec lui, mais il reste toujours victorieux et moi confuse, et jamais il n'a été un si bon directeur, car en enseignant il donne le moyen de le faire ou bien il le fait lui-même[1]. »

Peu à peu, le souverain Maître a pris possession de son esprit et de son cœur, et il agit avec une divine indépendance.

Les trois grands désirs qui ont rempli sa vie, que nous avions entendu battre dans son âme tout d'abord à la maison de Lautecour, puis au monastère de Paray, pendant la retraite de profession, comme aux jours des grandes révélations : le désir d'aimer Dieu, le désir de souffrir dans cet amour, le désir de

1. *Lettre au P. Croiset*, 17 janvier 1690. Il est curieux de rapprocher cette dernière phrase de la célèbre parole du Concile de Trente : Deus impossibilia non jubet sed jubendo admonet et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis. Trid. sess. VI, c. XI.

mourir dans cet amour, ce triple et continuel martyre de son existence, voilà qu'il s'apaise, voilà qu'il s'éteint : et les trois célestes tyrans cessent de la torturer. Est-ce infidélité de sa part, est-ce insensibilité ou signe d'une effroyable réprobation ; elle n'en sait rien, elle ne veut pas y réfléchir, il lui suffit de sentir qu'elle ne s'appartient plus et qu'elle est toute à son Jésus. Voici la pensée qui la console ! le Sacré-Cœur de Jésus-Christ fera tout en elle ; « il voudra, il aimera, pour moi, il suppléera à toutes mes impuissances et défauts[1] ».

Pour mieux comprendre ces paroles et goûter, sans crainte d'aucune illusion quiétiste, toute leur suavité et toute leur force surnaturelle, il faut relire la lettre que la sœur Marguerite-Marie écrivait, cinq mois avant sa mort, le 27 mai 1690, à la sœur de la Barge, qui partait pour le ciel un mois après elle, douce victime toute consumée d'amour.

« Sur la peine que vous sentez d'une vie languissante au service de Dieu, voici ce qu'il me semble me mettre en pensée pour vous dire : de ne point vous en troubler, mais que, pour lui satisfaire sur ce sujet, vous n'avez qu'à vous unir en tout ce que vous ferez au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au commencement pour vous servir de dispositions, et à la fin pour satisfaction. Comme, par exemple, vous ne pouvez rien faire à l'oraison ? Contentez-vous d'offrir celle que ce divin Sauveur fait pour nous au Très Saint Sacrement de l'autel, offrant ses ardeurs pour réparer toutes nos tiédeurs ; et dites dans chacune de vos actions : « Mon Dieu, je veux faire ou souffrir cela « dans le Sacré-Cœur de votre divin Fils, et selon ses saintes inten- « tions que je vous offre pour réparer tout ce qu'il y a d'impur et « d'imparfait dans les miennes. » Et ainsi de tout le reste. — Et lorsqu'il vous arrivera quelque peine, affliction ou mortification, dites-vous à vous-même : « Prends ce que le « Sacré-Cœur de Jésus « t'envoie pour t'unir à lui. ». — Et tâchez surtout de conserver la paix du cœur qui vaut plus que tous les trésors imaginables ; et le moyen de la conserver c'est de n'avoir plus de volonté, mais mettre

1. *Lettre au P. Croiset*, 14 avril 1689.

celle de ce divin Cœur en place de la nôtre pour le laisser vouloir pour tous tout ce qui lui sera le plus glorieux, nous contentant de nous soumettre et abandonner. Et, en un mot, cet aimable Cœur suppléera à tout ce qui pourra manquer de votre part, car il aimera Dieu pour vous, et vous l'aimerez en lui et par lui. Mais n'en dis-je pas trop ?... Ce n'est que pour satisfaire votre humilité, puisque la perfection ne consiste, comme dit notre saint Fondateur, qu'à peu penser, peu parler, mais beaucoup faire et souffrir pour Dieu... Je n'ai qu'une seule affaire qui est d'aimer et m'oublier et anéantir, puisque tout consiste en l'amour de Dieu et la haine de nous-même. Et cette affaire me paraît de si grande importance que jamais je n'ai assez de temps pour y employer. Aimons-le donc cet unique époux de nos âmes, mais aimons-le dans toute chose et par-dessus tout ; sans goût, sans sentiment ni plaisir, dans la souffrance et désolation comme dans la jouissance des consolations[1]. »

Unir sa volonté à celle du Cœur de Jésus pour garder le trésor inestimable de la paix ; dans cette union ne se troubler de rien, mais se contenter de prier, de souffrir et d'aimer avec le Cœur sacré, lui demandant de suppléer par ses divines perfections à nos défauts et à nos impuissances, voilà le dernier des conseils donnés par la sainte, et les suprêmes paroles qui nous révèlent son âme. Cette séparation de tout le créé, qui ne laisse plus rien de terrestre dans les désirs, cette union à Dieu aussi intime qu'elle peut l'être ici-bas, c'est, autant que nous le pouvons, commencer en ce monde la vie du ciel. Six mois après avoir reçu cette lettre, quand la sœur Félicie-Madeleine de la Barge retrouvera, au seuil de l'éternité, la sœur Marguerite-Marie Alacoque, réunie depuis un mois et pour jamais à son Bien-Aimé, elle sentira joyeuse, avec tout son cœur, la vérité qu'elle comprend aujourd'hui avec sa seule intelligence, et, d'un même élan, toutes les deux s'écrieront : Aimons-le donc cet unique époux de nos âmes dans la jouissance de ses consolations sans fin !

1. L'autographe est au monastère de Nevers.

Ainsi, dans un repos surnaturel, s'achevait cette vie de souffrances, comme une douce soirée d'automne : de temps en temps elle s'illuminait d'un reflet divin. Pour celle qui s'en allait au ciel, il semble que les cœurs n'avaient plus de mystère, ni l'avenir d'obscurité. La sœur Marguerite-Marie avait reçu le don de lire dans les âmes, ainsi que dans un livre ouvert sous ses yeux. Au moment où elle va quitter la terre, cette perspicacité devient plus grande.

Elle parle à la sœur Jeanne-Françoise Chalon de ses dispositions intérieures comme si elle les voyait à travers un cristal ; elle va plus loin, avec une sûreté de vision où il ne peut plus y avoir rien de naturel, elle prédit le moment de la délivrance, l'heure où les difficultés cesseront. Ce n'est pas tout, elle annonce les peines à venir, comme elle annonce encore les moyens à prendre pour les faire cesser. Ces prédictions paraissent bien extraordinaires à la jeune sœur qui compte à peine deux années de vie religieuse, elle n'en veut rien croire, et pourtant, vingt-cinq ans plus tard, lors du procès de 1715, elle avoue que toutes se sont trouvées véritables[1].

Au printemps de 1690, son frère Jacques, curé de Bois-Sainte-Marie, vint la voir[2] ; il était accompagné du P. Lamyn, religieux de l'ordre de saint Dominique, son cousin germain. Très gai par nature et content de voir la sœur Marguerite-Marie, le jeune dominicain se laisse joyeusement aller à son humeur facétieuse ; le curé du Bois-Sainte-Marie, un peu ennuyé croit devoir lui dire qu'une pareille gaieté convient mal au grand sérieux de sa sœur. Celle-ci ne s'en formalise pourtant

1. La sœur Françoise-Angélique de Damas de Barnay fait une déposition analogue. On me permettra de remarquer qu'il y a dans ces faits plus qu'une simple lecture de pensées : il y a une prophétie ; on annonce une guérison future, les moyens à prendre pour l'obtenir, l'époque de cette guérison, et encore des difficultés à venir ; le tout d'ailleurs se vérifie. Douze au moins parmi les personnes qui déposèrent au Procès de 1715 reconnaissent le don de prophétie accordé à la sœur Marguerite-Marie Alacoque.

2. La Sainte fait allusion à ce voyage dans la lettre CXVIII[e], *Vie et Œuvres*, t. II, p. 296 ; G. II, 491.

pas, mais, ayant eu l'occasion de voir son frère en particulier, elle lui dit : « Hélas, mon cher frère, laissez-le rire, ce sont ses dernières joies. » Rien ne le faisait prévoir ; la belle santé du P. Lamyn ne laisse place à aucune inquiétude. Joyeux il revient avec son cousin Jacques au Bois-Sainte-Marie ; Chrysostome essaye de l'y retenir quelques jours, mais l'ordre de son supérieur est formel, il doit revenir au plus tôt à Mâcon. Il monte à cheval, on lui donne un homme pour l'accompagner, il achève gaiement son voyage, va embrasser son père et sa sœur la religieuse, puis rentre dans son couvent. Pendant deux jours, tout va bien ; le troisième, il s'alite ; les médecins sont impuissants ; huit jours après il est mort[1].

Quelques mois plus tôt, Chysostome Alacoque était venu, avec sa femme Angélique Aumônier de Chalanforge, rendre visite à sa sœur. M^me^ Alacoque avait désiré ce voyage. Or, à peine au parloir, elle se met à pleurer sans pouvoir dire une parole. Chrysostome comprend qu'il doit se retirer et laisser seule à seule les deux sœurs. Une demi-heure plus tard, il revient et trouve sa femme beaucoup plus tranquille. Curieux, il trouve moyen de retourner, dans la soirée, au parloir de la Visitation et d'interroger sa sœur. Celle-ci hésite à répondre ; elle s'y résout pourtant. M^me^ Alacoque se trouvait vivement préoccupée de son salut éternel, et sous une violente impression de tristesse, elle ne pouvait retenir ses larmes. Chrysostome à peine sorti, elle en fit l'aveu et supplia la sœur Marguerite-Marie de lui obtenir la grâce de persévérer, à quelque prix que ce fût. — A quelque prix que ce fût, vous y avez bien pensé ? reprend la religieuse. — Oui, j'y ai bien pensé. — Je demanderai à Dieu votre salut avec autant de ferveur que le mien, mais il m'inspire qu'il vous en coûtera cher. — N'importe, je me soumets entièrement à sa volonté. Deux jours après son retour au

1. *Procès de* 1715. *Déposition de Chrysostome Alacoque ;* cf. *Mémoire* de Chrysostome Alacoque. Le même fait se trouve confirmé dans la *Déposition de la sœur Marie-Rosalie de Lyonne.*

Bois-Sainte-Marie, Mme Alacoque est prise d'une douleur si violente au visage, qu'elle ne cesse de crier. Les remèdes lui sont prodigués ; de Charolles, Paray, Marcigny et Mâcon, Chrysostome fait venir des médecins, apothicaires et chirurgiens ; on conseille les eaux de Vichy. Des médecins de Lyon et de Paris y sont consultés, ils ordonnent des bains et des douches, le résultat est nul. Revenu au Bois-Sainte-Marie, M. Alacoque apprend qu'un médecin étranger fait à Lyon des cures merveilleuses. Deux jours après son retour, il part pour Lyon ; le fameux guérisseur est aussi impuissant que tous les autres. Désespérée, Mme Alacoque demande une consultation à tous les médecins de la faculté de Lyon réunis ; ils ne peuvent découvrir la nature de son mal. « Hélas, Messieurs, s'écrie-t-elle désappointée, je me suis bien trompée dans la pensée que j'ai eue de trouver de plus habiles médecins à Lyon qu'ailleurs. — Madame, lui répond simplement le sieur Falconet, doyen de la Faculté, nous ne sommes pas des dieux en terre. » Et ils partent sans laisser aucune ordonnance.

Chrysostome, les moyens humains épuisés, se rappelant les paroles de sa sœur, recourt aux moyens célestes. Il fait porter sa femme en chaise au monastère de Bellecour, pour accomplir un vœu fait à saint François de Sales. Il demande à vénérer le cœur du saint ; la sœur de la sacristie lui répond que l'aumônier est absent pour la journée. « C'est dommage, car nous avons fait beaucoup de chemin pour venir à Lyon. — D'où venez-vous donc ? — Du Charolais. — Du Charolais ! Connaissez-vous bien notre sœur Alacoque, religieuse à Paray ? — Oui, je la connais bien, puisque c'est ma sœur. » Cette déclaration change les choses ; la Mère Marie-Éléonore de Ponsein d'Apchon, intime amie de la sainte, est prévenue, elle accourt au parloir, s'intéresse beaucoup à Mme Alacoque et peut lui procurer le moyen d'accomplir son vœu. Le P. Billet, recteur du Collège de la Trinité, le P. Croiset promettent leurs prières à la

malade et l'encouragent à la résignation. Après quelques jours, Chrysostome et sa femme retournent au Bois-Sainte-Marie.

L'inexplicable maladie durait depuis un an ; rien n'en faisait prévoir la fin, et l'impatience, malgré toute leur vertu, grandissait chaque jour dans l'âme des deux époux. Lettres sur lettres arrivent à Paray, sollicitant des prières, un miracle, ou du moins l'annonce d'un changement.

« En vérité, mon très cher frère, écrit la sainte, je ne sais plus que vous répondre, étant si sensiblement touchée moi-même de voir que toutes les prières que notre communauté et toutes les bonnes âmes de ma connaissance font incessamment avec moi, pour ma chère sœur et pour vous, ne vous ont encore pu obtenir seulement un moment de patience. J'en attribue avec douleur la cause à mes péchés. Mais cependant c'est là tout ce que Dieu veut d'elle et de vous, la soumission à sa volonté et la patience pour porter ce mal avec douceur, et non pas vous laisser aller à ces sortes de curiosités qui ne lui plaisent pas. N'étant pas à mon pouvoir de vous satisfaire sur ce sujet, je pensais vous en avoir dit suffisamment par les deux précédentes, si vous y aviez fait un peu de réflexion, pour vous faire connaître qu'étant la volonté de Dieu qu'elle souffre ce mal avec patience pour son salut, c'est en vain que vous y chercherez des remèdes humains, lesquels n'y serviront de rien, car qui peut aller contre la volonté de Dieu[1] ? »

Rien de plus net que cette affirmation, et protestant qu'elle ne veut rien dire, la sœur Marguerite-Marie dit tout. M^me^ Alacoque ne guérira pas, et cette maladie est pour elle le salut. Elle y revient encore dans la suite de sa lettre avec la même netteté ; elle a peine à comprendre le manque de soumission de Chrysostome et de sa femme.

« Cela me fait mourir toute vive », dit-elle. Ces souffrances sont une bénédiction de Dieu, la guérison serait un signe de sa colère. Il faut se résigner à souffrir. J'embrasse mille fois la chère malade,

1. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 294 ; G. II, 489.

et vous prie de la consoler autant que vous le pouvez, sans vous laisser abattre par le chagrin[1]. »

La résignation fut longue à venir, mais enfin elle descendit dans l'âme pacifiée des deux époux. Le lendemain du jour où Mme Alacoque avait simplement acquiescé à la volonté divine, elle mourait dans les plus grands sentiments de piété. Comme la sainte l'avait répété souvent, Dieu attendait cet acte d'abandon pour mettre fin à ses longues douleurs. Le 23 septembre était inhumée « en la chapelle du Sacré-Cœur..., fondée dans l'église du Bois-Sainte-Marie, damoiselle Angélique Aumônier, femme de M. Chrysostome Alacoque, avocat au Parlement et juge du Terreau[2]. » Vingt-cinq jours plus tard, la sœur Marguerite-Marie s'endormait doucement à Paray-le-Monial, dans le baiser du Seigneur.

A toutes les merveilles de grâce que nous venons de raconter, une jeune sœur converse aurait pu ajouter sa guérison, si elle avait osé parler. Entrée au monastère de Paray vers le milieu de 1689, Jeanne-Anne Laumonier de Chalanforge, dite en religion sœur Anne-Marie, se blesse dès les premiers jours à la jambe avec une cognée. Dure pour elle-même et craignant, avec un peu trop de naïveté, de se voir renvoyée, si elle avoue son mal, elle le porte, sans rien dire, pendant plusieurs semaines, avec une constance héroïque. Au moment où elle commençait à espérer une guérison, un second accident fit rouvrir la plaie. Toujours résolue à ne rien dire, elle a l'audace de compter sur un miracle. Toutes les religieuses sont unanimes à louer la sainteté de la sœur Marguerite-Marie : pourquoi ne la guérirait-elle pas ? Et confiante, un jour qu'elle apportait du bois au chauffoir, où la communauté se trouvait réunie, elle s'approche et touche, avec sa jambe malade, le bas de sa

1. Languet, *La vie de la vénérable Mère. Marguerite-Marie*, p. 280, sqq. Sur cette maladie, il faut consulter la *Déposition de Chrysostome Alacoque* et son *Mémoire; Vie et Œuvres*, t. I, p. 381-403.

2. *Registres paroissiaux du Bois-Sainte-Marie*, 23 septembre 1690.

robe. Dès ce moment, la blessure va mieux, et très peu de temps après, elle se trouve entièrement guérie. Par reconnaissance, elle raconte tout à sa bienfaitrice, celle-ci la supplie en grâce de se taire. Elle se tut peut-être jusqu'au mois d'octobre suivant ; mais, ensuite, c'était un devoir pour elle de parler. Le fait parut si extraordinaire à toutes les sœurs que, lorsqu'elle mourut, cinquante-six ans plus tard, on ajouta ces mots à sa courte notice sur le *Registre mortuaire* : « Elle fut guérie, étant encore prétendante, d'un mal qu'elle avait à la jambe, en la joignant à celle de la vénérable sœur Alacoque, sans que la Bienheureuse s'en aperçut. »

Regardez, disait Notre-Seigneur à ses disciples, le figuier et les autres arbres ; lorsque leurs fruits paraissent, vous jugez que l'été est proche. A voir les fruits du zèle de sainte Marguerite-Marie, comme aussi les fruits merveilleux et surnaturels des dons cachés dans son âme toute à Dieu, on devinait aisément que l'été n'était plus éloigné. L'épi a mûri vite au soleil de la souffrance, il est lourd et plein, digne de l'éternel moissonneur qui va passer et le cueillir.

CINQUIÈME PARTIE

LES DERNIERS JOURS

CHAPITRE XV

LES DERNIERS JOURS

Juillet-Octobre 1690

Les maladies si fréquentes, si pénibles et si longues parfois, de la sœur Marguerite-Marie l'avaient exténuée ; âgée de quarante-trois ans à peine, elle était déjà tout infirme. Par un sentiment de pitié, et peut-être aussi par le désir d'éprouver une vertu qui ne lui avait jamais été bien sympathique, la nouvelle supérieure défendit à son assistante l'heure d'oraison, la nuit du jeudi au vendredi, et toutes les austérités qu'elle pratiquait ; elle exigea même la remise de tous ses instruments de pénitence[1]. La sainte ne trouva aucune objection.

C'était au mois de juin. « Je ne vivrai plus guère, allait-elle répétant, car je ne souffre plus. » Et à toutes celles qui se recommandaient à ses prières, elle promettait simplement de leur être une bonne avocate auprès de Dieu[2].

Un mois plus tard, le 18 juillet, un sourire de joie illumine sa vie, douce délicatesse du Cœur de son Jésus. L'acte de fondation de la chapelle du Bois-Sainte-Marie, dédiée au Sacré-Cœur, est enfin signé par son frère Chrysostome[3]. Le nouveau culte, gagnant de proche en proche, élargissait la zone bénie de son influence ; pur bonheur pour elle, mais aussi annonce de plus en plus nette de sa fin prochaine. Elle avait tellement dit

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Marie-Lazare Dusson.*
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 230. Cf. *Manuscrit de Roanne* ; G. II, 230.
3. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 294 ; G. II, 489.

et répété qu'elle était un obstacle à sa marche victorieuse et qu'elle devait disparaître pour en faciliter le triomphe !

Dans cette pensée, le 22 juillet, elle résolut de commencer une retraite intérieure qui devait durer quarante jours, préparation immédiate au grand départ, qui ne pouvait plus tarder. Toujours la même extérieurement, aussi fidèle que par le passé aux devoirs de sa charge d'assistante, elle vivait seulement plus unie dans l'intime de son âme à ce Dieu de toute sainteté, de toute justice et de tout amour, dont elle n'avait jamais, pour ainsi parler, perdu de vue la divine présence.

« Depuis le jour de sainte Madeleine, écrit-elle, je me suis sentie extrêmement pressée de réformer ma vie pour me tenir prête à paraître devant la sainteté de Dieu, dont la justice est si redoutable et les jugements impénétrables. Il faut donc que je tienne toujours mes comptes prêts, afin de n'être pas surprise, car c'est une chose horrible de tomber à l'heure de la mort entre les mains d'un Dieu vivant, lorsque pendant sa vie on s'est retiré par le péché d'entre les bras d'un Dieu mourant[1]. »

La joie de la mort, qui remplit son âme et la pousse d'un incompréhensible élan vers la bienheureuse délivrance, jette pourtant en elle je ne sais quelle peur troublante ; une criminelle n'a pas le droit de se livrer à de pareils sentiments ; la pensée de l'éternelle justice devrait bien plutôt la pénétrer jusqu'à la moëlle des os ; rien dans sa vie ne justifie une si douce confiance. De cette retraite, commencée au milieu de tels élans d'amour et d'humilité, nous ne possédons que le compte rendu des deux premiers jours. Nous ne connaîtrons jamais, les derniers entretiens de Jésus et de l'apôtre de son Sacré-Cœur ; trop beaux et trop purs, la terre n'en était pas digne.

Le 20 août, la sœur Marguerite-Marie écrivait au P. Croiset

1. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 322 et 223. Cf. Languet, *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 332, et le *Manuscrit de Roanne.*

que, d'après toutes les apparences, sa « solitude » commencerait vers le 12 octobre[1]. Elle avait raison, elle fut prévenue qu'elle aurait à y entrer le 9. Quelques jours avant, détail de rien, mais qui frappa pourtant ses sœurs et les édifia, on faisait les vendanges dans les jardins du monastère; la sainte, par mortification, se priva de manger des raisins[2]. Pour éviter toute singularité et rendre le sacrifice plus parfait, on le sut plus tard, elle en avait demandé la permission.

Le 8 octobre, elle fut prise d'une fièvre très légère, La sœur infirmière, Catherine-Augustine Marest, qui depuis près de vingt ans la soignait dans ses maladies, vint la voir et lui demanda si, malgré tout, elle pensait entrer en solitude le lendemain. « Oui, répondit-elle, mais ce sera dans la grande solitude[3]. » La sœur infirmière, malgré les apparences, resta convaincue que la sœur Marguerite-Marie faisait allusion à sa mort prochaine[4].

Le lendemain, 9 octobre, elle dut s'aliter, et l'on fit venir le docteur Guillaume Billet ; il soignait les religieuses depuis de longues années. Habitué aux maladies de la sœur Alacoque, il ne s'émut pas le moins du monde. « Cette petite fièvre sans accidents fâcheux[5] » lui parut de peu d'importance, et il s'en allait tout à fait rassuré, quand la malade lui dit qu'elle en mourrait. Il affirma qu'il n'en serait rien, qu'il n'avait absolument aucune crainte, et la sœur Marie-Lazare Dusson ajoute « qu'il fit gageure qu'elle en reviendrait[6]. »

Le docteur parti, les sœurs restées à l'infirmerie opposèrent aux prévisions pessimistes de la malade cette confiante réponse ; elle sourit doucement et répondit : « Oh ! il vaut mieux qu'un séculier mente qu'une religieuse[7]. » Le jour même, d'ailleurs,

1. *Lettre au P. Croiset*, 20 août 1690.
2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 327 ; G. I, 290, note.
3. Languet, *op. cit.*, 325.
4. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Catherine-Augustine Marest.*
5. *Ibid.*, Déposition du docteur Guillaume Billet.
6. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Marie-Lazare Dusson.*
7. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 328, note.

elle renouvela encore sa première déclaration. Elle fit demander sa dernière novice, son cher petit Louis de Gonzague, la sœur Marie-Nicole de la Faige des Claines, et lui dit : « Venez me voir, ma chère sœur, car je mourrai de cette maladie et nous n'aurons pas longtemps à demeurer ensemble[1]. »

En s'alitant, la sainte avait quitté sa cellule, sa chère cellule dont elle aimait tant la solitude, pour entrer à l'infirmerie. Elle y avait fait déjà, et bien souvent, de longs séjours. Le monastère de Paray forme un carré dont l'un des côtés longe la rue, le côté parallèle donne sur le jardin ; ils sont reliés par deux corps de bâtiment ; l'un, s'appuyant au chœur des religieuses, touche la cour des Séraphins ; l'autre, a vue sur le jardin. Autour du préau, qu'enclôt le monastère, se développe un cloître aux solides arcades. L'infirmerie, en 1690, se trouvait à l'angle intérieur formé par le bâtiment qui longe la rue et le côté perpendiculaire qui donne sur le jardin. La fenêtre de la chambre occupée par la chère malade est au-dessus de la seconde arcade ; on y avait gravé cette inscription, lors des fêtes de 1865 :

INFIRMERIE OU MOURUT,
EN ODEUR DE SAINTETÉ,
LA B. MARGUERITE-MARIE,
LE 17 8bre 1690.

Les premiers jours de la maladie se passèrent sans incident. On retrouvait la sœur Alacoque comme on l'avait toujours vue, humblement recueillie, d'une entière docilité. Le docteur Billet, qui aimait et vénérait la sainte religieuse, venait la voir plusieurs fois chaque jour, sans pourtant changer d'avis ; toujours il affirmait que cette fièvre « n'avait aucun danger ; la guérison certaine n'était qu'une affaire de temps. » La malade gardait son premier sentiment.

La sœur Françoise-Rosalie Verchère, une de ses novices, avait de la mort une peur instinctive. Aux jours de son novi-

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Marie-Nicole de la Faige des Claines.*

ciat, bien des fois même depuis lors, sa sainte maîtresse lui avait répété qu'elle mourrait entre ses bras ; la prédiction, c'est elle-même qui nous le dit[1], lui fut renouvelée plus d'une fois du 9 au 16 octobre. La sœur Alacoque, si timide d'ordinaire, parlait dans cette occasion avec une conviction et une netteté qui frappaient. La sœur Dusson fut surprise, plusieurs fois, de voir « avec quelle assurance la vénérable sœur disait qu'elle mourrait de la maladie où elle était pour lors, qui fut effectivement la dernière[2]. » Saintement, la malade se préparait.

Elle souffrit beaucoup, mais elle reçut la souffrance comme une vieille amie. A toutes ses visiteuses, elle parlait avec plaisir des avantages qu'elle procure. Un jour une sœur, frappée de l'extraordinaire douleur qu'exprimaient tous ses traits, s'offrit de lui donner quelque soulagement. Elle remercia. Les moments qui lui restaient étaient trop précieux pour n'en pas profiter. Oui, elle souffrait, mais pas encore assez. Oh ! la joie de vivre et de mourir sur la croix ! Sans doute, il était brûlant son désir de quitter la terre ; très volontiers, cependant, elle consentirait, si tel était le bon plaisir divin, à demeurer jusqu'au jour du jugement dans un état aussi douloureux[3]. Pour calmer son angoisse et donner cours à ses transports d'amour, elle empruntait aux psaumes de David la formule de ses actes de contrition et d'espérance : *Misericordias Domini in ælernum cantabo* ; *Lælalus sum in his quæ dicla sunt mihi* : *In domum Domini ibimus*[4].

On lui demanda une fois ce qu'elle désirait pour réveiller son appétit ; elle répondit qu'elle n'en savait rien, que ce qu'on

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Françoise-Rosalie Verchère.*

2. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Marie-Lazare Dusson.*

3. Croiset, *Abrégé de la vie de la sœur Marguerite-Marie Alacoque*, p. 62. Cf. Languet, *op. cit.*, *p.* 326 ; *Vie et Œuvres*, t. I, p. 329 ; G. I, 292.

4. Ps. lxxxviii, 1 : « Je chanterai éternellement les louanges du Seigneur. » Ps. cxxi, 1 : « Je me suis réjoui des paroles qui me furent dites : Nous irons dans la maison du Seigneur. »

lui donnait était trop bon pour elle. Comme si déjà elle n'eût plus de corps, elle paraissait insensible à tout[1].

La sœur de Maréchalle, une des premières religieuses consacrées au Sacré-Cœur de Jésus, aidait la sœur Marest à l'infirmerie. Elle couchait dans la chambre de la malade, qu'elle vénérait[2] et aimait comme une mère ; ne lui devait-elle pas en effet la vie religieuse, qu'elle mettait bien au-dessus de la vie du corps ? Empressée, elle épiait un désir pour le satisfaire aussitôt ; mais, saintement indifférente, la sœur Marguerite-Marie recevait tout sans plainte et sans répugnance. On remarqua même qu'après avoir pris les remèdes les plus amers, elle ne voulait pas se laver la bouche afin d'en conserver plus longtemps l'amertume[3].

Une seule chose la préoccupait : comme elle avait toujours voulu vivre inconnue, cachée dans son cher monastère de Paray, elle souhaitait qu'après sa mort on ne parlât point d'elle. Or, sur l'ordre du P. Rollin, elle avait, en 1685, résumé dans un long mémoire les étonnantes et divines libéralités du Cœur de Jésus. Le manuscrit existait toujours ; habile et prudent, le P. Rollin avait défendu à sa pénitente de le brûler avant qu'il l'eût examiné ; or, le travail était inachevé quand il quitta Paray, dans les derniers mois de 1685. Le précieux cahier était dans une armoire dont la mourante avait la clef. A cette heure, elle se considérait comme dégagée de sa promesse, mais elle ne pouvait plus atteindre elle-même son manuscrit. Elle demande à la sœur Péronne-Rosalie de Farges, une de ses novices, de s'en charger et de brûler tout jusqu'à la dernière ligne. La jeune sœur ne croit pas pouvoir prendre une pareille responsabilité ; elle prie sa vénérée maîtresse de s'en remettre à Dieu du soin de l'avenir, en attendant qu'elle confie simplement à

1. Languet, *op. cit.*, p. 326.
2. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Anne-Alexis de Maréchalle.*
3. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 327 ; G. I, 291.

la Mère supérieure la clef de l'armoire[1]. Il en coûtait beaucoup à la sœur Alacoque de suivre cet avis ; elle le fit pourtant, et, grâce à la sœur de Farges, nous possédons encore cette autobiographie écrite toute de la main de la sainte : chef-d'œuvre d'humilité et de simplicité, miroir vivant qui reflète chacun des traits du modèle dans toute leur surnaturelle beauté. Au moment même où Marguerite-Marie, inspirée et comme guidée par son Maître divin, traçait d'elle-même, cinq ans plus tôt, cette pure image, elle avait au cœur une humble crainte. Un jour viendrait, peut-être, où d'autres yeux que les siens liraient les merveilles de grâces qu'elle racontait, et l'on pourrait être tenté de l'en estimer davantage. Aussi demandait-elle instamment à Dieu de rester toujours ensevelie dans l'éternel oubli des créatures : « Abandonne tout à mon bon plaisir, lui avait-il répondu, et me laisse accomplir mes desseins sans te mêler de rien, car j'aurai soin de tout[2]. » Le bon plaisir divin, c'était que, deux siècles encore après la scène que nous venons de raconter, on pût, à Paray-le-Monial, lire le précieux manuscrit, et, les larmes aux yeux, baiser les feuillets jaunis que la grande sainte a touchés de sa main.

Sept jours entiers s'étaient écoulés depuis le début de la maladie ; au matin du huitième (16 octobre), la sainte, sans en rien dire à personne, communia en viatique. Plusieurs fois déjà, elle avait demandé à ses infirmières de vouloir prier la supérieure de lui faire apporter le saint Viatique. La Mère de Lévy-Chateaumorand, forte des affirmations réitérées du docteur Billet, et constatant par elle-même qu'aucun danger n'était à redouter, ne crut pas devoir y consentir. La malade s'inclina ; mais, le 16 au matin, encore à jeun, ayant demandé de recevoir son Dieu tant désiré, elle communia comme si c'était la dernière fois ; et ce fut, en réalité, sa dernière communion.

1. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Claude-Rosalie de Farges.*
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 402 ; G. II, 90.

La journée ressembla aux précédentes. Le soir venu, peut-être eut-on à constater quelques symptômes un peu plus alarmants ; le fait est qu'on résolut de veiller la malade, et la sœur Marie-Nicole, la novice préférée de la mourante, alors jeune professe, fut choisie. Jusqu'à huit heures du matin, elle se tint attentive et prévenante près de sa chère maîtresse[1]. La douce nuit ; ce fut un long colloque d'amour. Les oraisons jaculatoires jaillissaient, qui montraient le désir impatient de la sœur Alacoque d'aller à Dieu ; et puis, entrecoupant les brûlantes protestations de tendresse, c'étaient des appels touchants aux divines miséricordes.

La sœur Marie-Nicole entendait tout, et par elle nous connaissons un peu les touchants mystères de cette dernière nuit. Comme Élie à son disciple Élisée, celle qui partait laissait « à son élève la plus chérie » un noble héritage tout de vertus à pratiquer. Elle avait prédit que, seule de toutes ses novices, elle deviendrait un jour supérieure du monastère de Paray, dont elle serait le soutien et l'ornement ; aussi, l'avait-elle voulue humble, régulière, obéissante, au-dessus de tout respect-humain. Elle-même, assistante, l'avait accompagnée avec la Mère Melin, au jour de sa profession, le 25 mai 1687 ; elle avait couvert sa tête du voile sacré des épouses de Jésus-Christ. Doux souvenirs, saintes espérances, précieux encouragements ! Qu'ils furent consolants, ces derniers entretiens ! D'autant plus consolants que la séparation prochaine ne les effrayait ni l'une, ni l'autre ; toutes deux, la maîtresse et la novice, l'enfant et la mère, avaient su, dans leur mutuelle affection, maintenir leur cœur dégagé et libre de tout attachement trop humain et trop naturel[2].

Au matin du 17, la sainte ne communia pas ; son dernier jour commençait ; autour d'elle, personne peut-être ne

1. *Procès de* 1715, *Déposition de la sœur Marie-Nicole de la Faige des Claines.*
2. *L'Année Sainte*, t. IX, p. 727 sqq.

s'en douta. Le médecin vint, comme à l'ordinaire, dans la matinée, trouva la malade dans le même état, et garda tout son optimisme. La sœur Marguerite-Marie ne mourrait certainement pas de cette maladie. « Vous le verrez », répondit simplement et sans s'émouvoir la malade[1]. La supérieure, troublée malgré tout, résolut de faire avertir la famille de la sœur Alacoque. On l'en prévint. Celle-ci dit qu'elle ne la verrait point et ajouta : « Mourons et sacrifions tout à Dieu. »

Mais avant de mourir, il fallait encore souffrir. Toujours pour celle qui s'en allait doucement au ciel, la souffrance la plus dure avait été celle de l'âme. Les maux de toutes sortes avaient pu tour à tour étreindre le corps et l'exténuer, les peines de l'esprit seules comptaient vraiment, celles surtout, plus crucifiantes et plus mystérieuses, qui enveloppaient la patiente dans un tourment divin et lui faisaient supporter le poids de la sainteté de justice accablant. L'époux céleste, qui pour elle avait été un époux sanglant semblait la ménager depuis le commencement de sa maladie ; à peine si les premiers jours un léger nuage avait passé sur son bonheur, au souvenir de ce qu'elle appelait ses infidélités[2]. Un souffle de joie surnaturelle l'avait bientôt chassé, et la dernière semaine de sa vie pouvait presque passer, grâce à la paix de son âme, pour la première de son éternelle béatitude. Il fallait pourtant séparer les dernières scories et rendre à l'or sa virginale pureté.

Dans la matinée du 17, la paix dont jusque-là elle avait été comme enivrée, fait soudain place à une frayeur inconcevable des jugements de Dieu, et le désir de la mort se change en terreur profonde. Les terribles exigences de la justice divine pénètrent cette âme si pure et la jettent dans une angoisse cruelle. Qui pourra soutenir l'éclat de la Toute-Sainteté ? Un scrupule étrange saisit la mourante : a-t-elle bien fait tout ce

1. Languet, *op. cit.*, p. 328.
2. *Procès de* 1715. *Déposition de la sœur Claude-Rosalie de Farges.*

qu'elle a pu, employé, comme elle le devait, son temps au salut de son âme ? Doute poignant qui l'étreint, et, de l'âme qu'il transperce, atteint jusqu'au corps. On la voit frémir et trembler de tous ses membres, ses mains amaigries serrent le crucifix sur son cœur et, la voix pleine de larmes, elle répète « *Miséricorde, mon Dieu, miséricorde*[1] ! Dieu trouve des taches dans les anges eux-mêmes, et il voit des fautes là où nos yeux mortels n'aperçoivent que sainteté admirable ; s'il traite ainsi l'angélique privilégiée de son Cœur adorable, qu'exigera donc des âmes pécheresses son infinie justice ? Miséricorde, mon Dieu, miséricorde ! La confiance aux mérites de Jésus-Christ et l'amour du Sacré-Cœur rassurent cependant peu à peu la malade ; son âme, purifiée dans cette dernière épreuve, n'a plus rien qui fasse obstacle à l'union divine tant désirée, et la paix qui l'inonde envahit le corps lui-même, atteignant le visage qu'elle transfigure.

Le calme ainsi revenu, Marguerite-Marie s'entretient quelque temps avec les religieuses qui se trouvent près de son lit. La sœur Contois était là ; très opposée au début à la dévotion au Sacré-Cœur, elle avait plus d'une fois blâmé la sainte et ses efforts pour introduire le nouveau culte. La mourante lui fit signe d'approcher et « lui dit en particulier que, dans peu, elle serait abîmée dans le Cœur de Jésus[2]. » La sœur de Farges, pendant son noviciat, s'était profondément attachée à la vénérée directrice. On la considéra toujours un peu, dans le monastère de Paray, comme la dépositaire des secrets de la confidente du Sacré-Cœur de Jésus[3]. Près du lit de la mourante, elle ne pouvait cacher combien elle sentait vivement la perte que la maison allait faire. Doucement, la sœur Alacoque lui répète

1. *Ibid.*, Déposition *de la sœur Claude-Marguerite Billet.* Cf. CROISET, *op. cit.*, p. 62.

2. *Procès de* 1815, *Déposition de la sœur Jeanne-Marie Contois.*

3. *L'Année Sainte*, t. V, p. 289.

ce qu'elle lui a dit autrefois : « Ma mort est nécessaire à la gloire du Cœur de Jésus-Christ[1]. »

Elle a raison. Pour répandre la chère dévotion, pour lui donner la force victorieuse qui doit subjuguer les âmes, il faut ajouter quelques pages au livre que le P. Croiset achève alors, dans sa cellule du collège de la Trinité de Lyon. Le récit des merveilles cachées jusque-là dans le monastère de Paray était nécessaire, mais il était impossible durant la vie de la sœur Marguerite-Marie. La mort allait briser le sceau qui fermait les lèvres, et sur sa tombe on pourrait chanter l'hymne glorieux qui exaltait les grâces et les prédilections divines dont elle fut comblée. Oui, la mort de l'humble visitandine est nécessaire à la gloire du Cœur de Jésus-Christ.

Et désormais il faut bien se rendre à l'évidence, elle arrive à grands pas cette mort dont personne n'a reconnu les premières approches. Une oppression survint qui mit la malade dans l'impossibilité de rester couchée. Les deux infirmières, la sœur Marest et la sœur de Maréchalle, la soulevèrent un peu pour lui permettre de respirer plus librement et soulager sa poitrine du feu intérieur qui la dévorait : *Je brûle*, dit-elle, *je brûle. Hélas ! si c'était de l'amour divin, quelle consolation ! Mais non, je n'ai jamais su aimer mon Dieu parfaitement.* Puis avec humilité, s'adressant à celles qui la soutenaient : *Demandez-lui pardon pour moi*, leur dit-elle, *et l'aimez vous-mêmes de tout votre cœur pour réparer les moments que je ne l'ai pas fait*[2]. Elle ne trompait pourtant personne ; l'ardeur de ses paroles, l'expression de son visage ne pouvaient laisser aucun doute sur la flamme d'amour qui consumait son âme, flamme toute céleste et que la médecine ne connaît pas.

Cette oppression ne fut pas de longue durée ; mais alors

1. Languet, *op. cit.*, p. 327.
2. Languet, *op. cit.*, p. 328.

plusieurs faiblesses, coup sur coup, survinrent qui firent craindre une mort prochaine. Il était environ cinq heures, la supérieure ordonna d'aller en toute hâte chercher le docteur Billet, Il arrive, bientôt, mais, la crise passée, la sœur Marguerite-Marie a repris le dessus et paraît beaucoup mieux. Le médecin assure de nouveau qu'il n'y a aucun danger, le pouls est excellent. La malade crut pourtant pouvoir renouveler sa demande de communier en viatique ; elle l'avait souvent formulée pendant sa maladie, pressée par l'intime dévotion qu'elle avait toujours eue pour le sacrement de l'Eucharistie. Le médecin, bon chrétien pourtant, juge la demande inutile. Rien ne presse, on peut attendre le lendemain. De lendemain, hélas ! il ne devait plus y en avoir pour celle qui allait bientôt entrer en agonie. Elle ne se déconcerte pas, et quelques instants plus tard, dit à la sœur de Farges qui se tenait près d'elle : « J'ai prévenu heureusement ; je me doutais bien qu'on ne me croirait pas si mal ; c'est pourquoi la dernière fois que j'ai communié, Dieu m'a fait la grâce de le recevoir en viatique[1]. »

Le médecin repartit presque aussitôt, et, comme il était l'heure du souper, la communauté s'y rendit. Une seule infirmière, la sœur de Maréchalle probablement, resta près de la sainte malade[2].

La dernière heure de l'élue du Cœur de Jésus commençait, dans un tel calme qu'on aurait pu la prendre pour une douce entrée en convalescence. Elle-même sembla un instant ne pas croire qu'elle touchait au terme si longtemps désiré. Elle venait de donner à celle qui, de son libre choix, avait voulu jadis redevenir sa novice, quelques conseils de perfection ; elle venait

1. *Procès de* 1715, *Déposition de la sœur Claude-Rosalie de Farges*. Cf. LANGUET, *op. cit.*, p. 329.

2. Dans sa déposition au procès de 1715, la sœur Anne-Alexis de Maréchalle s'exprime ainsi : « On n'eut que le temps de lui donner l'extrême-onction, ayant eu avant ce temps des sentiments d'amour, marquant son empressement et sa joie de voir finir sa course, pour rendre son âme à Celui qui avait donné la sienne pour elle. »

de lui rappeler en termes de feu les preuves d'amour que le Cœur d'un Dieu avait multipliées à l'infini envers ses ingrates créatures ; suprêmes paroles, testament béni dont la jeune sœur devait garder l'éternelle mémoire. Soudain, elle la prie de lui dire si l'on pense qu'elle doit vivre encore longtemps. « C'est l'avis du médecin, répond l'infirmière, mais pour moi je ne crois pas, malgré les apparences, que vous passiez parmi nous la journée de demain. — Ah ! Seigneur, s'écrie la servante de Dieu, quand me retirerez-vous de ce lieu d'exil ? » Et, du fond de son âme, l'ardent désir de rejoindre son Bien-Aimé montant jusqu'à ses lèvres, elle redit radieuse : « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus*[1]. Oui, j'espère que, par l'amour du Cœur sacré de Jésus-Christ, nous irons en la maison du Seigneur et que ce sera bientôt. » L'amour du Cœur de Jésus, comme il consolait ses derniers moments ! Les peines supportées pendant de longues années, si pénétrantes à certaines heures, les humiliations, les menaces, comme tout cela s'atténuait, s'effaçait dans le recul du passé, brume légère de lointains souvenirs à travers laquelle sa dernière heure gardait toute la splendeur de son pacifique éclat ! Enfin elle allait voir se réaliser, elle allait goûter la consolante parole qu'elle avait tant de fois répétée : « Ah ! qu'il est doux de mourir après avoir eu une constante dévotion au Sacré-Cœur de Celui qui doit nous juger[2]. »

Quelques instants s'écoulent ; elle prie la sœur de Maréchalle d'avertir la supérieure, dès qu'elle la verra sur le point d'entrer en agonie. Elle demande en outre que, près de son lit de mourante, on veuille bien réciter les litanies du Cœur de Jésus et celles de la sainte Vierge ; on ne devait pas, non plus, oublier d'invoquer particulièrement son ange gardien, saint Joseph, saint François de Sales.

1. Ps. CXXI, 1.
2. *Vie et Œuvres*, t. II, p. 335, ; G. II, 624..

Elle achevait à peine, qu'une convulsion fit croire la fin toute proche. La sœur infirmière se précipite pour aller chercher la supérieure ; une autre religieuse qui venait d'entrer veut l'arrêter : « Laissez-la faire, il est temps », dit simplement la malade.

Il était environ sept heures et la communauté, le souper terminé, prenait la récréation du soir. La très honorée Mère Catherine-Antoinette de Lévy-Châteaumorand, à peine arrivée, donne l'ordre d'aller aussitôt prévenir le médecin. « Ma Mère, je n'ai plus besoin que de Dieu seul et de m'abîmer dans le Cœur de Jésus-Christ », dit la sœur Marguerite-Marie.

Cependant, les religieuses accourent en foule et, désolées, fondant en larmes, environnent le lit de celle qui va partir. La courageuse mourante avertit que l'heure presse de lui donner les derniers sacrements, et pendant qu'on se hâte d'aller chercher l'aumônier, elle console ses chères compagnes, leur recommandant « d'être toutes à Dieu sans réserve et sans partage ». Assistante de la communauté depuis trois ans, maîtresse des novices, ayant dirigé, continuant encore à diriger quelques-unes des sœurs qui pleuraient autour de son lit, elle avait le droit de parler ainsi ; les souffrances passées, les durs reproches, injustes trop souvent, qui pourtant n'avaient jamais terni la splendeur de sa charité, ajoutaient encore à son autorité ; enfin l'ombre de la mort qui planait sur cette scène, et déjà touchait son visage, donnait à ses paroles une solennelle et inoubliable grandeur.

Le prêtre entra, portant les saintes huiles. La mourante essaye de se soulever : deux sœurs se précipitent pour la soutenir : la sœur Françoise-Rosalie Verchère et la sœur Péronne-Rosalie de Farges. Leur élan avait été irréfléchi ; toutes deux, cependant, remarquèrent dans la suite avec une profonde émotion que, plusieurs années auparavant, leur sainte maîtresse leur avait prédit, à chacune séparément, qu'elle mourrait entre leurs bras.

C'était bien en effet une mourante qu'elles tenaient, impos-

sible de s'y méprendre. La respiration devenait de plus en plus rare, le nom de Jésus, passant sur les lèvres brûlées de fièvre, était deviné plutôt qu'entendu. Le prêtre venait d'achever la quatrième onction. Allait-il pouvoir continuer ? Un dernier souffle où l'on distingua encore les deux syllabes sacrées et puis ce fut tout. La bien-aimée du Cœur de Jésus venait d'expirer doucement[1].

Il était entre sept et huit heures[2]. Chaque année, à pareille heure, le 17 octobre, les religieuses du couvent de Paray se rendent processionnellement à la chambre convertie en chapelle, où mourut sainte Marguerite-Marie ; elles y prient et chantent un cantique qui rappelle cette mort glorieuse et la rend de nouveau comme présente :

Dans les ardeurs du saint amour,
Marguerite finit sa vie.
Le ciel avant la fin du jour,
A la terre l'aura ravie.
Ah ! dans le bienheureux séjour,
Allez, fidèle amante,
Vous qui du Sacré-Cœur fûtes la confidente.

Il y a trop de force et de surnaturelle émotion dans un pareil souvenir, pour ne pas le garder toujours aussi actuel que possible, et le spectacle est trop beau pour ne pas essayer, même après deux cents ans, d'en revivre les détails les plus intimes et d'en goûter les sublimes leçons.

La première émotion passée, après une minute d'impressionnant silence où prières, actions de grâces, demandes, s'élevaient à la fois autour de la dépouille bénie, le prêtre, qui avait dû inter-

1. Pour les détails si consolants de cette mort, j'ai suivi Mgr Languet et les dépositions du procès de 1715. On peut encore consulter *Vie et Œuvres*, t. I, p. 329 sqq. Le récit donné par le P. Croiset, dès 1691, n'offre aucun détail particulier mais, venu le premier, imprimé au lendemain des événements qu'il raconte, il a son autorité spéciale, et il convient de ne pas le négliger. Cf. G. I, 291-295.

2. Les Contemporaines disent « environ les huit heures. » (*Vie et Œuvres*, t. I, p. 330). Le registre mortuaire du couvent de Paray dit « environ les sept heures. »

rompre les cérémonies de l'extrême-onction, se lève et d'une voix lente récite cette belle oraison : « A vous, Seigneur, nous recommandons l'âme de votre servante Marguerite-Marie, notre sœur ; morte à la terre, qu'elle vive pour vous, et les fautes que, par fragilité, dans sa vie mortelle, elle a commises, effacez-les dans le pardon de votre miséricordieuse indulgence. Par le Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il[1]. » Alors il asperge le corps d'eau bénite en forme de croix.

La sœur Catherine-Augustine Marest et la sœur Anne-Alexis de Maréchalle procèdent à la toilette mortuaire. La sœur des Escures savait, puisqu'elle avait dû la soigner à cette occasion que la sœur Marguerite-Marie avait gravé sur sa poitrine le nom de Jésus ; elle savait aussi qu'en punition d'une légère désobéissance, Notre-Seigneur avait assuré à sa servante que, des lettres sacrées, il ne resterait aucune trace. Elle voulut vérifier l'accomplissement de la prophétie : sur la chair intacte, toute marque de brûlure avait disparu[2].

On mit entre les mains de la morte un crucifix et sur sa tête une couronne de fleurs. Elle n'en avait pas porté depuis le jour de sa profession. Puis on la déposa dans le cercueil, le visage à découvert, les pieds laissés nus. Tout autour et sur elle on jeta à profusion les dernières fleurs de l'automne. *Lectulus noster floridus*[3].

A la Visitation, la mort n'a rien d'effrayant. Austérités, souffrances, peines de toutes sortes, c'est le lourd fardeau de la vie, la dernière heure sonne le repos. L'âme sainte jouira bientôt de la gloire éternelle, elle en jouit peut-être déjà ; pourquoi

1. « Tibi, Domine, commendamus animam famulæ tuæ N. Mariæ sororis nostræ ut defuncta sæculo tibi vivat, et quæ per fragilitatem humanæ conversationis peccata commisit, tu, venia misericordissimæ pietatis, absterge. Per Christum, Dominum nostrum. » *(Coutumier et Directoire pour les sœurs religieuses de la Visitation Sainte-Marie*, p. 237).

2. *Lettre de la Mère Greyfié (Archives de Paray).* Cf. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 173 ; G. I, 345.

3. *Cant., I*, 15 ; *Coutumier et Directoire*, p. 238.

le corps n'aurait-il pas aussi son éclat de gloire fugitive et sa parure de fleurs ?

Dieu d'ailleurs, commençait, à cet instant même, à manifester la sainteté de celle qui n'était plus. A ses membres décharnés que la fièvre avait exténués il prêtait comme une nouvelle vie, et les sœurs de Marguerite-Marie, agenouillées devant sa dépouille déjà glorieuse, y vénéraient ce je ne sais quoi de mystérieux et de tout céleste qui nous prosterne devant les reliques des saints[1]. « Comme la mort avait moins de part que l'amour divin à la séparation de son âme, écrit Mgr Languet, elle sembla respecter son corps ; son visage, bien loin d'être changé et d'être défiguré, parut plus majestueux et plus beau qu'auparavant ; la terreur et l'effroi qui semblent environner les cadavres des défunts et qui saisissent ceux qui les approchent furent inconnus aux plus jeunes et aux plus timides[2]. »

Ce n'est pas tout, et si quelqu'une parmi les assistantes avait pu voir ce qui se passait dans l'âme de la sœur Péronne-Rosalie de Farges, elle eût compris la sainteté de Marguerite-Marie, encore mieux qu'en admirant ses traits refleuris dans la mort. Pendant qu'elle soutenait entre ses bras sa sainte maîtresse rendant le dernier soupir, la jeune religieuse sentit son âme transformée tout à coup. Elle, toujours désolée d'ordinaire, et qui vivait la vie de foi dans toute son austérité, fut inondée de célestes joies ; elle eut la claire vision de gloire éternelle où pénétrait la sainte, et une voix intérieure lui reprocha doucement la tristesse qu'elle sentait l'envahir. Sur cette morte, les larmes ne devaient point couler. Et pendant toute la nuit qui commençait, pendant tout le jour qui suivit, la même fleuve de paix et de suavité passa sur la religieuse qui ne se reconnaissait plus elle-même. Il tarit lorsque la dépouille de la sœur Marguerite-Marie eut été inhumée, et, plus jamais depuis lors, une seule

1. Croiset, *op. cit.*, p. 63.
2. *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie*, p. 331.

goutte de la rosée du ciel ne tomba sur l'âme désolée de la sœur Péronne-Rosalie de Farges.

Le médecin était arrivé quelques instants après la mort Habitué à voir la sainte tromper toutes ses prévisions, il ne s'émut pas de ce dénouement inattendu. Elle avait vécu comme par miracle, et dans l'ordre naturel des choses, elle aurait dû, depuis longtemps déjà, mourir, emportée par ses maladies inexplicables ; quoi d'étonnant si, par un nouveau prodige, elle mourait sans apparence de maladie véritable. Volontiers il eût ajouté : c'est une sainte de plus au ciel.

Ce qu'il ne disait pas, on commençait à le crier bien haut dans les rues de Paray. Malgré l'heure avancée, la nouvelle se répandit vite de maison en maison, et dans la douleur unanime on n'entendait que ces seuls mots : *La sainte est morte ! La sainte est morte !* Peu à peu, cependant, le calme se fit, et il n'y eut plus à troubler le silence de cette nuit d'octobre que la lente psalmodie des religieuses, qui continuèrent jusqu'au matin les prières liturgiques. A la lueur des quatre cierges ardents qui brûlaient près de la morte, lentement, avec de longues pauses, quatre sœurs, deux de chaque chœur à la fois, récitaient les psaumes de David : *Misericordias Domini in æternum cantabo*[1]... *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus*[2]... *Audi filia et vide, et inclina aurem tuam*[3]... *Quam bonus Israel Deus, his qui recto sunt corde... Defecit caro mea et cor meum, Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum*[4].

Elles montaient tour à tour, les touchantes invocations, cris du cœur blessé de contrition et d'amour, brûlants désirs de l'âme avide de son Dieu, dernières prières de celle qui n'était plus, strophes vivantes où semblait encore palpiter quelque chose d'elle-même. Toutes les religieuses voulurent avoir leur part

1. Ps. LXXXVIII, 1.
2. Ps. CXXI, 1.
3. Ps. LXIV, 11.
4. Ps. LXXIII, 1, 25.

de cette sainte veillée de la mort. « Elles trouvaient une sorte de goût et de consolation à rester près de ce précieux dépôt, comme pour y recueillir les restes de l'esprit de ferveur qui l'avait animé, et on ne fut en peine que de choisir entre toutes celles qui se présentaient pour y passer la nuit[1]. »

Le lendemain 18, dès l'aube, le corps fut transporté dans le chœur des religieuses, les pieds contre la grille. Quatre cierges furent allumés, un à chaque coin de la bière, et les rideaux furent tirés, chacun pouvait une dernière fois contempler les traits de celle que tous pleuraient.

Dès que les portes furent ouvertes, une foule empressée envahit l'église. On voulait voir la sainte ; la nouvelle de la mort était maintenant connue de tous, et les petits enfants de quatre à cinq ans eux-mêmes s'en allaient répétant à travers les rues de Paray : *la sainte des Sainte-Marie est morte*[2].

Les témoins entendus au procès de canonisation, les religieuses de la Visitation d'abord, mais aussi les personnes étrangères à la communauté, la sœur Françoise Châlon, supérieure des religieuses de l'hôpital, Jean-Baptiste Panetier et Jean Pornet, prêtres sociétaires au mépart de Notre-Dame, attestent le concours extraordinaire du peuple, empressé près de ce cercueil déjà glorieux. Pendant toute la journée du 18, le défilé fut ininterrompu, même pendant les offices. Deux religieuses, la sœur Marest et la sœur de Maréchalle, recevaient à la grille les chapelets, livres de prières et autres objets qu'on leur passait sans cesse, afin de les faire toucher au corps. Si grande était l'affluence qu'elles n'y suffisaientpas, et souvent on priait les sœurs qui psalmodiaient à tour de rôle de les aider. « Faites toucher cela au corps de la bonne sainte, et donnez-moi quelque chose qui lui ait appartenu, » c'est la prière de tous, bien difficile à exaucer, car stricte amante de la pauvreté, la sœur Marguerite-

1 Languet, *op. cit.*, p. 331.
2. *Vie et Œuvres*, t. I, p. 332 ; G. I, 296.

Marie n'avait rien laissé dans sa cellule, sauf ses écrits, le livre des règles et sa discipline[1]. La sœur de Farges, avec l'autorisation de la Mère de Lévy-Châteaumorand, s'était emparée du voile de sa chère maîtresse et entendait bien le garder.

Le jour s'avançait, il fallait pourtant songer à la sépulture. En plus grand nombre que jamais depuis la fondation du monastère, les ecclésiastiques entrèrent avec le confesseur de la communauté, l'abbé Michon, dans le chœur des religieuses, pour rendre un dernier hommage de prières et de vénération aux précieuses reliques. Dans l'âme de tous, il y avait comme un obscur pressentiment des grandeurs futures et de la gloire qui, un jour, environnerait cette tombe. Debout près de la tête de la morte, la figure tournée vers l'autel, une des sœurs tenait la croix ; près d'elle, de chaque côté, deux autres sœurs avec des chandeliers, puis toutes les religieuses du monastère, un cierge à la main, à leur place de chœur. Les prières terminées, au signal de la supérieure, on se mit en marche vers le caveau funéraire[2].

« Chaque communauté à cette époque et jusqu'à la Révolution avait son caveau particulier. Le caveau destiné à l'inhumation des Visitandines de Paray était placé sous la chapelle des religieuses[3]. »

« A droite et à gauche, dans l'épaisseur des murailles, on avait construit des *loculi* ou cases séparées les unes des autres. Il y en avait douze, six de chaque côté, et c'est là qu'on glissait les cercueils selon l'ordre des décès, après avoir répandu de la chaux vive sur le corps, par raison de salubrité, puis on fermait l'ouverture de la case avec une pierre de taille sur laquelle étaient gravés le nom de la sœur et la

1. *Procès de* 1715, *Déposition des sœurs Catherine-Augustine Marest, Anne-Alexis de Maréchalle, etc.*

2. *Directoire et Coutumier*, p. 241.

3. Dans le registre mortuaire de la Visitation de Paray, on trouve cette note au 18 janvier 1683, date de la sépulture de Jeanne-Catherine Gâcon. « Elle est la première qui a été inhumée dans les petits caveaux de notre sépulture. » Sainte Marguerite-Marie était la dixième.

date de la sépulture. Quand toutes ces habitations funéraires étaient occupées et qu'il survenait un nouveau décès, on enlevait tous les débris humains contenus dans la case la plus ancienne, pour faire place à la dernière défunte, et les restes exhumés étaient portés respectueusement dans un ossuaire commun à l'entrée du petit caveau[1]. »

Arrivée près du *loculus* qui devait renfermer la pure dépouille, la procession s'arrête, le prêtre fait une dernière prière, la supérieure s'approche lentement. Avec respect, elle couvre d'un linge blanc la figure de la sœur Marguerite-Marie, et baisse le voile qui, relevé jusqu'alors, avait permis à tous de contempler ses traits rajeunis dans la mort. Un dernier regard, et plus jamais on ne pourra revoir le doux visage. Calme, même quand les plus violentes tempêtes agitaient l'âme, souriant même aux injures, transfiguré dans les joies ineffables de l'extase, celles qui sont là, pieusement agenouillées, ont pu y lire, pendant vingt ans, les faveurs célestes merveilleusement prodiguées à l'apôtre de la dévotion au Cœur sacré de Jésus ; elles y ont lu aussi les divines souffrances, les effrois subits, les écrasements de tout l'être broyé par la sainteté de justice ; pour se relever et gravir son calvaire, les efforts sanglants de la victime expiatrice que Dieu lui-même s'était choisie. On a beau le recouvrir ; les deux hommes de peine qui sont là tout près auront beau, tout à l'heure, glisser le corps dans la case préparée, l'impression produite par cette figure de sainte ne diminuera jamais : trop avant elle pénétra dans les âmes. Jour à jour, flot à flot, les années pourront bien passer dessus, elles ne l'effaceront pas.

Les cloches, qui avaient déjà sonné après les *Ave Maria* du matin et de midi, comme aussi à l'entrée des ecclésiastiques au chœur pour les funérailles, annonçaient, à toute la ville de Paray et à la campagne voisine, la dernière cérémonie. La très ho-

1. L'abbé Paul Muguet, *Les Reliques de la bienheureuse Marguerite-Marie*, p. 9.

norée Mère, après avoir baissé le voile de la morte, lui enleva sa croix d'argent et mit en place une croix de bois. Un des ecclésiastiques s'approche alors et saisit vivement le crucifix que serraient encore les doigts glacés de la sœur Marguerite-Marie. Quand, après la cérémonie, on voulut le lui prendre, il déclara bien haut qu'il ne le rendrait à personne. C'était là un héritage glorieux qu'il entendait léguer à sa famille.

Pendant que les sœurs qui en avaient été chargées reconduisaient à la porte du couvent les prêtres venus assister aux obsèques, le reste de la communauté récitait une dernière prière sur les saintes dépouilles : le *De Profundis* et l'oraison *Absolve*.

Puis les religieuses se relevèrent et sortirent une à une ; leur rôle était terminé. A Dieu seul il appartenait de continuer, s'il l'avait résolu dans ses desseins éternels, l'histoire de la sœur Marguerite-Marie Alacoque et de faire resplendir sur cette tombe l'auréole des saints.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE DE LA CINQUIÈME ÉDITION V
PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS 1

PREMIÈRE PARTIE : LA PRÉPARATION

CHAPITRE I. — VEROSVRES, 1647-1663 7

Origine de la famille Alacoque, 8. Le village de Lautecour, 9. Naissance de Marguerite, 11. Les premières années et les premières faveurs divines, 13. Le château de Corcheval, 17. Mort de M. Alacoque, 19. Marguerite à Charolles, 20. Longue maladie et guérison extraordinaire, 23. Crise morale, 25. Les Delaroche, 27. Persécutions humiliantes, 28. M^me^ Alacoque en danger de mort, tendresse de sa fille, 31. Physionomie morale de Marguerite à dix-huit ans, 34.

CHAPITRE II. — LA VOCATION, 1663-1671 39

Projets de mariage, 39. Doutes cruels et luttes de Marguerite, 40. Sa faiblesse et son énergie, 41. L'action divine, 42. Mariage de Chrysostome, 45. Marguerite se décide pour la vie religieuse, 45. Apostolat à Lautecour, 46. Nouveaux projets de mariage, 48. Marguerite refuse tous les prétendants et demande d'aller au couvent, 49. Chrysostome s'y oppose, 49. Séjour à Mâcon, 50. Son oncle et sa cousine veulent la faire entrer chez les Ursulines, 51. Elle est sur le point de céder, 52. Faveurs célestes, 52. Retour à Verosvres, 53. Nouvelles persécutions des Delaroche, 53. Son parrain Antoine Alacoque, curé de Verosvres, 54. *Un enfant autant aimé que je t'aime*, 55. Austérités, maladie, 56. Confirmation de Marguerite, 59. Le jubilé de 1670, 61. Chrysostome veut conduire sa sœur chez les Ursulines de Mâcon, 63. Refus de Marguerite, 63. Elle veut aller aux « Sainte-Marie », 63. Voyage à Paray, 64. Marguerite est admise, 64. Testament et départ de Lautecour, 66.

CHAPITRE III. — LE NOVICIAT, 1671-1672 69

Arrivée à Paray, 70. Le couvent de la Visitation, 71. La sœur Anne-Françoise Thouvant, maîtresse de novices, 73. La « toile d'attente », 75. Notre-Seigneur, maître de Marguerite, 76. La prise d'habit, la fiancée, 77. Joies et faveurs célestes, 78. Craintes de la Mère Marie-Hiéronyme Hersant et de la sœur Thouvant, 80.

Marguerite triomphe de ses répugnances, 81. La Mère Marie-Françoise de Saumaise, 84. Profession retardée, 86. Message divin, 86. Marguerite admise à prononcer ses vœux, 89. Retraite de profession : la victime, 90 ; l'ânesse et le petit ânon, 90 ; le 1er novembre 1672, 91 ; la présence de Dieu, 93 ; la robe d'innocence, 96 ; le 2 novembre, 96 ; le Sacré-Cœur, 97. La profession, 98. Les joies du Thabor, 100. Une épine sous les roses, 101. Les résolutions, 102.

CHAPITRE IV. — La Première Année de Profession, 1672-1673 105

Le noviciat continue, 106. Oraison de la Sainte, 106. L'infirmerie de Paray et la sœur Catherine-Augustine Marest, 109. La croix nuptiale, 112. La sœur Marguerite-Marie, victime pour ses péchés et ceux de ses sœurs, 113. Dévotion au très saint Sacrement, 116. Le cœur de la Bienheureuse uni au Cœur de Jésus, 117. Le 1er juillet 1673, 118. Saint François d'Assise lui est donné comme conducteur, 119. La solitude de 1673, 121. Sainteté de justice, sainteté d'amour, 121. La victime et l'apôtre, 123.

DEUXIÈME PARTIE
LES GRANDES RÉVÉLATIONS

CHAPITRE V. — Les Premières Grandes Révélations, 27 déc. 1673-fév. 1675 127

La dévotion au Sacré-Cœur, 127. Saint François de Sales, 128. Sainte Jeanne de Chantal, 129. Les religieuses de la Visitation, 131. Influences qu'a pu subir la Sainte, 133. L'aube des révélations, 135. La plaie du côté, 136. Les abîmes du Cœur, 137. Le Sacré-Cœur livre divin, parterre délicieux, 137. Le peuple choisi, 138. Première grande révélation, 140. Extase et joie, 144. Le pensionnat de Paray, 145. Mlles Marie Chevalier de Montrouan et Catherine Billet de Saint-Xavier, 145. Souffrances et charité, 147. Deuxième et troisième grande révélation, 148. La Mère de Saumaise refuse les demandes que lui fait la sœur Marguerite-Marie, au nom de Notre-Seigneur, 154. Maladie et guérison miraculeuse, 156. *Qu'on fasse manger de la soupe à cette fille*, 159. Le P. de la Colombière, 160.

CHAPITRE VI. — La Dernière Grande Révélation, fév. 1675-21 juin 1675 161

Le P. de la Colombière avant Paray-le-Monial : Avignon, Paris, Lyon, 161. La troisième année de probation, 164. La profession, 2 février 1675, 166. Le supérieur de Paray, 166. Visite à la Mère de Saumaise : *Voilà celui que je t'envoie*, 166. Les Quatre-Temps, 167. La sœur Marguerite-Marie ne veut pas parler, 168. Elle en reçoit

l'ordre, 168. Joies et douleurs de cette première ouverture, 169. *C'est ainsi que mon pur amour unit ces trois cœurs pour toujours*, 171. L'octave du saint Sacrement : *Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes*, 173. La Visitation Sainte-Marie et la Compagnie de Jésus, 176. Le 21 juin, vendredi dans l'octave du saint Sacrement, le P. de la Colombière se consacre au Cœur sacré de Jésus, 180. *Digitus Dei est hìc*, 183. Nature des quatre grandes révélations, 184.

TROISIÈME PARTIE
L'ÉPREUVE DES GRACES DIVINES

CHAPITRE VII. — Fin du gouvernement de la Mère de Saumaise, 1675-1678..... 191

Réélection de la Mère de Saumaise, 191. Conseils du Père de la Colombière, 192. Mort de la mère de la Sainte, 193. Départ du P. de la Colombière pour Londres, 193. Son apostolat à Paray, 194. Ses derniers avis à la sœur Marguerite-Marie, 197. Billets mystérieux qu'elle lui fait remettre, 198. Le P. de la Colombière apôtre du Sacré-Cœur, 199. *On ne trouve point ici de filles de Sainte-Marie, et beaucoup moins de sœur Alacoque*, 200. Mlle Anne Guinet de Maréchalle, 202. Grâces surnaturelles, 205. *Transeat a me calix iste*, 206. La nuit du 20 au 21 novembre 1677, 208. La sœur Marguerite-Marie, signe de contradiction, 215. Mortifications excessives, 217. Guérison extraordinaire, 220. Départ de la Mère de Saumaise, 223.

CHAPITRE VIII. — La Mère Greyfié, 1678-1679..... 227

Portrait de la Mère Greyfié, 227. Son arrivée à Paray, 232. Ses premiers actes, 233. Elle défend à la sœur Marguerite-Marie l'heure d'oraison dans la nuit du jeudi au vendredi, 235. Mort de la sœur Marie-Elisabeth Quarré, 235. Solitude de 1678, 236. Testament du 31 décembre, 237. Donation de Notre-Seigneur à sa servante, 238. Le P. de la Colombière, banni d'Angleterre, 241. Il passe à Dijon, 242 ; à Paray, 243. Joie et peines de la Sainte, 245. Tentation 247. Avis de la Mère Greyfié, 248. Faim et soif extraordinaires, 249. La sœur Marguerite-Marie grave sur son cœur le nom de Jésus, 250. Solitude de 1679, 251. Premier cri d'amour apostolique, 253. La Mère Louise-Henriette de Soudeilles, 254.

CHAPITRE IX. — Interventions surnaturelles. La mort du P. de la Colombière, 1680-1682..... 259

Vocation de Mlle de Lyonne, 259. Son entrée à la Visitation à Paray, 265. Maladie de la sœur Marguerite-Marie, 267. La Mère Greyfié lui ordonne de demander sa guérison, 269. Elle guérit, 270. Lettre du P. de la Colombière, 270. Visions, 273. Le puits du préau,

274. Profession de la sœur de Lyonne, 276. Le P. de la Colombière à Paray, 277. Dernières visites à la Visitation, 280. Nul espoir de guérison, 281. Projets de départ, 282. *Il m'a dit qu'il veut le sacrifice de votre vie dans ce pays*, 283. Son entrée au ciel, 285. Les nuits du Jeudi-Saint, 289. Le jubilé de 1682, 288.

CHAPITRE X. — Les ames du purgatoire. La Mère Greyfié et la sœur Marguerite-Marie, 1682-1684..... 291

La Mère de Saumaise passe par Paray, 291. Maladie de la Mère Greyfié, 298. La sœur Marguerite-Marie à l'infirmerie, 294. Par ordre de la Mère Greyfié, elle demande à Notre-Seigneur cinq mois de santé qu'elle obtient, 295. Les âmes du purgatoire, 296. *Je parlerai au médecin*, 297. La Mère de Monthoux, 298. La Mère Boulier, 298. Le Prieur des Bénédictins de Paray, 300. Une religieuse décédée, 301. Le 25 mai 1683, 303. Les avis de la Mère Greyfié, 304. Portrait de la sœur Marguerite-Marie, 305 : timidité, indécision, 305 ; frayeurs, 306 ; simplicité de ses rapports avec la Mère Greyfié, 309 ; humilité, 310 ; soif de souffrances et de perfection, 311 ; amour de Dieu, 311 ; abandon à la divine volonté ; 314 ; ses qualités naturelles ; 316. Antoinette-Rosalie de Sennecé, 318. Départ de la Mère Greyfié, 319.

QUATRIÈME PARTIE : L'APOSTOLAT

CHAPITRE XI. — La Sainte directrice des novices, 1685-1687..... 325

Election de la Mère Marie-Christine Melin, 325. La Sainte assistante, 326. Solitude de 1685, 328. Lettre à la Mère de Soudeilles, 390. Mort de la sœur Jeanne-Françoise de Sirot, 332. La Sainte au noviciat, 333. Ses disciples : Claude-Marguerite Billet, 335 ; Anne Alexis Guinet de Maréchalle, 336 ; Françoise-Rosalie et Péronne-Marguerite Verchère, 337 ; Péronne-Rosalie de Farges, 338 ; Marie-Françoise Bocaud, 339 ; Marie-Christine Bouthier, 339 ; Marie-Nicolle de la Faige des Claines, 340. Habileté surnaturelle de la Sainte, 341. Le Sacré-Cœur, 344. La *Retraite* du P. de la Colombière, 344. Défi pour la fête du Sacré-Cœur, 348. Le 20 juillet 1685, 349. Le Sacré-Cœur adoré au noviciat, 350. Attitude des sœurs anciennes, 351. Embarras de la Mère Melin, elle enlève à la sœur Alacoque ses communions des premiers vendredis du mois, 354. Maladie de la sœur Françoise-Rosalie Verchère, 355. La sœur des Escures, 356. La Mère Greyfié propage la dévotion au Sacré-Cœur à Semur, 357. Mlle de Vichy-Champrond, 358. Tempête épouvantable, 360. Le P. Rolin, 363. Le 21 juin 1686, triomphe du Sacré-Cœur, 368. Le vœu du 30 octobre, 371.

CHAPITRE XII. — Le culte du Sacré-Cœur a Moulins, Dijon, Paray, 1687-1688 379

Les Promesses du Sacré-Cœur, 380. La fête du Sacré-Cœur à Semur, 381. Différents essais de miniatures et de portraits, 383. La sœur Jeanne-Madeleine Joly, 384. La *petite consécration*, 387. Jacques et Chrysostome Alacoque, apôtres du Sacré-Cœur, 389. *Il faut agir doucement et suavement, quoique fortement et efficacement*, 392. Le petit livret de Moulins, 393. Le chevalier Févret à Rome, 396. Echec, 397. M. Amat approuve la messe et l'office du Sacré-Cœur, 398. L'oratoire du noviciat de Paray, 402. La bénédiction de la chapelle du jardin, 404. *Si je n'avais pas institué ce sacrement d'amour, je le ferais maintenant pour me rendre ton aliment*, 405. Joies et humilité, 408.

CHAPITRE XIII. — La Visitation et la Compagnie de Jésus, la France, 1688-1689 409

Le 2 juillet 1688, 409. Le Sacré-Cœur, la Visitation et la Compagnie de Jésus, 410. Le Sacré-Cœur et Annecy, 413. Le Sacré-Cœur et le Collège romain, 415. Les demandes du Sacré-Cœur à la France, 416. Chaillot et la Mère Marie-Louise Croiset, 419. La reine d'Angleterre, 420. Louis XIV et le Saint-Siège, 422. Le message du Sacré-Cœur à Louis XIV, 423, à la France, 426. Opportunité de la dévotion au Sacré-Cœur, 429. La Grande Promesse, 434.

CHAPITRE XIV. — Le P. Croiset, faveurs surnaturelles, 1689-1690 437

Circulaire de la Mère Marie-Dorothée Desbarres, 437. La sœur Marguerite-Marie malade, 439. Progrès de la dévotion au Sacré-Cœur, 440. Le P. Froment, 441. Le P. Croiset, 442. Molin édite à Lyon le livret de la sœur Joly, 443. La Sainte prépare le P. Croiset à son apostolat futur, 444 Il vient à Paray, avec le P. de Villette, 451. Embarras de la Sainte, 454. La nuit du Jeudi-Saint 1690, 456. Election de la Mère Catherine-Antoinnette de Lévy-Châteaumorand, 459. *O bienheureux P. de la Colombière*, 460. Le culte du Sacré-Cœur en 1690, 462. Grand calme dans l'âme de la sœur Marguerite-Marie, 465. Prophéties, 468. Guérison extraordinaire, 472. L'épi est mûr, 473.

CINQUIÈME PARTIE : LES DERNIERS JOURS

CHAPITRE XV. — Les derniers jours ; Juillet-Octobre, 1690 475

Je ne vivrai plus guère, car je ne souffre plus, 477. Retraite de

40 jours, 478. La Sainte s'alite le 9 octobre, 479. *Je mourrai de cette maladie*, 480. Le Mémoire au P. Rolin, 502. La dernière nuit, 484. Angoisses terribles, 486. *Ma mort est nécessaire à la gloire du Sacré-Cœur*, 487. Les dernières heures, 488. L'Extrême-Onction, 490. La mort, 491. *Lectulus noster floridus*, 492. La sœur Péronne-Rosalie de Farges, 493. *La Sainte est morte, la Sainte est morte*, 494. La veillée funèbre, 494. *Faites toucher cela au corps de la bonne Sainte*, 495. Les funérailles, 496.

MÊME LIBRAIRIE

Saint François de Sales
Directeur d'âmes

L'Éducation de la Volonté

Par **Francis VINCENT**

Docteur ès-lettres
Professeur aux Facultés catholiques de l'Ouest

Introduction. — Objet du livre. — Biographie de Saint François de Sales. — Son tempérament : humaniste, homme du monde, cœur sensible et bon.

I. **Les Grands Principes directeurs : Optimisme et moralisme.** — L'optimisme de Saint François de Sales. — Le moralisme de Saint François de Sales.

II. **L'Idéal proposé : Amour de Dieu et Culture de tout l'homme.** — L'amour terme et moyen de la Perfection. — La Culture de tout l'homme.

III. **La Culture de l'amour et de la volonté par l'effort du Dirigé.** — Le grand moyen de culture : L'oraison mentale. — Moyens auxiliaires : Oraisons jaculatoires. Prières vocales. Examen de conscience. Sacrement.

IV. **La Culture de la volonté par la direction : la Méthode salésienne.** — La direction. Sa nécessité. Ses limites. Respect de l'autonomie du sujet. Méthode d'adaptation au sujet. Méthode progressive. Direction affective. Méthode attrayante. Forme attrayante de l'enseignement salésien. — CONCLUSION.

1 vol. in-8 écu (VIII-581 p.), **15** fr., *franco*..... **16** fr. **50**

Introduction à la 10e édition des Grâces d'Oraison du R. P. POULAIN par J.-V. BAINVEL, Professeur à l'Institut catholique de Paris. *Introduction* suivie d'un *Appendice* sur le discernement des esprits.
1 vol. in-8 raisin, **6** fr. ; *franco*..... **6** fr. **50**

La Théologie de saint Paul, par F. PRAT, S. J.
DEUXIÈME PARTIE, 6e *édition.* Un vol. in-8 cavalier (VI-612 pages)..... **24** fr. »
Franco ..... **26** fr. **40**

Nos quatre Évangiles, leur composition et leur position respective. Étude suivie de *quelques procédés littéraires de saint Matthieu,* par E. LÉVESQUE, professeur d'écriture sainte au séminaire de Saint-Sulpice. *Nouvelle édition revue, augmentée d'un plan de Synopse.*
3e *édition.* Un vol. in-8 couronne (VII-383 pp.), **7** fr. ; *franco*.. **7** fr. **70**

Dieu, son Existence et sa Nature. Solution des antinomies agnostiques connues, par le R. P. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P., professeur de théologie au collège angélique, Rome.
4e *édition,* 1 vol. in-8 cavalier (872 pp.), **30** fr. ; *franco*..... **33** fr. »

Des Grâces d'Oraison, **Traité de Théologie mystique,** par le R. P. Aug. POULAIN, de la Compagnie de Jésus. *Dixième édition* (21e mille), précédée d'une introduction, par J.-V. BAINVEL, professeur à l'Institut catholique de Paris, et augmentée d'un Appendice sur le discernement des esprits.
Un vol. in-8 raisin de CII-681 pages, 30 fr.; *franco* ..... 33 fr. »

L'Idée Réparatrice, par le R. P. Raoul PLUS, S. J.
25e *édition revue et corrigée,* 1 vol. in-8° couronne (206 pp.).... 4 fr. 50
franco ..... 5 fr. »

COURS SUPÉRIEUR DE RELIGION. — **I. Les Fondements de la Doctrine Catholique,** par Mgr Louis PRUNEL, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris. — Préface de Mgr A. BAUDRILLART.
13e *édition revue et augmentée,* 1 vol. in-8 couronne, 10 fr. ;
franco ..... 11 fr. »

La Vie intérieure **simplifiée et ramenée à son fondement.** Ouvrage publié par le R. P. TISSOT, supérieur général des Missionnaires de Saint-François de Sales. 16e *édition complètement revue par l'auteur.*
1 vol. in-8 couronne (XII-685 pp.), 12 fr. ; *franco*... ..... 13 fr. 20

La Foi catholique, par H. LESÊTRE, curé de Saint-Étienne du Mont.
36e *édition.* Un vol. in-8 couronne (XI-497 pp.), 7 fr. 50 ; *franco* 8 fr. 25

Saint François Xavier, par A. BROU, S. J.
2e *édition,* 2 vol. in-8 raison (XVI-445 et 480 pages), 38 fr. ;
franco ..... 42 fr. »

Geneviève Hennet de Goutel, par Marthe WOLFROM (Marthe Amalbert). Préface du R. P. SERTILLANGES, *membre de l'Institut.*
7e *mille,* 1 vol. in-8 couronne, 7 fr. ; *franco* ..... 7 fr. 70

Vies des Saints pour tous les jours de l'année, suivant l'ordre de l'office romain, traduite des légendes du bréviaire et de divers suppléments approuvés, par MM. DRET et LEROUGE, chanoines honoraires de Troyes. Approuvé par NN. SS. les évêques de Troyes, de Rodez et d'Arras. 25e *mille d'après de la* 10e *édition,* revue, corrigée et augmentée d'une pratique pour chaque jour.
1 vol. in-8 couronne (750 pp.), 12 fr., *franco*..... 13 fr. 20

ŒUVRES COMPLÈTES
de SAINTE THÉRÈSE DE JÉSUS

Traduites par **les Carmélites du Premier Monastère de Paris**
Avec la collaboration de **Mgr Manuel-Marie POLIT**
Archevêque de Quito (*Equateur*)

TOME PREMIER : **Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même, suivie des Relations spirituelles à ses directeurs.** 1 vol. in-8 couronne (x-626 pp.)..... 11 fr. »
Franco ..... 12 fr. 10

MÊME LIBRAIRIE

POÈMES MYSTIQUES
de SAINT JEAN DE LA CROIX

Traduction en vers Français avec le texte Espagnol en regard
Par un **Frère des Écoles chrétiennes**

Honorée d'une lettre de **S. Gr. Mgr BAUDRILLART**
de l'Académie Française

Préface de M. **Maurice BRILLANT**
Secrétaire général du Correspondant

1 vol. in-8 (122 pp.), **5** fr. ; *franco*..... **5 fr. 50**
Le même, sur papier de luxe, **10** fr. ; *franco*..... **11 fr. »**

LE CŒUR EUCHARISTIQUE

Par **Mgr LEJEUNE**, *Archiprêtre de Charleville*

TABLE. — Précisions nécessaires. — Le Sacré Cœur et l'Eucharistie. — Comment le Sacré Cœur se donne. — Jésus-Hostie me connaît. — Les émotions du Cœur Eucharistique. — Les occupations du Cœur Eucharistique. — L'âme amie du Cœur Eucharistique. — Une leçon d'apostolat. — Le Cœur Eucharistique source de la vie intérieure. — Conclusions pratiques.

1 vol. in-8 couronne (90 p.), **2** fr. **50** ; *franco*..... **2 fr. 75**

PAROLES DU MAITRE DIVIN

Par **Mgr CHABOT**
Ancien supérieur de l'Institution Richelieu à Luçon (Vendée)

TABLE. — La morale du monde. — La prière instante. — J'ai pitié de la foule. — Le mauvais esprit. — Ce qu'est Jésus-Christ. — Écouter Dieu. — Stabilité de l'Église. — Le Pape pacificateur. — La loi du sacrifice. — Le suprême intérêt. — Le Jugement. — L'attente. — Les tentations contre la foi. — La première place. — Le peché de scandale. — Notre ange gardien. — L'héroïsme nécessaire. — Les rancunes. — Soumission à l'Église. — L'heure de la grâce. — Les opinions humaines. — La lumière de vie. — La vraie liberté. — Le bon Pasteur. — Misère et miséricorde. — Comment aimer Dieu.

1 vol. in-8 couronne (356 pp.), **8** fr. ; *franco*..... **8 fr. 80**

Une Mystique Bretonne au XVIII[e] siècle

MADELEINE MORICE

Par l'Abbé **P. NICOL**
Recteur d'Arradon

Lettre de **S. G. Mgr GOURAUD**, *évêque de Vannes*

Préface par M. le chanoine **A. SAUDREAU**
Aumônier du Bon-Pasteur d'Angers

1 vol. in-8 couronne (VIII-512 pp.), **10** fr. ; *franco*..... **11 fr »**

ACHEVÉ D'IMPRIMER, LE DEUX JUILLET
MCMXXIII, EN LA FÊTE DE LA VISITATION,
PAR L'IMPRIMERIE DE L'EST, A BESANÇON,
POUR GABRIEL BEAUCHESNE, A PARIS.

233.729
H185

2839

HAMON, A.

AUTHOR

Histoire de la Devotion au
TITLE Sacri Coeur vie de Sainte
Marguerite Marie

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	ROOM NUMBER
	Talbott	
	Convent	
	DEC 19	

2839